ÉTUDES ET COMMENTAIRES

LII

DANIELLE BONNEAU

DOCTEUR ES LETTRES, ASSISTANTE D'HISTOIRE ANCIENNE
A LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE CAEN

LA CRUE DU NIL

DIVINITÉ ÉGYPTIENNE

à travers mille ans d'histoire
(332 av. - 641 ap. J.-C.)

d'après les auteurs grecs et latins, et les documents des époques ptolémaïque, romaine et byzantine

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
1964

© Copyright Librairie C. Klincksieck 1964
Printed in France

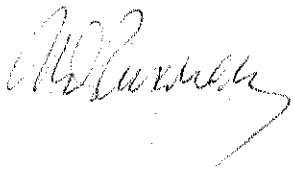

A Monsieur Jérôme Carcopino

AVANT-PROPOS

Si ce livre se révèle utile à ceux qui s'intéressent au Nil et à l'Égypte qu'il arrose, ce sera grâce aux très nombreux concours de maîtres et d'amis que je remercie ici, avec le regret de ne pouvoir les nommer tous.

L'idée de ce travail m'a été suggérée par M. Jérôme Carcopino en 1950. Le volume que voici — je le lui dédie en témoignage de profonde reconnaissance — ne couvre qu'une petite partie du vaste terrain de recherches vers lequel sa féconde pensée orientait alors ma curiosité. Cette impulsion première n'a pu être suivie d'effet que grâce aux Égyptiens. Je ne saurais assez remercier l'un d'eux, M. Taha Hussein qui, étant alors ministre de l'Éducation Nationale, m'a procuré toutes les facilités possibles pour que soient faites mes premières recherches, menées à la fois dans les bibliothèques d'Égypte et dans les champs de la vallée du Nil. J'ai aussi une dette de gratitude à l'égard des modestes Égyptiens qui, en me déchargeant des besognes matérielles, ont libéré pour moi de nombreuses heures de loisir que j'ai pu consacrer à mes enquêtes, tout en assurant mon enseignement au Lycée de Bal-el-Louk, au Caire.

A mon retour en France, les résultats acquis au cours de presque sept années de travail scientifique, seraient très certainement restés inutilisables si le Centre National de la Recherche Scientifique n'avait accepté de me mettre au rang des chercheurs, sous le parrainage de M. André Aymard, et sous la direction de M. André Bataille. C'est au haut enseignement du premier, à la bienveillante sévérité du second, que je dois l'achèvement de ce travail. A deux amis, j'ai des raisons particulières d'être reconnaissante : à Roger Rémondon pour m'avoir guidée, avec une compétence et un dévouement rares, à travers les problèmes qui naissent de l'étude historique des documents papyrologiques ; à Joseph Modrzejewski pour avoir eu la patience de lire mon manuscrit et de m'aider à corriger les index de ce livre. Je remercie vivement aussi, pour leur généreuse compréhension, MM. J. Bontemps et P. Laurent qui ont bien voulu, l'un être mon imprimeur, et l'autre, assumer la tâche de l'édition et de l'illustration de ce volume.

Danielle Bonneau.

Saint-Cloud, juillet 1963.

INTRODUCTION

Le sujet

Le sujet que j'étudie : « Les crues du Nil d'après les auteurs grecs et latins et les documents des époques ptolémaïque, romaine et byzantine (de 332 av. à 641 ap.) » est immense et beaucoup trop vaste pour que tous les aspects en soient abordés en ce seul ouvrage. Les crues du Nil, phénomène géographique qui se reproduit chaque année à la même saison, tiennent une place importante dans l'histoire du bassin méditerranéen par leur rôle essentiel dans la vie de la vallée, par leurs effets divers, par l'utilisation que les riverains du fleuve ont essayé d'en faire, par l'importance qu'elles donnent à l'Égypte comme terre nourricière. La curiosité qu'elles ont suscitée dans l'esprit des Grecs est à l'origine de recherches qui appartiennent à l'histoire des idées, à l'histoire des sciences, voire à celle de la philosophie. L'impuissance où furent les Souverains d'Égypte, malgré leurs efforts, de modifier les caprices du fleuve, les fit se tourner, ainsi que leurs sujets, vers les dieux : la crue fut l'objet d'un culte dont les racines plongent dans le passé préhistorique de l'Égypte. Les tentatives des maîtres du pays pour remédier aux variations du fleuve, firent naître des travaux de protection et d'irrigation, et prendre des dispositions économiques et sociales dont l'histoire se rattache aussi à l'étude des crues du Nil. Étudier sous tous ses aspects un si vaste sujet amène à traiter de problèmes touchant à la fois à la géographie, à l'histoire des idées, l'histoire religieuse, l'histoire économique et politique, l'histoire du droit avec la juridiction des eaux, l'histoire littéraire par l'étude chronologique des écrivains qui ont parlé, en grec et en latin, des inondations du Nil, l'histoire de l'art dans le développement des représentations de la crue ou du dieu de la crue...

Il a bien fallu choisir, quitte à traiter à part, dans un avenir aussi proche que possible, les points actuellement laissés de côté, pour lesquels la documentation est déjà accumulée. C'est ainsi qu'on ne traitera pas des variations géographiques de la crue du Nil au cours du millénaire qui nous occupe, ni de celles qu'elles

ont entraînées dans le lit du fleuve ; on laissera de côté l'irrigation dans son ensemble ; on réservera pour d'autres travaux les irrégularités du fleuve, l'étude des famines et des sécheresses et leurs incidences sur la vie politique grecque ou romaine, la liste des crues dont la qualité bonne ou mauvaise peut être déduite du rapprochement de nos documents, les rapports de la fiscalité et des inondations. J'ai donc borné ici mon étude à quelques points liés entre eux seulement par une nécessité logique. Le lien entre les trois parties (— description de la crue vue par les Anciens ; — explications qu'ils ont données de ce phénomène annuel ; — culte né de l'impossibilité où ils furent d'en expliquer la cause réelle bien qu'ils la connussent) paraîtrait artificiel à qui chercherait une unité intellectuelle à cette étude : le sujet abordé ici n'est pas intellectuel, il est physique, et cependant, il amène à poser tant de problèmes de tous ordres que, avant de les examiner, il fallait que ce travail fût fait, travail de déblaiement qui a pour but d'ouvrir des portes, et qui ne clôt aucun chemin de recherche.

Il aurait été agréable de pouvoir mener cette étude en suivant un plan chronologique qui aurait servi de guide sûr. Mais la difficulté majeure était celle-ci : comme la permanence du phénomène géographique lui-même entraîne une continuité remarquable tout au long de l'histoire d'Égypte, certains faits demeurent les mêmes à plusieurs millénaires d'écart ; nul pays n'a conservé si scrupuleusement ses traditions que l'Égypte, et c'est à un tel point qu'à l'heure actuelle encore, bien des choses sont, dans la vallée du Nil, ce qu'elles étaient il y a quatre mille ans ; à plus forte raison lorsqu'il s'agit de ce qui concerne la crue, dont le rythme, régulier dans son ensemble, berce la vie des Égyptiens qui travaillent la terre. Cette répétition constante eût amené à des redites si l'on avait tenté d'étudier les crues du Nil d'abord à l'époque ptolémaïque, puis à l'époque romaine, enfin à l'époque byzantine ; et on aurait laissé de côté un aspect essentiel de la vie égyptienne à ces époques si l'on n'avait pas ménagé au legs du passé pharaonique la place très importante qu'il a gardée pendant le millénaire qui nous occupe. C'est pourquoi, à un plan chronologique, j'ai préféré une ordonnance logique qui me permettait à la fois de limiter mon sujet et de l'organiser en fonction de l'essentiel de ce que j'avais à dire. Une autre considération encore m'a guidée : les travaux déjà faits ; ce qui concerne l'irrigation en Égypte, par exemple, a été étudié partiellement à plusieurs reprises ; pour ce qui est des incidences politiques de la crue, si l'étude détaillée en reste à faire, elles ont cependant été effleurées par tous les historiens de l'Égypte, et l'essentiel du commentaire de certains textes, comme

le Panégyrique de Trajan, a été fait. La crue vue par les Anciens, et le culte de l'inondation n'ont jamais fait l'objet d'une étude systématique.

Les sources

Les sources de ce travail appartiennent à des domaines très variés. Les textes littéraires qui étudient, ou évoquent la crue du Nil sont très nombreux, depuis Homère et Hérodote jusqu'au commentateurs d'Aristote à l'époque byzantine, sans compter les fragments des ouvrages perdus ; les inscriptions et les papyrus, qui ne traitent jamais systématiquement de ce sujet au contraire de certaines œuvres littéraires, y font fréquemment allusion, comme on peut s'y attendre, puisque le Nil rythme la vie agricole de l'Égypte, et que son inondation est l'élément météorologique essentiel du pays. Dans presque tous les genres de monuments figurés, il s'en trouve qui intéressent la crue du Nil ; les reliefs, la statuaire, la numismatique offrent des représentations de l'inondation divinisée ; l'architecture : des nilomètres ; la peinture et la mosaïque : des paysages nilotiques où le fleuve est débordé ; les objets qui peuvent nous renseigner sont extrêmement variés, depuis le plus beau camée et le vieux plat d'or, jusqu'à la lampe d'argile et le tissu brodé.

Ces sources offrent encore un autre genre de variété ; elles appartiennent à des époques très diverses, depuis les Ramessides et même bien avant, jusqu'à l'époque arabe ; je n'ai utilisé les documents pharaoniques antérieurs à l'époque gréco-romaine que par allusion à la tradition proprement égyptienne qui s'est perpétuée particulièrement dans l'art jusqu'à Dioclétien. J'ai utilisé aussi, dans la mesure où ils m'étaient accessibles, les documents hiéroglyphiques et démotiques datés de l'époque gréco-romaine ; un très grand nombre de documents de ce genre ne sont pas encore édités et l'étude qu'en feront des spécialistes apportera sûrement dans l'avenir au sujet que je traite, des éléments nouveaux.

La dispersion chronologique de mes sources n'a d'égale que leur éparpillement dans l'espace ; ces documents ont été trouvés dans une aire géographique immense, et non par l'effet du hasard ; des représentations de la divinité du Nil, par exemple, demeurèrent sur place depuis Méroé jusqu'aux bords de la Méditerranée, ou furent emportés dans l'antiquité jusqu'aux rives du Danube. Ces documents, je n'ai pas pu les voir tous moi-même ; j'en ai examiné en Angleterre, dans les pays scandinaves, en Autriche, en Italie et surtout en Égypte. D'ailleurs, si plusieurs n'ont pas été étudiés, presque aucun n'est inédit.

Critique des sources

Le travail que j'ai fait n'est qu'une mise en œuvre de documents déjà connus. Outre les difficultés de plan qui naissent du sujet même, il fallut essayer de vaincre d'autres obstacles, en particulier celui de l'utilisation des documents. S'ils sont nombreux, ils sont de valeur très variable, et la critique la plus prudente doit s'exercer à leur égard. Tout d'abord ils sont inégalement abondants selon les temps ; l'époque ptolémaïque en particulier, apporte très peu de renseignements sur la crue du Nil, dans tous les domaines, textes littéraires, papyrus, monuments figurés, monnaies, si on la compare avec l'époque romaine ; ce peut être dû au hasard des trouvailles et il faut se garder des conclusions tirées de l'argument *a silentio ;* cependant, ce serait une erreur d'apprécier l'intérêt porté à la crue annuelle sous les Ptolémées, en liant ce que l'on sait à ce sujet pour l'époque pharaonique à ce que nous apprennent les documents d'époque romaine ; la continuité des choses n'est pas toujours celle des politiques et je crois que c'est le cas pour les trois derniers siècles avant notre ère. Les lacunes de la documentation posent donc d'importants problèmes.

D'autre part, tout ce que l'antiquité a laissé ou tout ce qu'on en a retrouvé doit être examiné d'un œil critique, mais confiant malgré tout. Même parmi les écrivains, ceux qui ont parlé de la crue du Nil ont, dans leur très grande majorité, vécu, ou du moins voyagé en Égypte, ils ont vu de leurs propres yeux ce qu'ils ont peint, décrit, étudié ; ce sont, pour la plupart, des témoins immédiats, même lorsqu'ils n'ont utilisé les curiosités du Nil que pour l'ornement d'un roman par exemple ; de plus, presque tous les papyrus sont à ce point de vue d'une pureté remarquable, et en général, on peut prendre ce qu'ils nous apprennent pour parfaitement authentique, à l'exception peut-être, des papiers officiels. En effet, tout document officiel, monnaies, objets du culte parfois, panégyrique, inscriptions, etc., peut-être considéré comme « orienté » ; il comporte souvent, par son existence même, un préjugé que j'appellerai « d'encouragement » en ce qui concerne l'intérêt porté au Nil. Il faudra donc préciser dans quelles circonstances il a vu le jour et quelles intentions il trahit ; ce sont les documents à la fois les plus sûrs, parce que leur existence a d'importantes raisons d'être, et les plus trompeurs, car ils tendent à un but qu'il n'est pas toujours facile d'apprécier exactement : propagande, encouragement à la production, camouflage ou révélation de mécontentements ou d'échecs ; enfin les plus intéressants, parce

qu'ils font connaître les rapports entre la politique et la religion, entre les grands et les petits, entre le pouvoir et le peuple.

Une grande difficulté, en effet, du sujet étudié ici, c'est que la crue intéresse tout le monde en Égypte, depuis les maîtres du pays dont la puissance s'appuie sur la richesse agricole, jusqu'aux plus humbles paysans pour qui l'inondation annuelle est à peu près seule à assurer la nourriture ; mieux, dans le millénaire que j'étudie plus spécialement, elle n'intéresse pas seulement les habitants de la vallée, mais aussi tout le bassin méditerranéen surtout aux époques romaine et byzantine, lorsque l'Égypte a perdu son indépendance et qu'elle est intégrée, de gré ou de force, dans un empire dont les dimensions dépassent celles de la Méditerranée. Or, si la qualité de la crue importe à tant de gens, les documents nous renseignent mal sur les réactions de tous, sur ses incidences dans la vie de chacun. Tantôt l'on voit un père de famille se préoccuper de nourrir les siens dans une mauvaise année, tantôt l'empereur lui-même s'intéresse à la hauteur qu'a atteinte l'inondation ; mais la plupart du temps, ce que pensent et ce que font les Égyptiens est passé sous silence au regard de ce que décide le Souverain. Heureusement, ce qui change le plus dans cette belle vallée, ce sont les gouvernements, ce qui demeure le plus stable, c'est le peuple, et le Nil ; or, les renseignements officiels étant plus nombreux que les autres, on connaît par eux ce qui change ; de l'autre côté, la permanence des faits agricoles permet d'extrapoler à peu près sans danger d'une époque à l'autre, pour le domaine où l'on a le moins de documents : les incidences de la crue sur la vie quotidienne.

Plan

Ayant donc adopté un ordre logique, laissant momentanément de côté la moitié du sujet, j'ai essayé d'examiner ici comment les Anciens, Grecs d'Égypte ou touristes, écrivains grecs et latins ou paysans égyptiens, voyaient la crue ; quelle description l'ensemble de leurs œuvres ou leurs témoignages nous en a laissée, ainsi que les effets de l'inondation qu'on peut appeler « immédiats » ou mieux, « déterminés ». Comme, à l'époque gréco-romaine, les variations de la crue, — volume, hauteur, modification du sol —, sont dans leur ensemble peu sensibles non pas d'une année à l'autre, mais dans la comparaison d'une année moyenne du IV^e^ av. avec une année moyenne du VII^e^ ap., ce que les uns ou les autres ont pu dire au sujet du Nil à plus d'un millénaire de distance, n'est pas tellement différent ; leurs remarques se complètent ; les incidences du

rythme de la crue sont à peu près les mêmes au cours de toute cette période. Elles sont très diverses ; en lisant la description de la crue telle que l'ont vue les Anciens, on aura l'impression d'un éparpillement parce que j'examine, avec les textes à notre disposition, tantôt l'influence de la crue sur l'établissement du calendrier en Égypte, et tantôt la hâte des petits ânes trottant pour amener à temps le blé aux ports avant la montée des eaux.

Les faits que les Grecs et les Latins ont notés et dépeints, avaient été l'objet des observations des Égyptiens et des Grecs sur la cause de l'inondation annuelle ; devant ces faits, ils élaborèrent leurs explications de la crue. L'examen de leurs hypothèses, nées des réflexions d'une élite de savants, forme la seconde partie de ce travail. Celles-ci partent de connaissances égyptiennes antérieures à l'époque gréco-romaine ; aussi pourra-t-on objecter qu'elles sont en partie hors de la période que je me propose d'étudier. Mais ces faits devaient être décrits, ces questions sur leurs causes devaient être posées, pour montrer l'importance du rythme du fleuve dans la vie de l'Égypte, et bien faire ressortir que le culte adressé au Nil est celui de la crue. Tandis que les deux premières parties sont traitées selon une méthode analytique, la troisième, parce qu'elle traite d'un fait réellement évolutif, le culte de l'inondation du Nil, est construite selon la chronologie.

Enfin, de cette étude, se dégagera une question et les éléments d'une réponse : dans quelle mesure, la plus caractéristique des conditions géographiques de l'Égypte, la crue annuelle, a-t-elle déterminé la vie du pays et les réactions de ses habitants ?

On trouvera tout d'abord, dans les pages qui suivent, un état des données scientifiques telles qu'elles sont connues à l'heure actuelle, établi d'après les travaux les plus récents. On sait que les constructions de barrages successifs a modifié profondément les aspects et les effets de la crue depuis plus d'un siècle. Les chiffres utilisés pour dresser le tableau des étapes de la crue sont donc empruntés aux travaux antérieurs à ces constructions modernes. Dans l'ensemble, les données de la crue du Nil n'ont pas beaucoup changé entre l'époque gréco-romaine et le début du XIXe siècle ; aussi pourra-t-on constater que les indications, même numériques, fournies par les Anciens, sont presque identiques à celles que les spécialistes du XIXe ont trouvées et relevées.

LES DONNÉES SCIENTIFIQUES MODERNES SUR LE RÉGIME DU NIL

Le régime du Nil est simple : il n'a que deux saisons hydrologiques, celle d'abondance et celle de pénurie. Son rythme formé de deux extrêmes, la crue[1] et l'étiage, n'est pas, en soi, original[2] ; ce qui est, pour les cours d'eau européens un état exceptionnel, la crue, est pour le fleuve d'Égypte un état régulier, annuel, prévu, de sorte que, bien que la différence entre l'étiage[3] et le maximum de la crue[4] soit importante, le Nil est un fleuve à régime régulier ; aussi devrait-on parler, à son sujet, plutôt de « hautes eaux » que de crues[5]. De plus, ce qui est, pour les autres cours d'eau un accident, est pour lui une véritable condition d'existence : si la crue du Nil n'était pas si importante, le fleuve ne parcourrait pas, ou ne parcourrait plus, le sol de l'Égypte[6] ; long de 6694 kms[7], avec un débit

(1) Définition du mot *crue* dans le Littré : « élévation du niveau des eaux d'un cours d'eau par suite de pluies ou de fonte des neiges. »

(2) L'originalité du Nil est bien définie par ces lignes de VENTRE (BSRGE (1894) 4e série n. 3 p. 163) : « Le Nil, par son système hydrologique, est certainement le fleuve le plus curieux de la terre ; c'est, en effet, le seul fleuve coulant des régions intertropicales qui viennent se jeter dans une mer intérieure et le seul grand fleuve qui, sur un parcours de près de 2 700 kms en aval jusqu'à son embouchure, soit bordé de déserts entièrement impropres en eux-mêmes, à toute culture. »

(3) Mai ; débit à la 2e cataracte près de Ouadi Halfa : 1.200 m³/sec. environ.

(4) Septembre ; débit à la 2e cataracte : 7.900 m³/sec.

(5) Cf. BIROT et DRESCH, *La Méditerranée et le Moyen-Orient*, 1956, t. II, p. 277 : « Ce qu'on appelle la crue du Nil, ces hautes eaux extraordinaires... » Je continuerai à dire *crue*, car, en français, cette approximation est si habituelle qu'il serait difficile de changer le vocabulaire ordinairement utilisé pour le Nil.

(6) Le mode d'alimentation du Nil, en dehors de la saison de la crue (fonte des neiges par écrasement, trop-plein des lacs, résurgences de la nappe phréatique) ne suffirait pas à soutenir l'existence du fleuve ; il se perdrait dans la zone désertique avant d'atteindre la Méditerranée. Cette certitude, connue des Anciens, éclaire certains points du culte de la crue, dans l'antiquité.

(7) Chiffre donné par les dernières mesures faites en 1950-1951 par Jean LAPORTE, explorateur, au cours d'une descente en cayak depuis les sources du Nil jusqu'à la Méditerranée, qui coûta la vie à Jacques Blain et valut à J. Laporte le Prix Liotard. Une carte du Nil qui serait faite au 1/200.000e, échelle des cartes routières Michelin, aurait plus de 30 m de long ; le Nil serait le fleuve le plus long du monde, ou l'un des trois plus longs avec l'Amazone et le Mississipi.

moyen de 45 millions de m³ par jour à l'étiage, le Nil parcourt à peu près 2.000 kms sans recevoir ni affluent, ni une goutte d'eau de pluie[1] : sans la crue, il n'aurait pas pu former son bassin actuel au Nord du 30e degré de latitude, ni parcourir une si longue distance sans s'épuiser : il n'eût pas vécu au cours de la période géologique actuelle.

I. Formation du régime actuel du Nil

Les Anciens eux-mêmes n'ignoraient pas que « le Nil n'a pas toujours coulé »[2]. Le granit d'Assouan, dont l'origine n'est pas encore élucidée par les géologues, formait une barrière rocheuse qui se rompit à l'époque éocène, il y a des millions d'années, et ouvrit vers le nord du continent africain, la voie à ce qui devait devenir la vallée du Nil[3]. Le fleuve a creusé sa vallée, semble-t-il, sur une surface formée de grès oligocènes et de dépôts miocènes, à l'époque des « pluviaux » ; le cours du Nil serait donc postérieur au miocène et antérieur au pliocène[4]. Au début du pliocène, l'emplacement de la vallée du Nil, à partir du nord d'Assiout ainsi que le Fayoum, était encore un golfe ; la hauteur du niveau de la mer subissait alors des oscillations dues à des mouvements du sol, qui allèrent en diminuant d'amplitude jusqu'à ce qu'elle ait atteint son niveau actuel[5] ; la mer se retira à la fin de l'époque tertiaire, laissant 8 terrasses successives et le Nil s'écoula dans ce lit ; ceci se serait passé il y a environ 300.000 ans. Le cours du fleuve dans la partie septentrionale de la vallée est donc un événement récent[6].

Des trois périodes de l'époque quaternaire : paléolitique, néolithique, énéolithique, c'est la première qui a vu se former le régime actuel du Nil. L'époque quaternaire commence, ailleurs, par la

(1) Le confluent de l'Atbara et du Nil marque le point le plus au nord d'un apport d'eau au Nil ; il n'a plus ensuite aucun affluent, et, de ce point jusqu'au Caire, la moyenne annuelle des précipitations est souvent, au pluviomètre, égale à 0.

(2) Aristote *Météor.* I, 14 31 : « Il est établi que le Nil n'a pas toujours coulé. »

(3) A l'heure actuelle, on ne croit pas que l'homme occupait alors cette région de la terre.

(4) Birot et Dresch, o. c. II, p. 241.

(5) Cf. R. Weill, Rev. Eg. (1946), graphique p. 179 ; pour lui, à la fin du pliocène, la mer avait un niveau de + 60 à + 65 m ; elle était à la hauteur du Mokattam.

(6) Tout ce qui suit est tiré des ouvrages suivants : J. de Morgan, *La Préhistoire Orientale*, 1925, t. II, p. l'Égypte ; — Vignard, *Le paléolithique en Égypte*, Mél. Maspero t. I, p. 165-175 ; — Huzayyin, *Beginnings of egyptian civilization*, BSGE XX (1939-1942), p. 259-260 ; — Massoulard, *Préhistoire et protohistoire d'Égypte*, 1949, passim ; — H. Alimen, *Préhistoire de l'Afrique*, 1955, bibliographie p. 158-160.

dernière période glaciaire[1] ; mais en Égypte, il n'y eut pas de glaciers, seulement une période de froid sec pendant laquelle s'installe peu à peu, pour des raisons mal connues, le régime désertique.

L'existence de l'homme, sur les bords du Nil, a laissé des traces dans les alluvions de l'époque paléolithique[2] ; aussi semble-t-il assuré que l'homme fut témoin de la formation du rythme actuel du fleuve égyptien, ce qui est très important pour l'histoire du culte de la crue.

Le Nil était, au début de l'époque quaternaire, un large fleuve, dont l'embouchure se situait à la pointe du Delta actuel, c'est-à-dire à peu près à l'emplacement du Caire ; il recouvrait alors toute la vallée et ses berges étaient à plus de 10 kms du fleuve actuel, en certains endroits. Il était alimenté non seulement par les pluies équatoriales, mais par celles qui ruisselaient dans les cours d'eau des montagnes qui bordent la Mer Rouge, ces ouadi dont les lits sont totalement desséchés de nos jours. Le phénomène de l'oscillation annuelle du fleuve n'existait pas encore tel qu'il est maintenant ; la variation saisonnière s'est établie au fur et à mesure que se produisait l'assèchement du climat du nord de l'Afrique et que le Nil, rétrécissant et creusant son lit, s'appauvrit pendant les saisons sèches ; le cours du fleuve, dans la vallée égyptienne, prit progressivement son aspect actuel : pendant le moustérien, les terrasses de l'altitude de 0 à 3 m., émergèrent ; une dépression parallèle à la vallée, le Bahr-bila-Ma, contenait encore des eaux presque dormantes qui s'asséchèrent lentement, de même que le lac qui occupait la dépression du Fayoum ; le Gebel Silsileh retenait une nappe d'eau qui s'étendait au sud jusqu'à Assouan ; il se rompit[3]. Le Delta fut comblé progressivement par les matériaux limoneux que les précipitations d'Abyssinie, beaucoup plus fortes qu'aujourd'hui[4] faisaient descendre dans le fleuve. Pendant

(1) L'époque glaciaire de Mindel se situe (Baudouin, *La préhistoire par les étoiles*, 1926) entre 21.500 et 13.500 av. ; elle coïnciderait avec le moment où l'axe de la terre s'est incliné sur l'écliptique de sa plus grande inclinaison possible (35° 27') au solstice d'hiver précessionnel, avec centre de précession à l'ouest.

(2) Un coup de poing acheuléen ; ce détail m'a été communiqué oralement par M. Debono, chargé des fouilles préhistoriques en Égypte.

(3) Le souvenir de la rupture du barrage rocheux du Gebel Silsileh demeure dans ces lignes de Diodore de Sicile (1er av.) : ...« On rapporte que, vers le temps de l'année où l'astre de Sirius commence à se lever, le fleuve, renversant dans sa fureur toutes les barrières, inonda la plus grande partie de l'Égypte... » (I, 19), qui date cette époque d'environ 10.000 ans avant Alexandre le Grand, ce qui fait 12.300 avant nos jours ; d'autres, dit Diodore, parlent de 23.000 ans (I, 23).

(4) Vers 5.000-4.000 av., il pleuvait encore beaucoup plus que de nos jours ; cf. le c/r. par E. Della Santa, (Chr. Eg. 58 (1954) p. 254) de : Arkell, *Shaheinab* Oxf. Univ. Press 1953.

l'aurignacien, le Nil avait encore un lit très large, occupant la plaine actuelle d'inondation, recouvrant en somme la surface des terres cultivées aujourd'hui; c'est pendant les périodes suivantes du paléolithique, le tardenoisien et le sébilien, que s'organisa le régime actuel du fleuve (peut-être vers 10 000 av.); on sait en effet, par les fouilles préhistoriques d'El Omari, que vers 5 000 av. les berges du Nil, peu au sud du Caire, se trouvaient à 1 km. des rives actuelles.

Si l'on ignore encore les causes de la rareté progressive des pluies dans la partie septentrionale de l'Afrique[1], on connaît un peu mieux la cause de la crue annuelle du Nil et son mécanisme.

II. Mécanisme de la crue du Nil

On étudiera brièvement ici les facteurs du régime du Nil, puis le phénomène lui-même, dans ses manifestations.

Les facteurs du régime du Nil:

a) Le relief du sol.

Le profil en long du Nil est analogue à celui de tous les fleuves : parabolique avec concavité tournée vers le haut et branche inférieure presque horizontale ; sa partie accidentée s'étend de sa source au Lac Nô ; sa partie horizontale est particulièrement étendue, et la pente en est très faible : 15 cm./km. de Khartoum à Assouan[2], 7 cm./km. d'Assouan au Caire. Ce qu'il y a d'original ici, c'est que la forme de ce profil en long est due à des circonstances particulières : terrasses marines émergées successivement dans lesquelles le fleuve a creusé un lit récent au fond très lisse ; proportion énorme du parcours à très faible pente, alors qu'il s'agit d'un fleuve de formation récente, du début de l'époque quaternaire.

L'importance de la partie plate, dans le profil en long du Nil,

(1) Sur ce sujet, cf. G. W. Murray, *Dessication in Egypt* BSGE XXIII (1949), p. 29-34 ; les climatologues relient le fait de la raréfaction des pluies à la distribution des pressions autour de la terre ; c'est un fait général plus marqué en Afrique du Nord qu'en Afrique du Sud ; le changement de régime des pluies au cours des âges préhistoriques était peut-être lié à une modification hypothétique du mouvement de la terre (théorie de Ehrard). Je dois ces précisions ainsi que de nombreuses autres à l'amabilité de Madame Bourgade.

(2) Berlan, *Le bassin du Nil*, 1954, p. 22-23. Le profil en long du Nil est impossible à représenter sans anamorphose. Cf. c-d. p. 11, n. 7.

donne à la crue un caractère particulièrement majestueux ; la vitesse de propagation d'une crue est proportionnée à la rapidité de la pente ; ici, la pente étant très faible (0,007 %), la crue progresse avec lenteur ; et, lorsqu'elle a cessé, l'écoulement très faible donne au fleuve, à certains jours de février, l'aspect d'un lac paisible reflétant le ciel toujours bleu.

Cette apparence sereine du fleuve en crue, est due aussi au profil en travers du Nil ; il a un champ d'inondation énorme[1], de sorte que le débit maximum de la crue s'en trouve aplati de l'amont à l'aval, et la propagation est plus lente ; la régularité de son régime fait qu'il n'a pas de lit moyen ; il n'a que deux lits : le lit mineur, et le lit majeur qui se confond avec l'étendue de la vallée elle-même ; le Nil a gardé pour lit majeur ce qui était, pendant le paléolithique, son lit moyen ; son lit mineur, d'une formation très complexe, fut alternativement remblayé, puis évidé[2] ; depuis les débuts de l'époque historique, il est remblayé régulièrement, mais moins vite que son lit majeur[3].

b) La fonte des neiges.

La fonte des neiges, à laquelle certains géographes de l'antiquité[4] attribuèrent la crue du Nil, ne joue aucun rôle. On ne connaît pas bien le lieu de l'optimum pluvial dans les monts d'Éthiopie ; on le situe aux environs de 3.500 m. d'altitude. Au niveau de l'Équateur, le coefficient de nivosité ne varie guère d'une saison à l'autre ; seule, l'influence des vents chauds peut augmenter la fonte des neiges. Si la source du Nil, que l'on situe sur les pentes neigeuses du Rouenzori, à 3.000 m. d'altitude, est effectivement alimentée en partie par la fonte des neiges par écrasement, c'est dans une proportion très faible, qui ne joue aucun rôle dans la formation de la crue, la température étant sensiblement constante, et il en est de même pour l'alimentation des affluents du Nil.

c) La nature du sol.

La nature du sol non plus n'a guère d'influence sur la crue du Nil, car le rôle absorbant des terrains perméables de la vallée du

(1) La largeur du champ d'inondation est de 20 kms env. au niveau des Pyramides de Gizeh, et de plus de 200 kms dans le nord du Delta.

(2) Cf. Birot et Dresch (o. c. p. 11, n. 5) II, p. 242.

(3) Remblaiement du lit majeur : 30 cm/siècle ; du lit mineur actuel : 16 cm/siècle ; pendant l'époque historique : 9 cm/siècle (Birot et Dresch o. c. p. 243, 278).

(4) Cf. plus loin, p. 161-169.

Nil est très peu de chose par rapport à l'intensité des pluies qui sont la cause principale de la crue. Le rôle des nappes souterraines dans l'amortissement des irrégularités pluviales est encore mal connu ; on sait qu'une nappe phréatique existe dans la vallée du Nil ; elle est alimentée en partie par des infiltrations venant du fleuve et aussi par les déversements latéraux du fleuve en crue[1] ; elle restitue de l'eau pendant la période d'étiage, de février à mai[2], par drainage naturel en surface ; elle se trouve alors à 4 ou 5 m. sous le sol ; l'infiltration de ces eaux sous la terre représente 14,5 % du débit du Nil[3].

d) Les facteurs météorologiques.

Le cours du Nil réunit dans sa longueur (le 1/6 du tour de la Terre) les deux types de régimes les plus opposés au point de vue de leur total pluviométrique annuel : sur la partie nord de son cours, la moyenne des pluies est voisine de 0[4], et dans le secteur sud, sur le plateau éthiopien, se trouve une zone d'intenses précipitations : de 75 à plus de 150 cm.[5]. Pour tout le bassin du Nil, la lame d'eau moyenne est de 82 cm.[6]. Malgré cette dualité bien marquée, la simplicité du régime du fleuve montre la prépondérance écrasante d'un seul mode d'alimentation, la pluie ; elle est en somme l'unique facteur de la crue[7]. Mais la date des précipitations, les causes de leur intensité, méritent quelques mots d'explication.

Apparemment, le Nil égyptien présente un régime tropical simple par son fort écart entre ses hautes et ses basses eaux, qui a donné le change dans l'antiquité et jusqu'à une date relativement récente, sur la complexité de son régime en amont. On ne mentionnera ici que les faits qui intéressent la crue, telle qu'elle apparaissait, de l'antiquité jusqu'en 1837, date à laquelle l'édification des barrages a changé son aspect et son déroulement ; telle qu'elle était et est encore, de la cinquième cataracte à la Méditerranée, elle

(1) Birot et Dresch (o. c., p. 11, n. 5) II, p. 269.

(2) Audebeau, *Les eaux souterraines du Nil*, Ann. Ponts et Chaussées II (1931), p. 99-160 ; cette réserve peut atteindre 5 milliards m³ lors de la crue, au-dessus du niveau lié à l'étiage extrême du fleuve (Pardé, *Cours de potamologie*, p. 181).

(3) Birot (o. c., p. 11, n. 5), p. 278.

(4) En Nubie : 0 ; au Caire, 5 cm ; sur la côte méditerranéenne : 5 à 25 cm.

(5) M. B. Hefny BSGE XXVI (1953), p. 183-192, *Two climatic maps of the Nile basin and vicinily;* cet auteur souligne l'irrégularité de l'emplacement actuel des pluviomètres et, en conséquence, l'insuffisance des renseignements.

(6) Pardé, *Fl. et Riv.*, p. 26.

(7) Pardé (o. c. n. 6), p. 112, classe le Nil parmi les fleuves « uniquement alimentés par la pluie ».

résulte de crues successives ; elle ne se réalise en fait que par étapes dans l'espace et dans le temps ; elle ne se manifeste dans son unité que sur moins de la moitié du cours du fleuve, sur les 2.730 kms qui séparent le dernier confluent (celui du Nil et de l'Atbara) de son embouchure sur la Méditerranée[1]. Ce secteur fut connu tout entier du peuple égyptien dans l'antiquité pharaonique.

Le Nil naît, en Urundi (territoire du Tanganyika)[2] et descend de lac en lac (lacs Victoria, Édouard, Albert) qui servent de bassins régulateurs en grossissant lors de la saison des pluies, de sorte que, au sortir du Lac Albert, le débit du Nil (appelé alors Nil Blanc sur un millier de kms environ) est sensiblement le même tout le long de l'année[3]. A partir de Mongalla (Soudan), il s'étale, serpente, stagne dans des marécages où des masses végétales obstruent les courants et en varient perpétuellement le cours (Bahr-el-Gebel) ; il est alors rejoint par le Bahr-el-Ghazal (affluent occidental) dans cette zone marécageuse qu'on appelle le Sedd ou Lac Nô ; le Nil

Graphique I

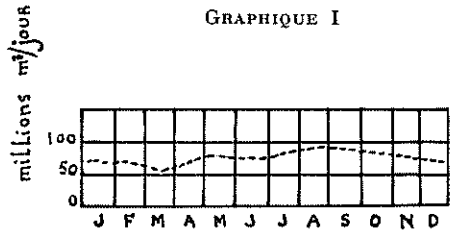

Débit du lac Albert et affluents à Mongalla.

Graphique II

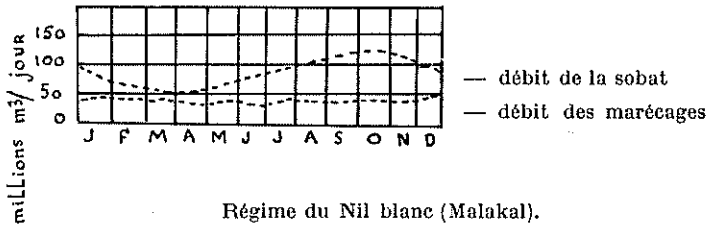

Régime du Nil blanc (Malakal).

(1) Damiette, le point le plus au nord de l'Égypte, sert de point final à son cours.

(2) Quelle est la source du Nil ? si on en décide selon la rivière qui a le plus gros débit, c'est le Niavarongo ; selon la rivière la plus longue, — critère généralement admis —, c'est le Rouvouvou (Hurst, *The Nile*, p. 163, n. 19). Sur ce sujet, cf. Ventre *Les Égyptiens connaissaient-ils la source de leur fleuve?*, BIE I (1894), p. 21.

(3) Voir graphique I. Le rapport des moyennes mensuelles extrêmes du Nil au sortir du Lac Albert est 1, 25 (Pardé, *Fl. et Riv.* p. 127).

est à cet endroit long de 2.840 kms ; là encore l'écart entre ses moyennes mensuelles extrêmes est relativement peu important[1]. Il reçoit alors des affluents dont les propres crues sont les composantes de la crue du Nil.

La *Sobat* est un affluent oriental, alimenté par les pluies qui tombent sur les massifs éthiopiens ; sa crue se produit de mai à novembre ; son maximum en octobre-novembre contribue à prolonger l'importance de la crue du Nil et à ralentir la décrue.

Au moment où le *Nil Bleu*[2], affluent oriental, entre en crue, la violence de son courant est telle qu'elle refoule les eaux du Nil auquel il se réunit à Khartoum (Soudan). Alors qu'à l'étiage, il fournissait 17 % des eaux du Nil, il en fournit, au moment de ses plus hautes eaux (août-septembre), 68 %[3]. Son débit est de 5.800 m³ sec. en août-septembre et de 100 m³ à l'étiage (avril), de sorte que le rapport des moyennes mensuelles extrêmes est particulièrement élevé : 58.

L'*Albara*, venu du sud-est, a le même régime que les affluents précédents, mais plus accusé encore ; sa crue commence tôt ; il fournit jusqu'à 22 % des eaux du Nil en août, puis son débit fléchit brusquement en septembre et cesse en novembre[4].

Ce sont donc les affluents orientaux du Nil qui fournissent le flot abondant de la crue ; les périodes d'abondance de tous les trois ont pour cause les pluies éthiopiennes ; mais elles ont leur maximum à des moments différents. Plus chaque affluent est proche de l'équateur, plus la date de ses hautes eaux tend à être tardive et à se placer vers le début de l'automne. L'Atbara, le plus septentrional des affluents tropicaux du Nil, culmine en août ; sur le bas Nil Bleu, septembre détient un léger avantage ; sur le Sobat, plus au Sud, le maximum apparaît en octobre-novembre. Car le maximum pluvial suit le déplacement apparent du soleil ; le rideau des pluies s'avance vers le Nord jusqu'au 18e degré de latitude en été et rétrograde dès l'automne vers le Sud[5]. Les précipitations

(1) Voir graphique II. Rapport des moyennes mensuelles extrême : 1, 66.

(2) En arabe Bahr-el-Azrak ; *Azrak* signifie « bleu », ou simplement « sombre », « foncé » ; le nom qui dans l'antiquité a été donné parfois au Nil, (en grec μέλας) a la même signification et fait également allusion à la couleur des eaux de la crue.

(3) Hurst (o. c. c-d. p. 17, n. 2), p. 242.

(4) Pardé *Cours de potam.*, p. 137.

(5) Lorsque le soleil est dans l'hémisphère Sud (de septembre à mars), ses rayons étant obliques, le réchauffement de l'air et l'évaporation ne sont pas suffisants pour provoquer des pluies et c'est la saison sèche. De mars à juin, le soleil franchit l'équateur en passant au zénith : d'où la première saison pluvieuse ; puis, le soleil étant presque au-dessus du tropique, ses rayons sont de nouveau obliques ; il y a alors une petite saison sèche jusqu'à la fin de juillet. Le soleil retourne ensuite vers le Sud (août-

Graphique III

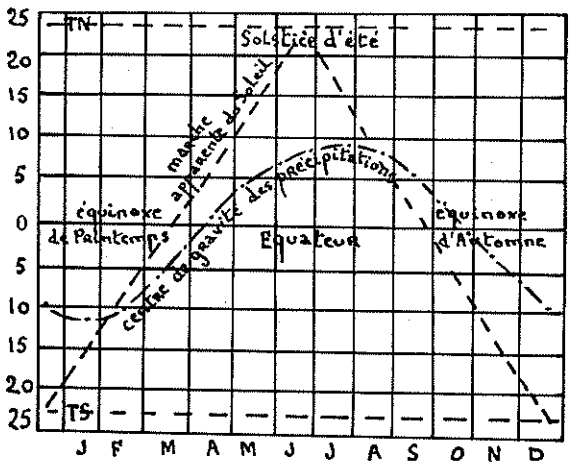

Marche apparente du soleil et précipitations en Afrique intertropicale.

sont donc surtout importantes entre les mois de juin à septembre. Elles sont aussi concentrées en un espace donné : monts et plateaux éthiopiens font barrage et condensent toute l'humidité apportée par les vents ; ceux-ci sont régis, pense-t-on maintenant, par des mécanismes thermiques et dynamiques dans la zone tempérée, qui règlent le rythme des vents dans l'ensemble du globe[1]. La course des alisés (sud-est) s'infléchit vers le nord-est[2] ; ils apportent l'humidité née de l'évaporation qui se produit sur l'Océan Atlantique équatorial ; en même temps, les vents nés sur l'Océan Indien, se dirigeant eux aussi vers le nord affrontent, sur les Monts d'Éthiopie, à 4.000 m. d'altitude, les courants plus frais venus du sud-ouest ; ainsi des masses à des températures différentes se trouvant en Abyssinie, donnent naissance à des instabilités[3], d'où les pluies torrentielles d'été qui causent l'inondation du Nil[4].

septembre), produisant une seconde saison pluvieuse. Ces phénomènes combinés avec les effets de la pression atmosphérique et de grands courants de vents sur les Monts d'Éthiopie, expliquent les crues sucessives des affluents du Nil. Cf. Berlan, (o. c. c-d. p. 14, n. 2), p. 6. Voir ci-contre graphique III.

(1) Opinion des climatologues norvégiens et français, Rossby surtout. Les actuelles explorations faites par les satellites artificiels apporteront de nouvelles connaissances sur ce point.

(2) Voir graphique IV (Cf. Berlan, (o. c. c-d. p. 14, n. 2), p. 5.

(3) Cf. Elfandy, *The rains that lead to the Nile flood*, BSGE (1953) p. 93.

(4) Cf. Hurst (o. c. p. 17, n. 2), fig. 10 ; Stricker, *De overstroming van de Nijl*, carte. Voir le graphique de Pietsch complété par les dates des maxima et le chiffre des rapports des moyennes mensuelles extrêmes : graphique V.

GRAPHIQUE IV

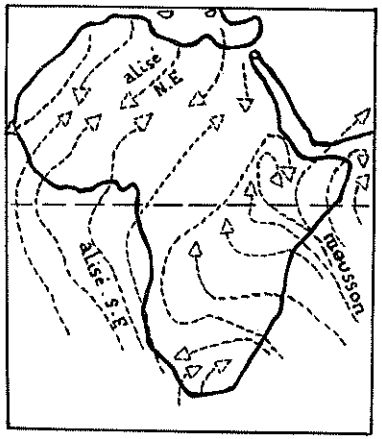

Berlan *o. c.* p. 5.
Courants atmosphériques en Juillet
(d'après Brooks et Minlees).

Évaporation

Le Nil ainsi alimenté parcourt un désert immense avant d'arriver en Égypte, et c'est la cause d'une autre originalité du fleuve qui s'ajoute à celles que nous avons déjà rencontrées : alors que le débit des fleuves tropicaux ne cesse de croître de l'amont vers l'aval, le Nil présente une courbe légèrement parabolique après avoir reçu les pluies équatoriales ; grossi du Nil Bleu, il roule 9.000 m³/sec. en hautes eaux ; mais lorsqu'il a traversé la distance désertique qui sépare le dernier confluent de son embouchure, il a perdu 10 % de son volume par évaporation[1].

III. DESCRIPTION DE LA CRUE[2]

La description de la crue du Nil, telle qu'elle était avant l'intervention des travaux de l'homme aux XIX^e^ et XX^e^ siècles, devient archéologique, ainsi que l'étude géographique du phénomène, si l'on pense qu'à l'heure actuelle, la crue est modifiée depuis la

(1) La moyenne annuelle d'évaporation est égale à une chute d'eau de 2 millimètres à 2 mm. 5/jour en Haute-Égypte (BIROT et DRESCH (o. c. c-d. p. 11, n. 5) II, p. 278).

(2) Des descriptions de la crue, les meilleures par leur simplicité et leur clarté, sont celles de : GIRARD *(Description de l'Égypte) Observations sur la vallée du Nil*, X, p. 33 ; — BIROT et DRESCH (o. c., n. 1) II, p. 277.

GRAPHIQUE V

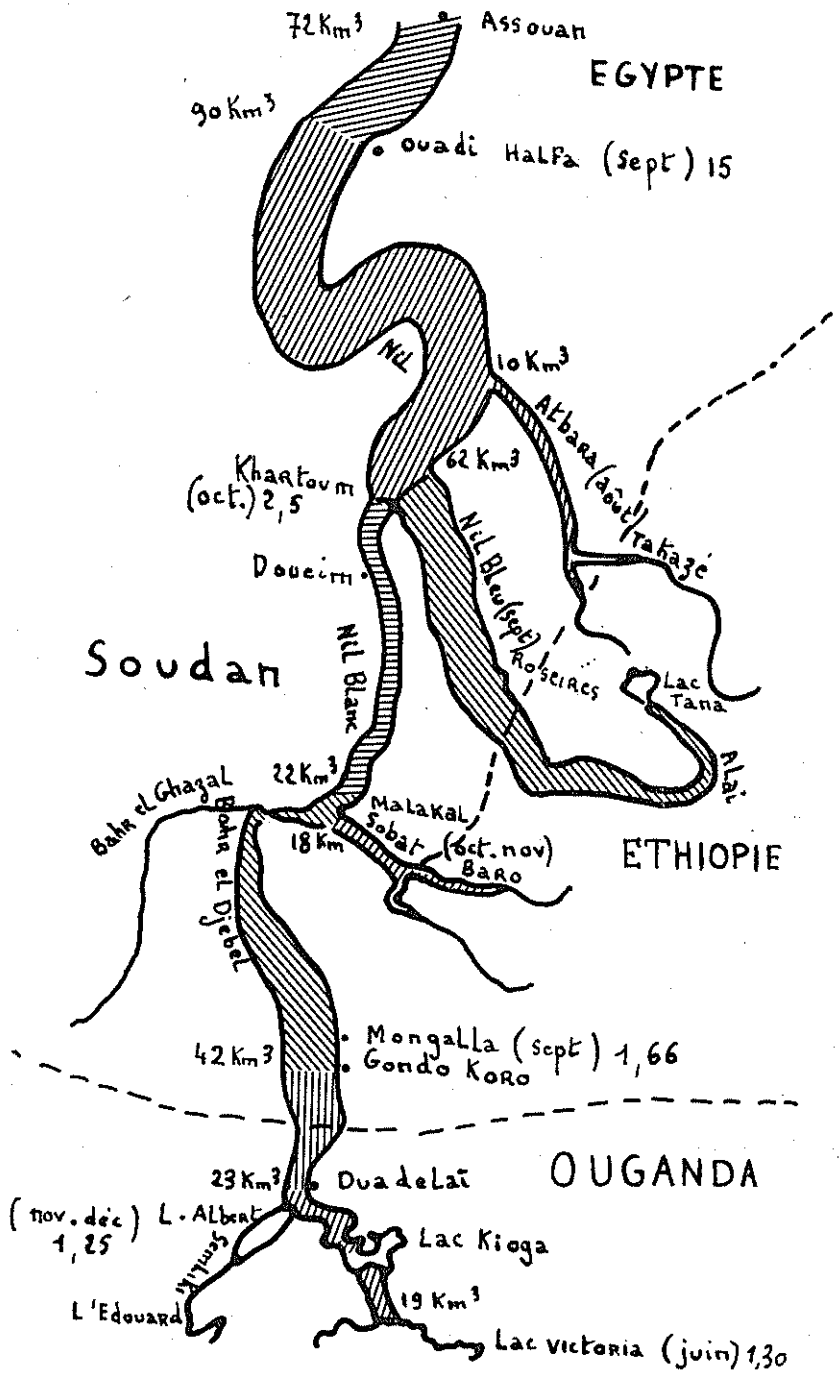

Carte des débits du Nil de PIETSCH prise dans *Géographie Générale*, ALLIX 1937, p. 98.

deuxième cataracte[1] et bientôt, sera modifiée bien au-delà, lorsque le barrage Saad-el-Ali retiendra au sud d'Assouan 120 milliards de m³ d'eau.

Pour donner une idée de la crue du Nil telle qu'elle était à l'époque gréco-romaine qui fait l'objet de ce travail, on décrira une crue moyenne ; ses caractéristiques seront schématiques, car, dans la

GRAPHIQUE VI

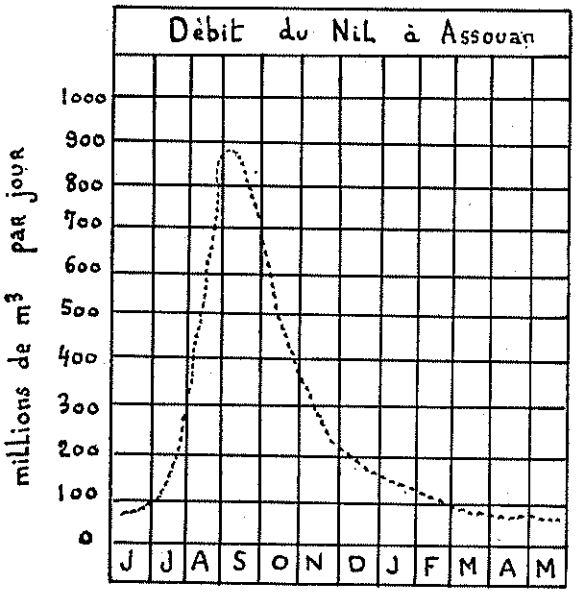

réalité, le rythme pourtant si régulier du fleuve offre des irrégularités nombreuses.

La crue, on l'a vu, s'élabore à Khartoum (confluent du Nil Bleu et du Nil Blanc) et est définitivement constituée à Berber (confluent du Nil et de l'Atbara). Elle a déjà parcouru 1.600 kms lorsqu'elle parvient en Égypte ; on prendra pour points de repère sur le territoire égyptien ceux-là même que les Anciens avaient choisis : la première cataracte qui fut, la plupart du temps au cours de l'histoire, la limite méridionale de l'Égypte, aujourd'hui Assouan[2],

(1) Les bateliers que j'ai interrogés lors de mon voyage à la seconde cataracte (décembre 1953), m'ont indiqué une variation de hauteur de 2 à 4 mètres à Ouadi-Halfa comme conséquence, au moment de la crue, de l'existence du barrage d'Assouan actuel.

(2) Voir graphique VI.

jadis Syène, et l'île d'Éléphantine ; la pointe du Delta où se trouve aujourd'hui le Caire, et jadis, à 30 kms plus au sud, Memphis ; le Delta, en un point tel que l'antique Saïs, par exemple.

TABLEAU D'UNE CRUE MOYENNE

Lieux d'observation									
	km 0 I cataracte Assouan (Syène, Eléphantine)			km 910 Le Caire (Memphis)			km 1100 Delta (Saïs)		
	Date	H [b]	V [a]	Date	H	V	Date	H	V
Étiage	fin mai	0 m	1	10 juin	0 m	1	15 juin	0 m	1
Montée	20 juin	6 m	2	déb. juil.	4 m	2	10 juil.	2,5 m	2
Débordement	15 juil.	9 m	4	20 juil.	6 m	4	22 juil.	3,5 m	4
Maximum ..	28-30 août	11 m	15	5-10 sept.	7,5 m.	15	7-10 sept.	4 m	15
	lame d'eau	2 m		lame d'eau	1,5 m.		lame d'eau	1 à 0, 5 m	
Décrue	fin sept. début oct. retrait dans le lit mineur :								
	nov.	9 m							
	janv.	5 m							

N. B. — *a)* V = Le volume à l'étiage est pris pour unité ; 1 = 45 millions m³/jour.

b) Les chiffres utilisés sont donnés d'après Barois, *Irrig.*, pour les hauteurs : ils coïncident avec les hauteurs données par les documents de l'antiquité dont l'unité de mesure était la coudée nilométrique de 0,525 m.

c) La lame d'eau est la hauteur de la couche d'eau sur la terre des champs.

L'*étiage* a lieu ordinairement à la fin de mai à Assouan, au début de juin au Caire ; le Nil débite alors 45 millions de m³ par jour ; le Nil Blanc fournit 83 % des eaux, le Nil Bleu 17 % ; les eaux portent en dissolution des sels minéraux auxquels le Nil Blanc doit sa couleur et son nom ; la hauteur du fleuve à l'échelle d'Assouan au XIXe est de 1 m. ; sa vitesse, de 1,5 à 2 km./heure.

Vers la fin de mai à Assouan (vers le 20 juin au Caire), le Nil commence à *monter ;* les eaux du Nil Blanc, alors chargées d'algues vertes arrachées au Sedd[1], arrivent les premières ; son débit double fin juin.

Vers le 10 juillet à Assouan, il quadruple ; la hauteur d'eau à l'échelle est de 4 m. ; la vitesse de propagation s'*accélère* et peut atteindre 10 km./heure ; les flots torrentueux et forts de la crue

(1) Cf. B. SCHNEPP, *Recherches physiques et microscopiques sur la coloration verte des eaux du Nil au commencement de la crue de ce fleuve*, BIE VI (1862), p. 37-42.

du Nil Bleu ont refoulé, à Khartoum, ceux du Nil Blanc ; ils fournissent 68 % de l'eau du fleuve, le Nil Bleu 10 % et l'Atbara 22 %. L'Égypte reçoit des eaux rouges : elles ont arraché aux monts éthiopiens une terre faite de la décomposition de roches volcaniques (granit et gneiss surtout) qu'elles entraînent et déposent sur tout leur passage. Le fleuve commence à sortir de ses rives vers le 20 juillet et se répand dans la campagne égyptienne.

Mi-août, il atteint à Assouan la période des *hautes eaux* (fin août au Caire) ; la lame d'eau dans la vallée offre une épaisseur moyenne de 1,25 à 1,50 m. ; dans le Delta, seulement de 0,50 à 1 m. à cause de l'énorme étalement des eaux. Seules émergent les digues et les hauteurs sur lesquelles sont situés villes et villages. Les hautes eaux sont formées par les maxima successifs de l'Atbara (août), du Nil Bleu (début septembre) ; la conjonction de ces maxima due au retard ou à l'avance de l'un d'eux, peut produire une crue plus forte à un moment donné, et celui de la Sobat (octobre) peut prolonger considérablement les hautes eaux.

Le *maximum* de la crue en Égypte a lieu d'ordinaire fin août à Assouan (le 28-30), début septembre au Caire (5-10 sept.) ; la vitesse des eaux est déjà amortie ; le Nil débite environ 15 fois plus (712 millions m³/jour) qu'à l'étiage[1] ; la hauteur, à l'échelle d'Assouan est de 9 m. ; au Caire, les 2/3 de celle de la première cataracte, et dans le Delta, le 1/3.

Après que les hautes eaux sont demeurées stationnaires une dizaine de jours, la *décrue* commence ; d'ailleurs, l'écoulement du Nil, à partir de ce moment et jusqu'à la montée de la crue l'année suivante, n'est qu'une longue décrue ; on distingue : — l'abaissement rapide des premiers jours (fin sept.-début. oct.) dû au fléchissement du débit de l'Atbara ; — le temps où le fleuve rentre dans son lit mineur, retardé jusqu'en novembre par l'apport de la Sobat ; — et le cours que, dans les mois suivants, on serait tenté d'appeler le cours normal du Nil. Le niveau des eaux ne cesse de diminuer jusqu'à l'étiage, mais divers facteurs ralentissent cette diminution ; d'octobre à janvier, ce sont les déversements des lacs régulateurs (Lacs Albert et Victoria) ; de février à avril les retours des propres eaux d'infiltration du Nil. En janvier, à l'échelle d'Assouan, on mesure encore 5 m. d'eau ; le niveau baisse, de cette date à juin d'environ 1 m. par mois.

Grâce à la lenteur d'évolution de la décrue, le Nil dépose du limon en abondance[2] sur le sol de la vallée ; les sables les plus lourds

(1) A une crue faible correspond généralement un étiage faible ; mais à une crue forte ne correspond pas toujours un étiage fort (Barois, *Irrig.* p. 31).

(2) Quantité de limon en suspension : à l'étiage, 16 gr./m³ ; en crue, presque 2000 gr./m³ (cf. Hurst, (o. c., c-d. p. 17, n. 2 (fig. 24) ; — Birot, o. c. II, p. 279).

forment des îles dans le lit du fleuve ; les argiles plus légères se déposent sur les bords : c'est le limon de couleur presque noire, qui, lorsqu'il est sec, se pulvérise en poussière extrêmement fine[1] ; il ne contient pas d'azote en proportion très forte et n'est pas, par lui-même, particulièrement fertile[2]. Au cours des millénaires, le fleuve a formé le sol même du Delta[3] qu'il fait avancer insensiblement dans la mer. La hauteur du dépôt est de 1 mm. par an, c'est-à-dire de plus de 2,5 m. depuis l'époque pharaonique ; ainsi, bien que le lit du Nil ait l'air stable, il évolue d'une façon qui nous est rendue particulièrement perceptible par les monuments qui, par le niveau de leurs fondations, nous font connaître la hauteur des plans d'eau d'autrefois.

Lors de la décrue, le sol alluvial se dessèche et le crevassement qui se produit alors joue un grand rôle pour l'aération et le dessèchement de la terre[4] ; les sels minéraux[5] que contient l'eau du Nil à l'étiage en forte proportion, sont entraînés au moment de la décrue, si le sol est crevassé ; mais, dans le cas contraire, ils sont déposés à la surface des terres, les rendant improductives.

La fertilité du sol ne vient donc pas de la nature du limon, mais de la conjonction de plusieurs facteurs : l'aération naturelle du sol par le crevassement au moment de l'étiage du fleuve ; la bonne pénétration de l'eau grâce à ces crevasses, lors de la montée de la crue ; l'action incessante du soleil dont la chaleur n'est nuisible que lorsqu'elle se joint à la sécheresse.

IV. Prévision de la crue

La science moderne a tenté de trouver les moyens de prévoir les données de la crue, par l'étude des observations historiques et géographiques.

Les observations dans le passé sont abondantes et assez bien faites pour deux périodes : l'une s'étend de 622 à 1522 ap.[6], l'autre

(1) Total annuel du dépôt : 100 millions de tonnes, dont 68 % en août-sept. Proportion de sables : 30 % ; limon et argiles : 70 %.

(2) Gay-Lussac, *Du sol égyptien*, BIE VI (1885), p. 210 sqq. ; — Pellet et Roche, *Composition du sol égyptien*, BIE I (1907), p. 93 sqq.

(3) Cf. Xilinas, *le Nil, son limon et la terre égyptienne*, Le Caire, 1936, p. 6 : « Les campagnes égyptiennes sont filles des plateaux abyssins ». Cf. c-d. p. 123 sqq.

(4) La dessication du sol en juillet abaisse jusqu'à 3 % l'humidité du sol à 1 mètre ; la surface des crevassements peut atteindre 35 % de la surface du sol.

(5) Proportion de sels en dissolution : 37 gr./m³ à l'étiage (avril-juin).

(6) Popper, *The Cairo Nilometer*, 1951, p. 156-210 ; l'auteur établit toutes sortes de statistiques sur les maxima et les minima, sans avoir pu en tirer aucune conclusion.

de 1869 à nos jours[1]. Or, on n'a pu établir aucune règle de périodicité, ni trouver aucune indication d'une régularité dans la variation des crues faibles et des crues fortes, qui permît de prévoir la hauteur de la crue, la variation de périodicité étant de 2 à 240 ans.

Les observations géographiques ont attiré l'attention sur les phénomènes cosmiques : certains auteurs ont cru pouvoir relier des alternances de séries d'années humides ou sèches aux variations de taches solaires[2] ; mais d'autres considèrent les relations entre les crues fortes et les taches solaires étendues comme de pures coïncidences[3].

En cherchant à attribuer à des phénomènes météorologiques les variations d'amplitude de la crue, on a émis l'hypothèse que des rapports existeraient entre le débordement du Nil et la circulation de l'air dans le monde entier[4] ; des recherches ont été faites, basées sur des rapprochements entre la crue du Nil et la température à Dutch Harbour (Alaska), la température à Samoa (Pacifique) et la pression à Port-Darwin (Australie). Lorsque les températures et pressions sont élevées dans les mois qui précèdent l'inondation du Nil, celle-ci est faible ; ce rapport pourrait se mettre en équation[5] ; cependant les résultats des calculs ne rendent compte que pour 40 % ou 50 % de l'importance de l'inondation. Il faut tenir compte de l'incidence de trop de phénomènes complexes et on n'a pas pu arriver jusqu'à présent à prévoir les données de l'inondation.

On se contente de faire connaître à Assouan et au Caire, le volume des eaux observé à Khartoum, par les moyens les plus directs : on devance ainsi l'arrivée des eaux de quelques jours.

(1) Hurst (o. c., p. 17, n. 2), p. 260-261.

(2) Bruckner conclut à une périodicité de 35 ans : 20 années sèches et 15 humides (Pardé, *Fl. et riv.*, p. 27).

(3) Cf. Hurst (o. c.), p. 263-268 ; — Birot (o. c., p. 11, n. 5), II, p. 278, résume les résultats de Frolow.

(4) Cf. Mahmoud El Falaki, *Sur la possibilité de prévoir les hauteurs de la crue du Nil*, BSRGE II (1885), p. 237-330, qui, le premier, avait remarqué les rapports entre crues et pressions atmosphériques mesurées au Caire.

(5) E. W. Bliss, *Nile flood and world weather*, Memoirs of the Royal Meteorological Society I, n° 5.

PREMIÈRE PARTIE

LES DESCRIPTIONS DE LA CRUE ET SES EFFETS

DESCRIPTION DE LA CRUE DU NIL

Son exactitude

Si les habitants des bords de la Méditerranée furent frappés surtout par la singularité du Nil qui avait ses hautes eaux au moment où les autres cours d'eau étaient à l'étiage, les Égyptiens, eux, furent particulièrement sensibles à l'exactitude de la crue du Nil. Tandis que les fleuves connus du monde antique ont le plus souvent des crues subites dont la date et l'importance varient dans une même saison, le Nil, lui, grossit régulièrement à date fixe. Ses caractères propres : éloignement considérable des points de chute des pluies, largeur du lit majeur, longueur du fleuve, modicité extrême de la vitesse de propagation de la crue à ses débuts, sont autant de facteurs qui amortissent les irrégularités d'une crue et en favorisent l'exactitude.

Les textes hiéroglyphiques rappellent fréquemment que le Nil « vient en son temps », « en sa saison »[1] ; l'expression égyptienne se retrouve parfois dans les textes grecs, voire latins, de l'époque tardive[2]. Les conquérants grecs ont bien été sensibles à la régularité de la crue, « l'eau annuelle » selon l'expression de Callimaque[3], mais il semble que l'exactitude du Nil n'a été remarquée que plus tard sous l'influence de la précision scientifique des Alexandrins ; on dit alors que le fleuve se conduit de la « façon la plus exacte »[4], il vient au « moment fixé »[5]. Peu de textes grecs soulignent mieux que celui qui suit, la précision quasi mathématique du phénomène :

(1) Par exemple : Mariette, *Abydos* II, 10 = De Buck, *Hȝ py*, n° 29 ; « ... Que l'inondation vienne à vous dans sa saison. » — Lacau, *Textes religieux* XIX = De Buck, n° 35 : « Je (l'inondation) viens à mes heures, je retourne à ma saison. »

(2) Aristide de Smyrne, *Disc. Eg.* 20 : « Quand le temps (ὡραῖον ἦ) est venu, le Nil croît » ; — schol. Théoc. 114 a (éd. Teubner, p. 106) : ὡρισμένον χρόνον ; — Orose I, 2, 28 : *tempestivis auctus incrementis ;* — Soz., *Hist. eccl.* VII, 9, 20 : τοῦ καιροῦ.

(3) Ἐνιαυσιὸν ὕδωρ, *Eleg.* I, VII.

(4) Τεταγμένως, Héliod., *Eth.* IX, 9, 3 ; — μετριώτατα, Libanius, *Lettre* 1274, 2. L'adjectif ἀτρεκής « exact » sert à qualifier les eaux de la crue en août (Anth. Pal. IX, 384).

(5) Τάκτα, τάξις, Arist. Sm., o. c., 28 et 29.

« L'Égyptien s'assied dans l'attente (de la crue) et compte les jours, et le Nil ne se trompe pas ; mais c'est un fleuve qui observe son échéance et chronomètre ses eaux, un fleuve qui ne veut pas être accusé de retard[1]. »

Cette régularité de la venue de la crue fut à l'origine du mythe égyptien auquel fait allusion l'« ouverture des verrous » ou « des cavernes »[2] du fleuve par un dieu que l'on qualifie d'« intendant »[3], car le Nil est aussi précis dans ses comptes qu'un trésorier du Pharaon ou un sitologue de l'époque gréco-romaine.

L'exactitude de la date à laquelle le Nil commence à grossir serait aussi, pense-t-on, à l'origine de la division du temps en année et en saisons, pour les Égyptiens.

La crue, origine de l'année

L'origine du calendrier égyptien est toujours discutée. L'année égyptienne peut avoir été fondée sur le retour de la crue chaque année à l'époque préhistorique, entre 10.000 et 5.000 av. L'hiéroglyphe symbole de l'« année » en serait un témoignage : il signifie « rajeunissement[4] » et convient mieux au renouvellement de l'inondation et à ses effets sur la végétation qu'au retour d'une position astrale ; qu'on se rappelle d'autre part la fréquence de l'expression : « Le Nil se rajeunit » en parlant de la crue, dans les textes hiéroglyphiques et même grecs[5].

Si les habitants de la vallée fondèrent d'abord leur calendrier sur le retour annuel de l'inondation[6], ils l'ont ensuite lié à la

(1) Achille Tatius, *Erotlcon* IV, 12 (cf. E. Delage, *La géographie des Argonautiques*, p. 37 : « Achille Tatius a introduit dans la poésie les précisions techniques de la géographie scientifique des Alexandrins ») : κάθηται... τὸν ποταμὸν Αἰγύπτιος ἀναμένων καὶ ἀριθμῶν αὐτῷ τὰς ἡμέρας · καὶ ὁ Νεῖλος οὐ ψεύδεται, ἀλλ' ἔστι ποταμὸς μετὰ προθεσμίας τὸν χρόνον τηρῶν καὶ τὸ ὕδωρ μετρῶν, ποταμὸς ἀλῶναι μὴ θέλων ὑπερήμερος.

(2) Cf. c-d., p. 229.

(3) Ταμίας (δαίμων) : Philostr., *Imag.* I, 5 (cf. pour Zeus : Isoc., *Busiris* 13).

(4) Gardiner, *Eg. grammar*, M 4.

(5) Schol. Théoc. 114 a : « En débordant chaque année à une époque déterminée (le Nil) semble revenir dans la force de la jeunesse (νεάζειν). »

(6) Cf. R. W. Sloley, ASA (1948), p. 263 : « Il est difficile de conclure si c'est plutôt grâce aux observations faites sur Sirius que sur les crues du Nil, que les Égyptiens adoptèrent l'année de 365 jours. » Neugebauer, *The exact sciences in antiquity*, 1951, p. 82 : « (Le calendrier égyptien) n'a aucun rapport avec l'astronomie et a une origine purement agraire. »

position des astres[1] au moment où le fleuve commence à grossir.

Les travaux de Parker[2] aboutissent à la conclusion que les habitants de la vallée connurent une année lunaire (12 mois synodiques de 30 jours)[3], avant de compter par années solaires de 365 jours. Il est certain qu'il exista en Égypte une datation lunaire de l'arrivée de la crue, dont on a recueilli les tardifs témoignages plus loin[4] ; mais les traces de cette tradition ne permettent pas de conclure si la datation lunaire fut antérieure ou non au calendrier solaire.

Lorsque les Égyptiens connurent l'année solaire de 365 jours, ils repérèrent astronomiquement le moment où le Nil commençait à grossir : c'était à peu près le jour où la brillante étoile Sothis (*Sopet* en égyptien, *Sothis* en grec d'Égypte, *Seirios* en grec classique, *Sirius* en latin)[5] faisait son lever héliaque[6]. Ce matin-là fut considéré comme le premier jour de l'année[7], « uniquement par ce que Sothis est le héraut du Nil »[8] ; on attribuait à l'apparition de l'étoile une bonne influence sur le Nil[9] dont la crue était la manifestation de la force divine[10]. Le lien était purement religieux : il n'y avait qu'une simple coïncidence entre le lever héliaque de Sothis et le commencement de la crue[11].

Où le calendrier égyptien fut-il élaboré ? Les savants sont tous d'accord sur ce point : au 30e degré de latitude, c'est-à-dire à Memphis ou à Héliopolis[12] ; comme il fallait que ce fût en un lieu

(1) Le plus ancien texte grec sur ce sujet est celui-ci : « Les Égyptiens ... avaient les premiers de tous les hommes inventé l'année... en observant les astres, disaient les prêtres égyptiens », Hdte II, 4.

(2) Parker, *The calendars of ancient Egypt*, 1950.

(3) Le mois synodique est exactement de 29, 53 jours. Un rite rapporté par Diod., Sic. I, 97, garde le souvenir de cette division de l'année, en un lieu, Acanthopolis, que J. Yoyotte (o. c. plus loin, p. 285, n. 3) identifie avec Kafr Ammar.

(4) Cf. p. 234.

(5) Sirius est en réalité une étoile double de couleur blanc bleuâtre distante de la terre de 86 années/lumière environ, dont elle s'éloigne de sorte que, depuis le Ve millénaire av., elle a perdu à peu près 6 % de son éclat.

(6) Le lever héliaque d'une étoile est son apparition, après qu'elle a été invisible un certain temps, au-dessus de l'horizon à l'est, au lever du soleil. Sirius reste invisible 70 jours par an et se lève 8 degrés avant le soleil, en Égypte.

(7) Pour les Égyptiens, le jour partait de l'aurore et durait jusqu'à l'aurore suivante.

(8) Parker (o. c., c-d. n. 2), p. 32.

(9) Sur l'influence qu'on attribuait aux astres en Égypte, cf. Diod. Sic. I, 71 ; sur le caractère religieux des calendriers, cf. Cumont, *Les religions orientales*, p. 212.

(10) Cf. Dic. Civ. Ég., s. v., *Nil* 189 c.

(11) Neugebauer (o. c. p. 30, n. 6), p. 82 : « Le lever héliaque de Sothis ne tient son importance que de son voisinage avec la venue de la crue. »

(12) Le jour réel du lever de Sothis diffère d'un jour pardegré de latitude : il aurait pu varier de 8 jours depuis les rives de la Méditerranée (env. 32°) jusqu'à la première

favorable à la fois à l'observation du ciel et à l'observation de la crue, je pencherais pour Memphis.

L'autre problème concernant le calendrier est celui-ci : à quelle date peut-on faire remonter son apparition ?

En donnant à l'année solaire une durée de 365 jours, les Égyptiens se trompaient d'un quart de jour environ. La conséquence de cette erreur de calcul fut que, tous les quatre ans, l'année égyptienne, qu'on a coutume d'appeler « civile » ou « officielle » parce qu'elle fut adoptée par les Pharaons tout au long de l'histoire de l'Égypte, était en avance d'un jour par rapport à l'année naturelle et au point de repère initial. Le décalage devenait sensible par rapport à l'année agricole : au bout de 600 ans, par exemple, elle était en avance de 150 jours, c'est-à-dire 3 mois égyptiens et le début de l'inondation qui, théoriquement commençait au jour de l'an (1er jour du 1er mois de la saison « Inondation »), se produisait avec 3 mois de retard. Au bout de 1.460 ans, le 1er jour de l'an, ayant avancé de 365 jours, se retrouvait à sa place. Les dates du renouvellement de cette période dite « année sothiaque » sont connues pour les temps historiques : 139 ap., 1313 av., 2778 av. On peut essayer de rechercher quand fut établie pour la première fois l'« année sothiaque ».

Au VIe millénaire, le lever de Sothis devançait les premiers symptômes de la crue ; l'inondation et l'apparition de cette étoile ne pouvaient donc pas être liés, ce qui n'empêche pas que les Égyptiens peuvent avoir dès lors commencé à compter par années solaires de 365 jours[1]. Au Ve millénaire, le lever de Sothis et le commencement de l'inondation coïncidaient[2] ; c'est alors qu'on a pu donner comme point de départ au calendrier égyptien le matin où Sothis apparaissait, aux environs de 4200 av. sans qu'on eût conscience de la défectuosité de l'année astronomique ainsi établie. Ce serait alors au bout de 1.460 ans qu'on aurait mesuré la durée du cycle sothiaque, vers 2778 av., peut-être sous le règne de

cataracte (env. 24°). Mais il semble que la fête du lever de Sothis avait lieu le même jour dans toute l'Égypte pharaonique et que ce jour était fixé au 30° de latitude (Memphis, Héliopolis). Cf. MEYER, *Chronologie égyptienne* (trad. MORET, 1912), p. 19 ; — BORCHARDT, *Die Annalen und die zeitliche Festlegung des alten Reiches der ägyptische Geschichte* 1917, p. 1-5 ; — PARKER (o. c. p. 31, n. 2), p. 49. W. J. PERRY, *The Cult of the sun... in Egypt*, JEA XI (1925), p. 194, penche pour Héliopolis.

(1) La concordance des textes étudiés par V. GRUMEL (*Chronologie* 1958, p. 1-17), amène à placer vers le milieu du VIe millénaire le début de l'ère mondiale ; mais de quel pays serait parti le premier calendrier ? « Le calendrier égyptien peut avoir été introduit vers 5600 av. », reconnaissait MEYER (o. c. c-d.), p. 48.

(2) D'après PARKER (o. c. p. 31 n. 2), p. 32, en tenant compte du fait que les premières manifestations du grossissement du Nil étaient remarquées à Syène vers le 1er juin.

Djéser, en constatant que le calendrier civil et l'année agricole se retrouvaient en bon accord.

Il subsiste à l'époque gréco-romaine, une manière de dater le début de la crue qui apporte un argument en faveur de cette manière de voir. Parmi les textes grecs et latins, les uns donnent pour date du début de la crue, le lever de Sothis[1], qui avait alors lieu le 19 juillet environ, et d'autres, le solstice d'été, date fixe (21-22 juin)[2]. Or la première de ces deux dates est bien celle du débordement du fleuve et garde une valeur réelle ; la seconde ne correspond guère à une étape précise de la crue du Nil, dont les premiers symptômes se font sentir à Syène vers le 1er juin et à Memphis aux environs du 10 du même mois. La seule explication possible est que l'une et l'autre de ces manières de dater sont la survivance d'un passé, le souvenir d'un temps où *solstice d'été et lever de Sothis avaient lieu le même jour*. Ceci se produisait au début du IIIe millénaire. Ce serait à ce moment que les hommes eurent conscience du *retour* de l'année sothiaque.

Il est cependant impossible que l'année commençant par le lever de Sothis ait été conçue à cette époque seulement, car l'origine des textes des Pyramides où se trouvent des allusions au rôle de Sothis dans la venue de l'inondation, est antérieure à la IIIe dynastie.

En conclusion sur ce délicat problème, l'état des travaux actuels sur le calendrier égyptien permet de formuler les hypothèses suivantes : il doit sa naissance à l'observation de la crue ; un calendrier agraire, puis solaire aurait existé depuis le VIe millénaire ; le lever de Sothis serait devenu son point de départ vers 4200 av. ; mais le *cycle* sothiaque n'aurait été conçu comme tel qu'avec son premier renouvellement à l'époque historique, vers 2778 av.

La crue, origine de la division de l'année en saisons

L'exactitude de la crue du Nil fut non seulement à l'origine de la division du temps par années, mais aussi de la durée des saisons et de leur nombre à l'intérieur de l'année.

Partout ailleurs, autour du bassin méditerranéen, l'année est partagée en 4 saisons de 3 mois : le printemps (ἔαρ, *ver*) ; l'été (θέρος, *aestas*) ; l'automne (μετόπωρον, *autumnus*) ; l'hiver (χειμών, *hiems*). En Égypte, depuis l'aurore des temps pharaoniques, bien avant

(1) Voir plus loin, p. 263.

(2) La date du solstice d'été oscille de quelques minutes autour d'une date fixe, à cause de la précession des équinoxes, dont le cycle dure environ 25.000 ans.

que les mois eussent chacun un nom particulier, et jusqu'à nos jours dans la vie agricole du pays, l'année est divisée en 3 saisons de 4 mois : l'inondation « » (*akhet* en égyptien, *en-nil* en arabe); les « semailles » (*peret*, *ech-chita*) ; les récoltes (*shemou*, *es-seif*).

Les saisons égyptiennes tiennent leur nom du fait agricole marquant le début de chacune d'elles, lorsque le calendrier civil et le calendrier sothiaque coïncident. L'année partant du 19 juillet, date du lever héliaque de Sothis, la première saison voit, dès ses premiers jours, déborder le Nil. Le premier mois de la seconde est consacré aux semailles (novembre) ; enfin, c'est bien dans les premières semaines de la dernière saison qu'a lieu la moisson en Égypte (avril). Il n'y a donc aucune difficulté.

Un problème pourtant se posa aux Grecs lorsqu'ils voulurent traduire en leur langue les noms de ces trois saisons. Il fallait en effet supprimer un de leurs propres termes ; et de plus, les mêmes faits agricoles ne se produisent pas au même moment de l'année en Grèce et en Égypte.

Les textes grecs traduisent l'embarras dans lequel cette transposition plongea les Grecs. Tout d'abord, Hérodote, en parlant de la division de l'année en Égypte, ne donne ni le nombre, ni le nom des saisons[1]. Seul, Héliodore donne à l'une d'elles le nom de l'« automne »[2]. Mais en général, le terme grec qui ne trouve pas de correspondant dans le calendrier égyptien est bien l'automne, car la chute des feuilles est chose à peu près inconnue dans la vallée du Nil. Il sera bon de se rappeler ce détail lorsqu'on étudiera les rapports du culte d'Osiris et d'Isis avec l'inondation : la tristesse de l'automne est tout à fait étrangère à l'Égypte où la mort apparente de la nature se situe au moment de la sécheresse et de l'étiage du Nil, en mai-juin.

Voici le tableau de l'emploi des noms grecs pour désigner les saisons en Égypte ; on se rappellera que les noms égyptiens des saisons ne correspondaient avec la réalité agricole que lorsque le calendrier sothiaque et le calendrier officiel étaient d'accord ; or, pendant le 1er millénaire qui vit les rapports entre Grecs et Égyptiens devenir de plus en plus étroits, le décalage des calendriers était évident. Les noms que les Grecs utilisèrent pour nommer les saisons désignent réellement les moments correspondants de l'année, et ne sont donc pas une traduction « philologique » des noms égyptiens.

(1) II 4.
(2) *Eth.*, IX, 22, 5 ; cf. le tableau ci-dessous.

Noms et dates égyptiens	Eschyle *Prom. ench.* 454	Diod. Sic. I 12	Diod. Sic. I 16	Diod. Sic. I 26	*P. Oxy.* 1794 = Pack 1276	Héliodore *Eth.* IX 22 5
dans le calendrier sothiaque	début ve av.	vers 50 av.			I ap.	vers 250 ap.
AKHET « inondation » 1 19 juillet-15 novembre	θέρος 3	θερινὴ ὥρα 2	θέρος 1	θέρος 2	θέρος 3	θερινὴ ὥρα 1
PERET « semailles » (Posener : hiver) 16 novembre-14 mars 2	χεῖμα 1	χειμερινὴ ὥρα 3	χειμών 2	χειμών 3	ἔαρ 1	μετοπωρινὴ ὥρα 2
SHEMOU « récoltes » (Posener : été) 15 mars-18 juillet 3	ἦρ 2	ἐαρινὴὥρα 1	ἐάρ 3	ἐάρ 1	χειμών 2	ἠρινὴ ὥρα 3

N. B. 1° Ces noms donnés par Posener *(Dict. civ. égypt.) s. v. calendrier* correspondent aux faits (chaleur ou refroidissement de la température) et sont plus logiques que les assimilations grecques des première et troisième saisons.

2° les chiffres 1, 2, 3, indiquent l'ordre d'énumération suivi dans les textes cités.

Ce tableau appelle un certain nombre de remarques. Il donne dans l'ensemble l'impression d'un accord général sur le choix des trois termes : θέρος, χειμών, ἔαρ, pour rendre en grec le nom des saisons égyptiennes. Il montre d'autre part, que cet effort d'assimilation des divisions de l'année a été fait avant la conquête macédonienne, puisqu'Eschyle mentionne une année de trois saisons (donc égyptienne) dans le discours qu'il prête à Prométhée. En rapprochant ces textes, qui, dans le temps, s'étalent sur plus de huit cents ans, on voit que les Grecs traduisirent la saison de l'« inondation » par l'« été » ; pour eux comme pour les Égyptiens, elle se trouvait au moment le plus chaud de l'année ; mais par ailleurs, elle est pour les Grecs la période de sécheresse, tandis qu'elle apporte aux habitants de l'Égypte l'abondance de l'eau dans toute la vallée. C'est pourquoi on trouve la même période de l'année appelée par les poètes latins « hiver », non sans recherche de l'effet ; Lucain, s'adressant au Nil, lui dit : « La nature t'a accordé le droit d'apporter ton hiver à toi »[1], et Claudien : « L'hiver

(1) *Ph.*, X, 299-300 : ... *hiemes adferre tuas.*

(*bruma*) vient pour le Nil à l'inverse des saisons dans le monde[1]. »

Le temps des « semailles » en Égypte fut appelé « hiver » par les Grecs parce que cette saison s'étend de novembre à mars et les « récoltes » ont été dénommées « printemps » pour une raison analogue : elles se situent en Égypte dans les mois qui, en Grèce, voient apparaître le renouveau de la végétation.

Le tableau des noms grecs de saisons égyptiennes fait ressortir une difficulté : l'ordre dans lequel sont énumérées les saisons n'est pas le même pour tous. On peut essayer d'en trouver la raison.

Eschyle commence par l'hiver (« semailles » égyptiennes) très probablement par ce qu'il suit le calendrier égyptien de son temps : en effet, vers 465 av., le jour de l'an du calendrier civil, le I Thot, se trouvait vers le 20 décembre.

Diodore présente trois énumérations dont une suit un ordre différent des deux autres ; cette diversité tient sans doute aux sources elles-mêmes auxquelles Diodore a puisé ses renseignements ; dans un passage (I 16), il suit l'ordre du calendrier sothiaque en commençant l'année par l'été (« inondation ») au cours d'un exposé de la théologie égyptienne qui, pour d'autres raisons, me paraît être d'origine hermopolitaine. Dans les deux autres (I 12 et I 26), en citant le printemps (« récoltes » égyptiennes) au début de l'année, Diodore suit un autre calendrier ; je crois que l'un des deux textes (I 12) a pour source un mythographe grec, et que l'autre (I 26) est tiré d'un exposé de la théologie héliopolitaine.

Héliodore présente les saisons selon le calendrier sothiaque, et en mettant l'accent sur le rôle essentiel de l'inondation : « C'est le Nil, disent les Égyptiens, qui marque les saisons : l'été par ses crues, l'automne par sa décroissance, le printemps par les fleurs qu'il fait naître et par la ponte des crocodiles » ; la saison des « semailles » et celle des « récoltes » sont marquées par des éléments descriptifs et non pas par les travaux agricoles égyptiens : recherche du pittoresque, naturelle chez un romancier, et goût du naturalisme caractéristique du Bas-Empire.

Reste à expliquer l'ordre des saisons inattendu de l'épigramme du 1er ap. (*P. Oxy.* XV 1795)[2] : printemps, hiver, été. L'été est bien l'inondation ; mais l'ordre des deux autres saisons ne peut se comprendre que si le printemps est effectivement la saison égyptienne du renouveau de la nature, des « semailles » et de la germination (novembre à mars), et si l'hiver est la saison de la mort de la vie végétale, le temps de la sécheresse (mars à juin). Si cette interprétation est exacte, elle supposerait un réel flottement, dans la langue grecque d'Égypte, au sujet du nom grec des saisons ; mais elle correspondrait à une notion bien égyptienne des moments de l'année, et de plus, elle permettrait d'expliquer une particularité apparemment incompréhensible, dans un passage d'Hérodote.

(1) *Idyl.*, IV 40.

(2) Cf. trad. ci-dessous p. 141 ; trad. anglaise de WINTER, LLP, p. 217-218 ; dans cette épigramme, il paraît impossible d'admettre, au milieu d'un couplet qui évoque précisément l'*ordre dans la nature*, que les saisons soient énumérées en désordre.

L'historien grec rapporte[1] qu'un roi Rhampsinite (un des Ramessides) fit construire devant les pylônes du temple de Ptah à Memphis deux statues que « les Égyptiens appellent, celle qui est du côté du Nord : « l'Été », et celle qui est au Midi « l'Hiver » ; celle qu'ils appellent « l'Été », celle-là est adorée, honorée ; celle qu'ils appellent « l'Hiver » est traitée de la façon contraire ». Que le Nord fût confondu avec l'été, et le Midi avec l'hiver, voilà qui pour un Grec devait paraître étrange, et Hérodote, à l'affût des particularités, n'a pas manqué de le noter. Mais cela s'explique dans une perspective égyptienne : du Nord viennent les vents d'été qui coïncident avec la montée de la crue, si bien que toute une tradition leur en attribuait le bienfait[2] ; du Midi au contraire soufflent les vents chauds (le rhamsîn de mai) qui rendent encore plus pénible la saison de la sécheresse. Ces deux statues dont parle Hérodote pouvaient être mises en rapport avec la venue de l'inondation ; peut-être celle du Nord était-elle Osiris, et celle du Sud, Seth ? Comme le remarque justement Legrand[3], les dénominations des statues « été » et « hiver », ne sont pas conformes aux habitudes des Égyptiens, et malgré le cosmopolitisme de Memphis dès la XVIIIe dynastie, on ne voit pas bien quelles divinités pourraient cacher ces statues.

En tous cas, les deux saisons qui s'opposent en Égypte, sont la sécheresse (étiage du Nil) et l'abondance de l'eau (plénitude du Nil). La division de l'année en saisons, si étroitement liée à la vie du fleuve, ne peut que devenir confuse lorsque, par le déplacement du calendrier vague, elle s'éloigne de la vie réelle en Égypte : d'où les hésitations du vocabulaire grec.

Les liens entre le calendrier et l'inondation se nouent étroitement aux époques où la division officielle du temps s'appuie sur les phases du phénomène lui-même.

(1) II 121.

(2) Cf. plus loin, p. 151 sqq.

(3) Éd. Budé, Hdte II, p. 146, n. 4.

A d'autres périodes de l'histoire d'Égypte, au contraire, le calendrier civil est en désaccord complet avec les faits naturels qu'il datait initialement. Les maîtres de l'Égypte le réformèrent à plusieurs reprises.

La crue et les réformes du calendrier

Il faut bien se représenter que le calendrier officiel à l'époque pharaonique était la plupart du temps décalé par rapport à l'année agraire ; ce qui revient à dire que les noms des saisons perdirent leur sens réel, et que, de plus, les paysans égyptiens vécurent les trois quarts du temps de leur histoire hors du calendrier... Les mois n'avaient pas encore de noms particuliers : on disait : « jour *x* du mois *y* de telle saison » ; la dénomination des saisons n'avait de sens qu'aux alentours du renouvellement de l'année sothiaque. Au cours de l'histoire pharaonique, on peut préciser les périodes pendant lesquelles les noms des saisons du calendrier civil avaient un sens : c'était environ deux siècles avant et un siècle après le retour de l'année sothiaque, soit à peu près les périodes s'étendant de 2900 à 2600 av. et de 1500 à 1200 av. C'est entre ces deux périodes que, logiquement, devaient s'inscrire des réformes du calendrier, s'il y en eut. Or, les textes pharaoniques portent des allusions à deux remaniements du calendrier, dont l'un aurait été fait par Pépi I (VI[e] dynastie, vers 2400 av.)[1] et l'autre, par Amenemhat (III ? 1842-1797 av.)[2]. Il appartient aux égyptologues de dire en quoi consistèrent ces remises au point ; on se contentera ici de renvoyer aux conclusions que l'on peut proposer après l'étude entreprise plus loin[3] des dates des fêtes du Nil fournies par les papyrus.

Entre le retour de l'année sothiaque de 1313 av. et la réforme du calendrier accomplie par Auguste, les mêmes difficultés, les mêmes contradictions entre les dates officielles et les réalités agricoles se sont reproduites au I[er] millénaire av. Ce que nous savons des solutions proposées à ces difficultés est encore plus mince, s'il est possible, que pour l'époque pharaonique précédente. Vers 800 av., les mois égyptiens reçurent des noms particuliers choisis, semble-t-il, en fonction des fêtes principales de chaque mois ; si

(1) Cf. F. Daumas, *Le trône d'une statuette de Pépi I[er]*, BIFAO, LII (1953), p. 170 : « Thoutmosis III renouvela le calendrier d'après *des documents de Pépi I[er]*..»

(2) Cf. M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées*, p. 234 : « On célèbre le (rite des) prémices des champs, *conformément aux édits d'Amenemhat.* »

(3) Cf. ci-dessous, p. 364-377.

le premier mois de la première saison « Inondation » reçut le nom de Thoth, c'est que ce dieu était tenu pour l'inventeur du calendrier et aussi pour maître de la crue.

Le 7 mars 238 av., Ptolémée III publia un décret (dit de Canope) qui peint bien le trouble dans lequel les habitants de la vallée du Nil se trouvaient lorsque leur calendrier ne coïncidait plus avec les faits de la nature. Le Roi grec, décide, « afin que les saisons suivent une règle absolue conformément à l'ordre actuel du monde »[1], d'ajouter un jour à l'année tous les quatre ans, un sixième jour épagomène. Le début de l'année « sothiaque » se trouvera désormais fixé au 1[er] Payni, date du calendrier civil qui, en 238 av., se trouve être « le jour où se lève l'astre d'Isis, jour qui est reconnu par les écrits sacrés comme étant le premier de l'an »[2]... « dans lequel a lieu la crue du fleuve ». Le décret de Canope a donc un caractère proprement égyptien en reliant étroitement la réforme du calendrier à la crue du Nil et il s'inscrit dans une tradition pharaonique certaine, quoique peu connue.

Le décret fut d'ailleurs pratiquement inefficace, la réforme, boudée pour des raisons encore inconnues. La chose est d'autant plus étonnante que les papyrus grecs datant des premiers Ptolémées révèlent l'embarras dans lequel étaient les nouveaux arrivants grecs pour dater leurs lettres : il leur fallait mettre une double date, l'une en mois macédoniens, l'autre en mois égyptiens, et comme les premiers étaient souvent plus courts que les seconds, il s'en suivait une complication indescriptible ; le décret de Canope aurait donc dû rendre de grands services aux Grecs d'Égypte. Quant aux Égyptiens, ils auraient vu le lever de Sothis rester fixe par rapport au calendrier civil, certes, mais leur saison « Inondation » aurait commencé, pour toujours, le 22 octobre[3] en pleine décrue... il est vrai que depuis bien longtemps le nom des saisons égyptiennes était usé.

Quoi qu'il en soit, l'année égyptienne continua à être trop courte d'un quart de jour et une nouvelle réforme eut lieu au moment de la conquête romaine[4].

Une fois l'Égypte conquise, Auguste fixa définitivement le 1[er] jour de l'année égyptienne à la date où il se trouvait alors : le 29 août (30 août pour les années bissextiles) en ajoutant au calen-

(1) OGI 56, 20.

(2) OGI 56, 18 ; texte égyptien : « le jour du lever de Sothis », cf. F. Daumas, *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Memphis et de Canope* 1952, p. 79.

(3) Calculé d'après Skeat, *The reigns of the Ptolemies*, 1954.

(4) Cf. Snyder, *Journ. Philol.*, 64 (1943), p. 385.

drier un sixième jour épagomène tous les quatre ans ; le procédé technique de la réforme était le même que celui de Ptolémée III ; mais le jour de l'an n'était pas à n'importe quelle date, comme le 1er Payni proposé par le souverain grec, mais c'était le 1er Thoth, date traditionnelle depuis des millénaires. Cette fois, la réforme eut un succès définitif. La crue du Nil était alors à peu près à son maximum et les traditions étaient sauves.

La crue, date dans l'année agricole

Apparemment, la date de la venue de la crue n'a aucun rôle dans le choix du nouveau Jour de l'An, le 29 août. Le fait que la nouvelle année commençait au moment de la plénitude du Nil[1] avait une importance énorme du point de vue administratif. Toute la vie administrative en rapport avec l'agriculture en Égypte, s'ordonne dans une année agricole qui commence avec la crue. Le désordre du calendrier, avant l'époque romaine, ne permet pas de s'appuyer avec certitude sur les dates officielles ; c'est pourquoi, tout au long de l'époque ptolémaïque, lorsque les paysans et les tenanciers des terres ont besoin de dater leurs travaux ou leurs arrangements, ils se servent, non du calendrier du Pharaon, mais d'expressions apparemment vagues, en réalité aussi précises que les faits agricoles eux-mêmes ; ils se réfèrent bien à l'année de règne, mais non à un mois précis. C'est ainsi que les contrats de location en langue démotique présentent cette formule empirique : « (Je loue) à partir de l'eau de l'an *x* (du Roi) jusqu'à l'eau de l'an *y* »[2] que l'on trouve traduite en grec[3]. Elle reparaît parfois à l'époque romaine[4].

En général, à partir de la réforme du calendrier faite par Auguste, les locations de terres sont contractées au début de l'année, c'est-à-dire au mois de septembre le plus souvent ; comme la crue atteint son maximum dans les dix premiers jours de ce mois, le cultivateur louait lorsqu'il était à peu près assuré que l'irrigation

(1) La plénitude du Nil oscille entre le 17 août et le 18 septembre ; la date moyenne est le 6 septembre (Barois, *Irrig.*, p. 30).

(2) Par exemple : *P. Berl. dém.*, 3080 (133 av.) ; *P. Caire dém.*, 30683 (129-128 av.) et 30786 ; *P. Berl. dém.*, 3102 (118 av.) ; *P. Heidelberg dém.*, Gêbelein (124 av.) : « Tu nous donnes à fermage un champ... avec l'eau de l'an 46 jusqu'à l'an 47 » ; *P. Reinach dém.*, I, Tehneh (110 av.) : « Tu m'as donné à ferme... avec l'eau de l'an 7 pour la taxe de l'an 8. » Cf. *O. Mallha dém.*, 270 (90 av.), 274 (19 av.), 275 (11 av.), 276 (7 av. ?).

(3) *P. Giessen*, 37 II, 3 et 15 : « ... depuis l'inondation de l'année 34 à l'inondation de l'année 35 » (crue de 136 av.).

(4) *P. Berl. Frisk*, I 4-6 (février 155 ap.).

de son champ serait normale. Les loyers et impôts étaient payés avant la crue suivante, et après la récolte, — il faut bien que le paysan ait de quoi payer —, en juin généralement, Payni à l'époque romaine. Ce mois où tombait l'échéance normale des impôts, devint aussi la date des remboursements de sommes prêtées ; Calderini[1] y voit, avec juste raison, le désir de se mettre en règle avant l'inondation du Nil.

Ainsi, l'année fiscale romaine, commencée avec le Nouvel An au moment des hautes eaux, se terminait pratiquement avant la montée de la crue nouvelle ; il y avait une sorte de vide de trois mois environ, de juin à fin août. Aussi la réforme fiscale de Dioclétien entraîna-t-elle, involontairement, un glissement dans la manière de situer le début de l'année ; le Jour de l'An demeura bien le 29 août, mais l'on en revint à l'année agricole comme cycle essentiel même pour l'administration, et le nouveau nom de l'année, « indiction », qui s'imposa peu à peu par la coutume, couvrit une période qui commençait avant l'inondation et se terminait après les récoltes. Ainsi lit-on dans un papyrus du ve ap.[2] qu'un contribuable s'est acquitté du paiement de ses taxes « pour la 7e indiction jusqu'aux eaux de la 8e ». On ne connaît pas encore par quel critère était fixé le début de l'indiction, qui se trouvait un des jours des mois d'avril, mai ou juin[3]. C'était un retour aux vieilles traditions égyptiennes qui avaient toujours pris comme point de départ de l'année le moment où commence la crue. La meilleure preuve en est qu'au début de l'emploi de cette nouvelle manière de dater, on disait « indiction du Nil »[4].

Tout naturellement, la crue sert de point de repère à toutes les époques et dans tous les domaines, aussi bien pour le naturaliste[5] que pour le poète. Dans la poésie du ve ap., le mois de Mésorè qui, depuis la réforme d'Auguste s'étendait du 25 juillet au 23 août, et se trouvait le mois des hautes eaux du Nil, est

(1) Aeg. XV (1935), p. 246. Cf. encore : paiement de fruits jusqu'à l'inondation, *P. Oxy.* XIV 1631.

(2) *P. Rendel Harris* 78, 8 (452 ap.).

(3) Sur l'indiction et ses rapports avec l'inondation du Nil cf. H. Comfort, *The crops of an indiction in late byzantine land-leases*, Aeg. XIV (1934), p. 429-451. Sur l'indiction cf. Mittheilungen, CPR I, III, p. 28 ; A. Bataille, *Traité d'études byzantines* II, *Les papyrus*, p. 45 ; V. Grumel, *Chronologie*, p. 193. Dans son article *l'Indiction Byzantine* (Rev. Ét. Byz. 12 (1954), p. 128-143), V. Grumel ne dit rien sur l'indiction du Nil.

(4) Cf. Stud. Pal. VIII 1003 « indiction du Nil, 1re indiction » (Fayoum) date? ; Mitt. CPR I 116 « 13e indiction du Nil » date ?

(5) Elien, *N. A.* XII 4 : « Je sais par ouï-dire que (les faucons) perdent leurs plumes avant que le Nil monte et se répande sur les campagnes. »

caractérisé par quelques mots qui concernent l'inondation ; on trouve dans les poésies des mois de l'Anthologie Palatine : « Mésorè apporte l'eau vivifiante du Nil »[1] ou encore pour définir le mois d'août : « Dans le signe du Lion, les eaux exactes des Naïades sont dans leur plénitude[2]. » Dans un troisième poème de ce genre, c'est une allusion jusqu'à présent restée incomprise, qui définit le mois d'août : « Mes ailes éveillent le Nil »[3] ; on verra en étudiant les rapports du mythe osirien avec la venue de la crue, comment on peut expliquer ce vers par la résurrection d'Osiris sous les battements d'ailes d'Isis-faucon.

La variété des moyens de datation utilisés dans la vallée du Nil au cours de l'époque gréco-romaine, et les réformes du calendrier en Égypte ne firent jamais disparaître la manière la plus simple d'indiquer le temps : « Envoie-moi telle personne avant que l'inondation ne recouvre la terre », lit-on dans un papyrus de l'époque byzantine[4], et dans un autre, on relève les dépenses faites « pendant l'inondation »[5].

Car l'antique manière de dater par la saison de l'inondation demeure toujours familière et vivante pour les habitants de la vallée.

Date de la crue chez les écrivains grecs et latins

Si, pour les riverains du Nil, l'inondation était de par son exactitude, une date en soi, il n'en était pas de même pour les étrangers Grecs et Romains. Comment ceux-ci désignaient-ils le moment de la crue ?

Dans toute la tradition gréco-latine, les auteurs signalent la date de la crue d'après un repère astronomique, jamais par une date du calendrier égyptien, ni même, sauf une exception[6], par une date du calendrier romain. « Les uns (disent) que les flots du Nil prennent naissance sous les rayons du soleil, les autres que son écoulement se produit au lever des astres[7]. » Cette phrase

(1) Anth. Gr. IX 383, 12 ; sur ces poèmes, cf. H. Stern, *Les poésies des mois de l'Anthologie Palatine*, I REG 65 (1952), p. 374-382.

(2) Anth. Gr. IX 384 : Ἀτρεκέα τελέθει χεύματα Νηιάδων.

(3) Anth. Gr. IX 580, 5. Voir l'explication que je propose, ci-dessous, p. 259.

(4) *P. Oxy.* XVI, 1854 (vi^e-vii^e ap.).

(5) *P. Oxy.* XVI, 1913 (555 ? ap.). Cf. *P. Oxy.* XX, 2272, 20 (ii^e ap.), achat de bottes de foin « au moment de l'inondation » ; *P. Théad.* 37, 12 (c. 326 ap. ?).

(6) Solin XXXII 13 : *inter XIII Kal. Aug. et XI* (« entre le 20 et le 22 juillet »).

(7) Schol. Pind. *Isthm.* II, 61 a.

d'un des scholiastes de Pindare traduit bien l'ambiguïté de la datation de la crue pour ceux qui n'habitent pas les bords du Nil. On ne peut se tromper sur la saison de l'inondation : c'est l'été, mais quel est le point de départ de la crue ? est-ce le moment où le niveau des eaux commence à monter dans le lit du fleuve ? est-ce le jour où les eaux débordent de ses rives ?

Les auteurs grecs ou latins donnent comme point de repère : le lever de Sothis qu'ils appellent aussi l'« étoile du Chien », ou le solstice d'été, ou encore la place du soleil par rapport aux constellations. Voyons à quelles dates correspondent ces indications et quelle explication on peut trouver d'une pareille diversité.

Le lever de Sothis (19-20 juillet à l'époque qui nous occupe)[1] est la manière de dater dans l'année agricole, le débordement du Nil ; il était le jour de la fête de l'inondation à l'époque pharaonique, et l'est encore à l'époque ptolémaïque : Ptolémée III, on l'a vu plus haut, fait mentionner dans le décret de Canope, la simultanéité du « jour où l'étoile d'Isis apparaît » et de « la crue du fleuve »[2]. Il n'y a aucun doute que, pendant le règne des souverains grecs, puis sous les empereurs romains, le lever de Sothis continuait à être observé par les prêtres égyptiens ; ce n'est d'ailleurs pas un argument suffisant pour soutenir qu'un calendrier fixe aurait continué à être observé en même temps que le calendrier officiel dit « vague » parce qu'il se déplaçait lentement au long du cycle sothiaque[3].

Lorsque les auteurs grecs ou latins se réfèrent à cette date pour l'inondation[4], c'est le signe d'une connaissance précise des choses égyptiennes.

Il n'en est pas de même pour les références qui donnent le solstice d'été (21 juin) comme date de la montée des eaux[5]. Les premiers symptômes de la crue apparaissent en effet dès le début de juin à Éléphantine, aussitôt après l'étiage ; le Nil déborde vers le 19 juillet ; la date du 21 juin ne correspond à aucun fait précis, à aucune étape de la vie du fleuve. Lorsque les indications de date renvoient au solstice d'été, elles doivent remonter à une tradition

(1) Cf. ci-dessous, p. 263.

(2) OGI 56 ; cf. ci-dessus, p. 39.

(3) Parker (o. c. p. 31, n. 2), p. 37-39, refuse l'idée qu'il y ait eu un calendrier sothiaque fixe.

(4) Anonyme de Florence (Athénée éd. Dindorf, p. 165) ; — Diod. Sic. I, 19, 1 ; IV 82 ; — Tibulle *El.* I, 7, 21-22 ; — Sén., *Q. N.* IV a, I, 2 ; — Lucain, *Phars.* X, 211 et 225 ; — Pline Anc., *N. H.* V, 9 (10) : *a canis ortu* ; — Elien, *N. A.* X, 45 ; — Claudien, *Idyl.* IV, 33 ; — Eustathe, *Com. Den. Per.*, 220.

(5) Diod. Sic. I, 39, 4 et 36, 2 ; — Lucain, *Phars.* X, 298-299 ; — Pline Anc., *H. N.* V, 9 (10) ; — Plut., *Sylla* 20 ; — Héliod., *Eth.* IX, 9, 1.

très ancienne, née à l'époque où solstice d'été et lever de Sothis coïncidaient, vers 3000 av.[1] ; on peut tenter d'expliquer pourquoi, parmi les Égyptiens de l'époque pharaonique, les uns auraient continué de dater la crue par le lever de Sothis, et les autres par le solstice d'été : les premiers auraient gardé la tradition initiale, sans doute bien antérieure à l'histoire, et pourraient être les prêtres de Memphis. Les seconds se seraient attachés pour des raisons théologiques, à ce qui souligne le rôle du soleil dans la venue de la crue ; c'est en effet à la Ve dynastie, et peut-être dès la IIIe[2], que le culte solaire prit tant d'importance en Égypte ; les prêtres d'Héliopolis auraient gardé cette manière de dater le commencement de la crue, que certains Grecs ont à leur tour recueillie, parallèlement aux autres moyens de datation.

On trouve assez fréquemment des textes qui datent la crue en indiquant la place qu'occupe alors le soleil dans les constellations. Cette manière de s'exprimer vient des traités d'astronomie ou des calendriers que l'on établissait dans les temples[3] ; elle serait d'une origine presque contemporaine par rapport à l'époque gréco-romaine, puisque les travaux d'Eudoxe, d'Aristarque de Samos, d'Hipparque, s'échelonnent du IVe au IIe av. ; le début de la crue, indiquent les textes[4], se faisait sentir lorsque le soleil entre dans la constellation du Cancer[5] ; la seconde phase de l'inondation est parfois datée[6] par la position du soleil dans la constellation du Lion[7] ; à ce moment-là, le fleuve atteint bientôt le double du volume de ses eaux à l'étiage. Porphyre, au IIIe ap., essaie d'exprimer clairement le rapport des calendriers romain et égyptien ; il fait remarquer que l'année ne commence pas, pour les Égyptiens, au Verseau (20 janvier-18 février) comme pour les Romains, mais

(1) Cf. ci-dessus, p. 33.

(2) Cf. KEES, *Götterglaube*, p. 249.

(3) Les papyrus ont conservé certains de ces calendriers : par exemple *P. Hibeh.* 27.

(4) Manilius, *Astron.* IV 752 ; — Amm. Marc. XXII 15, 12 ; — Solin, *Coll. rer. mem.* XXXII 12.

(5) C'était effectivement au moment du solstice d'été que, dans son mouvement apparent, le soleil passait de la constellation des Gémeaux à celle du Cancer. A l'heure actuelle, le décalage est tel que la constellation du Lion se trouve à peu près là ou était celle du Cancer il y a 2000 ans, à cause de la précession des équinoxes.

(6) Lucain, *Phars.* X, 233-234 ; cf. éd. HOUSMAN 1950, *Astronomical appendice*, p. 334-337.

(7) Le soleil restait dans la constellation du Lion du 23 juillet au 22 août (cf. P.-W., s. v., *Fixsterns*, col. 2430). Autres références classiques : Lucain X, 210 ; — Pline Anc., *H. N.* V, 9 (10) : *cancrum sole transeunte ;* — Plut., *I. O.* 38 ; *Quaest. Conv.* IV 5, 6 ; — Horap., *Hier.* I, 21 ; — Solin XXXII 12. Cf. ci-dessous, p. 304.

au Cancer[1] ; il parle du calendrier sothiaque, bien entendu, et non de l'année égyptienne fixée par Auguste alors en vigueur.

Car les trois manières de situer dans l'année la montée du Nil : lever héliaque de Sothis, solstice d'été, passage du soleil dans le Cancer, sont le propre d'une tradition littéraire, parfois poétique, mais toujours d'origine savante, qui reste bien éloignée de la vie quotidienne des paysans égyptiens. Ceux-ci attendaient avec confiance l'arrivée des nouvelles eaux. En somme, pour eux, lorsque la moisson était finie et engrangée, l'inondation approchait. Deux auteurs grecs qui connaissaient l'un et l'autre l'Égypte pour y être allés, Aristide de Smyrne au IIe ap. et Himerius au IVe ap., indiquent ainsi la venue de la crue : « (Elle vient) lorsqu'après les fêtes de Démèter, les Égyptiens ont battu le blé sur les aires... »[2], « après la moisson »[3]... ce n'est pas expression flottante, mais manière bien égyptienne de s'exprimer. Comme toutes les indications de date de la crue, données par les Grecs et les Latins se trouvent dans des textes contemporains les uns des autres, on ne peut rien conclure sur la prééminence éventuelle d'une tradition à l'époque gréco-romaine.

(1) *De antr. Nymph.* 24 (trad. Quillard, p. 19 : « car, près du Cancer est l'étoile Sothis que les Hellènes appellent le Chien »).

(2) Him., *Disc.* XIV 8.

(3) Aristide Sm., *Disc. Eg.* 120.

II. LA FIN DE L'ÉTIAGE ATTENTE DE LA NOUVELLE CRUE

Fin mai, les récoltes sont terminées, le Nil est à l'étiage, tout resserré dans son lit mineur[1]. Bientôt va s'annoncer l'inondation nouvelle ; c'est d'elle que dépendra essentiellement le succès des récoltes. Les habitants de l'Égypte attendent, et du point de vue de la crue à venir, ils ont alors deux préoccupations principales : essayer de prévoir la qualité de la crue future ; en préparer la meilleure utilisation possible.

Attente et prédictions

« Deviner » la qualité de la crue, le mot ne serait pas trop fort. Les données modernes de la science sont impuissantes à permettre les moindres prévisions à ce sujet. Les Anciens avaient recours à tous les procédés pour faire des pronostics, dont la valeur était assurément fort douteuse : magie, astronomie, moyens de « bonne femme »... les moins mauvais étaient la mensuration de la hauteur des eaux à une date donnée et la comparaison avec l'état du fleuve les années précédentes. Les risques d'erreur dans les prédictions étaient relativement faibles : on peut dire, d'une manière générale, et simplement pour indiquer un ordre de grandeur, que les crues trop fortes étaient exceptionnelles : une ou deux par siècle ; 60 % étaient normales ; 25 % trop faibles, et 15 % excellentes.

Par une démarche de la pensée commune à tous les peuples, la croyance populaire imaginait qu'un lien existait entre les phénomènes extraordinaires et les crues extraordinaires, plus particulièrement les crues catastrophiques par leur insuffisance.

(1) Le Nil à l'étiage *quitte* son lit d'inondation : λείπειν (Him., *Disc.* VIII 5) — ἐκλείπειν (Antigone, *Hist. mirab.* CLXII 178 ; — Eust., *Com. Den. Per.* 228)., voir p. 71 n. 4. — Il est *petit :* βραχύς (Hdte II 19) ; — μικρός (Alex. Polyh. FHG, frg. 14) — ἐλάττων (Strab. XVII 13) ; — ἐλάχιστος (Diod. Sic. X 76) ; — *paucior* (Sén. *Q. N.* IVa II 2) ; cf. συστέλλεσθαι « être réduit », Plut. *I. O.* 39. Le vocabulaire du Nil à l'étiage est très pauvre, comparativement à celui des autres phases de la vie du fleuve.

« Si une éclipse se produit dans le Lion, c'est mauvais signe pour les rois, et le Nil se détourne »[1] ; si la comète appelée « le Cavalier » apparaît au nord, « le Nil se détourne »[2] ; si la comète « le Flambeau » est tournée vers le sud, « la température devient plus sèche et malsaine, le Nil restant sec, et tout est plein de serpents »[3] ; s'il se produit un coup de tonnerre dans la journée, à la période où la lune est dans le Capricorne (décembre-janvier) « le Nil se perd sous terre »[4]. Dans d'autres cas, les astres[5] ou une monstruosité qui semble traduire une exubérance de vie, prédisent l'abondance ; Apion l'Oasien rapporte que « sous le règne d'Oenis (Atothis) fils de Ménis[6], on vit en Égypte une grue à deux têtes, et il s'en suivit une période heureuse pour l'Égypte ; sous un autre roi, (on vit) un oiseau à quatre têtes, le Nil déborda comme jamais auparavant, les fruits abondèrent et le succès des moissons fut étonnant »[7]. Ces textes ont l'air de ne contenir que des ragots, mais en réalité, ils ont sans doute pour point de départ un fait réel, déformé ensuite par leur transmission jusqu'à une époque tardive, érigé au rang de loi par la superstition. Le crédit qu'on accordait à ces racontars, ne serait-ce qu'en les répétant, était l'effet d'une fausse science, antérieure à l'époque hellénistique[8].

Les pronostics de la crue, pour simplistes qu'ils fussent parfois, avaient plus de valeur lorsqu'ils étaient tirés de l'observation de

(1) Jean de Lydie, *Ost.* 9, (éd. Teubner, p. 20) : ἀποστρέφειν.

(2) *Id.*, p. 38. Cf. ci-dessous, p. 304.

(3) *Id.*, p. 42.

(4) *Id.* p. 88. Si, à cette date, le Nil se perd sous terre, l'irrigation habituelle des mois de janvier à mars est impossible.

(5) Cf. *id. Ost.* 15 : « (Si la comète regarde vers le Sud), le Nil fera une crue plus abondante, il y aura pour l'Égypte paix et bonne production, entente et parfaite tranquillité pour tous».

(6) Ces noms sont ceux des premiers Rois de la Ire dynastie (vers 3300 av.).

(7) Cité dans Élien, *N. A.* XI 40.

(8) Le goût des prédictions par les astres est d'origine orientale ; le texte suivant est à rapprocher des prédictions recueillies par Jean de Lydie ; il se trouve sur tablette en 4 exemplaires, dont un séleucide : « (Si) un bibbu (planète à l'époque de sa conjonction avec le soleil) s'approche de Sirius, le rapport des sillons deviendra moins abondant, le palmier dattier diminuera sa production, la rentrée de l'orge et du sésame deviendra moins abondante » (R. Largement, *Contribution à l'étude des astres errants de l'Astrologie*, Zeitschrift für Assyriologie, Neue Folge 18 (52), 1957, p. 245. Le texte de Jean de Lydie (*Ost.* 9 : « Si une éclipse...) est à rapprocher de l'épigramme funéraire qu'Antipater de Sidon écrivit pour Ptolémée Eupator, mort c. 148 av. Séléné, la lune, semble elle-même, par une éclipse, porter le deuil du jeune homme qui serait « mort de la peste qui ravageait tout le pays » (Anthol. Gr. VII, 241). Si l'on se rappelle que la peste sévissait les années où la crue du Nil était basse, on trouve ici réunis tous les éléments dont parle Jean de Lydie : malheur des rois, éclipse, mauvaise crue.

phénomènes plus fréquents. Les Égyptiens, à Syène, considéraient le poisson phagre « comme un messager apportant l'agréable nouvelle de la crue » parce qu'il apparaît dans le Nil quand le fleuve est près de déborder[1]. D'autres, plus précis, établissent un point de repère pour voir si l'eau monte ; ils posent une lampe allumée sur une pierre : l'eau en montant l'éteint[2] ; ou bien encore, on pèse une masse d'argile à plusieurs reprises, et l'accroissement de son poids révèle les progrès de l'humidité[3]. Bien que nous ne connaissions ces procédés que par les auteurs arabes, il est vraisemblable qu'ils ont dû être très anciennement employés.

L'observation portait encore sur les arbres et les plantes au moment de la montée des eaux ; la fin de l'étiage est la saison morte pour la nature en Égypte ; peu de fruits, point de légumes, et la végétation, asséchée par les vents chauds du sud, est grise de poussière ; elle est donc particulièrement sensible aux premiers progrès de l'inondation, aux signes avant-coureurs de la venue de l'humidité dans le sol, par infiltrations.

Un poète inconnu de l'époque hellénistique (?)[4] a chanté assez joliment l'attente du cyclamen et du perséa[5] « ... (le cyclamen) s'aperçoit de la venue de l'inondation ; si elle doit être faible, il étend loin de lui ses grandes racines comme pour pomper, par un calcul conscient, davantage d'eau pour produire des fruits en abondance ; mais les hommes n'ont pas besoin de guetter, l'eau à la bouche[6], le moment de cueillir les fruits du cyclamen nourrissant. En effet, abondante est l'inondation du Nil, abondante la récolte du blé, riante, elle donne la fécondité ; d'ici les fruits

(1) Plut., *I. O.*, 7.

(2) Cf. Makrisi cité par Omar Toussoun, *Histoire du Nil* 1925, t. I, p. 55.

(3) *Id.*, t. I, p. 113.

(4) *P. Oxy.* XV 1796 (= Pack 1486). Le papyrus est daté paléographiquement du IIe ap.

(5) Sur le cyclamen, cf. Théophr., *Hist. plant.* VII 9, 4. Le Perséa *(Mimusops schimperi)* a été étudié par L. Keimer, *Interprétation de quelques passages d'Horapollon*, Suppl. ASAE 5 (1947), p. 36-38. C'est un arbre particulier à l'Égypte (Théophr. *Caus. plant.* IV 2 ; Strab. XVII II, 4) antérieur aux invasions perses, malgré son nom ; ce n'est pas, comme certains le croient, un arbre analogue au pêcher ; on peut en voir des feuilles et des fruits conservés au Musée archéologique de Florence. Le perséa poussait en Thébaïde. En rapprochant ce poème grec d'une inscription du IIe-IIIe ap. (O. Guéraud, *Le monument d'Agrios*, ASAE XXXIX (1939), p. 279-303), il semble que le perséa était planté sur les digues au bord des canaux, où se trouvent également les routes ; Agrios affirme, sur la stèle qu'il fit graver en son honneur, avoir porté tous ses soins aux arbres, « palmiers à l'intérieur (des terres) et perséas sur les routes (au bord des canaux) ».

(6) Le mot grec χάοντες semble signifier « qui attendent la bouche ouverte » et suggère l'envie et le besoin de manger.

voyagent par toute la terre ; c'est une loi antique établie depuis les maîtres d'autrefois, que ces arbres, plantés les uns à côté des autres sur les hauteurs de la digue saturée d'eau, écartent la famine. Puisse le perséa frais, sous ses verts feuillages, porter de très beaux fruits ; qu'il ne les fasse pas mûrir jusqu'à ce que les premiers rameaux aient fleuri autour du fruit[1] ; que le fruit du perséa ne tombe la nuit[2] que lorsque l'eau (du Nil) monte tout près, et sans qu'un vent bruyant ne le détache ; car, seul le manque d'humidité (de la saison) se réjouit de la dureté (du fruit)[3] ; sa maturité sous la sécheresse est le signe qu'est proche le jour agréable où l'on verra l'eau nouvelle du Nil débordant, lorsque (l'arbre) ayant bu, voit sous l'effet du changement de l'air, s'élever hors du nouveau bourgeon en même temps que le fruit, une jeune pousse qui s'étend dans le verger[4] ».

Le papyrus qui nous a conservé ce poème est malheureusement en très mauvais état, mais le caractère proprement égyptien des détails agrestes est, malgré tout, sensible.

Une manière moins poétique de mesurer les progrès des eaux dans le lit du Nil existait depuis l'époque préhistorique. Elle se faisait au moyen d'une marque sur une assise stable (rocher, bâtiment, quai, escalier, puits, colonne), sur laquelle des points de repère permettaient la comparaison avec les hauteurs des années précédentes aux mêmes dates, et avec celles des jours précédents au cours d'une même année. Ce lieu d'observation s'appela le nilomètre ; l'unité de hauteur fut la coudée de 0,525 m. Les auteurs et les papyrus nous ont laissé sur ces sujets une documentation qui sera étudiée en relation avec les impôts fonciers dont le montant dépendait, en un certain sens, de la qualité de la crue.

Attente et préparatifs

Il était important de connaître la progression des eaux, non seulement en fonction de la qualité de la future récolte, mais

(1) Le professeur Keimer, à qui j'avais soumis ce texte, m'avait confirmé l'exactitude des détails botaniques de ce poème.

(2) Les vents étésiens, au moment de la montée de la crue, ne soufflent qu'à partir de la tombée de la nuit, vers sept heures du soir.

(3) Je comprends que, tant que le fruit reste dur, c'est que la sécheresse sévit ; lorsqu'il mûrit, c'est qu'il a trouvé dans le sol l'humidité venue avec les premiers symptômes de la crue.

(4) Page (GLP I, 124) en a donné une traduction en anglais ; mais il n'a pas bien saisi les rapports entre la maturité des fruits du perséa et la venue de l'inondation, et ne traduit pas les deux derniers vers ; je restitue προσ[ε]φι[κν]εῖ, l. 22.

aussi parce qu'un certain nombre de travaux ne pouvaient se faire qu'au moment de l'étiage, la plantation des arbres par exemple. L'arboriculture en Égypte, dans l'antiquité comme de nos jours, prenait un essor particulier chaque fois que les maîtres du pays voulaient développer l'agriculture ; on plantait des arbres, comme on vient de le voir dans le poème sur le cyclamen, sur les pentes des digues[1] : l'humidité voisine les aidait à pousser, et d'autre part, leurs racines en se développant, retenaient la terre au bord des canaux. Théophraste, — peut-être en liaison avec l'impulsion que la reine Arsinoé II donna à l'agriculture dans le Fayoum—, écrivait vers 273-270 av. que le moment le plus favorable pour la plantation des arbres était le mois de juillet, « vers le lever du Chien (Sirius) et au moment des vents étésiens », lorsqu'en Égypte, l'inondation va se produire[2].

D'autres travaux devaient absolument être terminés lorsque les eaux commencent à monter. Tels sont le ramassage du blé et les travaux aux digues.

Le ramassage du blé

Le blé est transporté à dos d'ânes de la ferme où il a été battu, au grenier public où il est enregistré ; de là il doit être emmené, toujours à dos d'ânes, aux bords du canal voisin. A partir de ce moment, l'état du Nil joue un rôle important ; il faut qu'il y ait assez d'eau pour porter les petites embarcations qui délivrent le blé aux ports plus importants d'où de gros bateaux l'emporteront aux hautes eaux (juillet-août) vers Alexandrie ; de là, il ira à Rome sous l'empire romain[3], à Byzance à partir de la première moitié du IVe ap. Il faut aussi que les canaux ne soient pas encore débordés, ni que les tas de blé (appelés « greniers ») déposés non loin des canaux ne soient atteints par les eaux ou même par l'humidité. Il est donc nécessaire qu'il n'y ait ni trop d'eau, ni trop peu, et le temps était mesuré.

C'est pourquoi avait été établie une technique précise du ramassage du blé[4], qui devait dater de très loin. Des papyrus d'époque romaine témoignent des difficultés qui survenaient parfois. Un papyrus du 19 avril 166 révèle l'inquiétude des organisateurs

(1) Cf. *Dig.* 47, 11, 10 (législation concernant le sycomore).

(2) *Caus. plant.* III 3, 3.

(3) J. Schwartz (*Le Nil et le ravitaillement de Rome*, BIFAO XLVII (1948), p. 179, n. 3) dit avec raison qu'« il faut placer en septembre l'unique départ de la flotte chargée de blé ». Tout ce que j'ai pu rencontrer d'indications sur la chronologie des transports du blé confirme ce que dit Schwartz dans cette note essentielle.

(4) Cf. Johnson, *Byzantine Egypt.* p. 158.

du transport dans le nome Oxyrhynchite ; ils ne trouvent pas assez d'ânes pour porter le blé, or l'étiage s'annonce si bas qu'il est à craindre qu'on ne puisse circuler dans les canaux ; le temps presse : la crue de 165 ap. a été bonne, la récolte par conséquent très abondante, et « l'eau se retire sous terre »...[1].

Le ramassage s'effectuait en commençant par la Haute-Égypte, où la moisson se faisait plus tôt (mars-avril), où l'étendue des terres cultivées était bien moindre, et où la montée du fleuve se faisait sentir de bonne heure (début juin) ; de même, de chaque côté de la vallée, on vidait d'abord la toparchie haute (ἄνω), puis la toparchie basse (κάτω) et on collectait le blé en commençant par les parties septentrionales et les plus proches des falaises. Cette organisation suit le droit coutumier[2] qui avait force de loi[3] ; elle porte dans le *P. Oxy.* XXII 2341, un nom local, τὸ κατὰ πάσσαλον, système coutumier « en accord avec le bâton ». Le préfet d'Égypte qui préside le *conventus* d'Oxyrhynchos le 11 avril 208 se fait expliquer la technique de ramassage, mais on ne lui donne pas la clé de l'expression « en accord avec le bâton ». Les éditeurs du papyrus pensent, avec raison, que le bâton en question servait à mesurer la hauteur de l'inondation dans les villages[4] ; l'ordre dans lequel les greniers des villages étaient vidés successivement a pu être établi d'après ces marques. En 208 ap., parce que cet ordre n'a pas été suivi, une contestation est née, dont nous avons les échos. Un canal de la toparchie haute est déjà plein d'eau le 11 avril : comme il est proche des lieux inondés en premier, il faut que les greniers qui bordent ce canal soient vidés les premiers, il est plus urgent que jamais de faire les transports selon l'ordre habituel ; sinon, se trouveraient multipliées les précautions à prendre en hâte, du genre de celle-ci qu'on lit dans une lettre privée de 40 ap. : « Quant au blé qui est dans le grenier, déplace-le tout, à cause de l'inondation »[5]. Le ramassage du blé, qui avait

(1) *P. Oxy.* XIX 2182, 32 ; l'éditeur ROBERTS donne à ὑπονοστεῖν le sens de : « reparaître imperceptiblement, monter » ; tous les exemples de ce mot que j'ai rassemblés concernant la crue du Nil ont invariablement le sens de « se retirer, disparaître sous terre ». Cf. p. 111, note 3, où, repoussant la suggestion de Roberts, je tente une autre explication.

(2) *P. Oxy.* XXII 2341 : l. 8 τὸ σύνεθες ; l. 10 συνήθεια.

(3) Τὸ νενομισμένον ; cf. TAUBENSCHLAG, NOMOΣ *in the papyri*, JJP II (1948), p. 68 : νόμος peut désigner des statuts d'associations.

(4) On voit encore à l'heure actuelle, des planches de bois peintes en blanc, fichées dans les petits canaux, portant des divisions en noir : elles servent à surveiller le niveau de l'eau, particulièrement pour la distribution ; cf. *P. Oxy.* XII 1409, 18 : « Ce qu'on appelle les règles » οἱ καλούμενοι γνωμόνες. S'agit-il de sortes de pieux verticaux servant à mesurer la profondeur d'un canal ?

(5) *P. Ryl.* 231, 7-9.

lieu peu avant la montée des eaux, comportait des risques, pour peu qu'elle se produisît en avance ; les transporteurs, de ce fait, devaient donner des garanties. C'est en ce sens qu'on pourrait interpréter un mot jusqu'ici inexpliqué, ἀπαραβρόχα[1], dans un un compte de banque du IIe ap. ; il s'agit de livraisons faites au port de Memphis « à bon port, sans dommage », et je traduirais ἀπαραβρόχα par « hors de danger d'être mouillées » ; ce serait le terme qui garantissait que les denrées, le blé en particulier, ne risquaient pas de traîner sur un quai où les eaux, en commençant à déborder ou par simple infiltration, les eussent avariées. La même garantie est exprimée au VIe ap. par ἀναμφιβρόχος[2].

Les travaux aux digues et aux canaux

L'étiage était le moment le plus favorable à la remise en état du système d'irrigation. Ces travaux indispensables demandaient une nombreuse main d'œuvre non qualifiée ; en effet, si les réparations des puits, des élévateurs, des machines hydrauliques demandaient le concours de techniciens, le nettoyage des canaux, la consolidation des digues et des remblais exigeaient plus de force que de science. Leur exécution date de toujours ; l'organisation que les Ptolémées suivirent ne leur doit pas sa création. Chaque paysan devait participer à ces travaux en exécutant sa part.

Les documents montrent en quoi consistait cette corvée[3] ; en Haute-Égypte et au Fayoum il fallait remuer un certain cubage de terre ; ou encore, particulièrement sous l'Empire romain, accomplir cinq jours de travail aux digues. Les principaux travaux visaient à l'aménagement des canaux pour les remettre en bon état ; car les périodes d'extension du système d'irrigation, de construction de nouveaux canaux ont été exceptionnelles, tandis que les travaux d'entretien avaient lieu tous les ans. Ils consistaient

(1) *P. Ross. Georg.* II 18 ; XL 179. La lecture paraît sûre ; le mot ne figure pas dans Liddell, Scott, Jones.

(2) *P. C.[Masp.* 67129, 10.

(3) La corvée du travail aux digues porte le nom général de πενθημερία ; χωματικόν désigne un impôt. Pour les travaux eux-mêmes, voir les commentaires des papyrus suivants : *P. Lille* I 1 ; *P. Fayoum* 77-79 ; *P. Tebt.* II 662 ; *P. Lond.* II 316, 321, etc. ; *P. Oxy.* XII 1409 (étudié ci-dessous). Voir aussi : WILCKEN, *Grundz.* p. 334-338 ; G. ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, 1925, p. 73, n. 41 ; HOHLWEIN, *Le blé d'Égypte*, 1938, p. 365 ; WALLACE, *Taxation in Egypt from Augustus to Diocletian*, 1938, p. 59 ; Cl. PRÉAUX, *Économie royale des Lagides*, 1939, p. 396 ; JOHNSON, *Byzantine Egypt.* 1949, p. 7 sqq. Et encore O. MATTHA, p. 51 ; OERTEL, *Die Liturgie*, p. 63-77 ; SCHNEBEL, *Landwirtschaft*, p. 65-69. N. LEWIS, *The first-century certificates for Dike-Corvée*, Ch. Eg. 34 (1959), p. 285-288.

à remonter en haut des digues la terre qui s'était affaissée et éboulée dans le lit du canal[1] ; enlever la boue qui s'accumulait au fond des canaux[2] ; nettoyer[3] ; colmater les fissures[4] et les brèches[5]...

Étant donné la nature de ces nettoyages et de ces réparations, il est évident qu'ils avaient lieu au moment de l'étiage, ou, en cas d'urgence, lorsque les canaux étaient à peu près vides d'eau. Les documents privés ou officiels en témoignent. Un père écrit à son fils, le 3 juin d'une année du Ier ap. : « Le canal est bouché par le sable et toute la terre est inutilisable »[6] ; il faut que le fils vienne prêter main forte aux travaux qui doivent se faire en cette période de l'année ; il y a urgence ; sans eau, pas de récolte. Le gouvernement tient autant que le particulier à ce que les travaux aux digues soient faits en temps voulu, et donne des ordres en conséquence. Le dioecète Ulpius Aurelius adresse le Ier avril 278 ap. à ses subordonnés, stratège et décaprotes de chaque nome, une circulaire, au sujet de l'entretien du système d'irrigation, qui commence par ces mots : « La saison pour la construction des digues et le nettoyage des canaux étant arrivée... »[7] ; le plan d'aménagement de ces travaux était donc prêt dès le mois de mars, il tenait certainement compte des modifications jugées nécessaires à la suite de l'inondation précédente. Le dioecète rappelle qu'il faut exécuter les travaux « selon la décision prise dans le contrat d'arrangement » ; les termes grecs[8] ont certainement une valeur juridique que l'état actuel des travaux en droit grec ne permet pas de préciser et qu'il serait intéressant de connaître, puisque les responsables des travaux aux digues sont menacés de la peine de mort, dans la même circulaire, si tout n'est pas fait ; or, chacun doit s'employer à ce que « les digues soient portées à la hauteur

(1) Ἀναλήψις ; *P. Brême* 14, 1, 3 (114/120 ap. ?) ; ce sens ne se trouve pas dans LS. ; un travail analogue s'appelait : ἀνώρυξις, *P. Apoll. Anô* 26 (1er février 713) : « recreuser en remontant la terre. »

(2) Ἀφυλισμός ; *P. Col.* inv. 56 (Westermann, Aeg. VI, 1925, p. 121-129 ; Boak, (Aeg. VII 1926, p. 218) adopte le sens de Westermann.

(3) Ἀνακάθαρσις ; *P.S.I.* 87, 6 ; *P. Oxy.* 1409, 17 : ἀνακαθαρῆναι, etc.

(4) Διάκοπος ; *O. Wilcken* 1025 ; cf. Calderini, Aeg. I, p. 193.

(5) Διάκομμα ; *O. Wilcken* 1025. Sur tous ces travaux, cf. Schnebel, *Landwirtschaft*, p. 56-60.

(6) *P. Milligan* 22.

(7) *P. Oxy.* XII 1409, 8.

(8) Ὅρος : décision judiciaire ; σύστασις : contrat qui comporte une obligation ; ἀπόταχτον : arrangement ; mais on ne sait entre quelles parties cet arrangement a été conclu. Particulièrement délicate serait la recherche des responsabilités au sujet des travaux aux digues, pour ce qui est des plans de travaux.

et à la largeur prescrites, et les fissures colmatées, afin qu'elles puissent contenir l'heureuse inondation du Nil très saint qui va venir et que les canaux soient nettoyés aux profondeurs indiquées et selon l'écartement habituel (d'une rive à l'autre) pour qu'ils puissent contenir aisément le flot qui va venir » ; l'irrigation future dépendait en effet du volume d'eau qui avait pu être mis en réserve.

Un reçu délivré à chacun des corvéables prouvait qu'il s'était acquitté de sa tâche[1] ; nous avons de nombreux exemplaires de ces certificats de travail aux digues soit sur papyrus, soit sur ostrakon ; ils portent généralement la date précise à laquelle le travail a été fait et cette indication fournit de précieux renseignements sur l'inondation ; l'exécution des travaux peut se placer très tôt, dès que les canaux sont vides d'eau ; mais la main d'œuvre est alors occupée aux récoltes, puis au transport du blé, et ne se trouve libérée qu'aux mois de juin et de juillet. C'est pourquoi, parmi les nombreux certificats de travail aux digues, 13,5 % datent d'avril-mai, 63 % de juin, juillet et août ; car la majeure partie vient du Fayoum, et plus précisément des villages en bordure du désert (Karanis, Soknopaiou Nesos) où l'eau d'inondation arrive en dernier ; on ne pouvait cependant faire normalement ces travaux, même dans ces lieux éloignés, ni fin août, ni en septembre. Des travaux aux digues très tardifs indiquent une crue elle-même tardive ou, bien plus vraisemblablement, très faible. Dans ce cas, une nouvelle série de travaux avait lieu ; on tentait d'augmenter, en recreusant plus profondément les canaux, la capacité des réserves d'eau. C'est ainsi que 23,5 % des certificats de travail aux digues se situent de septembre à décembre[2].

Il arrive parfois que ces travaux entrepris à l'étiage, sont interrompus par la montée des eaux, ainsi qu'en témoigne une lettre du IIe ap. : « Il n'est pas nécessaire d'aménager le canal ; ta bonne chance ayant soufflé, tout a été inondé ; le gardien que tu as envoyé m'a trouvé près de la nouvelle écluse, en train de chercher des ouvriers pour le remplissage »[3].

(1) En principe toutes les catégories d'habitants étaient corvéables ; les Grecs et certaines catégories d'Égyptiens en étaient exemptés moyennant une *adaeratio* qui semble être devenue définitive à l'époque byzantine.

(2) Le pourcentage ainsi obtenu est très voisin de celui des crues faibles qui est donné p. 47, fondé sur d'autres calculs.

(3) *P. Brême* 14, 3-5, lettre d'Hermaios à Apollonios ; la date indécise de cette lettre (114-120 ap.), ne permet pas de dire si, à ce moment-là, Apollonios était déjà ou encore stratège du nome Apollonopolite, ni quelle était la fonction exacte d'Hermaios.

La cueillette du bois sec

Le temps qui s'écoulait entre la moisson et la nouvelle crue était aussi celui des approvisionnements de bois. La sécheresse étant à son maximum, le moment était favorable ; de plus, la cueillette des bois secs coïncidait avec les travaux de nettoyage aux canaux. C'était alors que l'on débroussaillait le bord des canaux, les terres en friche, les champs où demeuraient les tiges des céréales coupées, les marais desséchés où les cannes des roseaux étaient bonnes à couper. Se procurer de la main-d'œuvre, lorsqu'on ne peut pas faire soi-même son approvisionnement, ne paraît pas si facile, si l'on en juge par les lettres privées, où l'on sent que chacun est pressé par l'imminence de l'arrivée de la crue... « si tu peux ramasser (du bois) vers Bercy avant que l'eau ne monte », « c'est le moment aujourd'hui que le Nil (ne fait que) s'annoncer » : moment favorable pour ceux qui ont l'habitude de couper et vendre du bois[1].

La fin de l'étiage est donc en Égypte une période d'activité, surtout aux temps où les maîtres du pays encouragent les travaux d'irrigation, en vue de l'extension de la culture. Et pendant que les hommes sont occupés à mettre le blé en un lieu qui restera sec, et à recreuser les canaux, les femmes dans la compagne, entassent dans de nombreuses jarres de terre les graines, les fruits séchés et les provisions nécessaires pour la période d'inondation, car le Nil va bientôt monter ; les absents s'en inquiètent : « Dis-moi si l'eau monte dans le canal », écrit un soldat à sa femme[2].

(1) SB 7993 (Oxy., IIIe ap.), l. 11 ; l. 17-18.
(2) *P. Meyer* 20 (IIIe ap.) l. 18-19.

III. LA MONTÉE DES EAUX DE L'INONDATION

Aucune description de la crue n'existe dans les textes hiéroglyphiques[1] : la littérature égyptienne ne se complaît nullement dans le genre descriptif ; la reconstitution abstraite d'un phénomène que tout le monde connaît est inutile aux yeux des Égyptiens. Lorsqu'ils évoquent par quelques mots[2] l'état de la crue, c'est pour des raisons historiques, pour garder le souvenir de faits exceptionnels, d'une crue déficiente ou excessive[3], ou bien pour des raisons religieuses, dans le but d'exprimer de la reconnaissance aux dieux ou de leur demander une bonne inondation ; la description géographique est inconnue d'eux.

En revanche, les étrangers en visite dans la vallée, se sont plu, depuis l'époque saïte jusqu'à la fin de l'hellénisme en Égypte, à observer et dépeindre l'inondation du Nil ; ils furent d'abord piqués par la curiosité et le désir de s'instruire à ce sujet ; puis, sous l'empire romain, ils deviennent sensibles à la beauté du spectacle des eaux répandues, que les Arabes à leur tour décrivent avec un poétique enthousiasme. Les voyageurs grecs observent attentivement la façon dont le fleuve gonfle ; ils y sont poussés par le fait que les crues des rivières et des fleuves méditerranéens ont un caractère soudain et généralement désastreux qui contraste singulièrement avec la lente et bienfaisante inondation du Nil ; d'autre part, leurs guides, Égyptiens ou Grecs d'Égypte, attirent particulièrement leur attention sur les lieux où l'on mesure l'accroissement des eaux, à l'aide de nilomètres qui n'existent nulle part ailleurs. Grecs et Romains de passage sont invités à retenir combien la crue est importante pour la vie du pays et à partager

(1) Cf. MORET, *Hist. Nat. Ég.*, II (1932), p. 7 : « Ce n'est pas aux textes hiéroglyphiques qu'il faut demander un tableau de l'inondation ».
(2) Par exemple : « L'inondation est venue ; les prairies sont pleines d'eau, les vallées sont gorgées d'eau » (*Coffin texts* BIC, 261 = DE BUCK, n° 4) ; « l'inondation recouvre tout » (*P. Anastasi* I, 8, 1 = DE BUCK, n° 18).
(3) Par exemple, souvenir d'années déficientes dans les textes cités par J. VANDIER, *La famine dans l'Égypte ancienne* 1936, p. 103 (Xe dyn.), 113 (XIe dyn.) ; — d'années où la crue fut excessive : V. VIKENTIEV, *La haute crue du Nil de l'an 6 de Taharqa*, 1930.

à l'occasion l'intérêt que les habitants du pays portent à la hauteur des eaux.

L'importance et la variété du vocabulaire grec qui désigne la montée du fleuve témoignent de l'attention que les Grecs ont portée aux progrès de la crue.

Le vocabulaire de la crue

La langue grecque a été parlée pendant bien plus d'un millénaire dans la vallée du Nil, puisqu'il existait au v^e^ av. un quartier grec à Memphis, une ville grecque à Naucratis, et qu'elle continua à être la langue des documents même au début du viii^e^ ap. Les habitants de la vallée avaient fait passer en grec l'habitude égyptienne de dire, pour désigner le Nil : « L'eau de la terre noire »[1], et pour l'inondation : « l'eau de l'année » ; d'où l'emploi très fréquent de l'expression « les eaux »[2], « l'eau nouvelle »[3], ou tout simplement « l'eau »[4]. Très souvent aussi, le nom grec du Nil, Νεῖλος signifie « le Nil en crue », tant dans la documentation papyrologique[5] que chez les auteurs grecs[6] ; de même ὁ ποταμός, « le fleuve » ou « le canal » en crue[7] ; en latin, *amnis* se dit du cours du Nil en crue[8]. Enfin certains termes sont utilisés à propos de la crue ; ils ne correspondent à aucun caractère

(1) Cf. copte ⲡⲓⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲕⲏⲙⲓ, crum, *A greek coptic glossary*, Aeg. VI, p. 177 sqq., l. 401. Cf. « eau de l'Egypte », *Genèse* XV 18 ; *Exode* VIII, 6.

(2) Τὰ ὕδατα Νείλου, Den. Per. *Orb. descr.* 221 ; — *ingentes aquae*, Sen. *Q. N.* VI, 7, 1. Νειλῷα ὕδατα, *P. C./Masp.* 67002, II, 22.

(3) Ὕδωρ νέον, Plut. *Quaest. conv.* IV 5, 6 ; — *P. Oxy.* XV 1796, 20 ; — Horap. *Hier.* I, 21 ; — Achôris I, 11 ; 2 ; 4, 5 ; 6, 5 ; 7, 5 ; 8, 9 ; 10 ; 11 ; — *P. Oxy.* XVI 1830, 8.

(4) Τὸ ὕδωρ, Hdte II 20 ; — SB 8138 ; — *P. Princeton* 66 ; *P. Oxy.* XXII 2332, III, 73 ; — *P. Rend.-Harr.* 78, 7 ; — *P. Lond. lit.* 239, 8 ; — Stud. Pal. XV 250 a, b ; — *P. Apoll., Anô* 37. *Aqua :* « eau de la crue » Ovide, *Art d'aimer* I, 650 : *Am.* III 6, 40 ; — Tibulle, *Eleg.* I, 7, 22 ; — Elien, *N. A.* X 19 ; — Rufin, *Hist. eccl.* XI, 30 ; — Claudien, *Id.* IV II 8. Poétique : *unda :* Avienus, *Ar. Phaen.*, 798 ; — Firm. Mat., *Prof. rel.*, Teubner, p. 24 ; — Cyprien, *Com. Gen.*, 458.

(5) BGU I 176, 11 ; — CPH 119 B IV, 8 ; — *P. Oxy.* III 486, 32 ; XII 1409, 17, etc.

(6) Par exemple : Lucien, *Dial. deor.* VIII 3, 1 (cf. p. 270, n. 5).

(7) Théophr., *Hist. Plant.* IV 8, 5 ; — *P. Hib.* 27 126, 128, 174 ; — *PSI* V 488, 15 ; — *P. Petrie* II 13, 19 = III 42 h (5) 10 ; II 9 (1), 7 = III 43 (8), 7 ; — OGI 56, 37. Cf. ὕδωρ ποταμίον, Stud. Pal. XV 250 a 19.

(8) Lucain, *Ph.* VIII 446 ; — Manil., *Astr.* III 272 ; — Avien., *Ar. Phaen.* 797.

particulier de l'inondation du Nil, et expriment seulement l'idée d'*eau en mouvement*[1] ou l'*arrivée* des eaux d'inondation[2].

Mais outre l'habitude égyptienne adoptée par les Grecs de désigner la crue du Nilpar un mot vague qui n'a de sens précis que pour les habitants de la vallée, il existe un nom de la crue, ἀνάβασις, utilisé incontestablement à toutes les époques, employé seul le plus souvent[3] ; les références papyrologiques et littéraires sont innombrables[4]. Le grossissement des eaux du Nil est rendu par l'idée de « monter », ἀναβαίνειν[5] ; ce mot renseigne bien sur

(1) Νᾶμα, Esch., frg. 304 ; — Ephore, frg. 108 ; — Plut., *Plac. phil.* IV, 5 ; — Him. *Disc.* XV 1 ; *Disc.* XXII, 6 ; — *P. Lond. lit.* 239, 39.
Ῥεῖν Hdte, II 21-22 ; — Arrien, *Ind.* VI 7 ; — Procope, *lettre* 26 ; — Jean d'Antioche. Ἐρρεῖν, Arrien, l. c. — ἐπιρρεῖν, Proc. *Lettre* 111 ; — Julien, *Or.* I 27 — Εἴσροια (τῶν ὕδατων) *P. Oxy.* XII 1409, 19.
Ῥούς, Anth. Gr. VII 76 ; — Oppien, *De la chasse* II 143. Notons en passant que ce sont les mots du sens de « couler » (ῥέος, ῥοή, ῥύσις, ῥεῖθρον) qui désignent le cours du Nil aux mois où il coule à l'intérieur de son lit mineur. Ῥεῖθρον désigne aussi le *cours du Nil en crue :* Callim., *Hym.* IV 208 ; — Hdte II 19 ; — Didyme, *Trin.* III 308 ; — *P. Lond. lit.* 239, 12, 26 ; — Théophylact. VII 17, 9 ; — Eust., *Com. Den. Per.* 228. Désigne *les canaux en crue :* BGU III, 906, 7 ; — CPR I 19. — Ῥύσις Diod. Sic. I, 19, 2 ; — schol. Pind. Isthm. II 61 a. — Ἐπίρρυσις Diod. Sic. I 74, 2. Cf. περίρρυτος « *entouré par les flots (de la décrue)* », PGM I 29.
Ῥεῦμα semble signifier le *débit des eaux de la crue :* Alex. Polyh., FHG, frg. 14 ; — Str. XVIII 2 ; — Diod. Sic. I 19, 2 ; 59 ; — Plut., *Esu carn.* I 3, 2 ; — Arist. Sm., *Disc. Ég.* 40 ; — Élien, *N. A.* X 19 ; — Diog. Laerce I 37 ; — Xénoph. d'Éphèse, *Eph.* I, 6, 1, etc. ; Him., *Or.* III 15 ; IX 3 ; XIV 8 ; — schol. Apol. Rh. IV 269 ; — Anth. Gr. VI 319, 7.
En latin, « couler » se dit de la crue, mais précisé : *Fluere (plenissimus)*, Sén., *Q. N.* IV a II, 21 ; *(turbulentus), id.* II 9 ; *(magnus)* Virg., *Georg.* III 27 ; *(largior)*, Plin. J. *Pan. Traj.* 31, 6 ; *(largior, parcius)* Plin. Anc., *H. N* V 9 (10). Cf. *influere :* Sén., o. c. II 2 ; *fluctuatio :* « flot (de la crue) » Solin XXXII 12. *Affluentia :* « arrivée abondante des eaux », Serv. ad Aen. VIII 696 ; — Rufin, *Hist. eccl.* XI 30.

(2) Ἐπιδημία « arrivée des eaux » Elien, *N. A.* V 52 ; X 19 ; 43.
Ἔρχεσθαι« venir (en parlant de la crue) » Hdte II 13 ; — *P. Meyer* 20 ; — *P. Oxy.* XXII 2332, III 75 ; — Achôris 7, 2.
Ἐπέρχεσθαι, Hdte II 14, 19 ; — Théophr., *Hist. Plant.* IV 8, 5 ; Diod. Sic. I 19, 1 ; — SB III 6944, 8 (édit d'Hadrien).
Κατέρχεσθαι « venir (du pays haut à la côte) », Hdte II 19 ; 111 ; — Den. Per., *Orb. desc.* 221 ; — *P. Fayoum* 131, 9.
Παραγίνεσθαι, « se produire » *P. Mich. Zen.* 84, 2.
Latin : *Accessio* « arrivée (de la crue) » Sén., *Q. N.* IV a II 21 ; VI 8, 5. *Accessus :* Serv. ad Aen. VIII 696 ; — Cassiod., *Hist. trip.* IX 42. *Incedere :* Am. Marc. XXII 15, 13. *Provenire :* Sén. o. c. II 20 ; cf. *proventus : Solin* XXXII 15.

(3) Ἀνάβασις est parfois complété par τοῦ Νείλου : *P. Oxy.* III 486, 32 ; — τοῦ ποταμοῦ, OGI 56, 37 ; — τῶν ὑδάτων, τοῦ ὕδατος : *P. Oxy.* III 1862, 46, 7 ; — *P. Tebt.* XVI 787, 8.

(4) Pour les références littéraires, cf. Liddell et Scott, s. v. ; pour les réf. papyrologiques, Preisigke, s. v. Ajouter *P. Oxy.* XIV 1671, 9 ; le sens n'est pas « nous avons fait le chargement *au cours du voyage* », mais « nous avons fait le chargement *au moment de la montée des eaux* » (correction suggérée par R. Rémondon).

(5) Hdte II 13 ; — SB III 6944, 5 ; — *P. Oxy.* XVI 1830, 7 ; — Philostr., *VAT* VI 11.

l'optique où se placent les riverains du Nil lorsqu'ils attendent la crue : ils ont le regard fixé sur le nilomètre de l'endroit, sur un niveau repéré à l'aide de n'importe quoi, d'un simple bâton au besoin, et voient monter le fleuve dans son lit. Si l'on y fait attention, on s'aperçoit que l'emploi de ce mot porte en soi des contradictions amusantes ; car, en fait, lorsque les eaux de la crue parviennent en Égypte, elles *descendent* d'Éthiopie. Le même verbe ἀναβαίνειν avait dans la langue parlée le sens de « voyager par terre dans le sens nord-sud » (καταβαίνειν pour « voyager par terre dans le sens sud-nord »), en plein accord avec ἀναπλοῦν, « voyager par le Nil en bateau en se dirigeant vers le sud » (καταπλοῦν, « voyager par la voie fluviale en direction d'Alexandrie »). A cause de cet emploi d'ἀναβαίνειν pour le cours des eaux d'inondation qui se déplacent du sud vers le nord, en même temps que pour les voyages dans le sens opposé, on trouve cette curieuse explication de la lenteur de la crue du Nil chez Cosmas Indicopleustès, au temps de Justinien : « Le fleuve du Nil coule de régions basses au sud vers les régions élevées du nord et *monte*, comme l'on dit, en poursuivant tranquillement son cours »[1].

Pour indiquer la montée des eaux du Nil on trouve encore les mots qui suggèrent l'*augmentation d'un volume*[2], le *gonflement*[1], *l'approche*[2], d'autres mots qui expriment l'*élévation d'un niveau*[3]. Les termes qui signifient « *être plein* », « *être rempli* » sont aussi employés, mais certains sont plutôt littéraires[4], d'autres

(1) *Topogr. chrét.* II. Olympiodore, au même VI^e ap., pense aussi que le nord est plus élevé que le sud ; c'est pourquoi les fleuves coulent du nord, excepté le Nil ; il tourne la difficulté en émettant l'idée que le Nil lui aussi coule du nord, mais aux antipodes (*Com. Ar. Météor.*, STÜVE I 13, p. 132).

(2) Ἀέξειν « augmenter » (rare et poétique) Nonnos, *Dion.* XXVI 230.

Αὔξειν « grossir » Plut. *I. O.* 39 et 64 ; *Sol. anim.* 34 ; — Arist. Sm., *Disc. Eg.* 28 ; Héliod., *Eth.* II 28 ; IX 8, 2 ; — Proclos *Com. Tim.* 37 b, 37 c ; Cosmas de Jérusalem, Photios, Eustathe, Mich. Glyca...

Αὔξησις « accroissement » Diod. Sic. I 39, 9 ; — Strab. XVII I, 4 ; — Plut., *I. O.*, 7 et 75 ; — Arist. Sm., *Disc. Eg.* 26 ; — Héliod., *Eth.* IX 9, 2 ; — Himer., *Disc.* XV ; Anonyme GGM. II 228, 241 ; — Procl., *Com. Tim.* 37 d.

Ἐπαύξειν « augmenter » Dion Cas. 75, 13 ; — schol. Ap. Rh. IV 269.

Latin : *Auctus :* Sén., *Q. N.* IV a, II 7 ; — Lucain, *Ph.* X 217 ; — Plin. Anc., *H. N.* VIII 25.

Augere : Sén., *Q. N.* III 26, 1 ; IV a, I, 1 ; VI 8, 3 ; — Plin. Anc., *H. N.* XXXVI 58 ; — schol. Lucain X 263.

Augescere : Plin. Anc. *H. N.* V 8 (8).

Mots tardifs de même sens : ἐπίδοσις « accroissement » Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 ; Soz., *Hist. eccl.* I 8, 5. — ἐπιδιδόναι : Jean de Lydie, o. c.

Le latin est plus riche dans le vocabulaire marquant l'*augmentation d'un volume* que dans les autres catégories de mots à propos de la crue.

Crescere : Sén. o. c. II 3,9, 20 ; — Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) ; — Lucrèce, *N. R.* VI 712, 736 ; — Lucain, *Ph.* VIII 477 ; X 219, 299, 331 ; — Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 53 ; — Solin XXXII 23 ; — Claudien, *Id.* IV II 24. *Adcrescere :* Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) ; — Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 54. *Increscere :* Plin. Anc., l. c. ; schol. Lucain X 252. Le mot le plus fréquent en latin pour désigner la crue est : *incrementum* (trop nombreux exemples pour être cités) ou *crementum. Intumescere* Sén. *Q. N.* IV a 11, 19 ; III 1, 1 ; — Am. Marc. XXII 15, 7 ; — Solin XXXII 10. *Tumescere :* Manil., *Astr.* IV 751 ; — Sén., *Q. N.* IV a 1, 1 ; — Claudien, *Id.* IV II 29. *Tumere :* Lucain, *Ph.* VIII 826 ; X 224, 234 ; — Cyprien, *Com. Gen.* 458. *Tumor :* Lucain, *Ph.* X 326 ; — Solin XXXII 11. *Tumidus* (en parlant du Nil en crue) : Horace, *Odes* III 3, 48.

(1) Ὀγκοῦσθαι « se gonfler » Jean de Lydie, *De mens.* IV 107. Οἴδμα : « gonflement » Nonnos *Dion.* XXVI 238. Ὀργᾶν : « se gonfler » Héliod., *Eth.* II 28, 4 ; — Mich. Glyca, *Annal.* I 17. *Gravidus (aestivis torrentibus Nilus)* Manil., *Astr.* III 272. *Tendi* « être gonflé » Avien., *Ar. Phaen.* 804.

(2) Πρόσβασις P. C./Masp. 67002 II 22. Cf. προσβαίνειν p. 69, n. 1.

(3) Ἀναχεῖσθαι « s'élever doucement » Héliod., *Eth.* II 28, 4. Συναναχεῖν « s'élever en même temps » (en parlant du Nil et de l'étoile du Chien) Élien, *N. A.* X 45. Ἀνήκειν, OGI 168, 6. Ἀνέρχεσθαι « monter » Élien, o. c. XII 4 ; V 52 ; — schol. Ap. Rh. III 1323 ; — Achôris 1, 2, 4 ; 5, 6, 8, 9 ; 10, 11, 12, 13 ; — Arist. Sm., *Disc. Ég.* 1, etc. ; — *P. Lond. lit.* 239, 47. Κατεξανίστασθαι Héliod., *Eth.* II 28, 4. Ἀνιστάναι SB 7993, 11. Ὀρνύναι *P. Oxy.* XV 1796, 15. Ὑψοῦσθαι Nonnos, *Dion.*, XXVI 229. Ἐπιπολάζειν Élien, *N. A.* XII 4. Latin : *Ascendere* : Sén. *Q. N.* IV a, II 16 ; — Tertullien, *Apolog.* XL 2 ; — Rufin, *Hist. eccl.* XI 30 ; — Itin. Hieros., CSEL 39, p. 188. *Surgere :* Juv., *Sat.* XV 123 ; *consurgere :* Lucain, *Ph.* X 298. *Suscitare :* Lucain X 225. *Extolli :* Am. Marc. XXII 15, 13.

(4) Πληθύειν, Hdte II 19, 20, 93 ; — schol. Apol. Rh. IV, 269 (71 a) ; — Cléomédès, Teubner, p. 58 ; — Proclos, *Com. Tim.* 37 c. Πλήθειν, Callim., *Hym.* IV 208. Πληθύνειν, Diog. Laer. I 37 ; — Dion Cas. LXXV 13 ; — Eust., *Com. Den. Per.* 228. Πίμπλασθαι, Anth. Gr. IX 235, 2 ; — Nic., *Ther.* 176. Ἀναπίμπλασθαι, Plut., *De plac. philos.* IV 1, 4. Ἐμπίμπλασθαι, Plut. *De esu carn.* I 3, 2 ; — Arrien, *Ind.* VI 6. Πληροῦν, Oribase IV 3, 6. Πληροῦσθαι, Eur. frg 228 (NAUCK) ; — Antigone *Hist. mirab.* CLXII 178 ; — Anon. Flor. 2 ; — Polybe, FHG III, frg. 68 ; — Strab. XVII 1, 5 ; — Diod. Sic. I 19, 1 ; — SB 8138 ; — Plut. *Plac. philos.* IV 2 ; — Arist. Sm., *Disc. Ég.* 4 ; — schol. Apol. Rh. IV 269 (71 a) ; — Dion Cas., *Hist. Mirab.* LXXV 13 ; — *P. Oxy.*, XXII 2332 III 74 (Oracle du potier) ; — Julien *Lettre* 50 (= éd. Belles Lettres 108) ; — Theophylact. VII 17, 9 ; etc. Πλήρωσις, Diod. Sic. I 42, 38, etc. Strab. XVII 1, 2, 3. Ce mot est employé à propos du Nil uniquement hors d'Égypte ; car, en Égypte, c'est un terme technique signifiant « la balance d'un compte ». Le mot πλήρωμα est aussi un terme de comptabilité en Égypte, « complément d'une dette » ; aussi est-il impossible de restituer πλήρωμα τῶν ὑ[δάτων] dans le *P. Varsovie* 26, 20. Le seul exemple que l'on ait de l'emploi de πλήρωμα au sens de « crue du Nil » se trouve dans un texte littéraire (Héliod. *Eth.* II 28, 5) ; on peut se demander s'il n'y aurait pas là une correction du texte original, très ancienne peut-être, faite par quelqu'un qui n'aurait eu aucun contact avec la langue grecque d'Égypte. Ἀναπληροῦσθαι, ἀναπλήρωσις Anon. Flor. (ap. Ath. éd. Dindorf p. 166 et 164). Πλημμυρεῖν « être plein (au point de déborder) » se dit du Nil dans les textes littéraires seulement du I^er av. ? à l'époque byzantine inclusivement : Apion l'Oasien (dans Élien *N. A.* XI 40) ; — Plut., *I. O.* 38 ; *Plac. philos.* IV 7 ; *De esu carn.* I 3, 1 ; — schol. Ar. Phaen. 282 ; — *P. Oxy.* XV 1796 20 (poème sur le perséa) ; — Héliod. *Eth.* II 28, 1 ; — Horap., *Hierog.* I 21, 35 ; — Himer., *Or.* IX 3 ; XIV 8 ; — Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 ; — Photios, Phrantzès, Eustathe, Mich. Glyca, Cedrenus, etc. Πλημμυρίς « flot de l'inondation » Strab. XVII 1, 2 et 5 ; — *Lettres de Socratiques* XXVIII ; — schol. Pind. Olymp. V 20. Πλῆθος, Procl., *Com. Tim.* 22 e (37 a).

plutôt papyrologiques[1]. La montée de la crue apparaît à quelques observateurs comme un *jaillissement*[2] ; il se peut que le vocabulaire attaché à cette idée ait été initialement apparenté aux théories d'origine égyptienne qui font venir les eaux de la crue de dessous terre. Les termes qui insistent sur le *renouvellement* de la crue[3] chaque année semblent avoir été employés tardivement ; l'idée est pourtant bien égyptienne[4].

Que conclure d'une si riche variété du vocabulaire ? Ce sont moins les idées égyptiennes concernant la crue que les habitudes de langage qui ont passé en grec ; par ailleurs la précision des prépositions grecques était propre à rendre le mouvement de chaque phase de la crue : montée (ἀνα-), descente (κατα-, en venant d'Éthiopie), extension (ἐπι-), approche (προσ-), comme on le verra encore plus loin.

Les progrès des eaux

Lorsque les Grecs et les Latins viennent en Égypte et qu'on veut leur montrer les merveilles du fleuve, c'est à Syène qu'ils vont regarder les débuts de la crue ; les Égyptiens savaient depuis des millénaires que la crue commence, non pas à la première cataracte, mais bien plus au sud[5].

En temps ordinaire, la première cataracte avait l'aspect d'un rapide ; au début de la crue du Nil, le tableau était remarquable, aux dires de Sénèque, d'Aristide de Smyrne et de bien d'autres ; le courant du fleuve, resserré par les rochers, est impétueux[6] et

(1) Πλήμμυρα, Philon, *V. M.* III 24 ; — schol. Apol. Rh. I 757 ; — schol. Theoc. 114 a ; — *P. Lond.* III 924 ; — schol. Pind. Olymp. V 20 (sous la forme πλημμυρία) — Héliod., *Eth.* IX 22, 3 ; — Horap., *Hier.* I 21 et 34 ; — *P. Oxy.* XII 1409, 17 ; — Théodoret de Cyr, *Therap.* IV 62 ; — *P. C./Masp.* 67002 ; — Olympiodore, *Com. Ar. Météor.* 12. Ajoutons *P. Oxy.* 1913 où il faut résoudre l'abréviation πλημμ() par πλήμμ(υρᾳ) plutôt que πλημμ(ύριδι), proposé par les éditeurs. Sur le mot πλήμμυρα, cf. Maspero, *Et. Égypt.*, t. II, p. 5, n. 4 ; P. Langlois, Rev. Eg. (1919), p. 154.

(2) Ἀναβλύζειν, Théoc., *Id.* XVII 77 ; — schol. Ap. Rh. III 1323 ; — Horap. I 21 ; — Jean de Lydie, *De mens.* IV 107, 40. Ἀναβλυσθαίνειν Porphyre (ap. Procl. *Com. Tim.* 37 a). Ἀναπηδᾶν schol. Apol. Rh. IV 269 (71 a). Ἀνιέναι Élien N. A. X 19. Καταρρηγνύναι Plut., *Plac. philos.* IV 7 ; Proclos, o. c. 37 b. Latin : *invehere* : « amener l'eau (à la surface du sol) » Sén, *Q. N.* VI 7, 1.

(3) Ἄνοδος, Élien *N. A.* XI 10 ; — Socrate, *Hist. eccl.* I 18 ; — Proclos, *Com. I livre d'Euclide prol.* II ; — Ms. *Paris. suppl. gr.* 607 a 66 verso. Ἐπάνοδος Procl. o. c. 37 b. (notons que c'était le terme dont se servaient les Grecs pour désigner le retour de Corè aux petites Éleusinies). Ἐπανεῖναι « revenir » Procl. o. c. 37 a.

(4) Cf. Drioton, *Médamoud* n° 237 l. 6.

(5) Eur. frg. 228 (Nauck) ; — Sén., *Q. N.* IV a, II 3 ; — Arist. Sm., *Disc. Eg.* 65 ; — Anth. Gr. IX 235 (Crinagoras).

(6) Lucain, *Ph.* X 256 : *violentum... Nilum.*

violent[1] : « Le fleuve accourt dans notre univers de toute la vitesse de ses flots inconnus »[2] ; le premier effet de la hausse des eaux est de cacher les écueils et les îles qui se trouvent en aval de la première cataracte[3] ; le spectacle était grandiose et assourdissant ; un rocher, à peu de distance au sud de Philae, était le lieu où les prêtres s'apercevaient en premier des progrès du fleuve ; il portait en grec, le nom d'Abaton[4].

Pour qui observe la montée de la crue en un point de la vallée autre qu'à la première cataracte, l'arrivée des eaux paraît venir de l'*intérieur* du lit du fleuve, comme si le flot jaillissait d'une source souterraine ; les Égyptiens disaient dans les textes hiéroglyphiques que les eaux « apparaissent »[5] ; aux Grecs, elles semblent aussi *sourdre de dessous terre naturellement*, c'est ce que rapportent Platon[6], Aristote[7], et bien d'autres après eux[8]. Le préfixe ὑπο- entre souvent dans la composition des verbes qui expriment cette étape de la crue[9].

L'eau monte en même temps dans les puits situés dans la vallée de part et d'autre du fleuve[10] ; en effet, des infiltrations se produisent avec une grande rapidité, due à l'extrême sécheresse du sol, crevassé[11] par la forte chaleur qui sévit en mai et juin, et desséché par les vents du sud qui soufflent avant la montée de la crue. L'infiltration des eaux dans le sol est insidieuse[12] et « pénètre par les fissures d'une terre noire et grasse, fendue par la chaleur de l'été », comme le dit Héliodore[13]. L'eau sape les assises de ces blocs de terre sèche ; ils s'effritent ; c'est ce que remarquent Hérodote[14], et Théocrite lorsqu'il fait l'éloge de l'Égypte en ces termes : « (Nul pays ne produit autant de moissons) que la basse terre d'Égypte, quand l'eau

(1) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 65 ;

(2) Claudien, *Id.* IV II 10.

(3) Cf. Diod. Sic. I 32, 10 ; — Strab. XVII 52.

(4) Sén. *Q. N.* II 7 ; — Lucain *Ph.* X 323. Cf. Calderini, *Diz. geog.*, s. v. ; Th. Hopfner, *Plutarch über Isis und Osiris* I 149.

(5) ḫ'j (Stèle du Nil au Gebel Silsileh) cf. De Buck, n° 34.

(6) Κάτωθεν, Plat. *Tim.* 22 e.

(7) Aristote, *DIN* § 3 : *supernatat ad modicum desublus... principium repletionis videtur deorsum.* Cf. mon article, Et. Pap. IX, sous presse.

(8) Cf. p. 62, n. 2, Proclos.

(9) Cf. ci-dessous, p. 64, n. 13.

(10) Aristote, *DIN* § 1 : *juxta ipsum fluvium putei apponunt* « tout près du fleuve même, l'eau monte dans les puits ».

(11) Sén. *Q. N.* IV a II 9, *Arentibus locis et hiantibus* ; Tibulle, *El.* I 7, 21, *arentes cum fidit Sirius agros* ; ῥάγαδες, *A new Zenon pap.* JEA IX (1923), p. 81-90.

(12) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 66 ; ἕρπειν, Den. Per., *Orb. desc.* 222.

(13) Héliod., *Eth.* IX 4, 3.

(14) La terre est « friable » καταρρηγνυμένη II, 12.

du Nil jaillissant, brise la glèbe humide. » Hérodote, qui a dû se trouver dans le Delta en juillet[1], peu avant le débordement des eaux, vit la terre d'Égypte « plate, toute imbibée d'eau »[2] ; car, selon le mot de Plutarque, l'eau de la crue se mêle à la terre comme le sang à la chair[3].

Le Nil monte lentement[4] dans son lit pendant un mois environ ; « il vient en grossissant peu à peu », remarque Aristide de Smyrne, « de sorte que l'œil ne voit pas l'arrivée de l'eau » ; « il ne vient pas avec violence ni rapidement... mais comme le disent les Égyptiens, il fait son travail admirablement et toujours son labeur progresse raisonnablement »[5] ; la progression est ininterrompue[6] ; elle se fait chaque jour[7], régulière[8], presqu'invisible[9], d'une hauteur de quelques doigts par jour[10] (4 à 8 cm) au niveau du Fayoum, selon les relevés des préposés aux nilomètres.

Lorsque la montée du fleuve progresse, « les parties creuses du pays et les lagunes parallèles au fleuve commencent les premières à s'emplir, l'eau venant du Nil par infiltration », observe Hérodote[11] ; sa remarque, dont on a contesté la justesse[12], est confirmée par celle d'Aristide de Smyrne : « (Le Nil) remplit les creux et les vallées, il s'insinue, en venant, par en-dessous, comme des plongeurs sous-marins, et dirige vers les dépressions les premières eaux de l'inondation »[13] ; or, cet écrivain est venu quatre fois en Égypte, et la valeur de ses observations est incontestable. D'ailleurs, les Égyptiens avaient comparé cette apparition de l'eau venue de la terre par infiltration avec une « sueur » qu'ils disaient être celle

(1) (Éloge de Ptol.) *Id.* XVII 80, trad. éd. Belles-Lettres I, p. 149.
(2) Ἔνυδρος II 6.
(3) *Quaest. Conv.* VIII 5, 13.
(4) Πράως, Diod. Sic. I 36, 3 ; πραεῖα ῥύσις, I 34, 3 ; *lente* Plin. Anc. *H. N.* XVIII 47, 2. C'est ce que Sozomène appelle : « La première montée des eaux » τὴν πρώτην ἀνάβασιν τῶν ὑδάτων (VII 9, 20).
(5) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 20 (Cf. 23 ; cf. encore 25 et 37). ὥσπερ ἄλλο τι : expression qui en grec moderne signifie encore : « extraordinairement ».
(6) Ἀδιάκοπος, Proclos, *Com. Tim.* 37 c.
(7) Diod. Sic. I 36, 7.
(8) *Aequalis*, Sén., o. c., II 21 ; le Nil vient *moderate* « avec mesure » Am. Marc, XXII 15, 13 ; par comparaison avec le Gange, il est « doux » *mitis*, Cl. Mar. Victor. *Alethia* I 284.
(9) Ἄδηλον Arist. Sm., *Disc. Eg.* 20.
(10) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 20.
(11) II 93.
(12) Legrand (éd. Belles-Lettres Hdte, *Hist.* II, p. 126, n. 4) répète après Sourdille (*Voyage d'Hérodote* 1910, p. 7), qu'Hérodote n'a pas vu les débuts de la crue. Je pense qu'il était en Égypte vers le 15 juillet.
(13) *Disc. Eg.* 121 : ὑπελθὼν ὑποβρύχιος ; cf. § 66 ὑπορρέον.

d'Osiris, et le mot, traduit en grec[1], fit fortune en même temps que l'explication que proposa Éphore, en partant de cette observation[2].

La progression des eaux du Nil dure jusqu'au mois de septembre ; les auteurs anciens lui donnaient une durée de 100 jours[3] ou de 120 jours. Au cours de cette montée, plusieurs étapes peuvent être distinguées : tout d'abord le changement de couleur des eaux du fleuve, puis l'inondation proprement dite, lorsque le fleuve déborde de ses rives.

Le changement de couleur des eaux de la crue

Les premiers flots de la crue sont de couleur verte, chose que l'antiquité a peu remarquée. Vers le 20 juillet, le fleuve change de couleur[4], ses eaux prennent une teinte rougeâtre dont les Anciens n'ignoraient pas la raison[5] ; le fleuve est « mêlé de terre », comme le note Plutarque[6]. Le seul adjectif de couleur qui soit utilisé à propos du Nil est μέλας, « foncé », « sombre »[7] qui est même devenu un des noms du fleuve[8]. La statuaire, sous l'Empire romain, aime à tailler le dieu Nil dans une pierre sombre[9]. Cependant, les mots qui peignent, non la couleur, mais l'aspect trouble et limoneux des eaux sont ceux qui reviennent le plus souvent. Jamais notée dans les textes antérieurs au Ier av. parvenus jusqu'à nous, cette couleur fangeuse est soulignée d'abord par César[10] et Sénèque[11], qui l'ont vue de leurs propres yeux, puis elle est souvent rappelée au IIe ap.[12]. A ce moment-là, se développa le goût de la couleur locale ; encore les Grecs et les Latins furent-

(1) Ἰδρῶς, cf. ἐξιδροῦν, Ephore, frg. 108 ; — Porphyre (Proclos, o. c. 37 a). Cf. ci-dessous, p. 163.
(2) Cf. Cl. Préaux, *Les Grecs à la découverte de l'Égypte* Ch. Eg. 64 (1957) p. 303 : « Éphore a pris un effet de l'inondation pour sa cause ». Voir ci-dessous p. 184 sqq.
(3) Hdte II 19 : du 20 juin au 30 septembre (cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch.*, p. 100 ; — Am. Marc. XXII 15, 12.
(4) Μεταχρωννύναι, Alex. Polyh. FHG, frg. 14.
(5) Cf. Lucien, *De dea syria* VIII.
(6) *Quaest. conv.* VIII 5, 13 ; cf. μιγνύναι et μίξις Plut., *I. O.* 38.
(7) Orac. Sibyl. IV 75 ; cf. Homère, *Od.* IV 359 ; cf. encore μελαμβάθης, Apollinaire, *Metaph. Psal.* 104, 38. Rapprocher aussi du latin *Niger* cf. p. 340.
(8) Ps. Plut., *De fluviis* XVI 1, résumant les *Aigyptiaca* de Thrasylle de Mendès. *Mélas* était aussi le nom d'autres fleuves, cf. Roscher, *Lexikon* s.v.
(9) Cf. plus loin, p. 341.
(10) *Turbidus*, *Bell. alex.* V 2.
(11) *Turbidus*, *Q. N.* IV a II 23 ; VI 26, 1 ; — *turbulentus*, id. II 9.
(12) Θολερός, Arrien, *Ind.* VI 7 ; — Plut., *Quaest. conv.* VIII 5, 13 ; — Arist. Sm., *Disc. Eg.* 41.

ils alors plus sensibles à d'autres aspects du paysage nilotique plutôt qu'aux couleurs[1].

Peut-être les Égyptiens, plus intéressés que tous autres à ce changement de couleur prometteur d'une année fertile, l'observaient-ils mieux ; elle fut rapprochée de celle de la bière qu'on fabriquait en Égypte, d'où la réputation qu'avait l'« eau rouge » d'Éthiopie de rendre fou[2] et d'enivrer ; de plus, c'était au moment où les eaux du Nil deviennent rouges que l'on célébrait la fête de l'Ivresse[3].

On compara aussi, tardivement, la couleur de l'eau de la crue à celle du sang[4]. Pour les voyageurs, cette coloration marque, aux rives de l'Égypte, la limite où les eaux du Nil se répandent sans se mêler encore aux flots salés ; Catulle énumère parmi les régions qu'on voit au cours d'un grand voyage, « les eaux que le Nil colore par sept embouchures »[5] au large de l'Égypte, entre les deux branches extrêmes du Delta.

L'accélération du débit du Nil

Le niveau des eaux dans le lit du Nil a commencé à monter au début de juin ; sa progression, qui s'est poursuivie pendant plusieurs semaines, s'accélère tout à coup, aux environs du 20 juillet. « (Le Nil) bouillonne à pleine eau afin d'inonder la campagne » dit un texte hiéroglyphique d'époque romaine[6] ; les eaux « se hâtent »[7] en « flots agités »[8], parfois « houleux »[9] ; « courant çà

(1) J. André (*Termes de couleur dans la langue latine*, 1949) aboutit à la même conclusion, d'une façon générale.

(2) Cf. Oribase I V 3, 32.

(3) Sur la fête Ouag, cf. E. Schott, *Allägyptischen Fiestdaten* 1950 n° 17, 18, 21, 22, 24.

(4) La couleur rouge des eaux de la crue fut mythologiquement interprétée comme le sang d'Osiris : Firm. Mat. *De err. prof.* rel. 2, 1 : *hanc aquam quam colis per annos singulos... certe funestus regis tui sanguis immaculat* (cf. F. J. Dölger (o. c. p. 165). Cf. Nicéphore Gregora CSHB, t. 3, XXXIV 43 : « L'eau du Nil change d'aspect et de goût, elle devient de la couleur et du goût fade du sang, elle a tout à fait modifié sa nature liquide et fluide ».

(5) Catulle XI 7, 8 ; cf. Claudien, *Eutrop.* XXVII 100 : *ostia... nigrantis Nili.*

(6) Drioton, *Médamoud*, 1926 n° 241, 6 ; cf. 245, 6.

(7) Ἐπείγεσθαι Procope, *Lettre* 136 ; — cf. ἀγάρροος Orph., *Arg.* 45 ; — *rapidus*, Lucain, *Ph.* VIII 446.

(8) Cf. G. Lefebvre, *Romans et contes ég.* p. 56, *Conte de l'Oasien.* B I 135. Ζάλος Nic., *Ther.* 568.

(9) Κυματοῦσθαι « se couvrir de vagues » Xén. d'Éphèse, *Eph.* IV 2, 9 ; — Hdte II 111.

et là »[1]. La crue montre alors quelque véhémence[2] qui, si elle persistait, tournerait à la catastrophe. Mais ce n'est qu'en cas d'inondation très forte que les flots du Nil ont de la violence et de l'impétuosité[3]. D'ordinaire, la crainte le cède vite à la joie : « O grand Nil, viens ! la crainte qu'on avait de toi s'est évanouie, la terreur que tu inspirais a disparu », chante un pâtre égyptien[4]. Et l'eau, selon l'expression d'un papyrus, « est vainqueur de la terre »[5].

Cette seconde phase de la crue était soigneusement surveillée par les habitants de la vallée, et datée par le lever héliaque de Sothis[6]. L'accélération des eaux est relevée par Pline l'Ancien : « La crue est graduelle et modérée quand le soleil traverse le Cancer ; elle devient très abondante quand il traverse le Lion[7] ». Horapollon précise que le volume du Nil était alors souvent le « double de l'eau nouvelle »[8], entendons : le double du débit du Nil tel qu'il était noté vers le solstice d'été, à la première cataracte.

(1) Ἀλήτης, Nonnos, *Dion.* VI 340.

(2) *Vehementius (evagatur)* Plin. Anc., *N. H.* XVIII 47, 2. L'impétuosité de la crue s'exprime par les mots : ῥοΐζον : Thrasylle de Mendès FHG III, p. 502 (= Ps. Plut., *De fluviis* XVI 2) ; ῥοθίον : Nonnos, *Dion.* VI 339 ; σφοδρόν : Diod. Sic. I 50, 5. *Celer :* Ov., *Am.* II 13, 9.

(3) Ὀξυτὴς καὶ ... βία, Diod. Sic. I 19, 1.

(4) G. Lefebvre, (o. c. p. 66, n. 8, *Le pâtre qui vit une déesse*, 19) p. 28 et note 12.

(5) *P. Oxy.* XVI 1854, 3 (VI^e-VII^e ap.). Cf. encore ci-dessous p. 70, n. 8.

(6) Cf. ci-dessus p. 43.

(7) *H. N.* V 9 (10) ; cf. Horap. I 21 : « Le soleil lorsqu'il est en conjonction avec le Lion, rend plus abondante la crue du Nil ». (trad. Van de Walle et Vergote). Ch. Eg. (1943), p. 60. Cf. ci-dessous, p. 304.

(8) Τὸ δίμοιρον τοῦ νέου ὕδατος *Hier.* I 21 ; seul Leemans (éd. annotée en latin 1835) a compris ces mots.

IV. LE DÉBORDEMENT DU NIL

Vers le 20 juillet, l'eau colorée par le limon commence à déborder. Parmi les nombreux termes qui sont utilisés tant en grec qu'en latin, pour exprimer cette étape de l'inondation du Nil proprement dite, certains insistent sur le fait que le fleuve franchit ses bords[1], se déverse[2] hors de ses rives, comme un trop-plein[3]. Le vocabulaire latin le plus fréquemment employé semble dépeindre cette phase du débordement du fleuve comme un bouillonnement[4].

(1) *Exundat per labia fluminis aqua*, Arist., *DIN* § 1 ; cf. Arrien, *Ind.* VI 6. Vocabulaire : ὑπερβαίνειν « passer au-dessus des rives malgré leur exhaussement » Hdte II 13 ; cf. ὑπέρβασις Eust., *Com. Den. Per.* 220. Ἐπιβαίνειν « déborder » Plut., *I. O.* 38 ; — Philon, *VM* II 99 ; — προσβαίνειν se dit dans la région d'Oxyrhynchos, SB 7993 ; — *P. Oxy.* 1830 (cf. *P. Petrie* II 9, 1 lieu ?). Ὑπεραίρειν « dépasser les limites normales du lit du fleuve » Philostr., *VAT* II 18. Ἐκδιδόναι « s'épancher au dehors » Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 ; Waddell en note à sa traduction (Bulletin of the faculty of Arts, Le Caire 1938, vol. IV I, p. 32-36) (dans l'opinion d'Euthyménès) propose de lire ἐπιδιδόναι ; on trouve en effet dans le même texte (opinion d'Anaxagore) ἐπίδοσις ; cf. p. 60, n. 2. Ἐξέρχεσθαι « sortir de ses rives », terme très tardif Mich. Glyca, *Annal. I*, p. 32-33. Κατέρχεσθαι Hdte II 111 ; Arist. Sm., *Disc. Eg.* 20. Latin : *Egredi*, Plin. Anc., *H. N.* VIII 25 ; — Solin. XXXII 16 ; — schol. Lucain X 230. *Exire*, Lucain, *Ph.* X 216 ; — *exitus*, Solin., l. c. 15. *Erumpere*, Sén., *Q. N.* IV a II 22 ; VI 8, 3 ; — Lucain. X 255 ; — Solin. XXXII 12 ; — schol. Lucain X 263. *Evagari*, Plin. Anc., *H. N.* X 33 ; XIII 22 1 ; XVIII 47, 2 ; — *vagare*, Lucain IX 752 ; — schol. Lucain X 230 ; — *vagus*, Lucain X 310, 327 ; — Plin. J., *Pan. Traj.* 30, 4. *Spargens*, Lucain X 310. *Spatiatus*, Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10).

(2) Ἐκχύεσθαι Him., *Disc.* XIV 8. Ἀναχυθῆναι Philostr., *VAT* II 18. Χεῖσθαι Him., o. c. III 15 ; — προχεῖσθαι Philostr., *Im.* I 5 ; — ἀναχεῖσθαί Jean de Lydie, *De mens.* IV 107). Élien, *N. A.* X 45 ; — cf. πολύχους « abondant » Alex. Polyh. frg. 14, FHG III, p. 223. Χύσις « inondation » *P. Oxy.* 1796 (poème sur les plantes). Ἐπίχυσις Héliod., *Eth.* IX 8, 2. Ὑπέρχυσις schol. Apol. Rh. IV269 (71 a). Πρόχυσις Étienne le Moine (cité dans l'éd. Leemans d'Horac, I 21) ; Nicéphore Gregora Patr. Migne VIII 8. Χεῦμα « courant (du Nil en crue) » CIG CXX ; Anth. Gr. IX 384 ; — Nonnos, *Dion.* III 277 ; XXVI 230 ; — Orac. Sibyl. V 484.

(3) Ἐκπληροῦν, Arist. Sm., *Disc. Eg.* 27. Latin : *excessus*, Solin XXXII 9 et 11. *Excrescere :* Rufin, *Hist. eccl.* XI 30. *Expandere :* Plin. J., *Pan. Traj.* 30, 4. *Exuberare :* Claudien, *Id.* IV II 26.

(4) *Aestuare :* Lucain *Ph.* X 247 ; — *exaestuare*, Suét. *V. Aug.* XVIII 2 ; — Solin XXXII 14 ; — Lactance, *Com. Theb.* I 265. Les flots du Nil en crue sont souvent

L'eau glisse[1] à la surface d'un terrain saturé[2] et gagne de proche en proche[3]. La largeur des contrées sur lesquelles elle s'épanche[4] lui fait perdre sa violence[5] et donne à son cours un caractère majestueux ; les progrès de la crue ne se remarquent que par le fait qu'elle recouvre de plus en plus de terre[6]. Si l'inondation est très abondante, elle peut atteindre le pied des falaises libyque et arabique qui bordent la vallée[7] ; c'est ce que les textes hiéroglyphiques rendent par l'expression « (le Nil) donnait des ordres au dos de la terre »[8] ; les flots du Nil courent[9] et semblent poursuivre quelqu'un[10].

Si la crue s'amplifie encore, elle peut devenir catastrophique,

désignés par le mot poétique *gurgis*, Ovide, *Am.* III 6 ,42 ; Lucain VIII 446 ; X 684 ; — Avien., *Ar. Phaen.* 804 ; — Am. Marc. XXII 15, 13. Quelquefois par *torrens* Lucain IX 156 ; — Manil., *Astr.* III 272. Le mot le plus fréquent est *inundatio* (trop nombreuses références pour être citées), employé simultanément avec *incrementum ;* mais les deux substantifs ne sont pas employés l'un pour l'autre ; *incrementum* est «la montée du Nil dans son lit » (juin-juillet), *inundatio* « le Nil débordant » (20 juillet-20 septembre environ), cf. p. 60, n. 2. *Inundare* Manil., *Astr.* I 44 ; — Sén. *Benef.* VI 7, 3 ; — Metrol., *De pond.* 88 ; — Rut. Nam. *Red.* I 145 ; — Dracont., *De mensibus* (juillet). *Exundare*, Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 52 ; III 104 ; — *exundatio*, Solin XXXII 3. *Redundare*, Lucr., *N. R.* VI 712 ; — Tertul., *Ad nation.* I 9 ; — Claudien, *Id.* IV II, 7. En latin, le sens premier des mots utilisés à propos de la crue du Nil est usé et, sauf exception, on cherche davantage la variété du vocabulaire que l'exactitude expressive. On emploie encore : *discurrere* Lucain X 238 ; — *(sese) efferre*, Plin. J., *Pan. Traj.* 30, 2 ; — *efferre* « faire déborder (le Nil) » Lucain VI 474.

(1) Νάειν λείως « couler en glissant doucement » schol. Théoc., *Id.* XVII 114 a, éd. Teubner, p. 106 ; ce mot serait pour le scholiaste l'origine du nom Νεῖλος ; cf. l'épithète égyptienne d'époque grecque *nf-nf*, « qui rampe » WB II 253.

(2) Le sol est imbibé d'eau, cf. p. 64 ; le Nil mouille νοτίζειν, Aristoph., *Thesm.* 857, parodie et critique d'Euripide, *Hélène* 1-3 ; — cf. νότιδος « l'humidité » qui cause la crue, Héliod., *Eth.* II 28, 4.

(3) Vocabulaire de la propagation des eaux dans le sens de la largeur : Ἐπιέναι, *P. Mich. Zén.* 84, 5 ; — Plut., *I. O.* 7 ; Elien, *N. A.* X 45. Προιέναι, Plut., *Sol. Anim.* 34 ; — προσέρχεσθαι Plut., *I. O.* 75. Πάροδος (le sens précis est « entrer par le côté ») Héliod., *Eth.* II 28, 5.

(4) *Defluere*, Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 53. *Influere*, Sén., *Q. N.* IV a II, 2. *Superfluere*, Tac., *Ann.* II 61 ; — Sén., *Benef.* VI 7, 3. *Infundere*, Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 52 ; — *perfusus* (se dit du sol de l'Égypte), Plin. J., *Pan. Traj.* 30, 1 ; — *fusus fluctu* (Nil) Avien., *Desc. orb. terr.* 340. *Superfundere*, Cyprien, *Com. Gen.* 458 ; — Am. Marc. XXII 15, 7 ; — *superinfundere*, Serv. ad. Aen. III 698. *Innatare*, Plin. Anc. *H. N.* V 9 (10).

(5) Sén., *Q. N.* IV a II, 8 *in fine ;* — Lucain *Ph.* X 315.

(6) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 20.

(7) Le Nil alors « surabonde » πλεονάζειν, Plut., *I. O.* 38.

(8) G. Lefebvre, *Rom. et cont. ég.*, p. 28 et n. 11 ; *Le pâtre qui vit une déesse*, 16. Cf. Καταχρατεῖν, *P. Oxy.* XVI 1854, 3.

(9) Τρέχειν, Anth. Gr. VII 76. Cf. vitesse de propagation de la crue, ci-dessus p. 23.

(10) Le Nil poursuit la femme de Bata dans le *Conte des deux frères* (cf. Maspero, *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, p. 13).

tant par la violence et la rapidité[1] de son arrivée que par la hauteur de ses eaux. Un débordement violent[2] rompt les digues, submerge tout ; un débordement accidentel, inopiné[3] est nuisible ; de même qu'une crue faible, dont on dit qu'elle « reste en arrière »[4], parce que ses eaux n'avancent pas comme d'habitude dans le champ d'inondation ; elle « fait défaut »[5], elle est « réduite »[6], elle « se cache »[7] parfois, elle est pour ainsi dire « effrayée »[8].

Mais la plupart du temps, les choses se passent normalement et le fleuve déborde calmement et sans faiblesse. Avec un peu d'imagination, on peut voir dans l'invasion sournoise des eaux une lutte entre le fleuve et la terre comme le fait le romancier Achille Tatius : « Chacun lutte avec l'autre, l'eau pour se répandre sur la terre comme une mer, et le sol pour absorber tant d'eau douce »[9]. D'ordinaire, les images poétiques inspirées par cette phase de l'inondation sont celles d'un mariage[10] ; on y vit le symbole de l'union d'Isis et d'Osiris[11].

(1) Ὑπερβάλλειν « se jeter hors de ses rives » lors d'une inondation forte, Plut., *I. O.* 38 ; — Arrien, *Ind.* VI 6 ; — Hdte II 111. Λάβρος « (crue) impétueuse » Anth. Gr. VII 76, 3 ; — SB 8138 ; — λάβρων, Héliod., *Eth.* II 28, 4 ; — ὑπερβάρης « excessive » *P. Oxy.* III 486. Latin : *immodicus*, Sén., *Benef.* VI 7, 3 ; — *propensior*, Solin XXXII 14 ; cf. *nimietas*, Am. Marc. XXII 15, 13.

(2) Diod. Sic. I 19 : ἔκρηγμα.

(3) Κατακλυσμός, *P. Magdola* 28 v 4 = *P. Ent.* 60 = W. Chrest. 338 ; — Thrasylle de Mendès, FHG III, p. 502 ; — Proclos, *Com. Tim.* 37 c. Κατακλύζειν, Hdte II 99 (mais sens favorable II 13) ; — OGI 60, 24 (décret de Rosette) ; — *P. Tebt.* 49, 8 ; 54 ; — Diod. Sic. I 19, 1 ; Alex. Polyh. FHG, frg. 14 ; — *P. Paris* I 29. Ἐπίκλυσις, Diod. Sic. I 50, 5 ; — Procope, *Bell. Goth.* III 29 ; — Cedrenus CSHB, t. I, p. 268 ; — Mich. Glyca, Phrantzès... Mais, parlant d'une inondation normale, on trouve les mêmes termes ou des termes très voisins : Ἐπικλύζειν : Diod. Sic. I 38 (Théophyl. VII 17, 9) ; — Strab. I II, 27 ; — Plut., *Sol. Anim.* 34 ; — Arist. Sm., *Disc. Eg.* 3 ; — Élien, *N. A.* X 43 ; — Ach. Tat., *Erot.* IV 14. Ἐπίκλυσις, schol. Lucien II 401, 3, éd. Teubner. Κλύζειν, Or. Sibyl. V 58 ; — κλύδων, Héliod., *Eth.* IX 4, 2.

(4) Ἐλλιπής terme classique, OGI 56, 14 (décret de Canope) ; *P. Merton* II 57 (restitué) ; cf. le Nil abandonné par l'eau λείφθεις, *P. Oxy.* 2332 III 73 (oracle du potier) ; — ἐνλιπούση (ἀνάβασις), *P. Brême* 37. Ἔκλειψις CCAG VII 168, 8, 9.

(5) Ἐπιδεής SB III 6944, 5 (édit d'Hadrien) ; — ἔνδεια, *P. Graux* 8, 10 ; — SB 6944, 14 ; — *P. Oxy.* 2332, I, 13.

(6) Ἀπολείπειν *P. Oxy.* 1796 1. Latin : Nil faible *debilis*, Prop., *Eleg.* I 2, 32 ; — *parcus*, Sén., *Q. N.* IV a II, 2 ; — Solin XXXII 14 ; — Am. Marc. XXII 15, 13 ; — *parvitas* « insuffisance (de la crue) », Am. Marc. l. c. ; — *exiguitas*, Solin, l. c.

(7) Ῥύεσθαι Plut., *I. O.* 39.

(8) *Timidus*, Prop., *Eleg.* III 11, 50.

(9) *Erot.* IV 12.

(10) Avien., *Desc. orb. terr.* 340.

(11) Cf. plus loin, p. 272.

Les effets surprenants du débordement du Nil

Si attendue que soit cette invasion des eaux, elle surprend parfois : « Assez souvent, le berger assoupi par la chaleur, voit à son réveil ses troupeaux flotter avec leur étable »[1]. Si la crue présente des irrégularités et devient un peu plus forte à un moment donné, elle produit des effets inattendus, dont les romanciers amateurs de faits extraordinaires s'emparent pour orner leurs récits ; dans le roman de Xénophon d'Éphèse, un innocent condamné à être brûlé sur les bords du fleuve voit « le Nil enfler ses eaux qui viennent déferler sur le bûcher et éteindre la flamme »[2]. Un autre fait divers est rappelé par une épigramme funéraire de Dioscoride (fin IIIe av. ?) ; un Grec retiré des affaires, séduit par l'Égypte, devint agriculteur à Memphis et mourut peu après ; on l'enterra, puis, « le Nil accourant à grands flots vint d'une eau impétueuse dépouiller le peu de terre qui le recouvrait ; vivant il échappait à l'onde amère ; maintenant l'infortuné, recouvert par les eaux, voit sa tombe faire naufrage »[3]. Comme les morts étaient ensevelis aux confins du désert à une très petite profondeur, seule une inondation forte a pu arracher à la terre d'Égypte le corps du commerçant grec.

Les animaux fuient devant la progression des eaux[4] ; beaucoup périssent noyés[5] ; ceux dont les petits doivent naître à l'abri de l'eau vont pondre à une certaine distance du fleuve. Aussi les dépôts d'œufs de crocodiles[6] ou de tortues[7] apparaissent-ils aux Égyptiens comme la limite que les eaux débordées n'atteindront pas, mais dont elles ne seront pas non plus trop éloignées, car les petits doivent pouvoir rejoindre le fleuve dès leur naissance. De même les aspics ont l'habitude de quitter les rives du Nil trente jours avant que le Nil ne déborde et ils s'arrêtent à la limite future des hautes eaux[8]. On considérait encore comme limite des débordements du Nil « la berge que colmate la boue de l'oiseau de Cécrops » selon une expression périphrastique de Stace[9] ; des

(1) Claudien, *Id.* IV II 41-42.
(2) Xén., *Eph.* I 4, 9, trad. éd. Belles-Lettres. Cf. p. 310.
(3) Anth. Gr. VII 76 trad. *id.*
(4) Strab. I II, 15 *in fine* ; — Polybe XXXIV 16.
(5) Diod. Sic. I 36, 9.
(6) Plin. Anc., *H. N.* VIII 25 ; — Plut., *I. O.* 75 ; *De sol. an.* 34 ; — Solin XXXII 23.
(7) Élien, *N. A.* V 52.
(8) Id. Cf. M. Meunier, *Plut. Isis et Osiris*, p. 214, n. 3.
(9) Stace, *Silv.* III 2, 101.

hirondelles en effet, construisaient leurs nids de terre et de brindilles en un endroit donné sur la branche Héracléotique du Nil (dite aussi branche Canopique) ; cette masse formait une petite digue à laquelle on donnait le nom de « Rempart des hirondelles »[1] ; Pline l'Ancien l'attribue aux alcyons et lui donne presque un stade (c. 8 kms) de longueur[2]. Pour apprécier la vraisemblance du fait, dont les écrivains parlent d'ailleurs comme d'une curiosité, il faut se rappeler que la lame d'eau de l'inondation au moment des hautes eaux avait une profondeur de 0, 5 à 1 m. dans le Delta, et que, sur un sol si plat, la moindre petite butte de terre pouvait arrêter la progression des eaux, à condition d'être orientée convenablement par rapport au cours du fleuve.

Les animaux dont la fuite a le plus de répercussion sur la vie des habitants de la vallée, sont les rats. Chaque année, ils se tiennent hors d'atteinte des eaux ; lorsque la crue est plus forte que d'habitude, ils quittent leurs trous en hâte et cependant une grande quantité d'entre eux est détruite par les eaux ; c'est un bienfait souligné dans les textes hiéroglyphiques : « (l'inondation) a tué les rongeurs et les rampants qui se trouvaient (dans la terre) »[3] ; l'homme maudit des dieux est comparé à « une souris quand une haute inondation a lieu, elle ne peut trouver un lieu de retraite »[4]. L'exode des rats prend parfois les proportions d'un véritable fléau et il est nécessaire de leur donner la chasse ; une lettre du 18 juin d'une année inconnue (fin du Ier ap.) nous le montre : un certain Hôros demande à Apion qu'on fasse venir au village de Toka (nome Oxyrhynchite) un chasseur de rats[5] ; il ne semble pas que l'habituelle chasse aux rats dans les vignes en Égypte ait eu lieu à cette date de l'été ; notre papyrus ne parle pas de vignobles et il est permis de penser qu'il s'agit plutôt d'une année où la crue était déjà forte à cette date. C'est peut-être un événement de ce genre qui causa, sans défaite par les armes, la retraite de Sennachérib en 701 av. On connaît le récit d'Hérodote[6] ; à l'est de Péluse, l'armée assyrienne, hostile à l'Égypte, fut désorganisée, la veille des engagements, par les méfaits de rats qui, pendant la nuit, rongèrent les carquois, les arcs et les courroies

(1) Χελιδόνιον τεῖχος, Thrasylle de Mendès (Pseudo-Plut. XVI 2), FHG III, p. 502.
(2) *H. N.* X 33.
(3) Stèle de l'an VI de Taharqa, trad. Leclant et Yoyotte, BIFAO 1952, p. 22.
(4) *P. Chester Beaty*, V r. 6, 10 = De Buck, nº 27.
(5) Μυοθηρευτής, *P. Oxy.* II 229. (= SP 108 = *Pap. Primer*, 76).
(6) II 141 ; cf. Wiedemann, *Herodots*, p. 503 ; P. Montet, *L'Égypte et la Bible* 1959, p. 46.

des boucliers ; se trouvant sans défense, les Assyriens s'enfuirent. Cette même fuite des Assyriens est rapportée par la Bible[1], et causée, selon le texte hébraïque par l'intervention de « l'Ange de Yahvé ». On y lit aussi que le roi Sennachérib s'est vanté d'avoir « asséché sous (ses) pieds tous les fleuves (c.-à-d. les canaux) d'Égypte »[2]. Le rapprochement de ces textes permet de supposer que l'inondation de 702 av. aurait été mauvaise ; que, par suite de la sécheresse, la peste ou quelque autre maladie épidémique favorisée par la chaleur, se serait développée dans l'été 701 av. ; une soudaine et forte crue aurait fait sortir en grand nombre les rats porteurs des germes de la maladie. La Bible et l'historien grec donneraient alors deux aspects différents d'un même événement : une grande crue après une année de sécheresse. Le Nil se serait révélé le défenseur du Pharaon, comme cela lui arriva en bien d'autres circonstances.

Le rôle stratégique de l'inondation du Nil

Ce rôle du débordement du Nil n'a pas été étudié jusqu'à présent[3]. La crue a eu parfois une importance décisive dans une guerre offensive ou défensive, soit que la montée normale des eaux ait aidé les uns et desservi les autres, soit que par des travaux, on ait réussi à l'empêcher de rendre les services que l'ennemi en attendait.

Le Nil et les invasions

Le Nil, en tant que fleuve, apparaît comme un élément de protection naturelle[4] contre les invasions de pillards venant de l'est ou de l'ouest ; il forme une ligne de démarcation difficile à franchir pour des bandes mal organisées, particulièrement à cause de la présence de crocodiles[5]. Diodore souligne le rôle protecteur des canaux que le pharaon Sésostris III (1887-1850 av.) fit creuser,

(1) II *Rois* XIX 35-36.

(2) II *Rois*XIX 24.

(3) J. Chapot, , *Fossés et tranchées dans les guerres de l'Antiquité* (REG 28 (1915), p. 103-128) ne dit rien sur le Nil.

(4) « L'Égypte... est défendue par le rempart éternel du Nil qui par sa nature lui donne... une protection » Isoc., *Busiris* 12-13. Cf. Ausone, *Ord. urb. nom.* IV 6 « (Alexandrie) est fière d'avoir le Nil pour défense » ; — Julien, *Disc.* I 27.

(5) « C'est moins le Nil que les crocodiles qu'il nourrit, qui présentait la meilleure défense du pays », Diod. Sic. I 89.

« garantissant ainsi le pays contre l'invasion des ennemis »[1] en même temps que leur utilité pour le développement des relations commerciales ; il fait également remarquer que le fondateur de Memphis (Uchoréus, non identifié), en creusant un lac qui recevait l'excédent des eaux du fleuve près de la ville, en rendait la position très forte contre les ennemis qui viendraient du côté de la terre[2].

Par contre, l'arrivée des flots de l'inondation favorise l'invasion par le sud. Un texte arabe rapporte un fait très probablement historique et le donne comme s'étant passé au moment de la fondation d'Hermoupolis, sous le Roi Kenefra (Aménophis IV ? 1370-1352 av.) : « Voilà que les Éthiopiens descendent le Nil en bateaux grâce à la crue et attaquent l'Égypte » ; le général envoyé contre les envahisseurs « ramena lui-même ses troupes en Égypte au moyen de barques pendant la crue du Nil et les hautes eaux »[3]. Une telle invasion par le sud, au moment de l'inondation est connue par la stèle de Piankhi[4], qui raconte comment ce roi nubien prit Memphis grâce à une habile utilisation des hautes eaux qui entouraient les remparts à l'est, en l'été de 730 av.

La montée des eaux facilite les mouvements de troupes ; c'est pourquoi il faut donner à ἀνάβασις dans un passage discuté du *P. Bade* 36, le sens de « crue du Nil »[5], cette interprétation s'impose tant par la fréquence de l'emploi d'ἀνάβασις pour désigner l'inondation[6] que par l'adjonction dans ce papyrus de l'adjectif ἱκανή « abondante » qui se retrouve ailleurs, en Nubie, à propos des eaux de la crue du Nil[7] ; il n'y a pas contradiction entre le fait qu'ἀνά-

(1) I 57 ; cf. Daressy *Les branches du Nil sous la dix-huitième dynastie* BSGE 18 (1932), p. 175-176 ; un vieillard copte raconta à Ibn Touloun (avant 871) que lors d'une attaque dans la région d'Hermoupolis (Al Farama) « dans la terre non sèche, les adversaires creusèrent des fossés et des rigoles du Nil jusqu'à la mer pour se protéger les uns des autres; et alors l'eau du Nil fut ainsi forcée de s'étendre et de recouvrir cette région » (raconté par Massoudi, recopié par Makrisi) ; voir le commentaire de Daressy sur ces lignes.

(2) I 50, 1.

(3) PO., V, p. 673. Agapius *Kiṯab al Unvan*, auteur arabe chrétien du X^{e} ap., a attribué à Moïse le rôle du général en question.

(4) Trad. angl. Breasted *Anc. Rec.* IV § 796-883. Cf. Vandier, *Eg.*, p. 517-518, le récit de la stratégie du roi Piankhi.

(5) *Bade* 36 = CPJ II 440 : ... ὅτι ἐὰν ἱκανὴ ἀνάβασις γένηται στρα[....] μεθισ-τ[αν]ταὶ ... Cf. A. Fuks, *The jewish revolt in Egypt* Aeg. XXXIII (1953), p. 146 ; l'auteur reprend et discute les sens proposés par Bilabel, Wilcken, Schubart.

(6) Cf. p. 59.

(7) Inscription peinte du temple de Kalabchah ; cf. A. H. Sayce, *Inscriptions et papyrus grecs d'Égypte*, REG VII (1894), p. 286 et 290 : ἱκανοῖς ἀπὸ Νῖλου γλ[υ]κεροῦ ὕδασι.

βασις signifie « l'inondation » au lieu de « mouvement de troupes », et le déplacement d'armées romaines qui, de leur garnison en Haute-Égypte, descendraient en direction d'Alexandrie ; on traduira donc ainsi : « on raconte que si la crue était suffisante, les armées se déplaceraient... »[1].

La crue protectrice

L'histoire rapporte quelques épisodes curieux où l'arrivée de la crue rendit les plus grands services aux habitants de la vallée. On ne sait en quel sens la crue, de par la volonté de la déesse Neit, favorisa les entreprises militaires de Psammétique I (663-609 av.)[2]. Mais sous le règne de Nectanébo I, alors qu'Artaxerxès II tentait de conquérir l'Égypte, son général Pharnabaze remporta d'abord une victoire dans le Delta à l'embouchure de la branche mendésienne ; Iphicrate, à la tête des troupes grecques alliées, lui conseillait de marcher aussitôt sur Memphis ; sans doute se méfiait-il des difficultés que causerait sans tarder la montée des eaux du Nil (été 373 av.). Pharnabaze refusa, et le Nil « inondant toute la contrée rendit l'Égypte presque imprenable »[3] ; les Perses durent alors se retirer.

L'inexpérience de l'étranger devant le rythme du fleuve fut aussi la cause de l'échec de Perdiccas en 320 av. ; ce général macédonien voulait s'assurer la succession d'Alexandre le Grand. Par deux fois la crue joua un rôle dans la lutte qui l'opposait à Ptolémée. Perdiccas, voulant s'installer devant Péluse, fit faire des travaux dans l'ancien canal. Diodore, qui rapporte ces faits, ne dit pas dans quel but le général entreprenait ces aménagements[4] ; ni quels ils étaient : avoir une position imprenable ? faciliter l'accès des secours, car la flotte d'Attale, son beau-frère et allié, mouillait au

(1) Je suis ici J. Schwartz, *Les Archives de Sarapion*, n° 85.

(2) Cf. De Buck, n° 24 ; cf. ci-dessous, p. 196.

(3) Diod. Sic. XV 43 ; cf. H. Gauthier, *Précis de l'histoire d'Égypte*, t. I, p. 222 ; Vandier, *L'Égypte*, p. 581 ; Mallet, *Rapport des Grecs avec l'Égypte*, p. 105, n. 2 ; Elgood, *The Ptolemies of Egypt*, p. 13. — Rien ne dit que l'inondation fût particulièrement forte comme l'entend E. Ludwig, *Le Nil*, t. II, p. 134.

(4) Diod. Sic. XVIII 33. Perdiccas suit la route tant de fois pratiquée par les envahisseurs venus de l'ouest ; cf. Vandier, *Eg.*, p. 570. Polybe (V 62, 4) ne nous renseigne pas davantage en disant qu'Antiochus (et non Perdiccas) à Péluse, « fit ouvrir les canaux du Nil et combler les prises d'eau ». Il semble que cette manœuvre ait eu pour but de rendre imprenable le campement, et pour résultat, grâce à la fermeture des prises qui d'ordinaire permettent l'irrigation contrôlée, d'augmenter la profondeur de l'eau dans les canaux.

large de Péluse[1] ? un débordement du fleuve détruisit les travaux et Perdiccas renonce à son projet de s'arrêter en cet endroit ; ce devait être en juillet et l'eau en montant dans les canaux gêna l'entreprise. Perdiccas, progressant dans l'intérieur de l'Égypte, après avoir essayé sans succès de traverser le Nil pour s'emparer d'une place forte que Diodore appelle « Mur des chameaux », continue sa marche sur la rive droite du fleuve et arrive en face de Memphis ; il veut faire camper son armée dans une île. Le passage du fleuve s'effectue « non sans peine, à cause de la profondeur du fleuve, et du courant très rapide ; les soldats avaient », dit l'historien, « de l'eau jusqu'au menton »[2] ; ces indications situent la manœuvre de Perdiccas aux alentours du 20 juillet, si la crue était normale cette année-là. Perdiccas essaie de faire face aux difficultés ; pour amortir le choc du fleuve, il forme un barrage en amont avec ses éléphants ; en aval, il place sa cavalerie pour recueillir les fantassins qui perdraient pied et que le courant emporterait. Mais le fleuve, protecteur de Ptolémée cantonné à Memphis, rendit ces précautions insuffisantes. Tout se passa bien d'abord, puis les eaux devinrent soudainement plus profondes et les soldats manquaient de se noyer. Diodore présente trois explications de ce changement du fleuve ; toutes trois sont vraisemblables ; la rupture d'une digue en amont pouvait causer une hausse subite des eaux, et Ptolémée, en effet, pouvait avoir donné des ordres en ce sens. Les chutes de pluies avaient-elles exhaussé le niveau du Nil ? cette explication est la cause générale de la crue, et dans certains cas, le niveau du fleuve peut augmenter très rapidement. Diodore accepte la troisième explication qui est en effet la plus probable : le sable qui forme le fond du lit du Nil aurait été entraîné par le piétinement des éléphants et le courant rapide des eaux.

Perdiccas dut sa perte à un manque de connaissance du Nil ; devant l'échec de la traversée, le général donna à ceux qui avaient déjà passé le bras du fleuve jusqu'à l'île, l'ordre de revenir ; deux mille hommes périrent, dont la moitié furent mangés par les crocodiles ; une telle perte provoqua la fureur des officiers de Perdiccas qui le tuèrent la nuit suivante.

Le futur Ptolémée I fut sauvé encore une fois par la crue du Nil en 306 av. En effet lorsqu'Antigone, à Péluse, voulut attaquer l'Égypte, Démétrius son allié, plus au courant du rythme du Nil que lui, refusa de débarquer au moment de la venue de l'inondation ; les officiers réunis en assemblée délibérèrent pour savoir

(1) Diod. Sic. XVIII 37.

(2) Id. XVIII 34 *in fine*.

« s'il serait mieux de faire une expédition au moment où le Nil serait à l'étiage »[1] et décidèrent de se retirer en Syrie en attendant le moment favorable.

Faire la guerre en Égypte au moment de la crue demandait une connaissance précise des dangers qu'offrent les changements du fleuve à cette époque de l'année. Si, comme cela arriva aux Khorassiens (Perses)[2], au VII^e ap., les envahisseurs de la vallée réussissent à traverser de justesse le Nil avant qu'il ne se mette à monter, on y voit volontiers un miracle et le signe que la main de Dieu est avec eux.

Technique de défense contre la crue

Dans les exemples qu'on vient de voir, le Nil joue le rôle d'une véritable barrière. C'est pourquoi les chefs plus audacieux, plus puissants ou simplement plus patients, essayèrent de détourner les eaux qui protégeaient leurs ennemis.

Le premier exemple connu en est la tactique persévérante de Mégabaze devant l'île de Prosopitis (dans le Delta) en 456 av. Cet officier d'Artaxerxès I faisait le siège de l'île où les Grecs, venus au secours des Égyptiens, s'étaient installés ; il assécha le canal qui entourait l'île, détourna l'eau et transforma ainsi la majeure partie de l'île en terre ferme ; il put alors traverser à pied et prendre Prosopitis avec son infanterie[3]. Les Grecs incendièrent leurs propres bateaux mis à sec, pour que les Perses ne puissent les utiliser. Mégabaze a dû faire les travaux en période d'étiage, et pour que son projet ait ainsi réussi, il est probable qu'il fut favorisé par une crue médiocre en 457 av. et que celle de l'été de 456 av. ne fut pas gênante par son abondance.

Au siècle suivant, Artaxerxès III Okhos, sachant que la crue du Nil faisait la prospérité de l'Égypte et que seule elle sauve les Égyptiens de la famine, conçut un projet ambitieux : croyant que les fleuves de l'Inde communiquaient avec le Nil et avaient les mêmes crues, il forma à deux reprises le dessein de détourner le Nil pour faciliter les expéditions qu'il préparait contre l'Égypte (en 351 et 343 av.) ; il en fut dissuadé par ceux qu'il avait envoyés se renseigner à ce sujet ; ils lui dirent en effet qu'il détruirait ainsi un territoire plus grand qu'il n'en gagnerait par la conquête de l'Égypte. Nous ne connaissons cet aspect de l'ambition du Grand

(1) Diod. Sic. XX 76 ; cf. Elgood, *The Ptolemies...*, p. 34.
(2) PO. V, p. 187.
(3) Thucyd., I 109 ; — Diod. Sic. XI 74.

Roi que par une mauvaise traduction latine du XIII^e ap.[1] de quelques pages d'Aristote dont le texte grec est perdu. L'idée était bien audacieuse, mais digne de la politique de grandeur des souverains perses.

D'ailleurs, la même tactique, mais à une échelle plus réduite, était réalisable, et elle réussit à Ptolémée V Épiphane dans sa lutte contre la rébellion des Égyptiens en 197 av. ; les révoltés s'installèrent à Lycopolis dans le Delta (nome Busirite) au moment où l'inondation allait, en entourant la ville de ses eaux, rendre leur situation inexpugnable. Le Roi, pour parer à cela, fit faire des travaux qui empêchaient l'eau d'arriver jusqu'à la ville et de détruire ses propres ouvrages ; on ferma solidement les ouvertures des canaux par lesquelles l'eau d'ordinaire se répand sur les champs au mois d'août. Il fit également surveiller étroitement par ses troupes les bords des canaux et les digues, afin que les assiégés ne les rompissent pas en quelque endroit ; le siège put ainsi continuer et la ville fut prise[3] ; les travaux ont dû être faits antérieurement à la montée des eaux, soit en juin ou peut-être juillet 197 av. ; il n'est cependant pas impossible que la prise de la ville n'ait eu lieu qu'en septembre, comme le suggère Bouché-Leclercq[4], car les Égyptiens assiégés ont pu attendre pour se rendre d'être assurés que l'inondation, abondante cette année-là[5], ne réussirait pas à détruire les travaux de Ptolémée. Le problème de l'eau à boire ne se posait pas, puisque l'infiltration en cette saison assure l'alimentation des puits.

Il n'en était pas de même lorsque César fit le siège d'Alexandrie en 47 av. ; le dictateur romain était confiné dans le nord de la ville et Ganymède, l'esclave qui était à la tête des Alexandrins contre César, occupait le sud de la cité, par où arrivent les eaux du Nil. César expose le danger dont il faillit être victime dans le *Bellum Alexandrinum*[6]. Alexandrie n'est alimentée en eau potable que par le fleuve. De là vint à Ganymède chef des Alexandrins l'idée qu'il pouvait couper l'eau aux Romains ; il fait donc

(1) *DIN;* cf. mon article Ét. Pap., t. IX, sous presse.
(2) Le décret de Memphis (OGI 90) du 27 mars 196 av. porte cette précision : « Le Nil ayant fait une grande crue dans la 8^e année... », la crue en question ne peut être que celle de l'été 197 av., la 8^e année allant du 12 oct. 198 au 11 oct. 197 (Skeat, *The Reigns of the Ptolemies*, p. 12).
(3) OGI 90, 22-26, = SB 8299 = CIG III 4697.
(4) *Histoire des Lagides*, t. I, p. 366, note 1.
(5) OGI 90, 24 ; voir le commentaire de Dittenberger notes 72, 77, 78.
(6) *Bell. Alex.* V 2 ; cf. mon article, *Nouvelles données sur la crue du Nil et la date de la mort de Pompée*, REL 39 (1961), p. 105-111.

boucher les arrivées d'eau, refoule l'eau de la mer dans ces conduites à l'aide de roues et de machines, et lorsque les soldats de César s'aperçoivent que leur eau devient salée et en comprennent la cause, le désarroi s'empare de leurs esprits.

Une pareille entreprise n'était possible que dans la saison où les eaux du Nil sont les plus basses ; César, dans les lignes qui précèdent le récit de cette tentative, rappelle la mort de Pompée (16 août 48 av.)[1] et fait allusion à la mauvaise saison qui l'empêche d'espérer du secours d'au-delà des mers. La manœuvre de Ganymède se place donc avant le retour des beaux jours sur la Méditerranée et à un moment où les eaux du Nil étaient très basses ; ce peut être dès la fin d'octobre 48 av., car la crue de 48 av. avait été très mauvaise et par conséquent l'étiage devait être faible et hâtif ; sinon, l'entreprise de Ganymède eut été inconcevable. Mais, même dans ces conditions exceptionnellement défavorables pour le Romain, César avait assez de connaissance de la terre d'Égypte pour trouver rapidement le moyen de sortir de cette difficulté ; la conversation que Lucain rapporte[2], entre César et le prêtre égyptien Achôris, sur le mystère des sources et des crues du Nil, n'est pas un embellissement poétique et montre plutôt que le dictateur se préoccupait de la nature physique des pays qu'il voulait conquérir.

Les Romains avaient une technique de guerre prudente et habile : l'achèvement de la conquête de l'Égypte en 30-29 av. par Cornelius Gallus en est une preuve. Le 15 avril 29 av., C. Gallus fit ériger une stèle où, en latin, grec et égyptien, il rendait grâces aux « dieux nationaux et au Nil secourable »[3] de tous ses succès. Ceux-ci, s'il faut l'en croire, avaient été rapides ; en quinze jours, la révolte de Thèbes maîtrisée, deux batailles livrées, cinq villes prises d'assaut... En quel sens le Nil a-t-il aidé C. Gallus dans cette multiple victoire ? Comme nous avons vu par maints exemples que la crue du Nil protège les habitants de la vallée, en leur permettant de se fortifier dans les villes, on peut conclure que, au contraire, dans l'hiver 30-29 av., les eaux du fleuve furent assez basses pour ne pas gêner C. Gallus et que par conséquent, la crue de 30 av. abondante dès le 1er août[4], se retira tôt.

(1) Cf. J. Bayet *La date de la mort de Pompée*, Mélanges Ernout 1940, p. 5-10.
(2) *Ph.* X 195 sqq.
(3) OGI 654 ; note de Dittenberger : « Le Nil a dû favoriser les desseins de Gallus ou par son inondation ou par son retrait soudains et l'aider à soumettre les rebelles ».
(4) Cf. ci-dessous p. 82-83.

Le rôle stratégique du Nil dans les romans

L'aide ou la gêne que la crue du Nil apportait à l'un des partis dans une guerre, dépendait finalement de la connaissance exacte qu'il avait des faits géographiques égyptiens. Le goût pour l'Égypte dans la littérature et dans l'art fut très marqué au IIIe ap. C'est à cette époque que les romanciers s'inspirèrent de faits historiques qui s'étaient passés en Égypte, pour orner leurs œuvres. Héliodore, dans ses *Éthiopiques* prête à un roi éthiopien une stratégie, qui finalement échoue par une sorte d'intervention du Nil protecteur des Égyptiens. Le Roi fait le siège de Syène et pour acculer la place à la reddition, construit un fossé bordé d'un remblai tout autour de la ville ; il y fait entrer les eaux du Nil par un canal et croit que les Égyptiens assiégés seront obligés de se rendre sous l'effet de la famine ; mais, pendant les pourparlers de reddition, l'eau monte, sape la base de la chaussée qu'Hydaspe avait fait faire pour approcher de la ville ; la masse de terre cède sous l'action des eaux d'infiltration, et par la brèche ainsi formée, les eaux s'échappent dans la campagne ; le terrain devient vaseux, on s'y enlise : l'assiégeant ne peut plus accéder à la ville assiégée[1].

Un autre romancier de la même époque (fin IIIe ap.), Achille Tatius, agrémente son roman *Les amours de Clitophon et Leucippe* d'un épisode analogue. Les Égyptiens assiégés dans une localité proche d'Alexandrie, Nicosis, amènent les ennemis à s'engager dans un marécage peu profond d'où ceux-ci croient pouvoir pénétrer dans la ville. Puis ils rompent la digue d'un grand canal, l'eau déborde et inonde tout ; là où était la terre ferme, les ennemis ont de l'eau jusqu'à la taille (1 m. environ) et, dans les marais où ils se sont engagés, l'eau leur monte jusqu'au-dessus de la tête (2 m. environ) ; ils ne savent d'ailleurs plus reconnaître les endroits moins creux, tandis que les Égyptiens qui connaissent les lieux, montés sur de petites buttes, leur envoient une grêle de traits ; les ennemis veulent fuir à la nage, mais ils s'embourbent et sont finalement vaincus[2].

Si, dans les deux romans, les récits ne semblent ni l'un ni l'autre directement inspirés par un fait historique rigoureusement semblable, on y trouve cependant une conception très égyptienne : la crue protège les habitants du pays et ce qui est le simple fait

(1) *Eth.* IX 4, 2-3 ; 8, 2, 6.
(2) *Erot.* IV 14.

de l'expérience des lieux et de la connaissance du rythme du fleuve apparaît comme l'intervention d'une puissance quasi divine.

Conclusion

On peut tirer encore d'autres conclusions. La crue du Nil a joué un rôle dans les guerres en Égypte, qui, d'après les textes et les documents que nous avons, paraît dater du moment où la stratégie s'est développée, où les plans de conquêtes ont pris plus d'ampleur, où les conquérants cherchaient à ne plus envahir un pays à l'aveuglette et où ils se sont senti assez de puissance pour lutter contre les éléments avec d'énormes moyens. La crue protège par sa venue, par son évolution normale, elle est une aide dans une technique défensive. Si celui qui attaque l'Égypte est assez fort, il peut la détourner partiellement d'un site donné et en agissant ainsi, il prive ses adversaires d'un moyen de défense.

L'utilisation de la crue dans une technique défensive doit être très ancienne ; sa neutralisation dans une technique offensive apparaît clairement à partir du v^e^ av. ; elles sont employées tour à tour par les Perses qui, sous cet angle, apparaissent comme de puissants novateurs, puis par les Ptolémées et par les Romains. Bien que l'inondation soit un élément de défense tout le long de la vallée, il n'en reste pas moins qu'elle rend plus vulnérables les extrémités du pays. On a vu que les flots en descendant d'Éthiopie favorisent les invasions par le sud ; au nord, l'élargissement des embouchures au moment des hautes eaux, et surtout la profondeur plus grande des bras du Nil facilitent l'évolution d'une flotte, l'entrée des ravitaillements et des secours pour des envahisseurs éventuels. C'est pourquoi, entre autres raisons, celles-ci obligeaient les maîtres du pays à une surveillance plus étroite des frontières extrêmes.

L'art hellénistique lui-même semble avoir tenu compte de l'aspect du Nil au moment d'une bataille navale ; une peinture perdue de Néalkès représentait un combat entre Égyptiens et Perses qui avait lieu sur le Nil au moment des hautes eaux[1]. D'autre part, lorsque Virgile décrit la porte d'un temple fictif qu'il voudrait dédier à César dans Mantoue, il représente « le Nil au cours majestueux enflant ses eaux agitées par des flottes de guerre »[2]. Ce texte

(1) Plin. Anc., *H. N.* XXXV 40, 17. Nealkès = milieu III^e^ av.(cf. PW. col. 2105-2106).

(2) *Georg.* III 27-28. Je dois au Professeur J. PERRET de très utiles suggestions pour l'interprétation de ce passage.

comporte une allusion à la résistance suprême qu'Antoine et Cléopâtre, le 1^er^ août 30 av., tentèrent d'opposer à Octave, déjà vainqueur à Actium l'année précédente. Si l'indication donnée par Virgile correspond à des détails réels, la crue de 30 av. aurait été déjà très abondante au début d'août. D'après ce que nous avons vu, les hautes eaux facilitent l'évolution des flottes et leur entrée en Égypte. Virgile aurait-il voulu dire que le Nil qui, traditionnellement si l'on peut dire, protège les Souverains d'Égypte, faisait déjà cause commune avec le futur Auguste[1] ?

(1) Cf. ci-dessous p. 329-330.

V. LES HAUTES EAUX

Débordant à partir du 20 juillet, le Nil continue à progresser[1] jusqu'au début de septembre (c. 10 sept.). Jusqu'où le Nil débordait-il ? il est difficile de donner des réponses précises pour l'antiquité ; les limites du débordement dépendaient de la hauteur et du volume des eaux que le Nil apportait, d'une part, et de l'étendue comme de la qualité du système d'irrigation d'autre part. Si l'on pouvait, à l'aide des données fournies par les documents, estimer avec quelque précision la surface inondable, les résultats seraient différents selon que l'administration se préoccupait plus ou moins sévèrement de l'irrigation, et en dernier ressort le Nil resterait toujours, malgré tous les efforts des hommes, l'élément essentiel, le maître en quelque sorte de la qualité de la récolte. Le profil en travers de la vallée a changé depuis l'antiquité, on estime que les terres qui sont dans le voisinage du fleuve ont été rehaussées par l'apport du limon d'environ 2 m., tandis que le niveau de celles qui se trouvent en bordure de la falaise n'a pour ainsi dire pas été modifié ; il suffisait donc d'une hauteur d'eau inférieure d'environ 2 m. à celle qui, notée à Assouan, était nécessaire au début du XIX^e^ siècle pour avoir une année normale.

(1) « Le Nil coule sur la terre, progressant constamment, atteignant bientôt sa plus grande hauteur » (Arist. Sm., *Disc. Eg.* 121). Le Nil est « abondant », πολύς Den. Per., *Orb. Desc.* 221 ; — Him., *Disc.* XIV 8 ; — Julien, *Lettre* 50. Cf. δαψίλης utilisé à propos d'un écoulement d'eau comparé à la crue, Étienne le Moine (voir éd. LEEMANS d'Horapollon I 21). Au moment des hautes eaux, le Nil est « grand » μέγας Esch., *Suppl.* 879, *Perses* 33 ; *magnus :* Virg., *Georg.* III 27 ; — Sén., *Q. N.* IV a II, 2. Le Nil « se répand » ἐπιχεῖν (Philostr., *VAT* II 18), d'où ἐπίχυσις « écoulement du Nil en crue » sch. Apoll. Rh. IV 269 (71 a), « s'épanche » πλατύνεσθαι, Denys, *Des oiseaux* 31 (cf. πλατύβροος Esch., *Prom.* 852 ; « s'étale » ὑφιζάνειν, Procope, *Bell. Goth.* III 29 ; *mergere*, Plin. J., *Pan. Traj.* 30, 3 ; « s'élève » ὑψοῦσθαι, Arist. Sm., *Disc. Eg.* 36. *Nare* se dit de la terre d'Eg. pendant la crue, Manil., *Astr.* IV 726, 752. En latin, on se sert fréquemment des mots de la famille de *abundare* pour le Nil au moment des hautes eaux : *abundare*, Tibulle, *El.* I 7, 22 ; — Sén., *Q. N.* IV a I, 1 ; — Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) ; *abundantia*, Plin. J., *Pan. Traj.* 30, 3 ; — *abundantissime* Plin. Anc., l. c. ; — *abunde*, Am. Marc. XXII 15, 13 ; *abundanter* Solin. XXXII 14. Les hautes eaux : *diluvia* (pluriel), Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 52 ; — *(Nilus) plenus :* Sén., *Q. N.* IV a II, 21 ; — *vastus*, Avien., *Ar. Phaen.* 800.

« L'inondation recouvre tout », disent les textes hiéroglyphiques[1], « elle submerge toute la terre »[2], lit-on sur papyrus ou sur ostraka, ou dans les textes classiques[3]. En réalité, la vallée n'était jamais entièrement recouverte par les eaux : les buttes, les remblais, les digues et surtout les villages établis sur les hauteurs, restaient hors d'atteinte de l'inondation, « comme des îles », disent les textes[4] ; on voit parfois dans les paysages nilotiques, de petits monticules de terre sur lesquels le bétail reste prisonnier des eaux ; il fallait lui porter du fourrage aussi longtemps que les animaux étaient retenus. Le signe hiéroglyphique qui représente l'inondation dans sa plénitude est l'oiseau *b'ḥ*, perché sur une butte hors de l'eau[5] ; sur un jeu égyptien analogue à notre jeu de l'oie, dont on a dénombré une vingtaine d'exemplaires[6], le Nil occupe la quatrième case, et il y est représenté soit par son nom de *Noun*, soit par l'oiseau *b'ḥ*[7].

Les canaux étaient bientôt remplis à leur tour[8] au point de déborder. La vallée n'était toutefois inondée totalement que les années de grande crue. Les eaux atteignaient alors le pied des falaises qui bordent la vallée parallèlement au fleuve[9]. La différence possible entre les surfaces inondées semble avoir donné naissance à un détail du mythe osirien, que Plutarque nous fait connaître[1] : la partie de terre normalement fécondée par le Nil-Osiris, c'est Isis, l'épouse légitime ; Nephtys, ce sont les parties extrêmes de la vallée qui, à l'orient et à l'occident, sont recouvertes par un débordement important du fleuve ; cette union de Nephtys avec Osiris se révèle par les plantes qu'on voit aussitôt croître, dont le mélilot odorant. Les eaux de la crue rejoignent alors les marécages[2], alimentés dans les années moyennes, par les infiltrations de la nappe souterraine du Nil.

(1) De Buck, o. c. n° 18 = *P. Anastasi* I 8, 1, complété par G. Posener, *Ostraka hiératiques littéraires* 1001.

(2) De Buck, o. c. n° 23 = Stèle de Taharqa (F. L. Griffith, *Mélanges Maspero*, p. 425 sqq.).

(3) Le Nil « recouvre » la terre ἐπίεναι, Hdte II 18 ; ἐπικεῖσθαι, *P. Tebt.* I 47, 25 ; ἐπιπολάζειν, Élien, *N. A.* XII 4 ; Procope, *Bell. Goth.* III 29 ; ἐπιρραίνειν, Philostr., *VAT* VI 1. Il la « cache » καλύπτειν, Strab. XVII 1 3 ; ἐπικαλύπτειν, *P. Ross. Georg.* 22, 4 ; ἐπικρύπτειν, Plut., *Sol. Anim.* 34. Latin : *legere*, Cl. Mar. Victor, *Alethia* I 286.

(4) « Quand le Nil a inondé le pays, les villes seules apparaissent au-dessus de l'eau, faisant à peu près le même effet que les îles de la Mer Égée » Hdte II 97 ; Aristote, *DIN* § 1 ... *ut civitates solae supersint velut insulae.* « Comme le pays est plat et que les villages et même les habitations champêtres sont situés sur des digues... l'aspect de cet ensemble rappelle les îles Cyclades » Diod. Sic. I 36, 8. « Tous les lieux habités... font l'effet d'îles » Strab. XVII I, 4 ; ...*insularum modo* Sén., *Q. N.* IV a II, 11 ; — Him., *Disc.* XIV 8.

(5) Cf. Gardiner, *Eg. Gram.* G 32 ; sur cet oiseau, voir L. Keimer, Chr. Eg. II (1931), p. 126.

(6) Le Professeur Vikentiev en possédait un que j'ai pu examiner au Caire.

(7) Le nom même du nome Memphite *ḥ t jw n b' ḥ* (cf. Gautier Kêmi II, p. 52) « la colline dans l'inondation étale » rappelle à la fois l'origine alluvionnaire de la Basse-Égypte et la cosmogonie memphite.

(8) L'expression 'Ωκεανοί... ποταμοί signifie « les canaux débordés » dans *P. Lond. lit.* 239, 9-10 ; Cf. p. 411.

(9) Le Fayoum était inondé plus tardivement, au mois d'août ; toutefois, lorsque l'eau, après le 15 août n'avait pas encore atteint les villages en bordure de la falaise, c'est que l'année était mauvaise ; cette remarque n'est plus valable après le IVe ap., date à laquelle le système d'irrigation se trouva, par négligence, à peu près complètement anéanti. Sur la date de l'arrivée de la crue au Fayoum, cf. *P. Tebt.* 787, 8.

L'eau s'étale dans la vallée[8] sur une largeur de 10 à 20 kms au niveau de la pointe du Delta. « Memphis est la première qui livre ses plaines et ouvre (au Nil) ses campagnes en empêchant les rives de mettre une limite à (ses) débordements »[9]. Plus au nord,

(1) *I. O.* 38.

(2) Texte hiérog. De Buck, o. c. n° 60 : une année de haut Nil est dite : « quand le marais ne se distingue pas du fleuve » (*Conte du pâtre*, *P. Berlin* 3024, 15-17).

(3) Cf. Théophr., *De Plant.* IV 8, 5.

(4) *H. N.* XIII 22, 1.

(5) Δονακώδης, Bacch. frg. 30 (ap. Athénée 20 d) ; — *papyrifer*, Ov., *Met.* XV 753.

(6) Plut., *Contre Colotès* XXXIII 3.

(7) Δρύμοι ; pour le commentaire de ce mot, cf. *P. Fouad* 18, introd. ; N. Lewis, *L'industrie du papyrus* 1934, p. 98-100.

(8) *Seseque palentibus explicat arvis*, Claudien, *Id.* IV II 39 ; « le Nil inonde presque toute l'Égypte », Diod. Sic. I 36 ; « ...il remplit toute l'Égypte », Julien *Lettre* 50. Le champ d'inondation du Nil est identifié, chez les Anciens, soit avec la partiep late πέδον, (Eur. *Hélène* 2 ; — Aristoph. *Thesm.* 855) de la vallée, soit avec les champs (ἀρούραι ; en latin, *arva ; — agri*, Tib. *El.* I 7, 21, *tellus*, id. 25 ; — *rura* Lucain *Ph.* IX 752, etc.).

(9) Lucain, *Ph.* X 330-331.

les eaux s'étendent sur 200 kms de largeur : « Le Nil, lorsqu'il déborde, recouvre non seulement le Delta, mais aussi les parties des territoires appelés libyque et arabique jusqu'à une distance de deux journées de marche de chaque côté, tantôt plus encore, tantôt moins »[1].

Au bord de la Méditerranée, le Nil en crue se déverse avec un si grand débit que les auteurs anciens disent que le fleuve refoule la mer[2] et plus poétiquement que « les Néréides mises en fuite, se cachent par crainte de rencontrer l'eau douce »[3]. On peut puiser de l'eau potable à l'embouchure du fleuve, assez loin des côtes égyptiennes[4] ; certains coquillages prolifèrent abondamment à Canope, au moment de la crue[5], probablement parce qu'ils se trouvent alors en eau douce.

Beauté de l'Égypte sous les eaux

Dès le v^e^ av., la beauté de l'Égypte noyée sans effroi par les eaux bienfaisantes du Nil, est vantée par les écrivains ; les flots du Nil en crue sont « magnifiques »[6]. On vient en touriste « voir le magnifique spectacle du Nil qui parcourt l'Égypte et s'y arrête lorsqu'il fait sa crue en une saison inattendue »[7]. Car « l'aspect du pays n'est jamais si beau que lorsque le Nil a envahi la campagne »[8], « alors toute entière battue par les flots »[9], et « si l'on pense à l'obscurité du phénomène, on s'émerveille encore plus »[10]. Les voyageurs de l'antiquité qui se trouvèrent en Égypte en pleine période de crue sont très nombreux, depuis Hérodote (vers 430 av.)[11], jusqu'aux empereurs romains, Vespasien (juillet 70 ap.) et Septime-Sévère (été 199 ap.)[12].

(1) Hdte II 19. Cf. ci-dessus, p. 15, n. 1.
(2) Plut., *I. O.* 40 ; cf. sur le débit du Nil, ci-dessus p. 21-23.
(3) Stace, *Theb.* VIII 360-361.
(4) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 10.
(5) Τελλῖναι, Athén., *Deipn.* III 90 c.
(6) Κάλλιστον ὕδωρ, Eur., frg. 228 (Nauck) ; le Nil « au beau cours » Hom., *Od.* XIV 257, εὐρρείτης ; — καλλίροος. Den. Per. *Orb. Desc.* 246. Εὐρρεής Esch., *Dan.* (ap. Clem. Alex., *Stromat.* IV 19) ; εὐρρόος Arg. IV 269. *Pulcherrima facies* Sen., *Q. N.* IV a II 11.
(7) *Lettres de Socraliques à Platon* XXVIII 3.
(8) Sén. *Q. N.* IV a II 11.
(9) Claudien, *Id.* IV II 40 : *fluctual omnis ager.*
(10) Arist., Sm., *Disc. Eg.* 121.
(11) Cf. Sourdille, *Voyage d'Hérodote en Égypte ;* l'historien grec a du être en Égypte de la seconde moitié de juillet à décembre environ.
(12) Cf. mon article *Le souverain voyageait-il sur le Nil en crue?* Chr. Eg. 72 (1961), p. 377-385.

Cette admiration pour la beauté de l'Égypte au moment des hautes eaux du Nil s'exprime de façon de plus en plus développée à partir de l'époque romaine[1], et lorsqu'un romancier, un orateur veut faire des effets de style et qu'il est en mal d'inspiration, le spectacle de la crue lui offre un développement facile, particulièrement au moment où l'Égypte fut à la mode, entre 60 et la fin du III^e^ ap. Plus tard, le Nil reste un sujet d'admiration, peut-être davantage pour la richesse qu'il annonce que pour les joies esthétiques qu'il peut donner[2]. Les hautes eaux apparaissent « riantes », dans les épithètes pharaoniques et grecques[3]. Mais personne n'a été plus sensible que les auteurs arabes à la beauté de l'Égypte inondée ; « elle est », disent-ils, « une perle blanche... alors que, submergée par le fleuve, elle forme une vaste nappe d'eau blanchâtre au-dessus de laquelle les métairies situées sur les tertres et les monticules, brillent comme des étoiles »[4].

Paysages nilotiques

Le goût des Romains pour le paysage égyptien au moment des hautes eaux du Nil est abondamment attesté par la décoration aux premiers siècles de notre ère : terres cuites, mosaïques, peintures, attestent le succès du paysage nilotique. L'origine semble en remonter au III^e^ av.[5]. Néalkès, qui peignit sous Ptolémée III Évergète pour faire comprendre que l'étendue d'eau où évoluaient les flottes égyptienne et perse n'était pas la mer, mais le Nil débordé, représenta sur la rive un âne qui boit et un crocodile qui le guette[6].

(1) Cf. *Spectator Nili*, Lucain *Ph.* VIII 851 ; etc.
(2) Procope, *Lettre* LXIII.
(3) Textes hiérogl. : « l'inondation qui vient en réjouissant » De Buck, o. c. n° 35 (Coffin texts = Lacau, *Textes religieux* XIX) ; (si l'inondation vient), « le cœur des Égyptiens sera gai », *Stèle de la famine à Séhel* VI 22 (Barguet, p. 28) ; « tu te réjouiras de l'eau nouvelle », Tombe de Rekhmirè, De Buck, o. c. n° 47(MIFAO V 105). Les eaux « riantes » du Nil en crue : γελῶν, *P. Oxy.* III 425, 5.
(4) Massoudi, t. I, p. 162 ; cité par Omar Toussoun, *Histoire du Nil* I, p. 19.
(5) Cf. Bendinelli, *Influssi dell'Egitto Ellenistico sull'arte romana*, BSRA 24 et Ch. Picard, *Propos et documents concernant la toreutique alexandrine*, Rev. Arch. 1961, p. 113, 150.
(6) Cf. ci-dessus, p. 82, note 1. La représentation de l'animal (crocodile, hippopotame, ichneumon...) qui guette sa proie (œufs dans un nid, petit veau qui naît) est un sujet fréquemment traité par les Égyptiens dans les reliefs des tombes d'époque pharaonique dès l'Ancien Empire (III^e^ millénaire, à Saqarah par ex.). Le détail de la peinture de Néalkès donné par Pline est intéressant, car les indications que l'on a sur l'intérêt que les artistes à la cour des premiers Ptolémées ont pu porter à l'art égyptien sont bien rares. Cf. D. Julia (o. c. ci-dessous p. 91 n. 1), Pl. XCVI 1 et p. 250 sur la patère d'Égyed (milieu III^e^ av.)

Ce n'est alors qu'un décor accessoire dont l'évocation est faite par allusion. Mais à l'époque romaine, le paysage nilotique devient un thème traité pour lui-même, et toujours varié.

La manière la plus banale de peindre l'inondation est de représenter un Nil bleu, dont les eaux arrivent jusqu'au pied d'une villa romaine à l'arrière-plan, sur le toit de laquelle perchent des ibis, tandis que le premier plan est occupé par la flore et la faune égyptienne, lotus et roseaux ; crocodile et hippopotame[1]. A ces éléments essentiels s'ajoutent souvent des détails : canards flottant sur les eaux, barques à poupe très relevée maniées à la perche[2] ; hippopotame en train de se rafraîchir tandis que des hommes surpris par la montée soudaine de l'eau, nagent ou se réfugient sur les toits[3] ; parfois, des pêcheurs dansent[4]. Le goût du pittoresque et du bizarre même, que révèle la manière de ces plaques décoratives de terre cuite, permet de penser qu'elles datent du Ier au IIIe ap.

La plus belle représentation d'ensemble de l'inondation est la grande mosaïque de Préneste[5]. Cette œuvre est d'une composition surchargée ; elle semble destinée à renseigner sur la faune, la flore, l'architecture, le culte, la géographie de l'Égypte depuis la Nubie jusqu'à Alexandrie. Vouloir atteindre tant de buts dans une surface limitée a abouti à une certaine confusion, que compense la « remarquable valeur documentaire » de l'œuvre[6]. On a cru un moment qu'Élien (env. 175-env. 235 ap.) naturaliste originaire de Préneste, avait dirigé lui-même les travaux du dessinateur[7]. Aujourd'hui, les historiens de l'art auraient tendance à dater la mosaïque des environs de 80 av. pour des raisons stylistiques, et la mettent en rapport avec un passage de Pline l'Ancien qui fait allusion à

(1) Par ex. : mosaïque de l'Aventin (S. Reinach, *Répertoire de peint...*, p. 377, 1 ; relief de Vienne (qui en 1955 était au Kuntshistoriches Museum salle XIV, vitrine 1), peint sur stuc (?).

(2) Par ex. : plaque Campana (Rome Musée des Thermes), cf. A. Grenier, *Le génie romain*, pl. 5 ; — mosaïque (Rome, Villa Albani, cf. P. Arndt, *Antiken Sculpturen* XI 3602).

(3) Plaque du Vatican (en 1959, musée ég., salle III, n° 49).

(4) Plaque Campana (Paris, Louvre, cf. Winnefeld, *Die Antiken Terra kotten*, pl. CXLI, texte, p. 306), stuc peint.

(5) Dimensions : 5 m. 85 × 4 m. 41. Cf. S. Reinach, o. c., p. 374 ; une partie détachée, avait été transportée au Musée de Berlin (la scène du banquet sous la tonnelle au bord d'un canal). L'ensemble, restauré, se trouve au Palais Barberini à Palestrina et vient du temple de la Fortune à Préneste. Rostowtzeff *(Soc. Ec. Rom. Emp.)* en donne plusieurs détails, pl. XLI, qu'il commente ; il ajoute que la mosaïque n'a jamais été commentée en entier (cf. son article Röm. Mitt. 26 (1911), p. 60-61).

(6) Cagnat et Chapot, *Manuel d'archéologie romaine* II (1920), p. 146.

(7) Cf. O. Marruchi, *Il grande* Mosaico *Prenestino*, AAPRA s, II, X (1910), p. 67. Par ailleurs à mes yeux, ce qu'Élien dit à propos de la crue (voir index des auteurs) montre la valeur de sa documentation personnelle.

l'apparition de la technique des *lithostrota* sous Sylla[1]. On a d'autre part, réussi à déterminer les parties restaurées de la mosaïque[2] ; en tenant compte de ces critères, et en ajoutant ceux que l'histoire peut fournir, il faut donc faire remonter la date de la mosaïque au Ier av., mais il me paraît impossible qu'elle soit antérieure à l'époque de la conquête romaine de l'Égypte, donc à 30 av. ; elle serait au plus tôt de l'époque augustéenne[3], comme on va le voir.

Cette composition comprend, en haut, une surface arrondie en forme de demi-cercle, que complète en bas un grand rectangle ; la partie supérieure est occupée par la représentation de rochers et de plantes parmi lesquels évoluent des chasseurs et des animaux du Soudan égyptien, dont plusieurs sont fabuleux[1]. Cette partie est presque entièrement refaite et révèle un goût du bizarre très marqué.

La partie rectangulaire représente l'Égypte au moment de l'inondation ; elle est une sorte de carte, orientée à la manière égyptienne, le sud en haut et le nord en bas[5]. Bien qu'il n'y ait aucune solution de continuité entre les diverses scènes liées les unes aux autres par les eaux de l'inondation, on distingue trois registres. Celui du haut comprend de droite à gauche des scènes que l'on peut situer en Haute-Égypte : le point de jonction entre la Nubie et l'Égypte serait le groupe de rochers à droite, où s'appuie un couloir menant vers le fleuve ; ce pourrait être une évocation du nilomètre d'Éléphantine, escalier couvert qui servait à mesurer les progrès de la crue ; deux personnages sortent de ce

(1) Plin. Anc., *H. N.*, XXXVI 184. Je dois toutes les indications concernant la bibliographie et la stylistique de la mosaïque de Préneste à l'amabilité de Mlle Dolorès Julia (*L'exotisme égyptien dans les fresques et les mosaïques italiennes jusqu'au IIIe ap.*, diplôme de l'École Pratique des Hautes Études, juin 1961, inédit).

(2) Cf. S. Aurigemma, *Il restauro del Mosaico Barberini* (Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia Rendi Conti ser. III, vol. XXX-XXXI, 1957-58, 1958-59, p. 97 sqq.). Publication complète de la mosaïque : G. Gullini, *I mosaici di Palestrina*, Roma 1956, (G. croit que la mosaïque de Préneste est celle de Sylla).

(3) Je rejoins ici l'avis, non motivé, de G. Jacopi, *Il santuario della Fortuna Primigenia e il museo archeologico prenestino* (Itinerari dei Musei 100), Rome 1959, p. 23. M. Jacques Charbonneaux a bien voulu me confirmer qu'il lui paraît impossible que cette mosaïque fût antérieure à Auguste. Personnellement, il pencherait pour la dater du règne de Tibère, né sous le signe du Scorpion.

(4) Cf. Philostr., *VAT* VI 24 ; dans la mosaïque chaque animal est désigné par son nom en grec ; la liste de ces noms se trouve dans Reinach (o. c. p. 90 n. 5) ; certaines lectures doivent être revues.

(5) Les Grecs, eux aussi, orientaient ainsi leur représentation géographique de l'Égypte, puisque la dernière partie du cours du Nil n'a la forme d'un delta que si la carte d'Égypte est établie en plaçant le sud en haut. Le procédé de composition de la mosaïque de Préneste par juxtaposition de scènes indépendantes est rapproché de celui des peintures de l'époque d'Auguste par E. Schmidt, *Studien zum barberinischen Mosaik* (Kuntstgechichte des Auslandes 127, 1929, p. 22).

couloir en levant les bras en l'air : peut-être sont-ils satisfaits de la hauteur de la crue qu'ils viennent de relever[1] ? Le temple pharaonique que l'on voit tout près paraissait à Chapot celui d'Amon à Thèbes[2] ; deux détails me feraient penser qu'il est de construction ptolémaïque : les lotus sur la tête des statues colossales du Pharaon qui ornent les pylônes rappellent ceux que porte le Nil sur une monnaie de 186/185 av.[3], alors qu'à l'époque pharaonique seul Hâpi est coiffé de lotus ; de plus, au fronton de ce temple figure un oiseau de proie qu'on a pris pour l'aigle ptolémaïque[4] ; il se pourrait bien que ce fût une interprétation du faucon Horus adoré particulièrement à Edfou.

Vers la gauche, un bateau à voiles déployées rappelle que la crue et les brises du soir qui l'accompagnent facilitent la navigation ; des constructions ornées de guirlandes témoignent de l'atmosphère joyeuse que crée une bonne inondation. Le groupe de bâtiments de gauche, où l'on voit un temple hellénistique, un spéos précédé de deux obélisques, un nilomètre rond en forme de puits, évoque la région d'Hermoupolis, avec le puits romain de Touna-el-Gebel ; une construction de ce genre, ronde, avec une margelle qui domine le sol, ne me paraît pas antérieure à la domination romaine.

Avec le second registre, nous sommes en Moyenne-Égypte. A gauche un bateau à cabine monté de chasseurs évoque à la fois les plaisirs des voyages sur le Nil et de la chasse à l'hippopotame, et peint les occupations des gens riches au moment de la plénitude du Nil ; un jardin rappelle les vergers du Fayoum ; une construction en roseaux et un enclos aux murs crénelés, des barques en papyrus, des animaux qu'on mène boire, suggèrent l'activité des gens modestes. On voit à droite un temple de style grec abriter la procession du vase évoquant l'eau sacrée[5], près du temple une statue d'Anubis ; bien que ces monuments soient ici situés au bord des eaux qu'on croit être celles d'Alexandrie, ils sont peut-être destinés à rappeler le temple de Cynopolis, l'*Iseion* de Memphis, ou quelque lieu dans lequel sont célébrés

(1) Ce couloir est, je suppose, le κωμαστηρίον ; cf. ci-dessous, p. 380.
(2) Cf. ci-dessus, p. 90, n. 6.
(3) Cf. ci-dessous p. 328.
(4) Cf. R. Pagenstecher, *Nekropolis* 1919, p. 19.
(5) Le vase porté sur un brancard est restauré, sauf une partie du pied, ce qui permet de juger que ce n'était pas une statue ; mais il se peut que la forme primitive du vase ait été modifiée par la restauration. Les enseignes qui accompagnent la procession sont l'une d'une forme allongée (crocodile, Souchos ?), l'autre un quadrupède d'allure féline (lionne ou chatte ?).

les rites isiaques en liaison avec le culte du Chien, qui accompagnait Isis dans sa recherche d'Osiris[1] ; Anubis est d'ailleurs, dans une des branches du mythe osirien, le fils adultérin d'Osiris et de Nephtys, fécondée lorsque le Nil est très abondant[2] : il trouve tout naturellement sa place dans un tableau de l'inondation qui n'est pas uniquement réaliste.

Le registre inférieur représente la partie la plus septentrionale de l'Égypte ; on y distingue crocodiles et hippopotames dont les corps lourds flottant sur les eaux étaient apportés par les flots montants. Bien que la scène du banquet sous la tonnelle dont les arceaux sont jetés au-dessus d'un canal plein d'eau, soit entièrement restaurée, il est certain qu'un festin était représenté là, car c'est une des manifestations les mieux attestées des réjouissances auxquelles la crue donnait lieu. La scène qui se déroule à droite de la mosaïque se situe à Alexandrie ; c'est l'arrivée d'un empereur romain placé à l'avant d'un bateau à multiples rames, la *liburnica*, qui n'apparaît pas en Égypte avant la domination romaine ; le personnage dont l'arrivée est attendue paraît couronné de laurier ; il tient dans la main droite le bâton augural (?) et dans la gauche une lance et un autre objet. Sur la rive, un groupe de soldats romains de la garde prétorienne créée par Auguste, facilement reconnaissables au scorpion qui orne les boucliers de plusieurs d'entre eux, attendent le vainqueur sous une tente déployée ; des rhytons, un cratère promettent des libations de vin ; une femme (une prêtresse ? elle est en partie restaurée) tient une palme et une guirlande (?)[3]. D'autres bateaux accompagnent celui de l'empereur ; ils sont égyptiens.

Parmi les empereurs romains qui sont venus en Égypte, il faudrait écarter Hadrien[4] et Caracalla pour des raisons historiques en même temps que pour les raisons de style établies par les historiens de l'art ; Caracalla (venu en Égypte c. automne 215-janvier 216 ap.) fit périr par traîtrise les prêtres alexandrins venus à sa rencontre ; Hadrien, en l'été 130 ap., n'eut pas la chance de voir une bonne inondation rehausser son prestige. Septime-Sévère en l'été 199 ap. et Vespasien en juillet 70 ap. seraient à écarter aussi s'il faut admettre que la mosaïque de Préneste est du 1er av. Reste Auguste lui-même : il atteignit les rives d'Égypte

(1) Élien, *N. A.* X 45 ; cf. ci-dessous p. 269.
(2) Plut., *I. O.*, 38 ; cf. ci-dessus p. 87.
(3) L'objet que la femme tient dans la main droite a été interprété comme le *cyathum*, cuillère qui servait à puiser l'eau sacrée.
(4) A. Rumpf, *Malerei und Zeichnung* (Handbuch der Archäologie, 6, Lieferung I, lieferung des 4 Bandes), Munich 1953, est pour la datation récente (Hadrien), p. 193.

le 1er août 30 av. Il est certain que, dans les années qui suivirent, il y eut, à Alexandrie, un désir de lier la gloire d'Auguste vainqueur et la générosité du Nil à l'égard de l'Égypte, signe que le fleuve agréait le nouveau maître du pays. On connaît, en effet une épigramme en l'honneur d'Auguste, datant des années 27 av.-5 ap[1]. qui s'exprime ainsi : « ...Il mit un terme aux souffrances de la blonde paix et vint rejoindre la terre du Nil..., avec les abondantes richesses de la Prospérité... le Nil a souhaité la bienvenue à son Seigneur avec des bras chargés de présents... et le nom même de la guerre s'est éteint... » Cette épigramme insiste sur la volonté pacifique du conquérant. Qui sait si l'empereur, qui par d'autres côtés chercha à imiter l'attitude d'Alexandre à l'égard de l'Égypte, n'aurait pas souhaité que non loin de Rome, une mosaïque évoquât la conquête romaine de l'Égypte tandis que la mosaïque d'Alexandre illustrait la victoire guerrière de l'Occident contre l'Orient[2] ?

La mosaïque de Préneste apporte une importante contribution à la connaissance de la vie en Égypte pendant l'inondation à l'époque romaine ; certes, la part faite à la vie du peuple est très faible ; ce trait correspond bien à la forme d'intérêt que les Romains du Haut-Empire portaient à la vallée du Nil, conforme à leur élégance, à leur goût pour l'architecture grecque, et pour les charmes de la campagne, ainsi que pour un certain exotisme.

La crue étale a l'aspect d'une mer

La plénitude des eaux du Nil, que les descriptions des premiers siècles de notre ère se sont plu à représenter, est atteinte à la fin du mois d'août ou au début de septembre, elle dure une dizaine de jours ; on dit alors que le Nil est « calme »[3], il stagne[4] ;

(1) *Épigramme Kenyon*, cf. p. 330. Rappelons que le Nil aida Cornelius Gallus à achever la conquête de l'Égypte, cf. ci-dessus, p. 80.

(2) Cette mosaïque décorait la maison du Faune qui daterait de la première moitié du Ier av.; elle aurait été exécutée, comme celle de Préneste, par des artistes alexandrins venus travailler en Italie. Elle est au Musée de Naples.

(3) Ἀπολωφεῖν, Procope, *Bell. Goth.* III 29; ἱστάναι, «il cesse de monter», *P. Strasb.*, 193, 7 (128 ap.). Latin : *residere*, Plin. Anc., *H. N.* V 9(10) ; — *sedare*, Pomp. Mel., *Chorog.* I 52.

(4) Ἐπέχειν *Lettres de Socratiques* XXVIII 3 ; Latin : *stagnare*, Plin. Anc., Solin, *H. N.* XIII 22, 1 ; — Serv. ad Aen. VIII 696 ; — *stare*, Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) ; — *Coll. rer. mem.* 21.

il s'est élevé à son maximum[1] qui, en temps normal, était de 15 coudées au nilomètre de Memphis[2].

L'Égypte est alors baignée[3] par les eaux au point que les Égyptiens et les voyageurs la comparent à une mer[4] : le fleuve change l'Égypte en mer[5] d'eau douce[6] ; là encore, les termes pittoresques datent plutôt de l'époque romaine, ou de l'époque byzantine ; ils ont une valeur descriptive précise : ils peignent le Nil ou les grands canaux débordés au point que, par l'aspect et par les facilités que leur débordement donne à la navigation, ils ressemblent à la mer.

Λίμνη est le terme qui désigne la nappe d'eau qui recouvre les terres et leur donne l'apparence d'un lac ; c'est souvent une sorte d'étang sans végétation qu'une crue abondante a laissé après son retrait, et qui peut se maintenir jusqu'à l'année suivante ; la λίμνη peut même demeurer plusieurs années si des crues généreuses se succèdent[7] ; le terme se distingue de ἕλος, marécage de peu de profondeur, plein de végétation, roseaux et papyrus.

Parallèlement à θάλαττα, le terme ὠκεανός, Océan, utilisé pour

(1) Le Nil est « élevé » μετέωρος, Julien, *Lettre* 50. Le Nil à son maximum est « achevé » τελεῖος, *P. Oslo* III 78, 6 (édit d'Hadrien) ; *P. Oslo* 27 ; peut-être PSI IV 286, 23 ; — *P. C. Maspero*, 67107 13 ; — *P. Ross. Georg.* III 36. Τελέθειν, Anth. Pal. IX 384.

(2) Cf. tableau ci-dessus, p. 23.

(3) Λουόμενη, Épigr. Kenyon 10.

(4) L'image se trouve dans les textes hiéroglyphiques : « la terre était comme une mer » (G. Daressy, *Une inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon* (III), Rec. Trav. 18 (1896), p. 181-186). « Dans la crue du Nil, le Delta est couvert tout entier par les eaux et, n'étaient les lieux habités, il paraîtrait alors former une mer », Strab. XVII 1, 4. *(Nilus) cujus aqua est mari similis* », Plin. Anc., *H. N.* XXV 40, 17. « Quand ses eaux se sont réunies en une masse continue, il devient stagnant et prend l'aspect d'une mer vaste et trouble », Sén., *Q. N.* IV a II 8. « (Le Nil) fait soudain de toute l'Égypte une mer », Him. *Disc.* XIV 8 ; XXII 9. Cf. Héliod., *Eth.* II 28, 5. Les mots qui traduisent cette image sont : θάλαττα Him. XXII 9 ; — Ach. Tat., *Erot.* IV 12, 14. Πέλαγος, Him. III 15 ; XIV 8 ; Ach. Tat., l. c. ; Philostr., *VAT* II 18. Πελαγίζειν Strab. XVII I, 4; — Dion Cas. LXVI 8, 1 ; — Julien, *Disc.* I 27 ; — Ach. Tat.,l. c. ; — Théophylacte *Dial.* XII 2 ; — Eust., *Com. Den. Per.* 228.

(5) Cf. encore θαλασσοῦν, Héliod., *Eth.* II 28, 4.

(6) Ach. Tat., *Erot.* IV 12, 1.

(7) Le terme λίμνη est différent de θάλαττα (Ach. Tat., o. c. IV 12, 1); il peut aussi porter des embarcations *(id.)*. Dans *Colosse* 51, 6, λίμνη n'a pas la valeur poétique d'*Oceanus* de *Colosse* 41, 2 ; il se peut qu'un lac soit resté, entre les Colosses et le Nil, le 8 mai 149 (et non 150 ap.), du fait que les crues de 147 et 148 avaient été très abondantes (voir le tableau de la qualité des crues en appendice à ma thèse complémentaire). Cf. λιμνάζειν « (la crue) fait du sol d'Égypte un lac », Diod. Sic., I 19, 5; — Philon, *VM* III 24 ; λιμνᾶσθαι « être inondé » (par la crue), *P. Brême* 14 ; — *P. Strasb.* 10, 11. Μάρος dans un sens voisin de λίμνη est-il un mot d'origine latine ? *P. Flor.* 152, 5 (IIIe ap.).

désigner la nappe d'eau qui au moment des hautes eaux, recouvre la vallée, garde une valeur religieuse[1].

Depuis Élien jusqu'à Claudien, les écrivains aiment à souligner l'antithèse qu'offre la nature en Égypte au plein de la crue, puisque les Égyptiens peuvent pêcher sur le sol même qu'ils labouraient auparavant[2] : « Les jachères résonnent du bruit des rames »[3] ; « sur un même champ, un même homme est à la fois matelot et laboureur, il conduit ses troupeaux et peu après, des navires de charge »[4] ; « c'est un étrange spectacle que de voir à la fois bateau et houe, rame et charrue, gouvernail et van », « que de voir passer en même temps bateliers et cultivateurs, poissons et bœufs ; là où l'on a navigué, l'on plante, et là où l'on plante, c'est une mer navigable »[5]. D'autre part, la comparaison entre la mer et le Nil était un sujet poétique à l'occasion, comme en témoignent les vers que nous a conservés ce papyrus d'Oxyrhynchos, ville où la vie littéraire égypto-grecque semble avoir été fort développée : « Bateliers qui parcourez les eaux profondes, Tritons des vagues salées et Nilotes qui faites voile en une heureuse course sur les eaux riantes, dites-nous, amis, la comparaison de la mer et du Nil fécond[6] ».

Circulation et transport sur les hautes eaux

La surface recouverte par les eaux du Nil est telle que, selon l'expérience vécue d'Aristide de Smyrne, « on y navigue en se guidant de nuit par endroits à la clarté des étoiles »[7]. Le Nil rend en effet l'Égypte navigable[8] pendant au moins deux mois chaque année ; aussi dit-on de lui qu'il « procure des communications faciles »[9] ; à l'intérieur des terres, on ne peut plus communiquer que par bateau[10] ; on ne suit même pas le tracé des canaux qu'on

(1) Cf. plus loin, p. 238-239.
(2) Élien, *N. A.* X 43.
(3) Claudien, *Id.* IV II 40 : *remis sonuere novales.*
(4) Him., *Disc.* XIV 8.
(5) Ach. Tat., *Erot.* IV 12.
(6) *P. Oxy.* III 425 (= GLP 97) (IIe-IIIe ap.).
(7) *Disc. Eg.* 83.
(8) Πλωτή Philostr., *Im.* I 5 ; « il rend navigable la terre où, auparavant, l'on va à pied sec », Procope, *Lettre* 136.
(9) Isocrate, *Busiris* 13 : εὐαγωγός non pas « docile » (Mathieu, éd. Belles-Lettres) ; cet adjectif a le sens actif, comme ὑδραγωγός, si fréquent en Égypte ; il signifie « qui amène bien (l'eau) » ; le Nil facilite ainsi la navigation et l'irrigation ; cf. R. Flacelière, *Isocrate, Busiris*, 1961, traduit : « commode pour l'irrigation des terres ».
(10) Sén., *Q. N.* IV a II, 11.

ne distingue plus et l'on coupe à travers la plaine, comme le fit Hérodote[1].

Certes, les chemins placés comme ils le sont encore de nos jours, au flanc des digues, ne sont pas tous recouverts par les eaux ; mais outre que souvent ils ne sont pas larges ni même horizontaux dans leur largeur, leur assiette n'est guère solide au moment où les hautes eaux affouillent les remblais, où les vagues soulevées par les vents du nord-ouest (vents étésiens) assaillent le côté nord de ces monticules, et où le sous-sol détrempé par l'infiltration devient peu sûr. Certes les gens à pied et les petits ânes continuaient à trotter au sommet des grandes digues entourées d'eau de toute part. Dans un conte égyptien, un Oasien en voyage dans la vallée a été dépouillé de ses ânes ; il se plaint alors de n'avoir plus aucun moyen de se déplacer en temps d'inondation : « Vois », dit-il au Pharaon, « j'ai un chemin sans bateau »[2] ; que faire en effet, dans cette période de l'année, sinon parcourir les distances dans une embarcation ? La circulation en voitures est impossible[3]. L'inondation paralyse aussi le transport des bestiaux ; on chargeait bien quelquefois des bêtes sur bateaux, mais les livraisons du bétail se faisaient plutôt par voie de terre et étaient suspendues au moment de l'inondation ; au IIIe av., on écrit à Zénon qu'une caravane de chameaux à destination d'Hermoupolis est arrêtée en route parce que « les vannes ont été ouvertes et l'eau a tout envahi »[4]. De même, il fallait faire traîner les troncs d'arbre abattus « avant les eaux »[5].

La lame d'eau, pendant les mois d'août et de septembre, est d'environ 1 à 2 m. de profondeur. La navigation prend de ce fait un tour particulier ; les Égyptiens utilisent partout de très petits bateaux à fond plat[6] faits de papyrus, qui servent au transport

(1) Hdte II 97. Sourdille (*Voyage d'Hérodote*, p. 8, n. 1) que suit Legrand (Hdte II, éd. Belles-Lettres, p. 129, n. 3), croit que les Égyptiens ne coupaient pas à travers champs, mais suivaient des canaux alors devenus navigables ; c'est inexact.
(2) *Conte de l'Oasien* (G. Lefebvre, *Romans et contes ég*, p. 56).
(3) Am. Marc. XXII 15, 12 ; cf. ci-dessous p. 113. Il faut aussi se hâter de voyager à cheval avant le débordement des eaux (*P. Oxy.* XVI, 1854, 3).
(4) *P. Mich. Zén.* 103, col. 7 7-8.
(5) J. Bingen, *Documents provenant des archives d'Héroninos* I (Chr. Eg. 49, 1950, p. 88), lettre du 9 août 255, Théadelphie.
(6) « Quand le Nil recouvre tout, on construit la barque de Memphis avec le papyrus qui aime l'eau », Lucain, *Ph.* IV 135 ; cf. Plin. Anc. *H. N.* XIII 11. *Kymba* : petite embarcation en papyrus dont Pline (o. c. VII 208) dit que le nom est phénicien ; sur les bateaux en papyrus, cf. N. Lewis, *L'industrie du papyrus*, p. 34 sqq. Les papyri emploient très couramment le mot κυβαία : PSI 594 ; — SB 6779, 6708, 6715, 6718 ; etc. pour désigner de petites embarcations qui transportent vin, huile, etc. Elles sont souvent représentées dans les paysages nilotiques. On trouvera dans F. Hartmann, *Agric.* p. 303, une liste de représentations égyptiennes de la fabrication des barques de papyrus.

d'une ou deux personnes et de petite quantité de denrées ; d'ailleurs, toute embarcation étrangère au pays s'enlise, tandis que les Égyptiens, s'ils ne trouvent pas assez d'eau à un endroit, prennent leur bateau sur le dos jusqu'à ce qu'ils parviennent à l'eau de nouveau[1].

Les transports de toute sorte sont facilités par la crue[2] et la vallée est le théâtre d'une activité nouvelle. La période creuse pour la navigation, était celle des basses eaux ; c'est d'avril que part ce contrat de location d'un mât, document unique en son genre qu'a publié N. Lewis[3] ; les armateurs préparent leurs bateaux avant la montée des eaux qui favorise la navigation ; de plus, comme les terres sont sous l'eau et que les bestiaux sont parqués sur les monticules normalement hors d'atteinte des eaux[4], les cultivateurs, rendus oisifs, peuvent être employés aux transports qui absorbent une énorme main-d'œuvre[5]. Le transport du blé[6] s'achève alors ; aux pontons des villages, de petites barques capables de contenir 600 artabes (9 m³ à l'époque romaine[7]) prennent le blé et le portent dans les ports des villes où on le décharge dans de grands bateaux de 10.000 artabes (150 m³) qui, lorsque le Nil est assez haut (en août), descendaient avec le courant du fleuve vers l'emporium d'Alexandrie[8] ; de là part la flotte qui, en septembre, poussée par l'Eurus, porte l'annone à Rome, en une vingtaine de jours. A l'époque byzantine, le ravitaillement en blé se dirige vers Byzance et la chronologie des transports peut en être plus

(1) « Les Égyptiens vont ou naviguent sur les lacs (formés par la crue), mais seulement dans des embarcations suffisantes pour un seul passager » Ach. Tat. *Erot.* IV 12.

(2) Par ex. le transport de nitre en Thoth et Phaophi (sept.-oct.) 159 ap., *P. Merton* II 70. *P. Oxy.* XX 2272, le fourrage en tas dans les champs est vendu, prix du transport au moment de l'inondation compris. Ch. Boreux, *Études de nautique égyptienne*, 1924-25, ne parle pas de la répercussion de la crue sur la nautique.

(3) *P. Cornell* inv. I, 81 (N. Lewis, *On Timber and Nile Shipping*, TAPA XCI, (1960), pp. 137-141).

(4) Le rassemblement des bêtes était ainsi facilité ; aussi le moment des hautes eaux était-il celui du recensement du bétail, cf. Cl. Préaux, *ERL* p. 224 (*P. Tebt.* 703, 173-174).

(5) Les textes hiéroglyphiques aussi font allusion aux transports pendant la crue disant que « les bateaux vont loin au nord et au sud » en temps d'inondation (De Buck, o. c., 31 = G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, n° 61, 35 et De Buck 32 = *id.* 58, 24).

(6) Cf. *P. Oxy.* XIV 1671, 9-10 : « Nous avons envoyé (l'annone) au moment de l'inondation (ἐν τῇ ἀναβάσι) ».

(7) Σκαφίδιον. Les plus grandes embarcations s'appelaient du nom vague de πλοῖον et au VI^e ap., διάρημα (Procope, *Bell. Pers.* I 1, 3). Je donne en m³ la capacité utile, qui est différente du tonnage.

(8) Cf. plus haut, p. 51 ; cf. R. Rémondon, BIFAO L (1952), p. 66 à propos du *P. Fouad* inv. 247.

tardive[1]. Mais le temps favorable à ces manipulations est en somme assez limité et l'organisation risque de se détraquer dès qu'une modification survient. Si la décrue s'amorce trop vite, on doit craindre que les gros bateaux ne puissent être ramenés même vides à Alexandrie[2] ; il faut faire diligence, sinon les frais de transport par terre seront à la charge de celui qui a été négligent et n'a pas envoyé les bateaux à temps[3] (à l'époque arabe).

C'est donc au moment où l'inondation s'étale que toutes ces embarcations sillonnent le fleuve élargi ; « l'ensemble présentait un charmant spectacle : chants de bateliers, rythme des rames, défilé de bateaux »[4]. Les convois de blé se dirigeant vers le nord ressemblent à une procession et au VI^e ap. portent le nom évocateur de σιτοπομπία[5]. D'ailleurs à ce moment-là aussi avaient lieu de nombreuses fêtes sur l'eau[6] et elles étaient d'autant plus courues que le peuple égyptien n'avait rien à faire, tranquillisé sur la récolte à venir par la vue d'une inondation satisfaisante.

C'était aussi le temps favorable au transport de matériaux lourds qu'on amenait à pied d'œuvre par le fleuve[7]. Lorsque le Roi faisait construire un temple, — et la construction ne cessa pas pendant toute l'époque gréco-romaine jusqu'à Dioclétien, — les transports difficiles ou délicats étaient exécutés au moment des hautes eaux ; les manœuvres qu'on employait pour le déplacement des blocs de pierre et des obélisques étaient embauchés en période d'inondation[8] ; un batelier spécialisé prenait la responsabilité du transport[9]. Pour le chargement d'un bloc monolithe, les Égyptiens de l'époque pharaonique avait une technique que leurs descendants pratiquèrent encore : on faisait glisser la pierre sur des madriers placés en travers d'un canal à sec ; lorsque l'eau commençait à pénétrer dans le canal, on introduisait sous cet appareil le

(1) Cf. un contrat de transport de blé d'Alexandrie par navires sur le Nil du 11 octobre 380 ap. (*P. Flor.* 75).

(2) Cf. *P. Magd.* 11 = *P. Ent.* 27 = Chrest. 442 ; un bateau de 10.000 artabes a été arrêté par un accident à l'aller ; la décrue paraît avancée et ne lui donnera pas le temps de descendre à Alexandrie.

(3) *P. Lond.* IV 1353, 10 sqq. (710 ap.).

(4) Ach. Tat., *Erot.* IV 18, 3.

(5) *P. C/Masp.* 67030 ; cf. πομπή Himer., *Disc.* XIV 8.

(6) Cf. Hdte II 60 ; cf. ci-dessous, p. 417.

(7) Pour le transport sur le Nil des pierres nécessaires à la construction de la pyramide de Chéops, cf. Hdte II 124. Cf. K. Fitzler, *Steinbrüche und Bergwerke im ptolemaïschen und römischen Ägypten*, Leipzig 1910, p. 105, 139-140.

(8) Cette idée, suggérée par les textes, m'a été confirmée par Alex. Badaoui.

(9) *P. C/Z.* 59176, un batelier est venu d'Alexandrie pour assurer au moment de la crue un transport de pierres en sept.-oct. 251 av.

bateau destiné au transport ; il n'y avait plus qu'à attendre que la montée des eaux fît reposer le lourd fardeau sur le pont du navire[1]. Le déchargement s'opérait par un processus inverse au moment de la baisse des eaux. La responsabilité générale de ces manœuvres incombait à l'époque pharaonique au gouverneur du sud et le succès d'une opération de ce genre était noté pour l'avenir dans une inscription sur les parois des carrières[2]. Pline l'Ancien raconte comment on transporta les obélisques destinés à être dressés à Rome, en creusant un fossé qui amenait l'eau de la crue jusque sous l'obélisque étendu sur le sol[3] ; Ammien Marcellin relate le déplacement d'un autre obélisque qui eut lieu en 357 ap., manœuvré de façon analogue[4].

Pour la mise en place des énormes blocs dont la superposition forme les Pyramides de Gizeh, certains écrivains anciens prétendent que les Égyptiens utilisèrent la technique suivante : après avoir hissé les lourds matériaux sur des terrasses de nitre, on amena les eaux d'inondation à pied d'œuvre ; en faisant fondre ces remblais de nitre et de sel[5], celles-ci dégagaient les pierres qui peu à peu descendaient à leur place.

La période des hautes eaux du Nil favorisait aussi les voyages privés pour affaire[6] ; à ce moment, se faisaient les départs pour l'Inde. Au IIIe ap. Solin explique que les expéditions à but commercial quittaient Alexandrie par bateaux sur le Nil en profitant des vents étésiens, au lever du Chien (Sirius) ; on remontait ainsi jusqu'à Coptos d'où le voyage vers l'est se poursuivait par caravanes, puis par mer[7]. En Égypte, on allait volontiers du sud vers Alexandrie en août et septembre. Les propriétaires n'avaient rien à contrôler par eux-mêmes en cette saison, une fois que le système de surveillance des digues et des barrages avait été organisé ; le

(1) Cf. A. Servin, *Deux aspects de la carrière d'Ouni ;* Ouni, ministre au IIIe millénaire, raconte (Urk. I 108) comment il utilisa la crue pour un transport. Cf. H. Abouseif, ASAE (1928), p. 63 explique comment de nos jours, il a utilisé la crue pour le transport d'un sarcophage très lourd de Tounah-el-Gebel.

(2) Preisigke, *Gebel Silsileh*, 220, 285, 306.

(3) *Fossa perducto usque ad jacentem obeliscum Nilo, H. N.* XXXVI 14, 9.

(4) *Quo convecto per alveum Nili...*, Am. Marc. XVII 4.

(5) Diod. Sic. I 63, 8 ; — Plin. Anc., *H. N.* XXXVI 17, 4, Pline ne semble pas avoir utilisé Diodore, mais la même source que lui. Hdte II 124 et 127, parle aussi de travaux qui auraient amené l'eau de la crue jusqu'à la pyramide de Chéops.

(6) *P. Oxy.* 1862 (VIIe ap.) le sellariotès Rhemè écrit au scholasticos Marinus pour lui dire qu'il a déposé au port le prix, semble-t-il, de son voyage au moment de l'inondation, vers un monastère dont on ignore le nom.

(7) Solin, éd. Mommsen, p. 202 ; Mommsen dit que la source des renseignements de Solin est inconnue.

gérant était tenu au courant de la montée des eaux et de l'ouverture des prises d'eau par billets. Les maîtres étaient pendant ce temps à Alexandrie où toute la vie politique et sociale se retirait momentanément : le préfet était là[1], les tribunaux fonctionnaient, les affaires pouvaient s'y régler mieux que d'ordinaire, parce qu'on rencontrait tout le monde dans la ville ; on était à la source des renseignements : on apprenait à Alexandrie plus vite qu'ailleurs la qualité de l'inondation ; les cotes du Nil relevées dans toute la vallée étaient communiquées aux bureaux du préfet ; on pouvait prévoir la future récolte, les futurs impôts, et, si par malheur les renseignements étaient mauvais, on était dans les premiers à faire monter les prix, à pouvoir spéculer, et vite écrire au village d'accumuler les provisions...

L'architecture et l'urbanisme en rapport avec les hautes eaux du Nil

L'existence de la crue, le rythme du Nil et sa régularité ont déterminé certaines dispositions architecturales dans la vallée égyptienne, en dehors même des nilomètres qui sont étudiés ailleurs[2]. Les répercussions de la crue se font sentir d'abord sur la situation des monuments construits le long de la vallée. L'Égypte, bien sûr n'est pas le seul pays où des constructions, et particulièrement des temples, sont édifiés à proximité d'un fleuve ; mais en Égypte, dans l'antiquité, il fallait bâtir entre deux limites précises ; tout d'abord, parce que la vallée est bordée d'un désert absolu et que le fleuve est la seule source d'eau possible, il ne faut pas s'éloigner trop de lui : la limite est celle de la nappe d'eau souterraine, dont l'étiage du Nil détermine la profondeur maxima et dont la crue assure l'alimentation. D'autre part, comme le Nil est la voie de communication la plus aisée, l'accès d'un temple doit être aménagé en fonction de l'embarcadère ; rappelons-nous que les processions, aussi bien pour la « Navigation » des dieux que pour les cérémonies funéraires, se faisaient par bateaux sur le fleuve, et que la période d'inondation est la plus favorable aux déploiements des pompes religieuses. Aussi le plus connu des théoriciens de l'architecture dans l'antiquité, Vitruve, conseille-t-il de prendre pour modèles les architectes égyptiens en disant : « Si l'on construit un temple

(1) Cf. Wilcken, Archiv IV 417 ; V. Martin, *Les épistratèges*, p. 104, n. 2.

(2) Voir ma thèse complémentaire.

le long d'un fleuve comme (on le fait) dans le voisinage du Nil, il doit paraître regarder en direction du fleuve »[1].

Les fondations d'un temple sont creusées en période sèche et l'on prenait pour niveau le plus bas, la profondeur où l'on atteignait la nappe d'infiltration ; pour établir à quelle hauteur au-dessus des fondations serait le dallage du temple, les calculs étaient faits en fonction du maximum de l'inondation, le sol du sanctuaire devant rester au-dessus du niveau des hautes eaux ; si, lors d'une crue exceptionnelle, le pavage du temple est recouvert d'eau, le fait mérite une mention spéciale, comme ce fut le cas sous Osorkon III ; en 754 av. (?) vers le 2 juillet, « tous les temples de Thèbes étaient comme des marais », dit une inscription hiératique du temple de Louqsor[2].

Il fallait aussi que les fondations des murs exposés aux assauts de l'eau fussent solides ; les textes hiéroglyphiques parlent de réparations faites, à la suite d'une forte crue qui envahit la cour du temple de Louqsor sous le roi Smendès (1085-1054 av.)[3]. Des textes tardifs nous indiquent comment une église, construite en l'honneur de saint Jean-Baptiste, fut bâtie aux environs de Dûmiyah en fonction de la proximité du Nil et de l'inondation annuelle[4].

Un papyrus de Zénon fait allusion à une construction dont on connaît mal la nature, un χάραξ ; c'était peut-être une sorte de paroi à claire-voie qui laissait passer l'eau et protégeait l'embarcadère d'un temple ? Le texte du papyrus, assez lacuneux, laisse entendre qu'il s'agissait d'empêcher les crocodiles d'arriver avec la crue du Nil jusqu'aux rives d'un bassin arrondi, aménagé au pied d'un sanctuaire d'Hermès, et d'éviter qu'ils ne mangeassent bêtes et gens[5].

La disposition même des agglomérations était en quelque sorte commandée par les limites de l'inondation, en Égypte. « Tous les lieux habités », remarque Strabon, « les simples bourgs comme les plus grandes villes, sont bâtis sur des hauteurs, monticules naturels ou terrasses »[6]. Les maisons sont en effet construites sur des buttes

(1) Vitruve, *Arch.* IV 5, 2.
(2) Cf. Daressy, art. cité p. 95, n. 4.
(3) Breasted, *Anc. Rec.* IV 628.
(4) Cf. J. Muyser, *Identification d'un manuscrit en copte sa'idique*, Actes de Vienne 1956, p. 96.
(5) *P. Mich. Zén.* 84 (première moitié du IIIe av., Philadelphie).
(6) Strab. XVII I, 4 ; sur l'origine des monticules sur lesquels furent construites les agglomérations, cf. Letronne, *Strabon* (1819), p. 320, n. 2 ; Girard, *Desc. Eg.* II, p. 388.

de terre afin de rester hors d'atteinte des eaux ; construites essentiellement de briques séchées au soleil, elles fondent littéralement au contact de l'eau. D'autre part, les villes, par suite de l'exhaussement du sol de la vallée, dû aux dépôts limoneux de la crue, furent plusieurs fois rehaussées et rebâties. « Par là, les hommes et les bestiaux étaient à l'abri de tout danger au moment des crues du Nil », explique Diodore au sujet des travaux d'urbanisme exécutés sur l'ordre de Sésoosis (Sésostris III, XIIe dyn.)[1]. D'autres du même genre furent faits sous le règne du roi éthiopien Shabaka (vers 715 av.). C'est ainsi qu'Hérodote[2], vers 440-430 av., put voir le temple de Boubastis, déjà très ancien de son temps, en contrebas par rapport au reste de la ville, comme aujourd'hui le temple d'Esneh.

Beaucoup plus tard, un des auteurs des *Itinera Hierosolymitana*, Boeda, écrivait au VIIIe ap., à propos des maisons construites dans le Delta : « Les Égyptiens qui cultivent les parties plates du pays, construisent leurs maisons au-dessus des canaux en y plaçant des poutres transversales »[3]. C'est une solution nouvelle pour résoudre les problèmes d'urbanisme que pose la crue ; construire des maisons dans les plaines envahies régulièrement par les eaux est impossible ; en les mettant au-dessus des canaux, elles sont au-dessus du niveau des hautes eaux ; cette technique semble avoir pris naissance à Alexandrie[4], dès l'époque hellénistique.

Lorsqu'un fondateur de ville a l'audace de construire en un endroit marécageux, il lui faut faire beaucoup de travaux de défense contre la crue. Ce fut le cas pour la fondation de Memphis ; Hérodote et Diodore ont recueilli la tradition égyptienne sur ce sujet[5] : « Comme le Nil coule autour de la ville et l'inonde au moment de ses crues, (le Roi) construisit du côté du sud une très grande digue, capable de servir de défense contre les hautes eaux du fleuve » (Diodore) ; « car, si le Nil venait à rompre la digue et à déborder, Memphis serait en danger d'être totalement inondée » (Hérodote) ; les deux historiens ont noté que le Roi fit aussi creuser un lac, λίμνη[6], pour recevoir l'excédent des eaux du Nil.

Ce que la tradition des époques grecque et romaine nous apprend sur les travaux rendus nécessaires en Égypte, par l'existence même

(1) I 57, 1.
(2) II 138.
(3) CSEL 39, p. 321.
(4) Cf. César, *Bell. Alex.* V 2.
(5) Hdte II 99 ; Diod. Sic. I 505. Ces historiens donnent au Roi fondateur de Memphis le nom de Ménès. D'aucuns croient que c'est Âdjib (cf. Vandier *Ég.*, p. 160).
(6) Cf. ci-dessus p. 95.

de l'inondation annuelle, est peu de chose à côté de ce que les Égyptiens ont exécuté pendant des millénaires. D'ailleurs l'architecture religieuse égyptienne a continué à construire selon ses traditions, en même temps que s'édifiaient les temples grecs et les maisons romaines présents dans les paysages nilotiques ; et à condition de suivre ce principe essentiel déterminé par le rythme du Nil : construire au-dessus du niveau des hautes eaux, n'importe quelle architecture et n'importe quel urbanisme pouvaient s'épanouir dans la vallée du Nil.

Un autre problème d'architecture, posé par l'inondation, n'a pas été examiné et ne peut l'être profitablement que par des spécialistes : celui des adductions d'eau. Le service des dieux exigeait beaucoup d'eau pour la purification et pour les rites quotidiens de lustration. C'est pourquoi des réserves étaient faites dans les lacs sacrés des temples qui se remplissaient au moment des hautes eaux[1] ; il fallait amener aussi au Neïlaïon l'eau dont on mesurait la hauteur dans le nilomètre. Les canalisations étaient parfois faites en fonction de la crue[2] ; mais l'étude de ces travaux est trop technique pour qu'elle puisse être abordée ici.

Le problème de l'alimentation des agglomérations en eau ne concerne qu'indirectement la crue du Nil. L'Égyptien, qui buvait l'eau du Nil en toute saison[3], devait aller chercher au fleuve ou au canal l'eau à boire.

Qualités de l'eau de la crue

Les Égyptiens appréciaient particulièrement l'eau de la crue ; à leurs yeux, l'eau du Nil avait alors son maximum de qualités ; c'est celle-là qu'ils recueillaient pour l'exporter, celle-là qu'ils conservaient, celle-là qu'ils honoraient.

Nous avons vu[4] que l'eau n'était jamais si trouble ni si fangeuse qu'au moment de l'inondation ; les Égyptiens qui la puisaient la

(1) Cf. Tacite, *Am.* II 61 « ... lacs creusés dans le sol pour recevoir les eaux du Nil débordant ».

(2) Cf. ci-dessous, p. 304-305.

(3) L'eau potable ὕδωρ εἰς πίειν, est l'eau du Nil, νειλαῖον ὕδωρ, et elle seule au Fayoum (*P. Fouad* 29, Bacchias, IIIe ap.), celle qu'on retient, au moment de la crue, dans les canaux et les réservoirs. Le Nil est « la coupe où s'abreuve toute l'Égypte » κοινὸς κρατήρ, Philostr., *VAT* V 26.

(4) Cf. plus haut, p. 65.

laissaient reposer avant de la boire[1] ; ils la considéraient alors comme « fraîche »[2], « nourrissante »[3], « douce »[4], « bonne à boire »[5].

Les prêtres de Memphis attribuaient cette dernière qualité de l'eau de la crue à ce qu'elle « subit une sorte de cuisson pendant qu'elle traverse la zone torride »[6]. Aristote a recueilli ce renseignement : « les vertus fécondantes et nutritives des eaux du Nil... (seraient dues) à l'espèce de coction modérée que les feux du soleil exercent sur elles et qui, en leur laissant leurs principes nourriciers les dépouille par l'évaporation, de tout principe inutile »[7]. Héliodore qui a puisé ses renseignements non pas à Memphis, mais à Syène, dit l'eau de la crue douce à boire parce qu'elle vient des eaux de pluie, et agréable à toucher parce qu'elle n'est plus trop chaude[8].

La supériorité de l'eau de la crue est due à sa teneur en sels minéraux et en particules végétales ; les textes anciens parlent des premiers, mais semblent ignorer la nature des secondes. On attribuait à l'eau du Nil la propriété de faire prospérer les animaux

(1) Oribase V 5, 1, les récipients qui servaient à filtrer l'eau à Alexandrie s'appelaient « goutte à goutte », στάκτα; on en trouve la description dans Rufin, *Hist. eccl.* XI 26 : « on a coutume, en Égypte, de fabriquer des vases à eau en argile percés de tous côtés de trous très rapprochés et tout petits, par lesquels l'eau trouble, en suintant, devient plus pure et plus claire ».

(2) Ψύχρον (ὕδωρ); jamais aucun des adjectifs grecs ou latins signifiant « pur » ne se trouve à propos de l'eau du Nil, seulement l'adjectif ἄκρατος « sans mélange » : dans un roman d'Héliodore, par goût de la couleur locale, l'auteur fait faire à un vieux prêtre égyptien éloigné de sa patrie, « une libation d'eau pure, car c'était sa seule boisson » (*Eth.* II 23, 1 ; cf. III 11, 3, pour être agréable à ce respectable égyptien, un grec porte un toast d'eau pure, lui aussi).

(3) Πίος Den. Per., *Orb. desc.* 221 ; — Eust., *Com. Den. Per.* 226. *Pinguis* Virg., *En.* IX 31. Εὐτραής, Anonyme GGm II 216.

(4) Γλυκυτὴς (τοῦ Νεῖλου ὕδατος) Diod. Sic. I 404 ; — Plut., *Quaest. conv.* VIII 5, 13. Γλυκύτατον (ὕδωρ), Héliod., *Eth.* II 28, 5 ; — Hermet., XIII 17; — Théophr. frg. 159 (Wimmer). Γλυκερός, Anth. Gr. IX 386, 4. Γλυκαίνος, *P. Lond. lit.* 239, 29 ; — inscr. Kalabchah REG (1884), p. 286-290. « ... *nec...ulli flumini dulcior gustus* » ; Sén. *Q. N.* IV a II 30. La réputation de douceur de l'eau du Nil était telle que l'on attribue à Pescennius Niger (mort en 195 ap.), ce mot lancé en réponse à des gens qui, aux frontières de l'Égypte, demandaient du vin : « Quoi, vous avez le Nil et vous demandez du vin ? », car, ajoute Spartianus qui rapporte cette répartie, « la douceur de cette eau est telle que les habitants de la vallée ne demandent pas de vin » (*Hist. Aug.* XI 7).

(5) Εὔποτος (Νεῖλος), Esch., *Prom.* 812 ; πότιμον ὕδωρ, Eus., *Praep. Ev.* III 11, 48.

(6) Diod. Sic. I 40, 7 ; celui-ci rétorque que si les eaux de la crue subissaient cette sorte de coction, elles seraient stériles, « car toute eau qui a été altérée par le feu est entièrement impropre à nourrir des animaux » ; cf. Oribase, *Coll. med.* 22, 5 « l'eau de la crue est pour ainsi dire purifiée par la chaleur ».

(7) Strab. XV I, 22.

(8) Héliod., *Eth.* II 28, 5.

et les êtres humains[1] ; elle les faisait grossir, disait-on[2], et pour cela, le bœuf Apis ne se désaltérait pas de l'eau du fleuve, mais buvait à un puits particulier[3] ; les Égyptiens n'ignoraient pas que l'eau des puits était de l'eau du Nil qui, par un long filtrage, avait perdu une partie de ses propriétés nutritives. En traversant le sol, l'eau pouvait au contraire, en cas de crue insuffisante, se charger d'un excès de sels minéraux qui la rendait nocive : Théophraste a parlé des méfaits de l'eau du Nil comme boisson dans ce cas[4]. C'est peut-être aussi à un excès de sels minéraux d'une autre nature qu'il faut rattacher le fait quasi légendaire que le Nil ait déversé des eaux au goût de miel pendant onze jours dans des temps très lointains[5].

Les naturalistes remarquèrent que l'eau de la crue, à cause des

(1) *Efficax :* « apte à faire naître et à nourrir les êtres, » Pomp. Mela, *Chorog.* I 52. ζείδωρος : « ...apte à donner la vie », Héliod. *Eth.* IX 22, 5.

(2) Cf. Strab. (cf. n. 6) rapporte l'opinion d'Onésicrite sur les vertus des eaux du Nil : « les animaux qu'elles nourrissent sont tous de très grande taille .» Les eaux du Nil « engraissent » πιαίνειν, GGm. II 216 ; Den. Per. *Orb. desc.* 227 ; — Anth. Gr. I 100 (Belles-lettres).

(3) Plut., *I. O.* 5 ; — Élien, *N. A.* XI 10.

(4) Théophr., frg. 159 ; l'eau est alors «âcre» ἰώδης ; Pline l'Anc. paraît très gêné pour expliquer par la crue du Nil, selon les affirmations qu'il a recueillies, la présence de sels *(sal, flos salis, nitrum)* qui d'ordinaire sont d'origine marine, dans les sols d'Égypte ; d'où ses explications peu claires pour le sel, *sal :* « En Égypte, il est formé par la pénétration de la mer elle-même dans le sol, à ce que je crois, enrichi par le Nil » *(circa Aegyptum ipso mari influente in solum, ut credo, Nilo succosum)* XXXI 39, 6, et pour ce qu'il appelle la « fleur de sel », *flos salis*, qui, à la différence du sel, sent mauvais « on la trouve en Égypte, et elle semble être apportée par le Nil » *(videlurque Nilo deferri)* XXXI 42, 1.

(5) « (Les Égyptiens) se vantent d'avoir joui, jadis, d'avoir l'eau du Nil mêlée de miel », Philostr., *VAT* VI 11. Je n'ai pas réussi à éclairer cette tradition. Si elle s'explique par une confusion, elle peut avoir plusieurs sources : 1° le nom inexpliqué de *Melo* pour le Nil en latin (daterait d'Ennius, cf. Serv. ad Georg. IV 291 ; se trouve dans : Festus 124 ; Ausone, *Epigr.* IV 75 ; Symmaque I, *lettre* 14 ; Isid. Sév. *Étym.* XIII, 21, 7) ; 2° la tradition inexpliquée dans laquelle Ganymède, qui versait aux dieux le nectar serait le maître de la crue du Nil (cf. Schol. Arat. Phaen. 282 et ci-dessous p. 230). Deux auteurs semblent avoir recueilli cette tradition du « miel » dans une chronologie égyptienne de valeur confuse : 1° Jean d'Antioche (début VII^e ap.), *Hist. vel Archaeol.*, p. 385, 20 (J. A. Cramer) donne le nom de Binoris au roi sous le règne duquel ce fait se serait produit (Binothris ?) ; 2° Georges le Syncelle (VIII^e ap.), *Chronog.*, p. 55 a I, 102 donne deux listes de Rois égyptiens : *a)* selon Julien l'Africain, le Nil a coulé mêlé de miel pendant onze jours sous le septième des rois thinites du second groupe, en l'an 25 de Nepherchérès ; *b)* selon Eusèbe, ce serait sous le septième roi de la II^e dynastie. Selon la liste de Manéthon, le septième roi de la II^e dynastie est bien Neferchérès appelé, dans les listes de Turin et de Saqarah, Neferkasokar. Quelque chose, mais quoi ? a dû, vers 2800 av., servir de point de départ à cette légende...

sels de soude qu'elle contient, est régulatrice des fonctions intestinales, des règles des femmes[1] et facilite l'enfantement[2].

Cette opinion que l'eau de la crue favorise la reproduction des êtres humains comme celle des animaux et des plantes est très ancienne : Eschyle fait déjà allusion à cette propriété dans les *Suppliantes*[3]. Sénèque pense que l'eau de la crue peut rendre fécondes les femmes stériles[4] ; Pline l'Ancien, qu'elle est prolifique. [5]De là, dit-on, on voit vivre en Égypte des enfants nés après huit mois de gestation, alors que l'opinion populaire est qu'ils ne sont pas viables[6]. Et l'on répète de livre en livre, que trois ou quatre jumeaux ne sont pas chose extraordinaire dans la vallée du Nil[7], qu'on y a connu des quintuplets[8], voire sept jumeaux...[9] ; les chèvres, d'ordinaire, mettent bas deux petits à la fois, mais en Égypte cinq, parce que l'eau du Nil est très fécondante[10].

L'eau était la boisson nationale, et le Nil, « la coupe où boit l'Égypte », (selon le mot attribué à Apollonios de Tyane[11]) sauf pour ceux dont les moyens leur permettaient de boire de la bière. Tandis que les textes hiéroglyphiques et les papyrus parlent constamment de cette bière, les récits des écrivains grecs font allusion à l'eau ; l'optique est différente : beaucoup de Grecs d'Égypte se sont mis à boire, comme les Égyptiens, la bière du pays ; les écrivains grecs pour qui la boisson ordinaire est le vin coupé d'eau, font une place à part aux qualités de l'eau du Nil[12], souvent par souci d'intéresser leurs lecteurs à une curiosité. Dans le roman d'Achille Tatius, un

(1) Oribase I 5, 3, 15 ; Théophr., frg. 159 : (ὕδωρ) ἔχον νιτρώδη.

(2) Plusieurs ouvrages perdus auraient parlé des eaux du Nil : Onésicrite (vers 330-327 av.) ; Aristote ; Théophraste (IV-III^e av.) ; Rufus (médecin I^er-II^e ap.). Dans le *Syntagma* édité par Sethe, p. 109, un περὶ ὑδάτων dit : « l'eau du Nil est excellente ; agréable à boire, elle séjourne modérément dans l'estomac, calme la soif ; si elle est bue froide, elle ne cause aucun trouble, elle est utile à la digestion et à la nutrition ».

(3) *Suppl.* 855 ; les Danaïdes déclarent : « Je ne veux plus voir les eaux fécondantes (ἀλφεσίβοιον ὕδωρ) qui, chez les hommes, font naître et se multiplier un sang porteur de vie » (trad. P. Mazon) ; cf. Esch., *Perses* 33 l'eau du Nil est πολύθρεμμον.

(4) *Q. N.* III 25, 11. « *Quare aqua Nilotica fecundiores feminas faciat, adeo ut quarumdam viscera longa sterilitate praeclusa ad conceptum relaxaverit?* »

(5) *Fetifer potu, H. N.* VII 3.

(6) Oribase, *Coll. med.* 22, 5.

(7) Strab. XV I, 22. Plin. l'Anc., *H. N.* VII 3.

(8) Aristote., *Hist. Anim.* VII 5 ; — *De anim. gen.* IV 4 ; — Strab. XV I, 22 ; — Aulu-Gelle *Att.* X 2.

(9) Strab., l. c. ; — Solin I 51 (sous l'autorité de Trogue-Pompée).

(10) Εὔτεκνος Élien, *N. A.* III 33 ; πολυκήτης « fertile en monstres » Théoc., *Id.* XVII 98. Le Nil est ζωόγονος : Hippol., *Ref. om. haer.* V 7, 5 ; — Lyr. Gr. III, frg. 131, 21.

(11) Cf. ci-dessus p. 104, n. 3.

(12) Cf. p. 105, n. 4.

étranger amené à voyager par bateau sur le Nil en crue, boit de l'eau du fleuve pour la première fois, sans la mélanger de vin ; « pour le goût, elle était douce et assez fraîche pour être délicieuse », raconte-t-il[1].

La réputation de l'eau du Nil avait depuis bien longtemps franchi les frontières de la vallée. Les textes historiques nous donnent la preuve qu'on l'exportait à l'époque saïte ; s'ils ne disent pas expressément que c'est de l'eau puisée au fleuve pendant l'inondation, il faut cependant penser que l'eau du Nil croupirait comme une autre, si elle n'était pas renouvelée par l'apport énorme de chaque été. Hérodote parle de ce trafic de l'eau du Nil d'une façon peu claire ; les jarres apportées de Grèce et de Phénicie pleines de vin, sont utilisées, une fois vides, dit-il, de la façon suivante : « Chaque démarque a le devoir de rassembler toutes les jarres qui sont dans sa ville et de les conduire à Memphis ; les gens de Memphis doivent les remplir d'eau et les transporter dans les lieux arides de Syrie »[2]. Ces lignes font allusion à un commerce normal et organisé, semble-t-il, assuré par les fonctionnaires des villes égyptiennes du VI^e^ av., car le contexte d'Hérodote traite des préparatifs que faisait Cambyse en vue d'envahir l'Égypte (en 525 av.).

Il faut rapprocher les lignes d'Hérodote de ce que rapportait Dinon un siècle plus tard (milieu du IV^e^ av.) ; cet historien, dans son ouvrage sur la Perse disait que le Grand Roi faisait venir d'Égypte de l'eau du Nil[3] et la conservait dans ses réserves en signe de puissance[4].

La tradition se maintient sous les Ptolémées : Ptolémée II Philadelphe envoyait à sa fille Bérénice mariée à Antiochus II Théos roi de Syrie, entre 253 et 247 av.[5] de « l'eau du Nil, seul fleuve auquel il voulait que bût son enfant ». La raison pour laquelle le Roi d'Égypte agissait ainsi était-elle la crainte que sa fille ne soit empoisonnée ?, le désir qu'elle eût une heureuse postérité[6] ? dans ce dernier cas, l'eau du Nil aurait été exportée pour les vertus que lui donne l'inondation annuelle.

Au II^e^ ap. Aristide de Smyrne vante la pureté de cette eau et ses possibilités de conservation : « Elle ne s'abîme pas, ni quand on

(1) *Erot.* IV 18, 3.

(2) III 6. Ce passage a été traité de sottise et commenté non moins sottement par SAYCE en 1883.

(3) Athén., *Deipn.* II 67 a 74 b (DESROUSSEAUX 1956).

(4) Plut., *Vie Alex.*, 36 d.

(5) Polybe frg. 154 (HULTSCH).

(6) Cf. P. JOUGUET, *Hist. Nat. Eg.*, p. 54.

la garde en Égypte, ni quand elle est emporte au-delà des frontières.. Les Égyptiens sont le seul peuple que nous connaissions qui remplisse des jarres d'eau comme les autres de vin, la gardent trois, quatre années ou plus, et tire fierté de son âge comme pour le vin[1] ».

Cette réputation mondiale de l'eau du Nil était-elle due uniquement à ses qualités matérielles, qui sont réelles ? ou bien n'était-elle pas grandie par le culte que les Égyptiens rendaient à la crue par le symbolisme osirien[2] ? Les Grecs n'auraient peut-être pas été extrêmement sensibles à un prestige d'origine religieuse[3]. C'est plutôt l'effet spectaculaire de l'inondation rendant chaque année la vie à une vallée desséchée par la chaleur, faisant croître en quelques mois plantes verdoyantes et promesses de récoltes, qui a frappé les Grecs et a accrédité auprès d'eux comme auprès des habitants de la vallée, l'idée que l'eau du Nil était le principe de toute fécondité. Les textes hiéroglyphiques présentent souvent l'inondation comme un acte de fécondation ; lorsque le fleuve se retire, la vie est restée au sein de la terre et n'a plus qu'à se développer.

(1) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 116. Cf. G. LUMBROSO, BSAA 18 (1921), p. 12, rapproche de ce texte une page de G. DE NERVAL, *Voyage en Orient*, 1869, II, p. 207 : « (A Constantinople) l'eau du Nil est la plus estimée, attendu qu'elle est la seule que boive le sultan... elle est réputée favorable à la fécondité... On apprécie beaucoup l'eau du Nil de 1833, bouchée et cachetée dans des bouteilles, qui se vend très cher. » Le professeur Keimer me racontait un fait qui s'est passé entre 1875 et 1880 ; il le tenait de la bouche d'un vieil anglais dont le père, châtelain en Angleterre, avait été ami d'Ismaïl, le Khédive. Lorsque le Khédive alla en Angleterre, il annonça à ce châtelain sa visite, vint et apporta en cadeau deux énormes tonneaux d'eau du Nil... ces tonneaux étaient en métal et demeurèrent longtemps dans le jardin du château, si bien que le narrateur anglais se souvenait avoir lui-même joué, enfant, dans ces tonneaux.

(2) Cf. ci-dessous, p. 275-284.

(3) Les Grecs ont été réellement sensibles aux qualités de l'eau de la crue du Nil ; rien dans les textes ne permet de croire qu'ils ne buvaient que de l'eau filtrée ; mais on peut penser qu'ils utilisaient, pour la boisson et les bains, l'eau décantée de préférence (cf. K. MICHALOWSKI, *Les filtres à eau d'Athribis* JJP XI-XII (1957/1958) p. 185-189).

VI. LA DÉCRUE

Les textes anciens qui décrivent la décrue sont beaucoup moins nombreux et beaucoup plus brefs que ceux qui dépeignent la crue. Le mot qui, en grec classique, désigne le « retrait des eaux d'un fleuve », ἀναχώρησις, fut parfois utilisé en Égypte au début de l'époque ptolémaïque[1], en un temps où les grecs nouveaux venus dans la vallée tâtonnaient encore pour établir la correspondance entre les réalités égyptiennes et les termes grecs qui devaient les exprimer. Par la suite, ἀναχώρησις prit un sens particulier et signifia la « fuite » des gens devant l'impôt[2]. La décrue du Nil fut alors appelée d'autres noms[3], dont aucun n'a eu la fréquence incontestée qu'avait ἀνάβασις pour désigner la « crue ».

(1) Vers 256 av., lettre de Philonide à son père Cléon, *P. Lond.* III 545 ; cf. Witkowski, *De atticitate epistularum...* Aeg. XIII (1933), p. 532.

(2) Cf. V. Martin, *Histoire administ.* p. 161-162 ; N. Lewis, JAA XXIII (1937), p. 63-75 ; Atti del IV Congresso... di Papirologia, p. 225-250. H. Henne, Actes Vienne 1956, p. 59-66.

(3) Ἀπόβασις « baisse de niveau », Héron, *Metr.* I, p. 181 ; — schol. Apol. Rh. III 1323 ; — Proclos *Com. Tim.* 37 c ; — *P. Lond.* IV 1346 ; — *P. Lond.* IV 1465 ; — *P. Mich. inv.* 5795 (cf. ci-dessous p. 113 n. 7). Ὑπόβασις, Strab. XVII I, 4. Κατάβασις, Alex. Polyh., frg. 14. Cf. ὑποκαταβαίνειν, Eust., *Com. Den. Per.* 228. Ἐλάττωσις « diminution », Diod. Sic. I 36, 11. Λειψυδρία « retrait des eaux » opposé à πλήμμυρα, Héliod., *Eth.* IX 22, 3 ; *P. Ryl.* 243 3 ; — SB 4416, 14. Λεῖψις CCAG 226 10. On trouve, pour exprimer la décroissance du Nil, les verbes suivants :
Ἀπολείπειν « baisser », Hdte II 14 et 19 ; — Plut., *I. O.* 39 ; — *P. Oxy.* XV. 1796, 1.
Ἀφιέναι « se retirer », Hdte II 108.
Ἀπέρχεσθαι, Hdte II 19 ; — Ach. Tat., *Erot.* IV 12 ; — Eust. l. c. n. 3.
Ἀπεῖναι « séloigner », Him. *Disc.* VIII 5.
Ἀπορρεῖν « se retirer », Plut., *Quaest. Conv.* IV 5, 2-3. Cf. ἀπόρροια, *Lettres de Socratiques.*
Ἀποχώρησις, Diod. Sic. I 34, 9.
Ὑπορρεῖν, Procope, *Bell. Goth.* III 29.
Λήγειν « cesser », Him. *Disc.* XIV 8.
Ὑπονοστεῖν « se perdre sous terre », Elien *N. A.* X 43 ; — Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 ; *Ost.*, p. 88 (Teubner) ; cf. ὑπονόστησις « décrue », Héliod., *Eth.* IX 22, 3. *P. Oxy.* XVIII 2182 ; dans ce papyrus, les éditeurs ont suggéré pour ce verbe, le sens de « être imperceptiblement en hausse », ce qui est impossible. Voici comment s'explique que, le 19 avril 166 ap., le stratège des divisions Thémistès et Polémon du nome

La décrue, amorcée après la période étale des hautes eaux d'une dizaine de jours (10-20 septembre), se déroule en plusieurs phases : une baisse sensible normalement à la fin de septembre, au moment où le soleil entre dans le signe de la Balance[1], ou plus précisément à l'équinoxe d'automne[2] ; le fleuve rentrait dans son lit à la fin d'octobre ; puis la descente des eaux continuait très lentement jusqu'à l'étiage suivant[3]. Peu, parmi les Anciens, l'ont noté[4] ; en général, ils donnaient à la fin de la décrue une limite beaucoup plus proche, de sorte que la durée de la décrue leur paraissait égale à celle de la crue[5]. Strabon lui, donne pour terme le moment où la plaine est entièrement dégagée des eaux et compte ainsi que la décrue dure 60 jours[6] ; pour Plutarque de même le mois d'Hathyr (28 oct.-26 nov.) est le temps où le « Nil s'enfonce sous terre et laisse le sol à nu »[7] ; ainsi calculée, la durée de l'épanchement des eaux est de quatre mois[8], de juillet à novembre. Certains

Arsinoïte réclament de façon expresse des ânes pour le transport du blé au stratège du nome Oxyrhynchite : *a)* à cette date, l'étiage peut ne pas avoir atteint son minimum qui est normalement dans la seconde quinzaine de mai, et la circulation par bateaux peut devenir impossible dans les semaines qui suivent, si le Nil continue à baisser et « rentre sous terre » (l. 32) ; *b)* la récolte peut avoir été, aux printemps de 165 et de 166 surabondante, les crues de 164 et de 165 ayant été excellentes (voir table à paraître) ; il y aurait embouteillage dans le transport du blé du fait de ces bonnes années consécutives, d'où l'urgence d'évacuer le blé dès avant la fin de l'étiage. Donner à ὑπονοστεῖν un sens qu'il n'a jamais eu n'est pas nécessaire. Ὑποστρέφειν « retourner (sous terre) », Elien X 43. Latin : *pigrescere* « ralentir », Plin. Anc. *H. N.* XVIII 47, 2. *Cedere:* « se retirer », Plin. Anc., *H. N.* XXXI 46, 4. *Decedere*, Sén., *Benef.* VI 7, 3 ; — Plin. Anc., *H. N.* XVIII 47, 2 ; cf. *decessus* (id.) *Recedere*, Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) ; XIII 32, 3 ; cf. *recessus* Serv. Aen. VIII 696 ; — Cassiod., *Hist. trip.* IX 42 ; *abscessus*, Solin XXXII 11. *Refugus* « (Nil) qui se retire », Lucain, *Ph.* VIII 526. *Digressus* « (Nil) en décrue », Plin. Anc., *H. N.* XVIII 47, 2. *(se sibi) reddere* « se retirer » Pomp. Mel., *Chorog.* I 52. 9, *Tenuari* « devenir moindre », Sén., *Q. N.* IV a II, 26.

(1) Am. Marc. XXII 15, 12 ; — Solin XXXII 13 « (Le Nil) remet dans leur état antérieur toutes ses issues lorsqu'il traverse la Vierge (23 août-22 sept.) et revient profondément entre ses rives lorsqu'il entre dans la Balance (23 sept.-22 oct.) ».

(2) Diod. Sic. I 36, 7 l'équinoxe d'automne était pour Eudoxe et ses disciples le 27 septembre. L'automne (ὥρη ὀπωρινή) était pour le prêtre Isidore, du temple de Médinet Maâdi, au 1er av., le moment où les canaux du Nil étaient tous pleins (SB 8138, 11).

(3) Cf. ci-dessus, p. 24.

(4) Arist. Sm., *Disc. Eg.* 37 : « Pour sa décrue, il diminue sans cesse jusqu'à ce qu'il revienne à son minimum. »

(5) Diod. Sic. I 36, 8 : « Il décroît pendant une durée égale de temps. »

(6) Strab. XVII I, 4 (du 20 sept. environ à la fin de novembre).

(7) *I. O.* 39.

(8) Cf. Sén., *Q. N.* IV a II, 21 : « Le Nil est répandu *(liquilur)* pendant 4 mois. » Les autres auteurs donnent souvent à l'ensemble de l'inondation une durée de 100 jours (Hdte II 19) à partir du début de la crue jusqu'au début de la décrue, soit environ du 15 juin au 25 septembre ; Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) ; — Am. Marc. XXII 15, 12.

prenaient parfois pour limite finale des variations du Nil le solstice d'hiver (28 décembre) et liaient ainsi artificiellement le rythme du fleuve au trajet apparent du soleil.

Personne, sauf Hérodote et Oenopide de Chio, ne chercha à donner de la décrue une explication particulière ; pour tous, c'est la cessation de la crue ; pour tous, la suppression de la cause de l'inondation, quelle qu'elle soit, provoque la diminution des eaux du Nil. Mais pour Hérodote et Oenopide, les hautes eaux sont l'état normal du fleuve[1], et l'un propose d'expliquer la décrue par l'évaporation massive des eaux sous l'effet du soleil qui, au moment de l'hiver méditerranéen, se trouve dominer le lieu des sources du fleuve[2] ; l'autre, par la chaleur interne de la terre, en hiver[3].

Personne non plus, ne donne une description de la décrue ; tandis que la montée des eaux tente maints écrivains, leur baisse ne paraît pas digne d'intérêt et quand l'un d'eux écrit sur ce sujet quelques lignes, il inverse, pour ainsi dire, les termes qui servent à la description de la crue : « Les eaux du fleuve baissant peu à peu, livrent aux communications par voitures les campagnes où l'on ne pouvait circuler qu'en bateau »[4], « le navigateur..., a laissé aux charrues cultivatrices les sillons à fendre. On peut voir la plaine là où auparavant était la mer, le faon bondir à la place des dauphins et, au lieu des ordres du matelot, on entend résonner la flûte des bergers »[5]. Toutefois, lorsque Virgile veut décrire le calme majestueux avec lequel se déploie l'armée de Turnus aux abords du camp d'Énée, il écrit : « Ainsi le Nil au cours nourrissant se retire des campagnes et rentre dans son lit[6]. »

On mesurait aux nilomètres le retrait des eaux[7], car la rapidité de leur baisse règle les travaux agricoles ; si elles ne se retirent pas[8], elles gênent.

(1) Pour les autres auteurs, c'est la décrue ; cf. « le fleuve se retire et revient à la mesure qui lui a été fixée par la nature » Élien, *N. A.* X 43.

(2) II 25 cf. ci dessous, p. 188.

(3) Cf. ci-dessous, p. 182.

(4) Am. Marc. XXII 15, 12.

(5) Him., *Disc.* XXVII 8.

(6) *Én.* IX 31-32.

(7) Héliod., *Eth.* IX 22, 3 ; — Diod. Sic. I 36, 11 ; — *P. Mich. inv.* 5795 (2e moitié du IIe ap.) (O. M. Pearl, *The Inundation of the Nile in the Second Century A. D.*, TAPA 87 (1956), p. 51-59).

(8) Διαγίγνεσθαι « ne pas cesser » Procope, *Bell. Goth.* III 29.

Ouverture des digues et des canaux

Le Nil « arrose » l'Égypte[1], et l'irrigation organisée par les hommes prolonge les effets de cet arrosage ; or, parmi les travaux qui préparent cette organisation, certains sont excutés au moment des hautes eaux ; les digues, ἐμβλήματα, par lesquelles on obstrue les canaux, sont rompues lorsque les eaux sont étales[2] ; c'étaient des masses de terre, parfois renforcées de briques et de bois[3], placées perpendiculairement aux bords du canal ; leur édification était calculée selon le volume d'eau à mettre en réserve dans le canal[4] ; au fur et à mesure que la crue montait, la terre diluée dans l'eau, s'en allait et la digue sapée à la base, s'écroulait peu à peu ; on aidait à cette rupture par quelques coups de pioche bien placés pour que les eaux se répandent dans la bonne direction. Les barrages permanents avaient des vannes surveillées par des gardiens, qui avaient fort à faire les mauvaises années. Cette opération du « lâcher des eaux »[5] avait lieu tout le long de la vallée

(1) Ὑγραίνειν Eur., *Hélène* 3. Ἄρδειν Hdte II 18, 11, 13 et 14 ; — Plut., *I. O.* 66 ; — Paus. X 32, 18 ; — Héliod., *Eth.* IX 9, 3 ; — Arg. IV 270 ; — Mich. Glyca, I 17 ; — Chalcondyla, p. 141. Ἀρδεύειν Esch., *Prom.* 852 ; — Or. Sibyl. XIV 120 ; — Procope, *Bell. Goth.* III 29. Ἐπαρδεύειν Elien, *N. A.* V 52 ; Or. Sibyl. V 58. Δεύειν, Orac. Sibyl. V 56. L'inondation du Nil est un « arrosement » ἄρδευσις, Anonyme GGM. II 228, 24. Ces termes sont littéraires ; l'arrosage artificiel est ἄντλησις. Pour désigner l'arrosage naturel par l'inondation du Nil, les papyrus utilisent ποτίζειν (*P. Milligan* 22 ; — *P. Amh.*. 143) qui se trouve aussi dans les textes littéraires (Strab. XVII I, 3 ; Anth. Gr. I 100) ; ce verbe désigne aussi l'arrosage artificiel par l'eau de la crue ; cf. Schnebel *Landwirtschaft* p. 71. Latin : *rigare*, Lucrèce, *N. R.* VI 714 ; — Horace, *Odes* III 3, 48 ; — Manil., *Astr.* III 272 ; — Plin. Anc., *N. H.* V 58. *Irrigare*, Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 52. *Riguus* « (Nil) qui arrose », Plin. Anc. XIII 32, 3 ; XXXI 29, 1. *Irrigatio* « arrosement (par le Nil) » Lactance, *Com. Theb.* I 265.

(2) « Lorsque les eaux sont étales, on les reçoit dans les terres en ouvrant les digues *(moles)* » Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10).

(3) *P. Cair. Boak* 4.

(4) Des ἐμβλήματα sont prévus parfois pour 7 ou 8 aroures. La destruction prématurée des ἐμβλήματα compromettrait l'irrigation des jardins, *P. Ryl.* 239, 3. Sur l'ἔμβλημα. Cf. Calderini, *Ricerche...* Aeg. I (1920), p. 192 ; — Westermann, Class. Philol. 15 (1920), p. 128-129.

(5) Ἀφιέναι, *P. Mich. Zen.* 103, 8 ; — *P. Edg. Zen.* 8, 3 = *P. Ryl.* 561 = SB 7644. Ἄφεσις, *P. Petr.* II 13 (2), 13 = III 42 c (10). Le mot prit la par suite le sens de « prise d'eau » et désigna le conduit lui-même par lequel l'eau était lâchée. Au IVe ap., on rencontre ἀφορμή au sens de « lâcher des eaux », *P. Amh.* II 143, 17. Quant à λύσις employé dans ce sens dans *P. Preisigke* 15, 10, au IVe ap., qu'Oertel (*Liturgie* n° 28 p. 189) considère comme un vocable courant, je ne l'ai rencontré que dans la langue religieuse, sous-entendant l'intervention de quelque puissance divine ; cf. ci-dessous, p. 229.

par étapes, en août et en septembre, partout où il y avait des bassins et des réservoirs à remplir.

Les habitants des bords du Nil qui, au moment de la montée de la crue, s'intéressaient tant à l'eau, reportent maintenant leur attention sur l'état de la terre que le Nil laisse à découvert[1]. Elle est boueuse, détrempée[2], elle offre au regard une surface lisse[3] recouverte par le limon[4] que le Nil y déverse[5] ; çà et là, dans les parties les plus basses, restent des flaques d'eau.

Le limon

« Le Nil a débordé... à son moment en enfantant le limon », lit-on dans un texte hiéroglyphique[6] tardif. Le mot ordinaire pour désigner le limon en grec est ἰλύς[7] ; certains ont cru qu'il entrait dans la formation du nom du fleuve Νεῖλος[8] ; quant à la langue poétique, elle insiste surtout sur la couleur noire qu'il donne au sol de la

(1) Ἀπογύμνειν, *PGM* IV 27 ; γύμνειν, Strab. XVII I, 4.

(2) La terre d'Égypte après la crue est « mouillée », βεβρεγμένη ; les exemples sont très nombreux. Latin *madens*, *madidus*, Ov., *Met.* I 422 ; Plin. Anc., *H. N.* XVIII 47, 2 ; — *mollis*, Lucain, *Ph.* VIII 526.

(3) Ἐπιλιπαίνειν, Hippol., *Ref. omn. haer.* V 7, 5.

(4) Στεγανοῦσθαι Éphore, frg. 108.

(5) Καταχεύειν, Nic., *Ther.* 176. *Adlinere* « étendre en enduisant » Sén., *Q. N.* IV a II, 19 ; — *oblimare* « couvrir de limon » id. II 9. cic., *N. D.* II 130.

(6) Drioton, *Médamoud* 230, 6.

(7) Les exemples de l'emploi de ἰλύς sont trop nombreux pour être cités ; on trouve aussi, mais rarement : ἄσις Nic., *Ther.* 176, et avec ἰλυόεις, id. 568 ; πηλός, Ach. Tat., *Erot.* IV 12 ; cf. πηλώεις, Nonnos, *Dion.* III 277. Βῶλος, Diod. Sic. I 10, 2. Latin : *limus*, très fréquent ; *limosus*, Cés., *Bell. Alex.* V 2 ; *oblimare*, c. d., n. 5 ; *caenum* Sén. *Q. N.* VI 26, 1 ; *faex*, id. IV a II, 9, *quidquid pingue* (l. c.) ; *terra* (l. c.) ; *harena* Lucrèce, *N. R.* VI 724, 726 ; Virg., *Georg.* IV 292. Γαία a le sens de limon, fin IIIe ap. (Achôris 2, 7 ; 6, 5 ; 7, 6) texte religieux.

(8) Schol. Théoc. 114 a ; — Serv. ad Aen. IX 31 : *Nilus dictus est quasi* νέαν ἰλύν *hoc est novum limum trahens ;* ad Georg. IV 291 ; — Héliod., *Eth.* IX 22, 5 : « Les Égyptiens appellent le fleuve « démiurge qui apporte le nouveau limon chaque année », d'où son nom de Nil » ; — Nonnos, *Dion.* III 275 : (c'est le Nil qui parle) « (Io) vint en Égypte vers mon cours que les habitants appellent « Nil le bien nommé » parce que l'eau que j'apporte en époux à la terre d'année en année, répand par ses flots boueux le nouveau limon » ; — Jean de Lydie *De mens.* IV 107, 1 ; — Isid. Sév., *Etym.* XIII 21, 7 ; — Eust., *Com. Den. Per.* 222 : « ...à cause du limon nouveau, c'est-à-dire qu'il apporte chaque année, il est appelé Νεῖλος » ; — *La Souda*, s. v. Νεῖλος : « ... Nil parce que νέειν ἰλύν, c'est-à-dire : il apporte le limon en coulant. » Cf. le titre d'un discours de circonstance d'Himerius (*Disc. XV*) : « pour un Égyptien nouveau venu », εἰς τὸν νέηλον τὸν Αἰγύπτι. Nul doute que l'orateur ait voulu faire un jeu de mots sur « nouveau limon », νέαν ἰλύν, et « nouveau venu », νέηλον.

vallée[1]. Les Anciens savaient qu'il était formé de terres[2] arrachées aux montagnes d'Éthiopie, sans cesse apporté de nouveau[3], si bien qu'Hérodote imagine un temps où l'exhaussement continuel du sol empêchera le Nil de déborder au nord de Memphis[4].

Le bienfait des dépôts de limon, qui est réel[5], mais inférieur à ce que pensaient les Anciens, paraissait extraordinaire en un temps où l'on ignorait l'engrais et l'amendement artificiel du sol ; parce que le Nil « ajoute »[6] ainsi au sol de la vallée, on prenait cet apport pour cause de la fécondité de l'Égypte autant que l'eau elle-même[7] : « (Le Nil apporte) à un sol sablonneux et altéré, de l'eau et de la bonne terre... il laisse sa boue dans les lieux desséchés et pleins de fissures, dépose tout l'engrais charrié par lui dans un terrain aride et, par son eau et par son limon, rend un double service aux champs ; ... loin de ronger ou d'emporter ses rives, il en accroît la puissance productrice et l'arrosement est le moindre de ses bienfaits. Il abreuve en effet les sables par le limon qu'il y verse et leur donne de la cohésion ; l'Égypte lui doit non seulement la fertilité de ses terres, mais ses terres mêmes »[9]. Ces lignes de Sénèque

(1) Μελάμβωλος, Anth. Gr. V 231 ; μέλαν πέδον, Orac. Sibyl. XIV 120. Nicandre compare (*Ther.* 174-176) la couleur de la peau d'un serpent « au limon noir éthiopien que le Nil en crue déverse et répand dans la mer par ses nombreuses embouchures ». Le limon noir : Virg., *Georg.* IV 295 ; couleur noirâtre de la terre en Égypte : Plut., *I. O.* 33. Le mot égyptien *Kêmi* « terre noire », désignait l'Égypte.

(2) « Les eaux du Nil coulant très lentement, charrient avec elles une grande quantité de toutes sortes de terres » Diod. Sic. I 34, 2.

(3) Diod. Sic. I 36, 2.

(4) Hdte II 14.

(5) L'apport du limon est de 13 tonnes à l'hectare, cf. Birot (o. c. p. 11, n. 5), II p. 280.

(6) Ἐπιάγειν Plut., *Quaest. conv.*, IV 5, 6 ; — Héliod., *Eth.* IX 22, 5 ; — Philostr., *VAT* II 18.

(7) Isid. Sév., *Etym.* XIII 21, 7.

(8) Servius (ad Aen. IX 31) commente : *pingui flumine* « fleuve riche par le limon, c'est ce qui rend la terre féconde » ; Virg. (*Georg.* IV 291) : « le noir limon féconde la verte Égypte » ; Isid. Sév., *Etym.* XIII 21, 7 : « le limon que le Nil apporte, fait la fécondité (de l'Égypte) » ; Lyra Gr. III frg. 131, 21 (anonyme) : le limon « engraisse » le sol ἐπιλιπαίνειν. Les adjectifs indiquant la fertilité du sol égyptien sont nombreux. Par exemple : λιπαρός Den. Per., *Orb. desc.* 227 ; — Anonyme GGM II 216, 227 ; — schol. Pind. Pyth. IV 55 (97 a). Πίων Den. Per., o. c. 221. *Ferax :* Cyprien, *Com. Num.* 533 ; — Claudien, *Id.* IV II 6. *Fertilis :* Val. Flac., *Arg.* VII 608 ; — Tibulle, *El.* I 7, 22 ; — Pomp. Mel. *Chorog.* I 9, 49 ; (l'année) Sén., *Q. N.* IV a II 2. *Opimus :* Cypr. *Com. Gen.* 458. *Pinguis :* Virg., *Georg.*, IV 291 ; Priscien, *Perieg.* 210 ; *pinguescere*, Plin. J. *Pan. Traj.*, 30, 1.

(9) *Q. N.* IV a II, 9, 10 ; VI 26, 1 : « Le Nil... est un fleuve bourbeux qui entraîne une grande quantité de vase ; comme il l'ajoute constamment à la terre déjà existante, ces alluvions annuelles ont porté toujours plus loin les limites de l'Égypte. Aussi le sol est-il gras, limoneux et sans interstices ; le desséchement du limon l'a

sont les meilleures qui aient été écrites dans l'antiquité sur le dépôt et les effets du limon du Nil. C'est dans cette boue fertile que se font les semailles[1].

Les semailles

La manière égyptienne de semer paraissait très particulière aux Grecs, car nulle part ailleurs, on ne dépose les graines dans une si grande étendue de terre amollie par l'eau[2]. L'inondation du Nil, en effet, détermine la technique des semailles et des labours en Égypte. « Plus l'assèchement se fait vite, plus il faut accélérer le travail du labour et des semailles dans les lieux surtout où la chaleur est la plus forte », précise Strabon[3]. On attend pour jeter à la main les graines sur le sol, que la terre ne soit plus liquide, mais il faut qu'elle soit encore boueuse ; pour donner une idée précise d'après des choses vues, le paysan en temps normal, sème lorsque ses pieds n'enfoncent dans le sol que jusqu'à la cheville ; cependant, les années où l'eau tarde à se retirer, on le voit semer en novembre, avec de l'eau jusqu'aux genoux.

Les semailles se faisaient le long de la vallée, selon un ordre commandé par la nature des choses ; « on ensemence le terrain à mesure que (le Nil) le quitte » dit Pline l'Ancien[4], en « suivant le fleuve », selon le mot de Plutarque[5] ; il y avait donc un échelonnement des semailles dans la direction du sud au nord et de l'ouest à l'est ; le sud de l'Égypte était la région la plus vite asséchée et par l'écoulement légèrement plus rapide des eaux, et par l'effet de la chaleur plus intense ; dans chaque nome, les parties sud, en principe un peu plus élevées que les parties qui étaient en aval, étaient semées les premières. De chaque côté de la vallée, la partie la plus éloignée des rives du fleuve était aussi, en principe, la plus haute, sauf une frange de marécages de quelques dizaines de mètres de large, plus longs à s'assécher parce qu'ils étaient alimentés plus par les résurgences de la nappe souterraine que par les eaux

fait croître en masse compacte. L'agglutination graduelle de ses parties a rendu sa structure serrée et sédimentaire. Aucun vide n'a pu s'y former, parce qu'à la matière solide est toujours venue s'ajouter une matière molle et fluide. » Plin. J., *Pan. Traj.* 30, 3 : « (la crue) refait le sol », *reparare*.

(1) Plin. J. *Pan. Traj.* 33, 3 : *molli gremio semina secundat.*

(2) En Inde, notaient les Anciens, on sème « à la manière des Égyptiens » Philostr., *VAT* II 18.

(3) « Assèchement » ἀνάψυξις ; cf. ἀναψύχεσθαι, Strab. XVII I, 4.

(4) Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10).

(5) *Quaest. Conv.*, IV 5, 2-3.

reçues directement du fleuve. La vallée est dans son ensemble, plus large du côté de la Libye que du côté du désert Arabique, et le Fayoum se trouve aussi à l'ouest du fleuve ; c'est pourquoi l'on peut dire en gros, que les semailles se faisaient de l'ouest à l'est.

Une fois les graines jetées sur le sol « aussitôt après le retrait des eaux »[1], on faisait passer des porcs qui, par leur piétinement, enfonçaient les semences dans le sol humide. Telle est, du moins, la technique observée par Hérodote et quelques autres auteurs après lui ; un autre moyen d'enterrer les graines était le labour ; tandis qu'ailleurs, il est pratiqué pour aérer le sol, et le rendre propre à recevoir la semence, en Égypte, il est effectué « pour enterrer avec la charrue les semences jetées d'abord sur le limon laissé par le fleuve, au commencement du mois de novembre »[2], et non pas pour préparer le sol, puisque la chaleur à l'étiage, puis l'inondation, l'ont fait. Il faut ajouter que le labour était cependant pratiqué en vue d'ouvrir le sol à la graine, dans les années et dans les lieux où le Nil était insuffisant.

Un texte de la fin du IIe ap. montre assez bien comment les semailles, qui paraissaient si faciles à Hérodote au Ve av., paraissaient, aux contemporains de Commode, devenues pénibles ; Maxime de Tyr, entre 180 et 192 ap., voulant montrer comment les biens se mêlent aux maux, écrit ces lignes : « l'Égyptien n'a pas confiance dans le Nil seul et ne lui confie pas les semences avant d'avoir mis son bœuf sous le joug pour le labour, d'avoir tracé des sillons et pris de grandes peines ; ce n'est qu'ensuite, qu'il fait venir l'eau du fleuve pour qu'elle accomplisse son propre travail ; c'est un mélange du (travail du) fleuve et de l'agriculture, de l'espoir et de la peine, des récoltes et de la misère : ainsi doivent être mêlés biens et maux »[3]. Ce texte est certainement l'écho de la dégradation de l'agriculture à la fin du IIe ap., qui amena, au IIIe ap., dévaluation de la monnaie, hausse des prix, et abandon progressif du pourtour du Fayoum.

(1) Plin. Anc., *H. N.* XVIII 47, 2 ; cf. encore Hdte II 14, Plut., o. c. ci-dessus n. 5.
(2) Plin. Anc., *H. N.* XVIII 47, 2.
(3) Max. Tyr., *Philos.* XXXIV 4.

Les animaux a la décrue. La génération spontanée

De même que la crue saisissait les animaux terrestres, de même la décrue surprenait les animaux qui vivent dans l'eau, surtout

si elle se produisait brusquement ; plus la pente entre la falaise et les rives du fleuve était faible, plus le retrait des eaux était rapide. Les poissons restaient abondants dans la boue « à l'époque où les eaux du Nil se retirent et se dessèchent »[1] ; « privés de leur élément nourricier et mis à sec par le retrait de l'eau, ils demeurent dans la mince couche de limon et offrent aux paysans un repas tout prêt »[2]. La tortue aussi reste à sec et meurt ; lorsqu'elle est desséchée, seuls les nerfs restent attachés à la carapace et c'est là le point de départ d'une légende selon laquelle Mercure en faisant vibrer ces nerfs comme des cordes, inventa la lyre[3]. Cette légende n'est pas égyptienne d'origine, car, dans la religion, la tortue passait pour un animal malfaisant[4]. La version égyptienne pourrait bien avoir vu le jour au début de la domination desLagides au moment où il est possible de déceler, dans la politique religieuse des premiers Ptolémées, un désir de trouver à des légendes grecques une origine égyptienne.

Dans la terre encore imprégnée d'eau, on voyait aussi apparaître des animaux inachevés sortant du sol, grenouilles ou rats. Diodore de Sicile rapporte avec circonspection qu'à son époque, en Thébaïde, « naissent spontanément en de certains temps, des rats d'une grosseur et d'un nombre si étonnants que le spectateur demeure frappé de surprise, car plusieurs de ces animaux formés seulement jusqu'à la poitrine et les pattes de devant, sont doués de mouvement, tandis que le reste du corps, encore informe, garde la nature d'une motte de terre »[5]. De même, pour Horapollon, la grenouille « est engendrée par le limon du fleuve. Aussi arrive-t-il qu'elle apparaisse ayant déjà une partie du corps en

(1) Diod. Sic. I 43, 3. Le revenu des pêcheries royales du Fayoum (lac Moeris) était le triple entre janvier et juin de ce qu'il était de juillet à décembre.
(2) Élien, *N. A.* X 43 ; cf. Strab. I II, 15 (= Polybe 34 16).
(3) Servius (ad Georg. IV 464) : « Le Nil s'étant retiré après avoir inondé toute l'Égypte, abandonna sur la terre, parmi d'autres animaux, une tortue dont la chair complètement rongée avait laissé sur la carapace des nerfs tendus d'un côté à l'autre comme des cordes. Mercure les fit résonner et eut l'idée de fabriquer une lyre qu'il donna suivant les uns à Orphée, suivant les autres, à Apollon » (Cf. Myth. Vatic. II (VII ap.), *Proemium* 43, s. v. *lyra*) Voir G. Michaïlides, Cahiers d'histoire égyptienne III 3 (1951), p. 210. Diod. Sic. I 16 rapporte aussi une tradition égyptienne de l'invention de la lyre par Hermès (Thoth) : « il imagina la lyre à trois cordes par allusion aux trois saisons de l'année ». L'hymne homérique consacré à ce dieu laisse de côté toute couleur égyptienne de la légende (*H. Hom.* Hermès 24 sqq.).
(4) Cf. B. Van de Valle, *La Tortue dans la religion et la magie égyptienne*, Ch. Eg. 35 (1943), p. 39-89.
(5) Diod. Sic. I 10.

forme de grenouille, tandis que pour le reste, elle ressemble encore à de la boue »[1].

D'autres auteurs[2], qui reprennent la même idée de l'apparition spontanée d'animaux dans le limon à la décrue du Nil, n'omettent pas de préciser qu'ils ne sont pas achevés, quoique doués de vie. Les Anciens tirèrent de ce spectacle des conclusions qui n'étaient que la mauvaise interprétation d'un fait réel : les animaux englués de boue, paraissaient sortir du limon ; de plus, le processus de la reproduction de la grenouille et son développement n'étaient pas connus[3], et demeuraient mystérieux. Les observations faites en Égypte sur l'apparition de ces animaux après la crue ne pouvaient que confirmer apparemment l'hypothèse d'une génération spontanée.

Les observations, transmises par les auteurs grecs, ont été faites par les Égyptiens ; or, il est impossible de trouver, dans les textes égyptiens, la trace de connaissances scientifiques sans qu'elles soient étroitement mêlées à leurs idées religieuses. On sait qu'ils croyaient qu'à partir des éléments premiers de ce monde, la vie se développe spontanément.

On retrouve dans les deux théories de la génération spontanée que rapportent séparément Diodore et Horapollon, deux explications, parallèles, mais différentes, et appartenant, semble-t-il, à deux théologies qui ne se confondent pas. Celle de Diodore serait d'origine héliopolitaine : pour lui, l'action du soleil rend l'air propre à la génération et il assèche le limon d'où sortent les êtres

(1) *Hier.* I 25.

(2) Ov., *Met.* I 422 : « Quand le Nil... a quitté les champs inondés et ramené ses flots dans leur ancien lit, quand du haut des airs l'astre du jour a fait sentir sa flamme au limon récent, les cultivateurs en retournant la glèbe, y trouvent un très grand nombre d'animaux ; ils en voient qui sont à peine ébauchés, au moment même de leur naissance ; d'autres imparfaits et dépourvus de quelques uns de leurs organes ; souvent dans le même corps une partie est vivante, l'autre n'est encore que de la terre informe ». Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 52 : « On voit dans les champs détrempés des animaux encore inachevés, mais déjà doués de vie, partie formés, partie encore faits de terre ». Hippol., *Ref. omn. haer.* V 7, 5 : « Le Nil engendre jusqu'à aujourd'hui des êtres vivants pourvus de chair, sous l'effet de la chaleur humide. » Jean Lyd., *De mens.* IV 107 : « Quand le Nil se retire, on trouve dans le limon des êtres vivants, inachevés pour certains, et d'autres ont une forme monstrueuse ».

(3) Cf. Plin. Anc., *H. N.* IX 159.

vivants[1]. Celle d'Horapollon où l'eau et la terre sont les éléments primordiaux, serait originaire d'Hermoupolis[2].

Ces formes de philosophie sont l'une et l'autre élémentaires et beaucoup moins élaborées que celles que les Grecs conçurent, par la suite ; elles sont l'une et l'autre proprement égyptiennes, fort antérieures à ce que les Grecs ont pu découvrir, et elles ont pour point de départ des observations faites sur les effets de la crue du Nil. Il est assez rare qu'on puisse déceler quelque chose de l'histoire de la pensée chez les Égyptiens ; et on leur dénie assez souvent toute pensée sur le monde et sur l'homme pour que leur originalité soit ici soulignée.

L'origine des êtres humains

Si l'on interroge les textes hiéroglyphiques pour connaître l'opinion des Égyptiens au sujet de l'apparition de l'être humain dans le monde, on trouve des légendes qui attribuent à Chnoum et à Ptah le don créateur qui leur fit fabriquer l'homme sur un tour de potier, à partir du limon déposé par la crue[3]. D'autre part, la même philosophie égyptienne rapportée par Diodore, qui soutient que les animaux naissent spontanément du limon du Nil, pense aussi que « après la formation du monde, le sol de l'Égypte était plus propice que tout autre à l'apparition de l'espèce humaine »[4] ;

(1) La théologie héliopolitaine donne à Geb (la terre) et Nout (le ciel), dont le fils est Rê (le soleil), le privilège d'avoir créé le monde à partir du Noun primordial, eau inerte incapable à elle seule d'engendrer la vie. On remarquera que Diodore, dans le passage (I 10) où il parle de l'apparition spontanée de la vie en Égypte, semble redire deux fois la même chose au sujet de l'apparition des animaux dans le limon du Nil (I 10 3 et I 10 7) ; si l'on y regarde de près, il a rapproché deux séries de renseignements : l'une (I 10, 3) mentionne la conjonction de deux éléments, sol et Nil, c'est-à-dire terre et eau, et vient de Haute-Égypte ; l'autre (I 10, 7) en fait intervenir trois : eau, chaleur, terre (je la crois originaire d'Héliopolis) : « ... au moment où les eaux se retirent, le soleil qui dessèche la surface du limon, produit, dit-on, des animaux dont les uns sont achevés, tandis que les autres ne le sont qu'à moitié et demeurent adhérents à la terre ».

(2) La théologie hermopolitaine reconnaît pour dieux premiers l'Ogdoade, — dieux à tête de grenouilles et de serpents, — dans laquelle le soleil ne joue qu'un rôle postérieur. Grenouilles et animaux rampants sortent du limon ; je pense que ces lignes d'Héliodore ont aussi la même origine de Haute-Égypte : « (Les Égyptiens) pensent que l'être et la vie sont donnés aux hommes par la conjonction de l'humide et du sec, éléments primordiaux sans lesquels les autres ne peuvent exister, ni apparaître et que l'humide c'est le Nil, tandis que le sec est représenté par leur terre » (*Eth.* IX 9, 4). La terre est *generatrix* (Pomp. Mela *Chorog.* I 9, 49).

(3) Cf. plus loin, p. 233.

(4) Diod. Sic. I 10, 3.

ainsi, par induction, les Égyptiens passaient de la génération spontanée des animaux dont ils croyaient être encore les témoins, à celle des êtres humains qu'ils rejetaient dans le passé ; l'être humain n'était pour eux, dans l'ordre de la création, qu'un être vivant supérieur. La puissance du Nil était telle qu'il pouvait être à l'origine de toute vie.

Cette théorie, que je tiens pour proprement égyptienne, ne peut pas être le résultat égyptien d'idées grecques mal assimilées par les habitants de la vallée. Diodore, tout d'abord, ne se donne pas pour juge de la vérité des théories égyptiennes, mais simplement pour fidèle rapporteur. D'autre part, l'importance de cette théorie n'était pas aux yeux des Égyptiens, d'ordre philosophique ; mais en leur permettant de déclarer que la vallée du Nil avait vu le genre humain apparaître en premier, elle soutenait leur prestige et donnait au vaincu l'orgueil d'avoir été, antérieurement, supérieur au vainqueur.

L'opinion que les Égyptiens se prenaient pour les plus anciens de tous les hommes est antérieure à Psammétique (663-609 av.), affirme Hérodote[1] ; elle fut recueillie peut-être par Hécatée[2], en tout cas par Hippée de Sicile (v^e av.)[3] et par de nombreux autres Grecs après eux[4].

La théorie de la génération spontanée de la vie dans le limon du Nil après la crue garda du succès tout au long des époques hellénistique et romaine. C'est ainsi qu'Ovide, voulant montrer le monde au sortir du déluge, développa le thème de la naissance spontanée des animaux dans le limon du Nil, se bornant presque à mettre en vers latins ce que Diodore de Sicile avait écrit en prose grecque[5]. On retrouve cette tradition dans un fragment d'un poète lyrique grec anonyme cité par Hippolyte († 235 ?) : « Jusqu'à nos jours, le Nil nourrit le limon égyptien, engendre sous l'effet de la chaleur humide, des êtres de chair et leur donne des corps »[6]. Cette théorie de la génération spontanée est encore soutenue par les auteurs païens tardifs : Macrobe, Jean de Lydie[7] ; mais plus

(1) II 2.

(2) Cf. HEIDEL, *Hecateus and the Egyptian priests* 1935, p. 56.

(3) « Hippée dit que les Égyptiens sont les plus anciens des hommes, les premiers à observer la température de l'air et que l'eau du Nil est très féconde » FHG II 13 frg 1 = sch. Apol. Rh. IV 257 (52 c) (WENDEL).

(4) Cf. WIEDEMANN, *Herodots*, p. 43 (nombreuses réf.).

(5) Cf. ci-dessus, p. 120 n. 2.

(6) Lyra Gr. III, frg. 131, 21-24.

(7) Macrobe *Sat.* VII 16, 12 : « La nature a dès le début donné à chaque être sa forme achevée... c'est ce que prouve aujourd'hui encore (= au v^e ap.), l'apparition de certains animaux nés complètement achevés de la terre et de l'eau comme les rats

tard, ni Proclus, ni Eustathe, qui compilent les connaissances de l'antiquité sur la crue, n'en parlent plus : le christianisme admet bien que le premier homme a été formé de limon, mais pense qu'il ne s'anima pas spontanément et qu'il doit la vie à l'intervention de Dieu.

Lorsque les Grecs vinrent en Égypte aux VII^e et VI^e av., bien plus nombreux qu'on ne le croit, et bien plus efficacement qu'on ne l'admet d'ordinaire, ils recueillirent, en plus des idées qu'on vient de voir sur l'apparition de la vie sur la terre, des connaissances géologiques réelles.

ACCROISSEMENT DU SOL DE LA VALLÉE DU NIL DÛ A LA CRUE

Les Égyptiens, grâce à l'extrême antiquité de leurs livres sacrés où était consigné tout ce qui s'était passé de remarquable au cours des règnes des Pharaons, avaient quelque connaissance de l'histoire géologique de leur pays.

Selon le système théologique hermopolitain, les dieux primordiaux avaient placé l'œuf d'où est sorti le monde sur une éminence émergée de l'eau (Noun) à Hermoupolis même[1] ; cette cosmogonie correspond à une formation du sol : la terre sortant de l'eau est le reflet d'une réalité géologique préhistorique, du moins pour une partie de l'Égypte. Les prêtres égyptiens avaient connaissance de ces faits plus par souvenir, croyons-nous, que par déduction à partir d'observations rationnelles. Les savants grecs recueillirent les affirmations des prêtres et les acceptèrent, non sans les contrôler à l'aide de données expérimentales et du raisonnement par analogie. Hécatée d'abord, vers 520 av., aurait fait à ce sujet des remarques dont Hérodote, vers 440-430 av. a largement tiré profit[2] ; il n'en reste pas moins qu'Hérodote fit quelques observations personnelles pour préciser l'importance de l'apport du limon et l'origine alluvionnaire du sol égyptien.

Arrivé, comme on l'a déjà remarqué[3], le long des côtes égyp-

en Égypte. » Jean de Lydie, cf. ci-dessus p. 119, n. 6. Servius (ad Georg. III 478) : « De très nombreux animaux sont créés dans le limon et, lorsque le Nil se retire dans son lit, ceux qui sont achevés comme ceux qui ne le sont pas, pourrissent : d'où, par la corruption de l'air, prend naissance la peste que le souffle de l'Auster amène d'Égypte en Attique, et de là en Illyrie et en Vénétie, c'est d'une peste dont la marche fut exactement celle que je viens de dire, que Lucrèce mourut ».

(1) Cf. VANDIER, *Rel. ég.*, p. 35.

(2) Cf. HEIDEL (o. c. ci-dessus p. 122, n. 2), p. 61.

(3) Cf. ci-dessus p. 64 n. 12.

tiennes vers la mi-juillet d'une année qu'on ignore, il a fort bien pu faire l'expérience qu'il évoque ainsi : « Lorsque vous arrivez par mer et que vous êtes encore à une journée de course de la côte[1], si vous jetez la sonde, vous remontez du limon et vous ne serez qu'à onze brasses de profondeur[2], preuve que la terre est déversée jusqu'à cette distance[3] ». Complétant cette expérience par l'étude du sol de la vallée, formé d'une terre qui apparaît à Hérodote dans le Delta « plate, imbibée d'eau et formée de limon »[4], et dans la vallée, « noire, friable, formée de limon et d'alluvions que le fleuve a apportées d'Éthiopie »[5], l'historien grec en déduit que l'Égypte même est née du fleuve et il reprend à son compte le mot qu'Hécatée avait aussi recueilli, probablement de la bouche de prêtres égyptiens, que le sol de l'Égypte est un « don du fleuve »[6] ; mais il a le mérite d'être précis : il nous informe que les prêtres égyptiens eux-mêmes ont renseigné Hécatée, puis lui-même, sur l'origine géologique de leur terre ; d'autre part, il s'efforce de préciser la limite de ces apports alluviaux : pour les Égyptiens, le Delta et la vallée jusqu'à l'entrée du Fayoum n'étaient que marécages au temps du Roi Ménès (vers 3200 av.)[7]. De plus, Hérodote ajoute à la tradition égyptienne l'hypothèse que les alluvions apportées par la crue du Nil ont comblé un golfe marin qui s'avançait dans les terres jusqu'à « trois journées de navigation », c'est-à-dire à environ 150 kms au sud de l'entrée du Fayoum, à peu près au niveau de l'embouchure du Bahr Youssouf[8] ; Hérodote estime que 10 à 20 000 ans ont suffi à combler ce golfe[9].

Ainsi le sol de la vallée du Nil est une « acquisition »[10], le Delta,

(1) A l'époque où soufflent les vents étésiens (juillet-août), une journée de navigation à la voile peut représenter une distance de 200 kms.

(2) Environ 22 m. de profondeur.

(3) Hdte II 5.

(4) Hdte II 7 ; l'historien ne vit pas l'Égypte à la saison sèche, arrivé en juillet, il partit, pense-t-on, en décembre, cf. SOURDILLE, *Voyage d'Hérodote*, p. 1-17.

(5) Hdte II 12 ; cf. WIEDEMANN *Herodots*, p. 76.

(6) Hdte II 5. HEIDEL (l. c. ci-dessus p. 122, n. 2) pense que cette formule saisissante est d'Hécatée ; mais Hécatée lui-même la tient d'autres : Arrien, *Anab.* V 6, 5. Toutefois la tradition l'attribuait à Hérodote (Strab. I II, 29 ; cf. M. DUBOIS, *La géographie de Strabon* 1891, p. 207). Cf. Le décret de l'an 8 de Tefnacht [722 av.] « ... un terrain, don du Nil, qu'on appelle « la nouvelle île » W. SPIEGELBERG, *Die Tefnachtosstele*, Rec. Trav. XXV, p. 191.

(7) Hdte II 4. Les géologues assignent aujourd'hui au Delta l'âge théorique de 13.860 ans.

(8) Je suis ici l'opinion de M. LEGRAND (éd. Belles-Lettres, Hdte II, p. 69, n. 2) qui me paraît plus juste que celle de SOURDILLE.

(9) II 11 ; — Élien, *N. A.* V 52.

(10) Ἐπίκτητος, Hdte II 10.

une « terre alluvionnaire, une terre, peut-on dire, nouvellement apparue »[1]. Si Hérodote revient à plusieurs reprises sur ces faits, c'est qu'il a l'intention de polémiquer contre les Ioniens ; pour ceux-ci, l'Égypte, c'est le Delta seul ; leur division géographique du monde fait du Nil la frontière entre deux parties du monde : à leurs yeux, tout ce qui à l'ouest du Nil est Libye et tout ce qui est à l'est, Asie[2]. Cette division qui n'est ni géographique, ni ethnique, est probablement politique et date d'un temps (IX-VIII[e] av. ?) où le nord de l'Égypte était un champ de bataille entre les Asiatiques et les Libyens. Hérodote n'admet pas une telle séparation au sein d'un même pays qui, à l'époque où il le visita, avait retrouvé, sous la domination perse, son unité politique. Pour lui comme pour les prêtres d'Amon, l'Égypte est essentiellement l'étendue de terre qui, au moment des hautes eaux, est recouverte par les flots du Nil[3], et qui, au fur et à mesure que le fleuve accumulait ses dépôts, devenait peu à peu terre ferme ; ce qui permet à Hérodote de soutenir avec logique le point de vue des Égyptiens sur leur ancienneté : les Ioniens leur objectaient qu'ils ne pouvaient être antérieurs à leur sol, Hérodote répond pour eux que « leur pays se développant, ils descendirent peu à peu le long de leur fleuve »[4]. Hérodote insiste sur l'unité géographique du pays égyptien en s'appuyant sur l'histoire du sol

(1) Hdte II 15. Cf. le terrain de la vallée du Nil est « amoncelé par les atterrissements du fleuve » ποταμόχωστος, Éphore (sch. Apoll. Rh. IV 269 ; — Diod. Sic. I 34, 2 ; III 3).

(2) Hdte II 16. La tradition ionienne fut plus forte que tous les raisonnements d'Hérodote ; on retrouve cette division du monde à toutes les époques.

(3) II 18. Hérodote appuie son opinion sur un critère religieux : l'oracle d'Amon (très probablement celui de Siwah), consulté par les Libyens en un temps où ils occupaient l'ouest du Delta, déclara « que l'Égypte est le pays que le Nil arrose en le recouvrant, et que sont Égyptiens ceux qui, habitant au-dessous de la ville d'Éléphantine, boivent de l'eau de ce fleuve ». Les Libyens, vivant sur le sol de l'Égypte, voulaient être affranchis de l'interdiction de manger de la viande de bœuf ; en demandant une autorisation spéciale pour eux, ils s'attirèrent la réponse qu'on vient de lire. Le clergé d'Amon garda son prestige et son nationalisme à travers les vicissitudes de l'Égypte, d'où, plus tard, la visite d'Alexandre auprès de ces prêtres à Siwah ; leur ligne de conduite politique est restée la même : quiconque vit sur le sol d'Égypte est égyptien et doit s'intégrer à la tradition égyptienne.

(4) II 15. Diod. Sic. III 3 rapporte la même opinion, attribuée aux Éthiopiens : « Ils disent que les Égyptiens descendent d'une de leurs colonies qui fut conduite en Égypte par Osiris ; et ils ajoutent que ce pays n'était au commencement du monde, qu'une mer ; mais qu'ensuite, le Nil, charriant dans ses crues le limon emporté de l'Éthiopie, a peu à peu formé des atterrissements. S'appuyant sur ce qui se passe aux embouchures du Nil, ils démontrent clairement que toute l'Égypte est l'ouvrage de ce fleuve (ποταμόχωστος) : tous les ans le terrain est exhaussé par l'apport du limon et le sol s'agrandit aux dépens de la mer » (trad. HOEFER I p. 181).

et, ce faisant, il est aussi bien historien que géographe, et effleure un certain déterminisme géographique.

Les conclusions d'Hérodote sur la formation du sol de l'Égypte furent acceptées par nombre de savants postérieurs, parmi lesquels Aristote ; pour le Stagirite, toute l'Égypte est visiblement un « atterrissement » du Nil[1], habité par les peuplades voisines au fur et à mesure de son asséchement ; l'Égypte est donc l'œuvre (ἔργον) du Nil, de même que le Nil était pour Hérodote un « ouvrier »[2].

Olympiodore, à la fin du VI^e^ ap., rapproche le mot d'Hérodote (l'Égypte, don du Nil) de celui d'Aristote (l'Égypte, œuvre du Nil) : « le mot d'Aristote », conclut-il, « est meilleur que celui d'Hérodote, car c'est un terme agricole, comme si le Nil travaillait (εἰργάσατο) l'Égypte »[3].

La terre d'Égypte a été formée par le Nil, réaffirment Théophraste[4] et Aristarque de Samos[5] au III^e^ av., Diodore[6] et Strabon[7] au I^er^ av. Tandis qu'Horace, pour indiquer l'étendue du pouvoir d'Auguste jusqu'en Égypte, désigne ce pays par la périphrase suivante : « là où le Nil débordé arrose les campagnes »[8], Strabon insiste à maintes reprises sur la nature alluvionnaire du sol égyptien, souligne l'apport limoneux qui a comblé peu à peu l'espace entre la côte alexandrine et l'île de Pharos, et affirme que l'Égypte « se réduit à ce que les eaux débordées peuvent, sur l'une et l'autre de ses rives, couvrir de la vallée qu'il traverse[9] » ; de plus, pour lui, l'origine du sol est une raison pour que le pays ait reçu jadis le nom même du fleuve, Αἴγυπτος *Aigyptos*[10].

Après Strabon, ces faits paraissent définitivement acquis ; Germanicus, traduisant les *Phénomènes* d'Aratos, glose ainsi le nom *Delloton :* « Delta, don remarquable du Nil, produit par les

(1) Πρόσχωσις *Météor.* I 14, 11.
(2) Ἐργατικὸς (ποταμός) II 11 *in fine.* Cf. Eust. *Com. Den. Per.* 220.
(3) *Com. Ar. Météor.* I 14, 11 (p. 351 a 19) (STÜVE). Le texte d'Aristote à l'aide duquel Olympiodore commente le passage des *Météorologiques* est perdu ; il est vraisemblable qu'il se trouvait dans le *DIN* dont seul le troisième livre à mon avis, nous est parvenu sous la forme d'une traduction latine du XIII^e^ ap. (voir mon article sous presse Ét. Pap. IX). Proclos, au V^e^ ap., avait cité la formule d'Aristote sans commentaire (*Com. Tim.* 22 e (37 a) : « Cette région (le Delta), comme le dit Aristote, est évidemment l'œuvre (ἔργον) du fleuve ». Cf. le Nil δημιουργός, p. 241.
(4) Frg. 148 (ap. Eus., *Praep. Ev.* et ap. Porphyre, *De abst.* II 5, 5).
(5) Sch. Pind. Olymp. V 27 b ; 29 e.
(6) I 34, 2.
(7) I II, 29 et 30. Cf. J. BALL, *Egypt in the classical geographers* 1942, p. 59.
(8) *Odes* III 3, 48.
(9) XVII I, 4.
(10) I II, 29.

riches eaux du fleuves »[1]. Tout le monde reconnaît, dans l'antiquité, et antérieurement à Homère[2], que les « Égyptiens sont redevables au Nil de leur pays »[3], qui a « façonné » l'Égypte[4].

Grâce à la décrue du Nil, les Égyptiens croyaient voir encore sous leurs yeux la nature créer un sol, y faire naître des créatures vivantes ; ils conviaient leurs visiteurs à recueillir cette leçon de la création ; mais là où les Égyptiens voyaient la main des dieux, les Grecs cherchèrent des explications plus rationnalistes que mythiques.

(1) *Ar. Phaen.* 235 (Poetae min. éd. Lemaire t. 6).
(2) « (Ménélas) savait... comment les atterrissements du fleuve ajoutent sans cesse à l'étendue du pays » Strab. I, II 23.
(3) Philostr., *Im.* II 14. Sur le recul de la mer devant les déversements d'alluvions du Nil, cf. encore Lucain *Ph.* I 684 ; VIII 446 ; — Plut., *I. O.* 40.
(4) Προσπλάσσειν, ἀναπλάσσειν schol. Pind. Olymp. V 20 ; 27 b.

VII. CONCLUSION

En suivant étape par étape la crue du Nil, on a vu comment elle occupe quatre mois de l'année le sol égyptien. Mais si l'on voulait étudier les effets de l'inondation du Nil en approfondissant tous les problèmes, on continuerait à suivre, tout le reste de l'année, et jusqu'au retour de la crue suivante, le paysan égyptien dans ses travaux agricoles, et particulièrement dans l'arrosage de ses champs ; le tenancier de terres dans ses comptes de semence, ses contrats de location et le paiement de ses impôts ; le haut fonctionnaire dans la supputation de ce qui reviendra à l'État ; le souverain dans la confiance qu'il peut mettre en l'avenir de l'annone, etc... et l'on n'épuiserait pas encore toutes les répercussions de la crue du Nil.

Les bienfaits du Nil étaient immenses. En apportant chaque année une eau fraîche si abondante, l'inondation du Nil assainit le pays : les marais d'Égypte sont les seuls à être sains, remarquèrent successivement Strabon[1] et Oribase[2] ; l'eau du Nil « salutaire aux troupeaux de bœufs »[3] empêche que l'Égypte ne soit atteinte par les maladies[4]. L'eau de la crue joue le rôle de pluie dans un pays où il ne pleut pas[5], aussi bien en abattant la poussière, que les

(1) XVII I, 7 : « A Alexandrie, juste quand l'été commence, les eaux débordées du Nil remplissent le lac et ne laissent subsister sur ses bords aucun dépôt vaseux de nature à produire des miasmes délétères » (trad. TARDIEU III, p. 410).

(2) I V 3, 32.

(3) Ἀλφεσίβοιος, Esch., *Suppl.* 855.

(4) Ἄθικτος, Esch., *Suppl.* 561. Cf. Salah SOUBHI, *En. noqla* 1894 (influence de la crue du Nil sur le choléra dans les temps modernes, en arabe).

(5) Schol. Pind. Pyth. IV 99. Cf. S. SAUNERON, *Le Nil et la pluie*, BIFAO LI (1952), p. 41-48 ; l'auteur rassemble 12 textes où est exprimée l'idée que le Nil joue le rôle de pluie en Égypte ; il y voit un thème littéraire d'origine touristique. Bien d'autres textes peuvent être ajoutés, tels que : Deut. XI 10 ; — Théoc. *id.* XVII 77 ; — Théophr., *Caus. Pl.* III 3, 3 ; — Ovide *Art d'aimer* I 645 ; — Lucain, *Ph.* VIII 445, 828 ; — schol. Lucain VIII 826 ; — schol. Pind. Pyth. IV 99 ; — Himer., *Disc.* I 8 ; — Arg. IV 270 ; — Arist. Byz., FHG IV, p. 320. — Rut. Nam., *Red.* I 148. — Cl. M. Victor, *Alethia* 286. ADAMAN, *De locis sanctis* III, 30 (PL 88, 807). BÈDE XLIII (PL 90, col. 262). L'ensemble montre que ce thème littéraire est d'origine religieuse, par assimilation d'Amon, dieu maître de l'inondation, à Zeus, dieu grec de la pluie. Cf. plus loin p. 317-318.

vents du sud au moment de l'étiage soulèvent dans la plaine, qu'en apportant aux rives du Nil la seule eau qui puisse les fertiliser.

Très souvent, les mots qui désignent la pluie en grec, voire en latin, sont utilisés par image et prennent en Égypte le sens d'« inondation du Nil », aussi bien dans les textes littéraires[1] que dans les papyrus documentaires[2]. C'est à elle qu'est due toute la production du sol égyptien, c'est pourquoi le Nil est appelé « agriculteur »[3], celui qui « cultive la terre sans risque »[4], et mieux encore, le « préfet » de l'Égypte[5] ; en langage poétique, il est « celui qui roule de l'or »[6]. Il est souvent dit « fécondant »[7] et plus particulièrement en ce qui concerne la production du blé[8] dont Ammien Marcellin prétend que le rendement peut aller jusqu'à 7.000%[9]. Aussi parle-t-on de la « puissance (créatrice) »[10] du Nil,

(1) Ὄμβρος, Théophr. *Caus. Plant.* III 3, 3 ; — épigr. Kenyon 11 ; — *P. Lond. lit.* 239 30, 36, 41 ; — ἐπομβρίζειν, Héliod., *Eth.* IX 9, 3 ; — ἐπομβρία, Esch. frg. 304 ; — Proclos *Com. Tim.* 37 c ; πολύομβρος (la crue joue le rôle d'abondante pluie) *P. Lond. lit.* 239, 15. Ἀνομβρία « sécheresse » (due à l'absence de crue) » Jean de Lyd., *Ost.* éd. Teubner, p. 38. Ὄμβρος se disant de la crue, cf. Keydell, Hermès 1934, p. 422. Ὑειν Procope, *Lettre* 136. Latin : *imbres* Ov. *Art d'aimer* I 646 ; — Claudien, *Id.* IV II 5 ; — *Itin. Hieros.*, CSEL 39, p. 281 ; — *imbrifer (Nilus)* Mart., *Epigr.* I 61, 5.

(2) *P. Tebt.* 61 b 133 ; 72 IV 71 ; 75, 57-58 ; — P. C/Z. 59383 13. Le sens paraît être « eau d'inondation qui se déverse soudainement. »

(3) Γεωργός, Lib., *Lettre* 1183.

(4) Ἀκινδύνως γεωργούμενος, Athén., *Deipn.* V 203 c ; de même l'eau de la crue « cultive » la terre γεωργεῖν, Héliod., *Eth.* II 28, 4.

(5) Horap. I 21 : ἡγεμών.

(6) Χρυσορρόης Athen., *Deipn.* V 203 c ; — Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 ; SB 8139, 17. Cf. βαθύπλουτος, adj. attribué à l'Égypte, Épigr. Kenyon 7. Cf. Procope, *Lettre* 26 : « tu ris de voir le Nil couler de l'or » et 72.

(7) Γόνιμος Plut., *De esu carn.* I 3, 2 ; — *P. Oxy.* III 425 ; — SB 6182 ; 2074 ; — *P. Oxy.* XVI 1830 ; — Max. Tyr. *Philos.* XXV 7 ; — schol. Apoll. Rh. IV 262 (Hippée) ; — Achoris 2, 6 ; 6, 4 ; — Eus., *Praep. Ev.* V 7 ; — Lyr. Alex. Adesp. 32, 6. Γονιμώδεα (λουτρά) Hym. orph. LV 19. Γονόεις Nonnos, *Dion.* VI 339 (en parlant de l'eau de la crue) ; — inscr. d'Éphèse en l'honneur d'un gouverneur né en Égypte, Bas-Empire (L. Robert, Hellenica IV p. 43). Πολύγονος, Esch., *Suppl.* 854 ; — Arist., *De anim. gen.* IV 4 (Strab. XV 22) ; — Théophr. frg. 159 ; — Diod. Sic. I 10 et 37, 8. *Perfœcundus* Plin. Anc., *H. N.* XVI 118 ; — Pomp. Mel., *Chorog.* I 9, 49 ; cf. J. André, REL (1952), p. 126. Le Nil « féconde » σπερμαίνειν, Plut., *I. O.* 38. *Fœcundare* Virg., *Georg.* IV 293 ; — Avien., *Ar. Phaen.* 798 ; — Solin I 51.

(8) Σταχυηγρόφος, Orac. Sibyl. IV 74. Σταχυώδης, Nonnos, *Dion.* XXXI 37. Πυροφόρος, Oppien, *De la chasse* II 85. Cf. les représentations, dans la numismatique et la statuaire, du Nil porteur d'épis. *Spicifer*, Mart., *Epigr.* X 74, 9. Εὐσταχύς Anth. Gr. VI 320.

(9) XXII 15, 13.

(10) Δύναμις, Plut., *I. O.* 33 ; — Porph., *De imag.* (ap. Eus., *Praep. Ev.* III 11, 51. *Virtus*, Rufin, *Hist. eccl.* XI 23.

qu'il communique même aux habitants de la vallée[1], et les épithètes innombrables du Nil « fleuri »[2], Nil « porteur de fruits »[3], Nil « nourricier »[4], Nil « qui procure le bonheur »[5], Nil « riche »[6], qu'on trouve à toutes les époques, ne sont que le reflet des qualificatifs laudatifs des textes hiéroglyphiques.

Mais la prospérité[7] de l'Égypte dépend essentiellement de la régularité de la crue. Ce sont les irrégularités du fleuve, crues trop faibles ou trop fortes, qui ont amené les hommes à rechercher les causes de la crue.

(1) Isocr., *Busiris* 13.

(2) Ἀνθεμώ[δης, Bacch. XVIII 40.

(3) Καρποφόρος, Orac. Sibyl. XI 301 ; — SB 4086 1 ; 8672, 1 ; 8673, 1 ; — Achôris 2 ; 6 ; 7 ; γαίη καρποφόρος ; — Plut., *De esu carn.* I 3, 2. καρποφόρον ῥεύμα. Καρποδότης, Grég. Naz., *Orac.* XXXVII 340 ; — Cosmas de Jérusalem, *Com. Greg. Naz.* II 267.

(4) « Comme (le Nil) est très fécond et donne de lui-même des produits nourriciers, il lui est facile de nourrir les êtres vivants » (Chronica Xenagoras Cosmae Aegyptiaca, FHG II, p. 13, frg. 1). *Altor* Drepanius, *Pan. Théod.* (éd. Teubner), p. 301, 13. (Crue) nourricière *alumna* Avien., *Ar. Phaen.* 798.

(5) Anth. Gr. III 333, 8.

(6) Les mots qui désignent l'abondance que l'inondation du Nil procure à l'Égypte sont nombreux : Ἀφθονία Apion l'Oasien (dans Élien, *N. A.* XI 40) ; — *P. Oxy.* 1796, 7 ; — SB 6944, 15 (Édit d'Hadrien) ; — Jean de Lydie, *Ost.* 15. Εὐδαιμονία, Grég. Naz., *Or.* XXXIX 5. Εὐετερία, Jean de Lydie *Ost.*. 15. — Philon II 57 *(Vie de Joseph)*. Εὐθηνία, « abondance » ; le sens technique de ce mot (annone de la métropole du nome pour les soldats ou pour Rome) apparaît dès qu'Octave se fût rendu maître de l'Égypte en 30 av. ; Εὐθηνία fut divinisée sous les traits d'une femme ; cf. plus loin, p. 330. Εὐπορία, Cosmas de Jérus., l. c. ci-dessus, p. 128, n. 3. Εὐποτμία, Apion. (l. c. au début de cette note) « heureux sort », (en parlant des moissons après une bonne crue du Nil). Εὐφορία, Thras. Mendès, FHG, p. 502. Εὐχρηστία, Diod. Sic. I 63. Θῆλυς, Call., *El.* I VII. Φόρα, Him. *Disc.* VIII 5 ; — Lib. *Disc.* XXX 35. *Foecunditas*, Solin XXXII 14.

(7) *Dives*, Ovide *Am.* III 6, 39 ; — Juv. *Sat.* XIII 27. *Ditissima (inundatio)* : Am. Marc. XXII 15, 9.

DEUXIÈME PARTIE

LES EXPLICATIONS DE LA CRUE PROPOSÉES PAR LES ANCIENS

LE PROBLÈME DE LA CRUE ORIGINALITÉ ET MYSTÈRE

Le problème pour les Égyptiens

Pour les Égyptiens, la crue du Nil n'était pas une cause d'étonnement, ni une anomalie par rapport aux lois générales qui régissent les fleuves, et qui veulent que l'hiver, ils aient plus d'eau, l'été, moins. Il leur paraissait tout naturel que le fleuve augmente de volume à la saison, qui, pour eux comme pour les habitants des bords de la Méditerranée, était la plus chaude. Bercés par le rythme du flux et du reflux annuel de leur Nil, leur problème premier fut de chercher à s'assurer un débordement régulier et éviter les inondations trop faibles ou catastrophiques.

Que les Pharaons se soient intéressés à la surveillance de la crue dès l'époque protohistorique, les cotes portées sur la pierre de Palerme et datant des premières dynasties[1] le prouvent assez. Si, comme un document très tardif le suppose[2], le roi Djéser et son ministre Imhotep ont eu, à la suite d'une longue sécheresse, la curiosité d'apprendre, en cherchant dans des archives plus anciennes, comment se formait la crue, il y aurait eu, dès le début de l'époque historique, toute une documentation sur ce sujet, soigneusement conservée à Éléphantine. D'ailleurs, l'étude de la formation du calendrier en Égypte permet de placer les premières curiosités concernant la crue, dès l'époque préhistorique.

Dans l'impossibilité matérielle où les Égyptiens étaient de résoudre le problème de la crue, ils en vinrent à chercher une cause magique : ils ont dit *par qui* venait l'inondation, et non *comment :* on verra en étudiant le culte de la crue par quels moyens ils cherchaient à se rendre favorable la volonté divine qu'ils croyaient présider à l'inondation. Ce sont ces réponses théologiques que les anciens grecs comme Hellanicos de Lesbos, (495-

(1) Breasted, *Anc. Rec.* I, n. 95 sqq.
(2) P. Barguet, *La stèle de la famine à Séhel*, IFAO, bibl. ét. XXIV, p. 16.

411 av.) Cadmos de Milet (VIe av.), et Hécatée de Milet (c. 550-480 av.) recueillirent et transposèrent en mythes[1].

Il est toujours difficile de dissocier par l'analyse les préoccupations religieuses, philosophiques et géographiques chez les Égyptiens, et parfois dangereux ; il n'en reste pas moins que certains Pharaons éclairés et leur entourage se sont posé la question en termes, si l'on ose dire, « météorologiques » et géographiques ; ils trouvèrent la vraie cause de la crue[2].

Le silence des Égyptiens sur les causes de la crue, n'est pas ignorance, mais respect religieux[3]. « Sur la nature du fleuve », dit Hérodote, « je n'ai pu obtenir aucun renseignement d'aucun des Égyptiens quand je leur demandais quelle puissance a en lui le Nil pour se comporter à l'inverse des autres fleuves »[4]. Au Ve av., les riverains du Nil avaient depuis longtemps pris conscience de l'originalité de leur fleuve par rapport à ceux du monde alors connu, et cela les laissait indifférents ; Hérodote avait posé sa question de façon intelligente et habile : s'inquiétant de la « puissance » (δύναμις) du fleuve, il interrogeait à la fois sur le pouvoir divin et sur les forces naturelles qui présidaient à l'inondation. La tradition de ce secret, presque professionnel, des prêtres sur le sujet du Nil, demeure tardivement ; dans le roman d'Héliodore, *Les Éthiopiques*, un prêtre égyptien avoue : « Je donnai (sur le Nil) tous les renseignements contenus dans les livres sacrés que seuls les prêtres ont le droit de connaître et de dire »[5].

Nulle part, le problème de la crue n'est posé dans les textes hiéroglyphiques ; nul doute que la recherche du pourquoi et du comment de l'inondation se confondait avec celle des sources du Nil, lorsque les expéditions guerrières des Pharaons vers le sud ont, à titre complémentaire, rapporté des renseignements sur le cours du fleuve et son comportement au-delà des premières cataractes ; les résultats de ces investigations accidentelles ne sont jamais consignés de façon bien claire ; un passage de l'« Hymne au Nil » dont toutes les leçons coïncident, affirme : « on ne sait pas l'endroit où (Hâpi) est »[6] : il reste la réponse la plus explicite de la part des Égyptiens sur le problème de la crue.

(1) Diod. Sic. I 37, 3.
(2) Cf. *Dict. civ. ég.*, s. v. Nil 189 b ; cf. ci-dessous, p. 195.
(3) Cf. MORET, *Hist. Nat. Eg.* II (1932), p. 7.
(4) II 19 ; trad. LEGRAND p. 79.
(5) *Eth.* II 28, 2.
(6) *Hymne au Nil* 5 ; pour l'utilisation faite dans ce travail de ce texte difficile, cf. ci-dessous, p. 406, n. 6.

LE PROBLÈME POUR LES GRECS

Les Grecs, qui n'étaient pas intéressés à l'exploitation agricole de la vallée, ne se préoccupent pas des incidences administratives possibles de la crue jusqu'à la conquête d'Alexandre ; mais conscients de l'originalité du Nil dans le monde méditerranéen, ils l'étudièrent comme un objet de curiosité scientifique, en dissociant nettement le problème de la crue de celui des sources. Ce dernier relevait de la description du monde ; le premier était un cas particulier dans un système cosmogonique. C'est pourquoi, tandis que nous attribuons au domaine de la géographie physique la recherche de la cause des crues (et même, à une branche spécialisée de cette science : la potamologie), les Anciens l'inclurent dans la philosophie, avant de l'aborder dans les œuvres historiques[1].

Les philosophes grecs, à partir du VIIe av. eurent pour originalité de laisser de côté l'explication théogonique, pour se pencher sur les « raisons » des choses. Sans doute, les observations faites par les Égyptiens ont-elles été le point de départ des hypothèses cosmogoniques des philosophes grecs. Souvent, ils vinrent sur place enquêter[2] auprès de ces prêtres savants dont les connaissances étaient réputées, mais si peu communiquées. Dans cette nouvelle orientation de la pensée du monde civilisé, le problème de la crue trouve sa place[3]. Du VIe au IVe av., les Grecs luttèrent de zèle et d'imagination pour trouver une solution qui remportât les suffrages ou confondît les rivaux par son originalité, ils voulaient « se faire une grande réputation de science »[4] ; parfois, ils se contentent, après avoir répété, développé, critiqué ce que leurs prédécesseurs ont dit, de choisir une explication. A cette dialectique, l'esprit s'assouplit, s'affina ; il s'agissait d'ailleurs moins de savoir pourquoi

(1) Cf. Diod. Sic. I 42, 1 *in fine*.
(2) Vinrent en Égypte, parmi ceux qui étudièrent les causes de la crue ou en parlèrent : Homère ? ; Thalès au VIe av. ; Hécatée, à la fin du VIe av. ; Hérodote, vers 440-430 av. ; Démocrite v. 420 av. ; Platon, Eudoxe de Cyzique v. 390-388 av. ; Aristagoras de Milet avant 340 av. ; Ératosthène, au IIIe av. ; Diod. Sic. v. 55 av. ; Strabon v. 26 av. ; Sénèque, v. 30-31 ap. ; Aristide de Smyrne, en 142 ap., etc.
(3) Cf. ROBIN, *La pensée grecque*, p. 47, à propos de Thalès : beaucoup d'occasion de raisonner « s'offraient à son observation... sans parler du Delta et des *inondations* du Nil » ; — MALLET, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte de la conquête de Cambyse à celle d'Alexandre, de 525 à 331 av.*, MIFAO 48 (1922), p. 26 : « Les recherches des logographes (aux VIe-Ve av.) contribuèrent pour une grande part à stimuler l'activité intellectuelle de leurs contemporains » ; — G. FOUCART, *Le soleil d'Hérodote* BIE XXV (1943), p. 85-86, liste alphabétique de 36 auteurs ; j'en dénombre plus de 70.
(4) Hdte II 20.

le fleuve déborde (les savants ioniens expliquaient les inondations des fleuves par des chutes de pluies ou la fonte des neiges), que de trouver *pourquoi en été?*

Le problème fut très bien posé au Ve av. par Hérodote : « Je désirais », dit-il, « apprendre (des Égyptiens) pourquoi pendant cent jours à partir du solstice d'été, le Nil croît et envahit les terres, puis, ce nombre de jours atteint, se retire et baisse de niveau »[1]. L'historien prépare d'ailleurs ainsi sa façon personnelle d'envisager le problème qui, pour lui, n'est pas : « Pourquoi le Nil croît-il » ?, mais devient : « Pourquoi décroît-il ? »

Aristote, vers 330 av., aussi bien dans son petit traité *Sur l'inondation du Nil*[2] que dans les extraits de ses travaux qui nous sont parvenus grâce à Strabon, explique la crue et non pas l'origine du Nil. L'expédition scientifique qu'il conseilla à Alexandre et Callisthène avait pour but de contrôler la cause de la crue et non de chercher le lieu des sources du fleuve. Voici comment il pose, avec sa netteté coutumière, le problème au début de son ouvrage sur la crue : « Pour quelle raison, tandis que les autres fleuves ont un débit plus important l'hiver et font leur maigre en été, (le Nil) seul parmi les cours d'eau qui se jettent dans la mer, déborde-t-il fortement l'été[3] ? » Alexandre le Grand s'est effectivement intéressé à la question, très importante pour la prospérité du pays et pour son organisation économique ; en allant consulter Amon à l'oasis de Siwah, il lui demanda : « D'où le Nil est-il lancé lorsqu'il descend sur l'Égypte[4] ? »

Pour les disciples de l'école aristotélicienne, le problème de la crue est résolu en ce qui concerne l'*agent* du grossissement du Nil (pluie) ; il devient donc plus technique[5] et porte sur des points particuliers dont la tradition reste vivante jusqu'au IXe ap.[6].

Bien que ce soit désormais à partir du Ier av., un problème de physique, ou mieux de météorologie, les historiens grecs continuent à l'évoquer dans leurs ouvrages sur l'Égypte. Diodore de Sicile note : « Beaucoup de philosophes et d'historiens ont essayé de rendre compte du phénomène de la crue du Nil... Quelques historiens, quoiqu'ils aient coutume de décrire le moindre torrent, n'ont pourtant rien osé avancer sur la crue du Nil »[7]. Pour Strabon,

(1) II 17.
(2) Cf. mon article : *Liber Aristotelis de inundatione Nili*, Ét. Pap. IX. sous presse.
(3) *DIN* § I.
(4) Max. Tyr XLI.
(5) Cf. Arist. *Analytica posteriora* II 13, 4.
(6) Cf. ci-dessous p. 208.
(7) I 37, 1.

le champ des investigations se rétrécit ; il suit la tradition aristotélicienne : il est acquis désormais que la crue est due à des pluies d'été dont le mécanisme a été expliqué de plusieurs façons. Cependant, cette question des pluies n'est pas encore résolue de son temps ; « pourquoi est-ce l'été et non l'hiver », dit-il, « pourquoi est-ce dans les régions les plus méridionales, et non dans la Thébaïde et aux environs de Syène, que tombent les pluies[1] » ?. En réalité, à cette époque, l'agent du grossissement du fleuve est connu, la raison du moment aussi : il ne reste plus qu'à préciser le *lieu* de formation de la crue, que l'antiquité ne connaîtra jamais bien nettement.

Le problème pour les Latins

Ce qui est, à la période hellénistique, un sujet aimé des philosophes, historiens et polygraphes grecs, devient cher aussi aux écrivains latins qui ne veulent pas demeurer indifférents à un problème si intéressant. La cause de la crue, dans la littérature latine, est un éternel point d'interrogation dont on parle tantôt légèrement, tantôt avec une curiosité respectueuse : but d'enquête, de voyage, thème littéraire, il intéresse tout le monde : il apparaît comme une sorte de snobisme de se le poser en poésie, après Lucrèce. Car, pour l'auteur du *De Natura rerum*, l'originalité de ce fleuve qui, « seul entre tous les fleuves de la terre... grossit avec les progrès de l'été » est de ces phénomènes qu'on ne peut expliquer à coup sûr : « il faut énumérer plusieurs (causes) dont une seule pourtant sera la vraie »[2] ; car ce grand poète joint à une information précise et vraiment scientifique, la modestie du grand savant.

Tibulle, en 19 av., se demande s'il chantera, entre autres sujets susceptibles d'être traités, « comment... le Nil fertilisant a, bien qu'en été, de l'eau en abondance » [3]. En 15 av., Ovide s'interroge sur le lieu d'origine de la crue : « Le Nil... cache si bien l'origine de ses eaux puissantes »[4]. Entre 35 et 54 ap. Pomponius Méla pose le même problème avec une clarté qui rappelle celle d'Aristote sur le même sujet : « En un mot, le Nil grossit, ou parce qu'il ne perd rien, ou parce qu'il reçoit plus qu'à l'ordinaire, ou parce qu'il donne moins à la mer qu'il ne doit lui donner »[5]. Sénèque, après

(1) XVII I 5 trad. Mathieu, p. 404. C'est en ce sens que la loi qui régit les crues du Nil reste encore mystérieuse pour Strabon (XVI II 26 *in fine*).
(2) *N. R.* VI 712-713 et 706-707.
(3) Él. I 7 21-22 ; trad. Ponchont.
(4) *Am.* III 6, 40.
(5) *Chorog.* I 9, 53.

avoir séjourné en Égypte vers 30 ap. chez son oncle alors préfet d'Égypte[1], fait au problème de la crue une place de choix ; comme c'est un sujet très important, il l'écarte de son étude *Des eaux terrestres*[2] et en fait l'objet du livre IVa des *Questions naturelles*. Quand il l'aborde, il brouille les deux problèmes, celui des sources du Nil et celui de la crue ; mais ce n'est pas uniquement par un défaut d'esprit, c'est aussi en fonction de l'explication cosmogonique du monde qu'il soutient. Le résultat est qu'il confond l'endroit où le cours du fleuve commence et celui où la crue commence à se faire sentir et que plusieurs des explications de l'inondation qu'il rapporte concernent les sources du fleuve au moins autant que ses crues[3]. Toutefois, Sénèque pense que le premier point à élucider serait l'endroit même où commence la crue : « Si l'on pouvait savoir au juste où le Nil commence à grossir, on trouverait aussi les causes de sa crue »[4] ; c'est une tentative pour limiter le problème, c'est-à-dire commencer à le résoudre ; c'est exactement sous cet angle que Néron (54-68 ap.) a inséré dans son programme de développement économique de l'Égypte, des recherches sur le Nil[5] ; la raison profonde de l'intérêt généralement porté au Nil par les Romains sous l'Empire est, il faut bien le dire, essentiellement économique. Cependant, on trouve parfois des pensées plus élevées : Lucain, neveu de Sénèque, né d'une famille de savants et nourri de philosophie, jeune et déjà génial, porte lui aussi intérêt au problème du Nil ; il prête à César, dans la « *Pharsale* » (vers 60-65 ap.), des sentiments que le dictateur avait sans doute éprouvés avant le jeune poète, car ce que l'on sait de l'intelligence éclairée de César rend tout à fait vraisemblable la curiosité que peint Lucain. Au milieu du somptueux festin que Cléopâtre offre au conquérant romain lors de son arrivée à Alexandrie dans un décor oriental admirablement dépeint, après une nuit de volupté partagée avec la reine égyptienne, César demande au prêtre d'Isis, Acorée, de lui dévoiler les secrets du régime du Nil : « Avec cette ardente passion qui vit dans mon âme, cet amour extrême du vrai, je n'ai rien de plus à cœur que de connaître le régime de ce fleuve, dont tant de siècles ont ignoré les causes »[6]. La réponse du prêtre

(1) Cf. P. Feider, *Sénèque en Égypte*, BIFAO XXX (1930), p. 83-87.

(2) *Q. N.* III I, 1 : « Cherchons pourquoi tant de rivières considérables grossissent dans la saison où beaucoup diminuent ; pour le moment, nous laisserons le Nil de côté ; c'est un fleuve au caractère spécial, exceptionnel, que nous retrouverons en son temps » trad. Oltramare, p. 119.

(3) La remarque a été faite par P. Oltramare introd. à l'éd. des *Q. N.* II, p. 169,

(4) *Q. N.* IV a II 3.

(5) id. VI 8, 3.

(6) *Ph.* X 188 sqq.

qui souligne l'originalité de son fleuve (« Le Nil n'est pas soumis aux mêmes lois que les autres fleuves : il ne s'enfle pas en hiver[1] »), est pour Lucain l'occasion d'un beau développement sur cette passionnante question et d'un éloge raffiné de la figure de César épris de toutes les questions philosophiques.

Mais la solution de ce problème nargue des siècles de recherches. Au IIe ap. Aristide de Smyrne fait le point en ces termes au début de son *Discours sur l'Égypte* : « Problabement personne ne peut rien dire de certain au sujet du Nil... quelques-uns maintiennent leur opinion personnelle ; d'autres qui ne sont pas du tout convaincus eux-mêmes prétendent savoir, pour se faire valoir aux yeux du public et avoir la réputation de connaître quelque chose sur les sujets obscurs »[2] ; il se croit néanmoins « capable au moins de séparer (ἀπολῦσαι) ce petit problème (μικρὸν ἐρώτημα) : « Comment le Nil fait-il sa crue ? » et : « Quelle est la raison pour laquelle il se comporte à l'inverse de tous les autres fleuves par rapport aux saisons de l'année ? »[3]. Mais en réalité, fatigué à son tour d'examiner la chose en trente pages, il finit son exposé de façon fort peu scientifique : il attribue la crue à la puissance de Sarapis... Déjà, à la fin du Ier ap., (vers 92-94 ap.) Stace s'en remettait à la bienveillance d'Isis pour que Mécius Celer, sur le point de partir en Orient « apprenne sous (sa) protection d'où vient le fertile débordement du Nil... pourquoi ses eaux décroissent »[4]. Des esprits moins pieux tiennent un autre langage, comme le montre cette épigramme (Ier ap.) : « Tu vois le printemps, l'hiver, l'été ; c'est la marche des choses. Le soleil même se couche et la nuit accomplit son cours fixé. Ne te lasse pas à chercher d'où vient le soleil, d'où vient l'onde[5], mais où acheter ton parfum et tes couronnes »[6].

Cependant, les savants continuent à s'intéresser à ce problème de la crue. Aux lieux de pèlerinage, à Delphes par exemple, dans les *Éthiopiques* d'Héliodore — et ce détail n'est sans doute pas fictif —, on s'interroge entre philosophes sur « la nature du fleuve (le Nil), originale en comparaison des autres fleuves et on se

(1) *Ph.* X 229 ; cf. schol. Lucain VIII 826 : « Le Nil arrose les terres (d'Égypte) au moment où, à cause de la saison, il devrait être le plus petit. »

(2) *Disc. Eg.* 2.

(3) id. 1.

(4) *Silv.* III 2, 107 sqq. ; trad. Izaac.

(5) L'épigramme est égyptienne et la question au sujet de l'*eau* (ὕδωρ) concerne certainement l'origine de la crue ; pour le sens de ὕδωρ « eau de la crue du Nil », cf. ci-dessus p. 58-59.

(6) *P. Oxy.* XV 1795 col. II (trad. P. Collart. *Réjouissances et divertissements* Rev. Philol. XVIII (1944), p. 149).

demande d'où vient que seul entre tous, il déborde l'été »[1]. Du IIIe ap. jusqu'à la fin du monde gréco-romain d'Égypte (vers 495 ap.), la littérature grecque et latine souligne encore l'originalité[2] du comportement[3] du Nil : il monte au plus fort de la chaleur[4]. Au IVe ap., le mystère reste entier ; les poètes s'en réjouissent, tel Claudien qui s'écrie avec enthousiasme : « (Le Nil) n'a pas, pour le gonflement de ses eaux, ni causes ni moments semblables (aux autres fleuves), au moment où ailleurs le sombre hiver fait déborder les cours d'eau, le Nil reste dans ses rives et quand le cours des autres fleuves s'affaiblit et cesse, alors le Nil, sous l'effet d'une loi inverse, enfle »[5].

La remarque que fait l'historien Ammien Marcellin sur un ton désabusé pourrait servir de conclusion à l'histoire du problème de la crue dans l'antiquité : « Je crois que le principe des grandes eaux du Nil ne sera pas plus connu de la postérité qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour ; les prêtres se contredisent dans leurs fictions comme les savants dans leurs conjectures sur ce mystérieux phénomène »[6].

Ce mystère, qui resta un thème poétique jusqu'au Ve ap. puisque Nonnos parle du Nil « qui se produit lui-même »[7], est l'effet d'un manque d'information et de diffusion sur les résultats des recherches scientifiques à l'époque gréco-romaine, puisque les savants grecs du IVe av., avaient atteint, on le verra plus loin, la réponse à la cause de la crue, aboutissement de leurs enquêtes auprès des Égyptiens et d'observations personnelles en Égypte.

En somme, les solutions étaient de trois ordres différents et elles furent tour à tour envisagées par les différents maîtres de la vallée : ou bien les dieux seuls sont maîtres de l'inondation, et dans ce cas, il faut se les concilier par des prières ; ou bien la cause de la crue est naturelle et il faut la connaître pour agir sur elle ; ou bien l'une et l'autre de ces questions étant impossibles à résoudre, il faut agir dans l'immédiat, par l'utilisation la meilleure de l'eau que chaque année apporte à l'Égypte : c'est le problème de l'irrigation que son importance énorme nous interdit de traiter dans ce travail.

(1) Héliod., *Eth.* II 28, 1.
(2) Ἰδιάζειν (Héliod., *Eth.* II 28, 1).
(3) Πάθημα (Arrien, *Ind.* VI 6).
(4) Élien, *N. A.* X 43 ; cf. *Aestiva (aqua)* Tibulle, *Él.* I 7, 22 ; Dion Cassius, dans un passage perdu de son œuvre examinait « pourquoi le Nil fait sa crue l'été » Jean Zonaras III p. 103 éd. Teubner 1870, cité en note dans la trad. Gros de Dion p. 263. D'où l'épithète θερειγενής « qui croît pendant l'été » Nonnos, *Dion.* XXVI 229 et 238.
(5) *Id.* IV II 24-27 ; cf. Serv. ad. Aen. IX 30 : « Le Nil déborde l'été, tandis que les autres fleuves sont amoindris. »
(6) XXII 15.
(7) *Dion.* III 365.

II. PREMIÈRE EXPLICATION : *LA CRUE DU NIL VIENT DE L'OCÉAN*

Tout au long de la tradition gréco-romaine, les textes grecs et latins nous transmettent une explication de la crue du Nil rattachée à l'existence d'un Océan qui entoure le monde ; elle se confond avec la réponse au problème des sources du Nil ; l'Océan, origine du cours du Nil, serait aussi celle de ses crues ; cette explication ne concerne à aucun moment le mécanisme de la crue ; malgré son insuffisance, elle trouva à plusieurs reprises un regain de crédit. Elle est un héritage de la tradition égyptienne.

Origine égyptienne

Autant qu'on puisse le savoir, les théologies égyptiennes considéraient l'eau comme l'élément primordial de l'existence du monde ; elles lui donnaient le nom de Noun[1] que les textes hiéroglyphiques continuèrent d'attribuer au Nil jusqu'à ce que la langue sacrée cesse d'être employée[2]. Ce Noun, cette eau première origine du monde, est appelée en grec Ὠκεανός[3]. Les Égyptiens conçurent la forme de ce monde originel comme celle d'un œuf, d'où se serait peu à peu dégagée la terre selon les uns, le soleil, selon les autres. Ce qui nous intéresse ici c'est comment, à partir de cette notion cosmogonique première, se sont formées les explications égyptiennes de l'origine du Nil, sur lesquelles se sont ensuite greffées

(1) Cf. Vandier, *Rel. ég.*, p. 33.
(2) Au Ve ap.
(3) Cf. Hdte II 23 : « Homère, je pense, ou quelqu'un des poètes précédents a inventé ce nom et l'a introduit dans la poésie » (« a inventé » trad. Legrand Hdte II p. 81) ; Foucart, *Le soleil d'Hérodote* BIE XXV (1943), p. 88, traduit « a récolté ». Il est peu probable qu'Homère ait inventé le mot Ὠκεανός, mais il l'a probablement transcrit ; peut-être le nom d'Ogenos Ὠγενός pour l'Océan, donné par Phérécyde de Syros (début du VIe av.) a-t-il la même racine que le terme sumérien *Uginna*, « cercle » ou « ensemble » (A. Rivaud, *Hist. philos.* I, p. 28).

des hypothèses concernant la cause de la crue du Nil. Qu'on me permette de présenter de façon synthétique et presque schématique, les conclusions auxquelles de longues recherches avaient abouti : elles furent le point de départ des enquêtes et des explications proposées par les Grecs ; il est nécessaire de les exposer pour mieux mesurer tout ce que les Grecs leur doivent et aussi tout ce qu'ils ont apporté de neuf.

La notion première de l'œuf d'eau entourant le monde a évolué dans la vallée même du Nil, selon les principaux centres religieux ; laissant de côté la question de la priorité de l'apparition du soleil ou de la terre, tentons d'imaginer comment les Égyptiens se représentaient leur monde, avant que la connaissance des pays autres que la vallée du Nil n'ait pénétré chez eux. La terre, en forme de rectangle aux angles relevés, était entourée d'eau de tous côtés ; en son milieu, coulait le Nil, qui prenait son origine dans le Noun et aboutissait à une mer qui, elle aussi, communiquait avec le Noun. Aux quatre angles du monde, se dressaient les piliers du Ciel, lui-même en forme de cuvette inversée d'où pendaient les étoiles.

De cette conception initiale, naquirent trois explications de la crue. Si l'on considère l'eau qui entoure la terre comme une sorte d'anneau horizontal, on s'achemine vers l'idée d'un Océan dont le courant « décrit un cercle autour de la terre habitée », comme disait Posidonius au IIe av., un Océan « qu'aucun lien terrestre n'enserre et qui s'étend à l'infini loin de tout mélange impur », selon un vers cité par Strabon et que l'on croit être tiré de l'*Hermès* d'Érastosthène[1]. Il semble que cette conception de l'*Océan*, recueillie par des Grecs antérieurement à Homère[2], était originaire d'un lieu peu éloigné des côtes méditerranéennes, peut-être d'Héliopolis, à la pointe du Delta.

Si la théologie s'intéresse particulièrement à ce qui se passe sous la terre, elle conçoit l'existence d'un Nil inférieur, qui circule dans la Douat, monde des morts ; ce Nil reparaît hors de *terre* chaque année ; de là plusieurs explications de la crue qui se rattachent, on le verra, soit au mythe osirien d'un dieu qui ressuscite, soit au culte de Thoth maître de l'inondation. Le point d'origine de ces explications d'une crue jaillissant du sol est Hermoupolis Magna.

Si enfin, une autre théologie pense que le Noun primordial s'étend aussi au-dessus du *ciel*, l'eau qui gonfle régulièrement le Nil est d'origine céleste ; c'est à cette conception que se rattachèrent les explications de la crue par les pluies, que les documents nous portent à croire originaires de la Ire cataracte et acceptées par Memphis.

(1) Strabon II 3, 5 ; trad. Tardieu I, p. 164.
(2) Cf. ci-dessus p. 143, n. 3.

Revenons au Noun-Océan d'où naissait le Nil pour certains. Trois auteurs grecs, Diodore[1], Horapollon[2] et Stéphane de Byzance[3] donnent pour source de cette opinion sur l'origine du Nil, les prêtres égyptiens. Horapollon est le seul auteur grec à dire expressément que la crue du Nil est appelée *Noun* par les Égyptiens, et comme de son temps, à la fin du IVe ap., le goût des interprétations secrètes du sens des mots n'avait pas disparu, il ajoute : « ce qui signifie « nouveau » (νέον).

Mais cette explication avait été recueillie par les Grecs de très bonne heure.

Fortune de cette explication au premier millénaire

Au VIIIe av., dans la *Théogonie*, Hésiode fait de l'Océan le père du Nil[4], et si ce poème est, comme on l'a dit[5], « une sorte d'explication des choses dans le cadre du mythe », cette filiation est probablement l'écho de la tradition égyptienne. Thalès, au VIIe av., recueillit la même théologie égyptienne dans laquelle l'Océan était le « père des choses »[6] ; mais l'explication qu'il donna de la crue marque un progrès considérable en introduisant l'idée d'un agent propre au mécanisme de la crue ; on étudiera plus loin Thalès et ceux qui l'ont suivi, mais il est indispensable de dire un mot de son explication ici. Thalès, ayant admis que le Nil vient de l'Océan, chercha pour quelle raison il déborde chaque année et donna pour cause de l'inondation le refoulement de ses eaux par les vents étésiens qui, effectivement, soufflent au moment où le niveau du fleuve commence à monter. C'est par une adaptation de cette explication qu'Euthyménès de Marseille aboutit à la sienne.

Euthyménès, à la fin du VIe av.[7], fit de grands voyages sur les côtes occidentales de l'Afrique et crut y trouver à la fois l'origine du Nil et l'explication de ses crues qu'il exposa dans son *Périple*,

(1) I 37, 7 : « Les prêtres égyptiens prétendent que le Nil prend son origine à l'Océan qui entoure la terre ».
(2) I 21. Cf. ci-dessous, p. 239, n. 1.
(3) Cité par J. Ball, *Egypt in the classical geographers* 1942, p. 9.
(4) *Théog.* 338.
(5) A. Rivaud (o. c. ci-dessus p. 143 n. 3), p. 25.
(6) Serv. ad Georg. IV 363.
(7) P-W VI col. 1510.

ajourd'hui perdu, mais que lisaient encore Sénèque et Aristide de Smyrne ; il aurait vu l'embouchure d'un grand fleuve formant une sorte de mer d'eau douce, au pied de monts élevés ; la faune et la flore de ce fleuve étant les mêmes que celles du Nil, il émit l'idée que c'était là l'extrémité du Nil, et que lorsque les vents étésiens venant du nord-ouest soufflent, ils poussent les flots de la mer dans cette embouchure et causent ainsi la surabondance annuelle en Égypte[1].

Hécatée, peu après 494 av., supposait « que le Nil se raccordait au sud avec l'Océan circulaire et attribuait l'inondation annuelle à cette rencontre, opinion que lui avaient suggérée les prêtres égyptiens avec lesquels il s'était entretenu »[2] ; c'est son opinion que, sans le nommer, un demi-siècle après lui, cite Hérodote ; celui-ci la trouve « peu scientifique », « merveilleuse », — ce qui laisserait bien entendre que son origine est en quelque sorte religieuse —, et parce qu'elle s'écarte du domaine du raisonnement, c'est un « mythe » ; aussi ne peut-elle ni « être prouvée, ni réfutée »[3], et Hérodote nie fortement l'existence du fleuve « Océan »[4].

Cependant, un disciple d'Aristote, Dicéarque, soutint encore vers 318 av., dans son *Tour du monde*, que « le Nil se déverse de la mer Atlantique »[5]. L'opinion d'Euthyménès, continua à figurer dans les doxographies sur les causes de la crue du Nil : elle est exposée par Aristote Lucain, l'Anonyme de Florence, Jean de Lydie ; elle est exposée et discutée par Sénèque et Aristide de Smyrne. Au Ier av., Diodore de Sicile donne l'opinion que le Nil naît de l'Océan comme venant de prêtres égyptiens. A partir de ce moment,

(1) Sén., *Q. N.* IV a II 22 ; — Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 ; — Plut., Placit. *phil.* IV 1, 2 ; Lucain, *Ph.* X 255-57 : « Une opinion veut que le bouillonnement lointain de l'Océan qui embrasse toute la terre, déchaîne la violence du Nil, tandis que la longueur du trajet fait perdre aux flots marins, avec leur force, leur saveur salée » (trad. PONCHONT, p. 194). — Arist. Sm., *Disc. Eg.* 85 sqq. ; — Anon. Flor. 5 ; — *DIN*, 8 (sans nommer Euthyménès). Cf. STRICKER, *De overstroming van de Nijl*, p. 17, n. 168, et le c. r. de cet ouvrage par H. DE MEULENAERE, Bibl. Orient. XVI (1959), p. 106-107.

(2) Cité par J. BALL (o. c. ci-dessus p. 145, n. 3) l. c.

(3) II 21 et 23 ; cf. HEIDEL, *Hecataeus and the egyptian priests in Herodotus Book II*, p. 103, n. 39.

(4) II 23. La négation de l'existence de l'Océan par Hérodote eut peu de crédit ; au fur et à mesure que le monde était mieux connu, on ajoutait des « branches » à l'Océan et l'on continuait à croire qu'il entoure la terre ; au IIe ap., par exemple, Aristide de Smyrne lui connaît 4 branches : la Méditerranée, la Caspienne, la Mer Rouge et le Golfe Persique. « Il coulera encore victorieusement durant bien des siècles », selon la boutade de G. FOUCART (o. c. ci-dessus p. 143, n. 3), p. 89.

(5) Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 (= IV 58, p. 264 ROETH). Le nom du Mont Atlas est lui aussi antérieur à Homère, et interprété mythologiquement : le géant Atlas.

cette explication de l'origine du Nil et de ses crues continue à vivre jusqu'à la fin de l'hellénisme, sous trois autorités : les prêtres égyptiens, Euthyménès, et, nouveau venu, Juba II.

JUBA II

Au début de l'Empire Romain, l'idée que l'Océan était la réponse possible au double problème des sources et des crues du Nil, retrouve quelque vigueur à propos des études que le Roi de Carthage, Juba II (mort en 23 ap.) avait faites sur les voyages de ses contemporains[1]. Distinguons bien, d'une part, que Juba apporte une réponse aux problèmes des sources plutôt qu'à celui de la crue, et d'autre part, qu'il fait venir le fleuve du mont Atlas et non de l'Océan même. Avant de voir plus en détail l'opinion de Juba et l'audience qu'elle rencontra, il faut se demander pourquoi une telle hypothèse qui, tout en reposant sur les observations des voyageurs, n'était cependant fondée que sur des analogies, fut formulée à cette époque. N'y aurait-il pas un motif d'ordre politique ? Juba II avait toutes les raisons d'être reconnaissant à Auguste qui avait créé pour lui le royaume de Mauritanie ; Auguste, en mariant le fils de Juba II, Ptolémée, avec la fille d'Antoine et de Cléopâtre, semble avoir voulu réunir les extrémités de l'Empire et mêler au sang numide le sang égyptien.

Une explication de l'origine du Nil qui affirmait la continuité de l'Afrique et liait étroitement l'occident à l'orient n'entrait-elle pas dans les desseins d'Auguste qui tenait à faire l'unité de l'Empire ? Strabon, qui écrit peu après la mort de Juba II, ne semble pas accorder beaucoup de crédit à ces « quelques auteurs (qui) vont jusqu'à croire que les sources du Nil sont voisines des extrémités de la Maurusie »[2]. Vitruve adopte les résultats des recherches de Juba ; c'est pour nous le premier texte qui précise que les sources du Nil se trouvent, pense-t-il, sur le versant du mont Atlas du côté de l'Océan occidental[3] ; écrites vers 25 av. dans un traité dédié à Auguste, ces lignes sont contemporaines de celui qui a émis cette opinion. Pline l'Ancien, un siècle plus tard,

(1) L'organisation de la recherche scientifique prit naissance, pour les Romains, sous les premiers empereurs ; cf. VAN DE WALLE, *De Vroeg-Romeinse Kaisers en de organisatie van het wetenschappelijk onderzoek* (Mélanges historiques Étienne Van Cauwenbergh, Louvain 1961, p. 89-98).

(2) Strabon XVII III 4.

(3) *Arch.* VIII 2, 6-7.

signale que, par les expéditions du Roi Juba II, l'on sait qu'en Maurétanie, au voisinage de l'Océan, se trouve un lac d'eau stagnante qu'on appelle *Nilidès*[1]. A propos des crues du Nil, il ajoute : « En outre, on a observé que, au fur et à mesure que les neiges et les pluies abondent en Maurétanie, le Nil grossit » ; il remarque ailleurs[2] que le Niger a la même nature, la même flore et la même faune que le Nil et fait ses crues à la même saison. On voit le procédé d'investigation : au départ, des faits réels dont la coïncidence apparaît déjà comme un commencement de preuve ; Pline, prudent, ne conclut pas. Dion Cassius, au début du IIIe ap., soucieux de ne pas s'en remettre à autrui déclare « avoir étudié avec soin cette question » ; pour lui, les sources du Nil sont dans le même lieu qu'il appelle Macennitide, près de l'Océan, au pied du mont Atlas ; c'est là que se forme aussi la crue du Nil par suite de la fonte des neiges abondantes qui couvrent constamment cette montagne ; l'été, les marécages qui environnent l'Atlas augmentent et produisent la crue ; le plus important de ce que nous dit Dion Cassius est qu'il tient ses renseignements de soldats romains qui, au cours du service militaire qu'ils ont fait dans l'armée d'occupation en Mauritanie Inférieure, ont été jusqu'à l'Atlas ; il y eut donc soit complément d'enquête, soit simple interrogatoire auprès de gens qui étaient effectivement allés dans ces régions ; Dion, prenant de ce fait les conclusions à son actif, termine ainsi : « Que personne ne soit surpris si j'ai découvert ce qui était inconnu aux anciens Grecs »[3]. Assurément, en nommant les « anciens Grecs », Dion était inexact, puisqu'aux dires d'Ammien Marcellin, c'est dans « les livres puniques »[4] que Juba II avait trouvé le point de départ de sa théorie. Cependant Pausanias, entre 143 et 176 ap., avait écrit : « Un bon nombre ont supposé que l'eau (venant de l'Atlas) reparaissant hors du sable, forme le Nil d'Égypte »[5].

Le dernier écrivain qui se flatte d'avoir fait une enquête personnelle au sujet de l'origine océanique de la crue du Nil est Chrestos le Romain, dont Jean de Lydie rapporte un large extrait[6] ; Chrestos décrit à la fois l'origine du Nil à l'ouest, le cours du fleuve, les crues dues aux vents étésiens (selon la théorie de Thalès) et conclut :

(1) *H. N.* V 9 (10) (éd. Teubner I, p. 382) ; — Solin. XXXII 2-4 ; Servius ad Aen. VIII 712.
(2) *H. N.* V 8 (8) (éd. Teubner I, p. 378) ;
(3) LXXV 13 (trad. Gros) ; vers 200 ap.
(4) Am. Marc. XXII 15, 13.
(5) I 33, 6.
(6) *De mens.* IV 107 *in fine*.

« D'autres hommes parlent par conjecture, mais moi, je suis allé à l'extrémité de la Maurusie, à l'embouchure de l'Océan ». On ne sait presque rien sur Chrestos[1] ; mais s'il eut pour élève Aristénète de Byzance[2], il fut contemporain de Dion Cassius.

L'Océan, origine de la crue, aux IIIe et IVe ap.

Aux IIIe et IVe ap., l'explication de la crue du Nil par son origine dans l'Océan retrouve son aspect égyptien, à la fois religieux et philosophique ; on verra en étudiant le culte de la crue pour quelles raisons[3] ; qu'il suffise ici de citer deux exemples, l'un tiré des textes Hermétiques du IIIe ap. dont les lignes suivantes se réfèrent certainement au Nil et à l'origine de son inondation : « Je chante l'éloge de celui... qui a fait couler l'eau douce venant de l'Océan dans les terres où les hommes se sont fixés, qui doit servir à la subsistance de l'espèce humaine »[4] ; l'autre, d'Horapollon qui, au IIIe ap., explique une des figurations hiéroglyphiques de la crue du Nil à l'aide de « trois grandes jarres », en disant que « la seconde symbolise l'Océan parce que l'eau vient du voisinage de (ἀπό) l'Océan en Égypte au moment de l'inondation »[5].

Conclusion

L'idée que le Nil devait l'abondance de ses eaux d'inondation à sa jonction avec l'Océan est d'origine égyptienne ; explication mythique, elle fut rationnalisée par les Grecs, puis par les Romains.

Le rôle de l'Océan dans le rythme du fleuve égyptien est une supposition qui montre bien le tâtonnement de la science antique. Tout d'abord, il est pris la plupart du temps pour une réponse aux deux questions qu'on se posait sur le Nil : d'où vient-il ? et pourquoi déborde-t-il chaque été ? réponse confuse, qui convient mieux à la première question qu'à la seconde. De plus, avant d'en arriver à fixer l'origine du Nil à l'ouest, les Anciens hésitèrent ; pour les Égyptiens, le Nil prenait naissance dans l'Océan-Noun en un point inaccessible du sud ; pour certains Perses le Nil s'infléchit vers

(1) P.-W. III (2) col. 2449.
(2) P.-W. II (1) col. 852.
(3) Voir plus loin, p. 238.
(4) *Hermet.* II, p. 400.
(5) *Hier.* I 21.

l'orient, et sa jonction avec l'Océan se faisait dans la direction de l'océan Indien[1] ; pour les Grecs, le cours du fleuve vient de l'ouest, comme le représente la *Table de Peutinger*[2], et après avoir partagé la Libye en deux, il se tourne vers le nord ; enfin, au sein même de cette dernière hypothèse, un Grec, un roi numide, un Romain, proposèrent successivement leur opinion.

Bien qu'elle soit incontrôlable par les faits pour l'antiquité, on tenta d'en prouver la véracité par des observations sur lesquelles s'appuyèrent des raisonnements par analogie. Si fausse qu'elle fût, cette tentative d'explication avait le mérite de se fonder sur les résultats extrapolés d'expéditions et de voyages ; c'est peut-être le rôle de l'observation dans cette explication qui causa son succès comme réponse au problème des sources du Nil jusque chez Jean Damascène,[3] chrétien séduit par la logique d'Aristote au VIII[e] ap.

(1) Cf. Aristote, *DIN* 8.

(2) La section VIII de la Table de Peutinger (Kuntshistorisches Museum de Vienne) qui représente l'Égypte est reproduite dans J. Ball., o. c., pl. IV ; on date cette carte de c. 150 ap. ; elle a été faite d'après des documents plus anciens, peut-être antérieurs à 331 av. comme l'absence d'Alexandrie parmi les noms des villes du Delta peut le laisser supposer.

(3) Jean Damascène IX (cité par G. Foucart (o. c. p. 145 n. 3), p. 90).

III. DEUXIÈME EXPLICATION : *LA CRUE DU NIL EST DUE AUX VENTS ÉTÉSIENS*

On étudie ici une autre explication de la crue du Nil, celle qui rend les vents étésiens responsables de l'inondation annuelle, bien que, par rapport aux autres causes d'origine égyptienne, on soit incapable de la situer chronologiquement. Ce qui a décidé à l'examiner en second lieu est le fait qu'elle a été recueillie par le premier des sept Sages, Thalès, qui, par ailleurs, avait aussi appris des Égyptiens que l'eau-mère était à l'origine de tout.

Cette explication est nettement dégagée de la question des sources du Nil : elle n'a de valeur que pour la crue ; voici en quoi elle consistait. Les vents que les Anciens appelèrent « étésiens », annuels, soufflent fortement du nord-ouest vers le sud, en juillet-août, dans la vallée du Nil, et y apportent chaque soir une fraîcheur reposante[1]. Ils succèdent aux vents desséchants du sud. Selon la théorie que nous allons examiner, ils seraient le facteur essentiel de l'inondation ; repoussant les flots du Nil, ils leur font obstacle, les empêchent de s'écouler dans la Méditerranée et forcent ainsi le fleuve à déborder dans la campagne.

Origine égyptienne

Les textes hiéroglyphiques évoquent souvent la fraîcheur des vents du nord qui apportent la vie ; mais ils ne sont jamais assez explicites pour qu'on puisse reconnaître immédiatement le rapport

(1) Cf. Aristote, *Météor.* II 5, 5 : « Les vents étésiens soufflent après le solstice (d'été) et le lever du Chien » ; — Aratos, *Phaen.* 152-153 : « (Lorsque le soleil entre dans la constellation du Lion), c'est... l'époque où les vents étésiens en mugissant, s'abattent en rafales redoublées sur la vaste étendue des mers » (trad. J. Martin, p. 165). En été, il n'y a pas de centre de haute pression dans le bassin oriental de la Méditerranée. Constamment intégrée dans la zone des basses pressions en cette saison, l'Égypte reçoit des masses d'air de secteur nord à ouest d'origine continentale ; prolongement de l'anticyclone des Açores (Cf. Birot et Dresch (o. c. ci-dessus p. 11, n. 5), p. 260).

entre la venue de l'inondation et celle de ces vents bienfaisants. Ce n'est qu'à travers le mythe osirien qu'on peut déceler cette relation : puisque le vent du sud, vent de la sécheresse est Seth-Typhon, pourquoi le vent du nord ne serait-il pas son ennemi ? Or, une version de la légende osirienne permet de conclure que le vent du nord pour les Égyptiens, vents étésiens pour les Grecs, était celui qui « causait » la crue du Nil[1]. D'un autre côté, un savant hollandais, B. H. Stricker, a rassemblé une vingtaine de textes hiéroglyphiques[2] marquant les rapports entre les vents du nord et l'inondation du Nil, pour éclairer les origines égyptiennes possibles de la théorie de Thalès.

Prenons deux textes. Dans l'un, — un passage du *Conte prophétique*[3] —, on prédit les malheurs de L'Égypte : « Le Nil sera à sec... le vent du sud contrariera celui du Nord. » Dans l'autre texte, — une stèle de Naples trouvée dans le temple d'Isis à Pompéï, mais provenant du temple d'Harsaphès à Héracléopolis Magna (?) —, on invoque le dieu Harsaphès en ces termes : « (Toi) dont les narines exhalent le vent du Nord en vue de faire vivre toute chose »[4]. On voit depuis le Moyen Empire jusqu'à l'époque gréco-romaine la permanence de ces éléments : la crue du Nil se fait lorsque souffle le vent du nord, et le vent du nord apporte la vie. Or, c'est le Nil qui procure à l'Égypte la nourriture, on a vu abondamment[5] qu'il est essentiel au maintien de la vie dans la dernière partie de son cours.

Isis est la déesse qui, dans le mythe osirien, envoie le vent du nord sur l'Égypte[6]. On peut donc tenir pour acquis que, lorsque Thalès vint en Égypte s'instruire auprès des savants, les prêtres égyptiens avaient établi entre le vent du nord et la venue de la crue une relation d'ordre mythique. Cachait-elle autre chose ? Est-ce à Thalès seul que revient le mérite d'avoir « laïcisé » un mythe pour en tirer une explication d'ordre physique ? On ne sait.

(1) Cf. plus loin, p. 258, 259.

(2) Cf. ci-dessus, p. 146 n. 1 (cf. C. DE WIT, Chr. Eg. 64 (1957), p. 262 « Les textes égyptiens déclarent à suffisance que le vent du Nord amène l'inondation »).

(3) G. LEFEBVRE, *Rom. et cont. ég.*, p. 94 (vers 1500 av. ?). Cf. G. POSENER, *Litt. et Pol.*, p. 41.

(4) TRESSON, BIFAO XXX (1930), p. 20.

(5) Cf. plus haut, p. 11, 128.

(6) Témoin encore ce texte, qui attribue à Hathor l'heureux déroulement d'une bonne année agricole en Égypte : « Tu fais que le ciel produise le vent du Nord ...afin de faire refluer l'inondation vers l'amont, et d'empêcher que les vagues marines ne l'engloutissent » *Dendérah* III 54, 3 (cf. trad. S. SAUNERON, art. cité ci-dessous p. 158, n. 3).

FORTUNE DE LA THÉORIE DE THALÈS

La théorie de Thalès (640-562 av.) nous est rapportée par plus de quinze auteurs grecs et latins, dont presque la moitié le nomment expressément[1]. Parmi les exposés de cette explication, les plus anciens sont celui d'Hérodote, très rapide et sans nommer le Milésien, ceux d'Aristote[2] et de Diodore[3] ; le meilleur est ce qu'en dit Sénèque : « Si l'on en croit Thalès, les vents étésiens s'opposent à la descente du Nil, dont ils suspendent le cours en poussant la mer contre ses embouchures. Refoulé, il revient sur lui-même. Il ne grossit donc pas, mais trouvant l'issue fermée, il s'arrête, s'accumule et bientôt déborde partout où il le peut[4] ». Ces lignes ont le mérite de dire nettement qu'il n'y a pas, selon Thalès, augmentation du volume d'eau, mais seulement obstacle à l'écoulement du fleuve. Plutarque résume cette théorie en termes plus scientifiques, plus techniques : « Thalès est d'avis que les vents étésiens qui soufflent face à l'Égypte, élèvent la masse (d'eau) du Nil en repoussant son écoulement, par le gonflement de la mer qui s'oppose à lui[5] ». Il est curieux de noter que les auteurs les plus anciens se servent du terme « empêcher »[6] (le Nil de s'écouler) tandis qu'à partir du début du IIe ap., avec Plutarque, s'établit l'emploi du mot « repousser » (le cours du Nil)[7] pour exposer la même théorie de Thalès.

La première critique de cette explication de la crue se trouve chez Hérodote ; il fait deux objections : le Nil déborde même quand les vents étésiens ne soufflent pas ; de plus, les fleuves orientés sud-nord comme le Nil en Syrie et en Libye qui débouchent dans la Méditerranée devraient présenter le même phénomène

(1) Le nomment : Arist. *DIN* 3 ; — Anon. Flor. 1 ; — Diod. Sic. I 38, 2 ; — Plut. (Aetius) *Plac. phil.* IV 1, 1 ; — Sén. *Q. N.* IV a II, 22 ; cf. III 26 (sans le nommer) ; — sch. Ap. Rh. IV 269 (WENDEL).

(2) *DIN* § 3 : « Thalès, fils d'Hexamès de Milet, dit que le fleuve déborde refoulé par les vents annuels ; il grossit quand ils soufflent et coule en débordant de la région où ils se trouvent ».

(3) I 38 2 : « Il l'attribue aux vents étésiens qui, soufflant à l'opposite de l'embouchure du fleuve, le retiennent et l'empêchent de se jeter dans la mer ; ainsi son volume s'accroît et bientôt il inonde toute l'Égypte dont le sol est tout à fait plat ».

(4) *Q. N.* IV a II, 22, trad. OLTRAMARE, p. 186 ; id. III 26, 1 : « Des vents plus insistants fouettent l'embouchure d'un fleuve qui s'arrête, refoulé par les vagues : il ne semble donc grossir que parce qu'il ne peut s'écouler ».

(5) *Plac. phil.* IV 1, 1.

(6) Κωλύειν, Hdte II 20 ; Anon. Flor. ci-dessus n. 1 ; Diod., id ; Philon, *VM* I 20.

(7) Ἀνακόπτειν, Plut. ci-dessus, n. 1 ; Diog. Laerce (Diels FV I 71, 28) ; Arist. Sm., *Disc. Eg.* 3 ; Arrien, *Ind.* VI 7.

« d'autant plus nettement qu'étant moins considérables, ils ont un courant moins puissant ». Hérodote est le premier à avoir émis une idée qui comporte quelque appréciation des forces en présence : énergie des vents, force d'inertie du courant du Nil[1] ; ici la critique d'Hérodote s'avère excellente.

Lorsque Aristote réfute à son tour Thalès, il ajoute aux deux arguments d'Hérodote le résultat des observations faites par Callisthène très probablement en 331 av. : le Nil déborde peu à peu en-dessous et l'on voit le commencement de sa plénitude venir d'en bas[2].

Au Ier av., Lucrèce expose aussi la théorie de Thalès, très reconnaissable bien qu'il ne nomme pas sa source et présente cette explication par le souffle des « aquilons » comme possible, et souligne que la direction des vents est exactement opposée à celle du cours du Nil[3]. Lorsque Diodore de Sicile réfute Thalès, il ajoute : « Cette opinion, quelque probable qu'elle paraisse, est aisément démontrée comme fausse »[4] ; cette remarque est peut-être à l'adresse du poète latin ; Diodore repousse l'explication de Thalès d'un seul argument, le second d'Hérodote.

Sénèque mêle de façon assez confuse la théorie de Thalès, et celle d'Euthyménès dont nous avons vu qu'elle découlait à la fois de l'idée égyptienne du Nil-Noun (Océan) et du rôle supposé des vents du nord dans la venue de la crue. La réfutation du philosophe s'adresse d'abord à l'une, puis à l'autre ; il semble qu'à Thalès, Sénèque objecte, comme Hérodote, mais plus explicitement, — le moment de la crue : ni à son début, ni à sa fin, elle ne coïncide avec la durée des vents étésiens ; — le volume de la crue : il n'est pas proportionné à la violence des vents, il est beaucoup trop important[5].

Chaque fois que la théorie de Thalès est discutée, les arguments précédents sont repris, d'autres s'ajoutent. C'est ainsi qu'Aristide de Smyrne en présente deux nouveaux pour nous, dont le premier est tiré d'une observation de Dion (lequel ?) : on peut puiser de l'eau douce loin en avant des bouches du Nil au moment de la crue, ce qui serait impossible si les vents étésiens étaient la cause du phénomène annuel ; l'autre argument semble né des observations personnelles d'Aristide[6] : lorsque les Égyptiens vident leurs

(1) II 20 ; cf. WIEDEMAN, *Herodots...*, p. 102.
(2) *DIN* 3.
(3) *N. R.* VI 715-728.
(4) I 38 3.
(5) *Q. N.* IV a II 23.
(6) *Disc. Eg.* 10 et 11.

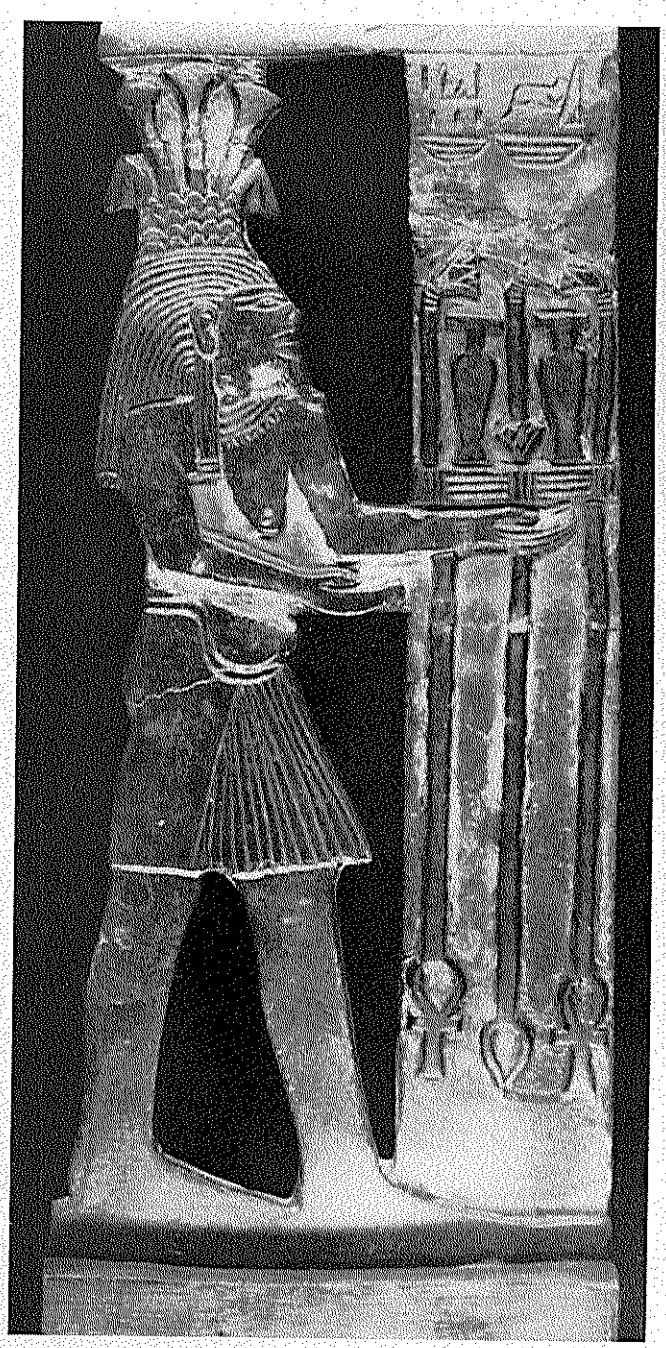

Nil de style pharaonique : Hâpi de basse époque.

bassins d'irrigation, l'eau s'écoule, ce qui serait impossible si les vents étésiens faisaient obstacle aux bouches du fleuve.

Après Aristide de Smyrne, l'explication de Thalès n'est plus discutée dans les textes qui nous sont connus. Elle avait été rappelée de manière succincte par Lucain qui, avec inexactitude, appelaient « zéphyrs » les vents étésiens[1] ; hypothèse sans fondement, dit-il. Pline L'Ancien le cite parmi les « plus probables »[2]. Est-ce elle qu'évoque Manilius dans un vers dont la leçon des manuscrits a été écartée comme obscure[3] ? Plutarque la résume en mettant l'accent sur l'affrontement des vents et du courant[4]. Aetius reproduit Plutarque[5].

Philon l'adopte en passant[6] ; Diogène Laerce la mentionne brièvement[7] au IIIe ap. et Ammien Marcellin, après avoir écarté l'idée que la crue pourrait être due aux pluies, revient vers une opinion « plus accréditée » (*celebrior*) parmi les plus voisines de la vérité *(opiniones veritati confines)* : « (Le gonflement du fleuve) est dû au souffle des vents prodromes[8] et à celui des vents étésiens qui, sans arrêt pendant 45 jours agissent à contre-courant, et ses flots retenus par la vitesse des vents se répandent ; devenant de plus en plus gros sous l'action contraire des souffles qui s'opposent à lui, d'un côté refoulé par la violence des vents et de l'autre pressé par le courant de l'eau qui vient de sources pérennes, il s'élève en avançant, recouvre tout et le sol disparaissant sous l'eau à perte de vue, il donne aux campagnes l'aspect d'une mer[9]. » En abordant le problème des causes de la crue, cet auteur annonce avec modestie qu'il ne croit pas pouvoir le résoudre ; mais il apporte à l'explication par les vents étésiens un tel souci des détails qu'on devine sa sympathie pour elle.

Arrien avait refusé d'y croire[10] ; Héliodore, par la bouche d'un des personnages de son roman, un vieux prêtre égyptien, la repousse aussi[11]. En général, à partir du IIIe ap., lorsque cette expli-

(1) *Ph.* X 239 sqq. Les zéphyrs sont des vents d'ouest.
(2) *H. N.* V 9 (10), 6.
(3) *Astron.* III 630 ; la leçon des manuscrits semble bien être *in auras*. Lemaire (Poetae minores 1826, t. 6) corrige : *in arva*.
(4) Cf. ci-dessus p. 153, n. 5.
(5) Diels, *Doz.* 384, 226.
(6) *VM* I 20.
(7) *Vie philos.* I 37 (Didot) (= I 24 (Richard).
(8) Le terme de « prodromes » vient d'Aristote *Météor.* II 5, 2.
(9) XXII 15, 7.
(10) Ind. VI 7.
(11) *Eth.* II 28, 3.

cation est mentionnée, ou même adoptée, elle reste anonyme, le nom de Thalès n'est plus guère cité. On la confond même avec celle d'Euthyménès[1] ; on la retrouve, avec une étude plus poussée du jeu des vents sous le nom de Chrestos le Romain, dans le résumé que Jean de Lydie donne des doxographies sur les causes de la crue du Nil, au VI^e ap. : « Le fleuve tourne vers l'Orient, puis vers l'Égypte et de là vers la mer où le vent souffle plus fort ; c'est par la violence de vent du nord, a-t-on dit, que le fleuve refoulé se répand et inonde l'Égypte entière ; mais comme l'Eurus, venant de l'est, souffle (à son tour) contre les vents étésiens, et que le Notus, venant du sud, pousse le Nil, naturellement le fleuve se jette dans la mer, lorsque cesse le Borée »[2].

Une des raisons pour lesquelles la théorie de Thalès, sans tomber totalement dans l'oubli, est peu à peu reléguée au rang d'explication qu'on cite à titre documentaire, c'est que dès le VI^e av., d'autres philosophes avaient interprété autrement le rôle des vents étésiens dans la venue de la crue.

Tout d'abord, Euthyménès de Marseille avait, lui aussi, pris les vents étésiens pour l'agent même de la crue ; mais persuadé que le Nil prenait naissance dans l'Océan extérieur à l'ouest du monde, et ayant remarqué que les vents étésiens soufflent en venant du nord-ouest plutôt qu'en direction nord-sud, il imaginait que, au lieu de faire obstacle de front au courant du Nil, ils le poussaient par derrière[3]. On faisait à cette idée trois objections : toute mer est de bout en bout salée, or le Nil répand de l'eau douce ; les vents en hiver sont encore plus violents, or le Nil ne déborde pas en hiver ; l'eau de la mer est bleue, celle de la crue est sombre et boueuse[4].

D'autre part, pour ceux qui reconnaissaient les pluies comme facteur essentiel du gonflement du Nil et qui étudiaient la formation des précipitations au sud du cours du fleuve, les vents étésiens jouaient un rôle important : c'étaient eux qui poussant les nuages vers le sud, amenaient les pluies aux lieux d'où venaient les flots de l'inondation. Une pareille hypothèse méconnaissait l'importance des distances, puisque les vents étésiens s'élevaient au moment même de la crue, voire après ses débuts. Les Anciens ignoraient la longueur réelle du Nil, ne tenaient pas compte du temps nécessaire aux eaux pour parvenir des massifs montagneux

(1) Cf. sch. Apol. Rh. IV 269.

(2) *De mens.* IV 107 ; cf. FOUCART, (o. c., p. 143, n. 3), p. 89. OLTRAMARE, (*Sénèque Q.N.*, t. II, p. 171 n. 2), remarque que Jean de Lydie passe sous silence la thèse de Thalès, pourtant exposée par Sénèque qu'il résume.

(3) Cf. plus haut, p. 145-146.

(4) Sén., (o. c.) II 23 ; Jean de Lydie, (o. c. n. 2).

d'Éthiopie à la première cataracte. On verra plus loin l'origine de l'explication de la crue par les pluies et les nombreux Grecs qui l'adoptèrent. Les Égyptiens[1] les premiers avaient pressenti le rôle que jouent les vents, dans l'orientation des pluies d'été. Après eux, Thrasyalkès de Thasos (milieu du V^e av.)[2], Démocrite (vers 410 av.),[3] Aristote[4], Théophraste[5] ont attribué aux vents étésiens le même rôle bienfaiteur, en précisant leur direction. Dès lors, cette explication tient une grande place, soit à côté de celle de Thalès, soit seule, chez presque tous ceux qui ont parlé de l'origine de la crue : chez Lucrèce au I^er av.[6], Pomponius Méla[8], Lucain[7], Plutarque[9] au I^er ap. ; Élien[10], puis Héliodore[11] et tardivement, Olympiodore[12].

Dans cette explication par les pluies, adoptée par une majorité écrasante de savants de l'antiquité, les vents étésiens ne sont pas eux-mêmes l'agent de la crue, mais un élément agissant dans un mécanisme complexe.

Une autre théorie, qu'on rencontre peu fréquemment leur prête une action analogue : les vents étésiens accumulent aux bouches du Nil, non pas une masse d'eau, mais une barrière de sable telle que le déversement du Nil est arrêté, du moins pendant la période où ils soufflent.

(1) « Selon les Égyptiens, les vents étésiens chassent de la région supérieure les nuées vers le Sud ; de lourdes précipitations d'eau en résultent, qui font monter le Nil » (trad. OLTRAMARE dans *Sén. Q. N.*, t. II, p. 190). Ces Égyptiens sont pour FOUCART les philosophes de Memphis (o. c. p. 143, n. 3), p. 89.

(2) « Au dire de Thrasyalkès de Thasos, les vents étésiens font sortir le Nil de son lit : le fleuve déborderait en effet, parce que l'Éthiopie... reçoit les nuages poussés par les étésiens » Jean de Lydie, *De mens.* IV 107.

(3) Dans Plut., *Pl. Phil.* IV 1, 4 ; cf. MALLET, *Rapports des Grecs avec l'Égypte...*, p. 138 sqq.

(4) Jean Philopon, *Ar. gen. cor. Comm.* I 5 321 a 9 (VITELLI). Cf. Anon. in Stud. Pal. V, p. 159 : « Ce sont ces vents-là surtout qui amènent les nuages en Éthiopie... »

(5) Théophraste résumé par le Pseudo-Alexandre.

(6) *N.R.* VI 730 : « Le souffle étésien des aquilons amoncelle dans ces lieux (= sud) des nuages... » (trad. ERNOUT, t. II, p. 300).

(7) *Chorog.* I 9, 53 : « Dans cette saison (l'été), les vents étésiens poussent du nord au sud des nuages... »

(8) *Ph.* X 242-243 : « ...chassant les nuages d'occident par delà les contrées du Notus ».

(9) *I. O.* 39 : « Les vents étésiens qui poussent les nuages du côté de l'Éthiopie... »

(10) *N. A.* V 52 : « Lorsque le Nil déborde sous l'effet de l'abondance des eaux et des vents étésiens... »

(11) *Eth.* II 28, 3 : « (Le Nil) s'enfle en été, non comme certains l'ontcru, par ce que les vents du nord-ouest font refluer ses eaux, mais par suite d'un phénomène dû d'ailleurs à ces mêmes vents : les nuages, vers le solstice d'été, poussés et chassés du nord au sud vont s'amasser dans la zone torride ».

(12) Frg. Arist. 247 (V. ROSE).

Cette explication peut être elle aussi, d'origine égyptienne. Un voyageur comme Hérodote, remarquait à quel point le limon formait des dépôts importants, dans la mer même, au voisinage des bouches du Nil[1] ; l'hypothèse est antérieure à Aristote lui-même ; dans son petit traité *Sur l'inondation du Nil*, il fait allusion à la possibilité d'expliquer la crue « à cause d'une obstruction, comme il arrive aussi aux canaux (si on leur fait barrage, le courant, refoulé, monte) »[2]. Un texte hiéroglyphique de Dendérah dit à Hathor, à l'époque romaine : « Tu fais que les lacs littoraux (reliés aux ?) embouchures méditerranéennes constituent des digues devant (la crue) pour empêcher la Méditerranée de la recevoir[3] ». Il est difficile de dire si cette explication est née dans un sanctuaire égyptien du Delta, ou si elle a été suggérée par des voyageurs grecs. Je pencherais pour la première suggestion. On retrouve la même théorie, clairement formulée, dans le poème de Lucrèce[4], où le mot *harena* a le sens de limon[5]. Un siècle plus tard, Pomponius Mela la rappelle en même temps que les deux autres interprétations du rôle des vents étésiens[6] ; au VII^e^ ap. Isidore de Séville la reprend[7].

Conclusion

L'explication de la venue de la crue par l'effet des vents étésiens est peut-être le premier signe, en ce qui concerne le Nil et les recherches que l'originalité de son régime a suscitées, du rationnalisme grec naissant. Souvent citée par les doxographes grecs et latins, elle est, malgré ses variantes, peu discutée et peu reçue. C'est dans la mesure où le rôle des vents étésiens est lié à celui des pluies qu'elle est retenue, surtout à partir du I^er^ ap. ; il est vrai que notre documentation présente une large lacune pour ce

(1) II 5 ; cf. plus haut, p. 124.

(2) *DIN* 2.

(3) *Dendérah* III 54, 4. Cf. S. Sauneron, *Une page de géographie physique : le cycle agricole égyptien*, BIFAO LX (1960), p. 11-17.

(4) *N. R.* VI 724-728 : « Peut-être aussi un vaste amas de sable accumulé par les vagues qui luttent contre son courant, vient-il obstruer son embouchure, quand la mer soulevée par les vents (étésiens) chasse ses sables vers l'intérieur des terres : ce qui a pour conséquence de rendre moins libre l'issue du fleuve et de diminuer la pente du courant et l'élan de ses eaux. » Cette opinion n'est pas propre à Lucrèce contrairement à ce que dit A. Ernout, *Commentaire du De N. R. V VI*, p. 107.

(5) Cf. ci-dessus p. 115, n. 6.

(6) *Chorog.* I. 9 53 : « Ils obstruent ses embouchures par des sables qu'ils poussent avec les flots de la mer vers le rivage ».

(7) *N. R.* XLIII (PL 83, col. 1013).

qui est des ouvrages scientifiques du II^e^ av. en particulier, que comble mal l'archéologie : le seul témoignage d'une adhésion à cette explication de la crue par les vents étésiens est, semble-t-il, le Camée Farnèse[1]. On voit cependant se dessiner un désintéressement progressif à l'égard de la théorie de Thalès. Néanmoins, les auteurs arabes l'ont souvent mentionnée, sans dire le nom de son inventeur. Maçoudi, par exemple, la cite à titre documentaire[2], ainsi que d'autres auteurs arabes[3], comme le fit encore à la fin du XVII^e^ siècle le P. Vansleb[4].

(1) Cf. ci-dessous, p. 327.

(2) « Selon les Grecs, les eaux de ce fleuve ne peuvent ni croître ni décroître ; mais elles s'enflent sous le souffle persistant des vents du nord » Cf. Soyouti (id. p. 114) : « Une autre opinion veut que sa crue ait pour cause les diverses pressions des vents. Les eaux du Bahr-el-Roum (Méditerranée) en temps d'ouragan, sont poussées vers le Nil, qui va se répandre sur les terres ; quand l'ouragan vient du sud, les eaux du Nil retournent vers la mer, d'où la baisse ».

(3) Par exemple Ibn Radouan : « Il faut aussi que les vents du nord arrêtent le cours du fleuve » (*Comment. sur les livres d'Ibn Sina*). Amr Ibn el Mâdi Karib : « Les flots du Nil se gonflent pendant la crue : le vent d'est les soulève et ils obéissent à son souffle ».

(4) *Relation d'Égypte* 1677, p. 48 : « La troisième cause et qui est à mon avis la moins considérable, ce sont les vents Maestrals ».

IV. TROISIÈME EXPLICATION :
LA CRUE DU NIL VIENT DE LA FONTE DES NEIGES

Les premiers textes qui font allusion à une explication de la crue du Nil par la fonte des neiges datent de la première moitié du v^e^ av. Selon cette théorie, la chaleur augmentant l'été fait fondre la neige sur les hautes montagnes, les cours d'eau enflent, et, à leur image, le Nil grossit et déborde.

Pareille explication ne peut pas être d'origine égyptienne, comme le fait remarquer Peretti[1], qui a étudié la question récemment, puisque, tout au long de la vallée du Nil, depuis la Méditerranée jusqu'au-delà de Méroé (4^e^ cataracte), sur plus de 2.000 kms de long, aucun mont n'est assez élevé pour recevoir, même en hiver, des chutes de neige. D'autre part, elle suppose un état encore très rudimentaire de la science géographique : une ignorance complète de l'inversion des saisons au-delà de l'équateur, que dès Hérodote, on soupçonnait, et la méconnaissance du mouvement apparent du soleil sur lequel le Père de l'histoire fondait sa propre théorie sur la cause de la crue du Nil. L'explication par la fonte des neiges s'appuie sur l'augmentation progressive de la chaleur du printemps à l'été, comme si, dans le haut cours du fleuve, elle croissait à la même saison que dans le nord de la vallée.

Origine de cette explication

Le premier savant grec qui soutint cette explication fut Anaxagore de Clazomène (c. 500-428 av.) ; originaire d'Asie Mineure, il avait entre trente et quarante ans lorsqu'il vint à Athènes (c. 460 av.) ; sans doute était-il déjà connu pour ses travaux, bien

(1) A. Peretti, *Eschilo ed Anassagora sulle piene del Nilo*, Stud. Ital. filol. clas. 27/28 (1956), p. 374-410, surtout, p. 383 pour l'origine non-égyptienne de cette explication. On verra par les pages qui suivent que je n'accepte pas les conclusions de Peretti qui refuse à Anaxagore la paternité de l'explication par la fonte des neiges.

que son œuvre écrite n'ait pas encore paru (c. 456 av.). Toute l'antiquité[1] donne à Anaxagore la paternité de l'idée que le Nil grossit l'été à la suite de la fonte des neiges dans les monts d'Éthiopie. On la lui a cependant contestée. Il faut examiner si cette théorie convient au système du monde tel que le concevait Anaxagore, si elle est effectivement antérieure à l'expression qu'en donnent ses contemporains, et quelle est la part d'invention d'Anaxagore.

Elle peut trouver sa place dans la cosmogonie du physicien ; pour lui, la partie la plus froide du monde est au centre d'une terre conçue comme ronde et plate à l'extrémité de laquelle naît le soleil ; la partie la plus chaude est à l'extérieur ; de là viendrait le Nil, dont les eaux nées des neiges fondues sous l'effet de la chaleur coulent dans la direction du centre du monde. Ce système ne donne aucune explication de la formation des neiges elles-mêmes. D'ailleurs, on ne trouve pas la théorie d'Anaxagore sur l'origine de la crue dans les fragments qui restent de lui, et l'on est bien obligé de ne s'appuyer que sur des vraisemblances, soit qu'on lui accorde d'avoir été le premier à soutenir l'explication de la crue par la fonte des neiges, soit qu'on lui refuse cette priorité.

Tous ceux qui rapportent cette explication sous le nom d'Anaxagore situent la fonte des neiges dans les montagnes d'Éthiopie ; seul l'Anonyme de Florence donne l'indication suivante : « Anaxagore dit le processus originel (γένεσις) de la crue, Euripide précise le lieu, en disant... et Eschyle... » (suivent les extraits qu'on lira un peu plus loin)[2]. Ce témoignage peut difficilement être pris comme un argument convaincant pour soutenir qu'Anaxagore n'avait pas donné d'indication sur le lieu où naissait la grande masse d'eau qui cause la crue ; en effet, ce texte cite les auteurs tragiques dans un ordre inversement chronologique, et peut être interprété comme particulièrement insistant sur le fait qu'Anaxagore avait décrit la genèse de la crue, tandis que les tragiques s'étaient contentés d'en indiquer le lieu d'origine. Il semble qu'Anaxagore ait inventé lui-même d'appliquer au Nil ce qui était valable pour les crues des fleuves d'Asie Mineure, en transposant dans des régions méridionales le phénomène de la liquéfaction des neiges.

(1) Le citent nommément : Arist. *DIN ;* — Anon. Flor. ; — Diod. Sic. I 38, 4 ; — Sén., *Q. N.* IV a II, 20 ; — Plut., *Plac. Phil.* IV 1, 3 ; — sch. Ap. Rh. IV 269. Pour les autres, voir les auteurs cités ci-dessous (Eschyle, Sophocle, Hérodote, Euripide, Lucrèce, Pomponius Méla, Lucain, Pline l'Anc., Philostrate, Dion Cassius, Aristide de Smyrne, Héliodore, Claudien).

(2) Anon. Flor. 2.

Eschyle fait allusion à la même explication dans les *Suppliantes* qu'on s'accorde maintenant à dater de 463 av. L'Égypte où Io, poursuivie par un taon, arrive enfin, venant du côté des sources du Nil, est la « prairie nourrie par les neiges »[1]. Eschyle a pu connaître les travaux d'Anaxagore par ouï-dire, Périclès étant leur ami commun ; certains autres détails de son *Prométhée*[2] montrent qu'il se documentait pour orner ses tragédies de connaissances précises sur l'Égypte. Dans un fragment d'une tragédie qu'on croit intitulée l'*Éthiopien* et dont on ignore la date, Eschyle est encore plus explicite sur le mécanisme qui préside à l'inondation du Nil et tout proche de la conception du monde pour Anaxagore : « (En Éthiopie), un soleil d'un rouge feu, qui sort en brillant de la terre, fait fondre la neige des rochers, et la brûlante Égypte toute entière, remplie d'un courant d'eau sacré fait apparaître l'épi nourricier de Démèter[3]. » D'ailleurs, le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, dont le résumé des diverses théories sur la cause de la crue est digne de foi parce qu'il a conservé les termes techniques propres à chacune, est formel : pour lui, Eschyle, Sophocle et Euripide « suivent » (ἕπεσθαι) Anaxagore pour ce qui est de l'adoption de l'explication par la fonte des neiges[4]. Je continuerai donc à croire, comme la tradition antique l'a fait, qu'Anaxagore est le premier à avoir tenté d'expliquer la crue du Nil par l'effet de la chaleur solaire sur les neiges.

On ignore en quels termes Sophocle[5] reprenait cette même explication. Euripide dans un vers de sa tragédie *Hélène* (412 av.) l'adopte : « Le Nil... qui, vienne la saison où fond la blanche neige, arrose... les champs d'Égypte »[6]. Diodore de Sicile rappelle qu'Euripide fut l'élève d'Anaxagore et cite d'autres vers, tirés de la tragédie perdue *Archélaus*, qui suivent la même opinion : « ... l'eau du Nil le plus beau fleuve du monde, qui grossit l'été en venant de l'Éthiopie, terre des hommes noirs, au moment où la neige fond,

(1) Λειμὼν χιονόβοσκος, *Suppl.* 559 ; ce texte n'est cité par aucun auteur ancien à propos d'Anaxagore.

(2) Par ex. : la division de l'année en trois saisons (cf. ci-dessus p. 35) ; la situation de Canope sur un « atterrissement » (πρόσχωμα) du Nil (*Prom.* 846-47) ; le culte du Nil.

(3) Frg. 304 (Didot p. 210).

(4) Sch. Ap. Rh. IV 269.

(5) Frg. 882 (Pearson). Sophocle est nommé par Sch. Ap. Rh. l. c. et Sén. l. c. ci-dessus p. 162 n. 1.

(6) *Hélène* 1-3, (cité par An. Flor. l. c. ; Arist. Sm. *Disc. Eg.* 13) Trad. Chapouthier. Sur Euripide et Anaxagore, cf. M. Delcourt, *Vie d'Euripide* 1930, p. 58-71. Gossens, *L'Égypte dans l'Hélène d'Euripide*, Ch. Eg. X (1935), p. 243 ; et Peretti (o. c. ci-dessus p. 161, n. 1.).

quand le soleil conduit son char sous terre »[1]. Le dernier vers de ce fragment, omis par Diodore, mais conservé par l'Anonyme de Florence, montre qu'entre 463 et 408 av. (?), la connaissance du monde avait progressé, et que l'Éthiopie était considérée comme un pays qui se trouvait sur le chemin des antipodes.

Fortune de cette explication

Dans le domaine scientifique, les savants de l'antiquité ne font point comme les poètes tragiques et ne se rallient pas à cette explication ; toutefois on ne la néglige pas, on la cite, on la réfute. Le premier qui l'ait discutée est Hérodote, qui écrit à peine une génération après le philosophe ionien (c. 440 av.). Sa réfutation est la suivante[2] : la crue du Nil ne peut venir de la fonte des neiges pour la raison que le lieu (non nommé) d'où vient le fleuve ne peut avoir de neiges ; il suffit donc de prouver que la chaleur y est trop forte ; pour Hérodote, les preuves en sont multiples ; preuve par le raisonnement d'abord : puisqu'il n'y a pas de neiges en Égypte, région tempérée, comment, *a fortiori*, en existerait-il en Éthiopie (expressément nommée), région plus chaude ? Preuve par les faits : les vents chauds du sud, l'absence de pluies engendrées nécessairement par la fonte des neiges ou des glaces ; la couleur noire de la peau des Éthiopiens ; la migration des oiseaux venus du nord pour hiverner dans les régions du sud. La marche de la pensée chez Hérodote, si l'on admet que, pour lui, les faits sur lesquels il se fonde étaient sûrs, est excellente ; car l'explication d'Anaxagore était fondée sur un raisonnement par analogie, facile à ébranler par l'objection des faits.

Vers 420 av., cette théorie fut sensiblement modifiée par Démocrite d'Abdère sur lequel nous reviendrons plus loin. Grand voyageur et abondant écrivain, il avait sur Anaxagore la supériorité de s'appuyer sur les faits observés ; s'il reprend l'idée de la fonte des neiges comme point de départ premier du mécanisme de la crue du Nil, c'est avec des explications qui la rendent beaucoup plus vraisemblable ; ce n'est plus à partir des neiges d'Éthiopie que s'élabore le phénomène annuel, mais à partir des neiges des contrées septentrionales ; elles fondent et s'évaporent au solstice d'été ; les vapeurs qui s'en dégagent se condensent en nuages ; ceux-ci, poussés vers le sud et l'Égypte par les vents

(1) Anon. Flor. l. c. ; cité aussi par Diod. Sic. I 38, 4 ; je suis le texte donné par l'Anon. Flor. (frg. 228 Nauck).

(2) Hdte II 22 ; cf. G. Foucart, *Le soleil d'Hérodote*, BIE XXV (1943), p. 91-93.

étésiens, heurtent les monts élevés d'Éthiopie, se résolvent en pluies torrentielles qui remplissent les marais d'où sort le Nil[1].

On continue à discuter la théorie d'Anaxagore, bien qu'on n'y croie pas. Aristote (c. 330 av.), admet bien qu'elle pourrait contribuer pour une part à l'alimentation du Nil[2] ; mais « elle n'est pas proportionnée à l'accroissement du fleuve », si l'on considère l'étendue de son lit majeur et la profondeur de la lame d'eau qui le recouvre au moment de la crue. Pour Aristote, le lieu de la fonte des neiges ne peut se trouver qu'en une des trois régions suivantes : Asie, à l'est, si l'on suit la géographie d'Athénagoras ; Éthiopie, au sud ; Libye, à l'ouest pour qui suit la géographie de Promathos de Samos qui soutient que le Nil « vient par la fonte des neiges, des Monts d'Argent, d'où coule aussi le Crémétès »[3]. Aristote discute la possibilité d'une origine orientale du Nil et la récuse, n'admettant pas que la Mer Rouge soit une mer intérieure, et refusant l'idée que l'Asie soit attachée à l'Afrique dans les régions méridionales. Puis, répétant Hérodote, il nie l'existence de neiges dans des pays aussi chauds que l'Éthiopie et la Libye, repoussant ainsi l'idée que la crue puisse être formée par la fonte des neiges[4].

Éphore aussi, que cite Aristide de Smyrne[5], refuse d'admettre cette idée : « Comment », dit-il, « des marais si éloignés du Nil, se rempliraient-ils, si c'était par l'effet... de la fonte des neiges ? » (c. 334 av.).

Sur ce sujet, les textes manquent ensuite du IVe au Ier av. Vers 50 av. Diodore réfute Anaxagore ; il lui objecte l'inexistence de neiges en Éthiopie ; il renchérit sur Hérodote en soulignant le moment de la crue : l'été, l'existence de neiges dans le sud est encore moins concevable ; ce n'est pas tout ; il ajoute un argument nouveau : l'absence de brouillards au-dessus du Nil ; un fleuve né des neiges en serait sûrement enrobé ; d'après Diodore, Démocrite lui-même réfute Anaxagore en niant l'existence des neiges dans les régions méridionales[6]. Au même moment, Lucrèce, vers 55 av., évoque comme possible l'explication par la fonte des neiges ; « peut-être », dit-il à la fin de l'exposé des quatre causes

(1) Cf. Diod. Sic. I 39, 1-3. Cf. ci-dessous p. .

(2) On sait que la contribution des neiges dans l'alimentation du Nil est presque nulle, de l'ordre de 2 % pendant la crue. En 1925, P. Mazon (éd. *Suppl.* ad v. 559) la croyait encore responsable de la crue du Nil.

(3) *DIN* 7 *in fine*.

(4) *DIN* 5-7.

(5) *Disc. Eg.* 70.

(6) I 39, 1.

qu'il a retenues comme vraisemblables, « est-ce au fond des hautes montagnes d'Éthiopie que se forme la crue, lorsque descendent dans les plaines les blanches neiges que le soleil, qui éclaire les choses, fait fondre à la chaleur de ses rayons »[1].

Au Ier ap., les savants physiciens polémiquent toujours sur ce point. Sénèque, — ses *Questions Naturelles* furent écrites entre 62 et 65 ap. —, semble refuser cette explication, non seulement pour le Nil, mais pour tout cours d'eau[2]. Sa réfutation de la théorie d'Anaxagore se résume à deux objections : l'une déjà faite par Hérodote ; la chaleur de l'Éthiopie ; l'autre, par Diodore : le moment de la crue. Mais chacune est développée avec un talent particulier à Sénèque, plus littéraire que scientifique : détails vivants, précis ; de la chaleur, il donne maintes petites preuves, non seulement le teint brûlé des Éthiopiens, mais la nécessité d'habiter sous terre pour les Troglodytes ; la température brûlante des rochers, du sol : tout fond, l'argent, les soudures, les joints des statues, les placages ; il continue en objectant la chaleur du vent du sud, l'Auster ; l'absence d'hivernage des animaux de cette région et la présence perpétuelle de serpents à la surface du sol, l'absence de neiges à Alexandrie et de pluies plus au sud. Sénèque ne nie pas *a priori*, l'existence de neige sur les hautes montagnes d'Éthiopie ; avait-on découvert, depuis Démocrite, que la température baisse au fur et à mesure que l'altitude augmente ?[3]. Il objecte, en raisonnant par analogie selon une méthode si fréquente dans l'antiquité, que les crues dues à la fonte des neiges se produisent au printemps ou au début de l'été ; or, celle du Nil a lieu au gros de la saison chaude ; l'absence de crue pour les fleuves alimentés par les neiges (Rhin, Rhône, Danube) est pour lui une preuve de plus contre Anaxagore. D'ailleurs Sénèque remarque avec justesse : « Le Nil grossit pendant quatre mois et sa crue est constante », soulignant ainsi que la crue du Nil n'est pas un accident soudain, mais un phénomène régulier[4].

Les deux mêmes objections sont résumées par Lucain (vers 60 ap.) qui, sur ce point, imite étroitement son oncle[5]. Comme

(1) *N. R.* VI 735-37 ; cf. A. Ernout. *Com. livres V et VI*, p. 307.

(2) *Q. N.* III 26, 1-2 ; il admet 4 causes pour les crues des fleuves en général : arrivée d'eau souterraine, pluies abondantes, opposition des vents, influence des astres.

(3) Dans l'antiquité, personne, semble-t-il, n'a eu l'idée de l'abaissement de la température en raison de l'augmentation de l'altitude (baisse d'un degré par 150 m. d'altitude environ).

(4) *Q. N.* IV a II 17-21.

(5) *Ph.* X 219 sqq. : « C'est une erreur des anciens de croire les débordements du Nil dûs aux neiges d'Éthiopie. Ces montagnes ne connaissent ni l'Arctos, ni le Borée. Tu en as pour preuve la couleur même des habitants brûlés par le soleil et les austers au souffle embrasé. Ajoute que tous les fleuves dont la fonte des glaces précipite la source, commencent à s'enfler au retour du printemps, au premier écoulement des neiges » (trad. Ponchont).

Lucrèce, Pomponius Méla donne la fonte des neiges comme cause possible[1]. Plutarque la cite avec clarté[2].

A la fin du Ier ap., il semble qu'on ait pensé un moment à retenir l'explication d'Anaxagore en situant le lieu de la fonte des neiges à l'ouest. Est-ce la diffusion des travaux de Juba II qui remit en faveur la théorie de Promathos de Samos[3] ? Voici les trois textes qui pourraient le faire croire : Pline l'Ancien note en passant : « On a observé que la crue du Nil correspond à l'abondance des neiges... en Mauritanie »[4], mais il ne s'y arrête pas et ne revient pas sur la fonte des neiges lorsqu'il cite les causes les plus probables. Cl. Ptolémée au IIe ap. admet que les neiges jouent un rôle dans la formation de la crue, au « mont de la Lune, dont les marais du Nil reçoivent les neiges »[5]. Dion Cassius enfin, pour qui le Nil prend sa source près de l'Océan aux pieds du mont Atlas, estime que ce mont est très élevé, « aussi est-il constamment couvert d'une neige d'où se forme l'été une quantité prodigieuse d'eau »[6].

Aux siècles suivants, personne ne prend parti pour l'explication d'Anaxagore, et, quand on la cite, on néglige le nom même d'Anaxagore. « Pour les neiges d'Éthiopie et des monts Catadoupes, je ne veux pas y contredire, à cause des autorités qui en témoignent », dit prudemment Philostrate[7] avant d'accumuler sous forme interrogative, ses objections : le teint des Éthiopiens, le fait que l'Indus déborde sans que ce soit par l'effet de la fonte des neiges, l'impossibilité que l'eau venant des neiges soit suffisante pour « submerger l'Égypte ». Il reprend les arguments de ses prédécesseurs, et en particulier d'Aristote. Arrien objecte à son tour que l'eau de la crue ne serait pas bourbeuse si elle était due à la fonte des neiges et qu'il ne peut y avoir de neiges en Éthiopie à cause de la chaleur[8]. Héliodore, déférent à l'égard des savants

(1) *Chorog.* I 9, 53 : « Les débordements du Nil proviennent soit de la fonte des neiges qui couvrent les hautes montagnes de l'Éthiopie, et dans les grandes chaleurs, coulent dans ce fleuve avec une telle abondance que son lit ne peut les contenir, soit... ».

(2) *Plac. phil.* IV 1, 3.

(3) Cf. ci-dessus p. 165.

(4) *H. N.* V 9 (10) ; sa source est le livre de Juba II ; cf. ci-dessus p. 145.

(5) IV 5, 7 ; les monts de la Lune, appelés aussi Monts d'Argent, sont considérés comme origine du Nil chez les auteurs arabes à partir de 830 ap. environ.

(6) LXXV 13.

(7) *VAT* II 18.

(8) *Ind.* VI 7. Un scholiaste latin de Lucain (ad Phars. X 225) remarquait : « (Le Nil) n'augmente pas au printemps par la fonte des neiges, qui fondent au soleil en tout temps », *adeo quia vere non crescit de nivibus quae semper sole solvuntur.*

grecs, reste fermement négatif au sujet des neiges[1]. Hippolyte au début du IIIe ap., avait écrit : « Le Nil augmente l'été parce que des eaux lui sont apportées venant des neiges du pôle[2]. » Claudien au Ve ap., dans son poème *Sur le Nil* rejette l'explication par la fonte des neiges[3].

Olympiodore au VIe ap., la cite parmi les trois causes de la crue qu'il retient[4]. Les compilateurs, ensuite, ne l'omettent pas, ni Jean de Lydie résumant Sénèque[5], ni le byzantin Michel Glyca[6], ni Théophylacte reproduisant Diodore[7], ni au XIIe Jean Zonaras[8], et elle est encore mentionnée par Soyouti au XVe siècle[9] et même réfutée par un voyageur portugais du XVIIe...[10].

Conclusion

L'explication de la crue du Nil par la fonte des neiges n'est pas d'origine égyptienne, mais elle est née d'un raisonnement par analogie dans l'esprit d'un « physicien » ionien, Anaxagore ; elle a été à la mode au Ve av. en Grèce, dans l'entourage de Périclès, acceptée par les poètes tragiques, repoussée par Hérodote. Elle

(1) *Eth.* II 28, 5 ; le Nil n'exhale pas de vapeurs (argument de Diodore), « or cela se reproduirait indubitablement si, comme certains savants réputés en Grèce l'ont prétendu, il débordait par suite de la fonte des neiges ».

(2) *Ref. om. haer.* I 8, 1 (Diels FV II 16, 15). Les manuscrits portant ἄρκτοις, on a corrigé en ἀντάρκτοις ; cf. discussion de cette correction dans Peretti, (o. c. ci-dessus p. 161 n. 1) p. 381. Pour ma part, je conserve la leçon des manuscrits, ἄρκτοις, avec le sens de « pôle » (nord ou sud), en m'appuyant sur ce texte d'Olympiodore (*Com. Métér.* I, éd. Stuve, p. 132) où il écrit que les fleuves coulent du nord, « excepté le Nil qui coule du sud, ou encore du pôle (ἀπὸ τῶν ἀρκτῴων), car il vient des antipodes ». Le sens donné par équivalence évidente est : « pôle sud ».

(3) *Id.* IV II 25.

(4) *Ar. Météor. Com.* I 12 : la neige qui est sur les monts de la Lune, en fondant l'été, provoque la crue.

(5) *De mens.* IV 107 : « Au sujet de l'accroissement de ses eaux en été, Anaxagore dit que c'est la fonte des neiges qui « envoie » le Nil, et de cet avis sont Eschyle, Sophocle et Euripide ».

(6) Il objecte l'absence de vents frais venant de régions neigeuses.

(7) *Hist.* VII 17, 13.

(8) *Epist. hist.* XII 9 ; il fait allusion à ce passage de Dion : « Cette montagne a été appelée par les poètes « colonne du ciel », car personne n'est monté sur son sommet, ni n'a vu ses cîmes toujours couvertes de neiges, d'où coule abondance d'eau l'été, et c'est ce qui cause à ce moment-là l'accroissement du Nil ». Cf. ci-dessus p. 142, n. 4.

(9) « Des auteurs sont d'avis que la crue (du Nil) a pour cause la fonte des neiges pendant l'été ; cette crue est abondante ou légère suivant la quantité des neiges » (trad. citée dans O. Toussoun, M. N. I, p. 114).

(10) *Recueils de voyages faits en Abyssinie* 1684, p. .

ne trouva plus par la suite, d'adhérents convaincus, mais elle n'est pas négligée par les doxographes qui la citent et la discutent, et elle semble avoir suscité un regain d'intérêt lorsqu'on a envisagé de situer à l'ouest les monts élevés capables de recevoir assez de neiges pour alimenter l'abondante crue du Nil.

L'histoire de cette explication se rapproche de celle qui faisait venir les eaux de la crue de l'Océan ; elle a eu, comme elle, trois variantes, selon que les neiges dont on discutait l'existence étaient situées en Éthiopie (Anaxagore et derrière lui, les tragiques grecs, puis, Lucrèce, Diodore, Pomponius Méla, Sénèque, Lucain, Hippolyte, etc...) ou en Maurétanie (Pline l'Ancien, Dion Cassius) ou dans l'est (Athénagoras).

Le destin de cette explication est aussi analogue à celui de l'explication par les vents étésiens ; dès le IVe av. les savants lui ont conservé un certain rôle dans la genèse de la crue, en intégrant la fonte des neiges dans un système de circulation des eaux dans l'atmosphère auquel ils attribuèrent le grossissement annuel du fleuve égyptien (Démocrite[1] et tous ceux qui l'ont suivi).

(1) Cf. ci-dessous page 201.

V. QUATRIÈME EXPLICATION : *LA CRUE DU NIL SORT DE TERRE*

On a vu plus haut[1] que les Égyptiens croyaient à l'existence d'un fleuve souterrain, un Nil-Noun qui coulait dans le monde inférieur. Il correspondait au Nil qui se répand sur l'Égypte chaque année, et sortait de terre à un endroit donné ; il est impossible de dire où les plus anciens Égyptiens plaçaient cette sortie, très probablement à la première cataracte, entre les rochers qu'Hérodote appelle Krophi et Môphi[2] ; les habitants du pays nommaient « *Veines du Nil* »[3] l'issue par où sortent les eaux de la crue. Ce n'était pas les sources du fleuve proprement dites, mais l'endroit d'où s'échappaient les flots abondants du Nil.

Les textes égyptiens où il est dit que le Nil sort de cavernes souterraines sont nombreux à toutes les époques[4]. A l'époque gréco-romaine, cette origine du fleuve est illustrée par une phrase d'une stèle funéraire égyptienne de 51-48 av. où la morte, femme d'un prêtre de Ptah, se plaint que, dans le royaume des morts, elle n'ait plus « l'eau vive *que la terre donne* à quiconque est sur elle »[5] ; et par la figuration à Bigeh d'un Nil divinisé, entouré d'un serpent lové, agenouillé dans une sorte de caverne[6].

Dans la ligne de cette tradition égyptienne se situe l'expression « l'eau (est) cachée sous la terre »[7], lorsque le Nil ne fait pas sa

(1) Cf., plus haut p. 144.

(2) II 28 Krôphi = *Ker Hapi*, « caverne du Nil » ; Môphi = *Mou Hapi*, « l'eau du Nil » ; cf. WAINWRIGHT, JHS (1953), p. 106. En latin *scopuli :* Pétrone, *Sat.* 134 et ci-dessous n. 3.

(3) Sén. IVa II 7 ; — Lucain, *Ph.* X 325 ; ... « rochers qu'on s'est plu à appeler les « *Veines* » du fleuve » ; — Solin XXXII 10.

(4) *Rituel de l'embaumement* « ...l'eau sortie de la ville d'Abou (Eléphantine). Le Nil sortira des deux gouffres, le (fleuve) Nou sorti des deux rochers, l'inondation sortie de la châsse où il repose, l'eau vive sortie de la source » ; cf. *Deux inscriptions de Mendès*, K. PIEHL, Rec. Trav. III (1882), p. 30-31 : « Lorsque le Nil sort des deux cavernes d'Éléphantine, la campagne rayonne, et le bétail engendre à temps ».

(5) Cf. Maspero, *Hist. Peupl. Or.*, 113-114 et ci-dessous p. 279.

(6) Cf. ci-dessous p. 227.

(7) *Orac. Sibyl.* IV 75.

crue, et à elle se rattache le verbe « se retirer sous terre » pour exprimer la décrue[1] : ὑπονοστεῖν.

A partir de cette tradition égyptienne, plusieurs philosophes grecs ont proposé des explications de la crue qui ont ceci de commun qu'elles font toutes sortir de la terre l'abondance de l'eau[2].

La crue vient de réservoirs souterrains

Dans son *Timée*, Platon ne mentionne pas que le savant de ce nom ait parlé de l'inondation du Nil ; mais, dans cet ouvrage, il transmet une tradition égyptienne qui fait sortir du sous-sol l'eau de la crue du Nil : Solon (640-558 av.), qui avait commencé un ouvrage sur l'Égypte et ne l'acheva pas, aurait appris d'un très vieux prêtre de Saïs que « dans ce pays-ci (l'Égypte), ni alors (= pendant l'inondation), ni dans d'autres cas[3], les eaux ne descendent des hauteurs dans les plaines, mais c'est toujours de dessous terre qu'elles sourdent naturellement »[4]. Ce renseignement, — nous l'apprenons toujours par le *Timée* —, arrive jusqu'à Socrate par tradition orale : Solon le donna à un vieux Critias dont le petit-fils nommé Critias aussi était l'interlocuteur de Socrate (470-399 av.). La conversation entre Solon et le prêtre de Saïs a pu avoir lieu, si elle n'est pas fictive, à la fin du VII[e] av. J.-C.

Qu'il soit imaginaire ou non, cet entretien nous fait connaître l'origine égyptienne d'une idée que Platon a reprise ailleurs, en l'étendant à tous les fleuves ; il soutient en effet qu'ils partent tous d'une caverne centrale[5] et communiquent entre eux ; cette masse d'eau placée au centre du monde « n'est pas stable, mais elle se ramasse sans cesse en son centre ; par son mouvement ascensionnel et descensionnel, elle provoque le débordement des fleuves »[6]. Platon qui séjourna en Égypte[7], a pu y recueillir lui-

(1) Cf. plus haut p. 52 n. 1 et 111 n. 3.

(2) Pour les textes hiéroglyphiques en relation avec l'origine souterraine de la crue du Nil, cf. Stricker (o. c. ci-dessus p. 146, n. 1, p. 18-19.

(3) C'est-à-dire : « Ni pendant la crue, ni pendant l'étiage du fleuve ou pour l'alimentation des puits. » Je dois à A. Bataille la suggestion de ce sens.

(4) *Timée* 22 d ; les interprètes actuels sont d'accord pour placer le *Timée* parmi les 4 derniers ouvrages de Platon, donc vers 350 av. (Cf. Rivaud, *Hist. Phil.* I, p. 167).

(5) *Phédon* III c sqq.

(6) Exposé de cette théorie par Aristote, qui la réfute, *Météor.* II 356 a.

(7) Strab. XVII 29.

même cette idée, reprise plus tard par Virgile en particulier[1], d'une immense caverne d'où les fleuves jaillissent sur terre.

Aristote ne suivit pas Platon sur ce point ; dès le début du *Traité sur le Nil*, il affirme que « l'eau déborde des rives du fleuve et non pas, comme certains le disent, par dessus la terre »[2] ; le contexte fait comprendre qu'il s'agit des physiciens qui font sortir les eaux du Nil hors du sol. Ce furent les stoïciens qui gardèrent cette explication de la crue, et plus particulièrement Sénèque ; il n'expose pas, semble-t-il, une théorie personnelle sur le problème de l'origine de la crue dans la partie du livre IV des *Questions Naturelles* qu'il a consacrée à ce sujet ; car si la perte de la fin de ce livre ne permet pas d'être absolument affirmatif, le fait que personne, pas même Jean de Lydie qui parle des pages de Sénèque sur le Nil, ne fasse allusion à une position prise par ce philosophe, permet de trancher par la négative. Sénèque avait une opinion sur la question ; elle s'inscrit dans un système général ; il croit à une circulation de l'eau dans le monde : l'eau de mer entre dans la terre par des voies cachées ; l'air comprimé à l'intérieur de la terre se change en eau ; la terre contient de l'eau ; tels sont les moyens d'alimentation des réservoirs souterrains d'où naissent les fleuves[3] ; à propos du Nil, il écrit : « Une théorie... pour expliquer l'inondation du Nil en été veut qu'il sorte de terre et que sa crue vienne, non pas des eaux du ciel, mais d'eaux intérieures », et quelques lignes plus loin : « Que cette eau naisse réellement à cette place (dans les marais d'Éthiopie) ou qu'elle revienne à la surface après un cours antérieur, ne crois-tu pas qu'elle monte en tout cas d'un vaste réservoir souterrain ? Il faut en effet que l'intérieur de la terre ait de l'eau éparse en bien des places, et amassée dans ses profondeurs pour pouvoir la vomir avec une pareille puissance[4]. » Pour Sénèque, une part du monde est éternelle, l'autre vient d'une évolution des éléments ; les eaux elles aussi peuvent avoir l'une ou l'autre origine ; les mers sont aussi vieilles que le monde ; le Nil aussi date de la création du monde[5]. Pour Lucain, même explication[6] ; la crue n'est pas une augmentation de production d'eau, ni la décrue une diminution ;

(1) *Georg.* IV 363.

(2) *DIN* § 1 : *non sicut quidam aiunt super terram.*

(3) *Q. N.* III 5 ; 9, 1 ; 10, 5.

(4) *Q. N.* VI 8, 3 et 5 ; le livre VI a été écrit avant le livre IV a *(Sur le Nil)*.

(5) *Q. N.* III 22.

(6) *Ph.* X 265-276 : « (Le Nil est parmi les fleuves qui) ont commencé avec le grand tout, et c'est le créateur, l'artisan de l'univers qui (le) maintient sous des lois déterminées » (trad. Ponchont).

l'eau dont dispose le cours du Nil appartient à une masse constante ; mais, telle une fontaine intermittente, la source du Nil laisse échapper, à intervalles réguliers, plus ou moins d'eau ; c'est ce que sous-entend le poète lorsque, pour exprimer que la crue se produit, il dit de la source du fleuve qu'elle est *ouverte (fonte soluto)*[1], et que, pour maudire l'Égypte, il lui souhaite « que le Nil détourne ses eaux, *retenu* dans le monde où il prend naissance »[2]. Pour Stace, « le Nil à l'étiage se resserre dans ses vastes cavernes »[3]. Le texte le plus intéressant de ceux qui concernent les réservoirs souterrains auxquels les Égyptiens croyaient est ce fragment de Porphyre, philosophe platonicien du IVe ap. : « L'antique opinion des Égyptiens était que l'eau jaillit du *sous-sol* au moment de la crue du Nil ; c'est pourquoi ils appellent le Nil « sueur de la terre », et les phrases « s'élever de dessous » et « sauver en étant *délié* » en Égypte ne signifient pas que l'abondance des eaux est produite par la fonte des neiges, mais que le fleuve est *délié* de ses sources et apparaît au grand jour alors qu'il était précédemment *retenu* »[4] ; l'explication du mot grec λύειν, était nécessaire à cause de son double sens « délier » et « fondre ».

Peut-on préciser en quel lieu cette idée égyptienne des réservoirs souterrains se perpétuait, dans la tradition indigène, en Égypte même, à l'époque gréco-romaine ? Au VIe ap., elle est recueillie à Hermoupolis Magna, la ville de Thoth, par un ami de Procope à qui il répond : « Tu disais que le Nil arrose en faisant sortir l'eau de terre, si j'ai bien compris »[5].

A partir de cette théorie première de l'accumulation de l'eau du monde dans le sous-sol, ou si l'on préfère, d'un fleuve primordial (Noun) souterrain, se sont développées diverses explications de la crue du Nil.

La crue vient de courants souterrains

Selon une explication qui n'a été attribuée à aucun physicien de l'antiquité, la plénitude du Nil, puisqu'il fait sa crue au moment où les autres fleuves sont à l'étiage, s'explique par le maigre des autres cours d'eau : le volume des eaux dans le monde souterrain

(1) *Ph.* X 215.
(2) *Ph.* VIII 828-29.
(3) *Theb.* IV 704.
(4) Proclos, *Com. Tim.* 22 e (37 a) ; cf. trad. angl. Waddell, Bull. Fac. Arts Caire IV 1 (1938) ; voir ci-dessous, p. 229.
(5) Procope *Lettre* 136.

est toujours le même, mais l'énorme pulsation qui le fait osciller retire aux uns ce qu'elle donne à l'autre ; il y a donc communication souterraine entre les divers fleuves ; pour chacun, la source est le point où le cours d'eau cesse d'être souterrain et commence son trajet à la surface de la terre. A partir de quel moment apparaît cette explication en ce qui concerne le Nil ? Pour les autres fleuves, elle se trouve déjà chez Pindare, Sophocle, etc. Pour le Nil, elle n'apparaît que très tard. Les Perses avaient imaginé que le Nil et l'Indus n'étaient que parties différentes d'un même fleuve[1], et Alexandre le Grand lui-même avait eu quelque difficulté à renoncer à y croire[2] ; toutefois il ne s'agissait pas de communication souterraine, mais du cours de ces fleuves à la surface de la terre.

A propos du Nil, on évoque tout d'abord, au IIIe av., la coïncidence de la montée des eaux dans le fleuve en même temps que dans d'autres cours d'eau ; c'est ainsi que Callimaque fait un rapprochement entre l'Inopos et le Nil, sans suggérer aucune explication : « L'Inopos... sourd de terre avec ses eaux les plus hautes quand le Nil se précipite au plein de son flux des hauteurs d'Éthiopie » ; c'est une manière de dater le jaillissement du petit fleuve de Délos, car tout le monde savait que le Nil fait sa crue en été, et de plus, la mention des hauteurs d'Éthiopie évoque le ruissellement des pluies, ou à la rigueur la fonte des neiges, mais ne suppose en rien une communication des fleuves[3]. Pline l'Ancien reprend la même constatation : « En même temps que (le Nil), diminue et augmente la source de l'Inopos[4] ».

C'est dans les récits de Pausanias qu'apparaît l'hypothèse que le Nil communique, sous terre, avec d'autres fleuves ; les Déliens lui ont dit, nous raconte-t-il, que, pour eux, « l'Inopos vient du Nil »[5] ; ailleurs, il rapporte que « bon nombre ont supposé que l'eau (venant de l'Atlas), reparaissant hors des sables, forme le Nil d'Égypte »[6] ; il se fait encore l'écho d'une tradition qui réunit, par des communications souterraines, l'Euphrate et le Nil[7]. Jusqu'ici, il ne semble pas que des personnes sérieuses et dignes de foi aient, dans l'antiquité, affirmé que le Nil communiquât avec

(1) Aristote *DIN* § 6. Artaxerxès III Okhos aurait fait à deux reprises des projets en fonction de cette idée ; cf. ci-dessus, p. 78.
(2) Strab. XV I, 25 ; cf. Arrien *Anab.* VI 1.
(3) *Hym.* IV 208 ; cf. *Hym.* III 171. Cf. P. Roussel, *Les cultes égyptiens à Délos* p. 287. Cf. encore schol. Lycophron 576.
(4) *H. N.* II 229.
(5) II 5, 3 ; cf. encore Schol. Pind. Nem. I 4 a.
(6) I 33, 6.
(7) II 5, 4 ; cf. encore le Gange et le Pô alimentant le Nil, ci-dessous p. 179.

un autre fleuve ; pareille idée semble appartenir au domaine des racontars populaires, à l'époque tardive du moins, car il est indéniable qu'à l'époque classique, les mythographes grecs en faisaient un ornement poétique à propos d'autres fleuves[1]. Les géographes n'y croyaient pas, et Strabon s'élève fortement contre l'hypothèse d'une communication des fleuves entre eux, mais non à propos du Nil[2]. Tout ceci rend d'autant plus curieuse l'idée émise par Pomponius Méla au milieu du 1er ap. ; il soutient en effet que « s'il existe une autre zone et qu'il y ait, opposés à nous au sud, des antipodes, il n'est pas trop invraisemblable de penser que (le Nil) prend naissance dans cette contrée où il pénètre *sous les mers par un lit souterrain* pour reparaître dans notre région... »[3].

Ce dernier aboutissement montre assez la faiblesse de l'idée de fleuves communiquant entre eux ; outre que l'on pouvait en tirer une explication valable aussi bien pour le problème de l'origine du cours du Nil que pour celui de l'origine de sa crue, cette hypothèse avait contre elle qu'elle ne s'appuyait sur aucun argument scientifique, car elle n'a jamais été mise en rapport avec l'existence de la nappe phréatique de la vallée du Nil[4]. Aussi, lorsqu'un auteur arabe la reprend, fait-il intervenir la Providence ; c'est Ibn Abd el Hakam, mort en 871 ap. qui rapporte les paroles d'Abdallah Ibn Amr Ibn el Qâs : « Lorsque Dieu veut que le Nil d'Égypte coule, il ordonne aux autres fleuves de l'alimenter et alors ceux-ci le renforcent de leurs eaux et de nombreuses sources lui jaillissent de toutes parts[5] ».

L'eau de la crue monte du sol sous l'action du soleil

Les explications de la crue qu'on va examiner maintenant présentent deux aspects communs principaux : elles font venir du sol les eaux du Nil, et l'agent de leur mise en mouvement est le soleil. Nul doute qu'elles ne soient en quelque sorte le résultat

(1) Les mythographes joignaient ainsi l'Alphée, qui coule dans le Péloponèse jusqu'à Olympie, avec la fontaine Aréthuse en Sicile (Pind. *Nem.* I 1 ; cf. Strab. VI II, 4) ; l'Inachos d'Argolide et l'Inachos, affluent de l'Archélous (Sophocle frg. 676 ; cf. Strab. l. c.).

(2) XVII I, 25.

(3) *Chorog.* I 9, 54 ; cf. J. Ball. (o. c. p. 133, n. 8), p. 70.

(4) Il ne semble pas que les Anciens, pas même à l'époque romaine, aient noté que la nappe phréatique de la vallée du Nil dont ils connaissaient l'existence (cf. ci-dessous p. 181), avait une crue en retard de 5 mois sur celle du fleuve, cf. ci-dessus p. 16.

(5) Cité par O. Toussoun, N. N. I, p. 16 ; cf. Encycl. Islam III, p. 982.

d'un syncrétisme, d'une combinaison élaborée par les Grecs, peut-être à la suite des Égyptiens eux-mêmes, où le dieu du soleil Rê fait monter la crue qui, selon une antique tradition égyptienne qu'on a vue, vient de la terre[1].

Parmi les explications proposées par les Grecs pour l'inondation annuelle du Nil, celles où le soleil joue un rôle sont très complexes. Le point de départ de ces hypothèses était les observations faites sur la marche du soleil ; tout en ignorant d'abord que la terre tourne autour du soleil, et que la variation des saisons n'est pas due à l'éloignement ou au rapprochement du soleil[2], les Anciens avaient remarqué que, pour un observateur placé près du bassin méditerranéen, alors centre du monde où se développaient les sciences, le soleil paraît être plus proche de la terre l'été, puis aller l'été vers le nord, et l'hiver vers le sud. Autre donnée qui fit naître de nouvelles explications : l'observation physique des effets de la chaleur sur l'eau.

Laissant de côté pour le moment les théories qui rendent responsables de la crue l'effet direct du soleil sur l'eau, on examinera auparavant dans l'ordre chronologique de leur apparition, autant qu'on puisse en juger, les explications qui combinent l'origine souterraine des eaux avec l'action de la chaleur solaire : celles de Timée, Diogène d'Apollonie, Oenopide de Chio, Éphore de Cumes.

Timée

Certains croient que Timée de Locres n'a pas existé. Pour nous, d'après les affirmations des textes anciens sur l'explication qu'il a donnée de la crue, son existence paraît aussi sûre que celle de Thalès, par exemple, qui n'a rien écrit. Vers 490 av., Timée, partant de l'idée égyptienne d'une masse d'eau souterraine qui oscille, attribue ce mouvement des eaux à l'action du soleil. Le seul texte ancien qui expose cette théorie est de Pline l'Ancien, qui nomme expressément « Timée le mathématicien » ; mais on peut en rapprocher d'autres textes ; tout d'abord le début du *Timée* de Platon où se trouve précisément l'allusion qu'on a vue plus haut[3] à l'origine souterraine de la crue ; ensuite, lorsque Strabon réfute

(1) Cf. ci-dessus, p. 171. Voir Stricker (o. c. p. 146, n. 1), p. 19-20.

(2) A l'époque que nous étudions, les Anciens ignoraient que les saisons sont dues à l'angle d'incidence de présentation des rayons du soleil dans une région donnée, selon l'inclinaison de la terre sur son axe, et que c'est en hiver que, dans l'hémisphère boréal, la terre est la plus proche du soleil.

(3) Cf. ci-dessus p. 172 n. 4.

longuement et avec une sorte d'indignation l'idée que les fleuves communiquent entre eux sous terre, il dit que Timée l'historien y croyait[1] ; a-t-il confondu Timée l'historien du IVe av. avec le mathématicien du Ve av. ? ou les deux Timée avaient-ils la même opinion sur le sujet de la crue du Nil ? il est peu vraisemblable que ce soit le consciencieux Pline qui se soit trompé, tandis que Strabon citait souvent de mémoire.

En quoi consistait exactement l'explication de Timée ? « Cause obscure » dit Pline ; « le fleuve lui-même est plongé dans les souterrains, tout haletant par la chaleur sous les rochers fumeux où il se cache ; mais à l'époque de l'inondation, le soleil se rapproche de la terre, la chaleur de cet astre fait sortir le Nil qui, soulevé, déborde et se cache ensuite, de peur d'être desséché. Le soulèvement du fleuve a lieu à partir du lever de la Canicule, le soleil entrant dans le signe du Lion et cet astre étant placé verticalement au-dessus de la source ; car alors, dans ces parages, il n'y a pas d'ombres »[2]. Il ne s'agit pas d'évaporation de l'eau sous l'action de la chaleur solaire, mais d'une sorte de soulèvement, ce qui serait peut-être à l'origine de l'emploi des mots πλήμμυρα, πλημμυρεῖν, pour désigner la montée de la crue[3], mots qui expriment habituellement la montée de la marée. Timée aurait-il tenté d'appliquer au Nil ce qu'on commençait à connaître de son temps, pour la mer ? C'est au VIe av. en effet que Pythéas le Marseillais dont on croit que ses voyages sur l'Atlantique l'amenèrent au-delà de l'Angleterre, avait étudié les marées. D'autre part, un vers de Lucain semble bien rappeler la théorie de Timée sur la crue : « Lorsque le maître des eaux (= Mercure-Thoth) a frappé les sources cachées des feux (du soleil) placés au-dessus d'elles, le Nil sort de sa source ouverte, *comme l'Océan monte sur l'ordre de la Lune* »[4]. Ainsi le soleil serait au Nil ce que la Lune est à la mer, et la crue du fleuve est une sorte de marée annuelle. Le sens dans lequel, pour Timée, s'exerçait l'attraction du soleil est vertical ; l'eau est pour ainsi dire soulevée du fond de la terre vers la surface, dans les régions les plus chaudes du monde, d'où vient le Nil.

On reconnaît encore l'explication de Timée dans quelques lignes d'Aristote : « (Certains) disent que les sources étant plus chaudes l'été, bouillonnent lorsque le soleil arrive près de la constellation de l'Ourse, car, par la chaleur, l'eau bouillonne plus abondamment que par le froid[1] ». Entre Aristote et le résumé de Pline citons le rappel de l'explication de Timée par un scholiaste de Lucain : « Ennius dit au sujet du Nil que le soleil, en été, amène l'eau des régions inférieures à la surface et que c'est là la raison pour laquelle le Nil déborde en été »[2]. Ce texte, à cause du nom d'Ennius, pose un jalon intéressant[3] dans la tradition continue qui transmet la théorie de Timée, depuis Aristote jusqu'au Ier ap. où Lucain l'expose aussi en ces termes : « Il en est qui croient à l'existence de conduits souterrains et de vastes ouvertures dans les cavernes du monde ; l'eau y circule en courants secrets, rappelée des froides régions de l'Arctos vers l'équateur, lorsque Phébus pèse sur Méroé et que la terre, toute brûlée, rassemble là les eaux, et que le Gange et le Pô y sont amenés par les chemins secrets du monde : alors le Nil vomissant tous les fleuves par une seule source, ne peut les contenir dans son seul cours »[4]. On voit ici d'une manière plus détaillée comment l'eau soulevée par l'attraction du soleil met en mouvement la masse d'eau des fleuves qui communiquent entre eux et les vide pour ainsi dire pour remplir le Nil, ce qu'exprimèrent nettement les poètes tardifs : — Claudien au début du Ve ap. : « Ce que la chaleur de l'été a pris à tout autre fleuve, la nature le rend au Nil, et ce qui a été réuni par le monde entier est ramené dans un seul fleuve... (quand la chaleur) resserre les veines de la terre »[5], — et Dracontius, poète carthaginois de la fin du même siècle : « (Le mois de juillet) épuise les eaux des sources pour permettre au Nil d'inonder les campagnes[6] ».

L'explication de Timée fut sévèrement accueillie par Aristote qui la juge tout à fait irrationnelle parce que l'intumescence d'une même masse liquide n'en augmente pas le débit[7]. Pline fait plusieurs objections, tirées d'autres explications de la crue ; tout se passe comme si le soleil ne faisait pas venir l'eau hors de la terre, mais l'y

(1) VI II, 4.
(2) *H. N.* V 9 (10), trad. éd. Didot.
(3) L'emploi de ces mots n'apparaît pas en l'état actuel de mes recherches, antérieur au Ier av. pour ce qui est de la crue du Nil ; cf. ci-dessus p. 61-62.
(4) *Ph.* X 214-216.

(1) *DIN* 8.
(2) Schol. Lucain X 252.
(3) Ennius vécut de 240 à 169 av.
(4) *Ph.* X 247-254 ; ce n'est pas l'hypothèse d'Œnopide de Chio dont l'élément essentiel est l'assèchement du Nil par l'effet de la chaleur de la terre. Le mystère des communications entre le Nil et d'autres grands fleuves amena à voir dans la carte du ciel l'image de ce qu'on supposait dans le monde terrestre. La constellation qu'Aratos, au IIIe av., appelait le fleuve, ὁ Ποταμός (*Phaen.* 590), devient au Ier ap. (Hygin, *Astr.* II 32) soit le Nil, soit l'Océan, et, au IVe ap., dans la traduction latine très libre qu'Avienus donna de l'œuvre du poète grec, le fleuve, *Flumen*, dont une partie évoque le Pô, et l'autre le Nil d'Égypte (*Phaen.* 796).
(5) *Id.* IV II, 30.
(6) *De mens.*, trad. Stern REG LXV (1952), p. 381 et n. 2.
(7) *DIN* 8.

faisait disparaître ; de plus, le soleil l'été, ne se rapproche pas de la terre comme le pense Timée, mais s'en éloigne ; enfin, dans la région méridionale d'où vient le Nil, « le soleil est toujours à la verticale et il n'y a jamais d'ombres »[1], par conséquent, puisque ces conditions sont constantes, elles ne peuvent être la cause des variations du Nil.

Ainsi la théorie de Timée suivant laquelle la crue du Nil serait une sorte de marée due à l'attraction du soleil lorsqu'il semble s'approcher de la terre, révèle les préoccupations scientifiques du moment à propos du mouvement du soleil, jointes à l'idée qu'on se faisait alors de la circulation souterraine des eaux dans le monde.

Diogène d'Apollonie

Diogène d'Apollonie, en Crète (c. 500 — ? av.) avait conçu une cosmogonie dans laquelle l'eau, déposée au fond des cavités de la terre, y formait la mer. Il posait aussi le principe philosophique suivant, qui nous a été conservé par les pages d'Aristote *Sur le Nil*[2] : un support qui manque d'une qualité donnée la tire du voisinage ; par exemple, si la terre manque de la qualité d'humidité, elle la prend de son voisinage ; appliqué à propos du Nil, ce principe permit à Diogène de donner de la crue du Nil l'explication que voici : l'été, les sources du Nil sont asséchées par le soleil ; la terre sèche attire l'humidité de là où elle se trouve, c'est-à-dire de la mer, l'eau monte, s'infiltre dans le sol, par une sorte de capillarité, et une circulation d'eau s'établit, qui donne naissance à la crue : « Le soleil prend à la mer l'eau qui est ensuite ramenée au Nil ; en effet, (Diogène) imagine que, si le Nil fait sa crue l'été, c'est parce que le soleil dirige vers le fleuve l'humidité qui vient de la terre »[3] ; tel est le résumé du scholiaste d'Apollonios de Rhodes ; plus il fait chaud, plus la circulation de l'eau dans le monde est stimulée.

Cette théorie est exposée sous le nom de Diogène par Aristote[3], Sénèque[4], le scholiaste d'Apollonios de Rhodes qu'on vient de

(1) *H. N.* V 9 (10) ; trad. éd. Didot.

(2) *DIN* 4 : « Diogène d'Apollonie, fils d'Apollothémis, dit que l'eau augmente aux sources du fleuve parce que la terre l'attire à cause de son desséchement sous l'effet du soleil en été, car ce qui manque (d'eau) par nature en attire du voisinage. »

(3) Sch. Ap. Rh. IV 269 (Diels FV, 11, 54, 42).

(4) *Q. N.* IV a II, 28-29 ; réfutation, 30.

citer, Jean de Lydie[1] et sans donner le nom de son auteur par Aristide de Smyrne[2].

Pour mieux faire comprendre le mécanisme de cette circulation de l'eau, Diogène la comparait à celle de l'huile dans la mèche d'une lampe (Sénèque, Jean de Lydie). L'explication de la crue par Diogène ne comporte pas la connaissance du mouvement apparent du soleil ; mais elle suppose celle de courants sous-marins et de l'existence d'une nappe phréatique, dans la vallée du Nil. Car l'eau attirée dans la terre desséchée vient du nord, « région où règne un hiver perpétuel » (Sénèque) ; on a en effet observé que la Mer Noire a un courant en surface qui, toujours orienté nord-sud, semble aux yeux de Diogène, faire passer les eaux venues du nord dans les régions plus méridionales (Sénèque). Autrement dit, un courant marin (le Pont-Euxin se déversant apparemment dans la mer Méditerranée) et un courant souterrain (par capillarité dans le sol de la vallée du Nil) provoqueraient le débordement du Nil qui s'écoulerait dans le sens sud-nord, selon la pente naturelle du fleuve.

Aristote fait deux objections à Diogène : il constate d'abord que l'eau du Nil est chaude et non froide comme elle devrait l'être en sortant de la terre ; puis il fait de nouveau la perpétuelle comparaison avec les autres fleuves de Libye qui devraient « se comporter comme le Nil, car le soleil ne dessèche pas uniquement les sources du Nil »[3]. Pour Sénèque, nous n'avons plus que deux éléments de la discussion, car son livre *Sur le Nil* est interrompu à cet endroit dans les manuscrits qui nous l'ont transmis. Sénèque, comme l'avait fait Aristote, demandait à Diogène : « Pourquoi les fleuves ne sont pas partout plus gros en été ? », puis, pourquoi, si l'on admet avec lui que l'humidité se communique par capillarité, « il y a des contrées qui sont dépourvues d'eau »[4] ? et enfin : « Si l'eau du Nil vient de la mer, pourquoi n'est-elle pas salée ? Il n'est pas de fleuve, en effet, dont la saveur soit plus douce ». A cela, un fragment de Diogène parvenu jusqu'à nous[5] suffit à répondre : « le soleil tire l'eau de la mer et la mer est salée parce que le soleil ne prend que la partie douce et laisse le salé », ce qui s'explique par un long filtrage que l'explication de la crue de Diogène exprime clairement.

(1) *De mens.* IV 107 : « Diogène d'Apollonie établit que, lorsque le soleil évapore l'humidité, le Nil est aspiré hors de la mer par le sol desséché ; le sol étant par nature poreux et crevassé, attire l'humidité, et plus le sol d'Égypte est sec, plus il attire l'humidité, de même l'huile dans les lampes prend la place de celle qui a été consumée par la flamme ».

(2) *Disc. Eg.* 97 ; réfutation, 98-99.

(3) *DIN* 4.

(4) Q. N. IV a II 30.

(5) Diels FV II 54, 21.

L'opinion de ce philosophe n'a pas stimulé l'esprit d'Aristide de Smyrne qui, pour la réfuter, se contente de reprendre les objections de Sénèque.

L'explication de Diogène n'apporte pas grand chose de nouveau à la solution du problème de la crue du Nil ; mais elle montre clairement comment les philosophes du v^e^ av. intégraient ce problème dans leurs recherches sur la connaissance du monde : un principe nouveau était-il établi, aussitôt on tentait d'en trouver des applications grandioses ; aucune n'était plus éloquente que le phénomène de la crue du Nil, à condition qu'elle fût convaincante.

Oenopide de Chio

Oenopide de Chio (*floruit* c. 420 av.), appartient à la lignée des philosophes dont les recherches sur la crue du Nil partent de l'idée que le fleuve a une origine souterraine. Il a conçu, comme son contemporain Hérodote, dont l'opinion personnelle sur la cause de la crue a dû être formulée quelque vingt ans auparavant, l'idée suivante : l'état naturel du fleuve est ce qu'on appelle la crue ; d'où la nécessité d'expliquer, non pas le grossissement du fleuve, mais sa décroissance. Sa théorie se trouve citée sous son nom par l'Anonyme de Florence, Diodore, Sénèque, le scholiaste d'Apollonios de Rhodes, et, sans nom, par Aristote.

Ce dernier la résume clairement : « Selon une (des explications de la crue), comme la terre est chaude l'hiver et que les sources du Nil prennent naissance à une grande profondeur, le Nil se dessèche »[1]. L'Anonyme de Florence[2], puis Diodore[3] sont plus précis ; ils font l'un et l'autre, ainsi que Sénèque[4], allusion à l'alimentation des fleuves par les pluies ; le scholiaste d'Apollonios de Rhodes apporte quelques détails de plus en disant : « Pour Oenopide de Chio, comme le soleil est l'hiver sous la terre, il épuise l'eau (aux sources) et l'été, revenu sur terre, il n'agit plus, principalement du fait que la terre est réchauffée (en surface) ; c'est pourquoi le sol, crevassé, laisse échapper davantage d'eau »[1].

(1) *DIN* 11.

(2) IDELER, *Phys. et med. gr.*, p. 191 ; (le texte est meilleur que celui qu'on trouve dans Athénée, éd. Dindorf I, p. 166) : « Œnopide de Chio dit que les sources des fleuves se dessèchent l'hiver et coulent l'été, réchauffées ; car ce sont les pluies d'hiver qui comblent la sécheresse ; or le Nil ne reçoit pas de pluies en cette saison, il manque d'eau et ne peut gonfler ; c'est pour cela qu'il est moindre l'hiver et plein l'été ».

(3) I 41, 1-2 : « Le Nil est bas et son lit se resserre en hiver, parce que la chaleur souterraine absorbe beaucoup d'eau et qu'il ne pleut pas en Égypte ». Cf. Théophylacte VII 17, 34.

(4) *Q. N.* IV a II, 26-27.

Quand on complète les uns par les autres les résumés de l'explication d'Oenopide, on en a une vue assez complète. Pour lui, la chaleur interne de la terre en hiver fait diminuer l'eau aux sources du Nil que Sénèque appelle les « Veines souterraines » et c'est la cause de l'étiage du fleuve ; la preuve en est la chaleur des cavernes (Sénèque), celle de l'eau dans les puits profonds (Diodore, Sénèque). L'absence de pluies aux sources du Nil en toutes saisons ne procure aucune compensation au volume du fleuve l'hiver. Quand arrive l'été, le Nil retrouve son cours normal parce que l'absorption ne se fait plus, l'intérieur de la terre se refroidit, le soleil étant alors au-dessus de la terre. Cette théorie est construite sur la chaleur du sol pendant la saison froide et sur le mouvement apparent du soleil conçu comme tournant autour de la terre.

L'explication d'Oenopide est reconnue par Aristote comme « assez rationnelle »[2] ; mais ensuite elle n'a pas rencontré beaucoup de crédit ; d'après les textes que nous avons, elle n'a convaincu personne ; on la dédaigne même ; ni Plutarque, ni Aristide de Smyrne, ni Jean de Lydie ne la retiennent ; elle est peu discutée ; Diodore la balaie d'un argument bon à tout : les fleuves de Libye ne font pas comme le Nil, repris par Sénèque qui ajoute : « (Puits et cavernes) n'ont pas de chaleur (l'hiver), c'est le froid qu'ils ne laissent pas entrer »[3] : la chaleur de la terre l'hiver n'est qu'une illusion.

Le plus intéressant de l'idée d'Oenopide n'est pas ses remarques sur la chaleur du sol, ni d'avoir pris le problème de la crue à l'envers, comme Hérodote, en cherchant la cause de la décrue, mais ce que suggère son système sur le soleil ; Oenopide, en attribuant la chaleur du sous-sol l'hiver à la position du soleil « sous terre »[4], a nettement dépassé les connaissances de ses contemporains sur le mouvement apparent du soleil, et montre qu'il faisait passer le soleil autour de la terre. Il a concilié, dans sa théorie sur la crue du Nil deux héritages égyptiens : l'opinion que

(1) Sch. Ap. Rh. IV 269 (WENDEL), nous a transmis cette explication sous le nom d'Ariston de Chio ; on a corrigé le texte en rétablissant Œnopide (cf. G. FOUCART, BIE XXV (1943), p. 85-86). Ariston de Céos avait écrit un livre sur le Nil (Strab. XVII I, 5) à l'époque d'Auguste, où il reprenait la question des crues du Nil, en faisant l'exposé des théories des Anciens. Il est possible que le scholiaste d'Ap. Rh. ait pris dans cet ouvrage la théorie d'Œnopide en la donnant sous le nom d'Ariston.

(2) *DIN* 11.

(3) Q. N. IV a II, 27.

(4) Cf. ci-dessus p. 182, en bas.

le fleuve a une origine souterraine, et les connaissances que les Égyptiens avaient de la marche du soleil[1].

Éphore de Cumes

Dans les textes hiéroglyphiques, on lit fréquemment que l'inondation du Nil est la *sueur* d'Osiris[2], image empruntée à une tradition du mythe osirien où ce dieu est la terre elle-même qui se couvre de rosée. Nous nous trouvons encore une fois devant ce problème : les Grecs ont-ils donné à une image mythique égyptienne une explication scientifique ou bien l'image cache-t-elle des connaissances scientifiques déjà acquises par les Égyptiens eux-mêmes ? L'eau, « sueur de la terre »[3], prit sa place dans une cosmogonie du v[e] av. ; Empédocle (490-435 av.) considérait la mer comme une sueur que la terre en se contractant expulse de ses profondeurs[4]. Éphore de Cumes, en Éolide, a tenté d'appliquer au Nil ce qui avait été dit pour la mer par un Grec.

Ce philosophe écrivait vers 334 av. ; dans le premier livre de son *Histoire*, il expliqua la crue du Nil par la constitution du sol de l'Égypte : les eaux du fleuve sortent de terre au moment des grandes chaleurs comme une sueur ; que ce soit chez Diodore[5], Plutarque[6], Aristide de Smyrne[7] ou Jean de Lydie[8], toujours se retrouve la même expression : « comme une sueur » (ἵδρως, *sudor*). Éphore a cherché dans la nature du sol égyptien la raison de cet écoulement : la terre d'Égypte étant légère et poreuse, pour ainsi dire spongieuse, absorbe l'eau, comme le fait également le sol de l'Arabie et de la Libye ; mais à la différence de ces pays désertiques, la vallée du Nil, formée d'alluvions (ποταμόχωστος), est chaque année recouverte de limon ; c'est là le point essentiel de l'explication

(1) Œnopide avait appris des Égyptiens que le soleil a une marche oblique (Diod. I 98) ; cf. S. Sauneron, *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, p. 114.

(2) Cf. Vandier, *Rel. Eg.*, p. 59.

(3) Cf. Porphyre, ci-dessus, p. 174.

(4) A. Rivaud, *Hist. philos.* I, p. 68.

(5) I 39, 7.

(6) *Plac. phil.* IV 1, 6 : « Éphore l'historiographe dit que l'été, l'Égypte est tout entière détendue et qu'elle transpire, pour ainsi dire, abondamment ; l'Arabie et la Libye se relâchent aussi, à cause de leur sol poreux et sablonneux ».

(7) *Disc. Eg.* 64 ; réfutation, 65-84.

(8) *De mens.* IV 107 : « Éphore de Cymè, dans le livre 1[er] de son *Histoire*, dit que l'Égypte est naturellement d'une consistance lâche et que, chaque année, quand le limon est déposé par le Nil, le sol est recouvert d'une couche (nouvelle) ; au moment de la forte chaleur, le fleuve coule comme une sueur dans les parties les plus légères et plus lâches ».

d'Éphore, et à cause de la nature de ce limon, chaque année crevassé par le soleil au printemps (schol. Apollonios de Rhodes), l'eau jaillit, la terre d'Égypte transpire en quelque sorte (ἐξιδροῦν, Plutarque). Mais dans aucun des textes qui nous font connaître l'opinion d'Éphore sur la crue, il n'est dit comment la chaleur fait ressortir cette eau.

L'explication d'Éphore ne paraît pas avoir été très prisée par les Anciens. Diodore l'accuse de ne pas être allé lui-même en Égypte et de ne pas même s'être bien renseigné sur ce pays. Il lui fait de nombreuses objections ; il remarque que le crevassement du sol n'existe que dans la partie de la vallée où le limon s'est déposé, or, dans les contrées en amont, malgré le sol rocailleux, la crue se fait sur une longueur de « six mille stades » (plus de 1.000 km.), bien avant d'atteindre l'Égypte ; de plus, si le lit du Nil est inférieur au niveau du sol où se produisent les crevasses, celles-ci sont superficielles et ne peuvent contenir assez d'eau pour alimenter l'inondation ; si le lit du Nil est supérieur, l'eau ne peut monter des crevasses jusqu'au fleuve ; enfin Diodore a recours à un argument de géographie comparée : les terrains alluvionnaires ne produisent pas d'eau, témoins les vallées alluvionnaires du Méandre, de l'Achélous et du Céphise.

Aristide de Smyrne reprend les objections de Diodore, mais il discute longuement un argument probablement présenté par Éphore à l'appui de sa thèse : certains lacs, en particulier celui de Scythopolis en Palestine[1], grossissent au moment de la crue du Nil, pour la même raison, à cause de la porosité du sol. L'objection finale d'Aristide est la disproportion entre le volume de l'eau du Nil en crue et celui qui pourrait provenir d'une exsudation du sol[2].

La sévérité de Diodore à l'égard d'Éphore de Cumes, les plaisanteries d'Aristide de Smyrne, — disant que « pareille théorie ne peut avoir de crédit, même auprès des gens de Cumes » (réputés pour leur sottise), ne sont pas imméritées. Que l'on rapproche en effet les quatre théories qui ont tenté de donner une explication scientifique de la crue à partir de l'idée égyptienne d'un Nil-Noun souterrain, et l'on reconnaît que celle d'Éphore, le « dernier venu » (Diodore), est aussi la moins bonne. Timée considérait la crue comme une sorte de marée due à l'influence du soleil, Diogène s'appuyait sur le principe physique de la communication de

(1) Cet argument est à rapprocher des observations du même genre faites sur les puits de Pythopolis (Bithynie) par Eudoxe de Cnide (IV[e] av.), selon Antigone de Carystos (III[e] av.).

(2) *Disc. Eg.* 83.

l'humidité par capillarité, Oenopide, sur le dessèchement des sources par l'effet de la chaleur du sol. Dans l'explication d'Éphore par la nature particulière du sol alluvionnaire, il manque un élément essentiel : il échafaude son système sur un état, et non sur un principe capable de créer une instabilité ; comme le dit très bien Proclos : « La porosité du sol ne donne pas à l'eau l'impulsion qui la fait s'élever »[1].

Dans l'ensemble, ces explications, où la chaleur et le mouvement du soleil jouent un rôle, mettent l'accent sur l'origine souterraine de la crue. Elles demeurent dans la tradition égyptienne dont on voit ici ou là, dans nos textes classiques, reparaître le principe fondamental ; au Ier ap. chez Sénèque, lorsqu'il rappelle parmi les causes possibles des crues du fleuve, que « la terre est (l'été) particulièrement susceptible de se changer en eau »[2] ; au IVe ap., chez Horapollon, pour qui « la terre d'Égypte est d'elle-même productrice d'eau »[3].

Ce n'est certainement pas par hasard qu'elle a été transmise par le platonisme[4] et le stoïcisme.

(1) *Com. Tim.* 22 e (Proclos 37 a).
(2) *Q. N.* III *(De Aquis)* 26, 1.
(3) *Hierog.* I 21.
(4) Pythagore et Platon auraient pris leur science aux antiques écrits d'Hermès (Jamblique, *Myst. Eg.* 2) ; la Haute-Égypte, aux alentours d'Hermoupolis Magna semble avoir été le berceau du stoïcisme.

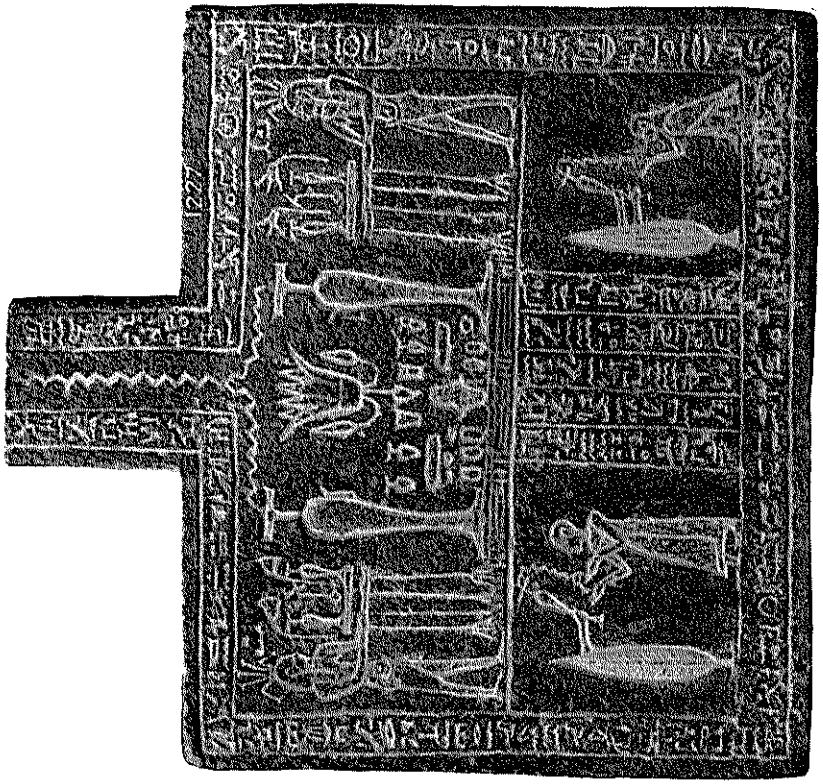

Le Nil à l'époque ptolémaïque.
a) Nil de la Coupe Farnèse ; *b)* Nils des tables d'offrandes.

VI. CINQUIÈME EXPLICATION :
LA CRUE DU NIL EST DUE A L'ACTION DU SOLEIL

En étudiant les explications de la crue du Nil qui font sortir les eaux de la terre, on a rencontré des hypothèses qui donnaient au soleil, à sa chaleur, à ses mouvements apparents un rôle dans ce jaillissement de l'eau hors du sol. Avant d'aborder l'examen de la cause véritable de la crue, — les pluies —, il reste à regarder de près les explications qui ont donné au soleil une importance essentielle par son action dans l'atmosphère.

Là encore, on trouve à l'origine une tradition mythique égyptienne, d'ailleurs peu connue. La rosée, qui existe en Égypte, était pour les Égyptiens, soit d'origine terrestre (la *sueur de la terre*), soit d'origine céleste. Le soleil plongeant chaque soir dans l'Océan souterrain, sortait revivifié chaque matin par l'eau du Noun dont il s'était nourri, mais il ne boit pas toute cette eau ; autrement dit, il aspire l'eau, en « garde par devers lui », comme dit Hérodote[1] et rend le reste au monde sous forme de rosée ou de pluie. La rosée descendue du ciel[2] serait capable d'alimenter la crue du Nil. C'est à cette tradition égyptienne que se rattachent ces vers de Lucain : « On croit... que Phébus et le ciel s'alimentent dans l'Océan : lorsqu'il touche les bras de l'ardent Cancer, le soleil aspire l'Océan d'où s'élève plus d'eau que l'atmosphère n'en peut assimiler ; le superflu est rendu *par les nuits* et déversé dans le Nil »[3] ; Lucain rapporte ici une explication de la crue différente de celle de Diogène d'Apollonie[4]. L'opinion antique la plus voisine de ce cycle de circulation de l'eau est celle d'Hérodote, qui, comme ses prédécesseurs et ses contemporains a pu élaborer son explication de la crue du Nil à partir d'une donnée égyptienne ; comme ce n'était pas la coutume de dire ses sources, il ne nous dit rien à ce sujet.

(1) II 25.

(2) Cf. J. de Savignac, *La rosée solaire de l'ancienne Égypte*, Nouvelle Clio VI (1954), p. 345-353.

(3) *Ph.* X 257-261.

(4) Cf. *Ph.*, éd. Budé, p. 194, n. 3 ; c'est par erreur que Ponchont voit dans ces vers l'opinion de Diogène d'Apollonie : le cycle que décrit Lucain ne passe pas par la terre.

HÉRODOTE

Hérodote en cherchant dans l'action du soleil la cause du grossissement annuel du Nil n'a rien emprunté ni à Diogène d'Apollonie, ni à Timée ; son opinion est exposée dans le livre II de ses *Histoires*[1], et c'est le seul auteur dont la théorie soit connue directement, si l'on excepte celle d'Aristote, si mal transmise par une mauvaise traduction latine du texte grec perdu. On ne peut cependant dire qu'Hérodote y gagne beaucoup, car les résumés qu'en firent ses successeurs, Aristote[2], l'Anonyme de Florence[3], Diodore[4], Plutarque[5], Aristide de Smyrne[6], Jean de Lydie[7], sont souvent plus clairs que l'exposé de l'historien lui-même[8]. Rappelons-en l'essentiel.

Fondée sur l'observation que sécheresse et chaleur coïncident, l'explication d'Hérodote pose le problème de façon originale : celui-ci étudie pourquoi le Nil décroît l'hiver et non pourquoi il grossit l'été. On connaissait depuis peu, semble-t-il[9], l'inversion des saisons. C'est donc l'été en Éthiopie lorsque règne l'hiver en Grèce ; le Nil diminue comme les autres fleuves, mais à une saison

(1) II 24-26.

(2) *DIN* 10 : « C'est en hiver qu'est ôtée l'eau qui est dans le Nil ; cela se produit par évaporation, sous l'effet du soleil, comme le dit Hérodote, le conteur de fables ; en effet, il dit qu'en hiver, le soleil ne rend pas l'eau abondante en Libye, mais qu'il ôte de là l'humidité du Nil et que, au solstice d'été, il revient vers le nord ».

(3) IDELER, p. 192, § 7 : « Hérodote a une théorie différente des autres écrivains mais voisine de celle d'Œnopide ; il soutient que le cours du Nil est tel que le fleuve serait toujours en crue ; mais en hiver, le soleil passant au-dessus de la Libye dessèche le Nil ; au solstice d'été toutefois, le soleil retourne au Nord et l'humidité augmente ».

(4) I 37, 8-10 ; réfutation 11-12.

(5) *Plac. phil.* IV 1, 5 : « (Le Nil) découle de sources d'un débit égal en hiver comme en été et s'il paraît moindre en hiver, (c'est) parce qu'à ce moment-là le soleil allant près de l'Égypte en fait évaporer les flots ».

(6) *Disc. Eg.* 41 ; réfutation 42-63.

(7) *De mens.* IV 107 : « Hérodote dit que le soleil, quand il traverse la zone méridionale voisine de la terre, pompe l'humidité de tous les fleuves ; que, en infléchissant son trajet vers le nord à l'approche de l'été, il favorise la venue du Nil ; que ce fleuve déborde en été pour cette raison ».

(8) Sur l'hypothèse d'Hérodote, voir : CAPELLE, *Die Nilschwelle*, Neue Jahrbücher (1914), p. 336-337 ; J. BALL, *Egypt in classical geographers*, p. 10 ; G. FOUCART, *Le soleil d'Hérodote*, BIE 25 (1943), p. 93-100 : l'auteur analyse essentiellement la méthode employée par Hérodote pour exposer sa théorie personnelle tout en restant d'accord avec les principes généraux de la physique de son temps. Cet important article n'est pas cité dans la courte bibliographie que donne Ph. LEGRAND (éd. Budé, t. II, 1948) p. 62-63, introd. ; c. r. de STRACMANS, Chr. Eg. 55 (1953), p. 97.

(9) Dans la première moitié du v[e] av., Parménide avait recueilli des Égyptiens la division de la terre en zones ; cf. ci-dessous, p. 199.

inverse. L'exposé d'Hérodote présente trois étapes : étude de ce qui se produit pour le Nil seul, l'hiver ; ce qui arrive à tous les fleuves l'été, y compris le Nil : ils sont également pompés par l'évaporation ; preuve *a contrario :* si les saisons étaient le contraire de ce qu'elles sont, ce serait le Danube qui serait maigre l'hiver et en crue l'été et non le Nil (II 34).

Hérodote se donne beaucoup de mal pour exposer sa thèse, comme l'a noté Aristote[1], énumérons seulement les détails qu'il ajoute pour rendre son opinion convaincante : pour lui, la cause du mouvement apparent du soleil vers le sud pendant l'hiver est que cet astre est « chassé de son précédent parcours par les tempêtes »[2] ; le lieu de destination de ce nouveau trajet est la Libye supérieure, c'est-à-dire les régions les plus méridionales de l'Afrique[3] ; transformation en vapeur, puis en pluie, de l'eau attirée par le soleil ; enfin, hypothèse, non exprimée en chiffres, concernant la proportion des eaux aspirées par rapport à l'accroissement du Nil : « Je ne pense pas », dit Hérodote, « que le soleil renvoie chaque année toute l'eau qu'il a prise cette année-là au Nil » (II 25).

Cette théorie est exposée, sinon avec clarté, du moins avec une réelle méthode scientifique ; l'historien circonscrit le problème, distinguant nettement celui de la crue de celui des sources du Nil ; il réduit au Nil seul son étude de la circulation de l'eau dans l'atmosphère, et conclut que ce fleuve a le même régime que tous les autres ; l'évaporation est la même pour tous, l'alimentation aussi, il sous-entend clairement que les eaux de la crue sont fournies par les pluies : « Le Nil qui en hiver ne reçoit pas de pluies... est le seul fleuve qui en cette saison soit... beaucoup plus bas... qu'en été » (II 25). Hérodote a en outre le mérite d'avoir tenu compte de l'immensité du parcours du Nil, connue bien antérieurement à lui[4] ; il s'est efforcé de tirer parti de cette exceptionnelle situation de ce fleuve dans le monde : à cheval sur deux hémisphères. Ces éléments de recherche, malgré les erreurs qui les accompagnent, marquent un progrès par rapport aux trois prédécesseurs dont il a exposé et réfuté les théories, et qui attribuaient la crue du Nil, l'un à l'Océan, l'autre aux vents étésiens, et le troisième, à la fonte des neiges.

L'explication d'Hérodote fut fréquemment citée et discutée

(1) *DIN* 10 : *nequaquam... dicitur (ab Erodoto) exquisite.*

(2) Ὑπὸ τῶν χειμώνων (II 25) ; ὑπὸ τοῦ χειμῶνος (II 26) ; cf. Aristide de Smyrne, *Disc. Eg.* 41.

(3) Τῆς Λιβύης τὰ ἄνω (II 24 et 25).

(4) La pénétration en Nubie et au delà est connue pour l'époque pharaonique, sous Aménophis II par exemple (cf. SÄVE-SÖDERBERGH, *Aegyptien und Nubien*), c. 1450 av.

dans les siècles suivants, signe de l'estime dans laquelle on tenait l'historien ; elle est réfutée par Aristote, Diodore, Pline l'Ancien, Aristide de Smyrne, pour les auteurs dont les œuvres nous restent.

Trois objections sont faites par Aristote. La première, maintes fois utilisée contre d'autres théories, est que le Nil est seul à se comporter comme il le fait parmi les fleuves de Libye ; si cette objection a de la valeur quand elle est opposée à l'explication par les vents étésiens, par exemple, elle n'en a aucune lorsqu'il s'agit d'une hypothèse qui tient essentiellement compte de l'extraordinaire longueur du Nil à la différence des fleuves du nord de l'Afrique ; ou alors, elle fait allusion aux fleuves africains occidentaux qui se jettent dans l'Océan Atlantique.

La seconde objection d'Aristote est beaucoup plus technique ; à ces mots d'Hérodote : « Le soleil agit en traversant comme il fait d'habitude pendant l'été quand il passe par le milieu du ciel »[1], il répond : « Hérodote dit que le soleil attire l'humidité également de toute la Libye ; imaginer que le soleil domine la zone habitable de façon différente selon les lieux est une sottise », puis il critique l'expression « il passe par le milieu du ciel », et la juge inexacte ; les gnomons font toujours de l'ombre, mais plus ou moins grande ; le soleil ne peut être exactement au milieu du ciel qu'en un point donné, et ceci est un obstacle à l'explication d'Hérodote pour lequel la Libye supérieure jouit d'un été perpétuel (II 26), tandis que les autres régions voient successivement le soleil passer au zénith ; il y a eu évidemment progrès dans la connaissance de la marche apparente du soleil entre Hérodote et Aristote.

La troisième objection est celle-ci : « La Libye, dit-on, est toute entière entourée par la mer » ; c'est, chez Aristote, une prise de position dans la querelle qui, au IVe av., opposait les partisans d'une origine occidentale du Nil et ceux d'une origine orientale (dans le cas où Afrique et Asie ne seraient pas séparées par l'Océan) ; en outre, la théorie d'Hérodote, fondée sur l'évaporation plus importante dans les régions désertiques que sur le littoral, se trouve infirmée par la proximité de la mer précisément dans les régions où l'évaporation, selon Hérodote, provoque la décrue du Nil, c'est-à-dire la Libye supérieure ; l'air n'étant pas aussi sec que le dit l'historien, ne ferait pas diminuer le Nil dans des proportions si importantes.

Diodore de Sicile, après avoir rendu hommage à Hérodote « plus

(1) II 25 ; et encore : « Lorsque la saison se radoucit, le soleil retourne dans le milieu du ciel, et dès lors, il attire *également* de l'eau de tous les fleuves » (trad. LEGRAND, éd. Budé, p. 82).

sagace et plus versé dans l'histoire qu'aucun autre historien » (I 37 3), l'accuse de contradiction en ce qui concerne son explication de la décrue et son opinion que « la crue est l'état naturel du fleuve » (I 38 8) ; car dans ce cas ce serait également vrai pour les fleuves de Grèce, or « ils grossissent en hiver, non parce que le soleil est plus éloigné, mais à cause de l'abondance des pluies » (I 38, 12). Pline l'Ancien utilise l'explication d'Hérodote pour réfuter celle de Timée[1] en disant : « La plupart des auteurs pensent que le Nil coule plus abondamment quand le soleil s'éloigne vers le nord, ce qui se produit quand il est dans le Cancer et le Lion, et le fleuve est alors moins desséché ; lorsque le soleil revient vers le Capricorne et le pôle sud, le Nil est pompé et pour cette raison, coule plus faiblement »[2].

Lorsqu'Aristide de Smyrne à son tour repousse l'explication d'Hérodote, il donne un argument intéressant : la couleur trouble des flots du Nil l'été est la preuve que son état est exceptionnel à ce moment-là tandis que la limpidité de ses eaux en hiver prouve que son cours est alors normal[3]. Aristide refuse en outre de croire l'évaporation suffisamment intense pour causer la décrue du fleuve ; enfin, il s'insurge contre l'idée que le trajet du soleil est modifié à cause des tempêtes l'hiver. Toutefois, comme Diodore, il loue la curiosité scientifique du Père de l'histoire, dont l'enquête inspira, dit-il, la sienne propre.

D'autres écrivains latins et grecs, lorsqu'ils exposent les causes de la crue du Nil, se réfèrent souvent encore à l'explication d'Hérodote, sans le nommer. Voici une des hypothèses retenues par Pomponius Méla : « L'hiver, le soleil est plus proche de la terre et pour cette raison, il amoindrit la source du Nil ; lorsqu'il s'en va plus haut, il la laisse intacte et elle coule alors dans sa plénitude[4] ». Ces lignes présentent bien des lacunes et des différences, si on les compare à l'opinion d'Hérodote ; il n'est pas dit expressément que l'action du soleil soit l'évaporation, et, de plus, le mouvement du soleil est ici tel que l'avait conçu Timée, ascentionnel et descentionnel et non pas dans le sens nord-sud, puis sud-nord comme on le comprend chez Hérodote depuis l'antiquité[5]. Mais c'est bien une explication de la décrue, différente de celle

(1) Cf. ci-dessus, p. 177 et p. 178, n. 2.
(2) *H. N.* V 9 (10).
(3) *Disc. Eg.* 41.
(4) *Chorog.* I 9.
(5) Par ex. Diod. Sic., I 38, 9.

d'Oenopide qui faisait intervenir essentiellement la chaleur desséchante à l'intérieur du sol[1].

Sénèque fait certainement allusion à Hérodote en disant : « La quatrième cause (de la crue des fleuves) est due aux astres qui agissent plus fortement en certains mois et vident les rivières ; quand ils s'éloignent de la terre, ils attirent et absorbent moins d'eau, et les fleuves grossissent de tout ce qu'ils perdaient dans les autres mois[2] ». Au IIIe ap., Solin rapporte une opinion dont les éléments divers feraient volontiers croire que le géographe latin la transcrit d'un texte composite ; toutefois l'essentiel se rattache à l'hypothèse d'Hérodote, pour le rôle du soleil dans la décrue : « Quelques-uns affirment que la source du Nil... est mise en activité par le mouvement des astres et qu'épuisée par leurs rayons brûlants, elle est suspendue par le feu du ciel, tout en obéissant à des règles fixes, c'est-à-dire aux phases ascendantes de la lune ; que toute cause de la décrue est due à l'action du soleil et que les premières manifestations du gonflement se font quand le soleil traverse le Cancer ; lorsqu'ayant tourné de 30 degrés, il entre dans le Lion, il provoque la canicule (ou : le lever de Sirius), toutes les réserves (du fleuve) s'échappant, le flot tout entier déborde avec impétuosité »[3] : la décrue est due au soleil, la crue est l'état normal du fleuve.

Chez Horapollon, le soleil est responsable de la crue sans en être la cause physique ; le contexte s'occupe plus des rapports astronomiques et religieux du soleil et du Nil, que de l'explication scientifique du phénomène annuel ; mais la tradition égyptienne qu'Horapollon relève n'est sans doute pas étrangère à l'explication d'Hérodote qui avait lui-même désigné, dans son exposé sur le Nil, le soleil comme « le dieu », ὁ θεός (II 24), trahissant ainsi l'origine de son opinion, sans doute un sanctuaire égyptien dont Rê était la divinité principale : Héliopolis ?

Au IVe ap., Firmicus Maternus fait certainement allusion à cette explication de la crue lorsqu'il dit : « Cette eau à laquelle tu rends un culte chaque année, une autre force (que le soleil) l'épuise, lorsque les lieux d'où elle sourd sont sous l'effet de la chaleur » ; le contexte ne laisse aucun doute sur le rapprochement avec le culte de l'eau en Égypte[4] : il s'agit bien de l'eau du Nil.

(1) Cf. ci-dessus, p. 182.
(2) *Q. N.* III 26, 1 (trad. OLTRAMARE).
(3) XXXII 11-12.
(4) *De err. prof. rel.* 2, 1 : *hanc aquam quam colis per annos singulos, vis alia decoctis venarum meatibus siccat* ».

Au Ve ap., Théodoret de Cyr est un adepte de l'explication d'Hérodote : « C'est en plein été que (le Nil) inonde l'Égypte, parce que précisément le soleil qui parcourt la zone boréale accable les autres fleuves tandis qu'il s'éloigne davantage du Nil »[1]. Plus tard, cette explication est encore donnée comme valable chez des chroniqueurs du XIIe ap. et au-delà : Georgius Cédrénus[2], Georgius Phrantzès[3].

L'intérêt de l'hypothèse d'Hérodote est moins dans l'originalité de la façon de poser le problème, — expliquer la décrue et non la crue —, que dans la connaissance qu'elle nous donne de l'état de la science dans la seconde moitié du Ve av. ; elle suppose des connaissances acquises sur l'évaporation, sur l'existence de zones de climats divers ; elle montre les progrès des recherches scientifiques en cours sur la marche du soleil, l'inversion des saisons, la circulation de l'eau dans l'atmosphère et la formation des pluies.

(1) *Thérap.* IV 62 (trad. P. CANIVET, 1958).
(2) CSHB I, p. 268, 17 : « ... le Nil, dit-on, ne grossit pas à la même époque que les autres fleuves, mais il inonde l'Égypte au beau milieu de l'été ; le soleil parcourant alors une zone plus au nord, accablant et dominant les autres fleuves, il est à ce moment-là très loin du Nil ».
(3) CSHB, p. 208, 15 (*Chron.* III 1) : « (La raison pour laquelle le Nil croît l'été est que juillet et août sont les mois les plus froids dans la région où le Nil prend naissance), parce que le soleil s'avance alors vers nos pays et vers la région boréale » ... « il presse alors les autres fleuves ».

VII. SIXIÈME EXPLICATION :
LA CRUE DU NIL EST DUE AUX PLUIES ÉQUATORIALES

Les Égyptiens, on l'a vu, cachaient sous certains aspects mythiques, leurs connaissances sur le Nil ; quelques-uns d'entre eux attribuaient la crue du Nil à l'action du soleil, à la rosée, à la nature du sol. Or, d'autres parmi eux, ont connu le véritable agent des inondations annuelles : l'eau des pluies[1].

Origine égyptienne

Quelques textes hiéroglyphiques bien antérieurs à l'époque que nous étudions le révèlent ; on lit dans la tombe de Rekhmirê, vizir de Thoutmosis III (1501-1447? av.), que certains fonctionnaires lui « font rapport de la pluie du ciel » en même temps que du lever de Sothis et de l'état du Nil[2] ; le rapprochement de ces divers renseignements communiqués au ministre par un même groupe de personnages spécialisés dans les observations « météorologiques » dont dépend le budget du Roi, est déjà éloquent à lui seul. On lit plus clairement encore dans l'inscription de l'an 6 de Taharqa[3] à propos de la haute crue qui s'était produite cette année-là (684 av.): « C'est qu'une averse du ciel en Nubie a fait briller les montagnes... » A la lumière de ces deux textes, un troisième peut avoir quelque valeur pour prouver que les Égyptiens connaissaient le rapport de cause à effet entre les pluies équatoriales et la formation de la crue ; c'est un texte saïte, qui mentionne une pluie tombée sur

(1) Sur cette question, cf. Cl. Préaux, *Les Grecs à la découverte de l'Afrique par l'Égypte*, Ch. Eg. 64 (1957), p. 307-310.

(2) Sethe, *Urk.* IV 116, 4 ; trad. S. Sauneron. Cf. de Buck, o. c., 40.

(3) W. Vikentiev, *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du roi Taharqa*, 1930, p. 63 ; l. 17. Cf. Vandier, *Eg.*, p. 526 : « C'est le seul exemple, dans la littérature égyptienne, d'une explication scientifique de la crue annuelle ; aussi convient-il de la souligner » ; cf. Dict. civ. Eg., s. v. Nil, p. 189 b.

la montagne de Pount (l'Éthiopie), et attribuée à la bienveillance de la déesse Neit envers le roi Psammétique I (663-609 av.), elle « qui a amené (au roi) le Nil pour préserver (son) armée »[1].

Les Égyptiens ont pu connaître l'existence de ces pluies par des voyageurs qui venaient du sud jusqu'à la première cataracte ; c'est là qu'on retrouve l'explication de la crue par les pluies au IIIe ap. ; d'autres indications montrent que les Grecs pouvaient la recueillir à Memphis au Ier av. ; Strabon nous donne une filiation des savants grecs qui la connaissaient, remontant de Posidonius à Homère. Ajoutons à ceux qu'il cite tous les auteurs qui ont repris, souvent à leur compte, cette explication par les pluies, et passons-les en revue en suivant l'ordre chronologique.

Homère

Citer Homère parmi les géographes, c'est suivre la tradition antique[2] ; peu nous importe ici que l'auteur de l'Iliade soit aussi celui de l'Odyssée ; il s'agit seulement de voir s'il est possible que le poète grec du IXe ou VIIIe av. ait su la véritable origine de la crue du Nil. Homère appelle le Nil Αἴγυπτος[3] et, à la manière égyptienne, ὁ ποταμός[4] ; l'épithète dont il qualifie le Nil est διιπετής « venu des pluies » ou « venu de Zeus » ; a-t-elle un sens propre, en ce qui concerne le fleuve égyptien, bien qu'Homère l'emploie aussi à propos d'autres fleuves[5] ? Si elle a une signification religieuse, elle peut s'inscrire dans un contexte égyptien, car Zeus le dieu grec de la pluie[6] était assimilé à Amon, ancien dieu de la pluie selon certains[7], dieu maître de la crue comme on le verra plus loin[8] ; cette épithète, d'origine mythique, pourrait cacher

(1) W. Flinders Petrie, *Tanis* II, pl. XLII 15. Cf. De Buck, n° 24 ; cf. ci-dessus, p. 76.

(2) Thucydide se réfère à l'autorité d'Homère comme source de l'histoire (*Hist.* I 9, 3) : Strabon le considère comme le premier des géographes (I 1, 2) ; cf. Dubois, *Géographie de Strabon*, p. 169-180.

(3) L'adjectif Aigyptios (Ai-ku-pi-ti-jo) est attesté par une tablette de Knossos qu'on date du XVe av. Cf. G. Capovilla, *Aegyptiaca* III, Aeg. XXXIX (1959), p. 292.

(4) Cf. ci-dessus p. 58.

(5) *Il.* XVI 174. Cf. Cl. Préaux (art. cité ci-dessous p. 194, n. 1), p. 300 et n. 1, ne tranche pas la question. Letronne (traduction de Strabon, 1819, p. 325, n.) concluait par la négative ; cf. encore M. Treu, *Homerische Flüsse fallen nicht vom Himmel*, Glotta 37 (1958), p. 260-275.

(6) Cf. Aristophane, *Nuées* 373 : « Quand il pleut, c'est Zeus qui pisse à travers un crible » ; Isocrate, *Busiris* 13 : « Les pluies et les sécheresses sont distribuées par Zeus » ; Aratos, *Phaen.* 936, 964 (Martin), la pluie est l'« eau de Zeus », etc.

(7) Cf. Wainwright, *The sky-religion in Egypt*, p. 13.

(8) Cf. p. 237-238.

une précision scientifique, car les plus anciens Égyptiens s'intéressaient d'une façon précise au phénomène de la crue, les mesures marquées sur les rochers et mentionnées dans les textes dès la Ire dynastie[1] en sont la meilleure preuve, et cela, au quatrième millénaire. Certes, ils ne pouvaient connaître les pluies équatoriales par observation directe, mais ils savaient cependant quelles masses d'eau fournit la pluie ; il ne pleut pour ainsi dire jamais en Égypte ; toutefois, quand cela se produit, les ouâdi ruissellent, et les maisons de boue séchée fondent ; n'est-ce pas suffisant pour rendre vraisemblables les affirmations des rares voyageurs qui revenaient du sud et y avaient subi des pluies torrentielles ? Jamais les Égyptiens, par contre, n'envisagèrent que la crue puisse être produite par la fonte des neiges.

Le sens de διιπετής « venu des pluies » dans Homère à propos du Nil paraît indéniable si l'on donne du crédit à plusieurs passages concordants de Strabon. Citant Posidonius, il indique comment l'explication de la crue du Nil par les pluies s'est transmise ; il remonte de Callisthène à Aristote, d'Aristote à Thrasyalcès de Thasos, de celui-ci à un autre[2] et de ce dernier à Homère, « puisque », dit-il, « Homère à en juger par le passage où il dit : « avant d'avoir revu les bords du fleuve Aigyptos, de ce fleuve venu de Zeus »[3] fait bien réellement venir le Nil des eaux du ciel »[4]. Ailleurs encore, Strabon soutient longuement qu'Homère était beaucoup plus compétent en géographie qu'on ne voulait bien le dire depuis Hérodote, et affirme : « Ce sont uniquement des faits connus qu'il a tus ou indiqués par de simples épithètes »[5]. Appuyant sa thèse d'une démonstration, il continue : « Chacun sait qu'Homère, par le mot « venu de Zeus » désigne non seulement les torrents, mais encore tous les autres cours d'eau et cela, vraisemblablement parce qu'il savait que tous sont grossis par les pluies ». Et, à propos du Nil : « La qualification de « venu de Zeus » semble un superlatif ajouté au superlatif, car... le Nil a plus de droit que tous les torrents (à être appelé ainsi)..., les surpassant tous tellement par le volume et la durée de ses crues ». Strabon affirme encore qu'« Homère

(1) Cf. Breasted, *Anc. rec.* 93 sqq. (vers 3200 av.).

(2) Les mss donnent παρ ᾽ἄλλου. Müller, suivi par Dubois, (o. c. ci-dessus p. 194, n. 2), p. 207 et Tardieu (trad. III, p. 405), corrige παρὰ Θαλοῦ. Je ne crois pas pouvoir adopter cette correction : *a)* Thalès est sans conteste le père de l'explication de la crue par les vents étésiens, et non par les pluies ; *b)* paléographiquement, le θ et le groupe λλ ne prêtent pas à confusion entre elles.

(3) *Od.* IV 581.

(4) Strab. XVII I, 5.

(5) I II, 29 *in fine*.

n'ignorait aucune des particularités du régime de ce fleuve, s'il lui a appliqué l'épithète en question, ce ne peut être que dans le sens que nous venons de dire »[1].

Si Homère a employé l'adjectif διπετής au sens « météorologique » pour ainsi dire, a-t-il pu recueillir des Égyptiens sa valeur propre pour le Nil ? Homère est-il venu en Égypte ? Une étude qui s'appuyait seulement sur la critique interne de l'œuvre d'Homère[2], conclut à la connaissance directe de l'Égypte qui, pour l'Odyssée, à travers le récit du Crétois, remonterait à une Égypte de mœurs féodales (peut-être du x^e av.). D'autre part, Diodore de Sicile affirme à plusieurs reprises qu'Homère est venu en Égypte (I 69 et 97), qu'il y eut des relations avec les prêtres de ce pays (I 12), et que, « pour prouver que (Homère et de nombreux philosophes) ont voyagé en Égypte, (les Égyptiens) montrent soit des portraits, soit des lieux et des édifices portant leurs noms » (I 96 3) ; le souvenir de leurs séjours était consigné dans les livres sacrés (I 96 2). On a a retrouvé une statue d'Homère dans l'hémicycle du Sérapeum de Memphis[3], parmi celles des poètes et des savants qui vinrent en Égypte ; elle date du règne de Ptolémée I Soter ; il se peut que ce souverain, qui ne négligea rien pour encourager les Grecs à venir s'installer en Égypte et à s'y sentir chez eux, ait ainsi ravivé le souvenir de la venue du premier poète grec.

Si Homère y est venu[4], il a fait escale dans un mouillage dont il fait l'éloge en navigateur[5] ; il aurait « transité » dans la vallée, apercevant au passage la beauté des campagnes[6] et du fleuve majestueux dans le Delta[7], peut-être au moment de la crue, puisqu'il s'y approvisionna de l'eau « sombre » du fleuve[8].

Il est donc fort possible qu'Homère, — ou l'auteur de l'Odyssée —, soit venu aux rives du Nil, et ait entendu dire par des prêtres égyptiens, que la crue était formée par des chutes de pluies.

Mais, pour les savants grecs des siècles suivants, cette simple indication n'était pas une explication suffisante ; plusieurs points restaient à préciser : — le moment des pluies : quand tombent-elles pour que la crue du Nil se produise l'été ? — le lieu de la chute

(1) Strab. I II, 30 (cf. CAPELLE, *Die Nilschwelle*, p. 351) ; trad. Tardieu.
(2) GILBERT, *Homère et l'Égypte*, Ch. Eg. 14 (1939), p. 47-61.
(3) Cf. C. PICARD et Ph. LAUER, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis* 1955, p. 111 ; statue n° 6 ; fig. 59, 60, 61, 63.
(4) Plutarque (*I. O.* 34) affirme qu'Homère s'instruisit auprès des Égyptiens.
(5) *Od.* IV 477 sqq.
(6) *Od.* XIV 263.
(7) *Od.* XIV 257.
(8) *Od.* IV 359.

des pluies : serait-ce dans les régions méridionales qui paraissent si sèches ? C'est à ces diverses questions que les philosophes grecs tentèrent de répondre, tout d'abord par ce qu'on pourrait appeler la « théorie des zones ».

Théorie des zones ou de l'inversion des saisons

Quelques philosophes de Memphis, d'après Diodore[1], expliquèrent l'inondation du Nil par une théorie climatique. La terre que les Égyptiens se représentaient comme une sorte de parallélépipède relevé aux quatre coins aurait été divisée, sur sa face supérieure, en trois zones qui, dans le sens nord-sud, seraient : la zone habitée ; une zone inhabitable à cause de son climat excessivement chaud, région que l'on appela d'abord Libye dans son ensemble, puis qu'on distingua en la nommant Éthiopie ; une zone qu'on supposait inhabitée, mais de climat analogue à celui de la zone habitée quoiqu'inverse. Si cette théorie égyptienne est antérieure à tout essai de ce genre, c'est à Parménide que reviendrait le mérite de l'avoir complétée en divisant la terre en cinq zones, au début du v^e av.[2]. Elle sous-entend une certaine connaissance de la variation des positions de la terre et du soleil l'une par rapport à l'autre. Elle permettait d'expliquer d'une façon simple la crue du Nil ; le régime du fleuve serait le même que celui des autres cours d'eau alimentés par les pluies, connus du monde antique ; mais ses crues, dues à des chutes de pluies, se produiraient à une saison inverse : l'hiver sévirait aux sources du Nil au moment où l'été dessèche son cours terminal.

Quelques auteurs nous font connaître le nom des savants qui avaient adopté cette explication de la crue. Eudoxe de Cnide, lors de son séjour dans la vallée du Nil, s'était occupé de déterminer les causes de l'inondation, vers 381-380 av., et, après avoir interrogé les prêtres à ce sujet, il soutenait qu'elle était due selon eux, aux pluies d'été, et à l'opposition des saisons[3].

Un peu plus tard, un savant contemporain d'Aristote, Nicagoras de Chypre aurait repris la même théorie[4] ; Aristote, en réfutant

(1) I 40 1-4.
(2) Cf. A. RIVAUD, *Hist. Phil.* I, p. 59 ; Strab. II 2, 2.
(3) Pour le séjour d'Eudoxe en Égypte, Strab., XVII I, 30 ; pour son opinion sur la cause de la crue : — Plut., *Plac. phil.* IV 1, 7 ; — schol. Hom., Od. IV 477. Cf. MALLET, (o. c. ci-dessus p. 137, n. 3), p. 138.
(4) Aristote, *DIN* 9 : « Nicagoras de Chypre dit que le Nil coule plus abondamment en été parce qu'il a ses sources dans cette partie de la terre où c'est l'hiver quand nous

dans ses pages *Sur le Nil* l'explication de Nicagoras, accepte la division de la terre en cinq zones : la première zone extrême est limitée par le « cercle toujours visible » (cercle arctique), la seconde s'étend du « cercle toujours visible » au tropique (du Cancer), là se trouve le monde habité connu des savants grecs du Ve et IVe av. ; la troisième est désertique et inhabitable, elle va d'un tropique à l'autre en passant par l'équateur, Aristote lui attribue l'étendue de deux zones[1] ; une quatrième zone, tempérée, se trouve entre l'autre tropique (du Capricorne) et le cercle « toujours invisible » (cercle antarctique), elle est inhabitée ; enfin la cinquième se trouve au-delà de ce cercle. Aristote objecte à Nicagoras que le Nil, s'il prend naissance dans la zone tempérée des antipodes, doit traverser la zone désertique avant de parvenir jusqu'à la zone tempérée habitée ; ce parcours devrait l'épuiser.

Diodore, après avoir exposé sous l'autorité des philosophes de Memphis cette même théorie, — appuyée sur l'argument suivant : l'eau du Nil est douce parce qu'elle subit une sorte de cuisson en traversant cette zone torride inhabitable, — la repousse[2] ; il demande d'abord comment le fleuve peut couler de cette zone opposée à la nôtre, puisque la terre est sphéroïdale ; puis il raille : il est bien commode d'affirmer l'existence de la zone opposée, alors que c'est incontrôlable ; enfin, — seul argument scientifique — ce n'est pas la chaleur qui rend douce l'eau du Nil, parce qu'alors, elle ne serait pas fécondante, « étant donné que toute eau qui a subi l'action du feu est tout à fait incapable de produire la vie ».

Quelques auteurs tardifs considèrent encore cette théorie des zones comme propre à expliquer la crue du Nil, Jamblique au IVe ap. « car », dit-il, « les saisons sont inverses pour ceux qui habitent à l'opposé de nous et la sécheresse et les pluies y alternent »[3] ; et Olympiodore au VIe ap.[4].

Mais d'autres savants avaient plus particulièrement essayé d'expliquer comment des pluies se produisaient dans une zone si chaude, au-delà de la zone torride et sèche.

sommes en été » ; sch. Ap. Rh. IV 269 : « Nicagoras dit que le Nil coule en venant des antipodes. »

(1) Sur la division de la terre par Aristote, cf. le croquis *Météor.* II 5, 362 b (éd. LEE, p. 181). Sur l'héritage aristotélicien de cette division, cf. Strab. II 2, 2.

(2) I 40, 5-8.

(3) Proclos, *Com. Tim.* 22 e (37 a).

(4) *Com. Ar. Météor.* (éd. STUVE, p. 94) : « Deuxième explication (de la crue du Nil) : puisque nous avons l'été au moment où c'est l'hiver là-bas, le trop-plein des eaux qui s'y produit alors s'écoule, telle est la raison pour laquelle le Nil est en crue ».

LE CYCLE DES PLUIES

La filiation donnée par Strabon, d'Homère à Aristote, en ce qui concerne l'explication de la crue par les pluies, ne coïncide pas avec les renseignements que donnent les textes ; on ne sait ni par qui, ni sous quelle forme, — poésie ou prose, — aurait été exprimée en grec l'idée, entre Homère et Thrasyalkès, que l'inondation vient des pluies.

Thrasyalkès

Thrasyalkès de Thasos, physicien grec du milieu du Ve av., est donc pour nous le premier nom qui se rattache à une explication scientifique où l'agent de la crue est la chute des pluies. Un autre auteur le nomme, outre Strabon (XVII I 5) : Jean de Lydie : « Thrasyalkès de Thasos soutient que les vents étésiens amènent le Nil ; l'Éthiopie est entourée de montagnes plus hautes que celles de la partie du monde habitée par nous et quand elle reçoit les nuages amenés par les vents étésiens, la crue du Nil se produit »[1]. L'opinion de ce physicien est en quelque sorte tributaire de l'étude faite sur les vents étésiens par Thalès d'abord, puis par Euthyménès.

Démocrite

Dans la seconde moitié du Ve av., Démocrite d'Abdère fit faire de grands progrès à l'explication de la crue par les pluies ; il a tenté de décrire la genèse des pluies dans une région torride ; il a été, dit-on, en Égypte et en Éthiopie[2] vers 410 av., et peut y avoir complété sa théorie par les renseignements qu'il aurait recueillis pendant ce voyage. Elle est transmise, avec le nom de son auteur, par l'Anonyme de Florence, Diodore de Sicile, et Plutarque ; l'opinion que le scholiaste d'Apollonios de Rhodes prête à Démocrite n'est pas la sienne propre.

L'exposé le plus net est celui de l'Anonyme de Florence (c. IIIe av.) : « Démocrite soutient qu'au solstice d'hiver, les régions du nord sont couvertes de neige ; au solstice d'été, une fois que le soleil a changé l'orientation de sa course, la neige commence à fondre, et l'humidité qui se forme de cette fusion, donne naissance à des nuages que les vents étésiens saisissent et portent vers le sud.

(1) *De mens.* IV 107.

(2) Cf. MALLET (o. c. ci-dessus p. 137, n. 3), p. 138 sqq. ; A. RIVAUD, *Hist. Phil.*, p. 94 ; ce que dit Rivaud de l'opinion de Démocrite sur la cause de la crue est incomplet (fonte des neiges).

Quand ces nuages s'amassent en Éthiopie et en Libye, il se produit d'abondantes précipitations qui ruissellent et font déborder le Nil ; telle est la cause de la crue du Nil d'après Démocrite[1] ». Le résumé de Diodore est très proche de celui-ci[2]. Plutarque donne des détails complémentaires : «... les pluies remplissent les marais et le Nil »[3] ; cette ligne révèle une connaissance plus poussée du haut cours du Nil, c'est une allusion, semble-t-il, au rôle régulateur des marais du Sedd.

L'explication de Démocrite décrivait une circulation de l'eau dans l'atmosphère dont le mécanisme est le suivant : au nord, chute de neiges, dégel, évaporation et formation de nuages ; déplacement de ces nuages en direction nord-sud ; au sud, condensation des nuées contre les montagnes, d'où précipitations ; ruissellement des eaux de pluies ; grossissement des lacs, crue du fleuve.

Cette explication fait la synthèse des connaissances acquises au cours du v^e^ av. ; elle tient compte des idées reçues sur le rôle de la fonte des neiges dans la formation des crues ; des études faites sur les vents, en particulier les vents étésiens ; de la marche apparente du soleil. Tandis que l'explication par l'inversion des saisons aux antipodes tenait compte des pluies d'été dans le haut cours du Nil qui prolongent la crue de la Sobat (maximum en octobre), le cycle des pluies décrit par Démocrite tendrait à prouver que, dans la seconde moitié du v^e^ av., la connaissance du cœur de l'Afrique s'étendait au-delà du Sedd, en direction du lac Albert, dans la région qu'il appelle Libye, au-delà de l'Éthiopie. En effet, pour le philosophe d'Abdère, la genèse de la crue commence dès le solstice d'hiver, et les pluies dont il explique la formation sont celles qui tombent de mars à juin. Il a eu le mérite étonnant d'introduire dans son système le facteur « temps », dont personne n'avait tenu compte, car les tentatives d'explications voisines de la sienne donnaient un rôle à la distance et non au temps.

Devant ces connaissances, on trouve bien piètres les objections

(1) Anon. Flor. 4 ; IDELER, *Phys. med.*, p. 191.

(2) I 39, 1-3 : « On ne voit jamais de neiges dans les parties méridionales de la terre, comme Euripide et Anaxagore l'ont affirmé, mais dans celles du nord, et cela est évident pour tout le monde. Cette grande quantité de neiges amassées dans les régions du nord demeurent à l'état solide aux environs du solstice d'hiver, mais lorsqu'en été ces masses fondent sous l'effet de la chaleur, leur liquéfaction se produit en abondance, ce qui donne naissance à quantité de nuages épais aux plus hautes altitudes, une énorme évaporation s'élevant dans les airs ; ces nuages sont amenés par les vents étésiens jusqu'à ce qu'ils rencontrent les plus hautes montagnes qui, dit-il, sont celles d'Éthiopie ; là en se heurtant violemment contre ces hauteurs, ils produisent des pluies torrentielles qui remplissent le fleuve surtout pendant la saison des vents étésiens ».

(3) Plut., *Plac. phil.* IV 1, 4.

faites à Démocrite par Diodore ; il chicane le savant sur le moment où soufflent les vents étésiens : « Le Nil commence à croître au solstice d'été, époque où les vents étésiens ne soufflent pas, puis il décroît à l'équinoxe d'automne, alors que ces vents ont déjà cessé de souffler ; de plus », continue Diodore, « la direction des vents n'est pas toujours nord-sud, et enfin, il n'est pas prouvé que les monts les plus hauts fussent en Éthiopie[1] ».

Aristote

Aristote a repris à son tour le problème de la crue du Nil dans un petit traité dont le grec est perdu ; une mauvaise traduction latine du XIII^e^ ap. a gardé pour nous l'essentiel de ce que le Stagirite avait discuté et exposé. On voit bien que seule la théorie de Démocrite lui a paru avoir quelque valeur, et cependant il ne cite jamais ce nom. Le problème du Nil avait pour Aristote un intérêt particulier en fonction des connaissances qu'il exposait dans les *Météorologiques*, et il a sans doute été étudié en liaison avec le livre II de cet ouvrage[2]. Voulant l'examiner sur des données scientifiques renouvelées par l'observation, et ne pouvant faire lui-même le voyage en Égypte, il conseille à son ancien élève Alexandre de Macédoine de joindre l'exploration à la conquête lors de son expédition en Orient[3] ; il lui adjoignit son cousin et disciple Callisthène (c. 370-327 av.) qui alla, dit-on, jusqu'en Éthiopie[4] ; celui-ci confirma l'explication de la crue par les pluies. Aristote, renseigné par Callisthène, conclut : « Il tombe sous le sens que l'observation directe conduit à l'évidence ; il est manifeste que les pluies saisonnières produites en Éthiopie depuis la Canicule jusqu'au Bouvier (mi-septembre) sont très abondantes et l'hiver, inexistantes ; le fleuve s'alimente de leur accroissement ; c'est pourquoi la crue vient en même temps que les vents étésiens ; ceux-ci poussent une grande quantité de nuages vers cette contrée ainsi que tous les autres vents d'été qui les précèdent ; les nuages se heurtent aux montagnes, y ruissellent jusqu'aux marais que traverse le Nil »[5].

(1) I 39, 4-6.

(2) Cf. J. BALTY-FONTAINE, *Pour une édition nouvelle du Liber Aristotelis de inundacione Nili*, Chr. Eg. XXXIV 67 (1959), p. 95-102 ; mon article *Liber Aristotelis de inundatione Nili*, Et. Pap. IX, sous presse.

(3) Cf. ci-dessous, p. 208, n. 2.

(4) Cf. ci-dessous, p. 204, n. 1 ; — Lucain, *Ph.* X 272-275 : « Le plus grand des rois que Memphis adore, Alexandre, enviant au Nil son secret, envoya aux confins de l'Éthiopie des hommes d'élite ; les régions brûlées de la zone torride les arrêtèrent ; ils virent le Nil bouillonnant ».

(5) *DIN* 12.

A partir de ce moment, le problème fut considéré comme résolu par les philosophes de tradition aristotélicienne. De son côté, Callisthène avait consigné ses conclusions dans le livre IV de ses *Helléniques*[1] ; c'est lui, et non Aristote, que citent comme garant de l'explication par les pluies, l'Anonyme de Florence[2] et Posidonius[3]. De leur côté aussi, Néarque et Onésicrite, qui partageaient le commandement de la flotte d'Alexandre, et le Roi lui-même, furent convaincus par l'analogie de ce qui se passe en Inde, que les pluies de l'été sont la véritable cause des crues du Nil[4].

A partir des travaux d'Aristote et de Callisthène, on peut suivre toute une tradition ininterrompue de cette explication de la crue.

Théophraste (c. 372-287 av.) a, semble-t-il, souligné le rôle de la condensation (πίλησις) des nuages contre les hautes montagnes dans la formation des pluies[5]. Ératosthène (284-204 av.), qui vécut en Égypte où il avait été appelé vers 240 av. par Ptolémée III Évergète I pour faire l'éducation de son fils, le futur Ptolémée IV Philopator, ajoutait à sa description du cours du Nil dans sa *Géographie :* « C'est aux pluies de l'été qu'il doit ses crues périodiques[6] ».

Polybe (205-120 av.) soutenait l'existence d'une « région fort élevée, sujette aux pluies, (où) les nuages qui viennent du nord poussés par les vents étésiens s'amoncellent autour des principaux sommets »[7].

(1) Jean de Lydie, *De mens.* IV 107 : « Dans le livre IV de ses *Helléniques*, Callisthène le péripatéticien raconte qu'il a fait campagne avec Alexandre de Macédoine et que, arrivé sur la terre d'Éthiopie, il a trouvé le fleuve précipitant son cours à la suite de pluies infinies qui y étaient tombées » (trad. Oltramare in éd. Budé, Sén. *Q. N.*, t. II, p. 190).

(2) Anon. Flor. 3 (Ideler, *Phys. med.*, p. 191) : « Beaucoup de pluies *brillantes* se produisent en Éthiopie, aux environs du lever du Chien jusqu'au coucher de l'Arcturus ; à ce moment aussi soufflent les vents étésiens, car ce sont surtout ces vents, dit-il (Callisthène), qui portent les nuages vers l'Éthiopie ; ils se heurtent contre les montagnes et une grande quantité de pluie s'abat avec violence, provoquant l'inondation du Nil ». Le mot *brillantes* λαμπροῖ est particulièrement intéressant : il est la traduction exacte du mot égyptien (l. 15) de l'inscription de l'an 6 de Taharqa (cf. ci-dessus, p. 195, n. 2).

(3) Strab. XVII 1, 5 : « Callisthène, dit Posidonius (cité par Strabon), affirmait que la cause des crues du Nil est dans les pluies de la saison d'été ».

(4) Strab. XV 25. Cf. Glotz, *Hist. anc.* II, *Hist. gr.* IV, p. 94.

(5) Proclos, *Plat. Tim. com.* 22 e (37 d) : « Théophraste déclare que la seule cause de la pluie est la condensation des nuages contre les montagnes », qu'il n'est pas étonnant qu'on ne voie pas de nuages aux Cataractes, car le Nil ne prend pas naissance à cet endroit, mais « aux Monts de la Lune (ainsi nommés à cause de leur hauteur), et c'est là que se rassemblent les nuages, qui passent au delà des Cataractes et sont arrêtés par ces monts plus élevés ». Cf. Olympiodore, *Ar. Meteor. Com.* I 9, 346 b = Ideler (o. c. ci-dessus n. 2) I 122.

(6) Strab. XVII 1, 2.

(7) Strab. II 2, 2 (trad. Tardieu, t. I, p. 160).

Posidonius (135-51 av.) conteste l'existence d'une région tempérée sous l'équateur ; « pour ce qui est des pluies qui grossissent le Nil », dit-il, « elles proviennent uniquement de l'existence des montagnes d'Éthiopie », et Strabon, qui cite les lignes qu'on vient de lire, ajoute : « Dans d'autres passages, (Posidonius)... soupçonne qu'il pourrait bien y avoir sous l'équateur même des montagnes qui, en attirant les nuages des deux côtés opposés... provoqueraient les pluies »[1]. Posidonius voulait ainsi souligner ce que ces chutes de pluies ont d'exceptionnel ; sa position semble hésitante : pluies en Éthiopie seulement ? ou pluies en Éthiopie et à l'équateur ?

Agatharchis de Cnide (IIe av.) ou de Chio, péripatéticien et peut-être élève de Critolaos, soutenait l'explication de la crue de la tradition aristotélicienne ; le résumé qu'en fait Diodore[2] ne décrit pas le cycle complet de la formation des pluies à partir de la fonte des neiges dans les régions septentrionales du monde ; il se contente d'affirmer qu'il « tombe dans les montagnes de l'Éthiopie des pluies continuelles depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'automne »... « le Nil diminue donc en hiver parce qu'il ne charrie que les eaux de ses sources et augmente en été par suite des eaux pluviales qu'il reçoit ». On voit qu'à force de résumer les études de Démocrite, puis d'Aristote, l'explication des pluies se simplifie et par là est faussée. Diodore pour confirmer Agatharchide dont il adopte le point de vue, fait appel à l'imagination : il se passe ailleurs des choses que nous ne voyons pas et que nous avons tendance à rejeter comme incroyables.

A partir du Ier av., on trouve l'explication de la crue par les pluies rappelée par de nombreux écrivains et adoptée par la majorité de ceux qui posent ce problème.

Lucrèce présente cette solution comme possible[3], comme, au siècle suivant, Pomponius Méla[4], et Pline l'Ancien[5] ; Strabon

(1) Strab. XVII 1, 3.

(2) I 41, 4 (= Théophylacte VII 17, 39 sqq.) ; cf. J. Ball (o. c. ci-dessus p. 126, n. 7), p. 49 ; Sarton, *A history of science*, t. II (1959), p. 414.

(3) *N. R.* VI 729 : « Peut-être... les pluies sont-elles plus abondantes en cette saison vers la source du fleuve, parce qu'alors le souffle étésien des aquilons amoncelle dans ces lieux des nuages amenés de toutes parts. Et sans doute, lorsque les nuages chassés vers le midi se trouvent réunis dans cette région, ils viennent finalement se heurter à de hautes montagnes contre lesquelles ils s'entassent et se pressent avec violence » (trad. Ernout, éd. Budé, p. 300).

(4) *Chorog.* I 9, 53 : « Soit que, dans cette saison, les vents étésiens poussent du septentrion au midi des nuages qui se résolvent en pluies dans les lieux où (le Nil) prend sa source ».

(5) *H. N.* V 9 (10) : « (Il est probable) qu'il grossisse par les pluies d'été en Éthiopie où les mêmes vents étésiens portent les nuages du reste de la terre ».

considère le problème comme résolu[1], et Stace écrit : « (L'Afrique) l'emporte avec peine (sur Rome) par la richesse de son sol, au moment où les vents du sud cessant, et Borée poussant les nuages sous l'équateur, la Libye (= l'Égypte) apporta, grâceaux chutes de pluies, une bonne année de récolte[2] ». Mais au même moment, la physique stoïcienne, qui retient l'explication de la crue par son origine souterraine, repousse le rôle de la pluie ; c'est ce que laisse entendre Sénèque[3], suivi par Lucain[4], et plus tard, Aristide de Smyrne, qui dans son *Discours sur l'Égypte*, écarte soigneusement, avec toute les explications physiques de la crue, celle qui la fait venir des pluies[5], et se tourne vers la recherche d'une cause supranaturelle ; ce dernier présente, comme objection, des observations personnelles : les chutes de pluies donnent aux crues des fleuves une allure violente et brutale, le calme majestueux et l'abondance de celle du Nil lui paraissent incompatibles avec la provenance pluviale des eaux.

Cependant, la tradition de l'explication par les pluies continue au IIe ap. ; Plutarque l'admet[6] ; Cléomédès (seconde moitié du IIe ap.)[7], astronome et vulgarisateur, rappelle les idées de Posidonius sur la question de la crue ; Arrien, les observations de l'armée d'Alexandre en Inde et les conclusions qui en ont été tirées par analogie pour le Nil[8]. Héliodore explique la résolution des nuages en pluies torrentielles en Éthiopie non par le heurt avec des montagnes élevées, mais par la chaleur excessive[9]. Athanase

(1) XVII 1, 5.

(2) *Theb.* III 68 sqq.

(3) *Q. N.* IV a II, 18 : « Les pluies font défaut dans la région tournée vers l'Éthiopie, où elles sont rares et trop insuffisantes pour venir au secours d'un terrain qui n'est pas habitué aux eaux du ciel » ; *id.* VI 7, 1 : « Sans le secours de pluies... le Nil en été amène d'énormes masses d'eau ».

(4) *Ph.* X 243-244 : « ... chassant les nuages d'occident par delà les contrées du Notus, (les zéphyrs) forcent leurs pluies à fondre sur le fleuve ».

(5) *Disc. Eg.* 21-25.

(6) *I. O.* 39 : « ... les vents étésiens... poussent les nuages du côté de l'Éthiopie... les pluies... font grossir le Nil ».

(7) Ed. Teubner, p. 58, 21 sqq. : « Les pluies en Éthiopie, on le sait, tombent sans discontinuer l'été, surtout au maximum (de la chaleur) ; on conjecture que c'est d'elles que se forme la crue du Nil ». Cf. PW XXI, col. 679 sqq.

(8) *Ind.*, VI 6 : « Ce phénomène (les pluies d'été) permet d'expliquer l'inondation du Nil ; il est vraisemblable qu'il pleut l'été dans les montagnes d'Éthiopie et que, grossi par ces pluies, le Nil déborde de son lit et envahit la plaine égyptienne », (trad. P. CHANTRAINE, 1927).

(9) *Eth.* II 28, 3 et 4 : « Le Nil s'enfle en été... par suite d'un phénomène dû aux vents étésiens. Les nuages, vers le solstice d'été, poussés et chassés du nord au sud, vont tous s'amasser dans la zone torride. Là leur élan est brisé par la chaleur excessive de cette région. L'humidité qui, peu à peu, s'était accumulée et condensée s'évapore, et il en résulte des pluies abondantes qui font grossir le Nil ».

(295-373 ap.), rapporte dans la *Vie de Saint-Antoine* un discours de ce saint sur la révélation de l'avenir par les « démons » qui « ayant vu d'abondantes pluies en Éthiopie et sachant qu'elles sont la cause de l'inondation du fleuve, viennent en courant l'annoncer avant que l'eau n'arrive en Égypte »[1]. Solin, au IIIe ap. cite cette explication[2], Horapollon au IVe ap.[3] l'admet, mais Ammien Marcellin repousse les deux explications exposées par Diodore, celle de Démocrite et celle d'Agatharchis, avec la seule objection de l'extrême rareté des pluies en Éthiopie[4]. Les poètes du IVe-Ve ap., sont d'un avis partagé ; pour Claudien, « ce n'est pas la pluie ruisselant sur les rochers qui cause la crue (du Nil)[5] ». Rutilius Namatianus, voulant vanter la grandeur de Rome, mais sans que sa patrie paraisse esclave de l'Égypte, rappelle que les pluies qui donnent les blés dont Rome se nourrit viennent du nord, dans ce souhait : « Puisse l'Afrique t'apporter de fécondes moissons, l'Afrique enrichie par son soleil, mais plus encore par les pluies venues de toi ! »[6].

A partir du Ve ap., reparaît avec autorité le nom d'Aristote comme caution de l'explication par les pluies, chez Proclos[7], chez Olympiodore[8] qui, en commentant Platon, répond à la difficulté

(1) *Vie de Saint Antoine* (DRAGUET 1949, p. 28). Cf. ci-dessous p. 375, n. 4.

(2) XXXII 9 : « Certains disent que les v. é. poussent les nuages là où le fleuve naît, et que sa source, gonflée par l'eau du ciel, reçoit le volume d'eau de la crue ».

(3) *Hiér.* I 21 : « (Une des causes de la crue est) les chutes de pluies qui se produisent dans la partie méridionale de l'Éthiopie, à l'époque de l'inondation du Nil ».

(4) Am. Marc. XXII 15 : « Quelques physiciens prétendent que les masses de neige condensées par les hivers hyperboréens s'amollissent ensuite par l'influence d'une température adoucie, et se vaporisent sous la forme de nuages qui, chassés vers le midi par les vents étésiens, se résolvent en eau sous un climat plus ardent, et deviennent ainsi la cause première des crues du Nil. D'autres affirment que ses inondations périodiques n'ont pas d'autre cause que les pluies qui tombent en abondance en Éthiopie pendant les grandes chaleurs de l'été. L'une et l'autre explication doivent être erronées, car on assure qu'il ne pleut jamais en Éthiopie ou qu'il n'y pleut qu'à de longs intervalles ». (Trad. éd. Didot p. 185).

(5) *Id.* IV II 26.

(6) *De reditu suo*, I 146 sqq.

(7) *Com. Tim.* 22 e (37 d) : « Ératosthène soutient qu'il n'y a pas besoin de faire de plus longues recherches sur le gonflement du Nil ; il est sûr que des voyageurs ont atteint les sources du Nil et ont vu les pluies qui y tombaient, et par conséquent l'explication d'Aristote a été confirmée ».

(8) *Com. Ar. Meteor.* I 9 (IDELER I 122) : « Il faut savoir que, pour Aristote, la transformation en eau est due au seul refroidissement. Pour Théophraste, la formation de l'eau a pour cause, non seulement le refroidissement, mais encore la condensation (πίλησις). » Cette distinction est repoussée par Olympiodore, qui soutient la thèse d'Aristote. Cependant, Olympiodore dit encore (STÜVE, p. 94) : « Une... difficulté est de savoir pourquoi, puisqu'il n'y a pas de pluie l'été à cause du manque d'humidité, il s'en produit en Arabie et en Éthiopie ; nous la résolvons en disant qu'il y a de l'humi-

toujours soulevée, d'expliquer la production de pluies abondantes dans une région déesséchée, chez Philopon[1], chez Photios qui retient la conclusion du traité d'Aristote sur le Nil : « il n'y a plus de problème »[2], et jusque chez Eustathe au XII^e ap.[3].

Déjà nous sommes au début du Moyen Age et à l'époque où triomphe la philosophie d'Aristote, et avec elle, les solutions proposées par lui à divers problèmes, dont celui de la crue du Nil. L'explication par les pluies, venue des Égyptiens, portée à un niveau élevé de la science au V^e av. par Thrasyalcès et Démocrite, a triomphé sous l'autorité d'Aristote ; la tradition en fut d'abord orale, semble-t-il, du IV^e av. jusqu'au V^e ap., transmise par les philosophes pendant quatre à cinq siècles, elle semble perdre de sa clarté et de son autorité sous l'Empire, puis, lorsque les écrits philosophiques furent de nouveau diffusés par les écoles et les scriptoria de l'orient, à partir du V^e-VI^e ap., elle repris toute sa valeur sous l'autorité d'Aristote.

dité, mais qu'elle n'est pas engendrée là, mais amassée ; car, lorsqu'en été, soufflent les vents étésiens venant du nord, c'est là qu'ils chassent les nuages qui, rencontrant les Monts de la Lune ou Monts d'Argent, se résolvent en eau par condensation et la pluie tombe ; c'est pourquoi, dit-on, le Nil est engendré en été et c'est là la cause de sa crue ».

(1) *Ar. Gen. cor. com.* I 5, 321 a 9 (VITELLI, p. 93) : « L'air est repoussé et comprimé non seulement par refroidissement, mais par pression et condensation ; c'est ainsi qu'Aristote a démontré que les pluies se produisaient en Éthiopie l'été ; la vapeur humide venant du nord, pressée par les vents étésiens, heurtant les montagnes d'Arabie qui sont très grandes, et sans cesse comprimée par celle qui s'y ajoute, est condensée par la compression et se résout en eau ; il est donc possible de voir, à l'époque des vents étésiens, se produire en Éthiopie des chutes de pluies continuelles, comme une source, en dehors de tout refroidissement. Le même phénomène se produit dans les bains ; car la vapeur humide relâchée s'approche du plafond, n'ayant pas d'issue, elle se condense sur elle-même, et, se resserrant, elle devient de l'eau, et coule à cause de son poids naturel ».

(2) AF, p. 188, 246 : « (Les vents étésiens) sont portés vers des lieux opposés ; là, (les nuées) qu'ils emportent se heurtent aux monts très élevés d'Éthiopie et leur important rassemblement produit des précipitations ; à la suite de ces pluies se produit la crue du Nil l'été, bien qu'il coule de régions méridionales sèches. C'est ce qu'Aristote a démontré ; car il établit son système à partir des faits naturels ; il a demandé à Alexandre de Macédoine d'envoyer (faire une enquête) dans ces régions pour s'assurer *de visu* de la cause de la crue du Nil ; c'est pourquoi il dit qu'il n'y a plus de problème, car on a vu de façon claire que le Nil vient des pluies ».

(3) *Com. Den. Peri.* 228 : « Le gonflement du Nil vient, dit-on, des pluies d'été qui tombent pendant quarante jours et font grossir le fleuve ». Il reproduit ici Strabon.

VIII. CONCLUSION

De cette longue étude des causes de la crue du Nil, essayons de tirer des conclusions.

I. Le régime du Nil parut original aux Grecs de tout temps ; le peu qu'on sait à l'heure actuelle sur les relations entre les peuples de la Méditerranée et les habitants de la vallée du Nil au II^e millénaire av., permet de le dire. Mais, à la suite des Égyptiens, les Grecs exprimèrent d'abord dans un contexte religieux la cause connue, ou simplement supposée, de l'inondation ; Homère peut avoir été de ceux-là. Une fois dégagée de sa gangue mythique, la recherche d'une explication scientifique de la crue eut un développement énorme, qui n'était pas dû à l'originalité du phénomène lui-même, mais à la place que ce problème tenait dans l'esprit des Grecs. Pourquoi ?

2. Du VII^e au V^e av., les philosophes grecs cherchèrent à se donner une explication du monde. Beaucoup d'entre eux, lorsque les circonstances politiques le permirent, allèrent en Égypte s'instruire auprès des prêtres égyptiens ; c'est sans doute là une des raisons pour lesquelles ils abordèrent si souvent le problème de la cause des crues du fleuve égyptien ; se trouvant dans le pays même, ils entendirent parler des explications théologiques affirmées dans tel ou tel sanctuaire au sujet de la venue de la crue, et prenant ces traditions pour point de départ, ils tentèrent de rationaliser les connaissances des Égyptiens. L'explication de la crue du Nil se rattache, pour chaque philosophe, à sa cosmogonie générale ; chacun tendait à faire de sa théorie sur le Nil l'illustration de sa physique. La mode s'en mêlant c'était à qui expliquerait le mieux : au V^e av., les hypothèses nouvelles se succèdent, et surgissent à raison d'une tous les vingt ans, à peu de chose près.

3. L'étude de ces hypothèses montre l'origine égyptienne de certaines connaissances grecques. Les Grecs doivent beaucoup plus qu'on ne l'a montré jusqu'ici, aux savants égyptiens ; d'ailleurs, le désir que ceux-ci avaient de garder secrètes leurs connaissances sur la nature, n'a pas facilité la transmission de leur

science et a fait croire que, sous les mythes, aucune science réelle ne se cachait ; cette réserve volontaire vient-elle d'une forme d'aristocratie de l'esprit propre aux habitants de l'Égypte ? est-elle l'effet d'une xénophobie que les dominations étrangères successives du début du Ier millénaire avaient exacerbée et à laquelle les Grecs répondront par une sorte de racisme ? Car, de leur côté, les Grecs ne diront jamais qu'ils doivent aux Égyptiens quelque chose de leur science ; ils les tiennent pour les plus savants des hommes sans mentionner la science égyptienne sur un point précis, ce qui a fait croire que les savants égyptiens, au lieu d'être les héritiers de leurs propres traditions, les avaient reçues des savants grecs. Ce qui est vrai dans certains domaines, ne l'est pas en ce qui concerne les connaissances de la crue du Nil. Il était d'ailleurs naturel que le Nil et ses problèmes aiguisassent la curiosité scientifique des Égyptiens avant celle des Grecs ; il est possible que, si les Égyptiens avaient en certains temples des explications de la crue du Nil à proposer, ce fût moins par goût de la science que par la nécessité de mettre d'accord une explication de la bienfaisante inondation avec la théologie d'un lieu donné. Ce qui permet de localiser, d'une façon très générale, l'origine des différentes théories recueillies par les Grecs.

L'explication de la crue par les vents étésiens est née dans le Delta ; celle qui donne le rôle essentiel au soleil doit se rattacher à Héliopolis ; c'est au voisinage d'Hermoupolis Magna que sont nées, semble-t-il, les hypothèses qui font sortir les eaux de la crue du sous-sol, et plus particulièrement, celle de Diogène d'Apollonie pourrait bien être une version grecque d'une explication égyptienne liée à la tradition de la religion solaire conservée aux environs de Tell-el-Amarna. Le rôle des pluies a été connu surtout à Thèbes où les contacts avec les voyageurs du sud étaient plus fréquents. Quant à l'explication par la fonte des neiges, elle était étrangère à l'Égypte.

Il est par ailleurs impossible pour le moment de situer dans le temps l'origine égyptienne des diverses explications ; seule, celle qui considère l'Océan comme l'origine de toute chose, et en particulier, comme le point de départ du Nil, peut être considérée avec quelque chance de vérité comme la plus ancienne.

4. Il n'en est pas de même pour la chronologie des travaux des savants grecs sur le Nil ; le rapprochement des textes permet de fixer approximativement les points sur lesquels s'est appuyée la science grecque pour comprendre le mystère de la crue. Après la

période où la science s'exprime par mythes, on voit le VIIe et VIe av. s'intéresser aux vents étésiens : repoussent-ils le Nil (Thalès) ? le poussent-ils au contraire (Euthyménès) ? Puis, au cours du Ve av., les connaissances sur le soleil progressent : vers 490 av., le mouvement du soleil de bas en haut et de haut en bas provoque une sorte de marée du Nil (Timée) ; vers 465 av., la fonte des neiges sous le soleil en Éthiopie explique la crue annuelle (Anaxagore) ; autour de 450 av., le soleil attire l'eau dans le sol d'Égypte (Diogène d'Apollonie) ; à partir d'ici, le mouvement apparent du soleil est mieux connu ; on n'ignore pas l'inversion des saisons. Vers 430 av., on sait que le régime des pluies et l'évaporation sont dûs au trajet apparent du soleil dans le sens nord-sud, sud-nord (Hérodote) ; vers 420 av., que le soleil passe au-dessus des sources du Nil et les dessèche (Oenopide) ; on cherche alors à expliquer la décrue plutôt que la crue ; vers 410 av., le cycle des pluies, établi par Démocrite, fait la synthèse de ce qu'on sait au Ve av. On voit donc avancer les connaissances sur le soleil : on croit d'abord à un déplacement vertical, puis horizontal, puis circulaire, ou du moins courbe, du soleil par rapport à la terre. Mais les conclusions auxquelles étaient arrivés les savants grecs n'ont pas été mises en rapport avec le rôle des pluies dans la genèse de la crue telle que l'ont établie Thrasyalkès, Démocrite, puis Aristote et ses disciples ; le rôle du mouvement apparent du soleil dans le rythme des pluies équatoriales n'est connu que de l'époque moderne.

D'où viennent les progrès de la science au Ve av. en ce qui concerne l'explication des crues du Nil ? Y a-t-il un rapport avec l'état des sciences en Égypte à la même époque ? Hérodote est allé dans la vallée du Nil vers 440-430 av. ; Oenopide a appris des Égyptiens des précisions sur la marche du soleil sur l'écliptique. Ces indications coïncident avec ce que nous savons du calme qui régnait en Égypte entre 449 et 424 av., entre deux périodes troublées ; à ce moment les Perses et les Égyptiens vivaient, sinon en bonne intelligence, du moins dans un état de tolérance mutuelle. Mais quels progrès fit alors la science en Égypte ? Les Perses apprirent-ils quelque chose aux Égyptiens à ce moment-là ? Impossible de rien dire à ce sujet.

5. Avec la fin du Ve av., les recherches et les hypothèses sur la cause de la crue s'arrêtent, et si l'on fait exception pour Éphore de Cumes qui, vers 334 av., encourut par sa théorie personnelle les railleries d'Aristote, on ne cherche plus une explication originale ; la science entre avec Aristote dans une période de contrôle par l'observation des faits ; l'épreuve est décisive en faveur de l'explication par les pluies qui triomphe définitivement. Est-ce à dire

que le problème de la cause de la crue n'intéresse plus ? pas du tout ; mais il appartenait auparavant à la physique, voire aux préoccupations cosmogoniques ; il est désormais rattaché au genre scolaire de la doxographie, beau sujet de discussions, de réfutations ; occasion de montrer de l'érudition et de l'ingéniosité... C'est Hérodote qui tout d'abord, très probablement, exposa le premier les opinions de ses prédécesseurs en les discutant ; un seul pourrait l'avoir fait avant lui, Hécatée. Après lui, ce genre de petit traité sur les crues du Nil connaît le succès pendant plus d'un demi-millénaire ; il n'en reste que cinq exemples : ils suffisent à montrer que le problème fait boule de neige et qu'on ne se lasse pas de répéter, exposer, discuter, et proposer une option personnelle ; le problème de la cause de la crue est traité par Hérodote en quatre pages ; par Aristote, en six ; par Diodore, huit ; l'exposé de Sénèque est tronqué, et ce qui en reste a cinq pages ; l'ouvrage d'Aristide de Smyrne sur le même sujet, une vingtaine. La façon dont chaque auteur traite une question si précise est révélatrice de sa personnalité : Hérodote montre un esprit critique qu'on lui dénie d'ordinaire ; chez Aristote, pour qui ce n'était qu'un exercice, on remarque la clarté de la composition, l'effort de rationalisation des réponses ; Diodore s'est contenté d'une information livresque, d'une critique étriquée ; Aristide de Smyrne, bavard et d'esprit peu scientifique, utilise ses observations, justes et colorées, pour repousser les explications rationalistes.

6. Il semble qu'à partir du Ier ap., le problème des causes de la crue suscite un intérêt renouvelé : les travaux de Juba II, peut-être ceux du préfet d'Égypte Claudius Balbillus (55-59 ap.), l'expédition que Néron envoya à la quête des sources du fleuve, montrent qu'on s'intéresse d'une façon active au Nil, en liaison avec des soucis d'ordre économique ; parmi les auteurs qui écrivent quelques pages sur l'Égypte, et particulièrement sur le Nil : Strabon, Sénèque, Lucain, Pline l'Ancien, les moins bonnes sont celles de Sénèque, dont le stoïcisme partial l'éloigne de la vérité scientifique. Aux IIe et IIIe ap., on connaît mieux les réalités égyptiennes avec Plutarque, Héliodore et Horapollon, et les pluies demeurent la réponse au problème de la cause de la crue. Puis, plus tard, le goût des compilations prévaut, et la science concernant le Nil ne fait plus aucun progrès.

7. Pendant que les savants physiciens et naturalistes se préoccupaient avec plus ou moins de bonheur d'expliquer l'inondation du Nil, les poètes trouvaient dans ce problème des éléments dont ils ornaient leurs œuvres. La tradition en remonte aux tragiques

grecs ; continuée par Lucrèce, Lucain et bien d'autres, elle dure jusqu'au Ve ap., avec Claudien. Tandis que l'explication de la crue, de problème de physique qu'il était pour les Grecs du Ve av., était devenue une préoccupation propre aux géographes de l'époque romaine, elle continuait, dans la poésie latine, à garder sa couleur philosophique primitive.

8. Mais si ce problème a été si fréquemment posé, si souvent examiné, par les Anciens grecs et latins, sont-ils arrivés, en somme, à connaître la vraie cause de la crue : les chutes de pluies équatoriales ? on a vu que Démocrite l'a reconnue, et qu'Aristote l'a vérifiée dans la mesure de ses moyens. Pourquoi, alors, en a-t-on discuté encore pendant plus d'un millénaire ? cela tient à la place particulière de la science au regard des mythes dans la vie des pays antiques, à la défaillance de la diffusion des sciences acquises, au manque de conviction des savants qui, à chaque époque étaient prêts à reprendre un problème dans son entier, et au fond, à un manque essentiel de méthode critique permettant de discerner avec certitude ce qui était absolument sûr de ce qui ne l'était pas. Il n'en reste pas moins que, dans son ensemble, la science antique connut la véritable explication de la crue par les pluies, et la reconnut comme telle ; certes la genèse météorologique du phénomène leur échappait en partie, et l'époque moderne ne la connaît pas encore dans son entier développement.

Si l'on établit un rapport entre le nombre des auteurs qui ont exprimé leur opinion sur la cause de la crue, ou qui ont cité l'opinion des autres (nous en connaissons, directement ou par citation, environ 70), et le nombre de suffrages que l'explication par les pluies a remportés, on obtient 40 % ; pour la plus approuvée des autres explications, les adhésions des auteurs ne dépassent guère 10 %. On peut donc tenir pour assuré que l'antiquité a connu la vraie cause de la crue du Nil, qu'une bonne partie des savants l'ont acceptée, tandis que les avis des autres s'égaillaient sur une demi-douzaine d'explications différentes.

9. Ce problème intéressa bien plus les Grecs que les Latins ; il fut évidemment, soulevé bien antérieurement au développement de la civilisation latine ; mais les Grecs l'examinèrent trois siècles avant que l'Égypte ne tombât sous la domination macédonienne ; ils étaient capables de s'intéresser à de pures spéculations de l'esprit ; Rome est plus réaliste, les spéculations scientifiques qui ne sont pas immédiatement utilisables l'intéressent moins. Le problème de la crue fut traité en langue grecque bien plus fréquem-

ment qu'en langue latine. La langue grecque étant le véhicule de la pensée en Égypte pendant le millénaire de l'occupation gréco-romaine, les Égyptiens ont-ils montré quelque curiosité à l'égard des recherches savantes faites sur leur fleuve ? eux dont les connaissances ont été le point de départ de la science grecque pour une bonne part de ce qui concerne le Nil[1], se sont-ils intéressés à ce qu'on en découvrait ? aucun document ne nous l'apprend directement ; fidèles à leur tradition et à leur tournure d'esprit, ils ont conservé dans leurs écrits religieux ce qu'ils ont su ; il ne serait pas étonnant que telle ou telle épithète dans un texte hiéroglyphique de l'époque ptolémaïque ou romaine révélât un changement, un progrès scientifique dans la façon de comprendre la cause de la venue de la crue. Quant au peuple égyptien, jamais une allusion ne se rencontre, ni dans les textes littéraires, ni dans les papyrus, qui autorise à penser qu'il ait cru à telle explication plutôt qu'à telle autre. La raison en est évidemment que le problème du Nil, dans la mesure où il demandait une solution scientifique, était hors de portée des habitants de la vallée ; l'éloignement du lieu où se formait la crue, tout en étant un obstacle à des enquêtes plus approfondies, donnait à la question un halo mystérieux qui favorisa le succès qu'elle eut auprès des poètes ; l'impuissance des maîtres de l'Égypte à dominer la cause de la crue, connue ou non, les incita à maintenir le problème dans le domaine religieux, où les cultivateurs égyptiens se réfugiaient d'autant plus volontiers qu'ils suivaient ainsi une tradition nationale. Si on avait demandé à un paysan pourquoi le Nil coule en été, à l'inverse des autres fleuves du monde, nul doute que sa réponse eût été : « Parce que le dieu le veut ainsi ». Aussi nous rapprocherons-nous davantage de la vie quotidienne des Égyptiens en cherchant quelle place, dans le culte égyptien, fut faite à la crue du Nil en tant que divinité.

(1) Voir en particulier B. H. Stricker, *De overstroming van de Nijl*, 1956, qui, paru alors que ce travail était en cours d'achèvement, n'a pas pu être cité aussi aussi souvent qu'il le mérite, en particulier pour toute la partie qu'on vient de lire (p. 135-214) et pour l'hypothèse sur le rôle d'Isis dans la venue de la crue en tant que maîtresse des vents étésiens (p. 258).

TROISIÈME PARTIE

LE CULTE DE LA CRUE

L'étude des données géographiques modernes nous a montré par des chiffres que, sans la crue annuelle, le Nil n'existerait pas en tant que grand fleuve, et que, sans le cycle annuel des pluies équatoriales, ce fleuve magnifique se perdrait dans les sables avant d'atteindre la Méditerranée, tel un oued africain. La description de la crue nous a fait voir que la vie agricole de l'Égypte dépendait presque tout entière de la venue de la crue et de sa qualité. Puis, la curiosité toute désintéressée des Grecs à propos du problème de l'origine de cette crue dont la régularité et la saison sont remarquables, a souligné l'intérêt et le respect que les Anciens ont porté au Nil. Tout ceci nous a préparés à aborder l'essentiel de notre sujet : le culte du Nil.

Les pages qui ont été écrites jusqu'à présent sur le culte du Nil se trouvent au sein d'études sur la religion égyptienne ; depuis la fin du XIX^e siècle, elles y tiennent peu à peu une place plus importante[1] ; elles examinent ce sujet d'un point de vue statique, tenant compte en même temps des renseignements fournis par les textes de toutes les époques.

Deux difficultés principales se dressent lorsqu'on aborde l'étude religieuse du Nil. Tout d'abord, l'utilisation des sources pose un problème particulier ; dans bien des cas, ce sont les textes grecs, voire même latins qui nous renseignent sur des faits égyptiens antérieurs ; il faut alors procéder par induction, remonter du récit en langue grecque ou latine, ou des indications fournies par les papyrus grecs, à un état de choses égyptien, les textes hiérogly-

(1) Voici quelques ouvrages qui parlent de la divinité du Nil : BEAUREGARD, *Les divinités égyptiennes* 1866, p. 122 sqq. ; — WIEDERMANN, *Religion of the Ancient Egyptians* 1897, p. 145-147 ; — ROSCHER, *Lexicon der Mythologie* 1902, col. 89 sqq. ; — Ch. PALANQUE, *Le Nil à l'époque pharaonique* 1903, *passim* ; — VIREY, *La religion de l'Ancienne Égypte* 1910, p. 195 sqq. ; — AMELINEAU, *Prolégomènes à l'étude de la religion égyptienne* 1916 II, p. 76-78 ; — MERCER, *Growth of religious and moral ideas in Egypt* 1919, p. 12-23 ; — PERDRIZET, *Terres cuites...* 1921, p. 61 ; — N. TURCHI, *Manuale di storia delle religioni* 1922, p. 119 ; — MORET, *Hist. Nat. Ég.* II, 1932, p. 8 ; — E. DRIOTON, *La religion égyptienne* 1933 ; — ERMANN, *La religion des Égyptiens* (tr. Wild) 1937, p. 33-34 ; — A. W. SHORTER, *The Egyptian Gods* 1937, p. 103, 130 ; — J. VANDIER, *La religion égyptienne* 1949, p. 216 ; — MERCER, *The religion of Ancient Egypt* 1949, p. 22, 242 ; — FRANKFORT, *Ancient Egyptian Religion* 1949, p. 185. Voir les autres articles et ouvrages cités plus loin à propos d'un point particulier, et spécialement p. 243, note 3. Voir S. DONADONI, *Rel. Ant. Eg.*, p. 214.

phiques étant, par rapport aux autres, moins connus et moins étudiés. De fait la continuité de la religion égyptienne, qui se prétendait immuable, est prouvée par la présence des temples égyptiens d'Edfou, d'Esneh et de Dendérah, témoins de l'époque gréco-romaine, par le maintien des hiéroglyphes comme « langue sacrée » en Égypte jusqu'au IVe ap., si bien que, lorsque les Grecs et les Romains parlent de faits religieux égyptiens, leur témoignage a une valeur à peu près égale pour toute la période gréco-romaine, et l'on est tenté d'interpoler d'une époque à l'autre ; toutefois, les études à venir montreront probablement que, à travers l'apparente immutabilité de la religion égyptienne, des changements se dessinent en ce qui concerne le culte du Nil, dès l'époque pharaonique[1]. De plus l'attitude adoptée à l'égard du Nil par les Égyptiens fut-elle suivie par les occupants successifs de la vallée, Grecs puis Romains ? Dans quelle mesure, ensuite, le christianisme réussit-il à supprimer ou à transformer ce culte païen, si étroitement lié à la vie propre de l'Égypte ?

Une autre difficulté est de savoir à qui exactement s'adressa le culte du Nil. Il était attendu que les riverains du Nil rendissent un culte à leur fleuve : les puissances bienfaisantes sont toujours honorées, dans l'état primitif des croyances. Mais le culte du Nil s'adresse-t-il au fleuve ? ou au phénomène de la crue lui-même ? Autrement dit, le Dieu-Nil est-il un Dieu-fleuve ou un Dieu-inondation ? est-il même un Dieu ? et quel degré de divinisation a-t-il dans le panthéon égyptien, quelle place y tient-il au milieu d'un polythéisme si divers ?

Telles sont les questions principales auxquelles les pages qui suivent essaieront de répondre après l'analyse du plus grand nombre de témoignages possibles qui m'ont été accessibles sur le culte du Nil.

(1) Sur la tradition religieuse pharaonique à l'époque gréco-romaine, l'ouvrage de Serge SAUNERON sur le temple d'Esneh, actuellement sous presse, et dont je n'ai pas eu communication, apportera sans doute une lumière nouvelle.

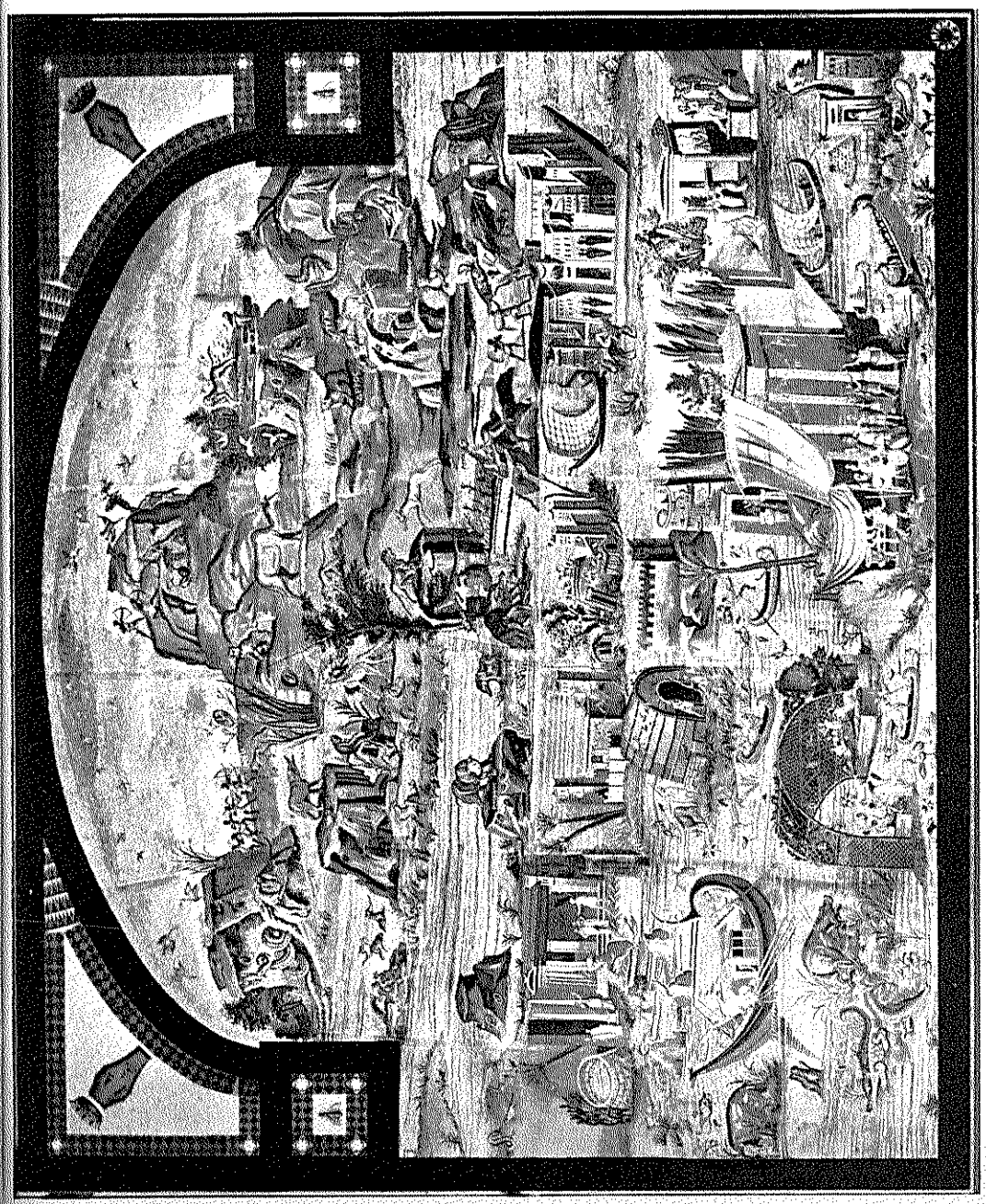

L'inondation du Nil telle que la voyaient les Grecs et les Romains.

I. LE LEGS DU PASSÉ PHARAONIQUE

Pour mieux définir la personnalité du dieu de la crue qu'honorèrent les Grecs, puis les Romains, il est indispensable de voir d'abord ce qu'il fut pour les Égyptiens. Cet examen sera rapide et incomplet, car il appartiendra aux égyptologues de le faire un jour, en tenant compte de tous les textes hiéroglyphiques et de toutes les figurations qui se rapportent à cette divinité. Cependant, sa figure proprement égyptienne offre des traits assez caractéristiques pour qu'on puisse, même sans être égyptologue, se familiariser avec elle. Comme le passé religieux pharaonique demeura en réalité un présent tout au long de la période gréco-romaine, il est impossible de ne pas en tenir compte, ne serait-ce que pour s'assurer, s'il y a lieu, que la religion hellénistique est restée pendant plus de sept cents ans, juxtaposée à la religion égyptienne. Or, on s'aperçoit que certaines allusions, dans les textes grecs et latins, ne peuvent s'expliquer que par un contact réel avec les choses égyptiennes, par une pénétration, parfois inconsciente, des éléments propres à l'Égypte, dans un exposé grec ou latin. Je m'efforcerai de ne tenir compte que des documents pharaoniques d'époque gréco-romaine, mais, comme à cette époque, les monuments bien antérieurs étaient toujours sous les yeux des habitants de la vallée, les hymnes aux dieux étaient toujours chantés, et le déploiement du culte restait le même depuis des temps antérieurs au Nouvel Empire, il arrivera que soient utilisés des documents très anciens.

Hâpi

Le nom de Hâpi

Le Nil était désigné en égyptien par de nombreux vocables[1] qui se rapportent à la nature de l'eau du fleuve en tant qu'eau d'inondation plus particulièrement. Seul, le mot Hâpi a un sens géogra-

(1) WB. *ḥ;py* (III 42-43) ; — *ʿ,gb* (I 22) ; *iwhw* (I 57) ; *b ḥj* (I 449) ; *wrm* (I 332) ; *wbn* (I 293) ; *ḥj* (III 13) ; *ḥrt* (III 144)... Gardiner, *The egyptian name of the Nile*, AZ 45 (1908-09), p. 140-141.

phique précis[1], il désigne l'inondation du fleuve[2] : nom commun pris pour un nom propre, si l'on peut s'exprimer ainsi, Hâpi est le nom de la crue divinisée ; les Égyptiens n'adoraient pas leur fleuve en tant que cours d'eau qui aurait eu une source, une origine connue, mais en tant que « cours d'eau débordant » ; de là l'ambiguïté, dans certains emplois du mot Hâpi et surtout, dans la divinisation de la crue et le culte qui lui fut rendu ; il n'y a pas, pour les Égyptiens, de dieu-fleuve, il n'y a qu'un dieu-inondation. Le nom de Hâpi, employé très tôt[3], se trouve dans les textes hiéroglyphiques les plus tardifs de l'époque romaine, sur les murs du temple d'Esneh par exemple ; sa graphie change, mais son sens paraît constant ; il ne figure pas parmi les mots égyptiens que commente Horapollon ; il n'est jamais, à ma connaissance, transcrit en grec ou en latin. Tandis qu'il apparaissait, dans certains noms de personne de l'époque antérieure, et qu'il demeure dans les noms démotiques et coptes[4], jamais on n'en trouve la trace dans l'onomastique proprement indigène que les papyrus grecs nous font connaître abondamment ; jamais non plus, le mot grec « inondation », n'est utilisé comme nom de personne[5].

La valeur sémantique du mot Hâpi peut nous éclairer sur la divinité elle-même ; précisée par le contexte, elle se rattache parfois à l'idée d'« apparaître », de « devenir »[6], ou de « donner la vie », non comme un souffle vital initial, mais comme le soutien d'une vie déjà existante, comme un fournisseur, un pourvoyeur de nourriture[7], et en conséquence, le mot Hâpi est souvent rattaché à l'idée de prospérité, de richesse, de réjouissance, de joie de vivre. Dans aucune des langues étudiées jusqu'à présent, les savants n'ont retrouvé l'élément premier de ce mot[8] ; on en est réduit à supposer

(1) Brugsch (*Dict. Geog.* 1041) le notait déjà en 1879.

(2) De Buck, *Orientalia Neerlandica* 1948, *On the meaning of the name H!py*, p. 1-22. De même, à l'heure actuelle, les fellahs utilisent pour désigner leur fleuve deux noms : *el baḥr* (البحر) terme général, désigne toute étendue d'eau assez vaste, y compris la mer ; *el nil* (النيل), l'inondation.

(3) Pyr. 292 d ; 564 a ; 1553 b.

(4) Cf. V. Wångsted, *Ostr. dem.*, p. 231, n° 61, 5.

(5) BGU 1087 III 13 avait d'abord été lu Ἀνάβασις, dans une liste de noms ; puis la lecture fut corrigée.

(6) *H!py* : « celui qui court ».

(7) Cf. quelques épithètes du dieu-Nil réunies par Leclant, Kêmi X (1949), p. 39 : Seigneur des victuailles, Seigneur de l'orge, Seigneur des poissons.

(8) Ni les explications de Gardiner (ÄZ 45 1908, p. 140), ni celles d'Erman (ÄZ 44 1907, p. 114), ni celle de Giufrida-Ruggieri (*Apunti di etnologia egiziana*, Aeg. III 1922, p. 56) pour qui Hâpi serait la corruption du sanscrit *Apa*, eau, n'ont paru jusqu'ici satisfaire les spécialistes.

que ce mot pourrait être d'origine africaine[1] ; on pense qu'il a été donné au fleuve débordé par les habitants prédynastiques du pays[2].

Hâpi et Apis

Certains textes d'époque gréco-romaine établissent des rapports entre la divinité de l'inondation et le taureau Apis. Toutefois l'initiale aspirée de Hâpi (ḥ'py) fait obstacle à tout rapprochement phonétique avec Apis (h p) ; mais, par certains côtés, les honneurs rendus à Apis s'adressaient aussi à la puissance fécondante du fleuve. A l'époque ptolémaïque, Manéthon datait le culte d'Apis du second roi de la IIe dynastie[3] ; les taureaux sacrés continuaient à être enterrés au Sérapéum de Memphis. A l'époque romaine, était la permanence du culte de Apis un fait sûr, on le sait par une lettre privée[4]. Certaines cérémonies du culte d'Apis étaient liées au culte de la crue ; lors de son intronisation, le taureau choisi faisait au sanctuaire du Nil une visite avant de s'embarquer pour Memphis[5] ; à sa mort, sa momie était inhumée définitivement par les soins des prêtres du Nil[6]. Quant à la mise à mort rituelle d'Apis qu'affirment les textes classiques[7], elle n'est confirmée par aucun texte hiéroglyphique ; aurait-elle eu le caractère d'un sacrifice expiatoire dans les cas d'absence ou de retard excessif de la crue ? le rapprochement des dates connues des morts d'Apis[8] et des sécheresses n'a pas permis de trouver une seule coïncidence, peut-être faute de documents.

S'il n'y a pas possibilité d'identification de Hâpi avec Apis, il existe cependant des liens très anciens[9] que confirment les textes

(1) Communication orale de M. Kuentz, octobre 1960. Cf. Wainwright, *The sky-gods*, p. 51.

(2) Mercer, *Rel. Anc. Eg.*, p. 186.

(3) Cf. Vandier, *Rel. Eg.*, p. 233-234 : Naville pensait que la première course d'Apis mentionnée par la pierre de Palerme date de la fin de la Ire dyn.

(4) Cf. E. G. Turner *My lord Apis*, Rech. Pap. II, p. 117-121.

(5) Stèle 4246 du Sérapéum de Memphis ; cf. Brugsch, *Dict. Geog.*, p. 483.

(6) Vandier, *Rel. Ég.*, p. 234.

(7) Textes classiques : Plin. Anc. VIII 46 ; Plut. *I. O.* 56 ; Solin XXXII 16 ; Stace *Silv.* III 2, 115-116 ; Am. Marc. XXII 14, 7.

(8) Mariette, *Renseignements sur 64 Apis* (Œuvres diverses I, p. 133) ; ce travail inachevé n'étudie que 41 Apis, de la XVIIIe à la XXVIe dyn.

(9) Otto, *Untersuchungen* XIII, p. 11 sqq., suppose que la « course d'Apis » fut primitivement une fête agricole, une sorte de procession autour des champs pour en assurer la fertilité ; Massoulard croit la voir représentée sur la tablette de Aha : en avant d'un temple, un taureau parcourt à grandes enjambées un terrain légèrement vallonné, la présence, sur un toit, à droite de ce registre, de l'oiseau *b'ḥ* paraît prouver le rapport avec l'inondation (*Pré-et-Protohistoire d'Égypte*, p. 465 ; pl. XCIII, 1).

tardifs. Les reliefs ou les hiéroglyphes de l'époque tardive[1] associent les mouvements périodiques du fleuve et le dieu-taureau dont la figuration s'ajoute à celle du Nil[2] ou s'intègre dans des appellations locales de l'inondation[3]. Elien mentionne qu'une des 29 marques du bœuf sacré était considérée comme le symbole de la crue[4] : serait-ce le croissant blanc sur le flanc droit dont parle Solin[5] ?

Trois textes latins[6] disent que chaque année, sept jours de fête consécutifs, célébrés à Memphis, étaient considérés comme « jours anniversaires » d'Apis. Les fêtes dont il est question se situent sans aucun doute possible au moment des fêtes du Nil, à la date du débordement du fleuve, du moins selon le calendrier sothiaque.

Longtemps avant l'époque romaine, la force fécondante du fleuve était assimilée à la puissance reproductrice du taureau ; un sceau d'argile d'époque romaine illustre peut-être ce que les textes écrits expriment avec netteté[7]. Apis n'était pas Hâpi, forme divinisée de la crue, mais par un certain côté, il était la divinisation d'un des effets de la crue : le pouvoir fécondant. C'est à partir de là que naquit, très tardivement, une confusion amusante, mais révélatrice selon laquelle Apis est devenu un homme riche de Memphis qui, « lors d'une famine, fournit aux Alexandrins de la nourriture prélevée sur ses réserves particulières »[8].

Aucune confusion par ailleurs, ne se rencontre entre Hâpi, divinité de l'inondation et Hapi, dieu Canope[9].

(1) Au temple d'Edfou, le « Nil qui sort de Qorti » est représenté par un homme à tête de bovidé (Chassinat, *Mise à mort rituelle d'Apis*, Rec. Trav. 1917, p. 44).

(2) Cf. Scamuzzi, *Mensa Isiaca*, Public. di Torino V (1939) ; sur cette table du IIe ap. le taureau Apis est représenté au-dessus de deux dieux Hâpi ; Scamuzzi souligne ce rapprochement.

(3) Chassinat, art. cité n. 1 : « Parmi les appellations locales du Nil... deux établissent une relation entre les mouvements périodiques du fleuve et l'action d'un dieu-taureau. »

(4) *N. A.* XI 10.

(5) XXXII 16. Pour le rapport entre la crue et la lune, ci-dessous, p. 234 sq.

(6) Plin. Anc. *H. N.* VIII 46 : *(dies) quos habent natales Apis.* Solin XXXII 21 : *Apis natalem Memphis celebrant.* Am. Marc. XXII 15, 18 : *(dies) quibus sacerdotes Memphis natales celebrant Apis* (éd. Didot) ... *celebrant Nili* (éd. Eyssenhardt, Teubner) Cf. ci-dessous, p. 301.

(7) Milne, *Clay-sealings from the Fayoum*, H. S. XXVI, p. 44, n° 83 : une figure penchée à gauche, tenant dans la main gauche la corne d'abondance devant un bœuf est peut-être un Nil ; le bœuf est peut-être Apis.

(8) *La Souda* s. v. Sarapis.

(9) Un des 4 dieux Canopes est Hâpi ; dans quelques textes hiéroglyphiques d'époque tardive, les paroles dites par Hâpi font allusion à des « dons », des « apports » qui évoquent les formules prononcées à propos de la divinité de l'inondation ; par ex. : *P. Louvre inv.* 3293 (Nagel, BIFAO XXIX 1929, p. 52) ; vase canope Mus. Langres 83 (Gauthier-Laurent, BIFAO XX 1, p. 125).

Figurations de Hâpi

L'aspect extérieur de Hâpi, la place qu'il tient dans les reliefs et la statuaire égyptiens peuvent aider à préciser de quelle sorte de divinisation la crue du Nil fut l'objet. Le matériel archéologique est assez abondant et assez accessible pour nous convaincre que les représentations de Hâpi offrent une continuité certaine et nous assurent du rang que Hâpi tenait dans le panthéon égyptien.

On connaît des représentations de Hâpi à toutes les époques, depuis l'Ancien Empire jusqu'à l'époque romaine ; les plus nombreuses sont des reliefs, des peintures, quelques statues et statuettes ; on trouve aussi Hâpi peint sur papyrus[1] ou gravé sur des scarabées[2] : la même variété se retrouvera à l'époque gréco-romaine où le dieu de la crue figure sur des monnaies, des étoffes. Les dieux Hâpi se rencontrent tout au long de la vallée, depuis la Nubie[3] jusqu'à Tanis à l'extrême nord du Delta.

Les figurations de Hâpi présentent des traits permanents. Ils sont androgynes, ventrus, avec de lourds seins féminins, et de sexe masculin[4] ; nus, ils ne portent qu'une étroite ceinture qui entoure la taille au-dessus des hanches ; toutefois cette ceinture a, par devant, une forme particulière, elle descend au-dessous du nombril en une sorte de demi-cercle rigide propre à soutenir un ventre souvent bedonnant ; de cette partie de la ceinture, pendent trois lamelles de cuir (ou de tissu ?) de couleur (deux rouges et une blanche, ou deux vertes et une blanche) qui se rejoignent quand ils sont au repos, et s'écartent lorsqu'ils marchent ; les dieux-Nils portent encore une perruque et parfois un étui à barbe. Ils sont coiffés d'un bouquet de fleurs de lotus dont le calice est découpé, s'il s'agit du dieu du fleuve en Haute-Égypte, ou uni, sur la tête du dieu-Nil de Basse-Égypte. Si, à cette place, se trouve fixé à leur perruque un emblème, par exemple celui du nome auquel le dieu-Nil appartient, c'est à la main qu'ils tiennent le bouquet de fleurs et de tiges de lotus liés ensemble. Presque tous les dieux-Nils

(1) Papyrus Hounefer, cf. Budge, *Book of the Dead*, pl. IX ; cf. BIFAO XI (1914) p. 128.

(2) Scarabées commémoratifs, cf. E. Drioton, *Le Roi défunt, Tholh et la crue du Nil*, Egyptian Religion I (1933) 2, p. 48.

(3) A Amara, près de l'actuelle Kosha, au sud de Ouadi-Halfa ; cf. Caillaud, *Voyage à Méroé* 1829, t. II, pl. XVII, n° 9.

(4) Quelquefois, dans les processions de divinités, des figures féminines alternent avec les dieux-Nils : ce sont ou des prêtresses, ou des figurantes, voire d'autres divinités agraires, plutôt que des déesses-Nils. Hâpi n'a pas de parèdre féminin : il a en lui les deux natures.

sont porteurs d'offrandes ; souvent ils soutiennent du bras gauche une table portative, sans pied, sur laquelle se trouvent les offrandes dues à la fertilité apportée par l'inondation : pains, fleurs, parfums, poissons, etc. ; à leur bras, sont enfilés des signes *ânkh*, signes de vie, par leur anneau supérieur, en guise de bracelets.

Tels sont les Hâpi que la tradition continua à faire figurer sur les reliefs pharaoniques d'époque gréco-romaine. A l'opposé de ce qui se produira dans la tradition hellénistique pour les figurations du dieu de la crue dans les premiers siècles de notre ère, les Hâpi de style pharaonique sont rarement représentés seuls.

Les processions de Hâpi

De nombreux Hâpi, les uns derrière les autres, défilent souvent sur les parois des temples ; ils ornent les entre-colonnades[1], les parois d'escaliers, le soubassement des murs[2] ; ils sont en marche vers le centre du motif placé au-dessus d'eux ; ils convergent vers le fond du temple ou vers un autre point[3] ; ils sont parfois très nombreux, on en compte jusqu'à 145 à Médamoud[4] ; ils se trouvent également à toutes les époques, sous Ptolémée II[5] et à Dendérah[6]. Ces dieux Hâpi peuvent représenter chacun un nome, par exemple ceux du temple d'Hathor à Dendérah[7]. Cette multiplicité de dieux Hâpi est-elle la trace d'un état de choses très ancien, d'un morcellement de l'Égypte ? Il ne semble pas ; ces délégations de multiples Hâpi porteurs d'offrandes, qui accompagnent le Souverain dans l'hommage qu'il rend à une divinité importante, indiquent plutôt une unité, une centralisation administrative évoluée et ferme, malgré la diversité des dieux Hâpi entre eux ; il est possible que cette forme du culte de Hâpi, cet éparpillement local apparent, ait été encouragé par le Souverain alors qu'en même temps, il prenait des mesures pour développer la vie agricole du pays et, en conséquence, son rendement économique.

(1) Sous Taharqa (VII^e av.) ; cf. LECLANT, *Fouilles et travaux en Ég.*, Kêmi XII (1951), pl. LIX.

(2) Soubassement de la salle A du cénotaphe de Séthi I^er, vers 1300 av.

(3) Karnak, chapelle d'Osiris, mur C en bas, 4 Nils portent vers le mur B des cadeaux, mur D, en bas 2 Nils *idem* (Rec. Trav. 24, 1902, p. 210). Cf. VARILLE, Ann. Serv. 1950, p. 127 (Thoutmosis III) ; LECLANT, Orientalis, 1950, 3, p. 369 (Taharqa).

(4) DRIOTON, *Médamoud* ad n° 179. Dans le temple de Médamoud, sont des Hâpi de Vespasien, Trajan. A Abydos, salle des offrandes, 42 Hâpi (MORET, *Nil...*, p. 505 et fig. 53).

(5) Temple d'Isis à Behbet n° 43-44, 67-68 (Rec. Trav. 1913, p.). On en trouve depuis c. 2550 av., au temple de Sahourè, (SMITH, *Eg. sculpt.*, p. 183, fig. 71).

(6) MARIETTE, *Dendérah*, p. 60 et 242.

(7) 14 Hâpi de chaque côté dans le saint des saints du temple d'Hathor.

Hâpi du Nord et Hâpi du Sud

Souvent deux Hâpi sont représentés debout, parfois agenouillés, attachant d'un geste symétrique les papyrus du Nord et les lotus du Sud au signe *sma* ; ils symbolisent l'union des Deux pays, antérieure aux premières dynasties, que les textes hiéroglyphiques rappellent fréquemment à propos de la crue[1]. Les deux dieux Hâpi sont parfois placés sur le soubassement latéral du trône du Pharaon[2], comme si leur action concertée était un soutien de la puissance du Roi. Parfois aussi, l'un des deux Hâpi est peint en rouge, l'autre en bleu ; on a cru y voir la représentation du Nil en période de crue et du Nil à l'étiage[3]. Un écrivain grec du II^e ap. qui a beaucoup voyagé en Égypte, Aristide de Smyrne, explique que l'un des dieux Nils a la couleur de la terre (γήινος), et l'autre, celle du ciel (ἀέριος)[4] ; ce serait alors une allusion aux deux explications essentielles de l'origine de la crue entre lesquelles les théologies égyptiennes se partageaient : l'une fait venir le Nil de la terre (Hermoupolis Magna)[5], l'autre, du ciel, par les pluies (Thèbes et Memphis). On retrouve d'ailleurs cette même explication dans Horapollon[6] lorsqu'il veut donner une explication logique de l'écriture hiéroglyphique : la crue du Nil, les « eaux », s'écrit par trois vases, le nombre trois étant la marque du pluriel ; Horapollon voit dans chacun des vases une allusion à une origine donnée de la crue : le jaillissement de la terre, les pluies, et l'Océan (Noun).

Ces rapprochements permettent de penser que, lorsque les deux dieux Hâpi tiennent, comme cela se trouve parfois, chacun deux vases allongés, légèrement renflés vers le haut, pourvus d'un bouchon et d'un petit bec d'où s'échappent les flots de la crue[7], ils versent l'eau sacrée de l'inondation venue de la terre et du ciel ; leur geste serait le résultat d'un syncrétisme des diverses opinions sur l'origine de l'eau de la crue ; ils sont représentés ainsi en tant que fournisseurs de l'eau « purifiante et vivifiante ».

Une statue des deux Hâpi nous est parvenue ; son originalité

(1) « L'inondation donne la vie aux Deux Pays » (stèle de Ramsès II) au Gebel Silsileh. DK III 175 a, 2 ; elle vient « pour rendre verts les Deux Pays » LACAU, *Textes religieux* XIX.

(2) A Abou-Simbel, grand temple de Ramsès II, trône du Colosse 3.

(3) WILKINSON, *Anc. Eg.*, 3^e éd., V, p. 58-59 ; cf. BEAUREGARD, *Les divinités ég.* 1866, p. 122.

(4) *Disc. Eg.* 25.

(5) Cf. ci-dessus, p. 210.

(6) *Hier.* I 21.

(7) Cf. ci-dessus p. 223, n. 3.

mérite qu'on en dise un mot, car elle a été trouvée à Tanis, au nord-est du Delta, et, à l'époque romaine, le culte du dieu de la crue paraît avoir gardé, dans cette même région, à Péluse, un aspect original[1]. Ce sont deux personnages symétriques, mais non face à face ; ils sont au contraire côte à côte sur un socle commun, de granit gris, de dimensions légèrement inférieures à la taille d'un homme ; ils datent de la XXI[e] dynastie (c. 1000 av)[2] ; ces dieux Hâpi portent sur leurs mains étendues des tables d'offrandes, auxquelles pendent des oiseaux, des poissons et des fleurs, tels que les reliefs les présentent, mais réunis avec plus d'art. Les dieux eux-mêmes sont d'une facture plus asiatique qu'égyptienne, et deux détails de leur tête sont étrangers à la tradition : ils n'ont pas les lotus habituels, mais une perruque formée de tresses épaisses, et de plus, au lieu d'être rasés ou de porter l'étui à barbe, ils ont une longue barbe ondulée. La présence de ce groupe en un lieu où la crue a pour effet de rendre plus mouvants un terrain et des sables déjà humidifiés par les infiltrations, indique expressément la vitalité du culte du Nil dans cette région.

Hâpi seul

On rencontre aussi dans les reliefs le dieu Hâpi seul ; il fait alors partie d'une scène religieuse où il tient un rôle secondaire ; il accompagne le Pharaon quand il apporte des offrandes aux dieux[3]. Lorsqu'une statue a les attributs de Hâpi, on y voit en général, non pas la divinité de Hâpi, dont l'Hymne au Nil dit : « On ne lui fait pas de statue dans la pierre »[4], mais tel Pharaon ou tel prince en dieu de la crue ; il n'y aurait rien d'étonnant, en effet, à ce que les sculpteurs aient donné à Hâpi les traits du Souverain, puisqu'il était considéré comme détenteur d'une puissance assez grande pour convaincre les grands dieux de faire venir l'inondation, et que, aux yeux de ses sujets, il était le fournisseur de tous les biens nécessaires à la vie. Une statue de Hâpi date de Thoutmosis III (c. 1500 av.)[5] ; une autre, très mutilée, est au nom d'Aménophis III (c. 1400 av.)[6].

(1) Cf. ci-dessous, p. 344.

(2) Cf. une bonne description de ce groupe dans MASPERO, *Guide Mus. Caire*, éd. 1915, p. 152-153, n° 508 et fig. 56.

(3) Par ex. : grand temple d'Abou-Simbel (Ramsès II) 16, registre du haut, chapelle du nord, un dieu Nil suit le Roi agenouillé devant Amon-Rê.

(4) Verset 5 (trad. confirmée par S. SAUNERON).

(5) Mus. Caire 42056 ; cf. SPIEGELBERG, *Der Aegypterkönig Proteus*, BIFAO XXX (1930), p. 103-106.

(6) Mus. Caire 550. MARIETTE, *Dendérah* III 12 i (= LANZONE, *Diz. milol.*, Pl. 119).

A l'époque romaine, Hâpi demeure, dans la tradition pharaonique, une divinité qui rend hommage aux autres dieux. Sur un relief de l'île de Bigeh[1], il apparaît toujours coiffé de lotus, agenouillé, portant les deux vases débordants, placé modestement dans le coin gauche d'une composition murale ; cependant, quelques détails semblent nouveaux : le dieu est entouré d'un serpent et placé sous un amas de rochers : on dit ordinairement que ce relief représente le Nil dans sa « caverne » ou sa « grotte » : il a en tout cas, un caractère plus pittoresque que d'ordinaire dans la tradition pharaonique. On voit quel sens religieux peut avoir la présence des rochers, à cette époque, — le siècle des Antonins —, et dans le contexte géographique, — la première cadaracde — ; il s'agit d'illustrer ainsi une théorie sur l'origine souterraine des eaux de la crue plutôt que de symboliser la source du Nil. Ces rochers, les deux oiseaux qui y perchent, outre leur sens religieux certain, ont une valeur picturale qu'il faut peut-être attribuer à l'influence, — enfin reçue par les Égyptiens traditionalistes—, de l'art hellénistique ; on verra plus loin qu'au II[e] ap., les monnaies offrent souvent l'image d'un Nil couché sur des rochers, détail qui semble bien rendre hommage au principal centre du culte de la crue, la première cataracte. Ce serait un mince témoignage des interférences très rares entre l'art égyptien et l'art hellénistique, dans un domaine où le sujet était pourtant un bien absolument commun à tous les habitants de la vallée.

Aucune statue colossale de Hâpi ne semble jamais avoir existé. Par contre, on connaît par les textes, l'existence de petites statues ou statuettes qui paraissent avoir toujours été exécutées pour être offertes en ex-voto à d'autres dieux. Un papyrus hiératique contenant une inscription du temple d'Héliopolis porte une liste d'objets consacrés par Sésostris I ; on y lit : « Hâpi était façonné »[2] ; il s'agit peut-être de la plus ancienne mention de statue de Hâpi (c. 1970 av.).

A la XX[e] dynastie, au moment où le culte du Nil reçut des Ramessides une impulsion nouvelle, des listes de statues offertes aux temples par Ramsès III furent écrites sur un papyrus que le fils de ce Pharaon mit dans le tombeau de son père ; on y lit l'énumération d'une multitude de statues de Hâpi ; le point le plus intéressant est que ce document nous apprend en quelle matière elles étaient faites[3], certaines en pierres dont la couleur était, semble-t-il,

(1) Cf. MORET, *Hist. Nat. Ég.* II p. 5 (croquis) Cf. ci-dessus p. 171.

(2) BREASTED, *Anc. Rec.* I, p. 242, n° 500, 8.

(3) « Or, argent, vrai lapis lazzuli, vraie malachite, cuivre repoussé (?), plomb,

soit rouge, soit verte, rappelant la double nature, — Nil terrestre, Nil céleste, — du fleuve en crue, ou en bois de sycomore, d'un arbre bien souvent consacré à Isis. Quant au nombre de ces statues mentionnées dans les listes du *P. Harris*, il indique qu'elles étaient destinées à être elles-mêmes offertes, soit en signe de reconnaissance, soit en accomplissement d'un vœu.

On trouve encore une mention de statue de Hâpi dans une inscription de la XXV^e^ dynastie, de 682 av., parmi les objets du temple que Taharqa fit construire pour Amon-Rê : « une statue dorée de Hâpi, qui est sur un autel en argent »[1] ; on sait que, sous le règne de ce Pharaon, une crue extraordinairement haute et cependant bienfaisante, eut lieu en 684 av.[2] ; était-ce après quelques années pauvres[3] ?

De même, trois petites statuettes de bronze[4] ont été trouvées dans le Sérapéum de Memphis, et datent de l'époque saïte, pense-t-on ; rien d'étonnant à ce qu'Hâpi fût placé dans le domaine d'Apis, dont on a vu les liens qui unissent son culte à celui de l'inondation ; on sait par ailleurs, par Hérodote, que sous le règne d'Amasis, l'Égypte fut particulièrement prospère « sous le rapport des avantages que le fleuve procurait aux campagnes »[5].

Tous ces documents concernant les figurations de Hâpi feront paraître plus égyptien l'hommage rendu à la crue à l'époque romaine par d'innombrables objets d'usage quotidien, comme les monnaies et les lampes d'argile ; leur existence à toutes les époques rendra plus sensible le vide de l'époque ptolémaïque, et transformera ce qui pourrait n'être que lacune due au hasard, en problème.

Mais l'époque pharaonique n'offre-t-elle donc aucun exemple de culte rendu à Hâpi lui-même ? A vrai dire, on n'a qu'un exemple d'adoration de Hâpi : un relief du temple de Médinet-Habou, temple funéraire de Ramsès III, où le Pharaon présente des épis à Hâpi assis sur un trône, coiffé de lotus, tenant de la main droite le signe de vie *ânkh*, dans la main gauche le sceptre ; derrière lui, l'oiseau *bah* perché sur un monticule. C'est la seule représentation

étain, feldspath vert, albâtre, jaspe rouge, bronze » et autres métaux dont le nom égyptien n'est pas traduit (BREASTED, *Anc. Rec.* IV, n° 302, *P. Harris* et 303). Le papyrus mentionne 6784 pour chacune des matières minérales, et 5096 statues en bois de sycomore ; ces nombres ne sont pas expliqués.

(1) Cf. MACADAM, *Stèles de Kawa*, insc. III (an 8 de Taharqa) 17 ; rectifications de J. CLÈRE, c. r. de ce livre, Bibl. Orient. VIII 5 (1951), p. 176 (communiqué par S. Sauneron).

(2) Cf. V. VIKENTIEV, *La haute cue du Nil*...

(3) Absence de cotes du Nil à Karnak pour les années 1 à 5 de Taharqa (690-685 av.).

(4) MASPERO, *Guide*, n^os^ 4601, 4602, 4603. Cf. ROEDER, *Ägypt. Bronze*, n° 49.

(5) Hdte II 177.

de ce genre qui soit parvenue jusqu'à nous, et elle date du règne d'un souverain qui favorisa particulièrement le culte de l'inondation[1].

HÂPI DANS LE PANTHÉON ÉGYPTIEN

Tout ce que les figurations de Hâpi de tradition pharaonique, nous apprennent, telles qu'elles continuèrent à être exécutées à l'époque gréco-romaine, montre de façon évidente que Hâpi n'était pas un des grands dieux du panthéon égyptien, mais qu'il demeurait un dieu secondaire, au service d'un autre dieu.

Les textes hiéroglyphiques de leur côté nous apprennent par une tradition également continue, que l'inondation sortait sur l'ordre d'un dieu, d'un endroit géographiquement inconnu, mais que les textes appellent « rochers », « caverne », « gouffre »[2] jusqu'à l'époque ptolémaïque. La trace de cette idée demeure dans les textes grecs et latins. Alexandre le Grand n'ignorait pas la théologie égyptienne, particulièrement en ce qui concerne l'inondation si importante pour la prospérité d'un pays dont il s'emparait ; aussi, sachant qu'un dieu maître de la crue envoie les eaux bienfaisantes sur l'Égypte, demanda-t-il aux prêtres de Siwah « d'où le Nil s'élance-t-il (ὁρμηθείς) ?[3] ». Lucain montre le Nil s'échappant de sa source lorsqu'elle est ouverte *(fonte soluto)* sous l'impulsion du dieu[4]. Porphyre expliquait avec netteté que le mot grec λυόμενος Νεῖλος traduit de l'égyptien ne signifiait pas que « la fonte des neiges fût la cause de l'abondance des eaux de la crue, mais que (le Nil) était délié de ses sources et s'avance au grand jour, alors qu'il était précédemment enfermé » (ἐπεχόμενος)[5].

Cette sujétion de Hâpi s'exprimait par une image dans les textes hiéroglyphiques, qui ne fut pas inconnue des Grecs ni des Latins ; le dieu maître de l'inondation permet à Hâpi de sortir de sa caverne, lui en ouvre les « verrous », et les eaux sortent « sous les pieds du

(1) *Médinet-Habou ;* cf. MORET, *Mystères Égyptiens*, fig. 39.

(2) Époque ptolémaïque : « Le Nil, quand il sort des gouffres... » (CHASSINAT, *Edfou* VI 200, 9). Références antérieures : (c. 2500 av.) Pyr. 2065 : « Les deux rochers se sont ouverts et le dieu (l'inondation) se manifeste » (MORET, *Nil...*, p. 8) ; — (c. 2000-1700 av.) : « Si le Nil sort des trous de ses sources... » (BRUGSCH, *Dict. géo.*, p. 112) ; — (c. 1000 av.) : « (Toutes choses bonnes) que le Nil apporte de sa caverne... » *P. Louvre* inv. 3292 (NAGEL, BIFAO XXIX, p. 86) ; etc.

(3) Max. Tyr. 41.

(4) *Ph.* X 215.

(5) Ap. Proclos 37 a (*Com. Tim.* 22 e, SCHNEIDER, p. 85). Cf. ci-dessus, p. 174. Λύειν à propos de la crue : *P. Lond. lit.* 239, 7 ; ἐπίλυσις ποταμοῦ *P. Oxy.* XV. 1796, 1.

dieu »[1], « sous ses sandales »[2] ; toutes ces expressions se rattachent à l'explication égyptienne du jaillissement de la crue hors de terre. Quelle que soit la conception théologique, — Noun souterrain —, à laquelle ces expressions de la langue sacrée répondaient, elles parlaient au peuple égyptien ; tout le long de la vallée, en effet, des statues colossales des dieux, ou du pharaon divinisé, se dressaient au bord du fleuve ou dans la plaine. Lorsque le niveau du Nil montait, les eaux s'approchaient des pieds des dieux, comme, à l'heure actuelle, le voyageur peut s'en faire une idée en passant à Abou-Simbel ; dans les plaines, l'eau apparaissait par infiltrations, précédant de peu le débordement et l'inondation totale, aux alentours immédiats des statues, comme cela se produit encore aux pieds des Colosses de Memnon aujourd'hui.

Dans deux textes grecs, se retrouve la trace d'une tradition de la crue apparaissant sous les pieds d'un dieu. Pindare, dans un poème perdu, avait parlé d'une « divinité qui présidait, aux sources du Nil, à la régularité du débit du fleuve »[3].

Il semble que le commentaire de ces mots qu'en firent les scholiastes de Pindare nous soit parvenu dans cette scholie d'Aratos[4] : « Le Verseau paraît tenir son nom du geste qu'il fait ; en effet, il tient un vase d'où il verse beaucoup d'eau que l'on compare au nectar de Ganymède ; c'est Ganymède, disent les commentateurs de Pindare, que représente une statue de cent orgyes, dont le remuement des pieds provoque la crue du Nil[5]. » Laissons de côté l'identification du dieu Nil avec le Verseau que le zodiaque de Dendérah, peint sous le règne de Caligula (37-41 ap.), présente encore à nos yeux[6] ; laissons aussi l'identification de la divinité qui préside à la crue avec Ganymède, identification qui doit s'inscrire dans une théologie rendant Zeus responsable de la venue de l'inondation. Restent quelques traits proprement égyptiens ; la statue sous les pieds de laquelle sort l'eau du Nil est une statue colossale ; le chiffre de cent orgyes est d'ailleurs impossible et cache une

(1) « Le Nil est sorti sous tes pieds... » Temple d'Isis à Philae (CHASSINAT, BIFAO III (1903), p. 154).

(2) « Le Nil sort de la caverne qui est sous tes sandales », *P. Leyde* I 350, XIX (Hymne à Amon) ; cf. BUDGE, *From fetish...*, p. 414. « Chnoum est là... ses sandales placées sur le flot » (époque ptol.) BARGUET, *Stèle de la famine à Séhel* III, n. 6 ; cf. CHASSINAT, *Edfou* II 67 ; III 180.

(3) Ap. Philostr., *VAT* VI 26.

(4) Schol. Arat. Phaen. 282.

(5) *Pindari carm.*, frg. 294 b (BOURA Oxford 1947).

(6) DARESSY, BIFAO XII (1916), p. 4, n° 8.

erreur paléographique sans doute[1]. Le mouvement des pieds de la statue doit être aussi une erreur, ou plutôt une mauvaise interprétation d'un fait réel : ce ne sont pas les pieds de la statue qui remuent par rapport à l'eau montante, mais les eaux progressent en s'approchant des pieds de la divinité qui servent de point de repère[2].

Un autre texte confirme la permanence de la tradition égyptienne selon laquelle une divinité préside à la venue de la crue du Nil, c'est la description que Philostrate fit, au début du IIIe ap. d'une peinture du portique de Naples datant probablement du Ier ap. On en parlera plus loin ; retenons-en ici qu'elle représente un dieu Nil entouré de petits enfants et que, dans une partie de la composition, qui figure l'Éthiopie, « se tient une divinité qui règle son cours ; d'une taille colossale, il a le pied sur la source du Nil et se penche (en signe d'assentiment)... »[3].

Ce consentement d'un dieu à laisser l'inondation se répandre sur l'Égypte se retrouve par allusion dans une épithète des Oracles Sibyllins : l'eau du Nil est « décrétée par les dieux » θέσφατον[4]. Dans un papyrus du début du IIIe ap., de Karanis, le verbe « accorder d'un signe », ἐπινεύειν, se dit du Nil lui-même dont on prépare la venue par la mise en état des digues et des canaux[5].

La tradition proprement égyptienne, d'origine pharaonique, est que la crue est envoyée sur l'ordre d'un dieu. Quel dieu égyptien était le maître de l'inondation ? était-ce une divinité particulière ?

L'examen de quelques textes nous montre que tout dieu s'attribua, à un moment donné, la puissance sur la crue du Nil, lorsque par suite des circonstances politiques, il devint prépondérant dans la vallée du Nil[6]. Essayons d'examiner à quel dieu du panthéon

(1) Cent orgyes : 180 mètres environ. Peut-on attribuer l'erreur à une confusion de κ pour ν, d'où lecture de ἑκατόν pour ἕνατον ? L'erreur de lecture peut avoir été faite à partir du IIe av., paléographiquement.

(2) PSI 488, 10 : « La digue qui est au-dessus de la chaussure de Ptah, et celle qui est en-dessous... » (La première est au sud de la statue, la seconde au nord).

(3) Philostr., *Imag.* I 5 ; cf. ci-dessous, p. 338.

(4) *Orac. Sib.* XIII 44.

(5) P. Cairo-Boak Select Papyri. Karanis 4 l. 20 : ἐπινευευ [κότος ; je préfère cette suggestion à la restitution du SB 7361 : ἐπινευευ [κοτα, car j'y vois le participe du génitif absolu dont le Nil est le sujet.

(6) Un exemple bien caractéristique est celui de Ihy, dieu de Gebelein ; on lit dans une formule peinte sur un cercueil du M. E. : « Je (Ihy) suis un Seigneur fort et glorieux ; l'inondation, c'est moi qui la fais monter » (DE BUCK, *Coffin texts* IV, 182 c-d). Ce serait vers 2150 av. alors que Gebelein était le point le plus au sud du royaume d'Égypte, que le dieu principal de ce lieu se serait vu attribuer la maîtrise de l'inondation annuelle (Cf. c. r. DERCHAIN, Ch. Eg. 54 (1952), p. 358-368).

égyptien la crue obéissait d'après les documents de l'époque gréco-romaine.

Dieux maîtres de l'inondation

Ptah.

Les dieux créateurs sont naturellement parmi ceux qui envoient la crue sur l'Égypte. Ptah, dieu de Memphis, l'offrait au pharaon qu'il protège dans la tradition égyptienne[1] ; dès l'époque saïte, semble-t-il, les exportations d'eau sainte de la crue se faisaient à partir de Memphis ; Ptah, dieu potier, était le patron des artisans, et par conséquent, de ceux qui fabriquaient les jarres[2] dans lesquelles l'eau nouvelle était envoyée en Asie Mineure sous les Ptolémées[3] et dans toute la Méditerranée à l'époque romaine. Les traits du dieu Ptah furent attribués au dieu Sarapis, au début du IIIe av. ; à l'époque romaine on retrouve trace du rôle que Ptah jouait dans la venue de la crue ; comme un nilomètre important était placé à Memphis, Ptah était le « gardien de l'Égypte », épithète recueillie par Cicéron[4] et attribuée au siècle suivant (Ier ap.) à la ville même de Memphis[5].

Chnoum.

Chnoum, dieu de l'île d'Éléphantine[6] donnait à l'Égypte le Nil « sortant des deux cavernes », dont parle Hérodote[7]. A l'époque ptolémaïque, il ordonne la venue des eaux : « Pour toi », dit-il au successeur du Pharaon, « j'ai fait tomber le Nil à flots en son

(1) Cf. S. HOLMBERG, *The god Ptah* 1946 ; quelques lignes, dans le ch. IV intitulé « Ptah comme dieu créateur » traitent des rapports de Ptah et de la crue. Textes hiéroglyphiques mettant Ptah en relation avec la venue de la crue : « Les canaux sont pleins d'eau de nouveau et la terre est inondée de l'amour (de Ptah) », GARDINER DAVIES, *Anc. Eg. paintings* II, pl. 70 ; cf. FRANKFORT, *Kingship...*, p. 391, n. 36. « Ptah, le Nil, père des dieux, qui donne la vie aux Deux Pays » (statue de Ptah, époque ramesside ?), NAVILLE, *Bubastis*, pl. 38 F ; cf. Holmberg, o. c., p. 178, n° 224, (Ptah) « qui fait sortir le Nil de sa caverne et qui fait verdir les plantes nourricières », *P. Berlin* 3048, pl. 83 ; cf. Holmberg, o. c., p. 118.

(2) « Qu'Hâpi te donne de l'eau fraîche dans une jarre que Ptah a façonnée », Insc. fun. N. E. (cf. HOLMBERG, o. c., p. 46). « (Hâpi) faisant prospérer tous les ateliers de Ptah... » Hymne au Nil, verset 1 (tr. GUIEYSSE).

(3) Cf. ci-dessus, p. 108.

(4) *Nat. deor.* III 22 : *Custos Nili.*

(5) Lucain, *Ph.* VIII 477.

(6) Voir sur Chnoum, BADAWI, *Der Gott Chnum* 1937 ; H. BONNET, *Real.* 135-140. Hymne à Chnoum : « Seigneur d'Eléphantine en tant que Nil », lui dit-on (cf. FRANKFORT, *Kingship*, p. 146).

(7) II 28.

jour »[1] ; il forme alors triade avec Anoukis et Satis[2], ses compagnes qui exécutent ses ordres ; Satis, « l'archère » lance le courant de l'eau à travers les rochers vers l'Égypte et le vent du nord : elle préside à la montée de la crue[3] ; Anoukis, déesse de l'île de Séhel où fut inscrite la stèle de la famine, la « serreuse », resserre[4] et maîtrise l'eau qu'elle semble faire revenir vers l'Éthiopie et le vent du sud : elle préside à la décrue. A l'époque ptolémaïque, la crue jaillit, disent les textes hiéroglyphiques, sous les pieds de Chnoum[5], ou sous ses sandales[6] ; il tient le « verrou de la porte dans sa main », ouvre « les deux battants à son gré »[7], et à l'époque romaine, lorsque Chnoum est devenu le dieu local du 3e nome à Esneh (Latopolis), on lit dans un texte dont la date se place entre 50 et 250 ap. : « C'est lui (Chnoum) le maître du monde aquatique (Noun), qui brise le verrou qui le clôt et entr'ouvre les deux rochers pour vous recouvrir de son flot »[8]. Chnoum est alors le « bélier guide de l'eau »[9] ; son visage est parfois coloré en vert ou bleu foncé[10].

Un autre caractère du dieu Chnoum est en liaison étroite avec l'inondation ; dieu créateur, il forme le monde sur son tour de potier avec le limon qu'apporte et dépose le fleuve[11] ; dans une tradition très ancienne, Chnoum façonne même Hâpi[12] en tant que dieu potier, il a pour compagne Héket, la grenouille, symbole de la naissance de la vie sur terre. Cet aspect de la puissance du dieu

(1) ROCHEMONTEIX, *Efdou* I 115 ; cf. I 264 (époque ptol.) ; cf. BARGUET, *Stèle de la Famine à Séhel* 1953, p. 28, l. 21. A Esneh (époque rom.) 387 : « Le flot d'inondation sort et le vent du nord descend vers le sud sur l'ordre de ce dieu vénérable (tr. Sauneron) ; et ci-dessous n. 8.

(2) « Ils donnent l'eau fraîche qui vient d'Éléphantine » (ROSCHER, *Lex.* IV, p. 146, l. 16-19), prière.

(3) Satis est parfois rapprochée de Sothis, étoile dont le lever héliaque avait lieu en même temps que la montée de la crue (G. ROEDER, *Solhis und Satis*, ÄZ 45 (1908), p. 22-30).

(4) Cf. MASPERO, *La mythol. Eg.* (Hist. rel. 1889), p. 66.

(5) CHASSINAT, *Edfou* II 67 ; III 180.

(6) Stèle de la Famine (BARGUET, o. c., p. 19).

(7) Stèle de la Famine (BARGUET, o. c., p. 20).

(8) *Esneh* 366.

(9) Cf. LECLANT, *Per Africae silientiae*, BIFAO 49 (1950), p. 205.

(10) Cf. P.-W. III col. 2350 (SETHE) ; Eusèbe, *Praep. Ev.* III 12, 1. Cf. p. 235, n. 4).

(11) « Chnoum qui construit les corps à l'égal de la grande inondation (qui vient) chaque année » épithète d'Aménophis III. La couleur égyptienne de *Genèse* II 7 est frappante : « Dieu n'avait pas fait pleuvoir sur la terre... toutefois un flot montait de terre et arrosait toute la surface du sol. Alors Yahveh-Dieu modela l'homme avec la glaise du sol » (tr. Bible de Jérusalem). Cf. p. 129, le Nil dans le rôle de pluie.

(12) *P. Sallier* II, Hymne au Nil vers. 3 : « C'est Chnoum qui le (Hâpi) forme » (tr. Sauneron) ; de même Hâpi est créé par Ptah (*P. Hood* XX-XXIe dyn.).

Chnoum est à rapprocher des explications philosophiques de la naissance spontanée des êtres vivants dans le limon du Nil sous l'effet de la conjonction du chaud et de l'humide[1]. Chnoum est un des dieux du Panthéon égyptien les plus étroitement liés à l'inondation et particulièrement à l'apport limoneux du Nil.

Deux autres dieux égyptiens avaient aussi sur l'inondation une puissance dont l'origine sont en rapport avec l'établissement du calendrier en Égypte : ce sont Rê, dieu du soleil, et Thoth, dieu de la lune.

Thoth.

Thoth, dieu d'Hermoupolis Magna, faisait sortir l'eau de la crue de dessous terre, et l'on appelait l'inondation « onde de Thoth»[2] ; lorsque les mois égyptiens reçurent un nom propre à chacun d'eux, le premier mois de la saison « Inondation » fut appelé « Thoth » ; et de ce fait, dans le calendrier sothiaque, le 1er Thoth correspondait au jour du lever de l'étoile Sothis qui amène la crue. Le premier calendrier égyptien fut, pense-t-on, lunaire[3] ; quoi qu'il en soit, il est hors de doute qu'une tradition égyptienne donnant comme point de départ de la crue une date lunaire, demeure à l'époque gréco-romaine. Déjà, dans son petit traité sur l'inondation du Nil, Aristote, vers 330 av., rapporte ce détail : « C'est au renouvellement de la lune et au dernier quartier que le Nil se met à couler plus fort »[4] ; et parmi certains problèmes posés par le même philosophe, on lit : « Pourquoi le Nil coule-t-il davantage à la fin du mois (lunaire) ?[5]. » Pline l'Ancien donne une précision analogue dans sa rapide description du cycle de la crue : « Le Nil commence à croître à la lune nouvelle qui suit le solstice d'été[6]. » Un peu plus tard, Plutarque donne comme opinion des prêtres égyptiens « que les crues du Nil ont quelque rapport de nombre avec les phases

(1) Cf. ci-dessus, p. 121-122.

(2) Cf. E. Drioton, *Le Roi défunt, Thoth et la crue du Nil*, Eg. Rel. I (1933), p. 46. « Toi qui lâches l'onde de Thoth, le Nil, Seigneur de l'horizon, en ce sien nom de Celui qui fend la terre » (Livre des morts, recension d'époq. ptol.). Sur Thoth et le Nil, cf. Boylan, *Thoth*, p. 184, 197.

(3) Cf. Parker (o. c. ci-dessus p. 31, n. 2), p. 31.

(4) *DIN* 7, *conventibus mensium magis fluit ;* 12, *conventibus mensium magis crescere.*

(5) Aristote, *Analyt. post.* II, 13, 4 (suite du texte : « Parce que la fin du mois est semblable à l'hiver ; et pourquoi la fin du mois est-elle semblable à l'hiver ? parce qu'alors la lunaison s'achève »).

(6) *H. N.* V 9 (10) ; cf. *H. N.* XVIII 47, 2 « Le Nil déborde au solstice et à la nouvelle lune. »

lumineuses de la lune »[1] ; à leur suite, il voit un rapport d'identité entre le nombre de jours des phases lunaires (aux 6e, 14e et 28e jours du mois) et celui des coudées relevé aux différents nilomètres (6 à Xoïs dans le Delta, 14 à Memphis, 28 à Éléphantine)[2]. Un siècle après Plutarque, Solin expliquant à quel moment se produit la crue sous l'effet du soleil, ajoute : « non sans obéir aux règles fixes d'une loi, c'est-à-dire au début d'une lunaison »[3]. Au IVe ap., Eusèbe évoque le rôle de la lune, qui, lors de sa conjonction avec le soleil, amène l'eau (du Nil)[4]. Pour Eumène, Mercure est l'origine du Nil[5].

Thoth est donc un dieu du moment précis de la venue de l'inondation ; il la fait sortir de la terre ; son rôle se retrouve exprimé allégoriquement dans plusieurs textes qui se rattachent au mythe osirien de la résurrection du dieu dans le retour de l'inondation[6]. Il se retrouve aussi dans un passage de Lucain que voici : « Le dieu du Cyllène (Mercure-Thoth) est l'arbitre de l'onde immense... (au mois de juillet)... lorsque le maître des eaux a frappé les sources du Nil, une fois que le soleil se trouve au-dessus d'elles *(igne superjecto)*, alors le Nil, sa source délivrée *(fonte soluto)*, sort...[7]. » On retrouve dans ce texte difficile plusieurs éléments de la tradition égyptienne, en particulier l'intervention d'un dieu, ici Mercure, qui fait sortir de sa source la crue du Nil au moment où « Sirius émet des feux rapides » (X 211). Enfin, la puissance de Thoth-Hermès sur la crue du Nil peut expliquer qu'on ait attribué à Hermès la pluie miraculeuse de 172 ap. ; ce serait parce que les Égyptiens considéraient Thoth comme le maître des eaux sortant habituellement de dessous terre que, lorsque le prêtre égyptien Harnouphis attribua à Hermès la pluie qui sauva l'armée romaine en Moravie, il donna à ce dieu l'épithète d'Αέριος : le dieu qui

(1) *I. O.* 43 ; cf. Drioton (art. cité p. 234, n. 2), p. 46.

(2) *I. O.* 43.

(3) XXXII 11.

(4) *Praep. Ev.* III 12, 1 : « (Une statue de Chnoum à Éléphantine) est de couleur foncée parce que la lune dans sa révolution amène l'eau. »

(5) *Panég. de Constantin* IX (PL 8, 629).

(6) Par exemple Sethe, *Dramatische Ramesseumpapyrus*, p. 107, sc. 2, l. 5 ; on prépare le bateau du Roi ; des esclaves apportent à la proue du bateau 8 jarres : texte : « Thoth est celui qui pose Osiris sur le dos de Seth pour que celui-ci le soulève. » Osiris, c'est l'eau d'inondation, représenté par les jarres ; Seth, la terre qui d'une façon ou d'une autre (par contraction, par sueur...) fait sortir l'eau du Nil. Pour l'expression « le Nil sur le dos de la terre », voir *Le pâtre qui vit une déesse*, l. 16 (G. Lefèvre, *Romans et contes égyptiens*, p. 28). Dans les mystères d'Abydos, Thoth sortait en bateau pour repêcher le corps d'Osiris, aidant ainsi à la résurrection future du dieu. Dans Pyr. 639, Thoth reçoit de Geb la permission de rassembler les membres épars d'Osiris.

(7) *Ph.* X 209 ; 214-15.

fournit ordinairement l'eau qui vient de terre, fit venir, dans ce cas extraordinaire, l'eau d'en haut, de l'air ; attribuer ce miracle[1] à Mercure (Thoth), c'était aussi rendre hommage à la philosophie stoïcienne de Marc-Aurèle.

Rê.

La puissance du dieu-soleil sur le Nil a sans doute pour point d'origine Héliopolis ; elle a suivi les vicissitudes du culte de Rê en Égypte, et persiste à l'époque gréco-romaine. La crue obéit à Rê comme à tout dieu puissant[2] dans les textes du Moyen-Empire ; puis le pouvoir de Rê sur l'inondation se confond avec celui d'Osiris[3]. Au Nouvel-Empire, dans la religion solaire d'Akhnaton, c'est le dieu Aton qui envoie la crue à l'Égypte : « Tu crées le Nil dans le monde inférieur », lui dit-on, « et tu l'amènes sur terre pour nourrir les hommes »[4] ; le berceau de cette théologie solaire n'est plus Héliopolis, mais Tell-el-Amarna. Puis Rê se confondit avec Amon et l'action du soleil ne s'exerça plus sur le sol d'Égypte pour en faire sortir les flots d'inondation, mais sur l'eau en circulation dans l'atmosphère. C'est pourquoi Hérodote, lorsqu'il expose sa propre explication physique de la crue du Nil, par le mouvement apparent du soleil, le désigne par ce mot : ὁ θεός, le « dieu »[5]. De même, on lit dans Horapollon que « le Nil déborde en faveur des Égyptiens sous la chaleur de ce dieu »[6]. Enfin, certaines traditions anciennes considèrent l'érection des obélisques, que l'on croit monuments solaires, comme un geste d'action de grâces à la suite de bonnes crues[7].

(1) Sur ce sujet voir J. Guey, *Encore la Pluie Miraculeuse* Rev. Philol. XXII (1948), p. 16-22. Les Égyptiens, lorsqu'ils parlaient de la pluie, précisaient « venant du ciel » (cf. *Conte de Siousirê:* Hor, fils de Paneshé « fait pleuvoir par le ciel »). Lexa, *Magie* II, p. 198-206.

(2) *P. Turin*, pl. 133, 8 (Lefébure, *Un chapitre de la chronique solaire*, ÄZ 1883, p. 27-33) : « L'eau du Nil monte quand je l'ordonne » dit Rê énumérant ses pouvoirs. Stèle de Metternich : « Le dieu de l'inondation (Nil) suit les ordres (de Rè) » (Cf. de Wit, *Le rôle et le sens du Lion dans l'Égypte ancienne* 1951, p. 396-399).

(3) Cf. Moret, *La légende d'Osiris à l'époque thébaine...*, BIFAO XXX (1930), p. 725-750, conclusion.

(4) Davies, *The rock tombs of El Amarna* VI, pl. XXVII 9/10 ; trad. Moret, o. c., p. 379.

(5) II 24 ; cf. ci-dessus p. 192.

(6) *Hier.* I 35.

(7) Am. Marc. XVII 4 : « Les obélisques étaient élevés en action de grâce... des bienfaits d'une prospérité remarquable à l'intérieur (du pays). »

Amon.

Amon serait, selon certaines opinions[1], un très ancien vocable signifiant « eau ». Ce n'est qu'à partir du Nouvel-Empire, alors qu'Amon est déjà assimilé à Rê, qu'on peut suivre une tradition dans laquelle Amon est le dispensateur de la crue[2] ; elle se poursuit au premier millénaire[3] et persiste à l'époque romaine. A Médamoud, Trajan offre au dieu Montou Amon-Rê tout ce qu'il y a de bon dans son royaume et particulièrement : « (Le fleuve) avec l'eau de crue qui féconde (?) la terre par l'effet de ta bonté »[4], « car tu es la divinité qui se retire dans le Nil après avoir inondé les Deux Terres par l'effet de ta bonté »[5]. Sous Vespasien, Amon-Rê s'adresse à l'Empereur en lui disant : « Je t'amène le Nil nouvellement sorti des gouffres d'Éléphantine »[6].

En même temps que les textes hiéroglyphiques donnaient à Amon-Rê la maîtrise de l'inondation[7], l'assimilation d'Amon avec Zeus faisait de ce dieu le patron de la crue aux yeux des Grecs.

Ce rapide coup d'œil sur la persistance d'une tradition égyptienne pendant le millénaire gréco-romain vient de nous montrer un des aspects de la divinité de Hâpi-Inondation du Nil : sa dépendance à l'égard des grands dieux du Panthéon égyptien. Hâpi présente

(1) Cf. G. A. Wainwright, JEA 30 (19), p. 141-146. 150 ; cf. BIFAO 49 (1950), p. 20. *Amân:* eau.

(2) Voici quelques textes : *P. Leyde* I 350 XIX : « ... les deux cavernes sont sous ses pieds ; le Nil vient du creux qui est sous ses sandales » (Hymne à Amon) cf. Budge *From fetish...* p. 414. Stèle du Gebel Silsileh de Ramsès II : « Aimé d'Hâpi, père des dieu » (c. 1298 av.) remplacé sur la stèle de Ramsès III (c. 1192 av.) par : « (aimé d')Amon-Rê, roi des dieux ». En un siècle on voit le prestige de Hâpi, fort rehaussé au moment du renouvellement de l'année sothiaque (1313 av.), diminuer au profit d'Amon-Rê. Amon a parfois le visage bleu-vert (tombe de Séthi I ; dans le bas-relief d'Aménophis II, Amon est dit « au visage bleu-noir »).

(3) Hymne à Amon composé en 867 av. (an 3 d'Osorkon II) : « Le fleuve grossit selon ce que tu as ordonné » (Breasted, *Anc. Rec.* IV, p. 369 n° 744). En 699 av. (sous le règne de Shabataka) : « Le Nil que le père (du Roi), Amon le Grand, Hâpi le Grand, grand en Nils, lui a accordé en son temps » (Breasted, o. c., n° 887 (33). En 684 et 681 av. (sous le règne de Taharqa) : « ...l'inondation que le père (du Roi) Amon lui a donnée » (Breasted, o. c., n° 888 (35). Après l'inondation excessive de 684 av. Taharqa demande : « O Amon-Rê de Genaten... donne-moi une grande inondation sans mauvais effet » (*Kawa* I, insc. d'Alamani VIII 26-27).

(4) E. Drioton, *Médamoud* 159, 6.

(5) *Id.* n° 204, 7.

(6) Allusion à la montée de la crue en 70 ap. ? Cf. ci-dessous p. 339.

(7) J. Leclant pense qu'Amon est maître de l'eau en tant que « bélier », *Per Africae silientia* BIFAO 49 (1950) p. 205. Dans ce cas, on pourrait voir dans les monnaies, où Alexandre le Grand porte les cornes d'Amon-Zeus bélier, le symbole de la puissance sur la crue qu'avait le Pharaon dont Alexandre est le successeur.

d'autres caractères encore, presque contradictoires avec les premiers. Parfois, loin d'être une divinité façonnée par Ptah ou Chnoum comme on l'a vu, Hâpi est le « père des dieux » ; cette épithète hiéroglyphique, dont on ne retrouve pas la trace ni en grec ni en latin, peut s'expliquer soit par l'assimilation de Hâpi avec le Noun, eau primordiale, soit plutôt par le rôle nourricier de l'inondation annuelle qui permet de pourvoir aux offrandes des dieux.

Hâpi-Noun

Les Égyptiens expliquaient l'origine du monde à partir d'un Océan premier, le Noun, dont le spectacle de l'inondation du Nil leur donnait l'idée ; la théologie hermopolitaine, qui conçoit la naissance du monde comme l'émergence d'une terre ferme sortant de l'eau primordiale, aurait été suggérée par l'inondation annuelle des eaux du Nil à la fin de laquelle la terre apparaît graduellement[1]. D'un autre côté, dans une certaine cosmogonie, la crue continuait à prendre naissance dans cet Océan[2], retiré désormais aux confins de la terre ; c'est ainsi que les explications de la crue du Nil par une origine océanique avaient un point de départ égyptien[3]. Issu du Noun, le Nil est, comme lui, une eau incréée ; au v^e^ ap., un poète grec d'origine égyptienne, Nonnos de Panopolis, donne au fleuve un qualificatif « qui se crée lui-même », αὐτόγονος[4], dont le caractère égyptien est bien reconnaissable lorsqu'on le rapproche des textes hiéroglyphiques[5].

A l'époque gréco-romaine, l'idée égyptienne que toute vie vient de l'eau trouve une large audience ; Vitruve au I^er^ av. note que « les prêtres qui exercent le sacerdoce à la manière des Égyptiens montrent que tout existe par le pouvoir de l'eau »[6] ; Philon, au siècle suivant, dit à son tour : « Les Égyptiens ont toujours honoré par-dessus toutes choses l'eau, l'estiment être le commencement de la génération de tout ce qui est en ce monde[7]. » Le mot grec qui traduit l'égyptien Noun est Océan, Ὠκεανός ; parfois le mot égyptien est lui-même transcrit en grec et donne lieu, chez Hora-

(1) Černy, *Anc. Eg. Rel.*, p. 44.

(2) Černy, o. c., p. 50, 52 ; cf. *Hermet.* XIII 17 (Scott) : « L'eau douce venant de l'océan sur la terre habitée »...

(3) Cf. ci-dessus, p. 143.

(4) *Dion.* XXVI 230 (se dit des flots du Nil) ; III 365 (Nil).

(5) Hymne au Nil vers. 5 : « N'est pas connu l'endroit où (Hâpi) est. » Stèle du Gebel Silsileh l. 3 (Barguet, o. c. p. 58) : « (O Nil) tu es l'unique, qui s'est créé lui-même, (ô toi) dont on ne connaît pas l'essence. »

(6) *De arch.* 185.

(7) Philon, *V. M.* 1.

pollon à un jeu de mots : « ...l'inondation du Nil que les Égyptiens appellent Noun, ce qui signifie « nouveau »[1]. Le Nil en crue est Océan[2] ; les canaux débordés sont des Océans, ὠκεανοί ποταμοί, dans une prière pour obtenir une bonne crue[3] ; le terme Océan, Ὠκεανός, devient une acclamation élogieuse, comme le fait comprendre un passage de Jean Chrysostome (II^e^ ap.) : à Antioche au cours d'une fête, le généreux donateur du spectacle est acclamé par les spectateurs à son arrivée au théâtre ; ceux-ci, voulant louer sa munificence, le comparent au plus grand des fleuves, à l'abondance du Nil et l'appellent « Nil généreux » ; d'autres, voulant renchérir, et trouvant la comparaison avec le Nil trop médiocre, l'appellent « Océan »[4]. Ce terme encore vivant au IV^e^ ap., est une survivance du paganisme ; plusieurs exemples fournis par les papyrus montrent que l'exclamation « Océan » était en quelque sorte la ratification populaire d'une désignation de fonctionnaire à une liturgie ; dans le *P. Oxy.* I 41, elle est adressée au prytane de la ville (c. 300 ap.)[5] ; dans le *CPH* 7[6], bien que le papyrus soit très mutilé, il semble qu'elle soit destinée au gymnasiarque d'Hermopolis (II^e^ ap.).

C'est par une extension du rôle créateur de l'inondation du Nil que s'est développée très anciennement l'idée que l'Océan primordial est source de toute vie, tandis que la vue de l'efficacité annuelle du fleuve a fait de Hâpi le dieu de toute nourriture.

Hâpi-dieu nourricier

Sans la crue, rien ne pourrait pousser dans la vallée d'un fleuve dont le débit diminue constamment à partir du moment où cessent les pluies qui l'alimentent. Les Égyptiens savaient bien que l'inondation est le soutien de la vie, dans leur pays, et que sans elle, tout serait desséché. Les épithètes grecques du dieu de la crue, bien qu'elles ne soient pas souvent la traduction des expressions hiéro-

(1) *Hier.* I 21 ; jeu de mots entre νοῦν et νέον. Cf. ci-dessus, p. 145.

(2) « Les Égyptiens croient que leur fleuve Nil est l'Océan d'où la race des dieux même a pris naissance » Eusèbe, *Praep. Ev.* III 3, 6. Cf. Diod. Sic. I 12, 6. et I 96 : Homère appelle Océan le Nil.

(3) *P. Lond. lit.* 239 8-9. Cf. ci-dessous p. 411.

(4) Cf. Laistner, *Christianity and pagan culture*, p. 7 ; et texte 4 de l'appendice, p. 87-88.

(5) Voir bibliog. sur Ὠκεανός L. Robert, REG 71 (1958), p. 207 ; sur cette exclamation, voir particulièrement : G. Meautis, Rev. philol. XL (1916), p. 51-54 ; Ricci, Bull. pap. V, p. 64 ; E. Peterson, Rh. Mus. 78 (1929), p. 221-223 ; Meautis, Rev. Phil. 80 (1931), p. 112.

(6) Stud. Pal. V 7.

glyphiques, expriment parfois la même idée qu'elles ; le Nil est, en même temps que divinité, un « Seigneur », Κύριος[1], ce qui se dit de tous ceux qui tiennent le pouvoir dans la vallée du Nil, depuis les Ptolémées jusqu'aux empereurs byzantins. L'expression égyptienne : « qui donne la vie, » au sens de : « qui l'entretient », est traduite en grec au IIIe ap. chez Héliodore[2] par ζείδωρος. Le dieu qui donne « toute bonne chose », comme disent les hiéroglyphes, est appelé « bienfaisant », εὐεργετής[3], et en latin : *benivolus*[4]. L'inondation vient « pour le bien », ἐπ' ἀγαθῷ selon une formule fréquente aux IIe-IIIe ap.[5] qui a donné naissance à l'adjectif ἐπαγαθός, épithète de l'eau de la crue à la fin du IIIe ap.[6].

Le Nil est appelé « sauveur » chez les Grecs, depuis une date très ancienne ; σωτήρ se trouve, chez Platon[7], dans la bouche d'un vieux prêtre égyptien qui donne la réplique à Solon au cours d'une conversation qui, si elle n'est pas entièrement fictive, se situerait à l'extrême fin du VIIe av. ; le sens de « sauveur » n'est pas celui qu'on attendrait[8] ; dans le texte de Platon, le Nil est ainsi qualifié parce qu'il protège l'Égypte, par sa crue annuelle, des chaleurs excessives qui périodiquement, détruisent l'humanité ; il est le « mainteneur », celui qui conserve le bon état de santé, non pas celui qui écarte un danger immédiat et unique. La crue du Nil tempère la sécheresse destructrice et par là, maintient la vie selon les lois établies par la nature, elle garde l'ordre des choses. C'est d'ailleurs en ce sens que Ptolémée I recevra cette même épithète ; le rapport entre le rôle que veut assumer le successeur des Pharaons et celui du Nil en Égypte n'est nulle part exprimé. Quelles que soient les circonstances historiques dans lesquelles Ptolémée I fut appelé Sôter, il n'est pas défendu de penser que, pour les Égyptiens, ce mot avait une signification qui rapprochait avec bonheur le Roi Grec du Pharaon égyptien, capable d'obtenir des dieux les bonnes crues.

Σωτήρ est une épithète du Nil propre au culte rendu à cette divinité en Haute-Égypte, tandis que πατήρ est celle de la Basse-Égypte[9]. Rien d'étonnant, quand on pense à la perpétuelle mention,

(1) *P. Aberdeen* 18 (292 ap.).
(2) *Eth.* IX 22, 5.
(3) Julien, *Or.* III 119.
(4) Am. Marc. XXII 15, 3.
(5) BGU 12, 4 (181/182 ap.) ; SB 7361, 4 (211 ap.).
(6) Achôris 1, 10 ; 2, 6 ; 4, 5 ; 5, 5 ; 6, 4 ; 7, 5 ; 8, 5 ; 9, 3 ; 10 ; 11, 5.
(7) *Tim.* 22 d. Cf. ci-dessus p. 172.
(8) Cf. H. Haerens Σωτήρ et σωτηρία Stud. Hell. 5 (1948), p. 57-68.
(9) Heliod, *Eth.* IX 22, 5.

dans les textes hiéroglyphiques, des « Deux Pays », l'Égypte du Nord et l'Égypte du Sud, que le Nil ait une épithète propre à chacune des « Deux Terres » ; « Sauveur » dans la partie la plus torride, le Sud et « Père » dans la partie de la vallée à laquelle il a donné naissance par ses alluvions[1], là où on le nomme encore « celui qui crée », δημιουργός[2], c'est-à-dire dans le Delta.

Conclusion

Au total, les caractères égyptiens de la divinité de Hâpi apparaissent assez nettement. Hâpi, malgré sa puissance en tant que soutien essentiel de la vie, reste un dieu secondaire, soumis à tout autre dieu principal ; les textes hiéroglyphiques nous disent encore que le crocodile Sobek[3], la déesse vache Hathor[4], etc... ont pouvoir sur la venue de la crue à l'instar des quelques grands dieux qu'on a énumérés plus haut. Hâpi, dieu nourricier, est un génie plutôt qu'un dieu[5], de même que les autres dieux de la fertilité ; tandis que Mîn, dieu ithyphallique qui personnifie la force génératrice de la nature[6], en l'honneur de qui l'on faisait des processions dans toute l'Égypte en cas de famine[7], est le dieu du blé mûr qu'on moissonne, Hâpi est plutôt celui de la fertilité à venir. Sekhet, la déesse de la campagne fertile, Thermouthis (ou Hermouthis, Ernoutet, Rennout), celle de la végétation, Népri, dieu du grain, Thouéris, l'hippopotame femelle aux nombreuses mamelles[8], sont des comparses de Hâpi, génie de l'inondation.

(1) Héliod. IX 22, 5 ; Julien, *Or.* III 119. *Pater:* Tibulle *El.* I 7, 23, le sens n'est sans doute pas le même : *Nilus pater* est dû plutôt à un rapprochement du Nil et de Zeus (Jupiter).
(2) Héliod. *Eth.* IX 22, 5. Cf. ci-dessus p. 126.
(3) Cf. Cl. Dolzani, *Il dio Sobk* (Atti Acc. Naz. Lincei 358 (1961), série VIII, vol. X, 4, p. 163-271.
(4) Chassinat, *Edfou* IV, p. 313, 15 (Hathor parle) : « Je fais jaillir pour toi le Nil de ses sources en son temps... » Mariette, *Dendérah* III 54, 2 : « Tu entraînes vers l'aval la crue à sa saison » (cf. S. Sauneron, *Une page de géographie physique...*, BIFAO LX 1960, p. 11).
(5) Cf. Dict. civ. ég. p. 189 c (Jean Yoyotte).
(6) Selon Wainwright, *The sky-religion in Egypt*, p. 3, Mîn serait un ancien dieu de la pluie et de la fertilité en un temps où la vallée du Nil était encore un marécage ; vers 3500 av., le dieu du blé encore sauvage ; p. 12, son déclin coïnciderait avec l'aube de la civilisation du monde égéen. Mîn garde à l'époque grecque jusque sous le règne de Ptolémée X son caractère de dieu local (Hymne à Mîn, Ptol. X, pylône du temple d'Athribis ; cf. Petrie, *Athribis*, pl. XXXIV, col. 15 ; Gauthier, *Fêtes du dieu Mîn*, p. 202). Épithète de Mîn : « celui qui préside à la campagne » (Gauthier, o. c., p. 235).
(7) E. Drioton, BIE XXV (1943), p. 17.
(8) A Silsileh, Thouéris est celle qui « apporte nourriture et subsistance » (Bonnet, *Real.* s. v.).

Hâpi semble être la forme proprement autochtone d'un culte rendu au débordement du Nil, né aux époques mêmes où le rythme du fleuve s'établit.

C'est ce qui expliquerait son caractère à la fois très large et local. En effet, Hâpi présente en somme un aspect contradictoire : il est en même temps une divinité de toute l'Égypte, puisqu'il est compté parmi les 15 dieux principaux, et le génie d'un lieu restreint, divinité campagnarde qui représente chaque nome individuellement. Ce double aspect, qui prouve à la fois unité et émiettement, ne serait-il pas le résultat d'un passé très lointain, ébranlé par l'histoire, mais cependant résistant ? Il apparaît comme tel davantage encore, quand on le compare à l'autre interprétation de la divinité de la crue que l'on va analyser maintenant, celle qu'on trouve dans le mythe osirien. Par contraste avec les traits de Hâpi qu'on vient de peindre tout au long des pages précédentes, cette théologie osirienne semble un apport étranger à l'Égypte. Antérieure à l'époque historique, elle vit, évolue, se développe pendant les temps pharaoniques, s'épanouit, semble-t-il, à l'époque gréco-romaine, parallèlement à la théologie proprement égyptienne de Hâpi, sans la faire disparaître. Elle offre une assimilation de l'inondation à un grand dieu, Osiris, et non plus une sujétion, elle propose un symbole à l'esprit, traduit les phases du fleuve en douleurs et en joies presque humaines. Cependant, lorsque l'heure du monothéisme officiel viendra pour l'Égypte, c'est à un Nil obéissant comme le vieux Hâpi des Pharaons, que le Dieu des chrétiens et des musulmans donnera des ordres chaque année.

II. LA CRUE DANS LE MYTHE OSIRIEN

A l'époque gréco-romaine, les documents qui concernent les rapports entre la crue du Nil et le mythe osirien sont très inégalement répartis dans le temps. Nombreux à la fin de l'époque ptolémaïque, plus abondants encore sous l'Empire romain, ils sont presque inexistants sous les règnes des premiers Ptolémées. Osiris en effet subit une sorte d'éclipse au moment de la création de Sarapis, tandis qu'Isis ne perdait rien de son prestige en changeant de parèdre. Cependant, ce silence sur les rapports d'Osiris et de la crue, qui dure jusqu'au petit traité de Plutarque *Sur Isis et Osiris*, est dû en partie au hasard de la conservation des documents. Les pages que Chérémon de Naucratis avaient écrites sur ces dieux au 1er ap. sont perdues. Celles de Plutarque sont difficiles à interpréter ; l'auteur désirait faire ressortir l'hénothéisme de la religion égyptienne en présentant aux milieux littéraires et philosophiques gréco-latins une divinité qui satisfît à la fois le goût pour les mythes et les aspirations rationalistes des savants à la recherche d'un principe premier unique. Osiris faisait déjà figure de dieu national aux yeux d'un visiteur grec du ve av., Hérodote[1]. Plutarque, qui alla à Alexandrie dans sa jeunesse, est largement informé[2] ; l'ensemble de son exposé présente un syncrétisme qui, pour une part, était déjà très largement formé bien antérieurement à lui, mais que son propos personnel n'a fait qu'accentuer. Je vais ici essayer de dégager les traits caractéristiques de la figure d'Osiris dans ses rapports avec la crue du Nil[3], avant d'aborder tout ce que le culte d'Isis a pu apporter d'élargissement au culte de l'inondation.

(1) II 42. D'Hérodote à Plutarque, aucun texte grec ou latin qui rapproche Osiris et le Nil ne nous est parvenu. Diod. Sic. (I 13 sqq.) présente Osiris comme un homme divinisé qui répandit l'agriculture dans le bassin méditerranéen et fit faire d'importants travaux d'irrigation ; ces relations entre Osiris et le Nil n'ont aucun caractère religieux. Osiris, selon Diodore, fut ensuite divinisé. Ce caractère de dieu organisateur que Damaskios rappelle au ve ap. (*Vie d'Isidore* 3), est donné à Isis à la période ptolémaïque.

(2) Cf. G. Soury, *La démonologie de Plutarque* 1942, p. 83.

(3) Sur Osiris et le Nil : Palanque, *Le Nil...*, p. 95 sqq. ; — Moret, *Nil...*, p. 95 ;

Osiris et la crue du Nil dans Plutarque

On retrouve d'abord quelques rapprochements possibles entre Osiris et la théologie égyptienne de la crue telle qu'elle est apparue dans les pages précédentes. Osiris a, comme les grands dieux du Panthéon égyptien, la maîtrise sur la crue du fleuve ; c'est ce qu'exprime indirectement cette petite phrase : « Dionysos n'a pas, comme Osiris, le pouvoir de faire croître le Nil »[1] ; dans cette perspective, Osiris n'est pas identifié au Nil, mais il lui commande ; les textes hiéroglyphiques du Nouvel Empire et de l'époque saïte montrent l'antériorité de cette tradition par rapport à l'époque grecque[2].

On voit par ailleurs qu'Osiris fut intégré aux théologies qui prenaient pour point de départ de la formation du monde l'existence d'une eau primordiale, le Noun, et l'on en trouve l'écho en deux endroits de l'ouvrage de Plutarque : « (Les Égyptiens) affirment que l'Océan est Osiris »[3], dit-il, et encore : « Ils disent qu'Osiris est le principe et la puissance de toute humidité[4] ».

Osiris, en tant que dieu lié à la crue, se rattache aussi à un cycle lunaire dans quelques lignes de Plutarque qu'on a rapprochées plus haut du « patronage » de Thoth sur la crue[5] ; il se rattache également à un cycle solaire comme le montrent ces quelques mots : « (Pour les Égyptiens), le Nil qui coule en venant du sud et qui se jette au nord dans la mer, est à juste titre considéré comme naissant à gauche et disparaissant à droite »[6] ; cette curieuse orientation n'est valable que pour quelqu'un qui s'oriente en regardant vers l'ouest, et qui chemine en somme, comme le soleil lui-même semble le faire, d'est en ouest ; les Égyptiens s'orientaient face au sud, et en conséquence, le soleil, pour eux, naissait à gauche et mourait à droite. Il reste cependant une confusion entre le sud et l'ouest que je ne m'explique pas.

Le plus gros problème, dans les rapports religieux qui existèrent entre la crue du Nil et Osiris, est celui de l'identification d'Osiris avec les phases de la vie agricole en Égypte.

Le point de départ n'est pas la mort d'Osiris, qui serait identifiée avec la mort apparente de la nature, mais la résurrection du dieu. Précisons bien d'abord que, dans un contexte égyptien, « résurrection » signifie « revivification ». Or dans le mythe osirien, le dieu revit tantôt dans l'inondation, tantôt dans le renouveau de la végétation. Comment expliquer ce double aspect de la résurrection d'Osiris ?

Osiris revit avec la venue de l'inondation

Il est important de rappeler que, dans la vallée du Nil, ce n'est pas la décrue qui évoque l'idée de mort de la nature, mais la saison de l'étiage du fleuve. La décrue, qui se produit d'octobre à janvier, n'apporte pas la désolation ; à ce moment-là, les arbres qui n'ont jamais perdu leurs feuilles, ont de nouvelles pousses, les plantes commencent à croître dans les champs ; ces mois qui, en d'autres pays, sont mornes et sans vie, apportent en Égypte, le réveil de la végétation bientôt suivi des premières récoltes. C'est aux mois de mai et de juin que la vie semble se retirer de la vallée ; le fleuve voit son lit réduit au minimum, les champs moissonnés sont vides et ce spectacle resterait indéfiniment désolé si le Nil ne débordait de nouveau.

A maintes reprises, Plutarque répète avec les Égyptiens qu'« Osiris est le Nil »[1], qu'ils « appellent le Nil Osiris »[2] ; dans ces textes, le Nil est non pas le cours du fleuve, mais l'eau de la crue. Le mythe osirien présente alors la venue de l'inondation comme la résurrection d'Osiris.

Que le dieu se soit noyé dans le fleuve, ou que son cadavre dépecé y ait été jeté, l'eau nouvelle a reçu du contact avec Osiris, sa vertu vivifiante. Quelques détails de la légende illustrent cette idée ; Isis, partie à la recherche du corps d'Osiris, en retrouve tous les

La légende d'Osiris..., BIFAO XXX (1931), p. 725-750 ; *Rois et dieux...*, p. 110 ; — Breasted *Development of religion...* p. 18-24 ; — Junker, *Götterdekret*, p. 37 sqq. ; — Kees, *Totenglauben*, p. 211 sqq. ; — Erman, *Rel. Eg.* 1937, p. 432 ; — Mercer, *Growth..*, p. 23 ; — Vandier, *Rel. ég.* 1949, p. 58-59 ; — Frankfort, *Kingship...*, p. 30 et le chapitre *Osiris in the Nile*, p. 190 sqq. ; — Černy, *Anc. Eg. Rel.* 1957, p. 36, 50, 52, 86, 100.

(1) *I. O.* 64.

(2) Par exemple : Tombeau de Hiq-âb : « Proscynème à Osiris dans l'occident, dieu grand, seigneur d'Abydos, dans toutes ses places ; qu'il donne les offrandes funéraires, pain, bière, viande, volatiles, à la fête de l'inondation, à celle de la naissance de l'année, à toutes les fêtes » (Rec. Trav. X 1888, p. 186). Stèle Louvre C 55, 4e registre : « Proscynème à Osiris... afin que le Nil m'apporte une richesse d'aliments, des plantes en leur saison » (Rec. Trav. I, p. 197, trad. Piehl). Époque saïte, fin de l'hymen à Osiris en trois parties sur une pierre tombale du Musée Hongrois de Budapest : « Il est souhaitable que toi (Osiris) tu m'accordes aussi tes dons : la montée du Nil qui est le présent qui me comble d'aise » (BIFAO XXVII 1927, p. 57).

(3) *I. O.* 34.

(4) *I. O.* 33, 36 ; cf. Moret, *La légende d'Osiris...*, p. 733.

(5) Cf. ci-dessus p. 234-235.

(6) *I. O.* 32.

(1) *I. O.* 32.

(2) *I. O.* 33.

morceaux à l'exception du membre viril resté dans le fleuve et englouti par un poisson[1].

Dans cet état du mythe osirien, les divers éléments que le texte de Plutarque nous fait connaître, éparpillés et déformés, s'enchaînent. La mort d'Osiris n'a pas ou peu de lien avec la nature, elle est due à une violence, à un combat qui se poursuit autour du cadavre du dieu. La résurrection d'Osiris avec le retour annuel de l'inondation est précédée d'une lutte entre les vents du nord et les vents du sud, dont Plutarque explique le symbolisme en détail[2] : « Les machinations et la tyrannie de Typhon étaient la puissance du desséchement victorieux lorsqu'il évaporait l'humidité qui donne naissance au gonflement du Nil. Sa complice, la reine d'Éthiopie, désigne allégoriquement les vents du sud qui soufflent d'Éthiopie ; en effet, lorsque ces vents l'emportent sur les vents étésiens qui chassent les nuages vers l'Éthiopie, et empêchent ainsi les pluies, cause de la crue du Nil, de tomber, Typhon, maître de la situation, brûle tout, règne absolument sur le Nil, qui, affaibli, coule réduit sur lui-même, et ne laisse aller à la mer qu'un cours très bas dans un lit creux ». Ces termes décrivent un état exceptionnel du fleuve, dans une année particulièrement sèche. Mais cette description doit avoir une portée plus générale et correspondre à une période où le calendrier officiel annonçait l'inondation, première saison de l'année, dans les mois où le Nil était à l'étiage ; pour peu que ces faits se fussent produits dans une période de l'histoire d'Égypte où les Éthiopiens avaient momentanément la suprématie sur le sud de la vallée, en aval de la première cataracte, les Égyptiens rendirent les souverains étrangers responsables d'un dérèglement de la crue qui n'était dû qu'au déplacement du calendrier[3]. L'allusion aux pluies comme cause de la crue du Nil ne

(1) Cf. ci-dessous p. 295.
(2) *I. O.* 39.
(3) A la fin de la VI[e] dyn., vers 2350 av. (?), le début du 1[er] mois de la saison Inondation se trouvait vers le 15 mars (grégorien) ; avant que le fleuve ne débordât, sévissait le vent du sud (khamsîn) qui souffle en avril-mai. D'autre part, les listes des Pharaons donnent à l'Égypte pour cette époque une reine dont les monuments égyptiens taisent le nom, et que Manéthon appelle Nitocris. Était-elle éthiopienne ? L'histoire d'Égypte offre une seconde possibilité de dater la formation de la légende « éthiopienne » : au début de la XXV[e] dynastie, le mois de Thoth se trouvait en mars. Typhon pourrait être Piankhi, et sa complice, Aménardis (sur ces personnages, cf. VANDIER, *L'Ég.*, p. 523). Le passage de Plutarque doit, de toutes façons, se rattacher à la littérature égyptienne nationaliste, dont on a des restes datant de la XII[e] dynastie. Personnellement, je crois que la légende « éthiopienne » de Plutarque daterait plutôt du III[e] millénaire.

permet pas de situer dans le temps les événements historiques auquel ce passage de Plutarque pourrait faire allusion, puisque le rôle des pluies était déjà connu de certains Égyptiens au milieu du second millénaire, mais elle peut les situer dans le sud de la vallée, puisque cette explication de la crue semble avoir pris naissance à la première cataracte.

Pendant cette période de l'année qui précède la venue de la crue, Isis est en deuil, elle cherche Osiris ; cette quête d'Osiris, déplacée à un moment de l'année autre que la fin de l'étiage pour des raisons qu'on va voir ci-dessous, est mentionnée plusieurs fois dans le traité de Plutarque ; elle est tout d'abord liée au culte d'Hathor, la déesse-vache : « (Les Égyptiens) portent en procession une vache avec laquelle on fait sept fois le tour du temple. Ce circuit se dénomme « recherche d'Osiris », parce que la déesse, ...désire l'eau qu'amène le soleil »[1] ; ces rites qui ont dû précéder la montée des eaux du Nil dans un sanctuaire d'Hathor, se rattachent à l'explication solaire de la venue de la crue qui lui donnait comme date initiale le solstice d'été[2]. C'est encore la « quête d'Osiris » que rappellent les cérémonies que décrit ainsi Plutarque malgré la date qu'il leur donne : « Quand il fait nuit, on descend vers la mer. Les stolistes et les prêtres apportent un ciste sacré qui contient une petite boîte en or dans laquelle ils versent de l'eau douce »[3]. Il faut entendre « mer » au sens de Nil débordé[4] où l'on peut puiser l'eau douce, symbole d'Osiris retrouvé.

Dans la version de la légende osirienne où le dieu se confond avec l'eau de la crue, l'inondation devient un véritable mariage entre l'eau et la terre, entre Osiris et Isis : « Parmi les Égyptiens, il en est qui prétendent qu'Osiris est le Nil qui s'unit avec Isis ou la terre »[5] ; autour de ces noms, se forme un mythe dont chaque détail a une signification naturaliste ; Isis est alors, non point la terre entière, mais seulement la partie de la vallée que le Nil envahit et qu'il féconde en se mêlant à elle[6], celle qui est ordinairement recouverte par les eaux. Le sol du désert appartient à Typhon, puissance malfaisante ; Nephtys, habituellement femme de Seth-Typhon, serait par allégorie, les terres qui, à la limite de la vallée et de la falaise, sont d'ordinaires stériles ; mais, lorsque le

(1) *I. O.* 52.
(2) Cf. ci-dessus p. 45, et Plut. *I. O.* 38.
(3) *I. O.* 39.
(4) Cf. plus haut, p. 95 sqq.
(5) *I. O.* 32.
(6) *I. O.* 38 : Ἴσιδος σῶμα γῆν (εἶναι) ... ἧς ὁ Νεῖλος ἐπιβαίνει σπερμαίνων καὶ μιγνύμενος. *I. O.* 32 : Νεῖλον εἶναι τὸν Ὄσιριν, Ἴσιδι συνόντα τῇ γῇ.

Nil fait une crue exceptionnellement abondante, Nephtys se trouve fécondée et l'on voit aussitôt croître les plantes[1].

Tel serait l'état premier du mythe osirien, avec ses variantes dues, les unes à la diversité même des théologies qui l'ont adapté à leur gré, les autres à l'irrégularité même des crues, parfois très bonnes, parfois presque inexistantes.

L'identification d'Osiris, Roi tué par son frère et ennemi, Seth-Typhon, avec l'eau nouvelle de la crue semble remonter aux textes des Pyramides[2], ce qui serait une preuve de son ancienneté, mais non pas forcément de son antériorité par rapport à ce que j'appellerai l'état secondaire du mythe osirien qu'on va examiner maintenant.

Transformation des rapports d'Osiris avec la crue du Nil

Lorsqu'Osiris est identifié à l'eau du Nil en crue, sa résurrection est fêtée au moment où le fleuve commence à grossir (solstice d'été), elle est alors rattachée à une théologie solaire ; ou bien elle est fêtée en même temps que le débordement du fleuve. La date de la trouvaille d'Osiris est dans les deux cas célébrée en juin-juillet[3]. Au moment où le calendrier civil et le calendrier sothiaque coïncidaient, — ce qui se produisit pour la première fois à l'époque historique vers 2778 av. —, la fête de la résurrection d'Osiris s'identifiait avec le début de l'année, et se trouvait dans les premiers jours du premier mois de la saison Inondation. Supposons qu'elle ait été alors fixée dans le calendrier civil à sa place naturelle, au début de la III^e^ dynastie, la fête de la revivification du dieu se trouva désormais peu à peu déplacée, au fur et à mesure que le calendrier civil prenait du retard (un jour tous les quatre ans) par rapport aux phénomènes naturels. Ce serait alors que le mythe osirien se modifia peu à peu dans son rapport avec les phases de la vie agricole de l'Égypte. Osiris devient alors la terre elle-même avant la crue, lorsque la date de sa fête se trouve placée en mai, puis en avril (vers 2400 av., aux environs du règne du Pépi I).

(1) *I. O.* 38 : « Lorsque le Nil se jette hors de ses rives et est très abondant, s'approchant, au-delà de ses limites habituelles, des parties extrêmes (de la vallée), (les prêtres Égyptiens) appellent ce (débordement) union d'Osiris et de Nephtys, union que révèle la croissance des plantes. »

(2) VANDIER *Rel. ég.* p. 58-59.

(3) La trace s'en retrouve par exemple dans le calendrier des fêtes d'Hathor de Dendérah : « 14 Epeiph : Osiris est intact, et Seth n'est plus ! » chantent les prêtresses d'Hathor (sous Ptol. VIII) Cf. ALLIOT, *Culte d'Horus*, p. 233.

La terre est le cadavre du dieu[1], l'eau vivifiante en sort ; elle est la « sueur d'Osiris », le « fluide qui sort d'Osiris » (époque ptolémaïque)[3], « l'écoulement d'Osiris », selon le terme de Plutarque[2]. Ceci expliquerait pourquoi, dans le mythe osirien, la terre est tantôt le corps d'Osiris, tantôt celui d'Isis : à la décrue, la terre d'Égypte prête à produire symbolise sans difficulté un corps de femme fécondé ; à l'étiage, le sol de la vallée est le symbole d'un corps divin étendu d'où va sortir le liquide fécondant ; cet aspect du mythe correspond à une explication naturaliste de l'origine de la crue d'où est sortie la théorie d'Éphore, par exemple[4].

Ainsi, dans l'Ancien Empire, le mythe osirien aurait mis successivement l'accent sur l'identification d'Osiris ressuscité avec le Nil renouvelé, puis sur le symbole de la terre, cadavre d'Osiris d'où sort l'eau nouvelle du Nil. Continuant toujours son évolution en même temps que son déplacement dans le calendrier de l'année agricole, le mythe osirien prit un autre sens : la résurrection du dieu s'identifie au renouveau de la végétation ; cet aspect de la légende d'Isis et d'Osiris coexiste avec le premier dans le traité de Plutarque.

Osiris revit avec le renouveau de la végétation

Avec le déplacement du calendrier civil par rapport aux phases du Nil, la trouvaille d'Osiris ressuscité se trouva célébrée, à un moment donné, pendant la décrue ; Osiris ne fut plus alors identifié à l'eau nouvelle, mais à la renaissance de la végétation. Ce sens nouveau fut donné à la revivification du dieu aux époques où la saison Inondation commençait dans les mois de décembre, puis novembre, ce qui s'est produit vers les années 1900-1800 av., sous la XII^e^ dynastie. En réalité, le mois de novembre et décembre, dans le rythme de la vie égyptienne, ne sont pas tristes : si la crue a été normale, l'eau est retirée en octobre ; c'est alors une période de grande activité : on distribue les semences, on mesure la terre et l'on contrôle les bornages, on sème, on organise l'irrigation ; au solstice d'hiver, on commence à manger les primeurs. Cependant

(1) Dans une version de la légende osirienne, Geb a nettoyé de la terre le corps d'Osiris avant qu'il ne ressuscite (VANDIER, *Eg.* p. 77).

(2) Cf. ALLIOT, *Culte d'Horus.*, p. 14 ; le Nil en crue est aussi la « sueur qui sort de Hâpi » (id. p. 15) par assimilation du génie traditionnel de la crue avec le dieu ressuscité. Cf. « Le Nil vient de la sueur de tes mains » ERMAN ÄZ XXXVIII (1900), p. 30.

(3) *I. O.* 38.

(4) Cf. ci-dessus, p. 184.

on continua à célébrer le deuil d'Isis et l'on trouva dans l'état du Nil à cette période de l'année un symbole correspondant à la légende ; Osiris, identifié précédemment, semble-t-il, avec l'eau nouvelle du Nil, meurt lorsque les eaux du fleuve décroissent ; Plutarque l'explique ainsi : « Ce qu'on dit du corps d'Osiris renfermé dans un coffre, ne paraît faire allusion à rien autre qu'à l'enfouissement des eaux du Nil et à leur disparition. Voilà pourquoi il est dit qu'Osiris disparut au mois d'Hathyr, car à cette époque les vents étésiens ne soufflent plus du tout, le Nil s'enfonce sous terre et laisse le sol à nu[1]. » Cette nouvelle interprétation de la légende osirienne qui place le deuil d'Isis au mois de novembre serait donc un état secondaire du mythe d'Osiris, ce qui expliquerait les cérémonies décrites par Plutarque : « Alors les prêtres accomplissent diverses cérémonies lugubres... ils recouvrent une vache dorée[2] d'un manteau de lin noir et mènent quatre jours de deuil ; le premier jour, on célèbre la baisse et le retrait du Nil ; le second, la cessation des vents du nord vaincus par le retour des vents du sud ; le troisième, la diminution du jour devenu plus court que la nuit ; ensuite la dénudation de la terre ainsi que le dépouillement des plantes qui perdent alors leurs feuilles » (le 19e jour, on va chercher l'eau douce)[3]. A travers les apports secondaires qui sont parfois un non-sens pour la vie égyptienne, comme la dénudation de la terre, on reconnaît des faits agricoles réellement égyptiens : le retrait du Nil, l'allusion aux vents étésiens. Quant à la diminution des jours, réelle mais peu importante en Égypte[4], elle peut être évoquée dans ces cérémonies à cause des rapports qui avaient été établis entre le cycle solaire et les phases du Nil ; on en a la preuve dans Plutarque même à deux reprises : l'un de ces passages[5] lie la crue et le solstice d'été, il est conforme à la réalité naturelle ; l'autre, qui situe la recherche d'Osiris à l'époque du solstice d'hiver[6], correspond à la nouvelle interprétation du mythe osirien, celle qu'on peut dater de la XIIe dynastie.

La mort d'Osiris, quand elle était censée avoir lieu en novembre, ne durait pas longtemps ; le dieu ressuscitait aussitôt avec la

(1) *I. O.* 39 (trad. M. Meunier).

(2) Ici comme dans *I. O.* 52, Plutarque paraît tenir ses renseignements d'un temple d'Hathor.

(3) *I. O.* 39 (trad. M. Meunier).

(4) L'écart entre les jours les plus longs et les jours les plus courts en Égypte au moment du coucher du soleil est d'environ deux heures.

(5) *I. O.* 38 : « Le Nil déborde dès que le soleil s'approche du Lion ».

(6) *I. O.* 52 : « A l'époque du solstice d'hiver... (on fait une procession)... ce circuit se dénomme « recherche d'Osiris ». Cf. ci-dessus p. 247.

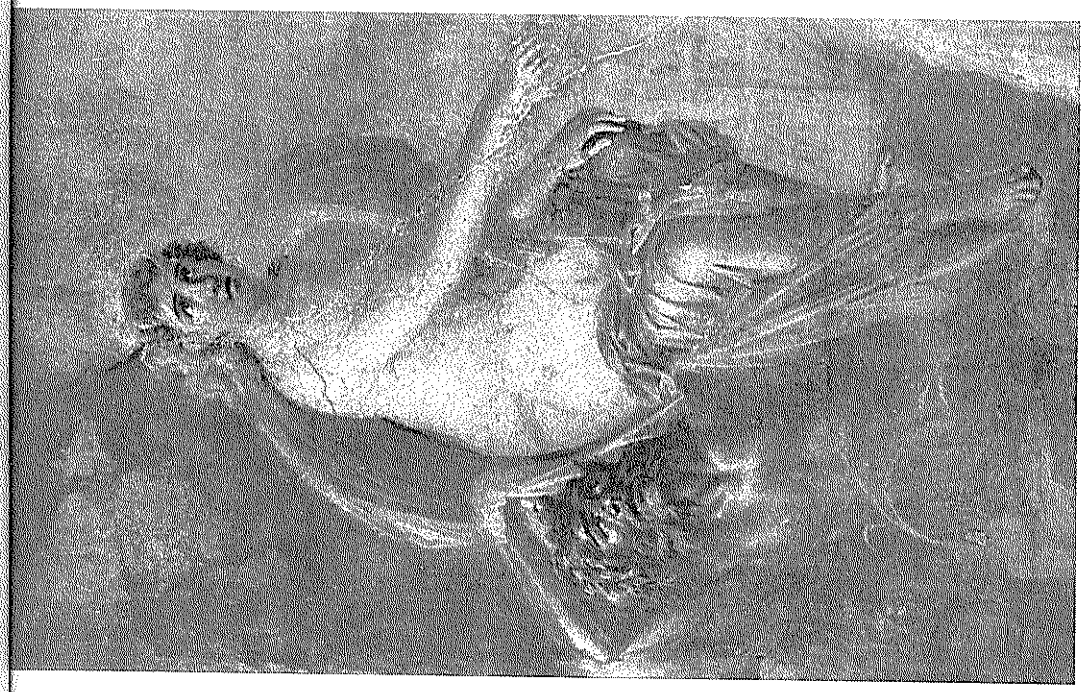

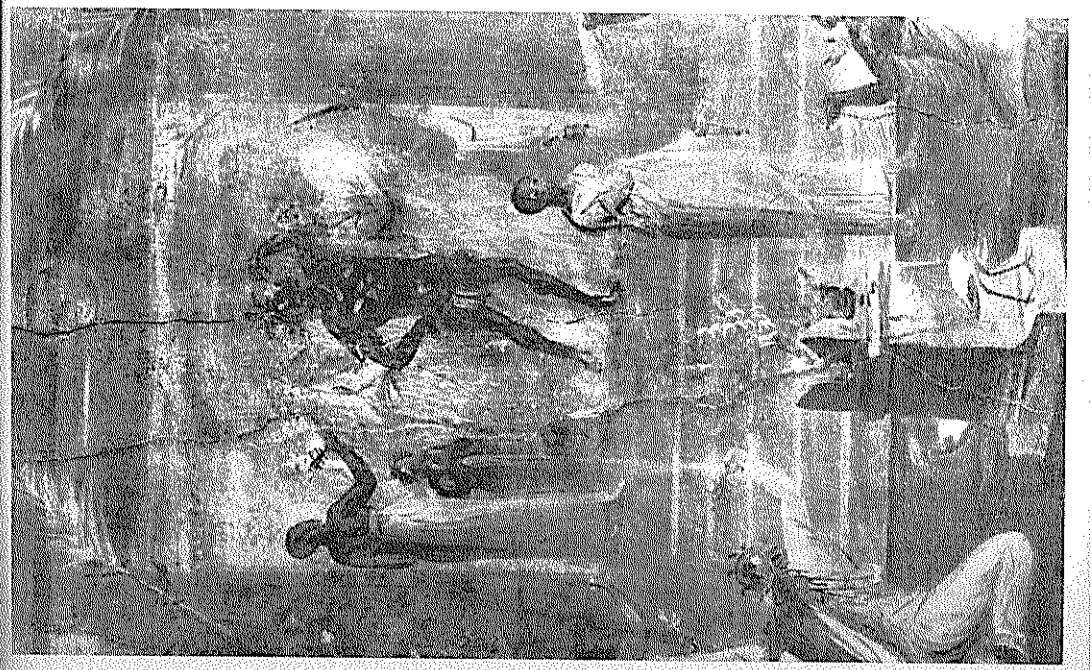

végétation nouvelle. C'est à ce moment qu'on façonne une figurine en forme de croissant[1] faite de terre, d'eau, de grains, ou bien, sur une toile où est dessinée la silhouette de la momie d'Osiris, on pose de la terre ensemencée de grains de blé[2] ; on arrose ; les grains germent : Osiris est renouvelé, dit-on[3]. A l'époque ptolémaïque, cette réapparition de la force vitale dans l'éveil de la végétation était symbolisée par les « Osiris végétants »[4]. Outre Plutarque qui date d'Hathyr et de Choiakh (solstice d'hiver) les fêtes d'Osiris, plusieurs textes de l'époque gréco-romaine donnent la même saison pour les mêmes cérémonies, liées ou non avec la crue du Nil[5]. Un texte hiéroglyphique[6] nous a gardé le rituel observé pour la fabrication des « lits d'Osiris », ou jardins d'Osiris, et fournit deux dates qui correspondent, elles aussi, à deux étapes successives de l'interprétation du mythe osirien ; l'une (23 et 30 du 3e mois de la saison « Récoltes », c'est-à-dire 23 et 30 Epeiph sur le calendrier civil) se trouve être en automne sous la XIIe dynastie ; l'autre (18 du 4e mois de la saison « Inondation » c'est-à-dire 18 Choiakh du calendrier civil) correspond effectivement à l'automne lorsque le calendrier officiel et le calendrier sothiaque coïncident. Si l'on admet que, vers 1900-1800 av. sous Amenemhet III (?) le mythe osirien reçut une nouvelle interprétation, qu'Osiris, au lieu de renaître avec l'eau de la crue, revit dans la nouvelle végétation, il faut expliquer deux difficultés : d'abord comment les fêtes de la résurrection d'Osiris cessèrent de se déplacer ; ensuite, comment elles furent fixées aux mois de Choiakh et Hathyr, dates constantes de la basse époque.

(1) La forme de croissant donnée à ces jardins d'Osiris peut être en rapport avec la lune, puisque la crue, résurrection d'Osiris, venait à une certaine phase de la lunaison (cf. ci-dessus p. 234).

(2) Cf. MORET, *Rois et dieux d'Eg.*, pl. XI.

(3) *I. O.* 39 ; cette forme du mythe d'Osiris a été rapprochée de celui d'Adonis, en particulier par FRAZER, *Adonis*, p. 325 ; cf. F. CUMONT, *Relig. orient.*, p. 252, n. 3,

(4) Des Osiris végétants sont représentés à Philae ; à Dendérah (Cf. KEES, *Götterglaube*, p. 88, fig. 7) ; sur le *P. Louvre* 3377. De nos jours encore, le 25 décembre, pour la fête chrétienne de la naissance de Jésus, les crèches en Égypte sont ornées de petits parterres de verdure, formés de terre où l'on a semé des grains qui donnent naissance à des tiges verticales, serrées et parallèles, d'une dizaine de centimètres de hauteur (cf. encore MORET, *Rois et dieux d'Eg.*, p. 97).

(5) Par exemple : « Enterrement d'Osiris » le 30 Choiakh (GARDINER, JEA II, p. 123 ; FRANKFORT, *Kingship*..., p. 193) à Dendérah. Fête d'Osiris en Choiakh dans un papyrus du Louvre (1er ap.) dont l'étude par P. BARGUET est sous presse. Pour les cérémonies de l'*arrivée* du Nil (Choiakh à Esneh ; 29 Hathyr à Dendérah) voir ci-dessous, p. 368 et 372.

(6) Tombe de Neferhotep (Mission V, pl. 3) MORET, *Lits d'Osiris végétants*, Rev. Eg. I (1919), p. 272 ; cf. FRANKFORT, *Kingship*..., p. 193.

Un détail permet de résoudre le premier problème ; Plutarque dit que la recherche d'Osiris, dans une certaine tradition du moins, avait lieu au solstice d'hiver. Si l'on suppose que le mythe d'Osiris renaissant avec la vie des plantes était lié à la marche du soleil, les cérémonies demeurent alors rattachées au solstice et ne se déplacent plus ; cela peut avoir eu lieu à la XII^e dynastie, sous un des Amenemhat, puisqu'un passage du calendrier d'Hathor à Dendérah[1] fait expressément allusion à des prescriptions religieuses établies par quelqu'un de ce nom.

Quand on se rappellera qu'Amenemhet III était honoré comme un dieu au Fayoum à l'époque gréco-romaine sous un nom qui évoque son attachement au culte du soleil, Porromanrès, « Pharaon qui appartient à (la vérité) de Rê »[2], que les dates de son règne (1842-1797 av.) coïncident avec les présomptions de date qu'on a indiquées plus haut, on ne doutera pas que ce soit sous ce Pharaon que le mythe d'Osiris dieu de la végétation reçut sa consécration officielle.

Pour répondre à la seconde difficulté, il faut supposer qu'au début du Nouvel Empire, lorsque les fêtes du Nil furent fixées à des dates qui demeurèrent désormais dans le calendrier officiel, les fêtes d'Osiris furent également rattachées à des dates immuables : à ce moment en effet, le calendrier sothiaque et le calendrier civil coïncidaient, la résurrection d'Osiris en tant qu'eau de la crue avait bien lieu en juillet, et en tant que dieu de la végétation, elle se situait bien en Choiakh. Il se trouve qu'à l'époque où écrivait Plutarque, les deux calendriers n'étaient pas loin de se retrouver de nouveau (ce qui eut lieu en 139 ap.), et les fêtes funéraires d'Osiris étaient célébrées à l'automne. Plutarque n'a pas démêlé le double aspect de la divinité d'Osiris, mais il nous a conservé assez de détails, apparemment contradictoires entre eux, pour que l'évolution du caractère d'Osiris comme divinité agraire reste perceptible.

Osiris et la crue après le traité de Plutarque

Dans les premiers siècles de notre ère, les textes qui évoquent les rapports d'Osiris et de la crue du Nil, à part le traité de Plutarque, identifient le dieu avec l'eau nouvelle du fleuve plus souvent qu'avec le renouveau de la vie végétale. Au II^e ap. Elien

(1) Alliot, *Culte d'Horus*, p. 234.
(2) Vergote, *Les noms propres du P. Bruxelles* inv. E 7616, p. 9, n° 31.

affirme que « les Égyptiens pensent qu'Osiris est le Nil »[1] ; Héliodore, pour donner aux lecteurs de son roman l'impression qu'il les fait pénétrer dans les secrets réputés de la religion égyptienne, fait discourir sur le Nil un vieux prêtre de Memphis : « L'humide, c'est le Nil... mais les initiés seuls apprennent qu'Isis est la terre et Osiris le Nil, appellation divine de choses terrestres ».[2]

Porphyre, néo-platonicien disciple de Philon, de la seconde moitié du III^e ap., analyse la divinité d'Osiris ; désireux, comme les autres philosophes païens de son temps, de lutter par des armes égales contre les religions monothéistes en expansion (judaïsme et christianisme), il tente de faire triompher l'idée d'une seule divinité : « Osiris est pris pour la puissance du fleuve du Nil ; mais lorsque les Égyptiens veulent signifier le sol, Osiris est la puissance productrice, et lorsqu'ils veulent dire le ciel, Osiris est le Nil qu'ils pensent venir du ciel »[3]. Céleste par son origine, — soit qu'il vienne du Noun du ciel, soit qu'on attribue aux pluies son origine —, terrestre par sa force fructifère, Osiris-Nil est dieu du ciel et de la terre, puissance[4] qui soutient la vie, le seul dieu des païens susceptible d'être pris pour dieu unique. La perspective selon laquelle les philosophes indiens nommés Gymnosophistes par les Grecs[5] regardaient le Nil comme un élément à la fois terre et eau, est tout à fait voisine. Pour le Pseudo-Clément, qui écrivit vers 350-400 ap., l'eau est l'attribut d'Osiris[6]. Sallustios, le contemporain de Julien, répète ce qu'avait dit Plutarque : « Les Égyptiens appelaient Isis la terre, Osiris le principe humide »[7].

De leur côté, les auteurs chrétiens rappellent cette divinisation de l'eau en Osiris pour la critiquer ; chez Origène (184-250 ap.), le ton est dédaigneux : « Il est superflu et inopportun que nous exposions en détail les mythes qui concernent Osiris et Isis. Même si on les interprète allégoriquement, ils nous apprendront à honorer l'eau qui n'a pas de vie et la terre qui s'étend sous les pieds des hommes et de tous les animaux. Car, à mon sens, ils disent sim-

(1) *N. A.* X 46.
(2) *Eth.* IX 9, 4.
(3) *De imag.* (ap. Eusèbe *Praep. Ev.* III 11, 51).
(4) Porphyre (l. c., n. 3) se sert de δύναμις ; même terme dans Plut. *I. O.* 33 ; cf. ci-dessous p. 130, n. 10 et p. 136.
(5) Philostr., *VAT* VI 6. Une secte de Gymnosophistes qui, d'après cet auteur, étaient établis au I^er ap. à une demi-journée de marche (20 km. env.) des Colosses de Memnon, avaient reporté au Nil le culte qu'ils rendaient dans leur pays d'origine au Gange.
(6) *Unusquisque eorum quos colunt (Aegyptii) habet aliquid sibi dicatum... utpote Osiri aquam.*
(7) *De diis et mundo* 4 (vers 360 ap.).

plement Osiris pour l'eau et Isis pour la terre »[1]. C'était évidemment de bonne guerre de tenter de réduire à des équivalences verbales ce qui pour d'autres, avait un magnifique sens symbolique.

Chez Firmicus Maternus, mathématicien chrétien de la même époque, le ton est ironique ; Osiris lui-même parle et dit ce que les hommes ont inventé à son sujet : « Certains, en Égypte, sous l'effet d'une folie entêtée, me noient dans les eaux du Nil et ses tourbillons rapides »[2] ; l'auteur ajoute encore, avant de narrer la légende d'Isis et d'Osiris : « Les paysans égyptiens qui reçoivent les bienfaits des eaux (de l'inondation), rendent un culte à l'eau, prient les eaux, honorent les eaux d'une perpétuelle succession de rites superstitieux ».[3] Avec la fin du IVe ap., vient le crépuscule des dieux Isis et Osiris[4].

Les rapports d'Osiris avec la crue du Nil furent riches, et d'interprétations diverses, puisqu'ils vont de la sujétion, — Osiris maître de la venue de la crue —, à l'identification, — Osiris renaît avec l'inondation, ou meurt avec elle — ; il est le seul dieu du Panthéon égyptien qui soit précisément identifié à l'eau nouvelle du Nil ; de là naquit un culte de l'eau qui sera étudié un peu plus loin ; de là la coloration du visage d'Osiris souvent peint en bleu-noir, ou vert, évocation de l'eau « sombre » de la crue plutôt que couleur de reviviscence[5].

En corrélation avec Osiris-Nil, la divinité et le culte d'Isis eurent aussi des liens étroits avec l'inondation du fleuve égyptien.

Isis et la crue du Nil

Un trait commun aux diverses versions de la légende d'Isis et d'Osiris, c'est que le dieu ressuscite grâce à l'intervention de sa femme. On a vu que, dans la forme que je crois la plus ancienne du mythe, ce retour à la vie est symbolisé par l'inondation annuelle du Nil. Isis est donc celle qui fait venir la crue[6]. A la différence

(1) *Contre Celse* V 38.
(2) *Prof. rel.*, éd. Teubner, p. 24.
(3) *Id.* p. 4.
(4) Cf. R. Rémondon, *L'Égypte et la suprême résistance au christianisme*, BIFAO LI (1952), p. 63-78.
(5) Plut., *I. O.* 22 : « Les Égyptiens prétendent qu'Osiris était noir » ; cf. Budge, *From fetish.*, p. 524, fin de l'hymne à Osiris : « Ta chevelure est turquoise ». P. Reuterswärd, *Studien zur Polychromie der Plastik* I, (chap. De la coloration des dieux Ég.) Osiris était appelé le Grand Noir (*Livre des morts* 64).
(6) *P. Oxy.* 125, l. : ἐπαναγειν.

des autres dieux du Panthéon égyptien, elle ne donne pas aux eaux l'ordre de s'épancher sur l'Égypte, mais elle provoque le débordement par divers moyens allégoriques, qui correspondent, dans une interprétation naturaliste, à certaines explications de la crue fournies par les physiciens de l'antiquité.

Isis provoque la crue par ses larmes

Selon une tradition pharaonique très ancienne, Isis, cherchant le corps de son époux, pleurait ; par ses larmes, elle faisait grossir le Nil ; la nuit de la montée du fleuve est appelée dans un texte des Pyramides : « La nuit du grand flot de larmes issu de la grande déesse »[1] ; c'est le plus ancien texte connu qui fasse allusion à cette cause légendaire de la crue[2] ; on la retrouve à l'époque gréco-romaine. Toutefois, Plutarque, qui s'étend longuement sur le deuil d'Isis, ignore cette explication symbolique de la crue, car il présente surtout un état de la légende où le deuil d'Isis est célébré en novembre et décembre, au moment de la décrue, et les larmes de la déesse ne peuvent avoir en cette saison le même sens, elles ne font pas grossir le Nil.

Un demi-siècle plus tard, Pausanias rapporte la légende suivante qu'un Phénicien lui a contée : « Les Égyptiens célèbrent une fête en l'honneur d'Isis lorsque, disent-ils, elle pleure (πενθεῖν) Osiris ; le Nil commence alors à monter et beaucoup de gens du pays disent que la crue du fleuve et l'inondation des campagnes sont les larmes d'Isis »[3]. Les lamentations de la déesse étaient scandées par les lamelles d'airain du sistre, que les auteurs grecs et latins mentionnent souvent, en particulier Stace lorsqu'il évoque « les canaux en deuil de l'Égypte où retentit l'airain »[4] ; le ton était

(1) Pyr. 265 ; cf. Palanque, *Le Nil à l'époque pharaonique*, ch. II.
(2) L'allusion à cette légende que Maspero et Guieysse avaient cru trouver dans l'Hymne au Nil, vers. 8 : « faisant dans la nuit l'inondation » reposait sur une erreur de texte de *P. Sallier* II (indication de S. Sauneron). Sur les larmes d'Isis, voir Rec. Trav. V, p. 45, Pyr. d'Ounas, l. 395 ; XIII, p. 168 temple de Mout à Karnak. Cf. encore J. Lieblein, *La crue du Nil commençait par la chute d'une goutte céleste*, Rec. Trav. 22 (1900), p. 71-73 (il s'agit du graffito XIX de Spiegelberg, *Zwei Beiträge zur Geschichte...* de *Thebanischen Necropolis in neuen Reich:* « L'an II, le 3 Phaophi, sous le règne de Ban-rè, les eaux du grand Nil descendent » ; Lieblein entend « descendent (comme une goutte du ciel) » et rattache ce texte à la légende des larmes d'Isis. Cf. Frankfort, *Kingship.*, p. 192.
(3) *Perieg.* X 32, 18 ; cf. Moret, *Hist. Nat. Eg.* II, p. 7.
(4) *Aerisoni lugentia flumina Nili, Theb.* I 265 ; cf. Lucain, *Ph.* VIII 832, *sistra jubentia luctus.*

lugubre[1] ; ces fêtes d'Isis étaient célébrées à Coptos, selon les allusions de Stace et de Pausanias.

Vers le IIe-IIIe ap., le *PGM.* XII porte, dans une invocation aux dieux du ciel et de la terre, une trace de cette légende des larmes d'Isis ; on y lit les équivalences suivantes : « Osiris appelé eau » et « Isis appelée rosée »[2] ; cette rosée peut être, selon les traditions pharaoniques[3], rosée de la terre ou rosée des étoiles ; dans le premier cas, il faudrait la rapprocher des explications qui faisaient sortir l'eau de la crue du sol même de l'Égypte sous l'influence du soleil ; dans le second cas, la rosée, comme origine de la crue, pourrait être les larmes d'Isis, qu'une constante tradition identifiait à l'étoile Sothis. Je penche pour cette seconde interprétation.

Dans les *Oracles Sibyllins*, une prêtresse d'Isis annonce les malheurs qui doivent fondre sur l'Égypte ; parmi eux, de mauvaises crues, et les fêtes d'Isis n'auront plus leur lustre habituel ; « tout d'abord, autour du socle de la statue (d'Isis) qui *pleure abondamment*[4], les Ménades[5] mèneront la cadence et tiendront leurs instruments lugubres[6] le jour où le Nil devrait mouiller la terre entière jusqu'à 16 coudées, baigner de ses flots tout le sol et l'arroser pour les mortels »[7], mais ensuite, dans un tel malheur, le silence remplacera les explosions de joie qui habituellement accompagnent l'annonce d'une bonne crue.

C'est ainsi que le sistre devient lui-même le symbole du deuil d'Isis et par là, de la crue[8] ; Servius, commentant Virgile au IVe ap., explique : « Le mouvement du sistre qu'Isis porte dans la main droite, est le symbole de la crue et de la décrue[9] du Nil ;

(1) Pour les Égyptiens, le ton du deuil était l'aigu ; en Orient encore de nos jours, les pleureuses poussent des cris aigus ; tandis qu'en Occident le ton funèbre est grave.

(2) L. 234-235 = *P. Leyde* 384 ; ὕδωρ, eau nouvelle de la crue ; δρόσος, rosée, gouttes d'eau, larmes. Cf. Arnobe, *Adv. nat.* IV 16 : Neith-Minerve est formée de la « solidification de la rosée », *roris concretione*. Cf. ci-dessous p. 438.

(3) Cf. J. de Savignac, *La rosée solaire de l'Ancienne Égypte*, Nouv. Clio VI (1954), p. 345-353.

(4) Πολύκλαυτος peut signifier aussi « sur laquelle on pleure beaucoup » ; comme il s'agit d'une statue d'Isis, je préfère le sens actif.

(5) Les Ménades, prêtresses de Dionysios ne surprennent pas ici à cause de l'identification d'Osiris avec ce dieu à l'époque grecque.

(6) Les sistres.

(7) *Or. Sib.* V 52-59.

(8) Le Nil est parfois représenté tenant un sistre (cf. ci-dessous p. 324) et porte l'épithète : *sistriger* (CIL VIII 212, 84).

(9) *Nili accessus recessusque.* La légende des larmes à son origine signifiait la venue de la crue ; avec le décalage des calendriers (cf. p. 248), elle devint le symbole de la décrue, n'étant plus qu'expression de la douleur d'Isis.

le vase rond[1] qu'elle tient dans la main gauche indique l'arrivée des eaux dans tous les bassins, c'est-à-dire dans les canaux où étaient collectées les eaux du Nil étale[2] ».

Au VIIe ap. (?), le Mythographe du Vatican II reprend cette explication : « Isis est la déesse particulière de l'Égypte qui par le mouvement de son sistre qu'elle porte dans la main droite, indique la crue et la décrue du Nil et par le tuyau[3] qu'elle tient dans la main gauche, (indique) l'écoulement de toutes parts de ses larmes »[4] ; le texte de Servius portait *lacunarum*, bassins ; le texte du Vatican donne *lacrimarum ;* il semble bien que ce soit le second texte qui soit fautif ; la faute du copiste est fort intéressante puisqu'elle révèle la connaissance persistante de la légende des larmes d'Isis, origine de la crue ; cette tradition s'est perpétuée chez les Coptes : le 11 Bauneh (11-12 juin depuis l'époque romaine), une goutte miraculeuse tombe dans le Nil et provoque sa crue, pendant une certaine nuit appelée « Nuit de la Goutte »[5].

Quelques données éparses dans les textes et les documents doivent être rattachés, semble-t-il, à cette même légende qui relie Isis, la rosée et la crue du Nil. Ce serait d'abord une légende évoquée par Arnobe[6], dans laquelle Neith est née des eaux de la crue : « Le Nil, le plus grand des fleuves, a engendré une autre Minerve de ses eaux liquides et lui a donné l'aspect extérieur d'une jeune fille en épaississant la rosée *(roris concretione)*. Si tu veux une preuve de ce fait, je te donnerai le témoignage des Égyptiens, dans la langue desquels elle s'appelle Neith ; en fait foi le *Timée* de Platon ». Par un aboutissement normal, le terme même de « rosée », δρόσος, a pris le sens d'« humidité » venue de la montée de la crue ; et le sens se rencontre effectivement : tout d'abord dans le texte grec d'une prière au Nil dont il sera question plus loin[7], et qui me paraît remonter aux IIe-IIIe ap., on trouve, parmi les supplications adressées à la divinité pour la prier de faire monter le fleuve : « Donne la rosée et arrose avec les mêmes

(1) Vase en forme de sein, *situla*.

(2) Serv. ad Aen. VIII 696.

(3) Le texte porte *fistula*, que je suppose être une faute pour *situla*.

(4) *Proemium* 90 Isis.

(5) *Leilat-el-noqtah*. Cf. E. W. Lane, *Manners...*, p. 495 ; P. Vansleb, *Relation d'Égypte* 1677, p. 48... « ceux qui sont un peu plus savants disent que la goutte est une rosée qui tombe le dernier quart de la nuit (de la fête de Saint-Michel), c'est-à-dire vers l'aube ». Cf. Popper, *The Cairo Nilometer*, p. 68.

(6) *Adv. Nat.* IV 16 : *Minervam (alteram) Nilus maximus fluminum aquis generavit ex liquidis et in virgineos habitus roris concretione conduxit. Quodsi fidem inquiris facti, Aegyptos testes dabo, quorum est Neith lingua, Platonis testificante Timaeo.*

(7) Cf. ci-dessous p. 436, n. 6.

eaux du Nil »[1] : Καταδρόσισον καὶ κατάρδευσον τοῖς αὐτοῖς τοῦ Νείλου ὕδασι. L'autre exemple est d'un ordre tout à fait différent ; un propriétaire, au milieu du IIe ap., à Tebtynis, écrit à son intendant : « Ce sont quatre bêtes que, s'il n'y a pas d'humidité (ἐὰν μὴ δροσίσῃ), tu fourniras aux cultivateurs du Syrien »[2]. La lettre a probablement été écrite au début de la crue, et il s'agit de faire rentrer le reste du fourrage à dos d'animaux avant que le sol ne soit devenu humide par l'effet de la montée des eaux ; tel est du moins, le sens que je crois pouvoir donner au début de cette lettre ; les éditeurs ont bien senti que δροσίζειν avait un sens agricole technique.

Il est impossible de préciser davantage en quel endroit d'Égypte, à l'époque tardive, la légende des larmes et de la rosée venues d'Isis était si familière aux habitants qu'elle avait pris racine dans le langage de tous les jours.

Isis provoque la crue par le battement de ses ailes

Une légende d'origine ancienne, remontant peut-être au Moyen-Empire, raconte qu'Isis, lorsqu'elle eut retrouvé le corps d'Osiris, lui rendit la vie en fouettant l'air de ses ailes au-dessus de la momie du dieu[3]. Cette tradition est probablement la transposition mythique de l'explication de la crue qui attribue aux vents étésiens le grossissement du fleuve ; ces vents, appelés dans les textes hiéroglyphiques « vents du nord » soufflaient plus exactement du nord-ouest de juin à fin août, succédant aux vents du sud desséchants ; on leur croyait une force suffisante pour refouler les flots du Nil à son embouchure et les obliger à inonder toute la vallée. Parmi les textes hiéroglyphiques les plus clairs sur cette particularité du mythe osirien[4], doit être placée cette ligne du *P. magique Harris* (env. 1200 av.) : « Isis bat de ses ailes et ferme les bouches du fleuve »[5].

(1) *Opisanie* II p. 984.

(2) *P. Mil. Vogliano* II 60, l. 4.

(3) Stèle Louvre C 286, 4 ; Hymne d'Osiris (env. 1500 av.). Cf. Vandier, *Eg.* p. 78 et 116 ; *Rel. ég.*, p. 50 ; Budge, *From fetish...*, p. 202 et 422.

(4) 18 textes hiéroglyphiques où il est question des vents étésiens sont mis en rapports avec la crue du Nil par B. H. Stricker, *De Oversiroming...*, p. 10, 14-15 ; cf. Michaelides, *Contribution à l'étude de la grande déesse en Égypte*, BIE 37 (1956), p. 194-195.

(5) *P. Harris mag.* 7/8 sqq. Cf. Lexa, *Magie...*, p. 40 : « Formule pour ensorceler l'eau : Isis bat de ses ailes et ferme les bouches du fleuve... lorsque l'eau est paisible, (Isis) plane au-dessus de l'eau et pleure quand l'eau s'abaisse... lorsque les larmes (d'Isis) tombèrent dans l'eau, la bouche du singe cynocéphale se remplit de poissons. » Ce texte syncrétique contient deux états successifs de la légende osirienne ; le premier montre le souffle d'Isis provoquant les vents qui refoulent le Nil et le font déborder ; le second supprime le mouvement des ailes d'Isis et insiste sur ses larmes au moment de la décrue, lorsque, les eaux se retirant, les poissons demeurent dans la vase.

Grâce à cette connaissance d'une Isis maîtresse des vents du nord, on comprend mieux quelques passages obscurs de textes grecs tardifs ; celui-ci d'abord, de Plutarque : « La puissance qui préside à l'air, certains l'appellent Osiris, d'autres Sarapis, d'autres, en égyptien, Sothis »[1] ; Osiris apportait en effet la fraîcheur des vents étésiens en même temps qu'il ressuscitait en Nil débordant ; Sarapis avait le même rôle, dans la mesure où il se substituait à Osiris ; enfin Isis-Sothis, aspect de la déesse qu'on étudiera un peu plus loin, préside aux vents étésiens, dont elle provoque le souffle par le battement de ses ailes[2]. De la même façon s'éclaire un demi-vers d'une épigramme démonstrative de tradition alexandrine[3] ; l'auteur, un poète inconnu, énumère les mois romains et les caractérise d'une particularité ; le mois d'août, Mésorè (25 juillet-23 août) qui voit le plus fort grossissement de la crue du Nil, est ainsi défini : « Mes ailes éveillent le Nil »[4] ; c'est sans nul doute une allusion à la même légende, où Isis, sous la forme d'un vautour[5] ranime Osiris-Nil.

La chevelure d'Isis annonce la venue de la crue

Il s'agit ici d'un point particulier du culte d'Isis en Égypte, bien peu connu, dont on peut donner une explication en fonction de la crue.

Deux faits doivent être rapprochés : l'un, c'est la tradition du culte rendu à la chevelure d'Isis ; l'autre, c'est l'apparence de chevelure bouclée que présentaient les touffes de papyrus flottant sur les eaux du Nil en crue.

En effet, dans l'antiquité, lorsque le Nil était bordé de fourrés de papyrus, la montée de la crue en arrachait des touffes qui s'en

(1) *I. O.* 39.

(2) Cf. F. Daumas, *La scène de la résurrection au Tombeau de Pétosiris*, BIFAO 59 (1960), p. 72, n. 2.

(3) Anth. Gr.. IX 580.

(4) Stern, *Les poésies des mois de l'Anthologie Palatine*, REG 65 (1952), p. 377, traduisait : « Mes ailes rassemblent les eaux du Nil. »

(5) Cf. Vandier, *Rel. Eg.*, p. 47.

allaient jusqu'à la mer au fil du courant[1]. Posées sur l'eau, elles offraient à l'œil l'aspect d'une énorme chevelure bouclée[2].

D'autre part, les cheveux, en Égypte, étaient mis sous la protection de divinités, mais seulement, semble-t-il, de celles qui ont des liens étroits avec la crue, par exemple Noun et Neith (Isis) ; dans le livre des Morts, pour empêcher la mise en morceaux de son corps, le défunt déclare : « Mes cheveux sont les cheveux de Noun »[3] ; de même, dans une formule magique curative, on dit au malade : « Tes cheveux sont les cheveux de Neith[4]. » Par ailleurs, dans son traité *Sur Isis et Osiris*, Plutarque rapporte que la déesse, en apprenant la nouvelle de la mort de son époux, à Coptos, coupa une boucle de ses cheveux en signe de deuil[5]. Les cheveux d'Isis étaient honorés à Coptos, au IIe ap., où vraisemblablement se trouvait un sanctuaire dédié à l'« Isis de la chevelure »[6]. Devant elle, un soldat originaire de Karanis prie à l'intention de son frère : « Je prie pour ta santé », lui écrit-il, « et je fais sans cesse mes dévotions devant la chevelure à Coptos »[7]. Une autre chevelure d'Isis était à Memphis, et sans doute assez célèbre objet de pieuse curiosité[8].

Dans la tradition égyptienne antique, les chevelures divines sont bien des touffes de papyrus[9]. Leur apparition était le signe que le Nil montait.

(1) A l'heure actuelle, les fourrés de papyrus tels qu'ils étaient à l'époque pharaonique antique, ne se rencontrent guère qu'à la 5e cataracte, à environ 300 km. au nord de Khartoum, où ils atteignent parfois 2,5 ou 3 m. de hauteur.

(2) Lorsque j'avais demandé au Professeur Keimer, à propos du texte de Damaskios cité ci-dessous (cf. p. 261), quelle plante du Nil pouvait présenter l'aspect d'une chevelure bouclée, il m'avait aussitôt répondu : le papyrus. Cf. L. KEIMER, *La vache et le cobra*, BIE XXXVII (1956), fig. 23, 24.

(3) NAVILLE, *Todtenbuch* 42, 3.

(4) *P. Berlin hiérat.* 3027 (c. 1450 av.) ; cf. LEXA, *Magie...*, p. 32.

(5) Plut. *I. O.* 14 ; — *Etym. Mag.* s. v. Coptos : le nom de la ville est expliqué par un jeu de mots : κόπτειν, couper.

(6) Cf. YOUTIE Ἴσις τριχώματος, Harv. Theol. Rev. 39 (1946), p. 165-167.

(7) *P. Mich.* VIII 502.

(8) Lucien, *Contre un bibliomane ignorant* 14 ; il s'agit de reliques qu'on montre « comme... les Memphites les cheveux d'Isis ». Les Grecs semblent avoir utilisé indifféremment πλόκαμος (Lucien, l. c.) ou τρίχωμα (cf. n. 6). Là où il n'y avait pas de touffes de papyrus, on appelait « chevelures d'Isis » des formations corallines, sur les côtes de la Mer Rouge et de l'Océan Indien (cf. Plin. Anc., *H. N.* XIII 51 ; Plut., *Fac. Orb. Lun.* 25).

(9) Cf., *Conte des deux frères* (MASPERO *Contes* p. 1 sqq.) : une boucle de cheveux de la femme de Bata, jetée dans le Nil est emportée par le fleuve (Voir VIREY *Relig. Anc. Eg.* 1910, p. 199 : « La boucle de cheveux, ce sont les végétaux qu'entraîne la première crue du haut fleuve et qui vont annoncer la nouvelle de son débordement »). Cf. aussi *Le pâtre qui vit une déesse* (G. LEFEBVRE, *Romans et contes ég.* 1949, p. 27) l. 6 : un pâtre voit au bord d'un étang une perruque bouclée d'une déesse qui lui fait une forte impression.

Une très ancienne tradition qui demeura à l'époque romaine et même plus tardivement, semble-t-il, liait l'arrivée de la crue en Égypte et la résurrection d'Adonis à Byblos, ville de Phénicie, dont on croyait que le nom signifiait « papyrus » ; des cérémonies en l'honneur d'Adonis, fort semblables à celles qu'on faisait pour mener le deuil d'Osiris, y étaient célébrées chaque année et étaient l'occasion d'un prodige en rapport étroit avec la « chevelure d'Isis ». Voici ce qu'en dit Lucien, témoin oculaire : « Une tête chaque année vient d'Égypte à Byblos en flottant et traverse en sept jours la mer qui les sépare. Les vents la portent en ce divin voyage. Jamais elle ne dérive et elle n'aborde seulement qu'à Byblos. C'est un miraculeux prodige. Il se produit chaque année ; il est survenu lorsque j'étais moi-même présent à Byblos et j'ai pu contempler cette tête en papyrus »[1]. Cette touffe, arrachée aux rives papyrifères du Nil, flottant comme un radeau ou un canot, sans doute poussée par les vents étésiens et les courants marins, probablement escortée depuis une des embouchures du Nil jusqu'à Byblos, annonçait par son apparition l'heureux commencement de la crue du Nil. Ces rites, connus au IIe ap. remontent à une époque bien antérieure, si, au VIIIe av. Isaïe y fait allusion dans le passage suivant de ses prophéties : « Pays où sussurrent des ailes, au-delà des fleuves de Koush, toi qui dépêches des envoyés par mer en canots de papyrus sur les eaux »[2]. Les commentateurs anciens, Cyrille d'Alexandrie au IVe ap.[3], dont le témoignage a une grande valeur puisqu'il habitait en Égypte, Procope de Gaza au VIe ap., voient un lien entre ce passage d'Isaïe et le rite de la touffe de papyrus arrivant à Byblos[4] : le deuil d'Isis qui, en Égypte, prend fin avec la résurrection d'Osiris dans l'inondation du Nil, est, sur les côtes de Phénicie, le deuil mené en l'honneur d'Adonis ; il se termine à l'annonce de l'arrivée de la crue en Égypte. « Jusqu'à notre époque, si j'en crois Damaskios », commente Procope, « on célèbre à Alexandrie un rite que même les Juifs pratiquent sans se souvenir de son vrai sens religieux... ils mettent dans une jarre une lettre destinée aux femmes de Byblos, comme pour (leur

(1) *Dea Syria* (trad. M. MEUNIER, p. 47-48). Sur les rapports de l'Égypte et la Syrie à l'époque pharaonique, cf. P. MONTET, *Byblos et l'Égypte*, 1928.

(2) *Oracle contre Koush* (L'Égypte), XVIII 1 (trad. Bible de Jérusalem).

(3) PG 70 col. 439-442.

(4) A. DARRIEUTORT a bien voulu me communiquer les renseignements suivants : « envoyés, embassadeurs » (Isaïe XVIII, 1) traduit l'hébreu *tsirim*, qui peut avoir aussi le sens d'« idoles ». Les commentateurs modernes (G. B. GRAY, *The book of Isaiah* The International Critical Commentary, t. I, p. 306-318, tout spécialement 311 et 318 ; — J. ZIEGLER *Isaias* Wurzburg 1948, p. 61-62 ; — J. FISCHER, *Das Buch Isaias*, t. I, p. 136 sqq.) ne signalent pas l'interprétation de Cyrille et de Procope.

annoncer qu')Adonis est retrouvé ; puis ils cachettent (la jarre), accomplissent les rites voulus, l'envoient par mer et, à ce que disaient ceux qui l'envoyaient, elle est portée d'elle-même à Byblos et y met fin, par son arrivée, au deuil des femmes de cette ville »[1]. Procope résume Cyrille sans le dire et se réfère au témoignage d'un contemporain, Damaskios (VI^e ap.) ; l'œuvre où Damaskios évoquait ce rite ne m'est pas connue, mais quelques lignes de la *Vie d'Isidore* mentionnent l'apparition d'une « chevelure » sur le Nil : « (Isidore) vit dans le Nil une chevelure digne d'une divinité pour la taille et la beauté ; une autre fois encore, alors qu'Isidore et ses deux compagnons dînaient près du Nil, du fleuve monta une chevelure qui paraissait mesurer cinq coudées »[2].

En rapprochant tous ces témoignages, on aboutit à la conclusion que, dès l'époque pharaonique la plus ancienne, les touffes de papyrus flottant sur les eaux du Nil, arrachées par la force du courant de la crue, ont été considérées dans les croyances populaires comme des « chevelures d'Isis » qui annonçaient la montée des eaux ; ce phénomène devait se produire au moment où le débit du Nil double et s'accélère, vers la fin de juillet ; son apparition fut interprétée comme la promesse d'une bonne crue, et comme la preuve de la résurrection d'Osiris. A une époque où des relations étroites s'établirent entre Byblos et l'Égypte, une fois le mythe osirien mis en parallèle avec la légende d'Adonis, les deux pays célébrèrent ensemble la résurrection de leurs dieux, l'Égypte l'annonçant à la Phénicie par l'envoi de ces touffes de papyrus, devenues peu à peu « canots de papyrus », complété enfin par une lettre[3]. Isaïe évoquerait, non pas des messagers venus uniquement en ambassade, mais une cérémonie en liaison avec le débordement du Nil, dont l'annonce en Asie Mineure, aurait été l'occasion de mener des pourparlers politiques[4].

Au fur et à mesure que la flore de la vallée du Nil se modifia, l'apparition des touffes de papyrus au moment de la forte montée des eaux se fit de plus en plus rare ; elle perdit son sens religieux en rapport avec le mythe osirien, mais d'une part, la tradition d'un envoi à Byblos demeura, d'autre part, la dérive de ces papyrus sur les eaux resta un objet de curiosité. Quant à la chevelure d'Isis, les habitants de Coptos cultivaient, pense-t-on, une

(1) *Com. ad proph. Is.* éd. CHESNEAU 1580, p. 258.

(2) *Vie d'Isidore* 93. Cinq coudées : env. 2,5 m.

(3) Il faut rapprocher cette lettre de l'écrit jeté dans le Nil (cf. ci-dessous p. 404), dont la tradition, bien antérieure à Isaïe, confirme le lien établi dans ces pages entre le rite de Byblos et la crue.

(4) Dans un mois de juillet d'une année située entre 715 et 702 av.

énorme touffe de ces soi-disant cheveux pour pouvoir les montrer[1].

Devant ces faits, on en vient à se demander si, au III^e av., les Lagides n'avaient pas pour but de lier étroitement le culte des Souverains aux traditions égyptiennes antiques, lorsque Bérénice, femme de Ptolémée III, consacra sa chevelure à Isis ? et si la disparition de cette chevelure, que les poètes officiels imaginèrent transportée au ciel (la Constellation de la Chevelure de Bérénice), ne souligne pas l'échec de l'hellénisation d'un mythe en relation avec la crue du Nil, échec dont on verra d'autres symptômes[2] ? Les recherches à venir vérifieront ou infirmeront ces hypothèses, dont le point de départ est le détail si peu connu du mythe osirien : la tête bouclée des papyrus, chevelure d'Isis, qui, par ailleurs, était devenue un nom théophore égyptien[3].

Abordons maintenant un autre aspect, beaucoup mieux connu, du culte d'Isis en rapport avec la crue : Isis et l'étoile Sothis.

Isis et l'étoile Sothis[4]

La plus brillante étoile de la constellation australe du Grand Chien, voisine d'Orion, portait le nom égyptien de *s p t* (Sopet), en grec d'Égypte Σῶθις, Sothis, en grec classique Σείριος, latinisé en *Sirius*. Au 30^e degré de latitude (Memphis, Le Caire), après avoir été invisible pendant 70 jours environ, elle reparaissait le 17-19 juillet julien au-dessus de l'horizon, le matin, en même temps que le soleil ; c'est le lever héliaque de Sothis ; il eut lieu pendant plusieurs millénaires (environ de 4500 av. à l'époque romaine)[5] en même temps que le gonflement annuel du Nil. Dès l'époque prédynastique, les Égyptiens avaient rapproché la coïncidence des deux phénomènes et les avaient liés par des rapports de cause à effet dont on ignore la nature exacte.

Un culte était rendu à cette étoile Sothis, « celle qui crée le

(1) Cf. HOPFNER, *Plut. über I. O.* I. 1, p. 5, 44.

(2) Cf. ci-dessous p. 327.

(3) Τιθοεννῆσις : « La boucle de cheveux d'Isis » (VERGOTE, *Les noms propres...*, n° 125).

(4) Sur Isis-Sothis : BRUGSCH, *Calendrier Eg.*, p. 28-30 ; — ROSCHER *Lexicon* s. v. Isis col. 434-436 (DREXLER) ; s. v. Sothis (ROEDER) ; — MERCER, *Relig. Anc. Eg.* 1949, p. 270.

(5) PARKER (o. c. p. 31, n. 2), introd. A l'heure actuelle, il y a décalage entre la date moyenne de la montée de la crue et le lever héliaque de Sothis.

renouveau de la végétation »[1], depuis la Ire dynastie[2]. Le rapprochement d'Isis avec Sothis est déjà fait dans les textes des Pyramides[3] ; il remonte à une époque où l'année sothiaque et l'année civile coïncidèrent (vers 4200 av.). Osiris est l'eau qui apporte la vie à la nature et aux hommes ; c'est grâce à Isis qu'il ressuscite, Isis se confond donc avec l'étoile dont l'apparition semble amener l'eau nouvelle du Nil ; d'où certaines épithètes ou figurations de style pharaonique[4]. A Dendérah, Sothis est représentée par la vache d'Isis couchée dans une barque, l'étoile sur la tête et le signe *ankh* autour du cou[5].

Lorsque les Ptolémées régnèrent sur l'Égypte, la tradition se maintint ; on en a des témoignages sous Ptolémée I[6], Ptolémée II[7], Ptolémée IV[8] pour les textes hiéroglyphiques, et le décret de Canope, rédigé en grec sous Ptolémée III, décide une fête solennelle « le jour où se lève l'astre d'Isis, jour de l'an dans les textes hiéroglyphiques »[9].

Dans le traité de Plutarque *Sur Isis et Osiris*, on lit : « Parmi les astres, Sirios est celui qui est consacré par les Égyptiens à Isis parce qu'il amène l'eau »[10], et cette autre ligne, inspirée, semble-t-il, par une influence pythagoricienne : « L'âme d'Isis est appelée Sothis par les Égyptiens »[11].

(1) Pyr. 477. Époque gréco-romaine : « La divine Sothis au ciel qui amène la crue » MARIETTE, *Dendérah*, I 33 e) ; « Sothis qui donne la crue chaque année » (*id.* I 65 b) ; « Sothis qui donne le Nil de sa caverne » (*id.* III 51, 2). Cf. CAPART, Bull. crit. rel. Eg. 1908-9 p. 320 ; — S. SCHOTT *Altägypt. Festdaten* 1950, p. 12-18.

(2) Cf. PETRIE, *Royal Tombs* II, pl. V 1, VI a 2, tablette d'ivoire de la Ire dynastie dont la partie droite peut se lire : « Sothis, ouverture de l'année, l'inondation. » (PARKER, o. c. p. 31, n. 2, p. 18).

(3) Pyr. 632.

(4) Cf. DE BUCK, *Coffin texts* IV, p. 361 (c. 2000 av.), 364. Isis « Maîtresse du début de l'année » à Syène (LEPSIUS DK IV 69). Sur le plafond du Ramesseum à Thèbes, le lever héliaque de Sothis est représenté sous la forme et le nom d'Isis (LEPSIUS DK III 171). Cf. ROEDER, *Sothis und Satis*, ci-dessus p. 233, n. 3.

(5) Zodiaque de Dendérah au Louvre (BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 10) ; cf. MERCER, *Rel. Anc. Eg.*, p. 270 et fig. 94 ; cf. MARIETTE, *Dendérah* I 19 g : « Les années sont comptées à partir du lever d'Isis-Sothis » et ci-dessus p. 263, n. 4.

(6) Stèle hiér. Caire 22.180 : « Isis, la vache Hésit, Sothis, régente des astres ».

(7) LEPSIUS DK I, 120 : « Isis de Behbet donne au Roi un haut Nil ».

(8) ROCHEMONTEIX, *Edfou* I 115, 317, 162, 164 : « (Isis-Sothis) qui fait venir le Nil en son temps ».

(9) OGI 56, l. 36.

(10) *I. O.* 38.

(11) *I. O.* 21 ; de même Porph. *De Ant. Nymph.* 24. Cf. texte hiéroglyphique gravé sur un petit groupe (Louvre inv. 2272, épq. saïte ?) : « Puisses-tu vivre sous forme de Sothis, ô grande épouse royale Isis-Nefret ! Puisses-tu t'élever au ciel parmi les astres ! » (Cf. PIERRET, *Recueil d'inscriptions inédites du Musée égyptien du Louvre* II 1878, p. 84). La doctrine de la transformation des âmes en astres était déjà populaire au temps d'Aristophane (*Paix* 832).

Aux IIe-IIIe ap., le nom composé Isis-Sothis devient pour les Grecs d'Égypte une des épithètes de la déesse « aux mille noms » ; on le trouve dans les papyrus, par exemple dans le *P. Oxy.* XI 1380 du IIe ap.[1], où elle « ramène le Nil sur tout le pays »[2] ; à la fin de cette invocation, on s'adresse à la déesse en ces termes : « Toi, maîtresse de la terre, tu apportes l'inondation des fleuves... en Égypte, le Nil ; à Tripoli, l'Éleuthère ; en Inde, le Gange ». L'ensemble de cet hymne, — il faut l'appeler ainsi, bien qu'il ne soit pas en vers —, a un ton philosophique, il révèle la volonté de donner à Isis la première place parmi les dieux à côté d'Osiris ; elle préside au mouvement des astres, aux lois, à l'« année parfaite » ; les éditeurs pensent que ce texte est d'un siècle plus ancien que le papyrus lui-même ; il serait donc contemporain du traité de Plutarque. Probablement rédigé par un prêtre d'Isis, il offre le côté « théologique » du culte d'Isis au Ier ap., tandis que le *PGM* VII[3] en fait connaître le côté populaire ; les lignes 490-497 de ce papyrus « magique » sont une invocation à Isis en un grec déformé, probablement entrecoupé de mots égyptiens ; on y reconnaît ces mots : « Je t'invoque, Maîtresse Isis, par qui vient le Bon Démon qui règne sur l'obscurité complète[4], (j'invoque) ton nom... Isis-Sothis, en ton matin, Boubaste, trouve l'eau, le courant de l'eau, Boutos, en ton matin... protège-moi grâce aux noms grands et merveilleux du dieu... car je suis celui qui est établi à Péluse... je répands ma sueur »[5]. Ces formules obscures, qui doivent être prononcées « après avoir pris de la divine semence de roseau du Nil... au clair de lune », au cours d'un sacrifice (l. 490) semblent bien s'apparenter aux prières d'encouragement qu'on disait au début de la crue ; celle-ci aurait été utilisée dans le Delta (Boubaste, Bouto, Péluse), où le culte d'Isis était particulièrement en honneur. Le *P. Oxy.* 1380 est plus difficile à situer ; les éditeurs suggèrent qu'il a peut-être été composé à Memphis ; c'est tout à fait vraisemblable en raison du syncrétisme de son contenu[6].

(1) *P. Oxy.* XI 1380 (Grenfell et Hunt 1915) a été étudié par COLLART Rev. Eg. nouv. ser. (1919), p. 93-100 ; sa traduction ne comporte pas « Isis-Sothis » l. 143-4. Voir pour commentaire sur la ligne 144, VAN GRONINGEN, *P. Oxy.* 1380 (thèse 1921).

(2) *Id.* l. 125.

(3) *PGM* VII = *P. Lond.* I 121. PREISENDANZ donne une traduction allemande de certains passages.

(4) Ἐν τῷ τελείῳ μέλανι. Ou bien « sur la sombre crue » ? Τέλειος, dans les Papyrus, qualifie la crue arrivée à son achèvement parfait, à son plein. Μέλας, « à l'eau sombre », cf. ci-dessus, p. 67.

(5) Celui qui parle s'identifie avec Osiris-Nil.

(6) Le début du papyrus cite les titres d'Isis en Égypte ; ceux de Haute-Égypte étaient dans la partie antérieure qui manque ; l. 1-76 contiennent ceux de Basse-Ég. l. 76-119, ceux qui étaient donnés à Isis hors d'Égypte.

Dans le monde gréco-romain, à partir du IIe ap., le nom d'Isis-Sothis se trouve moins répandu que celui d'« Étoile du Chien ».

Isis et l'Étoile du Chien

Le nom de « Grand Chien » donné à la constellation dont Sothis est l'étoile la plus brillante, remonte probablement à l'époque babylonienne (IIIe millénaire av.) où les astronomes de Mésopotamie, pour faciliter la description du ciel, inventèrent comme moyen mnémotechnique des figurations purement arbitraires dans lesquelles ils inscrivirent les principales étoiles. L'étoile que les Égyptiens appelaient *Sopet* était seulement, dans cette tradition, l'« Étoile du Chien ». Hors d'Égypte, elle est rendue responsable, sous le nom de *Seirios*, de la sécheresse[1] qui, par un jeu de mots[2], explique son nom ; son influence pernicieuse amène la peste ; on lui sacrifie des chiens à Rome[3].

Le premier texte qui mentionne l'Étoile du Chien à propos d'Isis, parmi ceux que nous possédons, se trouve dans un hymne à Isis dont il existe plusieurs exemplaires : une stèle d'Ios, une de Kymè[4] et la transcription presque identique qu'en a laissée Diodore de Sicile[5] ; celui-ci déclare la tenir de « quelques historiens », traduite du texte hiéroglyphique de la stèle qui ornait le tombeau d'Isis à Nysa (en Arabie, dit Diodore). « Je suis Isis, reine de tout le pays, élevée par Hermès ; j'ai établi des lois que nul ne peut abolir... c'est moi qui la première ai trouvé pour les hommes les récoltes... je me lève avec l'Étoile du Chien ; c'est pour moi que la ville de Boubastis a été construite »[6]. L'accent est mis ici sur les attributions d'Isis qui ont le plus de rapports avec l'inondation :

(1) Tibulle *El.* I 7 21-22 : « *...arentes cum findit Sirius agros... Nilus abundat;* Claudien, *Id.* IV II 33 : *(Nilus exundat) quo die Titana Canis flagrantior armat.*

(2) Aratos *Phaen.* 330 (J. Martin) : ὅς ῥα μάλιστα ὀξέα σειριάει · καὶ μιν καλέουσ' ἄνθρωποι Σείριον. Hygin, *Astr.* II 35 (Chatelain et Legendre Bibl. Haut. Et. 1909, fasc. 180, p. 39) définit ainsi la constellation du Chien : *Canis habet in lingua stellam I quae ipsae canis appellatur: in capite autem alteram quam Isis suo nomine statuisse existimatur et Syrion appellare propter flammae candorem...* (I = *primam*).

(3) Cf. J. Bayet, *Les origines de l'Hercule romain* 1926, p. 455 : « A Rome, près de la Porta Catularia, à un jour fixé par les Pontifes au moment où le grain se forme, on immole un chien rouge, qui procurera des présages sur la qualité de la moisson future *(augurium canarium)* et ce chien semble bien représenter Sirius. » La couleur rouge de l'animal fait de lui un animal sethien ; on cherche par ces augures à deviner si ce sera Seth (puissance desséchante) ou Osiris (puissance productrice) qui triomphera.

(4) Cf. A. Salač, *Inscription de Kymè d'Éolide*, BCH 51 (1927) 3, p. 378-383 l. 13.

(5) I 27 4.

(6) Trad. Hoefer I, p. 28.

invention de l'agriculture, établissement du calendrier (le nom d'Hermès-Thoth ne peut laisser de doute sur ces « lois que nul ne peut abolir »), identification d'Isis et de Sothis. Quant à la mention de la ville de Boubastis, elle nous apprend qu'Isis en tant que Sothis y était honorée à la fin de l'époque ptolémaïque, comme le confirme le *PGM* VII pour l'époque romaine.

L'explication que Plutarque donne du nom de cette étoile est d'origine obscure : « Sothis est un mot égyptien qui signifie « grossesse » ou « être grosse », dont l'équivalent grec est κύησις, « grossesse » ; et la langue grecque, en détournant ce mot de son habituelle acception a donné le nom de κύων, « Chien », à la principale étoile de la constellation que les Égyptiens considèrent comme spécialement consacrée à Isis »[1]. Si le jeu de mot en grec sur κύησις, « grossesse » et κύων, Chien, n'a rien de surprenant à l'époque hellénistique, le sens du mot égyptien ne s'explique pas par un rapprochement de sens avec les phases de la crue du Nil ; les égyptologues donnent pour sens à *Sopet :* « aigu », « précis »[2] et le mot pourrait tout au plus faire allusion à l'exactitude de la montée des eaux vers le 20 juillet.

La première représentation d'Isis en compagnie d'un chien que nous ayons encore, date du Ier ap. ; une lampe en terre cuite présente la tête de la déesse Sothis sortant de l'échine d'un chien ; ce genre de lampe, comme le supposait Perdrizet avec beaucoup de vraisemblance[3], servait à des illuminations, la nuit qui précédait le lever héliaque de Sothis : les Égyptiens attendaient en veillant le jour qui leur apportait l'eau nouvelle de l'inondation ; sur une autre terre cuite, Isis, tenant de la main droite une corne d'abondance, est assise sur un chien dont la tête est surmontée d'une étoile[4].

Sous le règne de Trajan qui remit en honneur les dieux égyptiens sur les monnaies et particulièrement ceux qui veillaient à la prospérité de l'Empire, on trouve en 109/110 et en 112/113 Isis-Sothis assise sur un chien courant à droite qui tourne vers elle la tête[5] ; elle porte dans la main droite un objet que certains prennent pour un sceptre, d'autres pour une torche, ce qui paraît plus plausible.

Une monnaie d'Isis-Sothis assise sur un chien se retrouve sous

(1) *I. O.* 61 (trad. M. Meunier). Cf. Théon d'Alexandrie, *Com. Ar.* 153.

(2) H. Bonnet, *Real.* s. v. Sothis, p. 743 : « Scharf, spitz in Verbindung » (Pyr. 186, 723).

(3) Perdrizet, *Terres cuites*, n° 76 (pl. XVI) ; cf. pl. XXVIII et p. 22.

(4) Mus. Berlin inv. 9956 (cf. H. Bonnet, *Real.*, p. 329, fig. 84).

(5) 109/110 : Datt. 929, 927 (pl. XVII) ; 112/113 : Datt. 928.

Hadrien en 134-138[1], sur une monnaie du Sénat romain, puis sur une pièce de bronze émise sous Antonin en 157/158 ap.[2]. Cette fréquence des représentations d'Isis avec un chien, au début du IIe ap., doit-être mise en rapport avec le renouvellement de l'année sothiaque en 139 ap. Tout ceci incline à penser que la Table Isiaque est de la même première moitié du IIe ap. ; sur ce meuble de bronze incrusté d'argent, le chien est placé sous le trône sur lequel est assise la déesse[3]. Une statue d'Isis portée par un chien ornait l'Iseum Campense à Rome dont la réfection date de 38 ap.[4] ; les dates des représentations d'Isis-Sothis, s'échelonnant au cours des Ier et IIe siècles, prouvent que la diffusion de ce culte n'est pas liée au renouvellement de l'année sothiaque (139 ap.), mais à l'extension du culte d'Isis, et au goût pour l'astrolâtrie. La statue de l'Iseum était encore en place au début du IIIe ap., lorsque les crimes d'Élagabal furent annoncés par des prodiges : « Entre autres, celui de la statue d'Isis, placée au faîte du temple de cette divinité », raconte Dion Cassius, « où elle est portée sur un chien ; cette statue en effet, tourna sa face du côté de l'intérieur (du temple) »[5].

A cette même époque, l'association « Isis et le Chien » semble nécessiter des explications. Dès le début du IIIe ap., Élien justifie ainsi le culte rendu au Chien : « ...parce que, quand se lève l'astre appelé le Chien, — et la légende rapporte que ce chien était celui d'Orion[6] —, le Nil, se levant en quelque sorte avec lui, procure l'inondation à la terre d'Égypte et se répand sur les champs. C'est pourquoi les Égyptiens vénèrent le Chien qui leur procure cette onde fécondante »[7]. D'où aussi, la présence d'un Anubis dans la mosaïque de Préneste, à côté de la procession du vase sacré contenant l'eau nouvelle qui symbolise Osiris[8].

Une autre explication avait dû naître à une époque où la recherche qu'Isis faisait du corps de son époux était évoquée, non pas

(1) Gnecchi III pl. 147 II (= Strack II 478) ; cf. Beaujeu, *Rel. rom.*..., p. 239.
(2) Datt. 2680-2683 (pl. XVII b, 2681) ; cf. Beaujeu, *Rel. rom.*, p. 320.
(3) Cf. E. Scamuzzi, *Mensa Isiaca* Publ. Torino V (1939), Planche.
(4) Cf. Moret, *Rois et dieux d'Eg.*, p. 165.
(5) Dion Cas., *H. R.* LXXIX 10 (trad. Gros 1870, p. 565).
(6) Orion est parfois assimilé à Horus dans son pouvoir sur le Nil (Stud. Pal. XXI § 154). Sur Horus, cf. ci-dessous p. 274.
(7) *N. A.* X 45 (trad. Hubaux et Leroy, *Le Phénix et le Nil*, p. 24).
(8) Diod. Sic. I 87, 3 : « Quelques uns rapportent qu'Isis étant à la recherche d'Osiris, avait pour guide des chiens qui éloignaient les passants et qui manifestaient par leurs aboiements combien ils prenaient part à sa douleur. C'est pourquoi on voit, dans les fêtes isiaques, des chiens à la tête de la procession, en souvenir des anciens services rendus par cet animal ». Cf. Horap. *Hier.* I 39, trad. Van de Walle et Vergote.

pendant la période d'étiage du Nil avant le retour de l'eau nouvelle, mais au moment de la décrue ; le Chien prêtait assistance à Isis en deuil en tant qu'Anubis dieu des morts et non plus en tant qu'étoile qui amène la crue ; d'où, aux processions d'Isis, la présence de prêtres porteurs de masques de chiens en tête du cortège, rappelée à des siècles de distance par Diodore et Horapollon[1] ; on justifiait cette mascarade en disant que les chiens accompagnaient Isis dans sa recherche du corps d'Osiris.

Au IVe ap., Horapollon rappelle la réalité égyptienne des liens qui unissent Isis et le chien : « Isis est... une étoile appelée en égyptien Sothis et en grec Astrocyon »[2] ; de même Porphyre[3]. Mais en même temps que le culte d'Isis s'étend toujours plus loin, son association avec Sothis, l'étoile du Chien, devient plus obscure à ses fidèles, d'où la nécessité à basse époque, de scholies pour expliquer que « le Chien et son lever sont consacrés à Isis »[4] et que « Astrocyon est le nom que nous (Latins) rendrions par « étoile du Chien »[5] ». A l'époque arabe, on n'a plus le souvenir que l'étoile Souhaïl (Sirius) admirée comme la plus brillante, ait été considérée comme la cause de l'inondation du Nil[6].

A côté de cette assimilation d'Isis à une étoile, la tradition égyptienne a connu aussi le rapprochement d'Isis avec la lune. C'est sans doute à lui qu'est due l'identification d'Isis avec Io.

Isis-Io

Les travaux les plus récents sur la légende d'Io en situent l'introduction en Égypte à la période des Hyksos (c. 1700-1500 av.)[7]. Plusieurs éléments de cette légende en facilitaient l'implantation en Égypte ; le nom de Io est voisin du mot égyptien *Iâh*, la lune ; on a vu plus haut[8] qu'une tradition égyptienne fixait l'arrivée de la

(1) Cf. ci-dessus p. 93.
(2) *Hier.* I 3 (cf. Sbordone, *Hierogl.*, p. 7).
(3) *De Ant. Nymph.* 24 : « ...l'étoile Sothis que les Grecs appellent le Chien ».
(4) Sch. ad Arat. Phaen. 152.
(5) Sch. ad Germanic. Arat. Phaen. 33.
(6) Coran LIII vers. 51 : « Oui, c'est lui (Allah) qui est maître de Sirius ». Casanova, *Quelques légendes astronomiques arabes considérées dans leurs rapports avec la mythologie égyptienne*, BIFAO 2 (1902), p. 33-34, suppose que le culte de Sirius aurait été apporté d'Égypte en Arabie — ce culte étant lié aux mythes de la crue annuelle du Nil —, par les Hyksos. Mais, d'une part, la tradition arabe ne connaît rien de tel. D'autre part, l'importance accordée à Sirius est aussi de tradition perse (cf. Plut., *I. O.* 47 : « Oromaze... s'occupa à orner d'étoiles le ciel et il donna la prééminence à l'une d'elles, à Sirios, et l'établit comme leur gardienne et leur surveillante » (trad. M. Meunier).
(7) Cf. J. Bérard, *Les Hyksos et la légende d'Io*, Syria (1952), p. 1-43.
(8) Cf. ci-dessus, p. 234.

crue à un certain moment de la lunaison qui suit le solstice d'été ; dans les textes nous n'avons pas de rapprochement entre Io et la lune, mais Hermès (Thoth) joue un rôle dans son introduction en Égypte. D'autre part, Io tranformée en vache est tout naturellement assimilée à Isis-Hathor ; cette déesse, sous l'aspect d'une vache nourricière était le symbole de la fécondité ; la crue, source de fertilité, lui était attribuée[1] à l'époque gréco-romaine ; Io à son tour, a pouvoir sur la crue.

Une peinture de l'Iséium de Pompéi[2], qu'on peut dater de 65 ap. environ[3], représente Io dans sa forme féminine, portée sur les épaules d'un Nil à la peau sombre, dieu de la fertilité entouré de plantes. Io tend la main à l'Égypte qui l'accueille, personnifiée par une femme voilée, assise sur un siège auprès duquel se voient un petit génie à la tête ornée de boutons de lotus, et un escalier formé de quelques marches, surmonté d'un vase au bord duquel se dresse un serpent ; tous ces détails évoquent le culte de l'eau sacrée puisée aux flots du Nil en crue.

A partir du IIe ap., plusieurs textes latins ou grecs mettent Io en rapport avec l'inondation. Io veut l'eau nouvelle de la crue pour asperger le temple d'Isis, dans une satire de Juvénal[4] (après 115 ap.). Chez Lucien, elle va en Égypte, sous la conduite d'Hermès, et y devient Isis : « Que désormais elle soit déesse là-bas, qu'elle amène la crue du Nil », ordonne Zeus à Hermès[5]. Au IVe ap., Lactance situe à Coptos le lieu du culte rendu à Io changée en Isis : « A la célébration de ces cérémonies sacrées (accompagnées) du sistre, le Nil déborde »[6]. On connaît aussi une statuette d'Isis-Io[7].

Isis-Démèter

Lorsque, soit par ses larmes, soit par le battement de ses ailes, soit par l'apparition de l'étoile Sothis, soit par son assimilation avec la

(1) « Je (= Hathor) fais jaillir pour toi le Nil de ses sources en son temps », CHASSINAT, *Edfou* IV, p. 313, l. 15.

(2) Cf. S. REINACH *Répert. peint. gr. rom.* p. 116 n° 1 et 6.

(3) Cette peinture a dû être refaite lors de la construction de l'Iséium de Pompéi, après le tremblement de terre de 63 ap. (Cf. MORET *Rois et dieux...* p. 165). L'original peut être antérieur. On en connaît une réplique populaire dans la maison du Duc d'Aumale (Monumenti della pittura italiana t. III, VI, 9, 1].

(4) *Sat.* VI 528 : « Si la blanche Io l'ordonne, (la femme dévote) ira jusqu'au fond de l'Égypte, elle en rapportera de l'eau puisée près de la torride Méroé pour en asperger le temple d'Isis... » (trad. de LABRIOLLE).

(5) *Dial. dieux* VIII 3, 1 : τὸν Νεῖλον ἀναγέτω.

(6) *Com. Theb.* 265, s. v. Coptos.

(7) Trouvée à Elewyt (Mus. Ravenstein, Catal. desc. II 156).

lune, Isis est incontestablement à l'origine de la crue, elle appartient à une tradition nettement pharaonique, toutefois moins autoritaire que celle des dieux qui commandent à Hâpi, plus poétique, plus rationnelle aussi, moins voisine de la magie. Ce trait de sa puissance demeure à l'époque gréco-romaine ; il est célébré dans deux hymnes grecs, œuvres d'un poète du Ier av. (?), inscrits dans le vestibule du temple d'Isis à Médinet-Maâdi, au sud du Fayoum ; on lit dans l'un : « Lorsque tu as mis en mouvement les flots du Nil qui roulent de l'or, tu l'amènes en son temps sur la terre d'Égypte agréable aux hommes ; alors tout fruit prospère et tu distribues à ceux que tu veux, la vie en biens de toutes sortes »[1], et dans l'autre : « Par ta puissance tous les canaux du Nil sont remplis au temps de la Canicule et les flots impétueux se répandent sur tout le sol pour donner des fruits magnifiques »[2]. Ce caractère de la puissance d'Isis, dont on a vu que la tradition se perpétua hors d'Égypte au risque de n'être plus comprise, suffit à rendre inexacte l'affirmation que la personnalité d'Isis est entièrement grecque à l'époque hellénistique[3].

Par ailleurs, lorsqu'Isis, épouse d'Osiris, devient le symbole de la terre qu'Osiris féconde chaque année, cet aspect de sa divinité unissait au mythe osirien une tradition grecque.

Isis était assimilée à Démèter par les Grecs avant le Ve av.[4]. Lorsque les conquérants grecs cherchèrent à lier étroitement les cultes grecs et les cultes égyptiens, Isis, déesse qui amène la crue productrice des moissons, fut facilement confondue avec Démèter, déesse des produits de la terre[5], selon une tradition égyptienne recueillie par Diodore : « Cérès et Isis sont une même divinité, elle a la première, apporté le blé en Égypte, dont les champs sont fertilisés par les eaux du Nil »[6]. Isis, considérée comme la terre nourricière elle-même, reçoit alors les épithètes : καρπόφορος[7], *frugifera*[8] ; « qui nourrit les semences »[9]. D'où les figurations d'Isis porteuse d'épis sur les monnaies[10], les statues de la déesse portant

(1) *SEG* VIII 549 = SB 8139, l. 17-20.

(2) *SEG* VIII 548 = SB 8138, l. 11-12.

(3) Cf. VANDEBEEK, *Isisfiguur*, p. 146.

(4) Hdte II 123 ; cf. plus tard Eusèbe, *Praep. Ev.* III 11, 48.

(5) Cf. VANDEBEEK (o. c., n. 145), p. 74 et n. 7 ; p. 94, 102.

(6) Diod. Sic. V 69.

(7) KAIBEL, *Epig.* 982.

(8) *CIL* 351 = Dessau 4354.

(9) Cf. J. BAYET, *Hist. pol. psych.*, p. 212.

(10) Datt. 5337 (268 ap.).

une corne d'abondance[1] ; puis, par élargissement de cette puissance nourricière, les statuettes d'Isis allaitant Harpocrate[2], de tardives Isis aux nombreuses mamelles dont parle Macrobe[3] et dont on connaît maints exemplaires...

Le symbolisme du mariage de la terre et de l'eau était familier aux Égyptiens, témoin ce texte hiéroglyphique de Médamoud datant de Vespasien : « (Le Nil) a rendu mystérieuse sa place, après avoir fécondé sa femme, la terre... »[4]. Les savants modernes ont prêté à ce mariage une valeur mystique[5] ; il présentait surtout, en tous cas, le meilleur moyen pour les esprits peu habitués à l'abstraction, de transcender un phénomène de la nature sous forme de légende imagée, ce que vit fort bien Salluste le Philosophe : « Le mythe naturaliste, c'est le mythe dont, par suite de leur ignorance, les Égyptiens se sont surtout servis, estimant que les corps eux-mêmes étaient des dieux, ils ont appelé Isis la terre, Osiris le principe humide »[6]. Plutarque avait à plusieurs reprises, souligné cette union d'Isis-terre et d'Osiris-eau de la crue[7], dans un climat philosophique.

Déjà avant lui, le mariage de l'Égypte et du Nil est un ornement poétique, dépourvu de valeur philosophique ; la terre de la vallée est « L'épouse baignée par les bras d'or (du Nil) » dans une épigramme sur Auguste vainqueur à Actium[8]. Dans la littérature tardive où l'inspiration se dessèche, cette union devient un ornement poétique recherché ; Himerius au IVe ap., cherchant à embellir le discours d'anniversaire qu'il compose pour un de ses disciples égyptiens, l'orne de toutes les beautés de la vallée du Nil : « Tu connais les amours du Nil pour en avoir entendu parler et aussi pour en avoir vu de tes propres yeux la merveille ; tu connais aussi son épouse, grosse de l'abondance de fruits qu'elle fait naître ; et ce qu'il y a de plus beau, c'est que, même quand le fleuve se

(1) Un exemple : statue d'Isis au fond du Sérapéion qui se trouvait dans le temple de Louqsor (J. Leclant, *Kêmi*) (1951), p. 456 et pl. 47, fig. 4 ; pl. 45, fig. 1 XII.

(2) Cf. références, Vandebeek (o. c., p. 271, n. 3), p. 100, n. 7, p. 101. — Michaïlides (o. c., ci-dessus p. 258, n. 4), pl. XXIV, fig. 18 b ; 19.

(3) *Saturn.* I 20, 18.

(4) E. Drioton, *Médamoud*, n° 346, l. 4.

(5) Sethe, *Urgeschichte*, 102 semble lui donner ce sens.

(6) *De Diis et mundo* IV (IVe ap.).

(7) Cf. ci-dessus, p. 247.

(8) Épigr. Kenyon 10 (Rev. Philol. 19 (1895), 177-179). Cf. note manuscrite de P. Collart dans le diplôme d'Études Supérieures de Mlle Deflassieux, Sorbonne 1938, p. 61 (inédit, dont l'auteur a bien voulu me donner communication) : « Χρυσέοις πήχεσσι est une allusion très claire à l'inondation ». Il y a en effet un jeu de mots sur πῆχυς, « bras », « coudée » (mesure de l'inondation).

retire, il ne s'éloigne pas tellement qu'il ne puisse désirer et être aimé »[1].

Au Ve ap., l'union d'Isis et d'Osiris est source d'images comme celles-ci chez Nonnos : « L'eau que (le Nil) apporte d'année en année à la terre en époux (ἀκοίτης)[2] ; « (le Nil réjouit) de ses baisers humides sa fiancée altérée »[3]. Nonnos ne se lasse pas d'utiliser une si heureuse image ; le flot de l'Indus, comme celui du Nil « étreint comme un époux la terre féconde, réjouissant de ses baisers humides sa fiancée altérée et l'enserre de toutes parts de ses nombreux bras avec le désir passionné d'unions productrices (littéralement : fécondes en gerbes) »[4]. Nul exemple ne peut mieux montrer que la richesse de l'inspiration est inversement proportionnelle au nombre et à la longueur des adjectifs...

La fécondité de la déesse était un des traits les plus propres à favoriser la diffusion de son culte[5], et un caractère assez général pour que son origine et son sens égyptiens soient oubliés sans que la personnalité de la déesse eût à en souffrir.

Conclusion

Les rapports d'Isis avec la crue du Nil sont restés perceptibles dans tout le monde cultivé méditerranéen depuis la conquête d'Alexandre le Grand jusqu'à la fin du IIIe ap. Cette déesse protège la curiosité de ceux qui, appelés par leur carrière à séjourner dans la vallée du Nil, s'intéressent aux phases du fleuve. C'est à un prêtre d'Isis que Jules César demanda des explications sur l'origine physique de la crue.[6] C'est à Isis elle-même que Stace recommande le voyage de Mecius Celer : « Qu'il apprenne sous ta protection d'où vient le fertile débordement du Nil répandu en marécages, pourquoi ses eaux décroissent... »[7].

Jusqu'à la fin du IIIe ap., demeure aussi la tradition égyptienne

(1) *Disc.* VIII 5 ; le style est volontairement naturaliste, comme dans Plutarque. Cf. *Disc.* I 8 : « Le Nil (fut donné) à l'Égypte, et tout élément mâle à la nature femelle ».

(2) *Dion.* III 276.

(3) *Dion.* VI 341.

(4) *Dion.* XXVI 231-233 : οἶστρον ἔχωνπολύπηχυν ἀμαλλοτόκων ὑμεναίων...

(5) Quelques points pour donner une idée de l'aire d'extension du culte d'Isis : Méroé au Soudan à l'époque ptolémaïque (J. de Decker, Rev. Inst. publ. belge, 1911, p. 293 sqq.) ; — près de Bordeaux, époque romaine (Palanque, *Moule en terre cuite*, BIFAO, 1906, p. 185) ; — dans les pays danubiens, époque romaine, scène nilotique d'un relief, Mus. Szekesfehervar (J. Leclant, Rev. Arch. 36 (1950), p. 147).

(6) Lucain, *Ph.* X 175.

(7) *Silves* III 2, 101 sqq.

d'un Horus protecteur du Nil[1] dans Plutarque[2] où Osiris est l'eau du Nil qui, par l'apport des alluvions à ses embouchures, conquiert peu à peu du terrain sur la mer sous la protection d'Horus ; et dans Héliodore, où Horus et la crue sont rapprochés par un jeu de mots qu'on peut à peu près rendre ainsi : « (Les Égyptiens) appellent le fleuve « Hor » et « fleuve d'or »[3].

Après le IIIe ap., les liens entre la crue et Osiris ou Horus sont oubliés, et de même ceux qui, hors d'Égypte, rapprochaient Isis de l'inondation du Nil.

En Égypte, Isis est assimilée à d'autres déesses égyptiennes[4], grecques ou romaines qui président à la fertilité ; elle est Euthénia depuis Auguste jusqu'à Claudius II[5] au moins ; elle est Gê portant le nœud isiaque sur un médaillon de tissu copte du IVe ap.[6].

Mais elle demeure probablement jusqu'à la disparition de son culte à Philae vers 560 ap.[7] celle qui, pour ses fidèles, fait ressusciter chaque année le bienfaisant Nil ; nous n'en avons guère pour indication que la persistance d'un passage des *Oracles Sibyllins*, certainement bien antérieurs, mais rassemblés sous Justinien[8].

Si Isis demeura si stable, tandis qu'Osiris s'effaçait progressivement, c'est que la déesse n'avait pas vu comme lui son culte ébranlé par la création de Sarapis, ni matérialisé par l'eau sainte, symbole d'Osiris dont on va parler maintenant.

(1) Époque ptol. : « Je (= Horus) te donne l'inondation qui arrose les champs » (Rochemonteix, *Edfou* I 47 ; cf. II 146) ; Chassinat, *Edfou* IV, p. 34 ; LVIII, l. 131 ; IV, p. 195, l. 17 ; IV, p. 363 ; III, l. 17 ; VII, p. 69). Sous Ptol. VIII : « (Horus) fait venir un Nil très abondant en son temps de l'année » (Roeder, *Der Temple von Dakkè* 334). Époque rom. : « Ces deux eaux douces (Kobhou) qui sont tiennes, Osiris... elles sortent de par Horus » (Chassinat, *Temple d'Isis à Philae*, BIFAO III (1903), p. 154 : « Les formules gravées sur la paroi des vases à libation et celles qui sont relatives à la présentation de l'eau pendant le sacrifice divin insistent toujours sur la protection exercée par Horus sur Osiris-Nil »).

(2) *I. O.* 40.

(3) *Eth.* IX 22, 5 : Ὧρον τε καὶ ζείδωρον, m. à m. « Horus et fécond ».

(4) Isis-Thermouthis, SB 7257 (Dendérah, 12 av.).

(5) Datt. 5405 (269/270 ap.).

(6) Mus. Ermitage (cf. Pfister, Rev. As. VII, p. 125).

(7) Cf. Pw, *Philae* (Meyer), col. 371-372, et R. Rémondon, art. cité, p. 254, n. 4.

(8) Cf. ci-dessus, p. 256.

III. LA MAGIE ET LA CRUE DU NIL

L'eau sainte

Si la crue du Nil est, à des degrés divers, considérée comme un « génie » dans la figure de Hâpi, ou un dieu, par identification avec Osiris, c'est parce qu'elle apporte à l'Égypte l'eau renouvelée dont le pays a essentiellement besoin. L'élément matériel divin, c'est le flot d'inondation qui monte en juin et déborde en juillet. Aussi l'eau de la crue est-elle « sainte »[1], « sacrée » ἱερὸν ὕδωρ[2], « divine » θεῖον[3], ou « dieu » θεός[4] ; elle reçoit un culte[5]. Par une sorte de fiction, parce que le Nil n'existait pour les Égyptiens que par son renouvellement annuel, l'eau du fleuve était considérée comme sacrée en toute saison, mais ce n'était que par une extension de la piété manifestée à l'égard de l'eau nouvelle de l'inondation.

C'est pourquoi les gens noyés dans le Nil, en quelque saison que ce fût, apparaissaient de ce fait comme divinisés ; le texte le plus explicite sur ce sujet est celui d'Hérodote[6] ; le cadavre de ceux qui s'étaient noyés dans le fleuve ou de ceux que le crocodile avait fait périr, était sacré ; même s'il s'agissait d'un pauvre hère, il devait être embaumé soigneusement et mis dans un sarcophage[7] ; on peut imaginer que, dans ce cas, les frais funéraires étaient à la charge du budget du temple. Mieux encore, le noyé devait être enseveli des mains mêmes des prêtres du Nil qui seuls, avaient le droit de toucher à ces morts.

(1) *Sanctissimum flumen*, Hermet. *Ascl.* III 24 b (Scott, p. 168).

(2) Anth. Gr. IX 352, 1 (fin Ier av.) ; — Cosmas Jérus., *Com. Greg. Naz.* II 267, p. 507 ; — BGU 176 11 (68 ap.) ; — BGU 12, 4 (181 ap.). Ἱερὸς ῥόος : Oppien, *De la chasse* II 143.

(3) Θεῖα ὕδατα Anth. Gr. III 67, 8 (Hédyle) ; — Arist. Sm. *Disc. Eg.* 37. *Undae divinae* Hermet. l. c. n. 1.

(4) Lucien, *Jup. Trag.* 42 ; — Sextus Empiricus, *Adv. Math.* IX 18 : « L'eau est un dieu commun à tous les Égyptiens » ; — Cosmas, l. c., n. 2.

(5) Par ex. : Eusèbe, *Praep. Ev.* III 5, 9.

(6) II 90. Pour la bibliographie sur ce sujet, voir A. Bataille, *Les Memnonia* 1952, p. 229.

(7) Plin. Anc. (*H. N.* VIII 38) décrit la manière dont on faisait rendre aux crocodiles les corps de ceux qu'ils avaient avalés, pour pouvoir les enterrer *(ad sepulturam)*.

Le sol de la vallée est considéré aussi par extension comme « très sacré »[1] ; car les anciens Égyptiens n'ignoraient pas qu'il fût formé du limon accumulé au cours des siècles, apporté par l'eau de la crue.

L'eau sainte purifiante et vivifiante

Ce sont les reliefs pharaoniques qui montrent le mieux que l'eau du Nil était utilisée pour toutes les cérémonies religieuses ; son rôle était moins purificateur que « vivificateur » ; la vie n'existerait pas, dans la vallée du Nil, sans les inondations du fleuve ; le cycle de la vie agraire, — original parce qu'il est conditionné non par la « pluie et le beau temps », mais par la juste mesure de l'inondation — donne au culte de l'eau du Nil son aspect particulier : l'eau est sacrée parce qu'elle est vivifiante. C'est pourquoi dans l'art pharaonique, très souvent la représentation de l'eau qui coule est voisine du signe *ankh*, le signe de vie ; quelque fois, le trait ondulé qui figure le flot d'eau tombant d'un vase, est remplacé par une succession de signes *ankh*, ou encore, le vase qui la contient a lui-même la forme de ce signe[2]. On voit parfois Hâpi s'avancer pour purifier le parcours du souverain[3] ou le Pharaon tremper ses mains dans une vasque[4] ; on trouve ces cérémonies jusqu'à l'époque ptolémaïque et romaine[5].

Cette eau sainte est puisée au Nil ; mais elle n'y est pas prise à n'importe quel moment ; l'eau d'inondation seule a des vertus vivifiantes ; on l'appelle « l'eau d'Éléphantine »[6] parce que le fleuve vient du sud, mais en réalité, elle est prélevée tout le long de la vallée ; c'est au moment du débordement du fleuve que l'eau paraissait la plus vénérable, celle qui afflue fortement vers le 20 juillet ; elle est alors rougeâtre, parce que porteuse du limon fécondant ; en somme ce qu'on appelait en Égypte « eau pure »[7] était l'eau de la crue la plus bourbeuse possible. D'ailleurs, quand on voulait obtenir par des procédés magiques une eau « divine »[8],

(1) Théoph., frg. 148 (ap. Porph., *De abs.* II 5) ; — Stobée I 45.

(2) Cf. S. Donadoni, *Una tavola da libazione greco-egizia*, Ann. Scuol. Norm. Pisa II VI, 1937, 1-11 166-168 (de 147 av. ?).

(3) Dendérah, couloir d'accès de la crypte sud, n° 1 (Daumas, ASAE 1952, p. 391).

(4) Ramsès IX, LD 111, 238 ; Aménophis II, LD 111, 11, 65 d, etc.

(5) LD IV, 71 (Auguste à Philae) ; IV 85 a (Trajan à Philae).

(6) Pyr. 1907, 8.

(7) Ἁγνός, Esch. frg. 304 ; ci-dessous, p. 279, n. 8.

(8) Cf. *P. Leyde* X, 12, 7-10 : « Recette d'eau divine », ὕδατος θείου εὕρεσις : à du soufre, on ajoute du vinaigre fort « jusqu'à ce que le liquide obtenu ait l'aspect du sang ».

on essayait de produire un liquide rouge comme le sang, ce qui, en Égypte, évoque l'aspect de l'eau de la crue au moment des hautes eaux.

Pour les besoins des temples, l'eau sacrée était conservée dans le bassin du temple ; il était creusé jusqu'au niveau des infiltrations et se remplissait aussi au moment de la crue par un canal[1]. La provision ainsi faite devait subvenir aux besoins du culte jusqu'à la crue suivante ; il fallait compter avec l'évaporation ; il fallait aussi faire parvenir l'eau de ce bassin jusqu'au temple où se trouvaient de grands récipients destinés à recevoir cette eau sainte ; une pièce spéciale était parfois réservée à la conservation de Hâpi : par exemple, la « chambre de l'eau » au temple d'Hathor à Dendérah, ou le Neilaion d'Hermoupolis[2]. Lorsque le sanctuaire était sur la falaise désertique, il fallait que l'eau sainte fût transportée à dos d'hommes ; un papyrus de 159/158 av. nous a conservé des comptes de transport d'eau « pour les fêtes » au Sérapéum de Memphis, qui s'élèvent à 24 drachmes pour chaque voyage, pour les mois d'avril à juin ; comme on buvait pour les fêtes de la bière ou du vin, ce n'était pas de l'eau à boire, mais de l'eau destinée au culte ; le coût du transfert est élevé, et laisse supposer l'apport d'importantes quantités d'eau[3].

L'eau sacrée était utilisée non seulement pour l'aspersion des temples[4], mais pour remplir les cuves d'eau des chambres d'incubation à l'époque grecque ; si, au nord de l'Égypte, les consultants de Sarapis Hydreios[5] qui dormaient sur les rebords ménagés autour d'un bassin d'eau, oubliaient peut-être que l'eau pleine de vertus guérisseuses était l'eau de la crue du Nil, il n'en était pas de même au sud de l'Égypte ; un poète éthiopien fit peindre à Kalabcheh une inscription en grec où il raconte le rêve qu'il eut au cours d'une incubation de ce genre : « Il me semblait, dans le lit du fleuve, baigner mon corps que les douces eaux abondantes du Nil caressaient agréablement »[6].

(1) Des canaux en relation avec les temples sont mentionnés par les auteurs, par ex. Strab. XVII 42, à Abydos.

(2) Cf. ci-dessous, p. .

(3) Calderini, *Un nuovo papiro del Serapeo*, Aeg. XIII (1933), p. 674-689, l. 13, 25, 40.

(4) Serv. ad Aen. IV 512 ; II 116 ; — Juv., *Sat.* VII 527.

(5) Sur les cures d'incubation à Canope, cf. Von Bissing, *Sarapis Hydreios*, BSAA 24 (1929), p. 49.

(6) A. H. Sayce, *Inscr. et pap. grecs d'Ég.*, REG VII, 1894, p. 290, l. 13-14 (trad. Weil).

L'eau sacrée servait aux libations dont les prêtres égyptiens gardèrent toujours la tradition ; l'un d'eux, au cours d'une cérémonie décrite par Apulée, mais inspirée par les réalités égyptiennes, « verse (devant les autels des dieux) d'un vase à libation *(spondeum)* l'eau puisée au fond du sanctuaire »[1] ; ces libations étaient accompagnées de musique de flûte à rythme lent, sur deux temps[2]. Même lorsqu'il se trouvait à l'étranger, le prêtre égyptien gardait ses pieuses habitudes et, comme celui qu'Héliodore met en scène dans son roman, il « verse de sa coupe de l'eau pure » en guise de libation avant de manger[3], et ne boit que de l'eau, certainement par piété, mais peut-être aussi par goût ; pour les Égyptiens, boire l'eau du Nil était synonyme de vivre, si bien que, tout naturellement, la revivification dans l'au-delà se faisait à l'image de la reviviscence sur terre.

L'eau rafraîchissante des morts

Le Nil qui pour les Égyptiens « se rajeunissait » chaque année, pouvait, leur semblait-il, renouveler ce qui était privé de vie : corps humain aussi bien que sol desséché ; d'où ce souhait d'un dieu à un Pharaon : « Je te bénis pour que tu puisses... revivre comme la crue du Nil »[4]. Pour aider à cette résurrection, on accomplissait pour les morts des rites d'eau, parfois réellement exécutés, parfois seulement figurés sur les parois des tombeaux ; ils consistaient en libations d'eau apportée du Nil[5] qui se faisaient plus particulièrement au jour de l'an, 1er Thoth, le 20 juillet environ selon l'observation du lever de Sothis[6]. C'est d'ailleurs à partir

(1) Apulée, *Metam.* XI 20 ; cf. Porph., *De abst.* IV 8.

(2) Cf. G. Lafaye, *Hist. culte divin. Alexand.*, p. 96 ; F. Cumont, *Rel. Orient.*, p. 437.

(3) Héliod., *Eth.* II 23, 1.

(4) De Buck, *De Godsdienstige Beteekenis van de Slaap*, Ex Oriente Lux Mededeelingen en Verhandelingen, n° 4 ; cf. Frankfort, *Kingship...*, p. 107. Dans les textes hiéroglyphiques, « boire l'eau au gré de son cœur » (sarcophage du N. E., Mus. Besançon, Lanzoni, *Diz. Mit.*, pl. CCXCIV I, p. 779), « jouir de l'eau » (Caire 20459) signifie que le défunt a retrouvé la vie dans l'au-delà, comme la nature au moment de la venue de la crue.

(5) Sur « l'eau fraîche pour les morts », cf. Cumont, *Lux perpetua*, p. 268 ; *Rel. Or.*, p. 75 et 235, n. 111, 112. A. Parrot, *Le Refrigerium dans l'au-delà*, p. 88. Exemple d'une formule : « Calmes sont les eaux du déluge après avoir inondé aujourd'hui les canaux pour Neferkarè, afin qu'il en reçoive... sa force », Pyr. 857 (vers 2550 av.). Dans le Livre des morts, plusieurs chapitres sont destinés à faciliter au mort l'accès du « pays de l'eau fraîche » (LX, LVIII ; cf. Budge, *Book of the dead*, t. VI).

(6) Par ex. : « J'offre (au roi défunt) de l'eau fraîche au moment où l'on s'en sert » (Ramsès Ier, Abydos, G. Lefebvre, ASAE I (1952), p. 197) ; « Il (?) t'apporte le Nil du nord... pour faire la libation à ton Kâ le premier de l'an » (Vercoutter, BIFAO 48 (1949), p. 184 ; « Je reçois la libation... au jour de l'abondance de l'eau » (Capart, *Stèles funéraires* 209, Bul. crit. rel. ég. 1906-7, p. 236).

d'une période de coïncidence du calendrier sothiaque et du calendrier civil qu'abondent les témoignages sur le rite de l'eau rafraîchissante des morts qu'on faisait couler pour eux sur une table d'offrandes[1]. La tradition s'en conserve à l'époque gréco-romaine, il nous en reste des témoignages en langues démotique et grecque ; dans les documents démotiques, on lit le vœu que le mort « prenne l'eau sur la table d'offrande derrière Osiris »[2] ; l'eau qui revivifie le mort est l'eau de l'inondation, « l'eau fraîche sortie d'Atoum »[3], en grec ψυχρὸν ὕδωρ[4]. Les morts, à l'époque ptolémaïque, puis sous l'Empire romain, sont privés de ne plus boire l'« eau fraîche » et en demandent au passant. Morte, la femme d'un prêtre de Ptah se plaint ainsi, dans l'inscription hiéroglyphique de sa stèle funéraire : « L'eau vive que la terre donne à quiconque[5]... n'est plus pour moi qu'une eau croupie et morte... qu'on me donne à boire l'eau qui court ». Mort, un jeune grec d'Égypte regrette la vie en disant : « Je ne boirai plus l'eau fraîche de l'Océan... ; si vous portez ici de l'eau puisée au Nil, versez-en sur moi quelques gouttes »[6]. A ceux qui pratiquent la vertu, le philosophe Porphyre accordait l'assurance de « boire les belles eaux d'un Nil éternel »[7] ; ce n'est pas pure rhétorique, mais bien survivance d'une conception égyptienne de la vie dans l'autre monde. L'importance de l'« eau fraîche » des morts eut un développement parallèle au succès du mythe osirien à l'époque hellénistique, dû à l'identité de cette eau avec Osiris ; c'est ce que montre cette stèle funéraire de Mex : « Qu'Isis répande sur toi (= la morte), l'eau purificatrice d'Osiris »[8].

Quels rapports existèrent, pour les Égyptiens christianisés, entre les vertus vivifiantes de l'eau sainte du Nil et celles de l'eau du

(1) A. Parrot, (o. c. p. 276, n. 5), p. 102 ; cf. Selim Hassan, ASAE (1928), p. 4-5, sur une statuette de Thoth : « Puisse-t-il accorder l'eau fraîche sur les tables d'offrande de ton âme ».

(2) Cf. I. Lévy, *Les inscriptions araméennes de Memphis*, Journ. As. 211 (1927), p. 288.

(3) Ahmed bey Kamal, *Stèles ptolémaïques et romaines*, p. 63, n° 22069, l. 11 ; cf. Pyr. 2065 : « Ses pieds sont baisés par l'eau pure qui est auprès d'Atoum » (trad. Speelers, 685).

(4) Δοίησοι Ὄσιρις τὸ ψυχρὸν ὕδωρ, CIG 6717 ; cf. I. Levy (o. c., n. 2), p. 299 en cite de nombreux exemples, d'Égypte et d'Italie. Cf. F. J. Dolger (o. c. ci-dessous, p. 314, n. 5), p. 170, n. 78.

(5) Stèle hiéroglyphique du B. M. (cf. Maspero, *Hist. peup. Or.*, p. 113-114).

(6) Οὔτ' [Ὠ]κεανοῦ ψυχρὸν ὕδωρ πίνομαι ; P. Jouguet, *Épitaphe d'un grec d'Égypte*, époque impér., REG IX 1896, p. 433-436, 6-7, 3.

(7) Porph. ap. Eusèb., *Praep. Ev.* I 9, 10, 2-3 :

(8) Ὀσείριδος ἁγνὸν ὕδωρ, Stèle de Sérapias (IIe ap.), Neroutsos, Rev. arch., 3e sér. IX (1887), p. 199-200.

baptême chrétien ? L'eau n'est pas un élément important dans la liturgie du baptême avant le IVe ap. Les textes qui donnent un essai d'interprétation chrétien du bienfait de la crue annuelle ne font aucun rapprochement. Mais il faut bien croire que les chrétiens d'Égypte en faisaient un, puisque Firmicus Maternus opposait le respect que les isiaques portaient à l'eau sainte de la crue, à celui que les chrétiens devaient avoir pour l'instrument du baptême : « En vain, tu crois que cette eau (celle du Nil) que tu vénères peut te sauver. C'est une autre eau qui fait renaître les hommes renouvelés »[1].

Extension du culte de l'eau de la crue : le vase sacré

Avec l'extension du culte d'Isis dans le monde méditerranéen, s'étaient répandus les rites où l'eau du Nil était utilisée. Depuis longtemps on exportait l'eau renouvelée du fleuve dans les pays étrangers, mais les raisons en étaient aussi gastronomiques ou médicales que pieuses ; à l'époque d'Hérodote, des jarres d'eau étaient préparées, remplies et cachetées à Memphis, puis expédiées vers l'est, mais il ne semble pas que ce soit pour des motifs religieux[2]. Cependant, l'eau de la crue fut, à certaines époques, transportée au-delà des frontières du pays pour les besoins du culte d'Isis ; lorsque Juvénal se moque d'une bigote qui ira jusque « dans le voisinage de la torride Méroé » chercher l'eau dont elle aspergera le temple d'Isis[3], il ne fait que pousser à la caricature des faits certains. Partout où les cultes égyptiens prirent racine, une réserve d'eau du Nil était ménagée ; elle n'était pas toujours alimentée par une eau réellement venue d'Égypte ; à Délos par exemple, les bassins où l'on puisait l'eau nécessaire au culte, dans le Sérapéion A ou le Sérapéion B[4], étaient reliés à l'Inopos par un canal ; cette toute petite rivière, aujourd'hui inexistante, était dans la pensée des Grecs, en communication avec le Nil[5] ; ce n'était pas seulement l'effet d'une pieuse fiction, mais certaines théories scientifiques de l'époque classique, antérieures à Alexandre le Grand et à Aristote[6], soutenaient que les fleuves communiquaient entre eux en un vaste réseau souterrain ; inutile donc, pour les habitants

(1) *Prof. rel.* II 5.
(2) III 6 ; cf. ci-dessus, p. 108.
(3) *Sat.* VI 526.
(4) P. Roussel, *Cultes ég. à Délos* 1937, p. 20 et 36 ; cf. *Sanctuaires ég. à Délos*, Rev. Eg. nouv. sér. I (1919), p. 83.
(5) Call., *Hym.* III 171 ; cf. P. Roussel, *Cultes ég...*, p. 286.
(6) Cf. ci-dessus, p. 175.

de Délos, d'importer l'eau de la crue dans leur île : elle y jaillit justement l'été au moment où le Nil gonfle.

Lorsque les Ptolémées ont tenté de mettre Sarapis à la place d'Osiris, Osiris-Nil vit diminuer son prestige ; mais Sarapis ne le remplaça jamais totalement ; il résulta de cet effort de substitution et du flottement qui s'en suivit, que le culte de l'eau de la crue devint impersonnel ; il fut à la fois grec et égyptien et ce genre de « dépersonnalisation » en même temps que son caractère international, favorisa son extension ; cet anonymat convint à tous les esprits épris d'universalité à qui il plaisait de reconnaître dans l'eau le premier principe de toutes choses. Toutefois ce mouvement de pensée ne resta pas uniquement dans les hautes sphères de la philosophie, et le culte de l'eau de la crue garde constamment un aspect matériel. C'est, à Pompéi, par exemple, dans la maison d'Isis[1], un réservoir qui, plein d'eau fraîche, était censé contenir de l'eau du Nil. « L'eau avec laquelle on aspergeait le temple d'Isis était supposée être celle du Nil »[2], affirme le commentateur de Virgile, Servius. Au Ve ap., Nonnos présente une prêtresse qui, à la tête d'une danse sacrée « attache à sa tempe sans cheveux une branche d'olivier trempée dans l'eau du Nil »[3].

Mais comme il faut bien donner à une divinité, si impersonnelle et indéfinie soit-elle, un aspect matériel, c'est le vase à eau traditionnel dans les cérémonies isiaques qui devient lui-même l'objet d'un culte.

Aux temps pharaoniques où la résurrection d'Osiris et la venue de l'inondation coïncidaient, les prêtres rapportaient au temple en procession solennelle, de l'eau nouvelle puisée dans un vase d'or[4]. Plus tard, lorsqu'Osiris était « retrouvé » à des dates qui ne correspondaient plus à la montée de la crue, les honneurs rendus à l'eau contenue dans le vase d'or se reportèrent sur le vase lui-même. C'est peut-être à ces rites que fait allusion un passage d'Aristophane où Socrate prie les « Nuées tant vénérées » d'écouter sa prière : « Nuées... (qui) aux bouches du Nil puisez ses ondes dans des aiguières d'or »[5].

(1) Pour l'eau du Nil dans les maisons de Pompéi, cf. V. Verhoogen, *Le culte d'Isis à Pompéi*, Ch. Ég. 9 (1934), p. 39-41. Six hydries expédiées au grand-prêtre N. Popidius Natalis (CIL IV 2660), trouvées à Pompéi, avaient peut-être servi au transport d'eau du Nil.
(2) Serv. ad. Aen. II 116.
(3) *Dion.* XI 509.
(4) « Je t'offre l'inondation dans une cruche d'or », XVIIIe dyn., v. 1350 av. (Brugsch, WB, p. 989).
(5) *Nuées* 272.

Le culte de l'eau du Nil n'était pas en liaison avec la seule religion isiaque. On pense que les Sarapis en forme de jarres qui ne seraient pas de caractère funéraire, auraient été destinés à contenir de l'eau sainte du Nil[1] ; de même, les vases en pierre surmontés d'une tête de Dionysios[2]. Sur le très beau camée appelé Coupe Farnèse et sculpté, semble-t-il, sous Ptolémée V, on voit en face d'un Nil ressemblant beaucoup à Sarapis[3], une jeune femme tenant une coupe, sur le point d'accomplir un geste rituel de libation. Plus tard, une base romaine représente l'inondation : près du Nil, deux jeunes femmes s'apprêtent à accomplir des rites sacrés, l'une d'elles fait, sur un autel, une libation d'eau[4]. Ces gestes sont la preuve qu'on rend au Nil l'hommage de sa propre eau sacrée.

Le vase qui la contient devient une divinité indépendante : à la fin de l'époque ptolémaïque, on adore à Délos un dieu Ὑδρεῖον[5] ; le fait que ce nom soit a côté de ceux de Sarapis, Isis, Anubis et Harpocrate[6] ne laisse aucun doute sur l'origine égyptienne de ce culte ; cette divinité porte l'épithète ἐπήκοος, « qui exauce les prières », « qui tend une oreille favorable aux vœux des fidèles »[7] ; les inscriptions qui lui sont dédicacées se trouvent dans le Sérapéion B où l'existence de réservoirs évoque les traitements par incubation, c'est donc le pouvoir particulièrement assainissant des eaux de la crue que le dieu Ὑδρεῖον personnifierait à Délos.

Ce vase est assez souvent représenté sur les monuments de l'époque grecque et romaine ; comme l'eau sacrée du Nil a pour les morts, le pouvoir revivifiant qu'on a vu plus haut, le vase qui la contient se retrouve sur une petite stèle funéraire bilingue, d'origine inconnue, de la fin du IVe av.[8], dont la partie sculptée comporte à gauche, Isis et le Roi ; à droite, Anubis et un prêtre, et au centre, une colonne surmontée d'un vase à eau. Le στηλυδρίον que mentionnent les textes déliens, qui se trouve au IIe av. au milieu

(1) Perdrizet, *Terres cuites...*, 76, repris par P. Roussel, *Cultes ég.*, p. 286.
(2) Perdrizet, *Ter. cuit.*, p. 82 ; *Bronzes Fouquet*, p. 12, pl. XI.
(3) Cf. ci-dessous, p. 327.
(4) S. Reinach, *Répert. stat. gr. rom.* III 214, 2. Cf. ci-dessous, p. 355.
(5) P. Roussel, *Cultes Ég.*, n° 152 (cf. BCH VI, p. 500, n. 23), 105-103 av. Pour Roussel, le nom de cette divinité serait Ὑδρεῖος. Il ne se trouve qu'au datif dans cette inscription ainsi que dans le n° 173 (cf. ci-dessous, n. 6). Je ne crois pas au rapport de ce nom avec l'épithète de Sarapis Ὑδρεῖος et je me range à l'avis de Perdrizet (*Bronzes Fouquet*, p. 49) et Weber (*Terrakotten*, p. 24), pour y voir une personnification (et une divinisation) du vase à eau Ὑδρεῖον.
(6) P. Roussel, *Cultes Ég.*, p. 177, n° 173, l. 13 (88/87 av.).
(7) Cette épithète est utilisée aussi pour d'autres dieux. Latin : *obsequens (Nilus)* Plin. Jeune, *Pan. Traj.* 31, 6 (voir le commentaire de ce mot dans l'éd. Durry).
(8) Ny Carlsberg Glyptotek, inv. AIN 306, inscription hiératique et grecque.

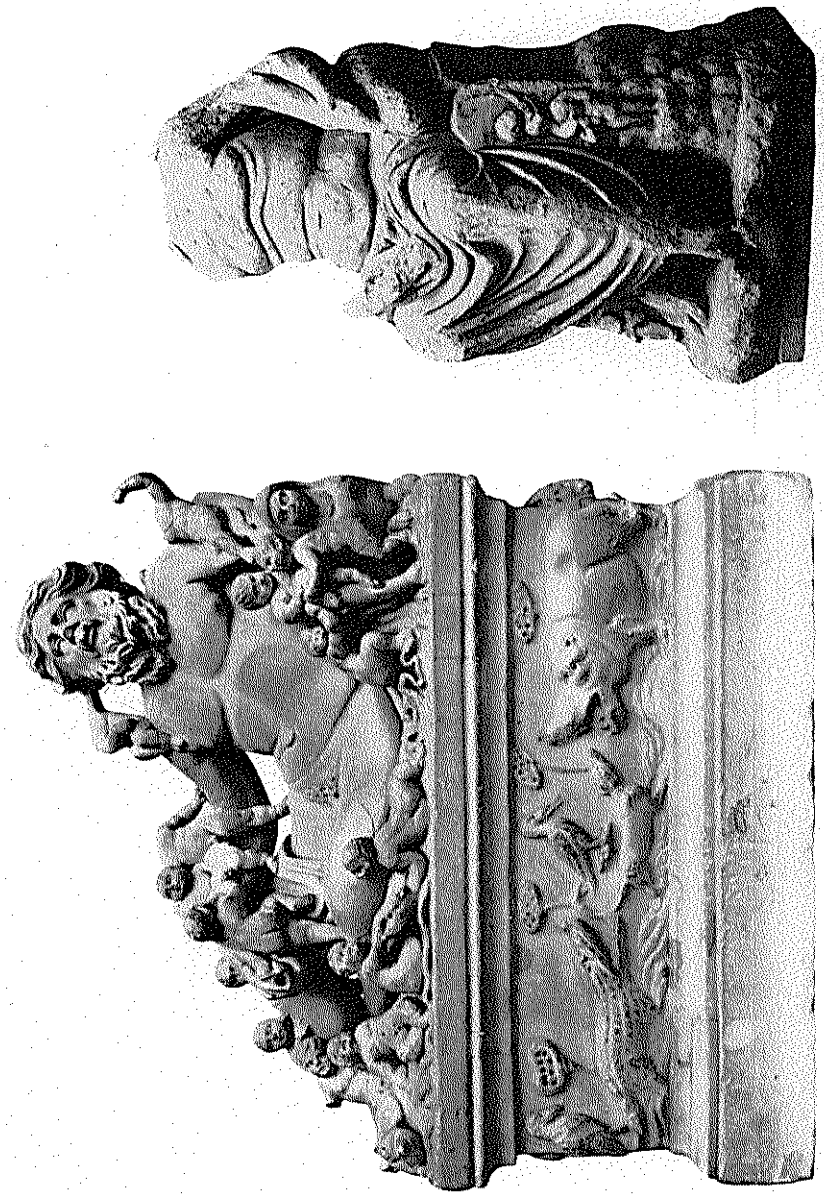

Les statues du Nil à l'époque romaine. *a)* Nil étendu ; *b)* Nil assis.

d'un inventaire d'objets du culte des dieux égyptiens de Délos[1], pourrait être le même objet destiné à l'adoration de l'eau sacrée, et son support.

Sur les peintures extérieures d'un petit édicule qui se trouve dans la cour de l'Iséion de Pompéi[2], le vase est entre deux figures agenouillées. A Herculanum, un stuc maintenant au Musée de Naples, représente la cérémonie d'adoration de l'eau nouvelle du Nil[3]. Vitruve dénomme *hydria* le vase utilisé et honoré dans ces rites[4] ; en fait, le vase à eau sacré ne semble pas avoir eu une forme bien déterminée, en ce sens qu'il tient tantôt de l'hydrie, tantôt de l'oenochoé. Dans la mosaïque de Préneste, c'est une hydrie fort allongée qu'on porte en procession sur une sorte de brancard[5]. Sur les monnaies alexandrines, c'est un vase assez court, à panse rebondie, pourvu d'un col parfois allongé, et d'une anse attachée par une extrémité au rebord et par l'autre, à la panse ; on le trouve à côté du Nil, sous Trajan[6] ; seul, sous Auguste[7], Néron[8], Trajan[9], Hadrien[10]. Sur la Table Isiaque destinée au culte hors d'Égypte, où sont représentés tous les attributs d'Isis, le vase d'où un scarabée à face d'homme verse de l'eau à un personnage agenouillé devant lui, porte l'inscription Νῖλου[11] comme pour mieux rappeler que l'eau utilisée dans les cérémonies isiaques était, théoriquement, l'eau nouvelle du Nil.

Apulée, décrivant la procession d'Isis à Corinthe dans son roman *Les Métamorphoses* en fait l'objet le plus sacré du cortège[12]. Clément d'Alexandrie montre dans une procession en l'honneur de la même déesse à Alexandrie, le plus important des prêtres après le grand-prêtre, le prophète, tenant contre sa poitrine le vase à eau[13]. Il semble que ce symbole de l'eau sacrée ne fût pas partout un vase. Lorsque Plutarque parle d'une façon générale des

(1) P. Roussel, *Cultes ég.*, p. 228 (= BCH XXXV, p. 286, 3, 25) (156/155 av.).
(2) Cf. Mau, *Pompeji in Leben und Kunst*, Append. I.
(3) Cf. Moret, *Rois et dieux Ég.*, pl. XVI, 1.
(4) *Arch.* 185.
(5) Cf. Rostovtzeff, *Rom. Emp.*, pl. LI I (en haut à droite).
(6) Datt. 960 (pl. XIX), 109/110 ap.
(7) Datt. 10 (pl. XXVIII).
(8) Datt. 286, 287 (67/68 ap.).
(9) Datt. 1126, 1127 (106/107 et 107/108 ap.).
(10) Datt., 1977. D'Hadrien daterait un relief du Musée du Vatican représentant la procession de l'eau sainte (cf. Dölger (o. c. ci-dessous p. 312, n. 4) Pl. 11).
(11) Cf. Pignorius, *Mensa Isiaca*, pl. II, n° 45. Scamuzzi (cf. ci-dessus, p. 268) croit y voir le nom de l'artiste auteur de la table, qui s'appellerait Nilos ; si cette suggestion est exacte, il y aurait un jeu de mots sur son nom.
(12) *Metam.* XI 11, 3 ; cf. Frankfort, *Kingship...*, p. 391, n. 39.
(13) *Strom.* VI 4, 35, 3.

processions osiriennes, c'est bien un ὑδρεῖον qu'il dit être porté à la tête du défilé[1], rejoignant par là la terminologie de Vitruve ; mais quand il décrit plus en détail la « trouvaille d'Osiris » en Hathyr, il désigne le récipient sacré par le mot grec χρυσοῦν κιβώτιον, « une petite boîte en or », elle-même enfermée dans un ciste[2] ; la boîte était-elle l'évocation du sarcophage d'Osiris, comme on l'a supposé ?

Ce culte de l'eau sacrée du Nil, dont l'origine est le renouvellement annuel du fleuve, s'est élargi, répandu, au point qu'il est difficile de discerner avec précision dans quel cas il a gardé des liens réels avec la crue et dans quel cas il n'en est que le souvenir. Lié au mythe osirien, mais pas uniquement confondu avec lui, il a pris un sens large comme les fêtes isiaques elles-mêmes, à force d'être déplacé dans l'année naturelle parce que les dates des fêtes et des rites étaient maintenues dans le calendrier civil. Ce n'est toutefois pas la seule raison ; il a obtenu, aux premiers siècles de notre ère, un succès dû aussi à l'évolution des esprits vers l'universel, à une recherche philosophique qui s'orientait vers le monothéisme. Le lien avec Osiris ne disparaît jamais tout à fait ; ce dieu est appelé, sur une inscription sur plomb trouvée sur la Via Appia et datant du Ve ap., « le dieu du vase à eau », ὁ θεὸς ὁ ἐφ' ὑδρίας[3].

Tandis que l'eau sacrée de la crue s'élevait à une valeur de symbole avec le mythe osirien aux yeux des lecteurs de Plutarque, de certains philosophes, et des Grecs cultivés d'Égypte, elle demeurait, pour le petit peuple de la vallée, l'eau vitale dont l'origine demeure mystérieuse. Cette ignorance est pour beaucoup dans le rôle que l'eau de la crue joue dans la magie, et aussi dans l'influence que l'on attribue à la magie sur la venue de la crue « en son temps ». Il ne faut pas exagérer la part de la magie dans l'utilisation de l'eau de la crue pour les cérémonies ; le pouvoir purifiant et surtout vivifiant qu'on lui reconnaît n'est que l'exaltation de qualités naturelles. Cependant, chaque fois qu'on établit entre un geste ou un mot et un fait une relation de cause à effet en dépit des lois de la nature, avec la conviction que l'effet est inéluctablement lié à ce mot ou ce geste, il y a pratique magique[4].

(1) *I. O.* 39.
(2) *I. O.* 36.
(3) *Selhianische Fluchtafeln*, éd. Wünsch, p. 86 ; cf. Stud. Pal. XXI (Th. Hopfner), § 455.
(4) Cf. K. Preisendanz, *Dans le monde de la magie grecque*, Ch. Ég. 20 (1935), p. 335-342.

L'eau de la crue dans les rites magiques

L'eau de la crue a, dans une certaine mesure, un pouvoir magique, en des circonstances diverses. Les Égyptiens, à l'époque pharaonique, mettaient chaque partie du corps humain sous la protection d'un dieu ; nous avons déjà vu comment les morts identifiaient leur chevelure avec celles des dieux de la crue[1]. Dans les formules magiques utilisées vers 1500 av., le Nil comme eau divine, doit guérir les membres d'un malade[2] ou d'un brûlé, les hanches ou les cuisses plus particulièrement, parce qu'elles sont l'image de l'endroit d'où le fleuve prend sa source dans le corps même d'Osiris[3]. Par extension, l'hymne au Nil a, pense-t-on, par lui-même une valeur prophylactique, et c'est pourquoi on en trouve souvent telle ou telle phrase recopiée sur des amulettes[4] ; telle est la valeur que les éditeurs du *P. Lond. lit.* 239 ont donnée à un tout petit codex de parchemin (6×4,5 cm.) du VIe ap., contenant à la fois une prière au Nil, un Credo et un Psaume ; mais l'exemple n'est pas convaincant, car ce peut être un aide-mémoire discret[5].

Aux siècles où la magie fut particulièrement florissante en Égypte, aux IIe et IIIe ap., on croit que l'eau de la crue peut favoriser certaines opérations magiques : dans le *P. Paris* I, parmi les observances à respecter pour l'efficacité du sacrifice d'un coq, on lit ceci : « aller dans un lieu que le Nil vient de laisser à découvert avant que quelqu'un y ait marché ou un endroit baigné par le Nil de tous les côtés, ou qui a été inondé par le Nil de quelque autre façon accidentelle[6] ».

Mais dans l'ensemble, le rôle de l'eau de la crue dans les rites magiques est relativement restreint, à moins d'appeler magie tout geste de lustration, toute libation, toute purification. Le pouvoir de la magie sur la crue elle-même est bien plus fort, il s'exerce ou bien sur sa venue, ou bien sur le changement de couleur des eaux de la crue.

(1) Cf. ci-dessus, p. 260.
(2) *P. Berlin hiératique*, 3027 XI, 14 (vers 1450 av.) : « Tes (hanches) sont les deux vases d'où le Nil prend sa source » (cf. Lexa, o. c. II, p. 32). *P. Ebers* 69 : « Le Nil est entre mes cuisses » (cf. Lexa, *id.*, p. 109).
(3) La crue est un écoulement d'Osiris (Plut., *I. O.* 36). Cf. J. Yoyotte, Études Géographiques I. La « Cité des Acacias » ; Rev. Eg. 13 (1961) p. 101.
(4) Cl. Préaux, Ch. Eg. 20 (1933), p. 364-65.
(5) Milne, *Catal. lit. pap.*, 239 ; cf. ci-dessous, p. 410.
(6) Eitrem, *Pap. magique grec de Paris* I, l. 29 (1923). Sur le sens de κατακλυσμός, « inondation accidentelle », cf. p. 71, n. 3.

5. *La venue de la crue et la magie*

La montée des eaux du Nil dépendait d'un signe des dieux[1] ; si elle ne se produisait pas, c'est que le dieu responsable n'avait pas fait le geste qui délivre le Nil ; pour le décider à le faire, les rites de sacrifices, les prières du Pharaon ou des prêtres avaient un pouvoir efficace, ou, si l'on veut, magique[2]. En réalité, il n'y a magie que lorsqu'il s'agit d'obtenir un fait hors de l'ordinaire, pour forcer la nature à agir autrement qu'elle ne fait, dans l'immédiat. Voici un bon exemple de la puissance magique attribuée à certains prêtres égyptiens : le Roi Chéops voudrait aller faire une promenade en bateau le 25 Tybi, c'est-à-dire fin octobre[3], en un endroit où les bancs de sable du Canal des Deux Poissons (dans le second nome de Basse-Égypte) sont alors à découvert ; le magicien Djédi lui répond : « Eh bien ! je ferai qu'il y ait quatre coudées[4] d'eau sur ces bancs de sable »[5] ; à cette date, la décrue était déjà commencée, l'eau imprégnait probablement encore la terre sans la recouvrir ; le sorcier, par son pouvoir magique, provoque un retour des hautes eaux[6]. L'absence de crue, qui est une calamité pour l'Égypte, touche aussi les dieux, car ils ne recevront plus d'offrandes d'animaux, de fruits et de fleurs ; aussi est-il possible aux sorciers égyptiens d'influencer les divinités en les menaçant d'empêcher par des moyens magiques, la venue de l'inondation : le procédé consiste à lier deux événements malheureux, de sorte que si l'un se produit, l'autre ne manquera pas d'arriver aussi ; d'où ces formules magiques : « Si l'épouse de Hor était mordue, il ne serait pas permis au Nil d'arroser ses bords... »[7], « si le venin dépassait les sept nœuds (d'une amulette mise sur une personne piquée par un serpent)... (le sorcier) ne laisserait pas monter le Nil sur ses bords... »[8] ; pour aider une femme en couches,

(1) Ci-dessus, p. 231.

(2) Sur le pouvoir magique du Pharaon sur la crue, cf. WAINWRIGHT, *The sky-religion in Egypt* 1938, p. 14. Voir ci-dessous, p. 305 sqq.

(3) Sous Chéops, vers 2700 av., le 15 Tybi est environ le 21 octobre grégorien.

(4) Environ 2 mètres ; Plut. donne (*I. O.* 43) comme hauteur habituelle des hautes eaux dans le Delta, 6 coudées : (3 mètres), au nilomètre de Xoïs.

(5) Conte du Pap. Westcar ; trad. LEFEBVRE, *Romans et Contes d'Ég.*, p. 85.

(6) C'est d'ordinaire la crue de la Sobat, dont le maximum est en oct.-nov., qui prolonge la durée de la décrue du Nil, elle fournit 10 % des eaux du Nil en crue. Il est arrivé en 1309 que le maximum de la crue du Nil ait été relevé le 24 oct. (POPPER, *The Cairo Nilometer*, p. 196). Le *P. Mich.* inv. 5795 (IIe ap.) donne, pour le 21 oct., une hauteur supérieure de 3 ½ coudées (1,83 m.) à la moyenne à cette date.

(7) P. magique de Turin III 3 (vers 1100 av.), cf. LEXA, *Magie*... II, p. 491 et I, p. 52.

(8) LEXA, o. c., II, p. 53, *id.* VII ; I, p. 50.

on dit : « Si elle n'enfante pas... le Nil qui arrive à son temps n'augmentera plus »[1]. Le mort lui-même peut empêcher le retour du fleuve par des formules du même genre ; dans le Livre des Morts, il déclare que s'il ne lui est pas permis d'émerger de l'autre monde, l'ordre cosmique sera dérangé, « le Nil ne fera plus de crue »[2].

Des formules magiques pour appeler la crue sont parvenues jusqu'à nous dans le *P. hiératique magique Harris* (env. 1200 av.) ; elles étaient réservées aux prêtres et semblent avoir des origines différentes ; l'une[3] se réfère à une version de la légende osirienne dans laquelle Isis, maîtresse des vents étésiens (sous la forme d'un vautour ?), provoque la crue en battant de ses ailes, ferme ainsi les bouches du fleuve, et pleure à la décrue ; cette formule serait originaire du Delta. La seconde fait intervenir la puissance de Chnoum[4], elle pourrait être propre à la région de la première cataracte ; la troisième, utilisée pour arrêter le débordement, s'adresse à Thoth[5], et viendrait d'Hermoupolis Magna.

Aucune de ces formules magiques n'est parvenue à nous en grec, du moins dans un langage compréhensible, et pourtant Grecs et Romains savaient l'existence de pratiques magiques pour la venue de la crue. Dans le *Satiricon* de Pétrone, une prêtresse de Priape[6] déclare à celui qui la consulte : « Tout ce que tu vois sur terre obéit à mes lois... quand je veux, la terre fleurie se dessèche... quand je veux encore, elle verse à flots ses richesses et les rochers affreux laissent jaillir les eaux du Nil »[7]. Lucain, flétrissant le médiocre fils du grand Pompée, Sextus, qui va consulter une horrible sorcière, Erichto, énumère longuement les prodiges habituellement accomplis par les magiciens, et parmi eux celui-ci : « l'été ne fait plus déborder le Nil »[8]. Dans le roman d'Apulée, quand on supplie un prêtre égyptien, « prophète de premier ordre. », d'interroger un mort, on lui demande d'agir au nom des forces de la nature, « des

(1) P. magique de Leyde X I 348, 2 ; LEXA, o. c. II, p. 62.

(2) Ch. LXV. Cf. A. W. SHORTER, *The Egyptians Gods* 1937, p. 103. Si le mort n'obtient pas satisfaction, Hâpi montera au ciel et Rê descendra dans l'eau, y vivre comme poisson.

(3) *P. Harris mag.* IX 7/8-7/12 ; cf. LEXA, o. c., p. 40, 1.

(4) *Id.* X 7/12-8/1 ; cf. LEXA, p. 41.

(5) *Id.* XI 8/4-8/5 ; cf. LEXA, p. 41.

(6) Priape était pour les Latins la divinité correspondant au Crocodile, cf. Prudence, *Contre Symmaque*, 870.

(7) Trad. Belles-Lettres, p. 164 ; *Satiricon* 134, vers 3-4 : « *Scopulique atque horrida saxa/ Niliacas jaculantur aquas* » (le roman de Pétrone est en prose, toutefois, la prêtresse s'exprime en vers).

(8) *Ph.* VI 474.

sanctuaires de Coptos, *des crues du Nil*, des mystères de Memphis ».[1]

Les chrétiens, au IIIe ap., sont tenus pour responsables des retards de la crue par la foule des païens[2] ; à l'inverse, aux yeux des Pères de l'Église, tout ce que les prêtres savants égyptiens savent de la crue relève de la sorcellerie ; si l'on sait à l'avance la venue de la crue, c'est par l'effet des « démons »[3]. Mais les légendes populaires parent leurs héros, même chrétiens, de pouvoirs magiques sur le fleuve. Lorsque saint Pachôme était petit, ses parents l'emmenèrent à la fête du Nil, « afin de sacrifier à ceux qui habitent dans les eaux ». Mais lorsque « ceux qui habitent dans les eaux » eurent regardé, qu'ils eurent vu l'enfant, ils craignirent, ils s'enfuirent et celui qui présidait au sacrifice s'écria : « Chassez d'ici l'ennemi des dieux, afin qu'ils cessent d'être irrités contre nous ; car à cause de lui, *ils ne montent pas* (c'est-à-dire : ils ne font pas monter l'eau du Nil) »[4]. Lorsque la crue recouvre les îles du fleuve, comme cela se produit tous les ans pour les plus basses d'entre elles, ce peut être par l'effet du pouvoir extraordinaire d'un saint chrétien dont Dieu veut soutenir le prestige de façon éclatante. C'est ainsi que l'Apa Shenouti fait disparaître sur son ordre une île entière dans les eaux de la crue, au niveau d'Achmîn[5].

Si les prêtres apparaissaient comme les plus puissants dans le domaine des choses de la nature, le plus humble habitant de la vallée tentait, lui aussi dans la mesure de ses moyens d'attirer une bonne crue ou d'écarter une année de disette par la force magique des mots.

La valeur magique du mot Neilos et des formules de protection

C'est aux premiers siècles de notre ère que l'interprétation magique de faits inexpliqués eut le plus de succès dans le paganisme. On chercha alors dans le mot Neilos, Νεῖλος, l'expression mystérieuse de la régularité du fleuve : si l'on additionne la valeur numérique, dans l'écriture grecque, de chacune des lettres qui composent Νεῖλος, on obtient 365, nombre des

(1) *Metam.* II 28, cf. éd. Belles-Lettres, p. 54, note 2.
(2) Tertullien, *Apolog.* XL 2 ; cf. ci-dessous, p. 426.
(3) Cf. ci-dessous p. 424.
(4) *Vie de Pachôme* (né vers 292 ap.) Amélineau, Ann. Mus. Guimet 17 (1889), p. 2-3.
(5) *Biographie de l'Apa Shenouti* VI, 85-86 (cf. Lexa, o. c. II, p. 229-230) ; cf. ci-dessous, p. 435.

jours que contient l'année[1]. Toutefois, dans les formules magiques, et dans les papyrus qui les contiennent, depuis le IIe ap.[2] jusqu'à ceux de l'époque chrétienne[3], on ne trouve jamais le mot Νεῖλος avec cette valeur magique, mais ἀβρασάξ, qui, par le compte de ses lettres, fait également 365[4], et qui est une appellation magique de Dieu « en langue de Thoth »[5], κυνοκεφαλιστί. Il est possible que le nom du fleuve ait été remplacé par le mot ἀβρασάξ, dans les prières magiques.

On trouve, dans divers textes, des formules de protection courantes employées à propos de la crue, dont on parle toujours, lorsqu'il s'agit de l'avenir, avec précaution.

La formule σὺν θεῷ, apparaît pour la première fois en rapport avec l'inondation, dans l'édit d'Hadrien de 136 ap.[6] : « Si quelque déficit venait à se produire dans les revenus des années suivantes, le Nil, — ceci soit dit *avec le consentement du dieu* —, y remédierait de lui-même et maintiendrait l'ordonnance extérieure de la nature... ». A ce texte qui, de par son objet, devrait être purement administratif, cette formule donne une résonance religieuse ; elle est employée, ici et plus tard, chaque fois qu'il s'agit de la crue, avec un sens très large ; elle n'a aucune résonance chrétienne dans l'édit d'Hadrien[7], mais elle renvoie soit au Nil lui-même, soit au dieu maître de l'inondation quel qu'il soit, selon les particularités locales.

Une autre formule se trouve employée lorsqu'on évoque la crue et ses effets, ἐπ' ἀγαθῷ ; on la trouve à propos de travaux faits aux digues pour l'utilisation la meilleure des eaux d'inondation[8], à propos de semailles[10], au sujet de l'inondation[9], à propos de la mesure de semence[11] ; elle paraît signifier : « pour le bien » au sens de « pour

(1) ν(50)+ε(5)+ι(10)+λ(30)+ο(70)+σ(200) = 365 (cf. Héliod., *Eth.* IX 22, 6). Eustathe souligne la difficulté que soulèvent des explications contradictoires entre elles : « Νεῖλος devrait s'écrire avec un seul et unique iota long, comme s'il était formé de ῖλυς ; cependant on ne le compte pas comme une diphtongue, de manière qu'il puisse faire, par le total de la valeur numérique de ses lettres, la mesure de l'année. Car Νεῖλος d'après la valeur des caractères grecs qui le composent, totalise le nombre 365, ce qui est aussi le compte des jours de l'année » (Ad Dion. Peri. 222).
(2) *PGM* VIII, l. 51 (= *P. Lond.* 121) ; — *PGM* X, l. 50 (= *P. Lond.* 124).
(3) *PGM* 5 a.
(4) *PGM* XIII, l. 647 (= *P. Leyde* 395).
(5) *Id.* l. 597.
(6) *P. Oslo* III 78 (= SB 6944), 11, trad. Jouguet (REG 33 (1920), p. 391).
(7) Cf. Wilcken, *Archiv* I, p. 436.
(8) BGU 723 (158 ap.).
(9) BGU 91 (170/71 ap.).
(10) SB 7361 (211 ap.).
(11) *P. Tebt.* 288, 3 (226 ap.)

le moindre mal » quand les choses ne vont pas très bien, du moins dans les exemples qu'on vient de donner. Elle est utilisée au point qu'elle devient un adjectif, ἐπαγαθός, à Achôris[1], pris pour épithète de l'« eau nouvelle » du Nil dont on note la venue et la hauteur sur les piliers du temple[2].

Une troisième expression ne se dit qu'à propos de la crue, n'apparaît que dans un genre bien déterminé de textes — les contrats de location de terres —, pour repousser la calamité que serait une année d'inondation insuffisante ; elle a pour but de conjurer le mauvais sort ; chaque fois qu'on disait : « S'il se produit une mauvaise crue », on ajoutait aussitôt : « Pourvu que cela n'arrive pas », « ὃ μὴ εἴη, » avec le sens de notre : « Ce qu'à Dieu ne plaise ! », et l'on continuait le contrat en précisant le dégrèvement d'impôt qui serait consenti en cas de mauvaise crue.

Comme pour les formules précédentes, « ὃ μὴ εἴη » se trouve aux IIe et IIIe s. ap.[3] et très fréquemment à l'époque byzantine[4] ; elle est répandue dans toute l'Égypte à Oxyrhynchos[5], Hermoupolis[6], Aphrodito[7].

Il est intéressant de constater, par ce bref examen de formules employées parfois dans la langue de la vie courante à propos de la crue du Nil, combien la langue grecque s'était adaptée avec souplesse à la mentalité très orientale des Égyptiens ; car ces expressions ne sont pas bien éloignées des « *inch'allah* » et « *besm' allah* » qui reviennent constamment dans la langue arabe parlée aujourd'hui en Égypte[8].

Le changement de couleur des eaux de la crue

Celui qui observe l'inondation du Nil apprend à connaître le rythme des transformations du fleuve et, en particulier, à prévoir

(1) Achôris 1 (285 ap.) à 11 (305 ap.).

(2) La valeur magique de ἐπ' ἀγαθῷ est indéniablement soulignée par le fait que ces mots se trouvent dans le titre de l'homéromancie du *PGM* VII. = *P. Lond.* 121 col. 4.

(3) « Ὃ μὴ εἴη » se trouve dans *P. Oxy.* VI 910 (197 ap.) ; XIV 1689 (266 ap.) ; *P. Rendel Harris* 80 (250 ap.). « Ὃ μὴ γένοιτο », Stud. Pal. V 119, 11 et VII (266 ap.) ; — CPR 39, 22.

(4) *P. Lond.* 1695, 1696, 1689, 1770, 1841 ; — *P. Hamb.* 68 ; PSI 283 ; — *P. Michaïlidès* 54 et 60 (Tous du VIe ap.).

(5) *P. Oxy.* 910, 1689 ; cf. ci-dessus, n. 3.

(6) *P. Lond.* V 1770 ; — *P. Grenf.* I 57, I 56.

(7) *P. Lond.* 1695, 1696, 1689 ; — *P. Hamb.* 68 ; — PSI IV 283.

(8) Cf. Bilabel et Grohmann (*Zwei Urkunden aus dem bischöflichen Archiv von Panopolis in Ägypten* dans Quellen und Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums und des Mittelalters I 1935, p. 15), un texte copte du VIIe ap. commence par : IHS, σὺν θέῳ, بِسْمِ ٱللهِ, ce qui donne, en copte, grec et arabe, l'équivalence des formules de protection pour l'avenir.

avec beaucoup de chance d'exactitude, le changement de couleur des eaux de la crue. Elles sont d'abord vertes en venant du Nil blanc, puis, lorsqu'elles charrient les alluvions amenées par le Nil Bleu, elles deviennent rouges, à la fin de juillet. Ce phénomène paraissait magique malgré son retour annuel parce que la cause en était inconnue du plus grand nombre ; les dieux eux-mêmes avaient accompli ce miracle, lorsque Rê répandit sur terre la bière rouge dont Hathor s'enivra[1]. Dans un passage du περὶ Ἰουδαίων d'Alexandre de Milet (Ier av.), les prêtres renouvellent le prodige sur l'ordre du Pharaon, pour répondre à la puissance magique de Moïse qui, d'un coup de baguette, a fait déborder abondamment le Nil[2], (sous le règne de Merenptah, 1225-1215 av.?)[3] ; Moïse était certainement un savant hydrologue, élève des prêtres les plus cultivés. Dans la tradition chrétienne, ce changement de couleur des eaux du Nil est à l'actif de Moïse : Apollinaire le rappelle dans un de ses Psaumes[4]. Saint Willibrod (VIIIe ap.) évoque ce miracle lorsqu'il se trouve dans un désert où il meurt de soif avec ses compagnons[5].

A la fin du IVe ap., Épiphane rapporte que le 11 Tybi (6 janvier), les sources et les cours d'eau se transforment en vin, et ajoute-t-il, « bien des témoignages affirment que cela se produit en Égypte »[6]. Ce fait est en réalité le souvenir du changement de couleur des eaux qui ne se produisait pas en janvier mais en juillet jadis ; la date de la fête du changement de couleur des eaux s'est trouvée placée définitivement à ce moment de l'année par la fixation du calendrier civil à l'arrivée au pouvoir d'Auguste[7] ; postérieurement, elle fut adaptée à la tradition chrétienne, et l'on plaça à cette date, comme évangile du jour, le récit du miracle des noces de Cana[8] :

(1) Cf. Vandier, *Rel. ég.*, p. 38.

(2) Alexandre Polyhistor (Ier av.), FHG III, p. 223, frg. 14 (cf. *Exode* III 1, *Sagesse* II, 6-8).

(3) Cf. P. Montet, *La Bible et l'Égypte*, p. 29-34.

(4) *Metaph. Psalm.* 104, v. 29 (IVe ap.). Une lettre de l'évêque Dionysios (216 ap.) dépeint les ravages de la peste qui sévit alors et des combats qui se déroulent Alexandrie à la suite de la révolte du préfet d'Égypte L. Mucius Aemilianus contre Rome : « Comme au temps de Moïse », dit-il, « les eaux sont changées en sang... » (Eu *Hist. eccl.* VII, 21 sq.). Cf. Scott, *Hermelica* I, p. 68.

(5) *Vie de Willibrod* II 341 par Thiofridus Epternacensis, éd. Teubner, 1883, II 341.

(6) Épiphane, *Adv. ocl. haeres.* I 51.

(7) Cf. ci-dessus, p. 31.

(8) Ce récit ne figure pas dans les Évangiles synoptiques, mais seulement dans Jean, II 1 à 12.

« ... le 6 janvier, en souvenir du miracle accompli par le Christ, certaines fontaines et le fleuve même du Nil prennent la couleur du vin ou sont changés en vin »[1]. Ces dernières explications montrent que le point de départ matériel de la tradition est alors méconnu : en janvier, le fleuve est depuis longtemps rentré dans son lit, ses eaux sont calmes et reflètent le ciel bleu.

Le rite magique des vases sans fonds

On a retrouvé, sur le sol d'Égypte, des vases dont le fonds avait été intentionnellement percé ou brisé[2]. Verser de l'eau dans des vases percés enfoncés dans la terre, c'est inviter cette terre même à laisser sortir en abondance l'eau du Nil ; on se rappelle qu'une explication de la crue la faisait venir du sol[3]. Ce rite des vases sans fond peut remonter à la période préhistorique d'assèchement du Nord-Est de l'Afrique, et avoir succédé à des rites magiques primitifs concernant la pluie, tels que ceux qui étaient pratiqués en Mésopotamie au IIe millénaire av.[4], ou l'irrigation.

Aucune certitude en ce qui concerne les liens qui existeraient peut-être entre ces rites magiques et la légende des Danaïdes[5]. Il y a pourtant un rapport certain avec la crue du Nil ; l'histoire des deux frères Danaus et Aegyptos, pères chacun de 50 enfants, leurs noms — l'un de la racine « dan » qui signifie « eau »[6], l'autre étant le nom même que les Grecs donnaient au Nil au second millénaire[7] —, l'ascendance de leurs femmes, filles du Nil selon les mythologies alexandrines recueillies par les Latins[8], tout indique

(1) Gretserus, *Commentaire sur Codinus curopalates*, CSHB, t. , p. 306 au sujet du texte d'Épiphanie, cf. p. 291, n. 6.

(2) Le plus ancien daterait du IVe millénaire (E. Drorme, Ch. Eg. 9 (1934), p. 68), trouvé à Mâadi en 1932-33 ; ce vase noir, au fond « percé d'un trou ménagé intentionnellement » a la panse décorée d'un crocodile gravé. En parallèle avec ceux de Tanis, Montet (Ann. Serv. 1950, p. 42) cite d'autres exemples de Ras Shamra en Syrie. Schaeffer (c.-r. Acad. inscr. 1939, p. 307) indique que ce rite était destiné tantôt à provoquer la pluie et tantôt à rafraîchir les morts. Autres exemples de poteries intentionnellement percées : P. Barguet, *Quelques tombes du massif nord de la nécropole de Tôd* BIFAO 50 (1951), p. 25.

(3) Cf. ci-dessus, p. 171-186.

(4) Contenau, *Le déluge babylonien* 1952, p. 140.

(5) Cf. sur la légende des Danaïdes, le meilleur article très ancien : Dujon, *Problèmes de mythologie* 1887, p. 108-139 ; et les travaux les plus récents de J. Bérard, *Syria* (1952), p. 1-43.

(6) Cf. U. Pestalozza, *Il crimine delle Danaidi* (Studi in onore di Calderini e Paribeni I, p. 1-15).

(7) *Od.* IV 258 ; IV 477, 483, 581 (cité par Strabon XVII 1, 5).

(8) Cf. ci-dessous, p. 326.

que cette légende se rattache à la fécondité extraordinaire du Nil[1]. Les Danaïdes refusèrent la maternité en tuant leurs maris, sauf une ; pour ce crime elles furent condamnées par les dieux à un geste rituel : celui-là même qui avait pour effet magique de faire venir l'eau fécondante : remplir perpétuellement un vase sans fond[2]. Leur rôle est à rapprocher de celui des digues (*dnw* en égyptien) qui maintiennent par un travail toujours renouvelé, les canaux pleins d'eau un certain temps.

Ce rite magique se retrouve en Syrie ; Lucien a rapporté les détails de ces cérémonies bisannuelles[3] : l'eau de l'Euphrate, apportée dans des vases scellés est versée dans le sanctuaire d'Héra ; « cette coutume » poursuit Lucien, « aurait été instituée pour être à la fois un souvenir de malheur et de bienfait ». On peut expliquer qu'en effet, l'eau versée est « souvenir de malheur », c'est-à-dire de la disparition du dieu (Adonis en Syrie, Osiris en Égypte), et « souvenir de bienfait », c'est-à-dire de la venue des pluies, ou bien en Égypte, de la montée de l'inondation[4]. Diodore de Sicile mentionne parmi les coutumes dont parlent les mythologues grecs et qui persistaient de son temps (Ier av.), le rite quotidien accompli à Acanthopolis par 360 prêtres qui apportaient de l'eau dans un tonneau sans fond (πίθος τετρημένος[5]).

Au total, ces rites magiques de verser de l'eau dans des vases sans fond, quoique certainement pratiqués en Égypte, ne paraissent pas originellement égyptiens.

Conclusion

Dans l'ensemble, ce n'est pas la provocation de la crue qui relève de la magie, mais son absence ; les sorciers peuvent arrêter sa venue, changer sa couleur à une date inattendue ; empêcher le dieu typhonien de dessécher le Nil au moment de la montée de la crue ; une formule, dans un livre de conjuration, est destinée à faire reculer ce dieu malfaisant « afin que la tortue n'ingurgite pas la crue du

(1) Cf. ci-dessus, p. 130.

(2) Le rationalisme grec vit plus tard, mais dès avant l'époque classique, dans la légende des Danaïdes, l'introduction de la science de l'irrigation dans le Péloponèse (cf. Hésiode éd. Didot, frg. 72 ; Eustathe Il., p. 461).

(3) *Dea Syria* 48.

(4) On a déjà vu comment la cérémonie de la résurrection d'Adonis était liée à l'annonce de la venue de la crue du Nil par l'arrivée, sur le rivage de Byblos, de la « tête de papyrus », p. 261 sq.

(5) I 97. Cf. P. Montet (c.-r. Acad. Insc. 1949, p. 167) au sujet des jarres percées, trouvées à Tanis, et J. Yoyotte, *La « cité des Acacias »*, § 18.

Nil de telle sorte que les flots tarissent »[1]. Si le fleuve ne grossit pas en temps habituel, on peut essayer de le faire monter par des moyens magiques. Éviter le malheur d'une mauvaise crue, empêcher le bienfait d'une crue normale, voilà le domaine de la magie ; elle offre surtout, dans l'esprit des Égyptiens du temps des Pharaons, des remèdes à pratiquer en cas de retard inquiétant dans la venue de l'inondation. Plus tard, à l'époque tardive, aux IIIe et IVe ap., on rappelle que ces retards sont imputables à une faute du rituel des fêtes de la crue : il est nécessaire que les prières soient dites par les gens qu'il faut[2]. C'est attribuer à ces cérémonies le pouvoir magique de faire monter les eaux ; la crue normale est la marque ordinaire de la bienveillance des dieux : le Pharaon aimé des dieux donne aux Deux Pays le Nil en son temps ; seules, les circonstances anormales relèvent de la magie.

Le culte de certains animaux

Les animaux dont le culte a quelque rapport avec l'inondation du Nil sont le poisson, la grenouille, l'hippopotame et le crocodile. Quelle que soit la raison d'un rapprochement avec la crue, le culte de ces animaux garde tout au long des époques historiques, la couleur magique qu'il eut dès le début ; la persistance des amulettes populaires présentant la forme de ces animaux pendant des millénaires en est la meilleure preuve.

Le poisson

Le culte du poisson dont les témoiganges s'échelonnent de l'époque grecque jusqu'à la christianisation de l'Égypte, s'est révélé antérieur à l'époque historique lorsqu'en 1952, le préhistorien Debono, découvrit près d'Hélouan un cimetière de poissons ; de petites tables d'offrandes se trouvaient à proximité de squelettes de poissons parfois rangés, parfois emmêlés comme un jeu de jonchets ; ils présentaient des traces de cendres ; des offrandes y avaient été brûlées ; leur signification religieuse indubitable a ensuite été mise en lumière, dans leur rapport avec l'inondation[3].

Le culte rendu au poisson n'était pas uniforme et variait selon

(1) Cf. B. Van de Walle, *La Tortue dans la religion et la magie égyptiennes*. Nouvellis 5 (1953), p. 182.
(2) Lib., *Pro Templ.*, 364.
(3) E. Drioton, *Les origines du nilomètre de Rodah*, BIE 34 (1953), p. 291-316.

les régions. Les motifs que les auteurs en donnent sont également divers. Selon Hérodote, le lépidote et l'anguille sont sacrés parce qu'ils sont consacrés au Nil[1] ; pour quelle raison ? on ne le sait pas ; toutefois, ce texte, le plus ancien en langue grecque qui apporte un témoignage sur ce sujet, met bien l'accent sur le lien qui existait entre ce culte et la vénération dont le Nil était l'objet.

A Syène, le phagre était sacré, on ne le consommait pas ; parce qu'il apparaissait avec les premiers flots de l'inondation, « on le regardait comme un messager apportant l'agréable nouvelle de la crue »[2] ; un nome portait son nom, le Phagroriopolite au Ier av.[3]. A Éléphantine, les habitants s'abstenaient de manger le maiotès, pour la même raison qu'il annonçait l'inondation[4]. Le lépidote et l'oxyrhynque étaient sacrés dans toute l'Égypte selon Strabon[5] ; le culte du second de ces poissons se rattache à la légende osirienne : l'oxyrhynque avait avalé les parties viriles d'Osiris lorsque son corps dépecé par Seth avait été jeté en morceaux dans le fleuve[6]. L'oxyrhynque avait un temple à Oxyrhynchos à l'époque romaine[7].

Les prêtres s'abstenaient totalement de manger du poisson, disent Plutarque[8] et Porphyre[9], car la consommation du poisson les mettaient en état de souillure[10]. Cependant, les Égyptiens, sauf les prêtres, célébraient, pendant l'inondation, un repas de poisson le 9 Thoth, qui, à l'époque romaine était le 6 septembre[11]; l'époque où le poisson abonde en Égypte, c'est la décrue ; lorsque les eaux se retirent, les poissons embourbés dans le limon offrent une proie facile[12] ; le 9 Thoth donné par Plutarque est une date traditionnelle, qui ne se trouvait réellement au moment de la décrue qu'à la fin de la XIIe dynastie (Amenemhet III, 1842-1797 av.). Il faut rapprocher le texte de Plutarque du *Calendrier des Jours Fastes et Néfastes*, qui, à la date du 28 Choiakh porte : « Ne mange

(1) II 72.
(2) Plut., *I. O.* 7.
(3) Strab. XVII 26 ; ce nome était entre la branche orientale du Nil et les Lacs Amers.
(4) Elien *N. A.* X 19.
(5) XVII 40.
(6) Cf. Vandier, *Rel. Ég.*, p. 52. Dans PSI 901 (46 ap.) les pêcheurs jurent de ne prendre ni oxyrhynque ni lépidote (cf. H. Henne, *La police de pêche...* Aeg. 31 [1951].
(7) Strab. XVII 40.
(8) *I. O.* 7.
(9) *De Abst.* IV 7.
(10) Horap., *Hier.* I 44.
(11) Au moment des hautes eaux étales, cf. ci-dessus, p. 112.
(12) Diod. Sic. I 43, 3 ; cf. ci-dessus, p. 118.

pas de poisson »... « ceux qui résident au milieu de la Douat se transforment en poisson »[1], on peut supposer ceci : l'interdiction, a dû être portée sur le calendrier civil au 28 Choiakh en un temps où année civile et année agricole coïncidaient (vers 2778 av. ou 1313 av.), puis elle a été fixée à la date du 9 Thoth dans un calendrier réformé pour remettre en accord les dates du calendrier civil et les phénomènes naturels auxquels correspondaient certaines fêtes et certains rites ; or sous Amenemhet III[2], le 9 Thoth se trouvait à la mi-novembre.

Ce jour-là, les prêtres et le peuple faisaient griller des poissons devant la porte des maisons ; les prêtres ne les mangeaient pas et les faisaient entièrement brûler ; le cimetière de poissons trouvé près d'Hélouan nous a rendu la réalité des assertions de Plutarque[3].

Ces rites et leurs particularités dans chaque nome, qui avaient pour effet que les uns considéraient comme nourriture le poisson que les voisins prenaient pour dieu, apparaissaient dans toute leur contradiction aux chrétiens : « Les poissons à qui certains consacrent des autels, d'autres les capturent pour s'en nourrir », raille Athanase[4].

Le poisson est resté constamment un compagnon de Hâpi dans l'iconographie de tradition pharaonique ; ce dieu porte très fréquemment une table d'offrande sur laquelle des poissons sont représentés ; une des épithètes hiéroglyphiques de Hâpi est « Seigneur des poissons »[5]. On sait que l'iconographie de style égyptien était, pour Hâpi en particulier, en pleine vigueur à l'époque romaine ; il est alors remarquable que le poisson ne figure pas souvent à côté du dieu Nil que les empereurs romains honorèrent particulièrement. Le poisson était-il déjà un emblème chrétien ? On ne sait pas comment se fit le passage de ce culte égyptien du poisson à l'attribution de l'acrostiche ἰχθύς au Christ[6] ; mais on sait qu'une origine religieuse, antérieure à cette attribution, est certaine, que la formule symbolisée par le Poisson a eu pour berceau l'église d'Alexandrie, que le poisson est déjà un emblème chrétien au milieu du IIe ap. et que son éclosion aurait été déterminée par la persécution de 95 ap.[7]. Mais celui qui ne voudrait pas prêter aux empereurs

(1) CHABAS, *Calendrier des jours fastes et des jours néfastes.*

(2) Sur une réforme possible des dates de fêtes sous Amenemhet III (?), cf. ci-dessus, p. 251.

(3) *I. O.* 7.

(4) *Contre les païens* (trad. CAMELOT, p. 156) ; cf. Théophile III 15.

(5) LD III 175 et 200.

(6) Ἰησους χριστος θεου Ὑιος Σωτηρ : ἰχθύς.

(7) *Dict. arch. chrét.*, s. v. ἰχθυς (H. LECLERCQ).

romains le choix conscient de l'hippopotame et du crocodile comme compagnons du Nil dans l'iconographie, au lieu du poisson, pourrait expliquer cette préférence par le goût de l'exotisme. Toutefois, la réapparition du poisson aux côtés du Nil personnifié, dans l'art copte, laisse à penser.

La grenouille

Cet animal en Égypte, pullule dans les étangs, les marais, les champs inondés, au bord des canaux, et son coassement est un des bruits familiers des nuits à la campagne dans la vallée du Nil. A toutes les époques, la grenouille est considérée comme un symbole de vie ; la raison en est que les Égyptiens croyaient à sa naissance spontanée au moment de la décrue[1].

Dès la civilisation gerzéenne, des amulettes étaient faites en forme de grenouille[2]. La déesse à tête de grenouille Héket était originaire de la 1re cataracte et, selon la légende locale, elle donnait la vie avec laquelle Chnoum, son époux, animait dieux et hommes formés sur son tour de potier[3]. La grenouille donnait aussi une nouvelle vie au mort[4]. La grenouille posée sur une feuille de lotus, image familière des paysages nilotiques qui ornent les tombes de l'époque pharaonique, se retrouve à l'époque romaine dans le détail des mosaïques, ou des terres cuites qui représentent la crue du Nil, ou quelquefois sur une monnaie. Au Ier av. Chérémon de Naucratis justifie par un jeu de mots que la représentation de la grenouille soit mise « à la place de la revivification », ἀντὶ ἀναβιώσεως : en effet, la crue se dit ἀνάβασις et la grenouille qui apparaît à la décrue est symbole d'ἀναβίωσις[5]. Elle garde ce même sens symbolique dans les églises coptes sur des lampes qui portent l'inscription : ἐγώ εἰμι ἡ ἀνάστασις[6], « Je suis la résurrection », bien que le terme chrétien qui signifie la résurrection ne soit pas le même.

(1) Cf. PIERRET, *Relig. et myth. des anc. Eg.*, Rev. Eg. V (1887), p. 128 ; cf. ci-dessus, p. 119.

(2) MASSOULARD, o. c., p. 497, pl. LXIX 12 (entre 5000 et 3700 av.) ; à l'époque protodynastique, p. 321, pl. XCVI 5.

(3) E. DRIOTON, *Rel. Ég.*, p. 18 ; cf. BUDGE, *From fetish...*, p. 97.

(4) LEXA, *Magie...* I, p. 88.

(5) Cf. SBORDONE, *Horap. Hier.*, p. 68-69.

(6) LANZONE, *Diz. mit. eg.*, p. 853 ; SPIEGELBERG, *Der Frosch als Symbol der Auferstehung bei den Aegyplen*, Sphinx 7, p. 215-219 ; l'inscription est tirée de Jean, XI 25 ; cf. HOPFNER, *Tierkult*, p. 149 sqq.

L'hippopotame

A l'époque préhistorique, l'hippopotame hantait encore la partie de la vallée qui forme aujourd'hui l'Égypte ; sa présence recula vers le sud au cours de l'époque pharaonique ; on ne le trouvait plus en Égypte au IVe ap.

Les Égyptiens distinguaient l'hippopotame mâle, animal typhonien et malfaisant, et l'hippopotame femelle vénérée sous le nom de Thouéris. Tous deux ont rapport avec la crue du Nil. Comme les flots de l'inondation facilitaient la venue des terribles animaux dans les parties de la vallée où ils n'accédaient pas d'ordinaire, c'est dans le premier mois de l'Inondation, le 26 (Thoth), que la lutte entre Horus et Seth-hippopotame était commémorée[1]. D'autre part, l'hippopotame femelle apparaissait, sans doute à cause de ses nombreuses mamelles, comme un symbole de fécondité, et c'est pourquoi Thouéris avait le corps de cet animal. Un autre aspect de la représentation de l'hippopotame est peut-être lié à l'exactitude annuelle de la crue, c'est le fait que les Égyptiens indiquaient l'heure par un hippopotame[2].

Il devient un attribut traditionnel du dieu de la crue à l'époque romaine ; on le trouve au-dessous du Nil sur une poignée de grande lampe[3], sur le socle d'une statue de ce dieu[4], ou sur les monnaies à partir de Domitien[5] ; il apparaissait déjà, seul, sur le revers de pièces de Tibère, alternativement avec le crocodile[6]. Le dernier Nil étendu près d'un hippopotame semble être de la fin du règne de Maximin, sur une monnaie émise à la fin de l'année 237[7]. Une des plus banales représentations du Nil est une statue d'époque romaine où le coude du dieu de la crue est appuyé sur un hippopotame[8]. Au IIe ap., on trouve aussi dans les monnaies, le Nil traîné par un bige d'hippopotames, ou assis sur cet énorme animal[9] ; le souci de la couleur locale pousse parfois l'artiste à représenter l'eau nouvelle du Nil jaillissant de la bouche d'un hippopotame

(1) Säve-Söderberg, *On Egyptian representations of hippopotamus hunting as a religious motive*, Horae Soederblomianae III 1953.
(2) Horap. II 20.
(3) Cf. Perdrizet, *Terres cuites...*, n° 162.
(4) Cf. Reinach, *Répertoire de la statuaire gr. et rom.*, p. 431. Un hippopotame est représenté sur le côté gauche du trône du Nil : Musée Alexandrie n° 22173 (cf. Breccia, BSAA 26 (1931), p. 258
(5) Fin 86 : Dattari 442.
(6) Cf. Vogt en 16/17 ; Feuardent 577.
(7) Poole 1803, 1822.
(8) Elle se trouve à la villa Doria-Pamphili ; cf. Reinach, o. c. I, p. 433.
(9) Cf. ci-dessous, p. 343, n. 7 et 351, n. 3.

qui se rince ; ce détail réaliste se trouve dans le paysage nilotique d'une terre cuite[1], et sur la mosaïque de Leptis Magna[2] ; comme ornement pittoresque, exotique, conventionnel, toujours en relation avec la crue, il passe dans la littérature poétique du Ve ap. chez Nonnos de Panopolis : « ...L'hippopotame errant nage, tel celui qui déchire les flots de mon Nil gonflés pendant l'été, mobile voyageur, il habite l'eau profonde ; sur les bords du fleuve, il va fendre avec la lance aiguë de ses dents l'écorce du bois, et, de son informe mâchoire redoutable pilleuse de fruits, il ravage avec ce qui lui sert de faux, les champs porteurs d'épis, moissonneur sans fer de la plaine couverte de gerbes »[3].

Le crocodile

Dès la préhistoire, il fut l'objet d'une vénération que prouve l'existence d'amulettes de terre cuite en forme de crocodile datant de la civilisation gerzéenne[4], ou de statuettes de l'époque protodynastique[5]. L'origine de ce culte est-elle dans un sentiment de crainte ? sans doute porte-t-on sur soi l'image de cet animal pour se protéger de ses méfaits. Toutefois, à l'époque pharaonique et classique, le respect qu'on lui porte ne paraît pas fondé sur la terreur.

Adoré sous le nom égyptien de Sobek[6], puis de Souchos au Fayoum[7], il y était devenu le symbole de l'eau du Nil ainsi qu'à Ombos et à Coptos[8], et figurait même l'eau « bonne à boire »[9], car la présence du crocodile ne rend pas les eaux du fleuve impures[10] : au contraire, la crue du Nil vient de ce dieu[11]. « ...Le souffle du Nord

(1) Terre cuite, Musée Égyptien du Vatican, salle III, n° 49.
(2) Cf. ci-dessous, p. 344.
(3) *Dion.* XXVI, 228 sqq.
(4) Massoulard (o. c. p. 295, n. 3), p. 497, pl. LVIII 9.
(5) *Id.*, p. 322.
(6) Ce mot signifierait « qui est dans l'eau », cf. Bonnet, *Real.*, p. 755.
(7) Il était adoré dans tout le Fayoum, et principalement à Shedit (nom égyptien) dont le nom grec était Crocodilopolis, devenue Arsinoé sous Ptolémée Ier, actuellement Médinet-el-Fayoum (cf. thèse inédite de H. Riad, *Arsinoé*). Pour les noms divers qui lui étaient donnés, cf. à Evhémérie, SB III 6154, à Théadelphie, *P. Tebt.* III 781.
(8) Elien, *N. A.* X 24.
(9) Porphyre, *De absl.* IV 8 : « ὁ κροκοδείλος (σημαίνει) πότιμον ὕδωρ » ; cf. Eusèbe, *Praep. Ev.* III 11, 48.
(10) Plut., *I. O.* 5 « (on empêche Apis de boire l'eau du Nil) non que l'on pense, comme certains le croient, que la présence du crocodile en ce fleuve rende ses eaux impures »...
(11) P. Bucher, *Les Hymnes à Sobk-Râ*, pap. hiératique du Ier av., col. IV, l. 24 : « (Les dieux), sont là pour voir ton apparition, le corps du Nil », l. 26 : « ... ils mangent et boivent par ton eau ».

vient de son nez, il fait couler le Nil comme sa sueur de vie et il fait fructifier les champs »[1] ; on reconnaît l'explication de l'inondation par les vents du nord sur l'intervention d'Isis et celle qui fait jaillir les eaux du sous-sol, comme écoulement d'Osiris. Il est très vraisemblable que le dieu Crocodile ait été appelé, comme l'était ailleurs Hathor, « maître de la joie » (littéralement : « Maître des 16 (coudées) », selon l'interprétation qui a été proposée du mot « Socnobrasis »[2] trouvé sur quatre papyrus de Bacchias[3], datant de 7 à 207 ap.

On attribuait encore au crocodile la vertu particulière d'indiquer, par le fait qu'avant la crue, il dépose ses œufs sur une terre qui restera toujours sèche, la limite au-delà de laquelle le Nil ne déborderait pas. Pline l'Ancien voyait dans cette particularité une « prescience communiquée par une puissance divine » *(praedivinatio)*[4] ; Plutarque souligne que cet animal sait ces choses par divination (μαντική), non par raisonnement (λογική)[5] ; pour Élien, ce don de deviner l'avenir (προμαντεύεσθαι) tient d'une disposition naturelle merveilleuse (θαυμαστὴ φύσις)[6], et l'expression qu'emploie Solin est de sens très voisin *(naturali providentia)*[7]. Le crocodile passait donc pour une sorte de prophète de la crue.

On lui prêtait encore une autre caractéristique étonnante : celle de faire une trêve avec l'homme et de devenir doux plusieurs jours par an. A quelle date ? Grâce aux textes grecs et latins examinés ci-dessous, on sait par recoupements que c'est au moment de la venue de la crue, à peu près entre le 14 et le 20 juillet ; ce qui parut un miracle à beaucoup a sans doute son explication dans les lignes suivantes de Strabon : il dit comment, dans une bataille, des soldats vaincus purent traverser le Nil à la nage sans périr, « la force du courant en cet endroit écartant les crocodiles »[8]. Or, à partir de la mi-juillet, les eaux du Nil coulent avec force, parfois en bouillonnant[9]. De là s'éclairent deux phrases d'un texte hiéroglyphique : « Quand Isis conjure, les crocodiles sont inactifs », et « le crocodile n'a plus de force quand le nom (d'Amon) est prononcé ». Le contexte de la première citation se réfère à la venue de l'inondation due à Isis par les vents étésiens[1], et la seconde fait partie d'une conjuration sur l'eau à faire très vraisemblablement au moment de la venue de la crue, non plus au nom d'Isis, mais à celui d'Amon. Les auteurs grecs ou latins sont plus explicites ; Pline l'Ancien raconte qu'au moment des fêtes d'anniversaire d'Apis[2], « pendant ces sept jours, personne n'est touché par les crocodiles, mais le huitième jour, après la sixième heure[3], les bêtes féroces reviennent à leur cruauté »[4]. Solin précise : « Ces jours-là les crocodiles font une trêve pour ainsi dire, avec les prêtres et ne les touchent pas quand ils se baignent ; mais le huitième jour[5], les cérémonies achevées, comme si la liberté d'être cruels leur était revenue, ils reprennent leur cruauté accoutumée »[6] ; Ammien Marcellin répète Solin[7] ; pour ces trois derniers auteurs, la douceur des animaux ne se manifeste qu'à l'égard des prêtres au moment des bains rituels qu'ils font dans l'eau nouvelle d'inondation.

Le clergé chrétien ne voulut pas être en reste et lui aussi exerce un pouvoir miraculeux sur la férocité des crocodiles. Voici le récit que fait Rufin de la sainte autorité de l'abbé Hélénos sur ces animaux : « L'abbé Hélénos descendit avec un prêtre vers le fleuve et aussitôt donne à voix forte l'ordre à la bête de venir ; celle-ci, dès qu'elle entend sa voix, arrive à la nage, et offre tranquillement

(1) *Hymne à Souchos*, cf. JUNKER, Äz. 67, p. 54 sqq.

(2) Le mot se décomposerait ainsi : *sok :* le dieu crocodile Souchos ; *nob :* maître ; *rasis : r š w t*, la joie. Si ce mot, comme on l'a suggéré, désignait un lieu-dit, ce serait sans doute un endroit que l'eau du Nil n'atteint que lorsque l'inondation mesure 16 coudées.

(3) Cf. A. BATAILLE, *Un nouveau dieu à Bacchias*, Et. Pap. IV (1938), p. 197-205, suivi de : Ch. KUENTZ, *Soknobrasis*, p. 206-211.

(4) *H. N.* VIII 25.

(5) *De sol. An.* 34 et *I. O.* 75.

(6) Elien, *N. A.* X 19.

(7) *Coll. rer. mem.* XXXII 23.

(8) XVII 54 à Pselchis (Dakkeh en Basse-Nubie).

(9) Cf. ci-dessus, p. 66.

(1) *P. Harris mag.*, (IX 8) cf. LEXA, *La magie dans l'Ég. ant.* II, p. 40, c'est la dernière ligne du § I de la formule « pour ensorceler l'eau » qui date de la XX^e dyn.

(2) Ce sont les jours qu'on appelait aussi « jours anniversaires du monde » ou « jours anniversaires du Nil », c'est-à-dire le dernier jour de Mésorè, les cinq jours épagomènes et le I^er Thoth de l'an suivant ; cf. ci-dessus, p. 222 n. 6.

(3) Si c'est la sixième heure du jour, il s'agit de l'après-midi ; les crocodiles restent endormis pendant les heures chaudes.

(4) *H. N.* VIII 46.

(5) Cette tradition d'une trêve des crocodiles prenant fin le huitième jour est très ancienne, si l'on accepte d'en retrouver la trace dans le *Calendrier des jours Fastes et Néfastes* dans les mots suivants : « 22 Phaophi : ne te baigne en aucune eau ce jour-là, quiconque navigue sur le fleuve en ce jour sera mis en pièces par la langue du crocodile » (CHABAS P. Sallier IV hiératique) ; ce 22 Phaophi est le septième jour après la « fête d'Osiris Ounefer à Abydos, c'est-à-dire de l'arrivée de la crue (I^er Thoth sothiaque) vers 1150 av. à la fin de la XX^e dynastie (sur cette défense, cf. encore E. DRIOTON, *Rel. Ég.*, p. 102).

(6) XXXII 21.

(7) XXII 15, 18 : « La férocité du crocodile s'adoucit comme par une sorte de trêve et reste suspendue pendant les 7 jours de cérémonie consacrés par les prêtres de Memphis à célébrer la naissance du bœuf Apis » (trad. de l'éd. Didot).

son dos pour le transporter ; l'abbé y montant le premier, invite aussi le prêtre... mais celui-ci, terrorisé par la vue de la bête, recule et prend la fuite ; un étonnement sans borne et la peur saisissent tous les spectateurs qui voient l'homme de Dieu transporté par un crocodile. Lui, une fois descendu, entraîne la bête avec lui sur la terre sèche, et lui dit : « Il vaudrait mieux pour toi mourir plutôt que d'être en état de péché par tant de crimes et tant d'homicides » ; et aussitôt, la bête s'échoue et meurt ».[1] Pour les Arabes, le phénomène paraît fréquent[2] : « A Antinoé », raconte Ibn Rusteh, « le crocodile ne peut pas s'approcher, et la population est en complète sécurité. Si le crocodile vient à passer près de cette ville au moment de la crue, il est immédiatement renversé sur le dos : les gamins s'attroupent autour de lui et jouent à le replonger dans l'eau. Mais s'il arrive à dépasser ce point, le crocodile retrouve sa voracité naturelle. »[3] Il en est de même à Fostat : entre cette ville et environ 10 kms en aval, le crocodile ne peut passer que renversé sur le dos. Chez les auteurs classiques le lieu du prodige était Memphis et Dendérah[4] ; quel que soit le lieu, la tradition est constante. A travers toutes les religions qui triomphèrent tour à tour sur le sol d'Égypte, l'autorité sur le crocodile, ou du moins le fait d'être épargné par lui, apparaît comme un signe divin ; l'amoureux doit traverser le Nil pour aller voir sa bien-aimée qui attend de l'autre côté du fleuve ; le disciple est envoyé à l'eau par un Père de l'Église qui éprouve son obéissance ; l'ancien sorcier égyptien menace d'abattre la terre dans l'abîme des eaux si le crocodile ose l'attaquer[5]. Souvent Horus est représenté vainqueur du crocodile, à cheval et maniant la lance, premier modèle sans doute d'un saint Georges vainqueur du dragon[6].

A côté de ces récits sur les alternances de douceur et de cruauté chez le crocodile, qui appartiennent assurément aux croyances populaires, on voit par la numismatique et la statuaire que, pour les Romains, le crocodile est un élément pittoresque du paysage nilotique, ou une façon de représenter l'eau sur une surface aussi restreinte que celle d'une monnaie ; en cela, la figuration du

(1) *Hist. Monach.* 7.

(2) G. Wiet (cf. n. suivant) note que ce fait « talismanique » est encore rapporté par Idrisi, Maqrisi, Ibn Djubaïr, Yaqut, Muwairi.

(3) *Les atours précieux* 81, trad. Wiet 1955.

(4) « (Les Tentyrites) parce qu'ils savent n'avoir rien à craindre (des crocodiles), plongent dans le Nil et le traversent à la nage tranquillement, tandis qu'aucun autre Égyptien n'oserait le faire » (Strabon XVII 44), trad. Tardieu, p. 448.

(5) Lexa, o. c. I, p. 151.

(6) Cf. Clermont-Ganneau, *Horus et Saint-Georges*, d'après un bas-relief inédit du Louvre. Rev. Arch. XXXII (1876), p. 399, XXXIII, p. 23-31.

crocodile en compagnie du Nil a le même caractère que celle de l'hippopotame ; on les trouve toujours à la même place, en bas de la composition, qu'il s'agisse d'une statue, d'une monnaie ou d'une peinture, ce qui fit dire à Philostrate, désireux de faire une description enjouée de la peinture du Nil aux seize coudées de Naples, que crocodiles et hippopotames étaient mis dans la partie inférieure du tableau pour que les petits enfants symbolisant les coudées « n'aient pas peur »[1]. Mais à la différence de l'hippopotame, le crocodile est souvent aussi l'animal avec lequel jouent deux ou trois des enfants-coudées ; est-ce à cause de la légende des crocodiles « doux » quelques jours par an, au moment de l'inondation ? ou peut-être, — et ce détail bien égyptien serait révélateur de la connaissance que les Romains avaient des particularités de la mythologie égyptienne —, parce qu'Horus est représenté vainqueur du crocodile ?

Le lion

Le lion n'a rien, dans sa manière de vivre, qui puisse le rapprocher de l'inondation du Nil. Le poisson vit dans les eaux du fleuve, la grenouille, le crocodile et l'hippopotame se trouvent sur ses rives ; mais le lion ?

De plus, en l'état actuel des connaissances, il est impossible, comme on l'a signalé[2], de trouver un lien direct entre le lion et la crue du Nil ; on ignore si les déesses lionnes du panthéon égyptien, nombreuses et très anciennes, ont jadis patronné la crue comme tous les autres dieux, à titre local ou à l'échelon national. Seul le dieu Shou, parmi ceux à qui l'inondation est attribuée[3], est un dieu léontocéphale. D'autre part, c'est pour calmer la cruauté de la déesse-lionne Sekhmet, déesse du carnage, que Rê fit répandre sur la terre de la bière rouge dont la déesse s'enivra ; or, cette bière rouge, c'est l'image de la crue au moment des hautes eaux (août-septembre).

Les textes tardifs mettent en rapport la crue et la constellation du Lion par l'intermédiaire du soleil, parce que le maximum de l'arrivée des eaux de la crue se produit lorsque le soleil traverse la constellation du Lion[4].

(1) *Im.* I 5.

(2) Cf. De Wit, *Le rôle et le sens du lion dans l'Égypte ancienne*, p. 396-399.

(3) Hopfner, *Tierkult* 41.

(4) Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) 8 ; Plut., *I. O.* 38 ; *Quaest. Conv.* VI 5,6 ; Horap. I 21. Ce dernier explique par l'influence de la constellation du Lion sur la qualité de la crue, la présence du signe hiéroglyphique du lion dans le nom du fleuve d'Égypte ; en réalité, le lion se trouve dans le mot « *lirw* » parce qu'il avait la valeur idéographique de « *rw* » (Gardiner, *Eg. Gram.* E 23). Cf. Théon d'Alexandrie, *Com. Ar.* 153.

Cependant entre l'époque de la légende de la bière rouge, et la période où les constellations furent connues des Égyptiens sous les noms que nous leur donnons (au IIe millénaire, sous les Hyksos ?), il existait un lien qui conduisait de l'un à l'autre ; puisqu'une gargouille de l'Ancien Empire porte l'inscription : « Je verse les eaux du Nil dans la nuit de la crue »[1].

A l'époque gréco-romaine, cette tradition demeure ; on connaît un lion-gargouille portant sur sa base les deux Nils du Nord et du Sud[2]. Horapollon donne de cette habitude de faire des gargouilles en forme de tête de lion, l'explication suivante : « Les eaux coulent des fontaines par des bouches en forme de lions, parce que le Nil amène l'eau nouvelle aux champs des Égyptiens lorsque le soleil traverse le Lion »[3], c'est-à-dire entre le 23 juillet et le 22 août. L'attention d'astronomes anciens (mais de quelle époque ?) avait été attirée sur cette période et ils avaient remarqué que, si une éclipse se produisait pendant que le soleil est dans le Lion, « le Nil se détourne »[4], autrement dit, il cesse de monter à sa bonne hauteur ; au contraire, quand le soleil « se trouve dans la constellation du Lion, l'eau nouvelle atteint souvent le double de son débit »[5], alors, pensons-nous, l'eau s'écoulait, par des décharges qu'elle n'atteignait que lorsque la crue avait une certaine hauteur ; c'est alors que l'eau s'écoulait, pensons-nous, par des décharges qu'elle n'atteignait que lorsque la crue avait une certaine hauteur ; d'où ces lignes d'Horapollon : « Les épistates anciens faisaient faire des tuyaux et les conduits des fontaines sacrées en forme de lions »[5] ; ce renseignement se réfère probablement aux architectes de l'époque ptolémaïque.

En juillet-août, l'eau de la crue est rouge comme le vin. Si l'on réunit tous ces éléments : la forme des gargouilles à têtes de lions, le moment où la crue est assez haute pour s'y déverser, la couleur de l'eau à cette date, on comprendra le texte lacuneux d'Horapollon qu'on a réussi, en le corrigeant, à traduire ainsi : « C'est aussi la raison pour laquelle, jusqu'à ce jour, ils (font passer) le vin à travers les lions en accomplissement du vœu (qu'ils font) lorsqu'il y a surabondance de liquide et que (l'eau) reste stagnante dans (les canaux d'irrigation) des champs »[6]. Je crois qu'on peut, en rapprochant encore d'autres textes qui disent que les Égyptiens faisaient « provision d'eau transformée en vin le 11 Tybi »[1], expliquer l'évolution de ces rites. Tout d'abord, en un temps où le mois de Tybi était effectivement au moment où le soleil passe dans la constellation du Lion (vers 2390 av.), les Égyptiens recueillaient l'eau nouvelle de la crue, de couleur rouge, pour en faire provision, dans un but religieux ou gastronomique. Puis, lorsqu'avec le décalage des calendriers, Tybi se trouva en des mois où rien ne sortait des décharges en forme de lions, et que cependant on continuait de fêter le Nil, on substitua du vin à l'eau. Enfin, Tybi se trouva, à partir d'Auguste, correspondre définitivement au mois de janvier (27 décembre-26 janvier), et la coutume de faire passer du vin dans les gargouilles se perpétua[2].

(1) Temple de Khons à Karnak (DK IV 59) ; cf. Von Bissing, *Handb. d. Kunstgech.* I, ch. VI 6 (S).
(2) Dümichen, *Hist. Inschr.* II XXXV b.
(3) Horap. I 21. Cf. ci-dessus, p. 44.
(4) Jean de Lydie, *De Ost.* 9. Cf. ci-dessus, p. 48.
(5) Horap., *Hier.* I 21. Cf. ci-dessus, p. 67
(6) Van de Walle et Vergote (*Hier.* I 21, éd. Boas, n. 1 ad loc.).

On voit, par ces diverses considérations, que les rapprochements entre le lion et la crue sont très complexes, et tout à fait différents du culte des autres animaux.

Conclusion

Le culte des animaux en relation avec la crue est, en général, d'origine préhistorique et garde tout au long de l'histoire un caractère nettement populaire ; des quatre premiers animaux qu'on vient d'étudier, dont le culte paraît le plus étroitement lié avec l'inondation, deux furent adoptés par le christianisme : le poisson et la grenouille, deux restèrent de tradition locale et païenne, le crocodile et l'hippopotame. Le culte rendu à chacun de ces animaux dans un nome déterminé, et la variété des liens qu'ils eurent avec la crue, montrent qu'ici comme à propos des dieux du panthéon égyptien maîtres de l'inondation, on ne rencontre, au sujet des détails du culte de l'inondation, aucune unité complète. En ce qui concerne le lion, qui doit être mis à part, ses rapports avec l'inondation, quoique difficiles à saisir, montrent bien qu'ils sont le fait de savants, de prêtres astronomes probablement, et gardent en somme un caractère strictement liturgique.

Le Souverain et la Crue

La magie a gardé, tout au long du millénaire que nous étudions, une grande place dans les rapports entre le Souverain d'Égypte et

(1) Épiph. *Adv. oct. haeras.* I 51.
(2) Cf. ci-dessous, p. 370.

l'inondation du Nil[1]. Il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur ce qui a précédé la conquête macédonienne, pour pouvoir discerner des nuances dans ces rapports.

La tradition égyptienne

Si le culte du Nil est né en même temps que s'est formé le rythme du fleuve, si ce culte a succédé à celui de la pluie dans la vallée du Nil, on trouvera évidente la parenté entre le rôle du souverain responsable des pluies comme le conçoivent les sociétés primitives[2], et celui du Pharaon à l'égard de la crue du Nil. Bien que le Pharaon ait un caractère divin[3], bien qu'il soit souvent appelé « grand dieu Nil »[4], ou qu'il soit représenté sous les traits des dieux Nils[5], ou encore qu'on dise de lui... « C'est lui qui inonde la terre »[6], le Pharaon n'est pas, à vrai dire, une hypostase du Nil bienfaisant[7], sauf par le biais de l'identification avec Osiris.

Intermédiaire entre les dieux et les hommes, le Souverain égyptien apparaît aux yeux du fellah comme le maître de la crue, capable de régler l'importance de la montée des eaux, ou son corollaire : les impôts. Le paysan confond le pouvoir temporel et la puissance sur les éléments, et prête à son Roi une efficacité sans limites ; « L'eau qui est dans les rivières, on la boit quand tu le veux »[8], lui dit-il ; car le Pharaon « écarte toute disette d'eau »[9].

Pour le clergé égyptien, le Souverain possède la force divine créatrice héritée des dieux[10] ; il a un certain pouvoir sur l'inondation[11], même après sa mort, comme Thoutmosis III[12] ; mais

(1) On ne trouvera rien sur ce sujet dans *Un concurrent du Christianisme : Le culte des Souverains dans la civilisation gréco-romaine*, L. Cerfaux et J. Tondriau, 1957. Voir G. Posener, *De la divinité du Pharaon*, Cahiers de la Société Asiatique, XV (1960) p. 55-61.

(2) Frazer, *Le rameau d'or* I, p. 174.

(3) Cf. Vandier. *Rel. Ég.*, p. 140-144 ; *Famine*, p. 54.

(4) Tombeau de Mérourê à Tell-el-Amarna ; cf. S. Gabra, *Les conseils de fonctionnaires dans l'Égypte pharaonique*, p. 55.

(5) Par exemple : Aménophis III (Mariette, *Dendérah* III 12 i ; Lanzone, *Diz. Mit.*, pl. 119) ; et à l'époque romaine, Hadrien (G. Botti-P. Romanelli, *Le sculture del museo Gregoriano Egizio* (catalog. du Vatican 1951, n° 105) n° 157, pl. 72.

(6) Pyr. 388 (Ounas).

(7) Cf. Spiegelberg, *Der Ägypterkönig Proteus*, BIFAO 30 (1930), p. 103-106.

(8) *Conte de Sinouhé* (G. Lefebvre, *Rom. cont. ég.*, p. 20).

(9) *Conte de l'Oasien* (Lefebvre, o. c., p. 64).

(10) Le Pharaon participe de la puissance du *ba* des dieux, qui est le pouvoir de prendre les aspects les plus divers, dont celui de l'inondation ; voir H. Wild, BIFAO LX (1960), p. 62-63, n°s 3 et 7 sur les *bas* d'Osiris.

(11) Chant d'accession au pouvoir de Merenptah : « L'eau ne manque pas ; le Nil a apporté une haute inondation » (Gardiner, *Late-egyptian miscellaneous*, 86-87).

(12) Cf. E. Drioton, *Le Roi défunt, Thoth...*, cf. ci-dessus, p. 218, n. 98.

précisons lequel : le Pharaon ne peut donner à Hâpi l'ordre de s'élancer hors de sa caverne[1] ; c'est toujours l'un des grands dieux du panthéon égyptien qui autorise le fleuve à grossir. Si le Pharaon est « aimé de Hâpi, » il obtient des dieux la crue bienfaisante[2], et « le Nil le regarde avec respect »[3]. Si le Nil « ne monte pas en son temps », c'est le Pharaon qui en est responsable, mais non par son démérite. Il ne s'agit pas d'ordre moral, mais d'une survivance d'un concept magique[4]. L'absence de crue est un caprice des dieux, elle a pour cause l'insuffisance ou l'inefficacité des rites. C'est au Pharaon grand-prêtre suprême, d'y remédier. C'est lui qui demande aux dieux l'inondation annuelle, à lui qu'elle est accordée, comme en font foi maints textes[5]. Ce n'était pas toujours lui qui accomplissait en personne les rites de la fête de la crue en Haute-Égypte ; quelques documents montrent le Pharaon s'en préoccupant lui-même : les stèles du Gebel Silsileh, où l'on voit le Pharaon « cherchant les occasions d'être agréable au père de tous les dieux (Hâpi) »[6], le relief de Médinet-Habou, où le Pharaon Ramsès III fait lui-même une offrande à Hâpi[7]. C'est le Pharaon qui, en cas de mauvaises années, se préoccupe des cérémonies extraordinaires à faire[8] ; lui seul qui a communication avec les dieux de par sa nature divine, est capable de trouver ce qui peut les satisfaire, avec l'aide des grands-prêtres, par la consultation des écrits sacrés et des oracles ; c'est lui qui a les songes[9] révélateurs des désirs divins.

Si les rites demeurent inefficaces, en effet, c'est qu'une malédiction divine pèse sur le Souverain ; la présence des étrangers déplaît aux dieux, et si le Souverain est lui-même étranger à l'Égypte, le Nil en ne débordant pas, ou en changeant son cours[10], manifeste la réprobation des dieux ; ce n'est pas Hâpi lui-même qui condamne ainsi la présence du Souverain étranger, mais les dieux maîtres de l'inondation. Les textes qui expriment cette idée égyptienne remontent peut-être au souvenir de la première période

(1) Le Pharaon a pouvoir sur l'eau quand il s'agit de forage des puits ; cf. stèle de Koubân (Tresson, Bibl. étud. IX).

(2) Cf. Leclant et Yoyotte, *Notes d'histoire et de civilisation éthiopienne*, BIFAO 51 (1952), p. 22 ; Posener, Rev. Philol. 2 (1951), p. 162 n. 7.

(3) Sagesse d'Amménémès I (vers 1220 av.) ; cf. De Buck, o. c., p. 218, n. 2.

(4) Cf. Černy, *Anc. Ég. Rel.*, p. 53-54.

(5) Par ex. : Stèle de la bénédiction de Ptah (Transactions SBA VII, 119 sqq.).

(6) L. 6 (trad. Barguet).

(7) Moret, *Mystères Ég.*, fig. 39.

(8) Stèle de la Famine à Séhel, l. 2.

(9) Cf. *Les Songes et leur interprétation* 1959. S. Sauneron, p. 29.

(10) Cf. Posener, *Littérature et Politique dans l'Égypte de la XII^e dynastie*, p. 41.

intermédiaire (vers 2250-2200 av.). Par la suite, cette tradition demeure toujours et les textes en gardent pour nous quelques exemples historiques. C'est ainsi que le Roi Blemmie Bocchoris (Bakenranef, 718-712 av.) envoya consulter l'oracle d'Amon au sujet de la stérilité du pays (ἀκαρπία) ; la réponse lui recommande de « chasser les malades et de purifier les temples »[1] ; une tradition rapporte que ce roi fut brûlé vif, parce que jugé responsable de l'épidémie de peste qui accompagnait fréquemment les sécheresses[2].

A l'époque tardive, outre les textes démotiques et coptes, les prophéties en langue grecque contiennent toujours quelque prédiction qui concerne la crue du Nil ; prédictions de malheurs comme celles des *Écrits Hermétiques :* « Viendra un temps où il apparaîtra que les Égyptiens ont en vain observé attentivement leurs devoirs religieux à l'égard de la divinité », car l'Égypte étant souillée par la présence d'un Souverain étranger, la crue deviendra une source de pestilence[3] ; ou celle des *Oracles Sibyllins :* « La famine reviendra périodiquement sur l'Égypte aux nombreux sillons et fertile en blé, par la stérilité de vingt saisons successives, lorsque le Nil qui nourrit les épis cachera son eau sombre quelque part ailleurs sous terre »[4]. On les trouve aussi dans des papyrus malheureusement très lacuneux ; dans l'un[5] on annonce une mauvaise crue (l. 13), avec des khamsîn affreux qui brûleront tout (l. 19 : « la terre en discorde sera endommagée par le vent ») ; le paysan, à cause de si grands maux, n'a pas semé pour les impôts qu'on lui réclame ; les hommes se feront du mal les uns aux autres à cause de la famine (l. 22). Dans un autre[6], la ville sera un désert ; le sable aura une étendue inaccoutumée (l. 6) ; le prophète, devenu un simple particulier, ne sera plus inspiré par les dieux pour célébrer le culte de la divinité (l. 10). Au contraire, lorsque l'intrus sera chassé, et qu'un Souverain aimé des dieux reviendra au pouvoir, les choses rentreront dans l'ordre ; « le Nil ayant reçu son eau sera rempli et viendra »[7] (l. 73-75), les saisons reprendront leur cycle habituel et les vents soufflleront régulièrement ; il se fera une grande crue[8] (l. 2) ; les semences arriveront heureusement à leur

(1) Josèphe, *Contre Apion* I 306 ; cf. A. Moret, *De Bocchori rege*, p. 35 sqq.
(2) Moret, *Mise à mort...*, p. 48.
(3) *Hermet.* Asclépius III 24 b (entre 268 et 273 ap.) (Scott.).
(4) *Orac. Sib.* IV 72-75.
(5) *P. Oxy.* XXII 2332 (Oracle du Potier).
(6) PSI VIII 982.
(7) Cf. n. 5.
(8) PSI VII 760, l. 8-9 : κ]αὶ συγτε[λ]έσονται τοῖς Αἰγυπτίοις κ[αρ/ποὶ]καθ'ἃ, ἔχουσιν.

complet développement, les hommes ne seront plus mangés par les crocodiles ; la mort des bêtes du fleuve et des serpents apportera la paix dans des lieux accueillants (l. 3-6) ; lorsque le tyran sera déposé, les récoltes des Égyptiens seront imposées selon leurs biens (l. 8-9) ; le ciel ne sera plus nuisible, le vent soufflera bienfaisant (l. 11) ; les hiérogrammates observeront (?) le lever de Sothis (et l'arrivée du Nil) (l. 15-16).

Tel était l'héritage égyptien : le Souverain avait sur la crue un pouvoir magique qui ne dépendait guère de sa volonté, mais de la bienveillance que les dieux manifestaient à son égard. Si le Souverain était un intrus, par rapport à la religion égyptienne, les dieux le repoussaient, pour ainsi dire, en refusant de lui accorder de bonnes inondations. Si le Pharaon était égyptien, il devait s'abstenir de certains gestes qui pouvaient déplaire aux dieux. Serait-ce à ce concept magique de respect réciproque entre le Pharaon et les dieux égyptiens que se rattacherait l'interdit dont seul, un texte de Pline l'Ancien nous fait connaître l'existence[1] ? le Souverain, puis le préfet à l'époque romaine, ne devaient pas voyager sur le Nil au moment où il croît, c'est-à-dire entre le solstice d'été et les hautes eaux, approximativement entre le 20 juin et la fin d'août ; l'absence de témoignages hiéroglyphiques sur cette défense, les preuves que l'on a que les Souverains voyageaient sur le Nil au moment des hautes eaux et pendant la décrue et les présomptions qu'ils ont parfois navigué sur le Nil en crue, incitent à croire que la réserve mentionnée par Pline avait des raisons d'être plus administratives que religieuses.

Interprétation hellénistique

Pour ce qui est des rapports du Roi d'Égypte avec la venue de l'inondation, l'époque hellénistique apporte un élément nouveau. Certes le formulaire hiéroglyphique demeure le même aussi longtemps que les temples de style pharaonique furent entretenus et reconstruits ; et déjà l'interprétation grecque des faits historiques aussi bien que le sens donné aux légendes montrent qu'une notion morale s'introduit dans le concept magique du pouvoir du Souverain sur la crue. Le maître de la vallée du Nil est responsable de la qualité de la crue d'une façon nouvelle : il la mérite non par son origine, mais par ses actes ; une mauvaise année est une puni-

(1) Plin. Anc., *H. N.* V 9, (10), cf. mon article : *Le Souverain d'Égypte voyageait-il sur le Nil en crue?* Ch. Eg. 72 (1961), p. 377-385.

tion ; un souverain juste attire les bonnes récoltes. Le dieu qui préside à l'inondation devient lui-même vertueux : il récompense les bons et punit les méchants ; et ce n'est pas toujours par l'effet d'une mauvaise crue. Témoin l'histoire légendaire de Phéros, l'inventeur des obélisques ; elle nous est connue par Hérodote, Diodore de Sicile, Isidore de Séville[1]. Ce Pharaon, furieux de la violence inaccoutumée de l'inondation, prit un javelot et le lança dans les flots bouillonnants du fleuve, il perdit aussitôt la vue ; pour Hérodote, cet acte est l'effet d'un orgueil insensé (ἀτασθαλίη) ; chez Diodore, la conduite du Pharaon est qualifiée d'« impiété » (ἀσεβεία) par les récits des mythologues que l'historien a recueillis ; Isidore rapporte que le Roi agit sous l'effet de la colère « comme s'il voulait punir le fleuve », *tanquam poenas a flumine exigeret.* Dans les trois récits, le Souverain égyptien a été puni dans sa personne pour la « démesure » de son acte ; cette notion est bien grecque.

Ailleurs encore, dans un roman, on voit apparaître le Nil comme un instrument de la justice immanente. Xénophon d'Éphèse, dans ses *Éphésiaques*[2] donne à la divinité du Nil un rôle chevaleresque : le fleuve se fait le défenseur des innocents. Habrocomès, jeune mari fidèle, séparé de sa jeune femme par maintes péripéties, est condamné injustement au supplice de la croix ; on l'expose sur un rocher dont le flanc abrupt est tourné vers le cours du fleuve ; le malheureux adresse une prière au Nil : « Puissent les eaux du Nil n'être jamais souillées de mon corps injustement supplicié ». Un coup de vent précipite la croix dans le Nil qui l'entraîne sans faire de mal à Habrocomès. Le jeune homme est repris, et cette fois, condamné à être brûlé ; le supplice est préparé au bord du Nil ; le fleuve enfle ses eaux, elles viennent déferler sur le bûcher et éteindre la flamme ; un si grand prodige arrive aux oreilles du préfet qui grâcie le condamné : il ne peut aller à l'encontre d'une volonté si manifeste de la divinité. Certes, ce n'est qu'un épisode romanesque, mais il est fondé sur une manière de penser commune aux habitants de la vallée : la vertu mérite le secours du dieu.

L'idée d'un Nil justicier n'est pas seulement un ornement de légendes ou d'œuvres d'imagination. Les Romains interprètent eux aussi les mauvaises crues comme l'effet d'une réprobation divine et inversement les bonnes crues comme une approbation[3].

(1) Hdte II 111 ; cf. De Meulenaere, *La légende de Phéros d'après Hérodote* II 111, Ch. Ég. 56 (1953) p. 248-260. Diod. Sic. I 59 ; Isid. Sév., *Étym.* XVIII 31. Cf. ci-dessous, p. 323 et n. 2.

(2) *Ephes.* IV 2, 2 et 9. Cf. p. 72.

(3) Cf. ci-dessous, p. 312.

Pline l'Ancien rappelle que l'année de la bataille de Pharsale (48 av.), l'inondation fut de cinq coudées seulement « comme si le fleuve, par un prodige, témoignait de son horreur de l'assassinat de Pompée »[1]. Pour ce crime, Lucain maudit « les bords Pélusiaques du Nil et ses rives débordées en été » (« Que le Nil fasse retourner ses eaux, retenu dans la zone où il prend sa source ! »[2]). Un scholiaste commente : « En cette saison, le Nil arrose les terres, bien qu'en raison des circonstances, il a dû être assez faible »[3]. De même, Sénèque, sans prendre à son compte une interprétation morale de faits physiques, rapporte : « On sait que la crue a fait défaut deux années de suite, la 10e et la 11e du règne de Cléopâtre (été 42 et été 41 av.) ; les Égyptiens disent en effet que ce fut le signe de la perte du pouvoir pour deux maîtres du monde »[4], Antoine et Cléopâtre. L'année de la bataille d'Actium (31 av.), il semble bien que le Nil ait encore refusé de couler, ou du moins se soit retiré dès le début de septembre pour blâmer le retour honteux des mêmes souverains sur les bords du Nil.

Si le Nil fait une bonne crue, c'est que les dieux marquent leur faveur au Souverain. Vespasien eut cette faveur lorsqu'il vint à Alexandrie en juillet 70 ap. ; le fleuve se répandit en un seul jour d'une hauteur de quatre doigts (8 cm.), « ce que dit-on, on n'avait vu qu'une seule fois auparavant »[5]. On trouvera peut-être le souvenir de cet heureux signe dans l'inscription hiéroglyphique que voici, au temple de Montou à Médamoud ; Amon-Rê dit à Vespasien : « Je t'amène le Nil nouvellement sorti des gouffres d'Éléphantine : il inonde depuis la terre du sud jusqu'à la terre du nord, il a conquis les deux montagnes *en hâte sur ton ordre* (l. 3)... il a détruit les digues ; il a envahi la rive, escaladant... faisant sa place dans le lieu élevé. Il a rendu mystérieuse sa place, après avoir fécondé sa femme, la terre, *devant ton beau visage*[6]. » Sensible à cette approbation donnée par la divinité de la crue, Vespasien fit ériger une des années suivantes une statue du Nil dans le temple de la Paix à Rome[7]. De là aussi le sens réel et la

(1) Plin. Anc., *H. N.* V 58 (trad. éd. Didot) ; cf. Solin XXXII 16. Voir mon article : *Nouvelles données sur la date de la mort de Pompée et la crue du Nil,* REL 39 (1962), p. 105-111.

(2) *Ph.* VIII 826-27 ; cf. IX 163.

(3) *Adnotationes super Lucanum* (Teubner), p. 335 : *cum minor pro tempore esse deberet.*

(4) Sén., *Q. N.* IV a II 16 (trad. Oltramare). Cf. ci-dessous, p. 329.

(5) Dion Cas. LXVI 8, 1. Cf. Ph. Derchain, *La visite de Vespasien au Sérapéum d'Alexandrie,* Chr. Ég. 56 (1953), p. 261 ; cf. Piganiol, *Hist. rom.*, p. 274.

(6) E. Drioton, *Médamoud,* n° 346.

(7) Cf. ci-dessous, p. 337.

portée profonde de ce mot de Vespasien dans un discours aux Égyptiens en 70 ap. : « Puisez en moi comme dans le Nil »[1].

Depuis longtemps déjà, les Souverains rendaient honneur au Nil comme à une puissance favorable qui se ferait leur alliée. Les Ptolémées, que l'apothéose divinise de leur vivant dès le IIIe av., se considèrent comme égaux au dieu de la crue ; le Souverain Lagide apporte aux dieux eux-mêmes la crue[2], comme par une sorte d'échange de politesses. Il souhaite devoir la prospérité de son royaume à son talent d'administrateur et à sa bienveillance princière à l'égard des peuples, plutôt qu'aux hasards des caprices d'un fleuve. Les épithètes qu'il se donna n'étaient pas par hasard celles du dieu bienfaisant : εὐεργέτης, σωτήρ, εὐπάτωρ[3]. De même, ce n'est pas seulement par flatterie envers l'empereur Trajan que Pline le Jeune se moque de l'Égypte nourricière qui, par la mauvaise crue de 99 ap., se serait trouvée affamée sans la générosité de Trajan ; c'est que réellement, dans les rapports entre le Souverain et la puissance fécondante du Nil, l'aspect moral, voire religieux, est négligé au profit de l'éloge politique du prince[4]. Toutefois, il convient de demeurer respectueux à l'égard de la divinité à titre de précaution ; Pline a quelques mots prudents à ce sujet ; pur formalisme peut-être de la part d'un esprit éclairé de la fin du Ier ap., mais de bonne politique chez un écrivain fort en vue, et dont le discours sera lu en Égypte même : raisonner sur la crue avec des pensées trop rationnalistes, c'est encourir le risque de compromettre la popularité du Souverain si, par une coïncidence considérée comme un effet magique, une mauvaise inondation se produisait de nouveau.

Hadrien avait encouragé cette manière pieuse de voir les choses au moins en Égypte lui qui, à son arrivée au pouvoir, avait pris des mesures pour alléger les impôts à la suite d'une inondation qui n'avait été que médiocre (117 ap.). Des ordres avaient été donnés « en faveur de l'inondation du très sacré Nil pour la conservation du monde éternel de notre maître César »[5]. Cette formule se trouve dans un papyrus dont on ne sait malheureusement pas la date, qui serait très précieuse pour préciser les causes de la mort d'Antinous, très probablement en rapport avec la notion de

(1) Philostr. *VAT* V 28.
(2) « C'est le dieu Eupator qui vous apporte le Nil » (Drioton, *Médamoud*, n° 58). [Eupator = Ptol. VII].
(3) Cf. ci-dessus, p. 240.
(4) *Pan. Traj.* 32, 3 ; cf. Beaujeu, *Rel. rom.*, p. 74-75 ; cf. ci-dessous, p. 342.
(5) BGU 176, 11 (=W. Chrest. 83).

responsabilité du Souverain à l'égard des deux mauvaises crues de 129 et 130 ap.[1] Cette réglementation, — qui nous échappe d'ailleurs —, de la participation aux travaux aux digues, pour les enfants de famille de prêtres, se trouve dans un contexte religieux indéniable, comme l'édit de 136 ap.[2]

Nous voyons par quel acheminement les rapports du Souverain et de la crue du Nil, partis d'une notion magique, ont évolué au point que l'Empereur romain veut, dangereusement parfois, se faire passer pour le maître de l'inondation par la substitution d'une idée politique à une croyance primitive et magique.

Mais ce n'est pas le seul changement ; bientôt ce n'est plus le souverain seul qui mérite la qualité de la crue ; le peuple égyptien tout entier partage avec lui la responsabilité d'une bonne ou mauvaise année. Un étranger même doit parler avec piété des crues à venir ; Maxime de Tyr, à la fin du IIe ap., s'exprime ainsi : « Le Nil (en crue) offre le plus beau spectacle, mais je n'ose pas, ayant négligé la pratique de la vertu, augurer que le dieu donnera la joie (d'une bonne crue à l'Égypte) »[3]. Avec les luttes que se livrèrent païens et chrétiens autour du culte de la crue, se développe l'idée d'une responsabilité pour ainsi dire collective, qui, selon les circonstances, est rejetée tantôt sur les païens et tantôt sur les chrétiens[4]. Au IVe ap., Himerius, professeur de rhétorique païen, se plaît à rappeler que « le Nil aime en tout temps l'Égypte ; lorsqu'elle est sage (σοφή) et pieuse (ἔνθεος)... il se répand abondamment »[5]. Didyme d'Alexandrie, décrivant le bonheur de vivre sous des lois chrétiennes, promet la paix, « la plénitude du cours du Nil », et une annone excellente[6].

Cependant, l'antique idée que la fortune des souverains est liée de façon presque magique à la qualité de l'inondation n'a pas disparu. Elle reste surtout vivante dans le peuple. Ammien Marcellin s'y réfère à propos des rois Burgondes que leur peuple rendait responsables d'une mauvaise récolte : « C'est ainsi que les Égyptiens », ajoute-t-il, « ont coutume d'imputer à leurs dirigeants des malheurs de ce genre[7]. » Jean de Lydie, au VIe ap., indique que

(1) Cf. ci-dessous, p. 346.
(2) Se développerai ce point de vue dans un autre travail sur le fisc et le Nil.
(3) Max. Tyr. XXV 7 f (110 a).
(4) Cf. ci-dessous, p. 426.
(5) Him., *Or.* XXIV 8 ; cf. Themist. *Disc.* 24, 305 d : (Νεῖλος) ῥεῖ διὰ τῶν σοφῶν Αἰγυπτίων.
(6) Didyme, *De Trinitate* III 308.
(7) Am. Marc. XXVIII 5 ...*assignare rectoribus.*

si une éclipse de soleil a lieu dans la constellation du Lion, « c'est signe de mauvaise fortune pour les rois et elle empêche le Nil de faire sa crue »[1]. Les papyrus nous donnent un témoignage encore plus précis et plus vivant de cette mentalité primitive persistante à l'époque tardive. Vers 300 ap., dans une assemblée du peuple à Oxyrhynchos, les Romains crient des acclamations louangeuses pour un certain « Dioscore, prytane, gloire de la ville, premier de la ville » qui leur apporte tous les biens et à qui ils disent : « Isis t'aime et fait déborder le Nil »[2] ; ce Dioscore étant populaire, on lui impute la responsabilité de la bonne inondation et on l'appelle « Océan, Océan ». Plus tard encore, un poète d'Aphrodito, Dioscore fils d'Apollos, écrit en l'honneur du *praeses* de Thébaïde, Victor : « Ton nom semble être l'inondation ; car ton astre apparaît en amenant le Nil »[3].

Ce ne sont pas là les derniers témoignages de rapports magiques établis entre les hommes au pouvoir et la venue de la crue, par les habitants du pays égyptien.

Car, malgré l'élargissement de la pensée dans le monde romain, malgré le développement du sens moral accéléré par l'expansion du christianisme, la conception primitive d'une responsabilité magique de l'inondation attachée à ceux qui gouvernent demeurera au-delà de l'époque byzantine[4]. Les liens magiques persistent en ce qui concerne le culte de certains animaux, grenouille et poisson, et aussi en ce qui concerne celui de l'eau du Nil, qui réussira à s'intégrer à certaines pratiques chrétiennes[5].

(1) *De osl.* 9.

(2) *P. Oxy.* 41 (*W. Chrest.* 45) sous Dioclétien et Maximien (?), l. 5 ; sur l'acclamation : « Océan », cf. p. 239.

(3) *P. C./Masp.* 67, 131 v B 2-3 (Antinoé). Est-ce une allusion à la date d'anniversaire de Victor, qui serait né vers le 20 juillet ? La suite signifierait : « On dirait que tu arroses pour toi une vie pleine de réussite », comme si la vie heureuse et pleine de succès de Victor était comparée à un jardin prospère. Il faudrait combler la lacune ainsi : βρ[έχειν].

(4) Cf. ci-dessous, p. 441.

(5) On trouvera quelques indications en ce sens dans : F. J. Dölger, *Antike und Christentum* V, p. 153-187, Nilwasser und Taufwasser.

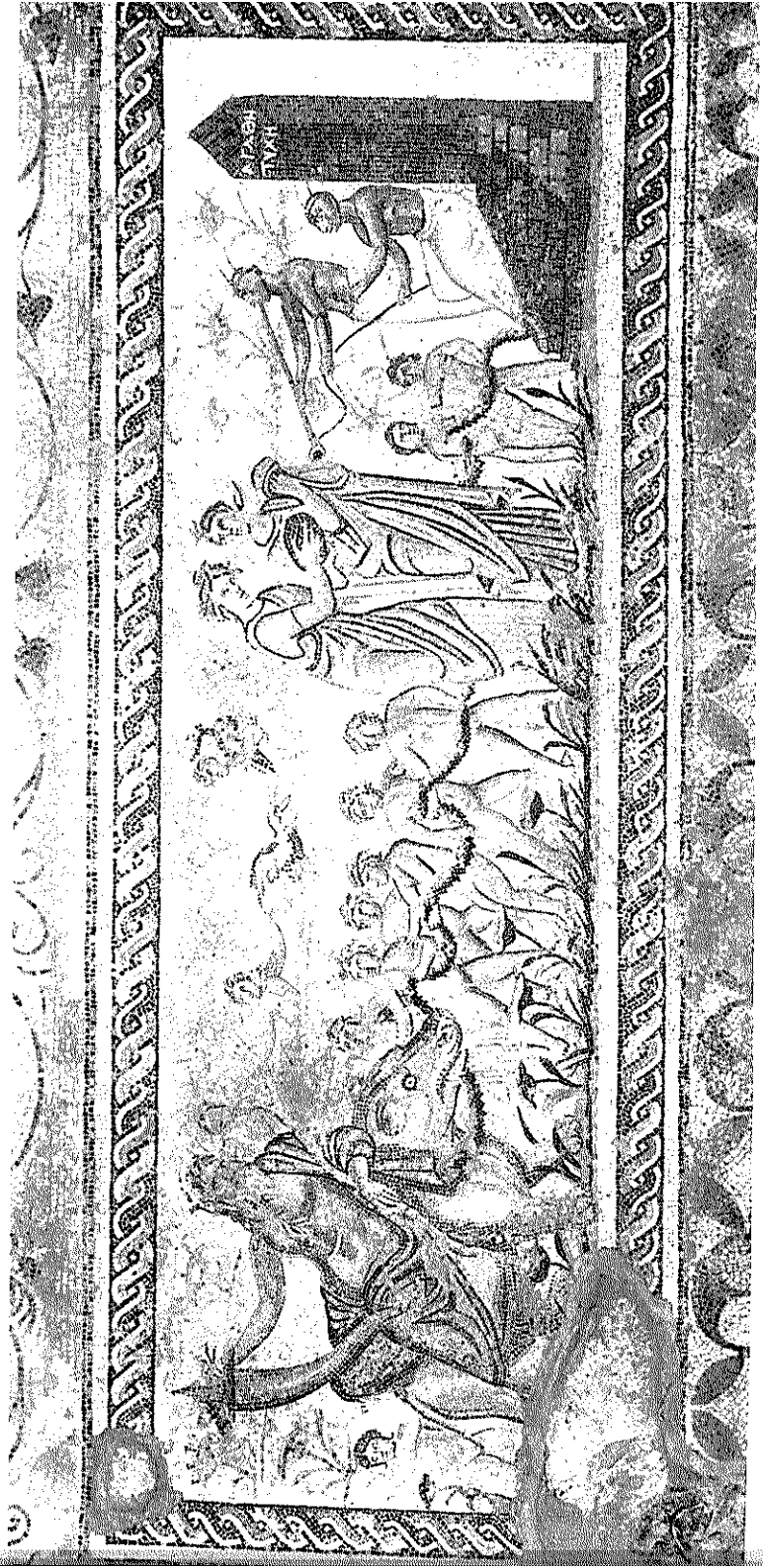

La procession de la fête du Nil.

IV. LE NIL, DIEU GRÉCO-ROMAIN DE LA CRUE

En même temps que persistaient la survivance du génie de l'inondation Hâpi dans la tradition pharaonique, et l'interprétation osirienne du renouveau annuel de la crue, se développa une théologie grecque du Nil dont les vicissitudes sont malaisées à percevoir.

Avant la conquête d'Alexandre (332 av.)

Longtemps avant la conquête d'Alexandre, il existait une divinisation grecque du fleuve égyptien. Le Nil apparaît dans la mythologie grecque comme un dieu-fleuve dont certains caractères sont en liaison avec la crue. Le Nil est, dans Hésiode[1], pourvu d'une généalogie ; son ascendance est brève, comme celle des autres fleuves qui apparurent tôt dans la formation du monde ; il est fils des dieux Océan et Thétys ; par ce détail, son origine, dans la mythologie grecque, rejoint la vieille tradition égyptienne dans laquelle l'inondation vient de l'Océan primordial, le Noun.

Eschyle, bien renseigné sur l'Égypte et en particulier sur les qualités de l'eau du Nil, emploie, au sujet du culte du fleuve quelques mots judicieux ; la crue est le « courant d'eau pure »[2] et « sainte »[3] ; le Nil est « tout-puissant »[4] quand il roule ses eaux abondantes ; cette épithète ἄναξ, dont on sait le sens religieux qu'elle avait déjà en mycénien, a toute sa valeur à propos du fleuve d'Égypte.

Aristophane paraît connaître les rites célébrés en l'honneur de la crue ; ou tout au moins les rites osiriens en rapport avec l'inondation, comme celui de recueillir de l'eau du Nil dans un

(1) *Théog.* 337.
(2) Esch., *Elhiop.* frg. 304 : ἁγνὸν νᾶμα.
(3) Esch., *Prom.* 812 : σεπτός.
(4) Esch., *Danaïdes* (p. Clém. Alex. *Strom.* IV 19) ; cf. Hédyle, Anth. Pal. III 67, 7.

vase d'or[1] ; il semble aussi parodier les prières dites pour obtenir une bonne crue, ou les hymnes chantés en l'honneur d'Osiris pour qu'il revive avec le retour de l'inondation : « Voici qu'il s'avance comme par *la volonté des dieux... Viens ici ! Viens ! Monte* en sauveur... et *manifeste-toi !* »[2]. Ces paroles sacrées sont dites... pour un marchand de boudin qui paraît au marché !

Quant à Pindare, ce qu'il dit du Nil, est encore plus proche de la conception égyptienne : pour lui un « daïmon » préside à la venue de la crue[3].

Par ces quelques indications, les Grecs apparaissent assez bien renseignés en ce qui concerne la théologie et le culte du Nil ; pour les Égyptiens, le Nil est un dieu, disait Prodicos de Céos au Ve av.[4]. Mais la rareté de ces indications est remarquable par rapport à l'abondance des preuves de la curiosité des Grecs sur le problème de l'origine de la crue. Un bon exemple du peu d'intérêt que portaient les Grecs au culte du Nil, sauf exception, c'est le livre d'Hérodote sur l'Égypte où il n'en dit mot : la divinité à laquelle il semble faire allusion lorsqu'il traite des crues du Nil, c'est le soleil (Rê)[5].

D'ailleurs, pour les Grecs qui, bien avant la conquête d'Alexandre, avaient des contacts étroits avec l'Égypte, le Nil était assimilé d'une certaine façon, à Zeus.

Le Nil, Zeus égyptien

Amon, le « Zeus thébain », comme dit Hérodote[6], était, on l'a vu, le dispensateur de la crue[7] ; cet aspect de la puissance du dieu était resté attaché à Amon dans son sanctuaire de l'Oasis de Siwah, bien qu'elle fût éloignée de la vallée inondable de plusieurs jours de marche ; c'est aux prêtres de ce temple d'Amon qu'Alexandre, lorsqu'il alla y consulter le dieu sur son origine divine, demanda « d'où s'élance le Nil »[8].

Subordonné à Amon-Zeus dans une perspective religieuse égyptienne, le Nil est aussi assimilé à Zeus ; ce rapprochement religieux

(1) *Nuées* 272, cf. ci-dessus p. 281, n. 4.
(2) *Caval.* 146-149 ; cf. ci-dessous p. 411.
(3) Pind. frg. 267 (ap. Philostr. VAT VI 26). Cf. ci-dessus, p. 230.
(4) Diels FV II 317, 15.
(5) Hdte II 24. Cf. ci-dessus p. 192 et 236.
(6) Hdte II 54.
(7) Cf. ci-dessus, p. 236-237.
(8) Max. Tyr. XLI ; cf. ci-dessus, p. 229.

a une explication naturaliste. Zeus est en Grèce le dieu de la pluie[1] ; en Égypte où il ne pleut pratiquement jamais, il n'y a pas à l'époque historique, de dieu de la pluie. Zeus et le Nil sont tous deux fournisseurs d'eau : l'un la fait tomber du ciel pour la Grèce, l'autre la répand sur le sol de l'Égypte. « Le Nil arrose les campagnes d'Égypte, au lieu des pluies de Zeus », comme le dit justement Euripide[2], et c'est pourquoi, au IIIe av. Parménide de Byzance s'écrie, en une expression souvent citée par la suite : « Zeus égyptien, ô Nil ! »[3]. Les commentateurs de Pindare, expliquant ce mot du poète : « ... la grasse région du Nil, sanctuaire du fils de Chronos (Zeus) »[4], interprètent ainsi : « (Le poète) dit que la Libye est le temple de Zeus, ou que le Nil est pris pour Zeus... ou que le Nil est Zeus ». Zeus est ici Amon, le dieu d'origine libyenne ; de même la Libye est, dans ces scholies, prise pour l'Égypte, par métonymie ; la Libye était tout ce qui s'étend à l'ouest du Nil. Cette scholie semble rapprocher trois explications successives, dont l'ordre de présentation serait aussi l'ordre chronologique ; la première présente le développement du sens des mots tel qu'il était au temps de Pindare ; la seconde doit être rapprochée du mot de Parménide de Byzance au IIIe av., et la dernière est une assimilation que d'autres textes font également à partir du Ier ap. ; je la croirais contemporaine de celle-ci qu'on lit un peu plus loin dans les scholies de Pindare : « Le Nil est pour ainsi dire l'inverse de Zeus »[5].

Dans la poésie latine, même rapprochement entre le Nil et Jupiter ; parfois, on retrouve un écho de la théologie égyptienne de la crue soumise à Jupiter : Ovide rapporte qu'une sécheresse de neuf années s'étant produite sous un roi légendaire, le devin de Chypre Thrasios conseilla alors « d'apaiser Jupiter en versant le sang d'un étranger »[6] ; on sait que l'absence ou l'insuffisance d'une crue était attribuée à la colère du dieu maître de l'inondation ; ici, le nom latin de Jupiter recouvre sans aucun doute le dieu Amon-Zeus. De même, chez Tibulle, un vers de ton religieux bien marqué montre qu'en Égypte, le Nil joue le rôle de Zeus ailleurs : « Grâce

(1) Paus. I 32, 2 ; Lycophron 150 ; Lucien, *Sacr.* X. Cf. A. B. Cook, *Zeus* II, p. 451-452.
(2) Eur. *Hel.* 2.
(3) Diehl, *Anth. Lyr.* III 2, 116, frg. 3 ; Athén. *Deipn.* V, p. 203 c ; sch. Pind., *ad Pyth.* IV 99.
(4) Schol. Pind., Pyth. IV 56 (Teubner II, p. 111, 97 b).
(5) Schol. Pind. Pyth. IV 99. Cf. ci-dessous p. 422.
(6) *Art d'aimer* I 645 sqq. Cette légende, rapportée aussi par Callimaque (texte perdu) et par Isocrate (*Busiris* 13), se rattache peut-être à des faits réels de la XXIIe dyn. (950-730 av.) ; cf. Wainwright, *Sky-relig.*, p. 40, et ci-dessous p. 390.

à toi (ô Nil), le sol que tu arroses ne réclame pas l'eau du ciel, et l'herbe desséchée n'implore pas Jupiter qui distribue les pluies »[1]. Lucain à son tour exprime l'idée que la prospérité de l'Égypte ne lui vient pas de la pluie, « secours de Jupiter », mais du « Nil seul »[2]. Beaucoup plus tard, au IVe ap., Aristénète de Byzance note une ressemblance étroite entre les hymnes que les Grecs chantaient en l'honneur de Zeus pour attirer la pluie et ceux par lesquels les Égyptiens appellent le Nil pour le faire grossir, « car le Nil fait dans le pays l'œuvre de Zeus »[3].

Ce rapprochement perd son sens religieux peu à peu ; deux textes tardifs montrent les jeux de mots et les effets de style qu'on peut tirer de cette assimilation d'abord théologique. Dans une lettre, Procope (VIe ap.) s'adresse à un ami qui habite « Hermoupolis sur laquelle Zeus qui envoie la pluie ne jette pas les yeux et que le Nil longe en hâte en allant ailleurs » ; quelques lignes plus haut, il joue sur les mots ὕειν et ὑέτιος, « pleuvoir » et « qui envoie la pluie » : « Tu disais que le Nil est une pluie qui sort de terre (litt. : pleut en faisant sortir l'eau de terre) »[4]. Toutefois, la comparaison entre le Nil et la pluie n'a jamais été un thème uniquement touristique et littéraire, elle a toujours rapproché, d'une manière plus ou moins explicite, le rôle du fleuve égyptien avec celui d'une divinité qui envoie aux hommes l'eau nécessaire à la prospérité du pays. La prière pour obtenir une bonne crue que nous a gardé un petit codex de parchemin du VIe ap. en est le plus tardif témoignage ; elle répète trois ou quatre fois en quelques lignes que la crue du Nil est pour l'Égypte « une pluie abondante » (l. 15), « douce » (l. 30), « source de prospérité » (l. 36)[5].

C'est ainsi que, pour les Grecs d'Égypte, les eaux d'inondation sont souvent désignées par le mot ὄμβρος, « pluie » ; car ce sont elles, sans aucun doute possible, qu'il s'agit de faire passer par des conduits d'irrigation[6], ou qui se sont déversées accidentellement dans un champ par suite de la rupture d'un canal voisin[7]. Si l'on trouve ce mot ainsi employé dans les papyrus, c'est que la « pluie » du Nil est devenue un terme vivant pour désigner l'eau de la crue[8].

Comme ces liens, établi par les Grecs eux-mêmes, entre Zeus et

(1) *Eleg.* I 7, 25-26 (trad. PONCHONT).
(2) *Ph.* VIII 445.
(3) FHG IV, p. 320.
(4) Proc. *L. Ire* 136. Cf. ci-dessus, p. 171 sqq.
(5) *P. Lond. lit.* 239 ; cf. ci-dessous p. 410.
(6) *P. Cair. Zen.* 383, 13 (IIIe av.).
(7) *P. Tebt.* 72 IV 71 ; *P. Tebt.* 75, 57-58 (112 av.).
(8) Cf. ci-dessus, p. 130, n. 1.

le Nil, sont antérieurs à la conquête d'Alexandre, ils ont en quelque sorte facilité la possibilité de faire de Sarapis un dieu, à la fois grec et égyptien, de l'inondation.

Sous les Ptolémées

Alexandre le Grand n'eut pas le temps d'esquisser une politique religieuse autre que le respect des coutumes établies. Lorsqu'il vint en Égypte, Amon-Zeus était probablement le grand dieu du Panthéon égyptien auquel la plus grande partie des Égyptiens attribuait la venue de la crue ; les fêtes de l'inondation, à la suite du décalage des calendriers civil et sothiaque s'étaient trouvées confondues avec la célébration du culte d'autres divinités au cours des siècles ; à la fin du IVe av., le calendrier des fêtes était fort complexe. Tout ceci facilita le projet que fit Ptolémée I de réunir Égyptiens et Grecs dans la célébration d'un même culte, celui de Sarapis. Aucun obstacle théologique ne s'opposait à ce que la divinité de la crue et le culte de l'inondation fussent intégrés dans la nouvelle religion. Hâpi n'était qu'un génie secondaire, il pouvait devenir une sorte d'exécutant des bonnes œuvres de Sarapis[1].

Sarapis et la crue du Nil

Sarapis est Osarapis, dieu local de Memphis que Ptolémée I a promu au rang de dieu national et universel, destiné à réunir en lui tous les honneurs rendus aux autres dieux[2]. Ses rapports avec l'inondation sont déjà suggérés par sa parenté avec Osiris[3] et avec Apis[4]. Mais dans quelle mesure Sarapis fut-il dieu de la crue pour les Égyptiens ? Il n'a rien gardé de la nature androgyne du génie de l'inondation Hâpi ; son existence ne supprima jamais les

(1) Cf. le mot de WADDELL : « (Hâpi), vice-roy of Sarapis » (Bull. Fac. Arts II Part II 1935, p. 125.
(2) WILCKEN UPZ I, p. 25-95 : rien sur Sarapis et le Nil ; — E. KIESSLING, *La genèse du culte de Sarapis à Alexandrie*, Ch. Eg. (1949), p. 317-323 ; — P. JOUGUET, *Les premiers Ptolémées et l'hellénisation de Sarapis*, Hommage à F. Bidez et F. Cumont (1949), p. . Pour une bibliog. plus complète : A. ROWE, *The great Serapeum of Alexandria*, Bul. John Rylands Library 39, 2 (1957), p. 485-520 surtout p. 514.
(3) « Sarapis est gratifié dès le début de tous les traits caractéristiques d'Osiris, dieu de la végétation et du Nil à l'époque primitive » GERNET et BOULANGER, *Le génie grec dans la religion* (1932), p. 428.
(4) Le nom même de Sarapis serait formé de « Osiris-Apis ».

représentations de Hâpi pendant toute l'époque gréco-romaine, ni l'attribution de la puissance sur la venue de la crue reconnue aux dieux égyptiens traditionnels. De plus, Sarapis reste toujours distinct du Nil pour les voyageurs grecs ; les inscriptions qu'ils gravent à leur passage dans la vallée, sont adressées à la fois à Sarapis et au Nil[1] au IIIe av. A la première cataracte, on continue d'honorer les σύνναοι θεοί parmi lesquels est évidemment compris le Nil[2].

Cependant, certains traits du nouveau dieu faisait de lui le dieu de la crue pour les Grecs d'Égypte. Les Rois lui donnèrent pour attribut, sur les monnaies, la corne d'abondance ; allusion à la prospérité du pays, très claire pour des Grecs, elle demeurait certainement étrangère au peuple égyptien. Un autre attribut de Sarapis peut avoir été moins obscur pour les Égyptiens : le *modius*, ou *calathos*, que la plus ancienne statue de Sarapis connue à l'heure actuelle porte déjà ; ce buste qui, dans l'exèdre du Sérapéum de Memphis, se trouve sous le coude droit de Démétrios de Phalère[3], date des environs de 285 env., ce qui permet de supposer que le dieu fut coiffé du calathos dès sa création. C'est le panier d'offrandes que portaient déjà les Cariatides de l'Érechtéion ; mais pour Sarapis, le symbolisme religieux peut justifier la présence de cette sorte de corbeille sur la chevelure du dieu ; les documents tardifs y virent le boisseau grec qui servait à mesurer les grains[4]. A l'époque ptolémaïque, la mesure correspondant dans ses dimensions à l'objet qui coiffe Sarapis, est le *hekt* égyptien, ἑκτεύς, dont le modius était à peu près l'équivalent. Dans la pratique, ces mesures, avec le temps, eurent une contenance de plus en plus réduite ; dans la statuaire aussi, le modius qui paraissait d'abord plus gros que la figure du dieu, devint de plus en plus petit au point de n'être pas plus important qu'un verre à eau. Reste à savoir si cette mesure, faite de bois, cylindrique avec des bords légèrement évasés, avait la même forme que celles qu'utilisaient les Égyptiens, ou plutôt les sitologues grecs, dans les greniers à blé ? Cet ornement architectural d'origine

(1) « Proscynème... à Sarapis, à Isis et au Nil » SB 585 (inscr. de Fort-Tewfick, E. Breccia, BSAA II (1905-06), p. 29, n. 1). Une autre, provenance inconnue (L. Robert, *Inscr. gr.*, 1936 I n° 97), de 247-221 av.

(2) OGI 130 II (IIe av.) ; cf. Héliod. *Eth.* X 1 (IIIe ap.).

(3) Une très belle photographie se trouve dans Ch. Picard et Ph. Lauer, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis* 1955, pl. 8 ; cf. *id.* p. 76, cette statue aurait été sculptée par Bryaxis le Carien à Memphis même.

(4) Cf. Paulin de Nole, *Carm.* 103 ; La Souda s. v. Sarapis, Le *hekt* égyptien contenait 4, 85 litres, et valait 1/7 et demi d'artabe (Segré, *Misure eg. hell.*, Maia III (1950), p. 67).

grecque avait sans doute plu à Ptolémée I pour le sens égyptien qu'on pouvait lui donner : il pouvait avoir une couleur locale. Sarapis en effet est originaire des environs de Memphis. De l'autre côté du Nil, se trouvait un nilomètre dont il est dit dans les textes hiéroglyphiques qu'il « laisse repartir le Nil mesuré au boisseau » ; cette mesure, employée pour les graines, est évoquée ici par image pour les eaux du Nil, à la XVIIIe dynastie[1] ; il y avait donc non loin de Memphis (peut-être ce nilomètre était-il au Vieux Caire) une très ancienne tradition selon laquelle Hâpi était « mesuré au boisseau ». Est-ce à elle que se rattacha la présence du modius sur la tête de Sarapis ? Il présidait à la régularité de la production agricole nécessaire au pays, et donnait à l'Égypte, en temps voulu, la juste quantité d'eau qu'il faut au sol pour le rendre productif. C'est pourquoi la mesure de la crue (la coudée), lui était dédiée[2].

Sarapis supplanta peu à peu Osiris ; il eut pour parèdre Isis[3] ; mais rien de ce qui, dans la légende d'Isis et d'Osiris, avait trait à l'inondation, ne devint propre à Sarapis.

C'est à l'époque romaine, semble-t-il, au moment où la personnalité du dieu Nil fécondant paraît la plus indépendante des autres dieux dans la statuaire et la numismatique[4], que Sarapis eut le plus de rapports avec l'inondation ; c'est à partir du IIe ap., que le syncrétisme souhaité par les Ptolémées est enfin réalisé, à la veille de l'expansion définitivement triomphante du christianisme. Sarapis offre à chacun l'aspect religieux ou philosophique qu'il désire. Chez Plutarque, on trouve des échos de cette variété d'interprétation ; restant tout près de la réalité des coutumes égyptiennes, l'écrivain nous fait voir dans le nom de Sarapis une allusion aux réjouissances d'une bonne crue : « Pour moi, si ce nom de Sarapis est un mot égyptien, je pense qu'il doit manifester la joie et la gaieté, et je me fonde sur ce que les Égyptiens appellent σαίρει, les jours de joie et de réjouissance »[5]. Plutarque écarte une autre explication philosophique, qui aurait dû lui plaire s'il ne s'était obstiné dans l'idée de faire d'Osiris le dieu universel ; il rapporte

(1) *Livre des morts* 119 ; cf. E. Drioton, *Les origines pharaoniques du Nilomètre de Rodah*, BIE 34 (1953), p. 291 sqq.

(2) Rufin, *Hist. eccl.* XI 30 ; — Sozom. V 3 ; — Socrate I 18, 2 ; — La Souda, s. v. Σάραπις.

(3) Par ex. : *P. Ent.* 27, un nauclère prête serment « par Sérapis et Isis » ; cf. une intaille où Isis et Sarapis sont coiffés du modius (Pignorius, *Mensa Isiaca*, table I, n° 4).

(4) K. Prümm, *Religionsgeschichtliches Handbuch für den Raum der altchristischen Umwelt*, p. 675.

(5) *I. O.* 29. La joie en égyptien se dit *resou* (rśw). Cf. ci-dessous, p. 414.

une étymologie donnée par Phylarque (vers 200 av.) et la juge absurde : « Sarapis dérive de σαίρειν, — mot qui signifie suivant certains « embellir, ordonner » — ; c'est le nom de celui qui ordonne l'univers[1] ». Peu après Plutarque, Aristide de Smyrne, dont l'un des quatre voyages en Égypte eut lieu en 142 ap.[2], exprime de manière encore plus précise la puissance de Sarapis sur le Nil : « C'est lui », dit-il dans son *Discours sur Sarapis*, « qui amène le Nil en son temps l'été, lui qui le rappelle l'hiver »[3] ; Sarapis est alors dieu de la crue et de la décrue, exactement comme Osiris. Créateur et soutien de la vie, « il préside à la naissance de tous les êtres vivants, à leur nourriture ; nombre d'animaux sacrés, de même que les hommes, vivent de lui », continue Aristide, pour qui la seule réponse au problème de la crue qu'il expose et discute longuement dans son *Discours sur l'Égypte*, est d'attribuer l'inondation à « la sagesse et à la prévoyance de la divinité », c'est-à-dire à Sarapis[4]. Une intaille porte une tête de Sarapis entourée de quatre enfants avec l'inscription : Θεοῦ πρόνοια[5].

Rien d'étonnant alors que Sarapis soit honoré de tous à ce titre[6] ; la lettre d'Hadrien à son beau-frère Servianus en témoigne : « Là (= dans le Sérapéum d'Alexandrie) ceux qui rendent un culte à Sarapis sont chrétiens et ceux qui se disent évêques du Christ adressent des prières à Sarapis... Le Patriarche lui-même, lorsqu'il vient en Égypte, est contraint par les uns d'adorer Sarapis, par les autres, le Christ... C'est le seul dieu qui soit honoré à la fois des chrétiens, des Juifs, de toutes les populations »[7]. Même si l'on refuse de considérer cette lettre comme datant de la première moitié du IIe ap. (ce qui, du point de vue que j'étudie ici, est fort vraisemblable), on ne peut nier que, jusqu'à la fin du IVe ap., Sarapis ne reçût les honneurs divins de la part de tous les Égyptiens à titre de dispensateur de la crue et de protecteur de la coudée, et ceci, malgré le développement que prit en ces mêmes IIe et IIIe siècles, le culte particulier du dieu Nil. Sarapis reçut ces hommages universels particulièrement à Alexandrie. Dieu païen créé pour favoriser l'enracinement des Grecs en Égypte, il fut honoré par tous

(1) I. O. 29.
(2) Cf. A. Boulanger, *Aelius Aristide*, p. 490.
(3) *Disc. Sar.* (45) 32 ; même expression dans Socrate le Scholastique I 18, 2.
(4) *Disc. Eg.* 123.
(5) Winckelmann, *Mon. Ant.*, p. 109-111 ; Gravure 81.
(6) Un bon exemple en est cette dédicace d'une statue de Caracalla dans un site d'Éphèse : τοῖς ἐπὶ θεοῦ μου Νείλου Σαράπιδι θύουσιν (JEA XV (1929), p. 261).
(7) Vopiscus V, *Saturn.* 8. L'authenticité de cette lettre est contestée par Beaujeu, *Rel. Rom.* p. 274 n. 1 ; reconnue partiellement par J. Carcopino, *REA* LI (1949), p. 304 sqq. ; *Passion et Polit. chez les Césars* (1958), p. 200 sqq.

effectivement, au moment où les chrétiens, nous le verrons plus loin[1], reconnaîtront en lui une figure de l'Ancien Testament dont le souvenir s'attachait étroitement à l'Égypte et même à l'inondation du Nil... aboutissement que n'avaient pas prévu les Ptolémées !... Sarapis, depuis le début de son existence officielle, et pendant près de sept siècles, garda, dans ses rapports avec le culte de la crue du Nil, le même caractère particulier : dieu de la mesure du blé et de la mesure de l'eau, il est l'aspect métrique, si l'on ose dire, de la divinité de la crue. L'étude des luttes que le christianisme livra autour de son culte, et spécialement autour de la coudée nilométrique qui était mise sous sa protection, ne fera que confirmer cet aspect de sa divinité : Sarapis, dieu de l'ordre et de la bonne administration, semblait, par le modius qui le coiffait, rappeler aux habitants de la vallée cette vérité que les Romains comprirent fort bien : tant d'eau, tant de blé.

Avec la création de Sarapis, nous est donnée la certitude que Ptolémée I a voulu donner à son dieu la puissance sur la crue. Malgré l'absence de documents probants, on s'aperçoit à des indices que Ptolémée II a tenté, consciemment ou non, de s'attribuer le mérite de la prospérité de l'Égypte. La corne d'abondance, simple ou double, apparaît alors au revers de ses monnaies et demeurera sous celle de ses successeurs[2] : c'est beaucoup plus le rappel de la bonne administration du Souverain qu'un témoignage de reconnaissance à l'égard d'une divinité. Les cornes d'abondance se trouvent aussi au revers de pièces d'or dont l'avers présente le profil d'Arsinoé II[3] ; cette reine s'intéressa personnellement et énergiquement, semble-t-il à la mise en valeur du Fayoum ; l'hommage s'adresse à elle et bien peu au fleuve fertilisant. Arsinoé II semble avoir cherché à s'identifier à Isis en tant que divinité qui amène la crue, en se faisant appeler Zéphyritis, c'est-à-dire « celle qui commande aux vents d'ouest », vents qui viennent de Cyrénaïque, qui, ailleurs qu'en Égypte apportent la pluie, et, dans la vallée du Nil, sont censés causer la crue ; Isis aussi était la maîtresse des vents qui provoquent l'inondation[4].

Dans cette première moitié du IIIe av., le Nil ne semble recevoir aucun honneur particulier de la part des Souverains Lagides. Le *P. Petrie* III 56 d (l. 12) nous fait connaître une formule de ser-

(1) Cf. ci-dessous p. 427.
(2) Poole *Greek coins...*, t. VII, pl. VI 9, 10, pl. VIII 1, 5. La corne d'abondance est parfois accompagnée d'une étoile, Feuardent 399 *bis* (Ptol. XII), 241 (Ptol. IV).
(3) Poole, o. c. VII, pl. VIII 1, etc.
(4) Cf. ci-dessus p. 258. Sur Isis, maîtresse de la crue, voir PSI IV 328 (= SP II 411 ; cf. G. Méautis, *Hermoupolis la Grande*, 1918, p. 198 ; Cl. Préaux, ERL, p. 369.

ment très intéressante, parce qu'elle est, en grec, l'expression d'une tradition indigène ; on y lit, au sujet d'une affaire qui nous échappe à cause de la mutilation du papyrus : « A ce sujet, je t'ai prêté le serment traditionnel sur le fleuve, ἐπὶ τοῦ ποταμοῦ » (1er mai 269 av.). Le serment est ici la survie d'un état de choses pré-ptolémaïque[1] où le Nil comme divinité capable d'exercer des sanctions à l'égard du parjure, est invoqué non pas sous son nom de Nil, mais sous l'appellation vague et bien égyptienne du « Fleuve » par excellence. C'est encore ce terme qui sert à désigner le Nil dans le décret de Canope[2] ; les fêtes du Nil sont les καταχυτήρια, qu'on peut traduire par « les fêtes du déversement d'en haut »[3] ; le mot paraît rendre maladroitement l'idée égyptienne que les dieux accordent la crue en lui permettant de se déverser au moment voulu, il ne donne au Nil lui-même aucun degré de divinisation.

Cependant on voit se dessiner un double courant. L'un révèle l'intérêt que les Grecs d'Égypte commencent à manifester pour les traditions indigènes : tel le mouvement de pensée que trahit en langue grecque l'« Oracle du potier » qui date peut-être des environs de 245 av.[4] ; telle la réforme du calendrier proposée par Ptolémée III dans le décret de Canope en 238 av., et fondée sur la connaissance de l'année sothiaque[5], ou la fondation en 237 av., du temple d'Edfou, d'architecture proprement égyptienne.

Le Nil, personnage mythologique

L'autre courant, difficile à percevoir en ce qui concerne le Nil parce que les documents manquent, serait la création artificielle d'un Nil appartenant à la mythologie grecque. Ce serait à cette époque que le Nil devint un personnage légendaire dans des récits dont s'inspirèrent plus tard les auteurs latins. Les mythologies alexandrines du IIIe av. ont disparu ; on sait seulement que leur contenu fut recueilli probablement par l'école de Rhodes, et que, par l'intermédiaire de ses professeurs, des bribes en parvinrent à Cicéron, qui nous sont connues par son *De Natura Deorum*. Quels sont les traits de ce Nil de la mythologie grecque qui existait déjà dans les généalogies divines de Phérécyde et dont les aventures semblent s'être enrichies entre 350 et 200 av. ?

(1) Interdit par *P. Hal.* 1, X 214 (milieu III av.).
(2) OGI 56 l. 47.
(3) *P. Cair. Zén.* 59 176 l. 39 (255 av.) ; *P. Paris* I 75.
(4) *P. Oxy.* 2332 ; date suggérée par Cl. Préaux. Le papyrus est du IIIe ap.
(5) Schol. Apol. Rh. III 1185, éd. Sturz, p. 141.

Νειλεύς est le nom d'un Pharaon dénommé par ailleurs Phrouron ; Ératosthène[1] donne l'équivalence de ces noms. L'histoire de ce Roi nous est connue par les récits d'Hérodote, de Diodore, d'Isidore de Séville[1] ; elle est égyptienne d'origine. Une année de forte inondation (18 coudées, dit Hérodote), le Roi furieux que le fleuve ne lui donne pas satisfaction, plein de colère, d'impiété et d'orgueil, lance un javelot dans les flots agités de la crue ; son geste insolent est puni par la cécité qui l'atteint ; pour guérir, il a recours aux conseils des prêtres de Bouto (selon Hérodote) ou d'Héliopolis (selon Diodore) et une fois sa guérison obtenue, il érige en remerciement des obélisques (à Héliopolis) (selon Hérodote). On connaît encore d'autres histoires au sujet d'un Roi égyptien Nileus. Rien ne permet de dire si elles appartenaient au même personnage qui avait été insolent à l'égard du Nil ; mais toujours quelque détail de ses actions donne corps à un rapprochement possible entre le nom du Roi en question et le nom du fleuve égyptien. Tantôt le Nil tient son nom du souvenir de travaux d'irrigation[3] que ce Roi avait fait faire, tantôt il le doit au suicide de ce Roi qui, par excès de douleur après la mort de son fils, se jeta dans le fleuve[4].

La mythologie grecque de tradition antérieure aux Ptolémées connaissait un roi Neileus. On dirait que, sous les Souverains Lagides, on ait voulu que ce roi de tradition grecque ait des attaches plus étroites avec le passé égyptien.

A l'époque hellénistique, ce Nileus est pourvu d'une généalogie et d'aventures, dont nous ne connaissons que des détails. Dans Ovide, une allusion à ses amours : « (Le Nil) ne put, dit-on, éteindre dans ses flots la flamme qu'il conçut pour Évanthée, fille d'Asopos »[5]. On lui prête une nombreuse descendance : vers 150 av. Apollodore lui donne pour fille Memphis, mère de Libye[6]. Chez Diodore, le Nil est amoureux de Memphis, fille du roi fondateur de

(1) Ératosthène, *Liste des Rois de Thèbes*, 37e roi.
(2) Hdte II 111 ; Diod. Sic. I 59 ; Isid. Sév. *Etym.* 18, 31 ; ce dernier donne le nom égyptien de ce Pharaon : Mesfrès. Séphrès était le 2e roi de la Ve dyn. (v. 2550 av.), on sait que les obélisques furent inventés sous la Ve dyn. ; d'autre part Séphrès est bien le 37e roi de la liste de Manéthon. Le texte d'Isidore de Séville est ignoré par De Meulenaere dans son article, *La Légende de Phéros d'après Hérodote II 111*, Ch. Eg. 56 (1953), p. 248-260.
(3) Diod. Sic. I 63, 1.
(4) Pseudo-Plut., *De Fluv.* XVI 1 ; cf. Eustathe, *Com. Den. Perieg.* 220.
(5) Ovide, *Amours* III 6, 39 sqq (trad. Bornecque), *gurgitibus :* « tourbillons du Nil en crue » ; cf. *le Conte des deux frères* (Lefèbvre, *Contes ég.*, p. 151) : le fleuve poursuit la femme de Bata.
(6) *Bibl.* II 10 (= *Myth. Gr.* I, p. 53).

la ville de même nom, qui devint mère d'Aigyptos[1] ; le Pseudo-Plutarque nomme Anippée la fille du Nil, mère de Busiris[2]. Cicéron nomme parmi les dieux un Dionysos (Rê), un Vulcain « gardien de l'Égypte » *(custos Aegypti)* (Ptah), une Minerve honorée à Saïs (Neith), un Mercure « qu'il est interdit de nommer » (Thoth), comme enfants du Nil[3], et l'on retrouve souvent après lui, la même descendance du Nil[4].

Ces détails sur le personnage mythologique du Nil sont apparemment incohérents. Cependant, deux caractères sont à retenir : la fécondité du fleuve, bien marquée en particulier par le fait qu'il apparaît comme le grand-père des Danaïdes et de leurs cinquante cousins ; les liens égyptiens qui font de lui, dans cette mythologie grecque, le père des dieux qui, dans la tradition égyptienne, sont les maîtres de la crue : Rê, Ptah, Neith (Isis), Thoth.

Les rapports d'Hercule et de la crue doivent remonter à l'assimilation d'Héraklès au dieu Khonsou[5] ; fils du Nil dans Ampelius et Jean de Lydie[6], Hercule est, chez Diodore, un ingénieur hardi qui, par ses travaux, réussit à endiguer une forte inondation du Nil[7] sous le règne d'Osiris...

Au total, de tous ces renseignements éparpillés concernant un Nil de la mythologie grecque, il ressort qu'à un moment donné, les Souverains grecs d'Égypte ont encouragé, dans la poésie officielle, le développement de mythes qui, tout en gardant parfois un trait égyptien du Nil, faisait de lui un personnage grec dont on raconte les amours et dont on énumère les enfants. Cette figure du Nil est fort éloignée de Hâpi ; l'intérêt de son existence était de rendre plus étroits les liens qu'on tissait entre les Grecs d'Égypte qui venaient s'installer dans la vallée du Nil, en techniciens et en exploitants, et le pays même dans lequel ils devaient prendre racine. L'intérêt porté au Nil, personnage mythologique, paraît

(1) Diod. Sic. I 51, 3. Cf. Phlégon de Thralles (v. 125 ap.), *Mirab.* XXX, XXXI : le Nil a deux filles : Europe, mère des 50 Danaïdes, et l'autre était mère des 50 maris des Danaïdes.

(2) Pseud. Plut., *Parall. minora* 38.

(3) *De Nat. Deor.* III 22, 58.

(4) Amp. *Lib. mem.* 9 : fils du Nil : Soleil, Vulcain, Minerve, Hercule. — Clém. Alex. (v. 200 ap.) *Protrep.* I 28, 2 : fille du Nil : Athena l'Égyptienne. — Arnobe (IIe-IIIe ap.) *Adv. Nat.* IV 16 : enfants du Nil : Vulcain, Minerve, Mercure. — Diog. Laerce *Vie philos. Proem. I:* Nilus ; fils du Nil : Héphaïstos. — Jean de Lydie (VIe ap.) *De mens.* IV 51 ; ...Dionysios ; IV 67 : Vulcain ; Hercule. IV 64 : Hermès.

(5) On attribue à Khonsou « tout ce qui sort de l'inondation » *Kom-Ombo* II 41 (39), et il dit aussi : « Je t'accorde une belle inondation qui produise le blé », *Edfou* I 264, 51.

(6) Voir note 4.

(7) Diod. Sic. I 19 2.

un des aspects de la propagande ptolémaïque du IIIe av. tendant à faire de l'Égypte une monarchie grecque douée d'un caractère original.

Il apparaît nettement à la fin du IIIe av. que les efforts des Ptolémées pour « gréciser » le culte du Nil, soit en l'intégrant à celui de Sarapis, soit en donnant au Nil une personnalité dans la mythologie grecque, a échoué. A partir de Ptolémée V, deux ou trois indices montrent que le Lagide lui-même renonce parfois aux efforts précédemment faits. La stèle de la famine de Séhel donne très explicitement le patronage de la crue au dieu Chnoum à la première cataracte ; elle peut dater de 187 av.[1]. Mais d'autre part, le camée Farnèse, que l'on date du début du IIe av., représente un personnage qu'on a identifié comme le dieu Nil[2] ; la chose vaut qu'on s'y arrête un moment ; certains traits rendent l'identification indubitable. Le dieu, placé dans la partie gauche de la scène dont l'ensemble occupe le fond d'une coupe d'onyx, est barbu, il a les seins lourds, le ventre épais, un manteau autour des hanches et des jambes, — autant de détails qu'on retrouve sur les monnaies et les statues postérieures du Nil. Il présente l'aspect majestueux, le visage âgé et noble, la position assise qu'on reconnaît dans les statues de Sarapis ; c'est un Sarapis sans modius et dévêtu ; c'est un Nil déjà, mais il n'a encore ni roseau, ni lotus. Sa main gauche s'appuie sur une corne d'abondance dont la pointe est posée sur sa cuisse droite ; cette corne est vide. Le reste de la scène se rapporte au Nil et plus particulièrement à la crue : en haut de la scène, deux jeunes gens, l'un enveloppé de voiles, l'autre soufflant dans une conque, personnifient l'air, ou mieux, les vents étésiens pris pour une des causes de la crue. Au milieu de la coupe, un homme jeune porte un sac de graines, et représente les semailles futures ; à droite deux jeunes femmes symbolisent l'une la moisson à venir (elle tient une corne d'abondance pleine et des épis se dressent derrière elle), l'autre, qui tient une coupe d'eau, la libation d'« eau nouvelle » ; ce sont donc bien les trois saisons égyptiennes : inondation, semailles, récoltes. Une autre figure féminine est étendue à demi sur un sphinx dans la partie inférieure de la scène. L'ensemble

(1) Cf. P. Barguet, *La stèle de la Famine à Séhel*, p. 36.

(2) Furtwangler *Antike Gemmene*, t. I, pl. 55 ; t. II, p. 254-256 ; S. Reinach, *Reliefs grecs et romains*, t. III, 79, I. Sur la date : A. W. Laurence, *Greek Sculpture*, JEA XI (1925), 189. — J. Charbonneaux, *Sur la signification et la date de la Tasse Farnèse*, Monuments Piot, t. L (1958), p. 85-103 ; l'auteur la date de Ptolémée V, dont le règne dura de 205 av. à 180 av. (cf. Skeat, *The Reigns of the Ptolemico*, 1954, p. 12-13). Bastet Van de Verceniging tot Bevordering der Kermis van de antike beschanirg te's-Gravenhage, Bulletin de La Haye XXXVIII p. 1-24.

évoque la cérémonie de la venue de la crue ; œuvre remarquable d'un artiste grec alexandrin sans nul doute, sa composition équilibrée forme un tout qui se veut éloquent, où les divinités et les Souverains coopèrent pour la prospérité de l'Égypte. Parce que le Nil ressemble encore beaucoup, ici, à Sarapis et ne porte pas encore de lotus sur la tête, le camée Farnèse paraît antérieur à la monnaie de Ptolémée V dont on va parler maintenant.

Le revers d'une pièce de la vingtième année de Ptolémée V[1] porte une tête de profil à droite ; c'est celle d'un homme adulte, avec une courte barbe ; sa chevelure est retenue par un bandeau mince surmonté de deux boutons de lotus. On la reconnaît comme tête du Nil. C'est en effet le modèle de toutes les monnaies postérieures où figure la tête ou le buste du Nil. Dans la continuité de cette tradition à l'époque romaine, on peut remarquer que les profils du Nil sont presque tous à droite, tandis que les Nils couchés ont presque tous le visage tourné à gauche[2]. Il semble acquis que le modèle des monnaies était emprunté à la statuaire. Dans le cas des bustes et des têtes du Nil, ils remonteraient à une statue placée à gauche dans un temple, exactement comme l'est le Nil dans la composition du Camée Farnèse. Le modèle du Nil de la monnaie et du Nil de la coupe d'onyx pourrait bien être le même. Ptolémée V, en même temps qu'il faisait des donations au Chnoum de la première cataracte, aurait-il consacré à Memphis ou à Alexandrie une statue de Sarapis-Nil ? Nous n'en avons aucune indication pour le moment.

Aucun renseignement non plus sur l'évolution du culte du Nil de Ptolémée V à Ptolémée X (116-81 av.) ; cependant la divinité grecque du Nil a dû prendre peu à peu de l'importance, et l'on trouve dans l'édit de Ptolémée IX que le titre ὁ μέγας θεός est donné à la fois au Souverain (l. 1) et au Nil (l. 6)[3]. Cette dénomination a paru « embarrassante »[4] en ce qui concerne le Nil ; on ne peut l'expliquer que par l'évolution dont on a trouvé quelques faibles indices : la puissance sur le Nil attribuée par les premiers Lagides à Sarapis ou à eux-mêmes a fait place à une divinité du Nil qui prend de plus en plus d'importance ; le dieu de l'inondation est l'égal du Pharaon et sera bientôt un dieu gréco-romain important ; déjà Ptolémée IX juge opportun de rappeler sur une même

(1) Poole, *Greek Coins*, t. VII 82, pl. XVIII 3 ; cette tête est comparable à celle de Sarapis qu'on voit sur les revers de Néron (Poole, o. c., t. XIII, pl. XIII). La 20e année de Ptol. V : 9 oct. 186 av.-7 oct. 185 av.

(2) Exceptions : Datt. 4037 et 4069.

(3) OGI 168 (SB 8883). Aucun commentaire de Dittenberger sur ce mot.

(4) E. Visser, *Götter und Kulte*.., p. 26.

stèle les honneurs qu'il a rendus en août-septembre 115 av. au Nil en même temps qu'à Héra, dans la ville d'Éléphantine (l. 11) ; le terme utilisé est τὰ νομιζόμενα, ce qui est reconnaître au Nil le rang d'un dieu dont le culte est traditionnel[1].

Déjà les Romains, avant d'être tout à fait maîtres de la vallée du Nil, interprètent les mauvaises crues comme un blâme de la conduite des Souverains Lagides ; si la crue de 48 av. a été si déficiente[2], c'est que le jeune Ptolémée XII a commis un crime en laissant son entourage assassiner Pompée à Péluse ; si les crues de 42 et 41 av. furent mauvaises, c'est que le Nil blâmait l'inconduite de Cléopâtre et d'Antoine[3]. A l'inverse, la divinité du fleuve montre de la sympathie pour les conquérants romains, c'est, du moins, ce que veut faire croire l'inscription de Cornélius Gallus, qui remercie le Nil pour son aide[4] ; cette inscription, placée par ce général en Haute-Égypte, montre bien que la politique romaine à l'égard des Égyptiens consistait à se pénétrer de la mentalité du peuple qu'on souhaitait dominer.

Sous l'empire romain

1. *D'Auguste à Vespasien (30 av.-69 ap.)*

Auguste, au début de son principat, ne mit aucun empressement à célébrer les dieux égyptiens et encore moins à les accueillir à Rome ; la poésie latine de cette époque parle du Nil sur un ton condescendant. Si l'on fait exception pour Tibulle qui tient, au passage, le Nil pour un dieu, l'appelant *Nilus pater*[5], on ne trouve que des allusions hautaines. Un Nil aux sept bras enchaînés parut au défilé triomphal d'Octave en 29 av. à Rome ; « il allait faible »[6], dit Properce ; était-ce un tableau vivant ? une statue ? ce Nil devait, par son attitude, rappeler que, après la bataille d'Actium, il paraissait désapprouver la fuite de Cléopâtre et d'Antoine ; la crue de 31 av. fut-elle faible ? en tous cas, les eaux se retiraient déjà semble-t-il, lorsque Cléopâtre atteignit les rives d'Égypte

(1) Sur le sens du verbe νομίζειν, cf. Van Groningen, *In the Grip of the Past* 1953, p. 12.

(2) Plin. Anc. *H. N.* V 58.

(3) Sén. *Q. N.* IV a II 16. Cf. ci-dessus, p. 311.

(4) OGI 654 ; cf. ci-dessus p. 80.

(5) *El.* I 7, 23 ; cf. ci-dessus p. 241, n. 1.

(6) Prop. *El.* II 1, 32 (entre 29 et 24 av.) : *debilis ibat.* Florus, *Epitome* IV 2 : *in ferculis Nilus.*

quelques jours après Actium, vers le 7 septembre ; l'inondation aurait dû être à son maximum ; or, les poètes font allusion au retrait du Nil à cette date ; Properce s'adresse à Cléopâtre en ces termes : « Tu as fui, vers les canaux boueux du Nil pris de peur »[1]. Virgile, lorsqu'il décrit le bouclier d'Énée, y fait figurer la bataille d'Actium ; dans un coin de la scène, le Nil attend le retour de Cléopâtre et d'Antoine vaincus : « Le triste Nil au grand corps ouvre tout à fait son manteau et appelle les vaincus dans son sein azuré et ses canaux retirés »[2].

Tandis que le Nil est ainsi humilié à Rome, il est honoré en Égypte, non seulement par l'inscription reconnaissante de C. Gallus, mais encore par d'autres témoignages. On n'oublie pas, dans une inscription qui salue Isis et Sarapis à Philae, de mentionner que « le profond courant du Nil... conserve chaque année l'Égypte féconde »[3] ; cette phrase commente l'épithète donnée au Nil en Haute-Égypte, σωτήρ, « conservateur » du pays[4]. Dans une épigramme en l'honneur d'Auguste vainqueur à Actium, on veut flatter Auguste en lui disant que l'Égypte le reçoit « comme la pluie pacifique et apaisante de Zeus Eleuthérios »[5] ; or, pour la vallée du Nil, la « pluie de Zeus », c'est l'inondation du Nil : c'est en somme, dire à l'Empereur que la venue des Romains est aussi agréable qu'une bonne inondation... Sur les monnaies alexandrines, une simple corne d'abondance fut d'abord le seul rappel de la prospérité de l'Égypte[6], puis on voit reparaître le buste du Nil tel qu'il était sur les monnaies ptolémaïques, mais portant en plus la corne d'abondance sur l'épaule[7].

Euthénia.

C'est dans la seconde partie du règne d'Auguste également qu'apparaît sur les monnaies, la divinité parèdre du Nil, Euthénia ; son nom signifie « abondance d'approvisionnement en blé » ; le verbe εὐθηνεῖν était depuis longtemps utilisé en parlant de la prospérité due à l'inondation du Nil, puisqu'on le trouve dans Hérodote[8], et le nom εὐθηνία, qui n'existerait que depuis Aristote, se trouve sous

(1) *El.* III, XI 51 : *in timidi vada flumina Nili.*
(2) Virg. *En.* VIII 711-713 : *in... latebrosa ... flumina.*
(3) SB 84 34 (= I G 1313, 3-4) : σώζει Καίσαρος εὐτυχίαις.
(4) Cf. ci-dessus p. 240.
(5) Kenyon Rev. Philol. XIX (1895) p. 177.
(6) Datt. 45, 46 (11/10 av.) ; 17, 55, 72 (pl. XXVII).
(7) Datt. 32, 33 (Ier av./Ier ap.), puis en 9/10 ap. ; cf. Vogt où les monnaies sont classées dans l'ordre chronologique.
(8) II 91.

la forme εὐθηνίη dans l'épigramme en l'honneur d'Auguste à Actium. Euthénia est une divinité secondaire probablement née en même temps que l'organisation du ravitaillement de Rome fourni par l'Égypte ; elle est en quelque sorte la divinité alexandrine correspondant à l'*annona* romaine[1] ; elle présente l'aspect religieux de la nouvelle politique économique d'Auguste, elle personnifie le résultat d'une bonne inondation. Poole[2] souligne qu'il eût été impossible de concevoir une parèdre du Nil dans la décoration de tradition pharaonique à cause du groupe symétrique : Nil du Nord et Nil du Sud ; il remarque avec raison que la présence d'Euthénia aux côtés du Nil a été amenée, à l'époque romaine, par l'assimilation du Nil et de Sarapis ; de même que Sarapis avait pour parèdre Isis, de même le Nil eut besoin d'une compagne ; s'il y avait une logique en matière d'histoire des religions, cette compagne aurait dû être la terre d'Égypte, sous le nom de *Gê*, comme on le trouvera bien plus tard au IVe ap. ; mais l'esprit utilitaire des Romains lui donna pour épouse la personnification du rendement agricole de l'Égypte[3]. Euthénia est souvent couronnée d'épis de blé ; elle demeure une figure toujours répétée jusqu'à la fin du IIIe ap.[4] ; on la trouve représentée hors d'Égypte[5] ; elle restera toujours, comme le Nil et plus que lui encore, une divinité secondaire.

Sous Tibère et Caligula.

On ne connaît aucune représentation du Nil du règne de Tibère, ni de Caligula ; il est difficile de tirer des conclusions des revers ornés d'un crocodile ou d'un hippopotame[6] dont le culte était en relation avec celui de la crue ; ils apparaissent sous Tibère et demeurent jusqu'à la suppression des émissions alexandrines à la fin du IIIe ap. En Égypte, les rites des fêtes du Nil étaient accomplis parfois en présence du préfet d'Égypte à la première cataracte, comme le confirme Sénèque qui voyagea dans la vallée[7], probable-

(1) Cf. Roscher, *Lex.*, s. v. Annona, col. 360-361.
(2) *Greek Coins...*, t. VII, p. LXXI.
(3) Cf. Vogt, p. 17 ; Datt. 58, 64 (10/9 av.), 22 (9/10 ap.).
(4) La dernière monnaie connue présentant le buste d'Euthénia et du Nil est de 272/273 ap.
(5) Euthénia se trouve sur un relief de Tèlètê de Loukou (Mus. Nat. Athènes) ; cf. Ch. Picard, *Les reliefs pittoresques dits alexandrins*, Mél. Maspero II 2, p. 332, fig. 8 : dans le coin à gauche est représentée une petite statuette portant le nom Εὐθηνία. Ch. Picard ne date pas ce relief.
(6) Crocodile : Datt. 113 (37/38 ap.) ; 99 (18/19 ap.) ; Hippopotame : Feuardent 577 (16/17 ap.)...
(7) Sur le voyage de Sénèque en Égypte, voir Cantarelli, Aeg. VIII (1927), p. 90 sqq. et P. Faider, *Sénèque en Égypte*, BIFAO XXX (1930), p. 83-87.

ment à la fin de la préfecture de son oncle C. Galérius, préfet de 16 à 31 ap. Ces rites, qui avaient certainement été maintenus par Auguste, avec cette différence que le préfet y tenait le rôle du Pharaon, apparaissaient aux Romains comme formalités destinées à satisfaire la crédulité du peuple égyptien ; Sénèque, au retour de son voyage affirmait : « Personne ne pense avoir envers le Nil une dette de reconnaissance s'il déborde, ou une dette de haine s'il a dépassé la mesure en sa crue, ou tardé à se retirer »[1].

Les philosophes du Ier ap. tournent leurs esprits vers une conception d'un monde soutenu par un dieu lointain et impersonnel. Une phrase écrite sur un vase de terre cuite (IIe-IIIe ap.) résume cette philosophie : « Il est un seul et unique temple de dieu, le monde »[2] ; Que devient le dieu de la crue dans ce courant de pensée ? Un philosophe noir, discutant avec Apollonios de Tyane, au Ier ap., lui aurait dit : « Si les Égyptiens ont montré de la sagesse en quelque chose, c'est en n'ayant pas la présomption de représenter les dieux eux-mêmes, mais en n'offrant d'eux que des images symboliques et allégoriques »[3]. Le goût pour le culte de l'eau sainte se situe dans cette perspective philosophique, de même que la théologie du Nil que révèlent quelques lignes de Philon le Juif écrites entre 20 et 40 ap. Dans sa *Vie de Moïse*, le philosophe explique pourquoi les Égyptiens sont fiers de leur Nil : « Leur pays n'étant pas arrosé, comme le sont les autres, par la pluie, mais étant inondé régulièrement chaque année par les débordements du fleuve, les Égyptiens divinisent (θεοπλαστοῦσιν) le Nil par la raison divine (τῷ λόγῳ), parce qu'il est l'inverse (ἀντιμίμον) du ciel et ils y trouvent un motif d'être fiers de leur pays »[4]. Ici, le fleuve n'est pas un dieu, mais il est considéré comme divin ; il est un élément du logos ; Dieu est transcendant, incréé ; le logos créé est l'ensemble des puissances qui, entre le créateur et l'homme, sont les intermédiaires par lesquels Dieu agit sur le monde physique[5]. La crue du Nil est une manifestation de cette action, une sorte de reflet de la force divine ; par son efficacité, par sa régularité, elle rend sensible à l'homme la puissance d'un dieu créateur et législateur du monde ; le fleuve

(1) *De Benef.* VI 7, 3 (trad. Belles-Lettres).
(2) Cf. Michaïlides, *Vase en terre cuite...*, BIFAO 49 (1950), p. 22.
(3) Philostr., VAT VI 11.
(4) *Vie de Moïse* III 24.
(5) Lactance (*Insl. Div.* IV 91-2) fait remonter à Zénon (IVe av.) le sens du mot *logos* tel qu'il apparaît ici : *Zenon rerum naturae dispositorem atque opificem universitatis* λόγον *praedicat quem et fatum et necessitatem rerum et deum et animum Jovis nuncupat, ea scilicet consueludine qua solent Jovem pro deo accipere.* Sur le logos chez Philon, cf. J. Daniélou, *Philon d'Alexandrie* 1958, p. 154-157.

débordant est médiateur entre le créateur et la créature, il est comme le logos, Sauveur au sens de Conservateur ; il soutient la vie matérielle de la créature, comme le Démiurge, intermédiaire agissant entre le monde matériel et le monde intelligible, le premier étant l'image du second ; le Nil est lui-même démiurge par son action créatrice, dans la mesure où il crée le sol d'Égypte en accumulant le limon, selon une théologie égyptienne que recueillera Héliodore[1] ; une épithète hiéroglyphique se traduit ainsi : « Créateur de toutes les choses qui existent, vivificateur »[2], et Philon dit lui aussi : « Les Égyptiens vénèrent avant tout l'eau croyant qu'elle est à l'origine de la génération de l'univers »[3]. Cette conception néo-platonicienne du caractère divin de l'inondation du Nil se retrouve au long des premiers siècles de l'ère chrétienne et facilitera l'intégration du culte du Nil dans la religion chrétienne.

Mais voyons comment le Nil prend peu à peu une place plus importante dans les témoignages officiels de l'intérêt qu'on lui porte.

Sous Claude et Néron.

Les mêmes types de monnaies ayant rapport avec la crue du Nil se retrouvent sous Claude ; le buste d'Euthénia orne le revers des médailles d'Agrippine[4] ; ailleurs, celui du Nil, couronné de papyrus, est placé au-dessus de deux cornes d'abondance ; de celle de droite sort un petit génie[5].

Dans les monnaies grecques, ce petit enfant qui émerge de la corne d'Amalthée est toujours symbole d'abondance et de richesse ; il est identifié à Dionysos enfant, ou à Ploutos[6] qui apparaît dans la même position sur une hydrie de Rhodes au IVe av. Poole croit que sa présence sur les monnaies alexandrines de Claude est inspirée par la statuaire : dans l'impossibilité où se trouvait le médailliste de représenter sur la surface exiguë d'une monnaie les 16 bambins-coudées qu'on voit auprès du Nil dans la statuaire, il se serait contenté de faire figurer le seizième seulement[7]. L'étude chronolo-

(1) *Eth.* IX 22, 5.
(2) Cf. S. Mercer, *The religion...*, p. 186.
(3) *Vie de Moïse* I 17.
(4) Datt. 178 (51/52 ap.) ; 179 (52/53 ap.) ; 180 (54 ap.).
(5) Datt. 138 (49/50 ap.) ; 139 (50/51 ap.) pl. XIX ; cf. Abd-el-Mohsen-el-Raschab, *Représentation du Nil sur les monnaies romaines* ASAE (1953), p. 272 : le petit génie est sur l'épaule gauche du Nil, une c. a. sur son épaule droite.
(6) S. Reinach (RA 1900 I, p. 95) y voit une naissance de Ploutos ; H. Metzer, *(Représentation dans la céramique attique au IVe av.)*, une naissance de Dionysios.
(7) Poole, *Greek Coins* VII, p. LXXVI.

gique de l'iconographie du dieu de la crue révèle que l'idée des 16 bambins est postérieure à la présence du seul petit enfant au-dessus de la corne d'abondance. Il faut supposer plutôt qu'après avoir imité un motif décoratif et religieux de l'époque classique, — Ploutos enfant sortant de la corne —, les sculpteurs alexandrins l'ont multiplié ensuite autour du Nil, et l'on sait avec quel succès. Cette précision n'ôte rien à la valeur symbolique du petit génie, qui ne figurait sur les monnaies que les années où la crue atteignait une hauteur suffisante, d'environ 16 coudées à Memphis. On le trouve sous Claude en 49 et 50 ap., lorsque le buste du Nil réapparaît au revers des monnaies après une éclipse d'une quarantaine d'années dont le hasard des trouvailles n'est pas le seul responsable ; cette émission nouvelle du Nil accompagné d'un petit Ploutos est peut-être en liaison avec l'intérêt que Claude montra pour le culte de Cybèle[1], mère de Ploutos dans une très ancienne tradition[2], ou en rapport avec la qualité de l'inondation. Après une trop forte inondation en 45 ap., le Nil fut déficient en 47 et 48 ap. ; cela fut sans doute suffisant pour que l'Empereur juge ensuite utile un retour de piété à l'égard du dieu de la crue.

Sous le règne de Néron, peu de monnaies ont rapport avec la crue ; des monnaies d'Agrippine de 51 à 54 ap.[3] rendent hommage à Euthénia, en buste, couronnée d'épis ; on trouve ensuite l'hippopotame en 62/63[4], le vase d'eau sainte en 67/68 ap.[5] et le buste du Nil en 63/64 ap. où le dieu est couronné tantôt de lotus, tantôt de papyrus[6]. Pour les dix ans de règne, de nouveau des bustes du Nil, qu'on retrouve ensuite sous Galba et Othon[7]. Le culte du Nil semble avoir reçu une impulsion nouvelle pendant la préfecture de T. Claudius Balbillus, de 55 à fin 59 ap. Cet homme lettré[8], qui aurait écrit un livre sur les *Merveilles de l'Égypte*[9], a sans doute suggéré, pour le moins, certains termes de l'inscription qui fut gravée en son honneur et qu'on trouva près du Sphinx[10]. Tandis que l'Empereur Néron y est appelé « l'Agathodémon de la terre habitée » (l. 2), le Nil lui-même y est θεός, « dieu » (l. 11) ; ces mots n'ont

(1) Cf. Beaujeu, *Rel. rom.*, p. 45 ; Vogt p. 26.
(2) Hom. *Od.* V 125 ; Hés. *Théog.* 969.
(3) Datt. 178, 179, 180.
(4) Datt. 273, 274.
(5) Vase : Datt. 286, 287.
(6) Datt. 277 ; 241.
(7) Datt. 336 (Othon) ; cf. Vogt.
(8) Cf. A. et E. Bernand, *Colosse*, p. 90-92 ; J. Schwartz BIFAO 49 (1950), p. 45-55 ; H. G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres*, n° 15, p. 34-41.
(9) Sén., *Q. N.* IV a II, 13.
(10) SB 8303.

toute leur valeur que dans le contexte égyptien ; l'Agathodémon, c'était Osiris, le plus grand dieu ; un θεός n'était qu'une divinité importante ; le Nil restait donc soumis à l'Empereur. A côté de ces mots, d'autres apparaissent qui rappellent la bienfaisance de Néron, ou de son représentant le préfet, εὐεργεσία (l. 8) ; le mot προνοία (l. 5) indique le rôle de providence que joue l'Empereur dans la prospérité du pays ; enfin, lorsque Balbillus décrit le bonheur de l'Égypte si bien administrée, il la peint « débordante » de tous les biens, πλημυροῦσα (l. 8), comme par un jeu de mots avec le terme même de « débordement » du fleuve. On relève donc ici le goût de Balbillus pour la religion égyptienne traditionnelle[1], et la parenté de pensée avec le stoïcisme.

Or, au même moment, un poète latin montrait, en ce qui concerne le Nil, le même goût et le même retour à la tradition égyptienne : Lucain. Son oncle Sénèque disait que le Nil date de la création du monde ; sa crue, par son originalité et sa régularité apparaissait au philosophe comme un exemple frappant de cette organisation de l'univers, où l'équilibre des phénomènes est l'effet de lois inexorables, à laquelle croyaient les stoïciens. Tandis que l'oncle offre un système assez peu religieux, le neveu insiste sur la Providence qui gouverne le monde : « (Le Nil) ne grossit pas l'hiver, au moment où l'éloignement du soleil ôte à l'eau la possibilité de rendre service ; ayant reçu l'ordre de compenser l'injustice du ciel, il déborde l'été sous la zone torride, et pour que le soleil en feu ne dessèche pas la terre, le Nil secourt le monde... Ainsi la nature maternelle a-t-elle ordonné au Nil de se répandre ; telle est la nécessité du monde[2]. » La loi imposée au Nil par la nature lui donne le droit *(jus)* d'avoir son hiver en une saison étrange[3]. Cette organisation du monde est pour les stoïciens l'effet d'une Providence inconsciente et impersonnelle. Pour Lucain, la divinité qui préside au cours du Nil est moins philosophique et plus proche de la théologie égyptienne ; la source du Nil est ouverte, au moment de la crue, par un dieu que Lucain définit comme « le dieu qui recèle les ondes »[4], le « dieu des eaux »[5], « l'ouvrier du monde »[6]. Le stoïcisme de Lucain a subi une influence égyptienne, peut-être par l'intermédiaire de Balbillus, plutôt que par Sénèque ; Balbillus a quitté l'Égypte en 59 et Lucain est mort en 65 ap. et, de toute évidence, ce qu'il dit sur le

(1) De même à propos de Memnon, cf. A. et E. Bernand (o. c. p. 334, n. 8), p. 92.
(2) Lucain *Ph.* X 229-233 ; 238-239.
(3) *Id.* X 299.
(4) *Ph.* X 286 : *deus undarum celator.*
(5) *Ph.* X 214 : *dominus aquarum.*
(6) *Ph.* 267 : *opifex rerum.*

Nil n'a pas du tout la même résonance que ce qu'en avait écrit Sénèque.

On voit donc, au milieu du 1er ap., réapparaître un certain goût pour les choses égyptiennes ; on voit dans l'Iseium de Pompéi une peinture qui représente l'arrivée d'Io en Égypte[1] ; l'Iseium, détruit par un accident, fut refait entre 63 ap. et l'éruption du Vésuve en 79 ap. La peinture peut n'être qu'une copie refaite sur une peinture existant précédemment ; on y voit, à la gauche du tableau, la mère d'Épaphos, sous sa forme féminine, portée par le Nil dont le buste seul émerge du sol ; son visage est celui d'un homme mûr et barbu ; seules les plantes qui poussent sur le sol autour de la taille du dieu qui sort de terre, évoquent la fertilité du fleuve ; la couleur brun foncé du Nil rappelle l'origine éthiopienne[2] de sa crue. Le regard du Nil tourné vers Io, semble lui demander quelque chose ; on se souvient qu'une tradition égypto-grecque faisait d'Io celle qui amène la crue du Nil[3]. Cette peinture montre donc un Nil qui n'a pas encore conquis son indépendance divine, si l'on ose dire.

Jusqu'ici, les témoignages du culte rendu au Nil par les Romains n'apparaissent dans l'art qu'en peinture et sur les monnaies ; ni le buste du dieu, ni sa tête barbue, ni la corne d'abondance qui accompagne son profil sur les monnaies, ni même le papyrus qui le couronne parfois, — plante qui abonde aussi bien à l'embouchure des fleuves de Syrie et de Sicile à cette époque qu'aux bords du Nil —, ne suffisent à lui donner une personnalité ; seuls les boutons de lotus sont proprement égyptiens.

2. *De Vespasien à Commode* [69 à 180 *ap.*]

D'après les documents que nous avons, aucune création originale ne prend place dans la numismatique pendant les règnes de Vespasien et de Titus ; on retrouve seulement les types de revers déjà connus : le crocodile[4], le buste du Nil couronné de papyrus[5], et celui d'Euthénia[6]. Le type du Nil couché est l'adaptation alexandrine du type déjà classique du dieu-fleuve, tel qu'on le voit sur des monnaies antérieures à l'Empire, ou plus exactement du dieu

(1) O. Elia, *Le Pitture del Tempio di Iside*, Rome 1941, p. 27. Pl. c. Cf. S. Reinach, *Répertoire de peint. gr. rom.*, p. 16, n° 1.
(2) Cf. Sén. IV a II 18, sur le teint brûlé des Éthiopiens.
(3) Cf. ci-dessus, p. 269-270.
(4) Datt. 407 (73/74 ap.).
(5) Datt. 394 (69/70 ap.) ; 395 (70/71 ap.) ; 425 (80/81 ap.).
(6) Datt. 420 (80/81 ap.).

Okéanos, considéré comme le père des eaux dans les villes grecques. Le modèle le plus voisin de celui du Nil est un Okéanos d'Éphèse[1] ; sa position est la même que celle du Nil à l'époque impériale : allongé, les jambes s'étendant vers la gauche de la monnaie, il tient la corne d'abondance dans la main gauche et un roseau dans la main droite, son coude gauche est appuyé sur une urne d'où coule un flot d'eau ; en bas de la médaille, le nom « Okéanos ». Tandis qu'ailleurs[2], le dieu Okéanos porteur d'un gouvernail, est bien un dieu de la mer, celui d'Éphèse est déjà un dieu des eaux douces. L'origine du Nil couché est grecque, et de la Grèce d'Asie Mineure. Mais la grande nouveauté dans l'iconographie du Nil est l'apparition, au début du règne de Vespasien, du Nil au seize coudées.

Le Nil aux seize génies-coudées

La plus ancienne représentation d'un Nil couché entouré de 16 petits enfants-coudées que nous puissions encore voir est la statue du Vatican ; la plus ancienne mention d'une statue de ce genre est de Pline l'Ancien, mort en 79 ap. Dès 1925, A. W. Lawrence affirmait : « Le caractère pictural de la statue du Vatican est évident et son original devait être une peinture exécutée à un moment où l'Italie prit beaucoup d'intérêt à l'Égypte et aux cultes égyptiens »[3]. Des peintures de ce genre existaient ; il nous en reste seulement les descriptions des auteurs ; Lucien, voulant exprimer l'idée que les éloges voltigent autour de la rhétorique comme les coudées autour du Nil, dit à son lecteur : « Tu as déjà vu quelque part une peinture du Nil le représentant couché sur un crocodile ou un hippopotame qui sont nombreux dans ses eaux ; autour de lui jouent de petits-enfants, les Égyptiens les appellent les « coudées »»[4]. Ces lignes, écrites entre 150 et 200 ap., ne donnent aucune indication sur le lieu où se trouvait le tableau auquel il est fait allusion ; à cette date, une telle représentation du Nil était devenue traditionnelle, mais la description qu'en donne Lucien prouve l'existence d'un original dont les copies ne se seraient guère écartées par la suite. Ne serait-ce pas celui-là même que Philostrate, un peu plus tard encore, a décrit avec soin ? Une peinture du Nil se trou-

(1) Imhoof-Blumer, *Fluss und Meergötter*, Rev. Suisse de Numismatique 23 (1924), p. 173-421, n° 560. Pl. XVIII 2.
(2) *Id.* n° 561 (Korykos). Pl. XVIII 3 ; n° 563 (Tyros) Pl. XVIII 5.
(3) *Greek sculpture in Ptolemaïc Egypt*, JEA XI (1925), p. 189.
(4) *Rhet. praec.* 6. Cf. Bompaire, *Lucien écrivain, imitation et création* 1958, fait allusion à ce texte, p. 723.

vait dans la *sloa* de Naples, ville fréquentée constamment aux Ier av.-Ier ap. par la cour et par l'élite gréco-romaine de l'époque. Dans cette ville, l'image du Nil trouvait tout naturellement sa place, puisque l'annone venant d'Alexandrie débarquait alors à Pouzzoles[1], en attendant le réaménagement d'Ostie par Trajan et Hadrien[2].

Voici la description à la fois précieuse et familière que donne Philostrate de cette peinture qui réunit tous les éléments possibles d'une figuration symbolique du Nil : « Autour du Nil, jouent les « coudées », ce sont de petits enfants dont la taille répond à ce nom ; le Nil est tout heureux de leur présence, particulièrement parce qu'ils signifient la hauteur de l'épanchement de ses eaux pour l'Égypte ; les petits enfants viennent vers lui et s'approchent comme s'ils sortaient de l'eau, mignons et souriants, on croirait qu'ils babillent ; les uns s'asseyent sur ses épaules, d'autres s'accrochent à ses boucles de cheveux, d'autres s'étendent au creux de son bras, d'autres s'élancent sur sa poitrine ; lui, leur tend les fleurs qu'il tient dans le pli de son vêtement ou dans le creux de son bras, pour qu'ils en tressent des couronnes et se reposent sur les fleurs, consacrés et parfumés (comme pour une cérémonie religieuse) ; ils montent les uns sur les autres au bruit des sistres, car on fait résonner ces instruments à la venue de l'eau ; les crocodiles et les hippopotames que certains représentent à côté du Nil sont ici tout au bas pour ne pas faire peur aux petits enfants... » Philostrate continue la description du tableau ainsi : « En Éthiopie d'où vient le Nil, se trouve la divinité qui préside (à l'inondation) qu'elle envoie en temps voulu ; elle est peinte (ici) d'une taille colossale, tenant le pied sur la source du Nil, penchée comme Poseïdon[3] ; le fleuve regarde dans sa direction et lui demande une nombreuse postérité »[4].

(1) Sén., *Lettres à Lucilius* 77, 1-3.

(2) Cf. Le Gall, *Le Tibre dans l'antiquité*, p. 242.

(3) Ce passage n'a pas été compris par Poole (o. c., t. 13, p. lxxiv) qui confond le Nil et la divinité qui préside aux sources du Nil en Éthiopie. Οἷον Ποσειδῶν προσνεύων est une allusion à une autre peinture du portique de Naples, décrite par Philostrate dans ses *Imagines* (II 14) sous le titre « *La Thessalie* » ; on y voit le « Poseïdon de la terre ferme » « ouvrant les portes » au fleuve Pénée jadis retenu par des montagnes, et couvrant toute la plaine de la future Thessalie. Cette description débute par ces mots, qui ne laissent aucun doute sur le rapprochement entre la divinité qui préside aux sources du Nil et Poseïdon : « Au premier regard, on croit voir l'Égypte », c'est-à-dire qu'on voit une vaste plaine recouverte d'eau, analogue à la vallée du Nil au moment de la pleine crue.

(4) *Tableaux I* 5 ; sur la valeur de Philostrate comme critique d'art, cf. PW XX 1 col. 167.

Cette description est particulièrement intéressante à cause de la mention d'une divinité qui préside à la crue en Éthiopie ; nous avons abondamment vu que la tradition pharaonique sur ce point est constante : l'inondation dépendant de la volonté de Chnoum, de Ptah, d'Amon, d'Hermès, etc... La peinture en question est donc une évidente tentative pour concilier la théologie égyptienne de la crue du Nil et ce que j'appellerai l'allure romaine de ce fleuve divinisé. A vrai dire, on peut hésiter sur l'origine de la figuration symbolique des 16 coudées du Nil ; il y avait longtemps, bien avant l'époque romaine, que la peinture alexandrine se plaisait à représenter de petits corps d'enfants dodus qui, dans leurs jeux, prennent aisément des poses gracieuses et vivantes[1]. Mais l'idée d'en mettre seize aux côtés du dieu Nil me paraît proprement romaine. Il semble qu'on ait voulu faire comprendre aux habitants de Rome, l'importance de la hauteur de la crue pour le ravitaillement de la ville, et que l'on ait cherché à matérialiser le signe de la prospérité ; cette intrusion du nombre dans l'art plastique semble bien romaine ; elle paraît avoir un but beaucoup plus didactique que symbolique. Les Égyptiens vraiment indigènes honoraient leur Hâpi ; ceux qui étaient hellénisés rendaient hommage à Sarapis-Nil. On dirait que ce Nil à 16 coudées est destiné à des gens qui n'ont jamais vu l'Égypte, à qui il faut présenter le Nil sous un aspect frappant, à qui il est bon de rappeler que les crues d'un fleuve sont bienfaisantes, à la différence de celles du Tibre ; il ne suffisait pas encore de faire figurer au bas d'une composition, quelques petites plantes égyptiennes pour que, de loin, on pût reconnaître le fleuve d'Égypte. Mais d'autre part, cette idée des seize coudées ne peut être née que sur les rives du Nil où le chiffre 16 avait une valeur symbolique depuis les temps pharaoniques, exprimant la joie, la prospérité, la fécondité.

Peut-on tenter de dater l'apparition des 16 coudées dans l'entourage du Nil ? La peinture décrite par Philostrate est probablement antérieure aux statues allongées du Nil à seize coudées ; elle serait peu éloignée de la date de la *Pharsale* de Lucain où se retrouve aussi la tradition égyptienne d'un grand dieu maître de l'inondation. Lucain est mort en 65 ap. ; or, Vespasien était en Égypte le 1er juillet 70 ap. ; il convenait qu'un prodige montrât la faveur des dieux égyptiens pour l'empereur ; la crue déborda en un seul jour de 4 doigts de plus que sa hauteur habituelle à la même date[2] ; Vespasien fut sûrement reconnaissant au Nil de

(1) Ch. Picard (o. c. ci-dessus p. 329, n. 5), p. 332, en fait remonter le goût au début de l'époque ptolémaïque (tombe de Pétosiris).

(2) Dion Cassius 66, 8. Cf. ci-dessus, p. 311

cette sorte de consécration ; pourquoi la peinture de Naples n'aurait-elle pas été exécutée à la suite du voyage en Égypte comme la statue dont parle Pline ? l'empereur dédia au Nil une statue qu'il plaça dans le Temple de la Paix, inauguré en 75 ap. Pline l'Ancien, entre 75 et 79 ap. date de sa mort, la décrit ; elle était de basalte « couleur de fer », pierre gris foncé qu'on trouve en Égypte où elle a vraisemblablement été exécutée. « Elle représente le Nil, entouré de seize enfants qui s'amusent, dont le nombre exprime la quantité de coudées de *la plus haute crue* »[1] ; l'explication est inexacte et surprend sous le stylet de Pline qui ailleurs[2] donne les différentes mesures de la crue avec précision. Il a dû copier une fiche explicative au sujet de la statue, et ce renseignement donné sur les 16 coudées paraît destiné au grand public, aux visiteurs du Temple qui n'ont pas besoin d'entrer dans les détails de la signification du nombre 16. Pline ne dit pas si le Nil était allongé ou assis ; cela allait de soi : il était à demi-étendu, dans la position que la statuaire romaine lui conservera désormais. Il était moins difficile de faire figurer dans une même composition, un corps d'adulte et seize petits enfants, si le dieu était allongé[3].

Le goût que Vespasien avait pour les abstractions personnifiées permet de croire qu'il est l'auteur de l'idée des 16 bambins autour du Nil, en peinture d'abord. Il n'en reste pas moins que l'artiste qui, le premier réussit à traduire dans la statuaire une mesure de longueur en image vivante, et garda, au risque de faire d'une œuvre d'art un tour de force, le nombre réel des seize coudées, était aussi un poète : son nom est perdu, c'est dommage ; c'était sans doute un alexandrin, habitué à travailler le matériau égyptien dont Pline souligne la dureté. La couleur de la statue était aussi une étrangeté pour les Romains, mais non pour les Égyptiens, habitués aux visages souvent verts ou bleu-noir de leurs dieux en tant que divinités de la végétation ou de la revivification. Au temps même où la statue gris-fer du Nil était érigée dans le Temple de la Paix, Pline l'Ancien rappelait qu'un des noms du Nil était *Niger*, traduisant ainsi l'antique nom grec Μέλας, lui-même traduit d'un nom africain du fleuve. Plus tard, vers 150 ap., Pausanias fait à propos des statues du Nil la réflexion suivante, qui vise peut-être au premier

(1) Plin., Anc. *H. N.* XXXVI 58 (trad. Le Gall).

(2) *H. N.* V 58.

(3) Le type du fleuve allongé avait été créé par les Grecs devant la nécessité de placer un dieu fleuve dans l'angle d'un fronton ; ces angles n'étant que de 20 à 30 degrés, devaient être occupés par des corps allongés ; ce n'est pas le Nil du Vatican qui est à l'origine du type des dieux-fleuves couchés, comme l'a cru Babelon, *Dieux fleuves*, Aréthuse 1930, p. 110 (réf. due à L. Armand-Caillat).

chef la statue consacrée par Vespasien : « On fait les statues de tous les fleuves, à l'exception du Nil égyptien, en pierre blanche ; mais pour le Nil, on croit devoir lui faire des statues en pierre noire parce qu' en descendant vers la mer, il traverse l'Ethiopie »[1]. C'est alors le souvenir des zones torrides et de leurs habitants noirs, qui justifie aux yeux de Pausanias la couleur du matériau choisi. Trois Nils au moins, sont le témoignage de cette tradition[2], un seul était accompagné de bambins ; on les croit tous les trois postérieurs au Ier ap.

Des statues du Nil aux seize coudées ont été faites aussi en pierres de diverses couleurs, comme devaient l'être également celles d'Osiris[3]. Ampelius au IIe ap., au milieu des merveilles qu'il énumère, cite « un Nil d'airain, façonné à seize coudées, son visage est d'émeraude transparente, ses bras faits de grandes défenses d'ivoire ; son aspect impressionne même les bêtes »[4]. Cette statue,

(1) *Graec. descrip.* VIII *(Arcadica)* 24 12.

(2) *Statue du Nil* (coll. Torlonia t. II 18 = Clarac IV 1816) en basalte, très mutilée on sait cependant que c'est un Nil, car il reste deux petites mains sur les plis du vêtement qui couvre les jambes. — *Statue du Nil* (Vatican Musée Pie-Clément, t. III pl. 47, Clarac t. IV 1814, S. Reinach *Répert...*, p. 431, Botti-Romanelli, *Le scultore del Museo Gregoriano egizio*, Vatican 1961, Pl. LXXX, n° 186), elle est très restaurée, la tête paraît ancienne ; elle est en marbre gris, sans bambins, mais les détails suivants me font penser que c'est une réplique de la statue aux 16 coudées du Vatican, moins les enfants, le Nil allongé a le pied droit *sur* un crocodile, sa main droite tient un *groupe d'épis*, sa main gauche, une *c. a.* ornée de feuilles d'*ordre corinthien ;* son bras g. est appuyé sur une Sphinge, le dieu *regarde* la c. a ; les rubans de sa coiffure tombent sur ses épaules. — *Statue du Nil* (Palais Doria), en basalte de couleur gris-brun (Parndt, *Antiker Sculpturen* VIII, photo 2279 ; Clarac 749 A 1817) poli, corps gras sans vulgarité, seins très lourds, le Nil est appuyé sur un crocodile ; un autre crocodile, aux pieds du dieu, lève la tête vers l'objet que le Nil tient dans sa main droite, le poignet posé sur sa cuisse droite ; cet objet, de section rectangulaire arrondie aux angles, a environ 40 cms de long et ressemble assez aux coudées nilométriques du Musée du Louvre pour qu'on puisse affirmer qu'il représente une coudée. Le fait que le crocodile lève la tête vers elle peut s'expliquer, plutôt que par un hasard d'inspiration, par la connaissance des textes qui signalent (cf. ci-dessus p. 275) l'instinct par lequel les crocodiles femelles savaient à l'avance où s'arrêteraient la montée des eaux. Cette statue peut être du début du IIIe ap.

(3) Les lignes suivantes de l'hymne à Osiris que les prêtresses d'Isis chantaient du 22 au 26 Choiakh, semblent bien faire allusion à une statue d'Osiris de pierre bleue et d'albâtre blanc : « Ta chevelure est turquoise sur ton corps quand tu viens dans les champs de turquoise. Ta chevelure est de lapis-lazuli... ta peau et tes membres sont en albâtre du sud., ton crâne est de lapis-lazuli » (Budge, *From felish.*, p. 524 Lamentation d'Isis et Nephtys).

(4) Amp. *Lib. mem.* VIII 24 (Teubner) : Je suis la ponctuation d'Assman, et comme lui, je pense que la ville où se trouvait la statue pourrait être Alexandrie ; le texte latin est le suivant : *ibi est Nilus fluvius aere factus plexilis in cubitis trecentis, cujus facies (ex) smaragdo limpido, brachia ex ebore magno ; cujus aspectu et bestiae terrentur.* De toute évidence « 300 coudées » est une erreur ; ce chiffre ne peut pas être pris ni

bien orientale par sa matière, peut dater elle aussi, de la fin du Ier ap. Car il semble bien qu'après l'apparition du Nil aux seize coudées dont Vespasien serait l'instigateur entre 70 et 75 ap., ce type de statue eut un très grand succès.

On voit ensuite apparaître des Nils couchés à côté d'un hippopotame ou d'un crocodile au revers des monnaies de Domitien[1] où l'on trouve aussi le buste du Nil[2], Euthénia entière, debout[3] ; quelquefois le chiffre 16 est gravé à côté du Nil, indiquant de façon indubitable que la crue a atteint sa hauteur la plus favorable.

Sous Trajan.

Trajan était depuis dix-huit mois au pouvoir lorsqu'une très mauvaise crue du Nil se produisit dans l'été de 99 ap.. L'Égypte, menacée de famine, fut ravitaillée sur les réserves de Rome même sur ordre de l'Empereur. Pline le Jeune fit de ces faits le sujet d'un des plus beaux passages de son *Panégyrique de Trajan ;* il souligne l'orgueil d'une Égypte qui « ne devait rien aux pluies ni au ciel », où le Nil jouait le rôle de Zeus, et que la sécheresse humilie ; la prévoyance de Trajan dépasse celle des divinités et nourrit le peuple égyptien ; Pline ajoute alors assez insolemment : « Que le Nil, s'il veut, se contente de son lit et garde les dimensions d'un fleuve ». Cependant, malgré le dédain pour cette divinité déchue, malgré l'exaltation des bienfaits de l'Empereur, Pline n'ose pas être trop impie ; il conclut : « Si les terres ont des divinités, les cours d'eau des génies, je prie le sol d'Égypte et le fleuve lui-même... qu'ils reçoivent dans leur limon les semences et les rendent multipliées »[4]. Car il ne faut pas encourir la colère renouvelée du Nil, et il est bon de sacrifier aux conventions religieuses ; ce devait assez bien être aussi l'attitude de Trajan lui-même, toujours prêt à encourager tout ce qui pouvait favoriser la production agricole de l'Empire.

pour le nombre des petits enfants auxquels le Nil est « mêlé », ce que suggère *plexilis*, ni même pour les dimensions d'une statue colossale (120 à 150 m...) Il provient d'une faute de lecture que j'expliquerais ainsi : Ampelius a traduit du grec la brève description de la statue ; celle-ci aurait comporté le nombre des enfants coudées, suivi d'un génitif descriptif : πήχεις ις τοῦ προσώπου... le texte grec aurait présenté, par haplographie, la faute suivante : πήχεις τοῦ προσώπου... et aurait été compris par le traducteur, assez ignorant de la langue grecque : πήχειδ: τ οὖ προσώπου... C'est pourquoi je restitue : *plexilis cubitis (sedecim) cujus...*

(1) Nil allongé avec l'inscription Νεῖλος et, au-dessous de lui, de nombreux lotus figurant l'eau, première apparition en 86/87 ap. (Datt. 422).
(2) Datt. 440 (82/83 ap.).
(3) Datt. 491 (84/85 ap.).
(4) *Pan. Traj.* 31, 4 ; 32, 3 (trad. M. Durry).

Pendant les vingt années que dura son règne, la variété dans les revers qui représentent le dieu de la crue devient de plus en plus grande ; parallèlement à l'iconographie de la crue, se développe la peinture réaliste de l'inondation ; les détails de couleur locale que l'on trouvait déjà dans les peintures, les terres cuites et les mosaïques nilotiques accompagnent désormais la représentation du dieu sur les monnaies, au fur et à mesure que le goût du compliqué et de l'exotique se développe : crocodiles sur les rochers où s'appuie le Nil, hippopotame, feuillage et fleurs de lotus, édicules ronds ou carrés, jeux des enfants-coudées, offrent aux médailliers des possibilités utilisées souvent avec bonheur.

Dans les premières années du règne, peu de nouveautés ; toujours les mêmes types. Euthénia, le buste du Nil, le Nil en compagnie de l'animal capable de le distinguer de tout autre dieu-fleuve, hippopotame ou crocodile, etc. Mais à partir de la douzième année, plusieurs modèles nouveaux sont créés ; il serait intéressant de savoir à qui on doit cette recrudescence de zèle ou d'imagination. On peut se demander dans quelle mesure le choix des types destinés aux revers alexandrins était le fait de l'Empereur. C'est surtout de 108 à 115 que les types originaux furent créés. Signalons-en quelques-uns ; ils ne révèlent aucune piété personnelle, semble-t-il[1] ; ils sont le plus souvent, inattendus. D'abord, dans les types déjà traditionnels, un détail s'ajoute au thème habituel : sur la corne d'abondance que tient le Nil allongé sur un crocodile, s'assied un petit génie qui tient de la main droite une branche et de l'autre montre l'éloquent chiffre 16[2], ou bien ce même petit enfant lève les bras en signe de joie[3] ou dresse devant lui la coudée[4] ; un autre revers porte un Nil assis sur des rochers[5] ; faut-il y voir un souvenir de ceux d'Éléphantine ? Un peu plus tard, le petit génie coudée apparaît multiplié dans le champ libre au-dessus du Nil étendu[6], certain de ces enfants chevauchent de petits crocodiles. Le goût du baroque, de la surcharge, — à rapprocher de la colonne Trajane —, et de l'exotique se fait jour sur les revers où le Nil se dresse sur un char traîné par deux hippopotames[7] ; ce motif a sûrement une raison d'être, tirée des faits ; mais laquelle ? la seule indication que j'ai trouvée est une monnaie de plomb non

(1) Cf. Beaujeu, *Rel. rom.*, p. 109-110.
(2) Datt. 971 (98 ap., concerne la crue de 97 ap.).
(3) Datt. 977.
(4) Datt. 994.
(5) Datt. 679 (107/108 ap.).
(6) Datt. 996 (107/108 ap.).
(7) Datt., 1001, etc. (à partir de 108/109 ap.).

datée, elle porte à l'avers *Pelusium*, présente au revers de Nil sur un bige d'hippopotames[1] ; serait-ce le souvenir de quelque fête du Nil célébrée avec un éclat particulier à Péluse ? le modèle fut frappé en plusieurs années différentes (108-109, 109/110, 113/114 ap.) ; de plus si le char d'hippopotame se laisse localiser à Péluse, à quelle ville fait allusion la monnaie qui, en 110/111 ap., représente le Nil tiré par un éléphant[2] ? Dans d'autres monnaies, les petits génies figurent de plus en plus souvent : on en trouve 16 autour d'Euthénia et du Nil ; ailleurs, treize voltigent et gambadent, qui sur la corne d'abondance, qui sous les pieds des hippopotames qui tirent le char où se dresse le Nil[3] ; et tout cela tient sur la surface exiguë d'une pièce de monnaie. Ce n'est pas tout : sur un autre modèle, le Nil est accompagné d'un vase sur un trépied, d'une base ornée de guirlandes et surmontée d'un faucon, et d'une échelle d'environ trente degrés...[4]. Apothéose : à partir de 112 ap., le Nil debout est suivi d'Euthénia qui le couronne[5], ou accompagné d'Alexandrie qui se promène avec une ombrelle...[6]

Cette variété de types et cette accumulation des éléments du décor montrent plus d'habileté que de goût. La profusion des monnaies du Nil à cette époque a cet avantage que l'absence de monnaies du Nil en une année est, par elle-même, une forte présomption que la crue a été mauvaise et que le dieu Nil n'a pas mérité d'être honoré par la frappe impériale : tel fut le cas en 99 ap.

La fantaisie de ces types du Nil disparaît sous Hadrien ; pendant son règne, à côté des monnaies désormais classiques du Nil et d'Euthénia, seuls ou ensembles, en buste, assis ou couchés, on ne trouve qu'un seul nouveau modèle, qui pose un nouveau problème.

De la fin du règne de Trajan doit être la mosaïque de Leptis Magna[7] qu'on s'accorde à penser du IIe ap. ; c'est une interprétation poétique de la procession du Nil. A gauche, le Nil tenant une grande corne d'abondance de la main droite, monte « en amazone » un hippopotame dont la bouche laisse échapper des flots d'eau verdâtres. Une longue guirlande de fleurs passée au cou de l'animal est tenue par de jeunes enfants qui se dirigent à droite vers un nilomètre en forme d'obélisque. Devant ce monument, deux femmes jouent des cymbales, et deux hommes noirs, coiffés d'un casque rond à cornes, se tiennent, l'un jouant de la trompette *(tuba)*, l'autre marquant la mesure d'une baguette ; ce dernier tient aussi l'extrémité d'une corde attachée à la trompette, et sans doute destinée à modifier par quelque moyen la sonorité de l'instrument. Sur le nilomètre, l'inscription ἀγαθῇ τύχῃ évoque la Bonne Fortune de l'empereur qui préside aux années fertiles. Cette mosaïque est intéressante à plus d'un titre ; tout d'abord de par sa situation dans une belle villa de Tripolitaine, elle prouve la large diffusion du culte du Nil, comme en témoigne aussi la mosaïque très abîmée de Carthage[1] qui représente le Nil coiffé de plantes, étendu, le coude gauche sur un crocodile, la corne d'abondance dans la main droite, entouré de petits enfants, dont trois seulement sont encore décelables. L'artiste de la mosaïque de Leptis Magna a transposé poétiquement des détails dont la valeur documentaire est incontestable ; il a choisi des coloris éloquents : tandis que la partie droite de la composition présente des ombres mauves portées sur le rose des marches du nilomètre, l'ensemble de ce qui concerne le Nil (enfants, hippopotame, plantes, guirlandes, le Nil lui-même) n'a que deux couleurs : vert d'eau et rouge limoneux. Est-ce un témoignage d'une attention accordée par les Anciens à la couleur des premières eaux de la crue, vertes d'abord, rouges ensuite ? ou le vert est-il seulement la couleur de la végétation et le rouge celle des eaux ?

D'autre part, on a déjà soupçonné[2] que les six enfants qui tirent l'hippopotame porteur du Nil, sont les coudées. On peut ajouter que le nilomètre a 6 degrés et que la procession représentée ici devait se dérouler, sans nul doute, en un lieu d'Égypte où la meilleure mesure de la crue était de 6 à 9 coudées : trois autres enfants, en effet, se trouvent dans le tableau, deux dans les flots du Nil à l'arrière-plan, un dernier derrière l'hippopotame ; une hausse des eaux estimée à environ 3 à 4 m. est celle que pouvait enregistrer un nilomètre au nord du Delta. Mais sommes-nous encore à Péluse? Il faudrait faire d'autres recherches, en particulier sur le culte de l'hippopotame au IIe ap. dans le Delta : il se pourrait bien que cette ravissante mosaïque soit le résultat d'une synthèse locale unissant un culte proprement indigène de l'hippopotame au culte romain de l'inondation.

(1) Datt. 6435.
(2) Datt. 1007 (110/111 ap.).
(3) Datt. 1006.
(4) Datt. 960 (109/110 ap.).
(5) Datt. 1009 (112/113 ap.).
(6) Imhoof-Blumer, *Fluss und Meergötter* 503, pl. XV 25.
(7) G. Guidi, *La villa del Nilo*, Africa Italiana V (1933), p. 5 sqq., fig. 3 p. 6 ; D. Levi, *Antioch Mosaic pavements* 1949, p. 265, Pl. 62 b ; Hermann, *Der Nil.*, Pl. 6 a.

(1) Gauckler, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, 1910, p. 272, n. 813. — G. Guidi, *La Villa del Nilo* Africa Italiana V (1933) p. 10-11, fig. 5.
(2) Cf. S. Aurigemma, *Tripolitania I. I monumenti d'arte decorativa*, 1960, Pl. 83-86.

Sous Hadrien.

Rien d'original à propos du culte du Nil ne paraît sous le règne d'Hadrien avant la mort d'Antinous. On sait que ce jeune homme disparut dans le fleuve égyptien, à une dizaine de kms d'Hermoupolis Magna, le 28 octobre 130 ap. ; les causes de sa mort sont inconnues. Une tradition[1] y voit un suicide de sacrifice ; or, les crues de 129 et de 130 se trouvèrent être mauvaises[2] ; Hadrien et son entourage ne pouvaient ignorer que la répétition d'un pareil fait entraînait pour l'Égypte une situation agricole voisine de la famine ; ils n'ignoraient pas non plus qu'on interprétait une succession de mauvaises années comme une malédiction divine, que le peuple égyptien en rendait responsables ses dirigeants. L'histoire nous fait connaître des révoltes tournées contre le préfet d'Égypte parce qu'il incarnait le pouvoir impérial en Égypte même ; le danger était donc à plus forte raison réel lorsque l'Empereur se trouvait en personne dans la vallée. Hadrien, venu à Alexandrie fin juillet ou début août 130 ap., pouvait, à son arrivée, espérer que le Nil se comporterait favorablement. Lors de son voyage à Carthage, quelques années auparavant, des pluies étaient tombées après une sécheresse et cela avait paru de bon augure ; les chances de voir le Nil grossir normalement en août étaient très grandes. Mais il en fut autrement ; certes, le temps légendaire des sacrifices humains offerts au Nil en cas de sécheresse était lointain, et tout ce que l'on peut savoir du culte du Nil au IIe ap. n'autorise absolument pas à imaginer qu'Antinous aurait été sacrifié par les prêtres égyptiens, ni encore moins abandonné dans ce but par Hadrien lui-même.

Mais qu'Antinous, après avoir vu s'accomplir en vain les prières que l'on récitait au Nil à plusieurs reprises lorsqu'il ne montait pas normalement, après avoir entendu dire que c'était une malédiction pour l'Empereur, ait joué le rôle d'un Osiris mourant pour pouvoir renaître dans une inondation favorable, cela n'aurait rien d'étonnant ; et comme les raisons de ce suicide de sacrifice sont vraiment très particulières, propres à l'Égypte, et difficiles à faire comprendre à qui n'est pas familiarisé avec la religion et la mentalité égyptienne, il n'est pas étonnant qu'on ait retenu seulement l'idée de sacrifice, sans dire en quoi l'Empereur était menacé. Ainsi s'expliquerait l'affirmation formelle de Dion Cassius : « (Antinous) mourut en Égypte, soit qu'il fût tombé dans le Nil,

(1) Cf. Beaujeu, *Rel. rom.*, p. 243, n. 3.
(2) Absence totale de monnaies du Nil ces deux années-là ; cf. *P. Columbia* V, p. 314.

Le Nil dans les monnaies alexandrines d'époque romaine.

— et c'est ce qu'Hadrien a écrit —, soit qu'il y fût sacrifié, — et c'est la vérité »[1].

Antinous fut divinisé en tant qu'Osiris[2], à qui tout noyé dans le Nil était assimilé[3] ; mais il fut aussi divinisé comme Hermès (Thoth), dieu « patron » de la crue dans la région où il mourut ; double aspect en Égypte de son rôle de dieu de la vie de la nature. Une monnaie de 134/135 ap.[4] montre un Nil assis dans un temple. On sait que vers cette époque fut fondée Antinoupolis ; on mit peut-être en ce lieu la crue annuelle sous le patronage du divin noyé ; la monnaie commémore sans doute l'inauguration d'un sanctuaire dans lequel fut dédiée une statue du Nil. Le temple dans lequel se trouve la statue sur cette monnaie est un tétrastyle d'ordre corinthien ; malgré la petitesse de la médaille, on peut voir le Nil assis tenant des épis (?) et une corne d'abondance. Une statue conservée au Musée d'Alexandrie[5] a la même attitude ; elle date, je crois, de cette époque, et comme elle a été trouvée à une centaine de kms au nord d'Hermoupolis Magna, elle donne une bonne idée de l'aspect qu'offrait le dieu Nil à ceux qui lui rendaient un culte dans cette région de l'Égypte. Le Nil est un homme âgé, assis sur un siège posé sur des rochers ; sa tête et son bras droit manquent ; il tenait la corne d'abondance dans la main gauche appuyée sur un hippopotame, des épis dans la main droite, cinq bambins l'entouraient : deux, actuellement brisés, grimpaient sur les épaules du dieu ; un autre, appuyé négligemment à sa jambe droite, les pieds croisés l'un sur l'autre, joue de la flûte, deux encore, l'un portant l'autre, montrent une inscription de trois lignes gravée sur une stèle près de la jambe gauche du Nil. Le début de la troisième ligne est occupé par la tête d'un des deux bambins ; celui-ci désigne de son bras gauche quelque chose dans la partie de la stèle cassée à droite, à la fin de cette ligne ; voici ce que, dans les circonstances actuelles[6], on peut lire sur la stèle :

ЄΥΤΥΧΗ . . Τ . . . .[. .
ΤΗЄΥЄΡΓЄΤΙΔЄϹ[. .
ΠΗΧЄΙϹ[. .

(1) Dion Cas. 69 113.
(2) *P. Wurtz.* 8.
(3) Cf. Beaujeu (o. c. p. préc.), p. 244 et n. 5 ; cf. A. Bataille, *Memmonia*, p. 229.
(4) Datt. 1956.
(5) Mus. Alexandrie inv. 22173, trouvée à Cynopolis (El Qais). 3f. E. Breccia, *BSAA* 16 (1931), p. 258.
(6) Je dois à l'amitié d'Henri Riad, conservateur du musée, l'amélioration d'une lecture que j'avais faite en 1954 ; l'inscription est inédite.

Il est peut-être possible de restituer ainsi[1] :

εὐτυχῆ Ἀντινου[εί-
τη εὐεργέτιδες [αἱ
πήχεις [ις

ce qui signifierait : « Pour le salut du nome Antinoïte, les seize coudées bienfaisantes ! »

La première partie de la troisième ligne est comblée par le sommet de la tête de l'enfant qui, occupant de son index gauche la fin de cette ligne, montre le chiffre des « bienfaisantes coudées », 16. Cette statue de marbre est particulièrement intéressante parce qu'elle allie le type « romain » du Nil aux coudées et le type égyptien du Nil assis dérivé de Sarapis ; cette œuvre provinciale continue par la position du dieu, la tradition des statues assises de Sarapis ; elle met sous nos yeux la figure habituelle du Nil à l'époque impériale dans la vallée, son aspect le plus familier à ses habitants. Le nombre des petits génies-coudées n'est pas le rappel d'un événement heureux, cinq coudées étant le nombre des années les plus mauvaises ; il ne s'explique que par l'impossibilité où se trouvait l'artiste d'en représenter plus autour d'un Nil assis ; seule la position allongée du dieu permet de l'entourer de 16 bambins.

Tandis que le Nil était représenté assis dans la statuaire ou la numismatique en Égypte, il continuait à être figuré couché à Rome. Après la noyade d'Antinous, apparaissent à Rome même

(1) Les lettres, assez irrégulières, légèrement allongées dans le sens de la hauteur rappellent celles de l'inscription 62 du *Colosse* (A. et E. Bernand, pl. VIII), pour la forme de l'ε dont la barre transversale est placée légèrement plus haut que le milieu de la lettre, et pour l'étroitesse des branches du χ et de l'υ.

L. 1 : εὐτυχῆ est à rapprocher de l'inscription ἀγαθῇ τύχῃ sur le nilomètre de la mosaïque de Leptis Magna (cf. ci-dessus p. 345). Le mot, généralement réservé à la Bonne Fortune de l'Empereur, correspondrait bien aux privilèges particuliers accordés par Hadrien à Antinoupolis. Après ce mot, traces de 7 lettres environ, avant la cassure ; la troisième est τ ; la septième présente une barre oblique ; ce doit être un adjectif épithète d'εὐτυχῆ, et sans doute formé sur un nom de lieu ; les traces des lettres ne permettent pas de lire le nom de la ville aux environs de laquelle la statue a été trouvée : Κυνοπολί/τῃ (El Qais). L'iota adscrit n'est pas toujours gravé à cette époque (cf. *Colosse*, n° 43, 5 ; pl. XXV). L. 2 : εὐεργέτιδες pour qualifier les coudées est à rapprocher de l'emploi de l'adjectif εὐεργέτης, épithète des noms de Néron (OGI 668, 1), et Vespasien (OGI 670) ; et de εὐεργετικώτατος, épithète d'Hadrien en Égypte (*P. Brême* 16, 11 = Chrest. 352, en 117 ap.). D'autre part, la première monnaie qui présente un Nil assis sur des rochers, comme ici (mais non dans un temple), est de 111/112 ap. (Datt. 681, pl. XIX). Il se pourrait donc que la statue fût des environs de 130-135 ap. L. 3 : la fin de la ligne portait sans doute ις, chiffre des coudées favorables en Moyenne-Égypte, comme le suggérait Breccia (l. c. ci-dessus p. 347, n. 5).

pour la première fois des monnaies portant le dieu de la crue accompagné des éléments habituels de son décor égyptien dans la numismatique alexandrine[1]. Dans la villa Hadriana, une statue du Nil a été trouvée[2] non loin de la pièce d'eau construite en l'honneur d'Antinous ; elle offre avec la célèbre statue du Vatican du Nil aux seize coudées une parenté évidente à cette exception près qu'aucun petit enfant n'entoure le Nil ; le corps du dieu a la même orientation, allongé, le buste tourné vers la gauche, les jambes vers la droite, position que l'on connaît au Nil sur les monnaies depuis Domitien ; le Nil regarde d'un air douloureux, les fruits du sacrifice qui émergent de la corne d'abondance qu'il tient dans le creux du bras gauche. Dans les deux statues, celle du Vatican et celle de la Villa Hadriana, on retrouve le même drapé du manteau placé uniquement sur la cuisse droite et l'avant-bras gauche ; la même forme de la corne d'abondance, très allongée et garnie de la même façon de grappes de raisin alternant avec deux épis de blé ; même disposition de la main droite qui chez le Nil du Vatican tient des épis, tandis que la mutilation de cette main chez le Nil de la Villa Hadriana ne permet pas de dire ce qu'il tenait ; l'un et l'autre ont le bras gauche appuyé sur un sphinx[3] ; l'un et l'autre ont les cheveux mouillés et l'air triste. Les deux statues datent probablement des environs de 135. A partir de cette date, semble-t-il, s'établit une tradition de statues du Nil, appuyés sur un sphinx, avec l'air mélancolique ;

(1) Strack, *Reichspräg.* II, p. 165 ; n° 306-311 ; 728 sqq. ; 733-738.

(2) Cf. Aurigemma, *Villa Adriana*, 1961, fig. 111.

(3) Voici les statues du Nil actuellement connues (en plus de celles cités p. 341, n. 2 et p. 347, n. 5) classées d'après leur attitude :

— Statue du jardin de la villa Doria Pamphili (environs de Rome), 7 enfants-coudées, le Nil *regarde la c. a.* d'un *air triste* (Arndt VIII, numéro 2336).

— Statue de la collection Giustiniani, au vatican, marbre, 9 enf.-coudées, le Nil *regarde la c. a.* d'un *air triste* (Reinach *Répert.* p. 429).

— Statuette du Louvre (longueur 0,52 cm), marbre, Nil appuyé sur un *Sphinx*, 16 enf.-coudées (Clarac IV 1811 b). Voir Pl. V a.

— Statue Brocklesby (Angleterre), puis Worsley, marbre, le Nil *regarde la c. a.*, 17 enf.-coudées, trouvée à Ostie, aujourd'hui collection Cook-Montserrat.

— Statue Holkham (Angleterre), le Nil *regarde devant* lui, appuyé sur un lion, 2 enf.-coudées (Clarac IV 1814 A).

J'ajoute une statue de Naples, refaite d'après un modèle antique (piazetta del Nilo, non loin de l'Église Sant' Angelo a Nilo), le Nil s'appuie sur un sphinx ; 3 enf.-coudées ; sur le piédestal de la statue cette inscription : « vetustissimam Nili statuam *ab Alexandrinis olim ut fama est in proximo habitantibus velut patrio numini positam* deinde temporum injuria corruptam capiteque truncatam aediles quidem anni MDCLXVII ne quae huic regioni celebre nomen fecit sine honore jaceret restituendam conlocandamque ». Les autres statues du Nil n'ont rien qui rappelle particulièrement que le Nil est une divinité de la crue.

serait-il hasardeux de déduire de cet air douloureux du Nil, ainsi que de la fréquence des statues du Nil, qu'il y eut à la fin du règne d'Hadrien une mode de ces Nils qui permettait aux amis ou aux flatteurs de l'Empereur de participer à son deuil ou de partager son goût pour les cultes égyptiens ? En tout cas, il est sûr qu'après la mort d'Antinous, Hadrien fut pieux à l'égard du Nil, et nous en avons un autre témoignage que ceux que viennent de nous livrer monnaies et statues.

En 136 ap., Hadrien prit une mesure de clémence concernant les impôts en Égypte[1] ; dans cet édit, l'Empereur donnant les motifs de son acte de bienveillance associe le Nil ou le dieu qui en est maître à sa décision : « Que ceci soit dit avec le consentement du dieu ! le Nil, si quelque manque se produisait dans les années à venir, le comblera de lui-même et conservera l'équilibre de la nature des choses physiques de telle sorte qu'il fasse succéder à la fertilité, la disette, et à la disette, l'abondance ». Il y a dans ces quelques lignes bien des éléments égyptiens, non pas de tradition pharaonique, mais de cette tradition grecque d'Égypte que nous avons vue se former depuis l'époque ptolémaïque. Le Nil participe, par sa crue, à la bienfaisance du Souverain ; la prospérité de l'Égypte est l'œuvre commune du Roi ptolémaïque, ou de l'Empereur la plupart du temps représenté par le préfet d'Égypte, et du fleuve qui déborde régulièrement ; mais si la régularité de la crue fait parfois défaut, il faut considérer les choses d'une vue plus large, les bonnes inondations compensant les mauvaises ; car le rôle du Nil est celui d'un dieu qui soutient l'existence de l'Égypte, comme le disait déjà Platon en commentant l'épithète de σωτήρ[2]. Ces choses, l'évocation des bonnes crues à venir, doivent être dites avec les formules de piété qui conviennent ; la formule σὺν θεῷ se trouve à propos du Nil ici pour la première fois ; bien d'autres la reprendront dans la suite[3]. Le ton de cet édit d'Hadrien, qui a un but purement administratif, est à la fois religieux et philosophique, et marque le penchant de l'Empereur, à la fin de sa vie pour un hénothéisme vague capable d'embrasser toutes les croyances.

(1) *P. Oslo* III 78. Cf. ci-dessus p. 289.

(2) *Tim.* 22 d ; cf. ci-dessus p. 240.

(3) *P. Ryl.* 243, 8 ; une année de mauvaise crue, deux femmes écrivent à celui qui s'occupe de leur propriété : « Nous espérons qu'avec le consentement du dieu, le champ sera semé ». Cette formule sera par la suite employée à propos de bien d'autres choses ; elle précède fréquemment à l'époque byzantine, le mot « indiction » dans la formule de location de terrain : « A partir des récoltes de la nième indiction qui vient avec le consentement de Dieu » (*PSI* 188, 540 ap. ; *PSI* 296, 520 ap. ; *P. Lond.* V 1693 ; *P. Grenf.* I 56, 8). A cette époque, c'est le Dieu des chrétiens qui est invoqué.

Cette formule apparaît aussi comme une précaution que de fâcheux événements n'auraient pas rendue inutile, et on pourrait y voir le souvenir voilé des mauvaises crues de 129 et 130 ap. ; en effet, les textes officiels antérieurs à l'édit d'Hadrien, depuis le début de la domination romaine, n'ont pas de semblables précautions à l'égard du Nil[1], lorsqu'ils font allusion à sa venue bienfaisante ; et si la mauvaise crue de 130 ap. est pour quelque chose dans la mort tragique d'Antinous, Hadrien, empereur responsable de la prospérité de l'Égypte, a désormais plus d'égard pour la divinité de la crue que ses prédécesseurs. De plus, les crues de 135 et 136 ap. furent, semble-t-il, fort médiocres ; de là, le respect accru dont témoigne le ton de l'édit de 136 ap., affiché à Alexandrie le 10 juin 137 ap.

Sous Antonin et Marc-Aurèle.

La tiédeur d'Antonin à l'égard des dieux alexandrins et le recul des types proprement religieux sous le règne de Marc-Aurèle dans les monnaies d'Alexandrie[2] ne concernent pas le dieu de la crue du Nil ; les années où les monnaies du Nil manquent eurent de mauvaises inondations, et dans ce cas, les émissions de tous les types faisant allusion à la prospérité du pays étaient suspendues.

Sous Antonin, à côté des revers traditionnels concernant le Nil, se trouvent des types originaux ; tel ce Nil à cheval sur un hippopotame[3], témoignage amusant du goût de la couleur locale ; tel le Nil appuyé sur un sphinx de 149/150 ap.[4], dans la même attitude que le Nil de la Villa Hadriana ; telle encore la réconciliation du Tibre et du Nil évoquée sur une monnaie de 153/144 ap.[5] Antonin, qui avait le goût de la conciliation, est peut-être celui qui a décidé d'ériger symétriquement, dans l'Iséium du Champ de Mars, les deux statues du Nil et du Tibre, dont l'une, antérieure, est au Vatican et l'autre à Paris ; le Nil du Vatican, comme les Nils allongés que l'on voit sur les monnaies alexandrines depuis le règne de Domitien, a les jambes étendues vers la gauche ; le Tibre, conçu pour lui faire pendant, a les siennes allongées vers la droite ; on ignore la date de l'érection de ces statues. La monnaie

(1) Voir cependant ci-dessus p. 340 et n. 4, les précautions de Pline le Jeune, bien proche des milieux officiels, à la suite de la mauvaise crue de 99 ap.

(2) Cf. Beaujeu, *Rel. rom.*, p. 320 et 361.

(3) Datt. 2773 (138 ap.) ; ne se retrouve ensuite qu'en 227/228 sous Alexandre Sévère.

(4) Datt. 2770 sqq.

(5) Datt. 2782. Cf. J. Le Gall, *Culte du Tibre*, 1953, Pl. XIII.

qui, pour la première fois, offre en même temps la vue du Tibre et du Nil, a-t-elle un rapport avec les statues de Rome ? Les deux dieux, — dont les noms gravés à côté de chacun d'eux ne peuvent laisser ignorer l'identité —, sont debout et échangent une poignée de main ; pour le différencier du Tibre, le Nil est accompagné de deux petits génies, l'un assis sur son bras droit, l'autre debout près de sa jambe gauche.

Tandis que Rome, au Ier et au début du IIe ap., humiliait l'Égypte si elle en avait l'occasion, elle semble maintenant évoquer volontiers le rôle du Nil ; un autre revers résume le parcours du ravitaillement en blé, de l'Égypte à l'Italie[1] : Tychè debout domine, placé à sa droite en bas, le buste d'Euthénia au-dessus de laquelle se trouve l'un des grands bateaux à voile qui transportaient le blé d'Alexandrie à Ostie, et, à sa gauche en bas, le buste du Nil tenant une tige surmontée d'un fruit (?) ; au-dessus du dieu, la petite embarcation dite σκαφίδιον qui apportait le blé des *thêsauroi* à travers les canaux, jusqu'aux ports où l'on chargeait de plus gros bateaux à destination d'Alexandrie. C'est une synthèse de l'acheminement du blé vers Rome : le Nil fait pousser le blé et le transporte, Euthénia préside à l'organisation du ravitaillement et la Bonne Fortune de l'Empereur veille sur l'ensemble.

Sous Antonin encore, d'autres statues du Nil ont dû être dédiées dans les temples ; les monnaies des années 140/141, 142/143, 144/145 ap.[2] reprennent le type du Nil assis dans un temple ; l'apparition d'un disque flanqué de deux Nikè ailées au fronton du tétrastyle où siège le Nil, est probablement le rappel qu'Antonin fut identifié au soleil à Alexandrie[3]. Comme ces commémorations de statues du Nil se trouvent au début du règne d'Antonin, il se pourrait bien qu'elles ne fussent que l'exécution de projets faits par Hadrien à partir de 130 ap. ; le renouvellement de l'année sothiaque en 139 ap. pouvait très bien provoquer une recrudescence de piété à l'égard du dieu de la crue. D'ailleurs, le dieu semble y avoir été sensible : jamais il n'y eut tant de bonnes années que sous Antonin.

Sous le règne de Marc-Aurèle, les monnaies témoignent du même intérêt religieux porté au dieu de la crue : le Nil assis sur des rochers, couché, couronné par Alexandrie, dans un temple, avec Euthénia,

(1) Datt. 2900 pl. XXIV (154/155 ap.).
(2) Respectivement Datt. 3050-51 ; 3052 ; Feuardent 1678.
(3) Cf. Beaujeu, *Rel. rom.*, p. 323-324.

entouré de petits génies, etc. Un type nouveau, la fête du Nil divinisée sous le nom de Sèmasia, apparaît en 165/166 ap. sous la forme d'une femme galopant à cheval tout en brandissant une palme pour annoncer une bonne crue[1].

3. *De Commode à Dioclétien (180 à 295 ap.)*

Commode fit une grande économie de types du Nil ; les années où le dieu avait accordé une bonne récolte, il apparaît en buste sur les revers alexandrins, principale figure retenue parmi les nombreux types utilisés par ses prédécesseurs[2]. Archaïsme si l'on se souvient des premiers revers consacrés au Nil à l'époque ptolémaïque ; désaffection, si l'on se rappelle qu'à partir de 186 ap. le blé de Tunisie s'achemine à son tour, régulièrement, vers Rome ; ou encore, absorption de la personnalité du Nil par le développement du culte de Sarapis, dont le temple d'Alexandrie incendié en 181 ap. dut être rapidement reconstruit. Aristide de Smyrne qui fut en Égypte plusieurs fois au milieu du IIe ap., fait de Sarapis le dieu maître de la crue, dans le discours qu'il écrivit à l'éloge de dieu ; le syncrétisme souhaité par les Ptolémées, semble se réaliser dans la seconde moitié du IIe ap.

De Commode à Dioclétien, les types sur les monnaies du Nil sont toujours les mêmes que sous les prédécesseurs de Commode. Rares sous Septime-Sévère, ils redeviennent plus variés et plus fréquents sous Alexandre Sévère (222-235 ap.) et les Gordiens, jusqu'au milieu du IIIe ap.[3]. Dans la seconde moitié de ce siècle, tout se passe comme si le dieu de la crue était peu à peu dédaigné par les autorités gouvernementales ; en Égypte, le christianisme progresse ; la crue du Nil est toujours l'objet de la dévotion populaire et l'Église naissante doit s'efforcer d'orienter le culte de l'inondation ; mais la personnalité du dieu du Nil, figée désormais dans ses attitudes traditionnelles, perd de son relief et de son intérêt. Sarapis, dans les monnaies, continue de paraître, tandis que le Nil disparaît ; le dernier revers orné du dieu de la crue est celui d'une monnaie de billon de 294/295 ap. Depuis le début du IIIe ap. d'ailleurs, les divinités abstraites Tychè, Dikaiosunè, Homonoia, représentées de plus en plus fréquemment, étaient quelquefois

(1) Datt. 3531 ; se retrouve en 247/248 ap. ; cf. ci-dessous p. 375-376.
(2) La monnaie du Musée du Caire que m'avait montrée Rashab, présentant un Nil assis sur des rochers, de la 29e année (188-189 ap.) est à ma connaissance le seul exemple de ce type sous Commode.
(3) Cf. Vogt : buste du Nil, Nil assis, Nil étendu ; le dernier Nil avec des coudées paraît être de 221/222 ap. (Datt. 4134).

accompagnées de la corne d'abondance, dernier signe, dans la numismatique, de l'intérêt porté à la prospérité de l'Égypte[1]. Après 295, plus rien. Le régime fiscal change, peu importe désormais à l'État que le dieu soit favorable ou non, les villages devront payer, sinon produire, coûte que coûte.

Le succès du dieu de la crue du Ier au IIIe ap.

L'abondance des monnaies, leur variété, la précision de leurs dates, prouvent qu'aucune solution de continuité ne s'est produite, pendant tout le second siècle jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Commode, dans le succès qu'eut le culte de dieu de la crue. Tel que l'ont conçu les Grecs et les Romains, le Nil reçut des honneurs incontestés surtout du milieu du Ier ap. jusqu'au dernier quart du IIe ap. Telles paraissent être aussi les limites entre lesquelles s'épanouit l'iconographie du Nil dans des œuvres qui ne sont point datées avec la précision des monnaies.

Une base[2], au Vatican, est pourvue dans sa partie supérieure d'un petit trou avec une rainure pour l'écoulement de l'eau. Si l'on tourne autour de cette base, on y voit, de gauche à droite, Isis assise sur un trône, tenant des épis de la main gauche et tournant la tête pour regarder derrière elle dans la direction du Nil ; elle s'appuie, de l'autre main qui porte la corne d'abondance, sur un sphinx. Viennent alors plusieurs personnages groupés : un jeune homme et un bœuf (Apis ?) ; un homme tenant une palme, un autre tenant une torche ; au bas de la scène courent les flots du fleuve dont le point de départ est sous le trône d'Isis ; il en sort deux crocodiles qui se dressent vers un jeune homme penché vers eux ; puis, derrière eux, un jeune homme mamelu et barbu, tient une corbeille de gâteaux sur la tête ; un temple à quatre colonnes torses aux chapiteaux lotiformes se dresse en haut de cinq marches qui descendent au bord de l'eau ; son fronton triangulaire est orné d'une divinité accroupie qui tient un objet de la forme du bâton du paysan[3], elle a une pointe sur la tête (uraeus ?) ; au bas du temple un second sphinx ; à côté du monument une statue sur piédestal d'un homme assez gras que touche de la main

(1) Sous Dioclétien, les attributs de la postérité, corne d'abondance, modius... sont données à Eusébeia (Poole 2510) ou à Tychè (Poole 2524), comme à Sarapis (Poole 2528). Sous Maximilien, à Homoneia (Poole 2560) ; ensuite sous Constance Ier et ses successeurs, à Sarapis seul. De toute façon, leur signification ne concerne plus l'Égypte seule, comme l'avaient fait les monnaies alexandrines.

(2) Mus. Vatican égypt. inv. 33 (vue 1959) ; marbre blanc, hauteur env. 0,60 m.

(3) Cf. le signe égyptien dans Gardiner, *Eg. grammar*, S 39.

droite le Nil, couché dans les flots ; ce dieu tient un roseau dans le bras gauche comme sur les monnaies ; derrière le bras tendu du Nil, encore un autre homme portant à bout de bras une corbeille de fruits ; enfin, entre Isis et le Nil une barque occupée par un porteur de torche. L'ensemble est d'un travail assez fin, d'une composition complexe sans confusion. La scène représente, sans aucun doute, les fêtes de la venue du Nil en liaison avec le culte d'Isis, prise ici pour la maîtresse de la crue.

Une autre base, peut-être du IIe ap., représente l'inondation seule. Au centre de la scène, le Nil étendu, appuyé sur un androsphinx, la corne d'abondance dans la main gauche ; autour de lui, 4 enfants-coudées, l'un joue avec un crocodile, l'autre lui apporte un roseau près de sa main droite, le troisième lui touche l'épaule droite, comme pour obtenir que le dieu regarde dans sa direction ; mais le Nil regarde d'un air triste, la corne d'abondance ; le quatrième bambin sert de lien entre le Nil et la scène de droite où deux jeunes femmes sont occupées à un acte rituel ; l'une d'elles verse sur un autel le contenu d'un petit vase rond, analogue à celui que les textes appellent *situla* ; à la gauche du Nil, une scène plus « nilotique » : un bateau σκαφίδιον vogue sur les flots du fleuve, manœuvré à la rame par un jeune homme ; enfin, une plante stylisée sépare cette scène de celle des jeunes femmes[1].

Un autre objet encore, trouvé bien loin de l'Égypte et de Rome, présente le Nil au milieu de deux personnages féminins portant les instruments du culte de l'eau sacrée ; c'est un plat d'or venant de Pietraossa (Musée de Bucarest)[2] ; le fond de ce plat est occupé par un cercle d'animaux, puis un cercle de personnages, enfin une guirlande de feuillage en termine l'ornementation ; le Nil est placé au-dessus du lion ; ce n'est sûrement pas par hasard ; il est assis sur un crocodile lui-même posé sur le signe égyptien désignant le réservoir d'un jardin[3] ; des boutons de lotus (?) ornent sa tête et il tient dans la main droite une sorte de hochet que je ne puis identifier ; la main gauche porte la corne

(1) S. Reinach, *Répert. sculpt. gr. rom.* III 214, 2 ; base désignée comme « ossuaire » parce qu'elle a été creusée, réemployée, pourvue d'un couvercle ; trouvée près de l'église San Vitale, au Quirinal (cf. Lovatelli, *Di una antica basa marmorea rappresentanze del Nilo*, Bull. della commis. arch. comm. di Roma 8 (1880), p. 185-197 pl. 14 ; C. Holsen *Di un rilievo rappresentante il Nilo*, Rend. cont. Acc. arch. 9 (1933), p. 75-78.

(2) Cf. Matz, ÄZ 29 (1872), p. 135 sqq. *Goldschale von Pietraossa* (Vienne Münz- und Antikenkabinett). Autre témoignage de la diffusion de l'iconographie du Nil : une pyxis d'ivoire représentant le Nil, Euthéma et le festin de la fête de la crue, apportée dans l'antiquité en Allemagne (voir A. Hermann, *Nil und Christen*. Pl. 5). Je ne la crois pas postérieure au IVe ap.

(3) Cf. Gardiner, *Eg. grammar*, N 39.

d'abondance. Ce plat témoigne de l'énorme succès du culte du Nil, et vient sans doute d'Égypte ; il semble tant par la facture et le dessin recherchés, que par la présence, parmi les autres personnages, d'un homme à cotte de mailles, avoir été fait pour un riche particulier. L'homme à cotte de mailles est-il le propriétaire de ce plat d'or ? Ce pourrait être alors un officier de l'armée qui, après avoir séjourné en Égypte, a été envoyée en 295 ap. à la frontière danubienne par Dioclétien[1] ?

Cette diffusion du culte du Nil a nui à la personnalité du dieu. En Égypte, le Nil est le génie bienfaiteur qui par sa crue, assure la vie du pays ; même lorsqu'il s'agit de la navigabilité du fleuve et de ses canaux, le Nil est une divinité de l'inondation. Mais lorsqu'il est honoré hors d'Égypte, et particulièrement en Italie, le Nil perd son caractère réel, et devient pour beaucoup le fleuve de l'Égypte à qui il suffit de donner pour attribut quelque animal, hippopotame, crocodile ou sphinx, capable de le faire reconnaître au premier coup d'œil. Mais que cet attribut ne rappelle en rien l'inondation, cela importe peu à ceux qui ne sont pas au fait des réalités géographiques de l'Égypte. C'est ainsi que, aux IIe-IIIe ap. et plus tard encore sans doute, prolifèrent les statues du Nil qui n'ont plus rien à voir avec la crue ; destinées à orner des fontaines[2], ou des canaux de jardin qui portaient eux-mêmes le nom de « Nils »[3], elles sont dépourvues de tout lien avec l'inondation. C'est seulement alors qu'apparaît et qu'existe, dans le monde méditerranéen, un Nil qui est un « dieu-fleuve ».

En Égypte, par contre, dans le même temps, le Nil garde une physionomie particulière. Il apparaît, autant qu'on puisse en juger sans documents absolument certains, qu'aux IIe-IIIe ap., le culte du Nil présentait des nuances particulières tout au long de la vallée ; la divinité de la crue demeurait, à Alexandrie, le Nil aux seize coudées, ou bien l'eau sainte, ou bien Sarapis-Nil. En Haute-Égypte, la crue continuait, semble-t-il, à relever d'une autre

(1) Cf. R. Rémondon, *Un nouveau document concernant Probus*, Rev. Philol. 28 (1954), p. 209.

(2) Cf. un Nil allongé au bord d'une fontaine : Cobham Hall (Cobham, Kent, Angleterre), n. 15 ; cf. C. C. Vermeule, *Notes on a new edition of Michaelis*, AJA 59 (1955), p. 133, pl. 42, 10.

(3) Les canaux qui ornaient les jardins portaient le nom d'Euripes ou de Nils ; *Nilus* prit le sens d'aqueduc (Cic. *Ad quint.* III 9, 7 ; *Lois* II 2), à mon avis, à ciel ouvert. Le mot grec νειλαῖον (ὕδωρ) signifie « eau potable, eau douce » (*P. Fouad* 29, 6 (224 ap.) ; c'est certainement ce sens qu'a ce même mot dans une inscription de Gallipoli, que L. Robert (*Hellenica* IX, p. 83) pense venir de Parion et qui n'a aucun sens religieux ; il s'agit d'une association de pêcheurs d'un Neilaion. Il serait intéressant de trouver pourquoi, au nord de l'Asie Mineure, un étang d'eau douce portait ce nom égyptien.

divinité ; c'est un δαίμων secourable qui, dans le roman fort bien renseigné d'Héliodore, fait fuir l'eau de la crue accumulée autour de Syène lorsqu'Hydaspe en fait le siège[1]. En Moyenne-Égypte, le Nil était honoré sous sa forme gréco-égyptienne du Nil assis, témoins ces terres cuites du Fayoum qui nous assurent de la popularité du culte de la crue ; telle la tête d'une statuette en terre cuite, barbue, coiffée de lotus, ayant l'air triste que prirent les figures du Nil après 130 ap.[2] ; du Fayoum aussi, une poignée de grande lampe[3] ornée d'un Nil assis, tenant le roseau et la corne d'abondance, entouré de lotus en boutons et en fleurs ; à droite un crocodile ; au milieu en bas, un hippopotame ; au-dessus du Nil une forme indéterminée[4] ; sur les fleurs de lotus, un singe à gauche et une grenouille à droite. D'autres poignées du même genre sont connues[5], mais sans animaux. Parfois le Nil est accompagné, sur ces anses de lampes d'argile, d'Euthénia qui, par le geste par lequel elle entr'ouvre son manteau, personnifie la terre d'Égypte prête à recevoir les eaux fécondantes[6].

Par ailleurs, dans les mêmes premiers siècles de notre ère, le Nil est en grec un δαίμων, compris parmi les divinités qu'on appelle δαίμονες[7]. Il est appelé depuis le premier siècle, ἱερώτατος dans les papyrus, aussi bien lorsqu'il s'agit de l'inondation comme événement agricole, que dans les comptes qui concernent les fêtes de la crue[8] ; on trouve son équivalent latin : *sacer*[9] dans les textes littéraires. Le Nil est aussi θεός, non seulement dans les inscriptions

(1) Héliod., *Eth.* IX 8, 2.

(2) Perdrizet, *Terres cuites* n° 160 (bonne description), pl. L.

(3) *Id.* n° 162. pl. L.

(4) Serait-ce Amenemhet III, qui fut divinisé dans le Fayoum sous le nom de Poremanrès ? Cette terre cuite est rapprochée d'un monument sculpté trouvé à Crocodilopolis représentant : le crocodile (Souchos), l'hippopotame (Thouéris), le singe (Thoth), un Roi agenouillé (Amenemhet III) (L. Habachi, *A strange monument of the Ptolemaic period*, JEA (1955), p. 106-111). Non seulement ce Pharaon (1850-1800 av.) s'était intéressé à l'irrigation du Fayoum, à l'entrée duquel il était enterré (Hawara), mais je crois qu'il avait modifié la date des fêtes en fonction de l'inondation, cf. ci-dessous, p. 377.

(5) Cf. E. Breccia, BSAA I (1904-1905), p. 79, trouvée à Kôm Shiougafa (Fayoum) ; I. Sieveking, *Die Terrakotten der Sammlung Loeb* II, pl. 117 2, représentée aussi dans PSI XIII, p. 238, fig. 2.

(6) Perdrizet, *Terres cuites* n° 161 pl. L. ; Fl. Petrie, *Roman Eshnaya* (1905), pl. LIV 15 h p. 5.

(7) OGI 130 11 (entre 146-116 av.) ; Libanius *Lettre* 1183 (c. 384 ap.).

(8) *P. Oxy.* 486, 32 (131 ap.) ; — *P. Oxy.* 1211 et 2409 (IIe ap.) ; — SB 7361, l. 19 (211 ap.) ; — *P. Oxy.* 1409 17 (278 ap.) ; — CPH 119 v° 4, 8 (IIIe ap.) ; — *P. Lond. lit.* 239 2 (VIe ap.).

(9) Sil. Ital. *Punica* XIII 765 (Ier ap.).

et les textes littéraires, mais dans les papyrus[1] ; il est parmi les σύνναοι θεοί qu'on honore à la première cataracte[2]. Dans un papyrus de la fin du IIIe ap. le Nil est θεὸς καὶ κύριος[3] ; ce dernier terme est utilisé ici avec le sens de « Seigneur » qu'on trouvera à l'époque byzantine toute proche ; le mot a, à propos du Nil, une nuance de respect que le voisinage de θεός colore de quelque piété ; d'ailleurs, le contexte — les hauteurs du Nil observées la nuit précédente —, présente lui aussi ce même aspect à la fois profane et religieux que le culte du Nil eut dans toute l'antiquité, bien antérieurement à l'époque gréco-romaine : les mensurations de la hauteur de la crue se faisaient dans les temples, et les préposés aux nilomètres étaient rattachés au clergé. Dans une inscription d'Achôris de même époque[4], le Nil est appelé ἰσόθεος par le préposé au nilomètre ; cette épithète ne signifie pas sûrement qu'Achôris était alors chrétienne. Car le flottement dans l'emploi des mots δαίμων, θεός, ἰσόθεος, à propos du Nil n'est pas dû à un degré de divinisation plus ou moins grand accordé au dieu de l'inondation, « génie », « dieu », « égal à un dieu », « Seigneur » ; mais cette variété dans le langage des habitants hellènes ou hellénisés de l'Égypte permet de saisir la nuance théologique égyptienne du dieu de la crue ; « maître du pays », « pourvoyeur de toutes bonnes choses », « père des dieux » dans la langue égyptienne, il est dans la langue grecque un peu plus qu'un génie, un peu moins qu'un dieu ; il n'y avait pas en somme de mot exact qui lui convînt, d'où le flottement dans le vocabulaire grec, favorisé encore par le fait que la langue grecque des édits et des papyrus est, en Égypte, bien souvent un sorte de traduction de données indigènes[5]. Il est fréquent de lire dans les textes des IIIe et IVe ap., et souvent chez les auteurs chrétiens que le Nil est « considéré comme un dieu »[6] ou « l'égal d'un dieu »[7] ;

(1) OGI 168 (115 av.) ; OGI II 666 II (55 ap.) ; Héliod., *Eth.* IX 22 7 (c. 230 ap.). *P. Aberd.* 18 (292 ap.) ; sch. Pind., Pyth. IV 97 b).

(2) OGI 130 11 (IIe av.) ; Heliod., *Eth.* X 1.

(3) *P. Aberd.* 18.

(4) Achôris 5, 9 (289 ap. ?).

(5) SB 4100 (Philae) : dans cette inscription non datée (fin IIIe ap. ?) est mentionnée une hauteur très grande du Nil, « Pasènis Patransnouphis étant pilote du Nil *Nopherôs* », je vois dans cette épithète du Nil, la transposition en grec du mot égyptien *n f r*, « bienfaisant » ; le nom très indigène d'un chef de navigation sur le Nil expliquerait le rapprochement du nom grec et du mot égyptien : *Nefer* est épithète du Nil dans un texte hiéroglyphique (*Dendérah* III 54 2) cf. S. Sauneron, *Une page de géographie physique...* BIFAO LX (1960), p. 11-17.

(6) Ὡς θεόν sch. Pind. Pyth. IV 97 b ; — θεοπλαστεῖν Philon, *Vie de Moïse* II 36 ; — Héliod. *Eth.* IX 9 3. θεοφορεῖν ; — Sext. Empir., *Contre les Math.* IX 32 ; — θεοποιεῖν Athan., *Contre les Paiens* 24. Τὸν Νεῖλον Αἰγύπτοι ὡς θεὸν τιμῶσιν ... ἐν τῇ ἀνάβάσει Cosmas de Jérusalem, *Com. Greg. Naz.* II 267, p. 507.

(7) Cf. ci-dessus n. 4.

on donne comme motif de cette approximation le rôle extraordinaire que joue le fleuve dans la vie du pays qu'il arrose[1] ou les honneurs que reçoit l'inondation, égaux en solennité à ceux des plus grands dieux ou confondus avec eux. On dirait qu'on veut rehausser la grandeur du Nil et non pas diminuer sa nature divine ; si l'on nuance ainsi le mot θεός, c'est qu'aux siècles où le christianisme naît et se développe, la pensée païenne de son côté, épurée par les efforts du stoïcisme et du néo-platonisme, s'élève au-dessus du polythéisme et commence à refuser de donner à des éléments matériels le nom de « dieu ».

Conclusion

L'évolution du culte du Nil, des Ptolémées à Dioclétien, suit une ligne bien claire. Hâpi demeure, pour les Égyptiens, le génie du Nil toujours représenté ; sur cette tradition pharaonique permanente, et au-dessus d'elle, apparaît un Nil gréco-romain, divinité destinée à être honorée tout d'abord par les Grecs d'Égypte. Le Nil ptolémaïque est jusqu'au début du Ier ap., à peine distinct de Sarapis. C'est ce Nil assis que la Moyenne-Égypte continuera d'honorer sous l'Empire romain, tandis que le Nil alexandrin, allongé et entouré de petits enfants, puis seul, sera apprécié des Empereurs et répandu pendant plus de deux siècles en Italie. Le matériau même des représentations du Nil est éloquent : basalte, marbre, pierres précieuses pour les statues, or, bronze, billon ou plomb pour les monnaies, terre cuite... le dieu de la crue est plus richement représenté dans les villes et plus modestement dans les campagnes, au Fayoum par exemple. Tout le monde lui rend un culte, depuis l'Empereur jusqu'au plus petit propriétaire. La numismatique révèle nettement que cette ampleur et cette variété dans le culte du Nil a été le résultat d'une impulsion donnée par le pouvoir. Si l'on cherche le pourquoi de l'évolution d'une iconographie si abondante aux IIe et IIIe ap., on ne trouve qu'une seule réponse : le culte du Nil est d'autant plus vivant que l'Égypte est plus fertile ; plus la vallée produit de blé et mieux elle nourrit Rome, plus on honore le dieu de la crue. En somme, la grâce des peintures, l'élégance des statues, le pittoresque ou la virtuosité

(1) Prodicos de Céos (Ve av.) : « Les Anciens croyaient que... les fleuves... et en général tout ce qui est utile à notre vie, sont des dieux à cause de leur utilité comme les Égyptiens le croient pour le Nil » (Diels FV II 31 13 sqq.). — Maxime de Tyr : « On rend hommage aussi aux fleuves... à cause de leur utilité, comme les Égyptiens pour le Nil » (*Philos.* II 1 g (24 b). — Rufin : « Les Égyptiens vénéraient aussi l'eau pour cette raison qu'elle arrose toutes les régions d'Égypte » (*Hist. monach.* 7).

dans les monnaies du Nil ne seraient pas autre chose que les effets de la «reconnaissance du ventre» si les œuvres d'art étaient l'expression d'un sentiment populaire ; mais comme elles sont exécutées sur l'ordre des maîtres du monde qui, eux, n'ont jamais faim, ces œuvres expriment le désir de stimuler la production agricole, l'apparente reconnaissance de la puissance assurée : l'Empereur, frappant monnaie du Nil, semble le remercier de la prospérité qu'il procure à l'Égypte ; mais les édits nous montrent assez que le Préfet savait à l'occasion rappeler que la bonne administration de la province et le travail du paysan étaient pour beaucoup dans la fertilité du pays. Il n'en reste pas moins que la piété à l'égard du dieu de la crue est, à l'époque romaine surtout, une forme de politique[1].

(1) Cf. M. JUNGFLEISCH, *Notes sur les monnaies des nomes égyptiens*, Rev. Num. (1955), p. 259-265.

V. LES FÊTES DE LA CRUE DU NIL

Les fêtes de la crue du Nil doivent être antérieures à l'histoire[1] ; le culte rendu au débordement du fleuve est peut-être un culte préhistorique de la pluie qui se serait transformé en même temps que s'instaurait le régime du Nil et que sévissait la sécheresse sur le nord de l'Afrique. Ce culte rendu à la crue au cours des millénaires a dû subir bien des modifications ; or, il est mal connu, même pour les périodes historiques. Ceux qui en ont parlé[2], parmi les savants modernes, distinguent mal ce qu'elles étaient, et ne distinguent ni leur date, ni le lieu de leur célébration, ni en quoi elles consistaient précisément.

Les témoignages du culte de la crue sont pourtant nombreux ; du 1er ap. jusqu'à l'époque chrétienne, on répète souvent que le Nil est vénéré[3], prié[4], honoré[5], imploré[6], invoqué[7], supplié[8], avec piété et avec zèle[9] ; il est l'objet d'un culte[10] qui suppose des céré-

(1) Cf. VENTRE, *Essai sur les calendriers égyptiens*, BIE III (1892), p. 34 : « L'origine des fêtes solennelles de Sothis célébrées par les prêtres d'Isis devait, dit Maspero, remonter plus haut que les rois de la Ire dynastie. » La fête de Sothis (cf. ci-dessus, p. 31-34) célébrée le matin du lever de cette étoile, le 19 juillet env., date du débordement du fleuve, était la fête de l'inondation.

(2) Cf. MASPERO, *Hist. anc.* I, p. 36. MORET, *Mise à mort...*, p. 10. FRAZER, *Atys et Osiris*, p. 64. PERDRIZET, *Terres cuites*, p. 62. MARGOLIOUTH, *The liturgy of theiNile*, JAS 28 (1896), p. 688-694. BUDGE, *From fetish*, p. 238 (pour l'époque pharaon que). F. BILABEL, *Die Gräko Agyptischenfeste* Neue Heidelberger Jahrbücher (1929), p. 45. E. DRIOTON, *Les fêtes égyptiennes*, Rev. *Caire* 72 (1944) p. 64.

(3) *Venerari* « vénérer l'eau » en Ég. (Firm. Mat., *Prof. rel.* II 5).

(4) *Rogatus* Stace., *Theb.* IV 708.

(5) Τιμή « honneur » rendu au Nil par le culte (Plut., *I.O.* 5 ; Max. Tyr. *Philos* II 1 g 24 b ; Lib., *Pro lempl.* 36). Τιμᾶν « honorer » le Nil d'un culte (Athan., *Contre les Païens* 24 ; Cosmas Jérus. in Hopfner, *Font. Aeg.*, p. 741). Τίειν « honorer » le Nil (Greg. Naz. *Carm.* II 267 ; Cosmas Jerus., l. c. p. 355 n. 2.

(6) *Implorare* « implorer le Nil » pour obtenir la crue (Lucain, *Ph.* X 235).

(7) *Invocare* « invoquer » le Nil pour obtenir la crue (Plin. Jeune, *Pan. Traj.* 30, 5).

(8) *Supplicare* « supplier l'eau » en Égypte (Firm. Mat., *Prof. rel.* II 1).

(9) Εὐσέβεια (Héliod., *Eth.* IX 10, 2) ; σπουδή (Héliod., *Eth.* IX 9, 2).

(10) *Colere* « rendre un culte » au Nil (Ampelius, *Lib. mem.* VIII 24). Ἐκθειάζειν « regarder comme une chose divine » la fête de la crue (Héliod., *Eth.* IX 22, 5). Ἐπιθειάζειν « rendre les honneurs divins » au Nil (Philost., VAI VI 1). Θεραπεύειν « rendre

monies religieuses. On ne sait pas le nom égyptien des fêtes du Nil. P. Barguet a bien voulu me préciser que les Stèles du Gebel Silsileh, qui établissent ces fêtes à une date bien déterminée sous la XIX^e dynastie, ne leur donnent aucun nom particulier. On ne sait pas quel est le mot égyptien désignant « ce que les Égyptiens appellent σαίρει, les jours de joie et de réjouissance »[1], qui sont justement la caractéristique des jours de fêtes du Nil. A l'époque ptolémaïque, elles s'appellent καταχυτήρια[2], ce mot qui signifie « les fêtes du déversement d'en haut » ; est-ce la traduction d'un mot égyptien ? ce ne peut être une allusion à l'origine souterraine à Hermoupolis Magna, mais à une origine céleste, se rattachant aux explications de l'origine de la crue par les chutes de pluie, explications soutenues à la première cataracte, et à Memphis.

A l'époque romaine, et plus précisément au II^e ap. apparaît le nom Νειλῶα pour les fêtes du Nil[3] ; la fête de la crue est le plus souvent désignée par un nom générique, comme « panégyrie »[4] ; cette absence de nom précis pour les fêtes du Nil tient probablement à ce qu'elles se confondirent souvent avec d'autres, à cause du décalage du calendrier égyptien civil par rapport au calendrier naturel, et à cause de la théologie particulière de Hâpi, divinité toujours secondaire, obéissant à la volonté d'un plus grand dieu.

Les peintures et les reliefs qui nous rendent familières la figure de Hâpi, de même que les monnaies et les statues qui représentent le Nil gréco-romain, nous disent peu de choses sur le cérémonial des fêtes du Nil ; Hâpi est porteur d'offrandes destinées aux dieux du temple où il est représenté ; les statues du Nil, une fois isolées, ne nous font pas comprendre si elles étaient placées dans des chapelles dédiées à d'autres dieux ou au Nil lui-même. Les textes nous renseignent mieux : stèles ou papyrus d'époque pharaonique, grecque et romaine témoignent de la permanence de fêtes en

un culte au Nil, accomplir les gestes et les rites (Philostr., *VAT* VI 26) ; Eusèbe, *Vie Const.* IV 25 ; avec la voix et la main (Libanius, *Lettre* 1183).

Θρησκεία « accomplissement des rites » à propos de la crue (Socrate, *Hist. eccl.* I 18). Θρησκεύειν « célébrer les cérémonies du culte » pour le Nil (Achôris I ; 2 ; 4 ; 6 ; 7 ; 9 ; 10 ; 11). Σέβεσθαι « recevoir un culte », se dit de l'eau en Ég. (Eus., *Praep. Ev.* III 5, 9).

(1) Plut., *I. O.* 29.

(2) *P. C/Z.* 59176, 39 (III^e av.) ; *P. Paris* I 75.

(3) *P. Milan* 28 III 79 (163 ap.), BGU 362 XV II (215 ap.) ; Héliod., *Eth.* IX 9, 1 ; 10 2 ; 22 2 (c. 230 ap.) ; CIG XII 2, 511 ; Théophane, *Chronog.*, PG 1, p. 113 (VIII^e ap.). Cf. Krebs ÄZ 35 (1897), p. 101 ; Lumbroso, *L'Egitto*, p. 5.

(4) Ἑορτή, Arist. Sm., *Disc. Eg.* 125 ; Héliod., *Éth.* IX 22, 5 ; Arist. Byz., FHG IV, p. 320. Ὀργια, Philostr., *VAT* VI 1. Πανήγυρις, Him., *Disc.* XV. Τελετή, Héliod. IX 10, 2.

l'honneur de Hâpi ou du Nil ; mais ils se répartissent de façon très inégale dans le temps. De plus, est vraiment remarquable l'indifférence des historiens grecs, d'Hérodote à Diodore, à l'égard des fêtes du Nil : ils en parlent sans les distinguer comme telles. Par contre, à la fin de la domination romaine, l'intérêt des chrétiens fut très grand pour ces manifestations d'un attachement plusieurs fois millénaire au fleuve nourricier. C'est par eux que nous connaissons beaucoup de détails sur elles et grâce à eux que l'on voit la continuité presque immuable de ce culte ; certes, les détails des fêtes du Nil ont changé au cours des temps, ne serait-ce que le costume des prêtres et la langue dans laquelle on priait le Nil de monter. Mais le caractère essentiel reste la permanence, qui s'explique par l'impérieuse nécessité du phénomène qu'il révère et plus encore par l'aspect formaliste de la religion en Égypte. Ceci sera plus sensible au moment de la christianisation des fêtes du Nil ; les rites du culte restent les mêmes, ce qui change, au cours de l'histoire de la vallée du Nil, c'est le sens donné aux gestes extérieurs des cérémonies.

Elles étaient, aux dires de certains auteurs, les plus grandes de toute l'Égypte : « La fête du Nil... est la plus importante des solennités égyptiennes »[1]. Comme elles étaient célébrées tout le long de la vallée à peu près au même moment, le peuple tout entier y participait[2]. Aussi présentaient-elles un double aspect, l'un religieux, et l'autre profane.

Le cérémonial des fêtes du Nil

Les fêtes de l'inondation comprenaient une partie liturgique, célébrée par les prêtres, à laquelle la foule était mêlée de plus ou moins loin ; cette partie pouvait, dans certains sanctuaires, être rattachée étroitement aux mystères des dieux principaux, et surtout au mythe osirien. Elle comprenait une procession vers le fleuve, soit pour aller encourager l'eau à monter jusqu'à une bonne hauteur, soit pour constater qu'elle avait déjà monté, soit pour prélever de l'eau nouvelle ; au bord du Nil, se faisaient les prières, les offrandes ; puis cette partie liturgique se terminait par le retour au sanctuaire du vase d'eau sacrée et les actions de grâce des prêtres.

La partie profane, d'aspect plus populaire, faisait ressembler la fête de la crue à une sorte de kermesse ; elle se passait toute entière sur les bords du Nil ou sur le fleuve même. Elle commençait la

(1) Héliod., *Eth.* IX 9, 1 ; Arist. Sm., *Disc. Ég.* 125.

(2) Arist. Byz. FHG IV, p. 320 : ἑορτάζουσιν [Νείλῳ] οἱ Αἰγύπτιοι ἑορτὴν πανδημεῖ.

veille de la procession ; il y avait en premier lieu une veillée aux lumières ; chacun observait à sa façon la montée de l'eau ; beaucoup venaient en bateau pour assister à la cérémonie religieuse qui se célébrait à l'aube. Après que les prêtres, les statues et tout le cortège étaient rentrés dans le temple, le peuple se livrait aux réjouissances, promenade en bateau, chants, danses ; on buvait un peu d'eau nouvelle, puis on faisait d'abondantes ripailles, suivies enfin d'un profond sommeil. A l'époque romaine, les villes offraient au peuple des spectacles au théâtre ; les gens, au lieu de « pique-niquer » dans les champs et sur les rives, mangeaient alors assis sur les gradins du théâtre.

Tel est le schéma général de ces fêtes ; il est malgré tout assez sommaire, car les fêtes du Nil avaient un aspect particulier selon chaque lieu, et elles ont sûrement évolué au cours de l'histoire. Les détails qui nous sont connus seront donnés en passant. On essaiera dans les pages qui suivent, de grouper tous les renseignements possibles sur les fêtes du Nil ; ils s'éclairent parfois l'un par l'autre.

La date des fêtes de la crue du Nil

La complexité des fêtes de la crue à l'époque gréco-romaine est très grande ; les documents papyrologiques en signalent depuis le mois de juin jusqu'au mois de janvier. Or, si l'on se souvient que le fleuve commence à gonfler en juin à la première cataracte, à déborder de ses rives vers le 20 juillet, atteint son maximum fin août-début septembre, décroît peu à peu ensuite jusqu'à la crue suivante, on sera surpris que des cérémonies ou des réjouissances en principe liées étroitement au phénomène qu'elles célèbrent, soient si étrangement placées dans l'année.

Trois sortes de documents peuvent nous renseigner sur la date des fêtes du Nil : les textes hiéroglyphiques, conservés sur les murs des temples ou par des papyrus ; les textes littéraires, et les papyrus grecs.

Prenons pour point de départ les fêtes indiquées par les documents grecs d'époque romaine : depuis 30 av. à partir de la réforme du calendrier égyptien faite par Auguste, une date donnée du calendrier civil officiel se trouve toujours à la même date du calendrier solaire, à l'exception d'une légère inexactitude de l'ordre d'un jour tous les cent ans que seul le calendrier grégorien chercha à supprimer. Au IIe ap., des fêtes du Nil avaient lieu le 30 Payni

(*P. Oxy.* 1211), en Choiakh (*P. Milan* 28 III 79), et en Tybi (*P. Oxy.* 2409). Or, si la fête de Payni se trouve en juin, non loin de la date de la venue de la crue, les deux autres se situent respectivement en décembre et janvier. Pour comprendre ces anomalies, il faut admettre les principes suivants : 1) la fête du Nil est en principe celle du commencement du débordement du Nil, que les observations des Égyptiens fixaient au lever héliaque de Sothis (17-19 juillet pendant toute l'histoire des dynasties pharaoniques) ;

2) fixée sur le calendrier civil au premier jour du premier mois de la saison Inondation, cette fête y demeura, et comme l'année civile était plus courte que l'année solaire d'un jour tous les quatre ans, la fête du débordement se trouva d'abord avancer par rapport au phénomène annuel du Nil, et le Nil parut faire sa crue en retard, puis elle se trouva peu à peu à toutes les saisons de l'année au cours d'un cycle de 1460 ans ; elle fut, à certaines époques, un véritable contre-sens ;

3) certains Pharaons cherchèrent à remédier à cet état de choses et fixèrent de nouveau la date de la fête de la crue sur le calendrier civil tel qu'il était sous leur règne, la remettant ainsi en accord avec les faits agricoles, sans toutefois faire disparaître les fêtes fixées par leurs prédécesseurs ; car l'esprit religieux égyptien est essentiellement conservateur. Ces nouvelles dates se mirent elles-mêmes à se déplacer.

Il en résulta qu'il y eut des fêtes du Nil à diverses époques de l'année.

En conséquence de ces principes, on doit pouvoir, d'une part, trouver dans les documents antérieurs, des traces de ces mêmes fêtes aux mêmes dates sur le calendrier civil égyptien, et, d'autre part, en retrouver approximativement l'origine, puisque, si notre raisonnement est juste, elles ont pris naissance à un moment de l'histoire d'Égypte où leur date se trouvait à peu près au début de l'inondation.

On les examinera ici par mois, en commençant par les fêtes de Payni, qui coïncidaient à peu près avec la montée de l'inondation, à l'époque romaine.

Les fêtes du Nil en Payni

Le papyrus grec le plus ancien qui évoque la fête de la crue est le *P. Cairo/Zénon* 59 176, de juillet 255 av. Elle était, à cette époque célébrée traditionnellement au jour du lever héliaque de Sothis, nous le savons par le *P. Paris* I l. 78. Ce jour-là, vers 300 av., se

trouvait à la date du 18 Pachons du calendrier civil[1]. Une quarantaine d'années plus tard, le calendrier avait avancé d'une dizaine de jours ; la fête de la crue, célébrée le 19 juillet solaire, est dans le *P. Cairo/Zénon* 59 176 à peu près le 9 Pachons[2]. Le nom de la fête, τὰ καταχυτήρια : « L'épanchement des eaux venu d'en haut », n'a apparemment aucune résonance religieuse, pas plus que le nom de ceux qui célèbrent cette fête : παραχύται. L'imprécision du vocabulaire grec ici et l'absence de référence à une divinité maîtresse de l'inondation, montrent que, dans l'entourage de Zénon, les Grecs ne connaissaient la fête la plus typique de la vallée que de l'extérieur ; ils n'ont aucune notion de la théologie proprement égyptienne de ce culte. Les causes en sont diverses ; l'équipe de Zénon a des préoccupations tout autres que religieuses, elle est là pour faire valoir des terres et non pour s'inquiéter de problèmes religieux ; d'autre part, lorsque les Grecs sont arrivés, à la suite d'Alexandre, en Égypte, ils ont trouvé un calendrier civil en avance d'environ 250 jours sur le calendrier sothiaque ; les fêtes agricoles portées sur le calendrier civil n'avaient pas de sens réel, étant en désaccord avec les faits agricoles de la vallée. Enfin, Ptolémée I, en fondant le culte de Sarapis, a voilé aux yeux des Grecs d'Égypte ce qui, dans les fêtes indigènes, aurait pu être rapidement assimilé par ceux dont la vie était en contact étroit avec les gens de la campagne et le rythme du fleuve.

L'avance du calendrier se poursuivant, le même événement, la « crue du fleuve », ἡ ἀνάβασις τοῦ ποταμοῦ, se trouve quelques années plus tard, en 237 av., dans le mois de Payni. La fête coïncide alors avec les Grandes Boubastia et les Petites Boubastia, selon les indications données par le décret de Canope[3] ; on ne connaît pas les dates respectives de ces fêtes ; pour qu'elles se trouvent un même jour, il faut supposer que les unes étaient à date fixe du calendrier civil, et les autres rattachées à quelque signe de l'année agricole ou astronomique, invariables par rapport à l'année solaire ; quoi qu'il en soit, l'une de ces fêtes de la déesse Bastit à Boubastis avait lieu en Payni vers 300 av.[4], et en pleine crue au temps où Hérodote visita l'Égypte[5].

A partir de la modification du calendrier que tenta Ptolémée III, la fête de la crue fut maintenue au mois de Payni. Une tradition[6]

(1) *P. Hibeh* 27, l. 235.
(2) Une tradition locale tardive, qui demeura du VIII^e^ au XIII^e^ siècle à Choubrah (près du Caire), plaçait encore à cette date la venue de la crue (cf. POPPER, p. 69).
(3) OGI 56, l. 38 ; cf. ci-dessus, p. 264.
(4) *P. Hibeh* 27, l. 141.
(5) Cf. II 60, vers 450-430 av.
(6) Cf. POPPER, p. 68.

la place au 12 Payni dans le temple de Thoth-Mercure (le *Césaréum)* construit à Alexandrie par Cléopâtre. C'est donc dans ce mois qu'elle se trouvait lorsqu'Auguste rattacha l'Égypte à Rome. Celui-ci organisa la vie administrative des Égyptiens « de manière à ne rien changer de leurs traditions ancestrales », affirme Quinte-Curce[1] ; on sait que le maintien du calendrier était une des choses auxquelles les prêtres égyptiens tenaient particulièrement puisqu'à l'intronisation, ils faisaient jurer au roi devenu Pharaon, de ne pas y apporter de changement[2]. Auguste, fixant le calendrier égyptien tel qu'il était en 30 av., décida que le 1^er^ Thoth resterait le 29 août, mais il reprit le projet d'ajouter un sixième jour épagomène tous les quatre ans, et réussit à l'imposer définitivement[3]. A partir de la conquête romaine, le mois de Payni correspondit pendant longtemps à la même période de l'année, du 26 mai au 24 juin. La fête de la crue se trouva désormais, non plus dans le voisinage du lever héliaque de Sothis selon la tradition millénaire égyptienne, mais à la fin de juin, quelques jours après le solstice d'été (22 juin)[4], au moment où le niveau du Nil commençait à monter légèrement dans son lit, bien avant qu'il ne débordât.

Désormais les témoignages de la date des fêtes de la crue sont nombreux : en 6 av., le *P. Mill. Rainer* I, l. 13, la situe le 25 ou 26 Payni ; au II^e^ ap., elles ont lieu le 30 Payni à Oxyrhynchos (*P. Oxy.* 1211) ; en 215 ap., à Arsinoé, pendant ce même mois de Payni (BGU 362 XV 11.).

C'était en Payni que se trouvait la fête de saint Michel (le 12 Payni), sous le patronage duquel les chrétiens du IV^e^ ap. mirent la venue de l'inondation[5]. C'est encore la nuit du 11 au 12 Payni que l'on appelait la « Nuit de la goutte », très antique survivance de la légende des « larmes d'Isis »[6] ; la date du 12 Payni est celle que donne la tradition arabe pour le sacrifice d'une jeune fille au Nil. Les témoignages de la persistance de cette date demeurent jusqu'au XIX^e^ siècle[7]. La date de cette fête de la crue devint celle de la mensuration du niveau le plus bas du Nil[8], alors qu'en réalité l'étiage est en mai et non pas en juin ; l'histoire des fêtes de la crue est un

(1) Quinte-Curce, *Hist.* IV 7 : *compositis rebus ita ut nihil ex patrio Aegyptorum more mutare.*
(2) Nigidius Figulus (SWOBODA, p. 124).
(3) GRUMEL, *Chronologie*, p. 167.
(4) Héliodore, *Eth.* IX 9, 2.
(5) E. AMÉLINEAU, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte* 1893, p. 43.
(6) Cf. ci-dessus, p. 255-258 ; cf. POPPER, p. 68.
(7) LANE, *Manners*, p. 495.
(8) Cf. POPPER, p. 64-65 : c. 25 Ba'ûna.

perpétuel recommencement : la fête de la montée du fleuve est devenue celle du « minimum » pour les Arabes, exactement comme cela s'était produit sous la XIX^e dynastie[1] pour Épeiph.

La date de la fête de la crue en Payni est devenue officielle pour les Grecs, d'après l'état actuel des documents, sous Ptolémée III ; elle est alors une fête agricole, indigène ; elle se place donc le 19 juillet, jour du lever héliaque de Sothis et appartient à la tradition pharaonique. Peu à peu, restant toujours dans ce même mois de Payni, elle se trouve avancer vers le solstice d'été, et même le précéder à l'époque très tardive, malgré la stabilisation du calendrier due à Auguste. Elle se détache du moment du débordement du Nil, mais demeure, pendant toute l'histoire de la vallée à partir du III^e av., en liaison étroite avec la *venue* de la crue ; initialement, elle coïncidait avec elle ; par la suite, elle la précède de quelque vingt ou trente jours. Les Grecs, et surtout les Romains, n'ont connu la date du lever de Sothis qu'à titre documentaire ; ce qui compte pour eux, leur point de repère le plus actuel, c'est le solstice d'été ; c'est pourquoi les textes qui décrivent la crue du Nil en grec et en latin, se réfèrent si souvent au mouvement apparent du soleil par rapport aux constellations[2].

En un mot, pendant toute l'époque gréco-romaine, la vraie fête du Nil, la fête de la crue, c'est celle qui est célébrée en Payni, celle qui concorde alors avec la vie agricole de l'Égypte.

Que sont donc alors les autres fêtes du Nil dont les documents prouvent l'existence ? Ce ne sont que des souvenirs remontant à de lointains passés.

La fête du Nil en Choiakh et en Tybi

Le *P. Milan* 28 est un compte qui indique les entrées et les sorties d'orge d'un domaine à Tebtynis (col. III, l. 79), on y lit : Χοίακ εἰς ζῦτον Νικαρίῳ τοῖς Νιλαίοις (ἀρτάβαι)... « Choiakh, donné à Nicarios, pour la bière pour les fêtes du Nil, *x* artabes ». Les fêtes du Nil pour lesquelles on doit faire de la bière[3] se trouvent ici placées en Choiakh, entre le 27 novembre et le 26 décembre 163 ap., à une période de l'année où le Nil est rentré dans son lit. Elles sont une survivance dont on a plusieurs témoignages, souvent en liaison avec le mythe osirien. Plutarque[4] situe au solstice d'hiver

(1) Voir ci-dessous, p. 373-374.

(2) Cf. ci-dessus, p. 43-44.

(3) La bière est parmi les offrandes traditionnelles de la fête de la crue, sauf, semble-t-il, dans la tradition des fêtes de Tybi ; cf. ci-dessous, p. 370-371.

(4) *I. O.* 52.

(c. le 25 Choiakh à l'époque romaine[1]) la « recherche d'Osiris » dans une tradition rattachée au culte d'Hathor[2]. Dans le calendrier hiéroglyphique des fêtes d'Hathor à Edfou, on lit[3] qu'au 29 Athyr avait lieu une procession d'Hathor à Dendérah « pour (la cérémonie) de l'apport du Nil » ; la déesse venait à un endroit déterminé donner un « signe de bon accueil » à un symbole du nouveau Nil de l'année, commente M. Alliot[4]. Le lendemain et le surlendemain (30 Athyr et 1^er Choiakh), on recommençait la procession et les femmes se livraient au geste symbolique appelé « Ouverture du sein des femmes ». A l'époque ptolémaïque, la fête se trouvait approximativement en février et ne pouvait non plus avoir aucun sens réel en liaison avec le rythme du Nil.

Dans le calendrier hiéroglyphique d'Esneh, d'époque romaine, le 1^er Choiakh (27 novembre) est le « jour de jeter le livre de Hâpi », c'est-à-dire de lancer dans le Nil le papyrus contenant la demande d'une bonne inondation.

Peut-on, en remontant dans le temps, émettre une supposition sur l'époque où ces fêtes du Nil furent établies au mois de Choiakh ? On retrouve dans le *P. Hibeh* 27 l. 6 (vers 300 av.) une fête d'Osiris le 26 Choiakh (alors aux environs du 6 mars) ; le *Calendrier des Jours Fastes et Néfastes* (*P. Sallier* IV, c. 1050 av.) indique le 11 Choiakh comme « Jour de la panégyrie d'Osiris à Abydos ; la déesse (Isis) est en grande fête et pousse des acclamations », et le 26 Choiakh comme « Sortie d'Isis et de Nephtys » avec des fêtes, des réjouissances et aussi des « pleurs de la terre entière en ce jour » ; ces indications trahissent le chaos dans lequel les fêtes de la résurrection d'Osiris se trouvent à l'époque où ce calendrier a été rédigé ; le mois de Choiakh était alors au moment des hautes eaux. Vers 1700 av. l'inscription hiéroglyphique de la tombe de Neferhotep[5] donne l'indication que l'on faisait des jardins d'Osiris[6] le 18 Choiakh (alors en février). Toutes ces indications renvoient

(1) Cf. ALLIOT (o. c. n. 3), p. 245 note 4 : « Les fêtes d'Osiris, de la nuit du 24 jusqu'au 26 Choiakh forment donc ensemble à Dendérah, comme aussi probablement dans tous les sanctuaires d'Égypte » ; cf. les lamentations d'Isis sur la mort d'Osiris pour le faire revivre, chantées du 22 au 26 Choiakh (BUDGE, *From fetish*, p. 521-524).

(2) FRANKFORT, *Kingship*, p. 193, signale dans le calendrier de Dendérah (GARDINER, JEA II 123) l'« enterrement d'Osiris » le 30 Choiakh.

(3) ALLIOT, *Le culte d'Horus à Edfou*, p. 225-226 ; les textes étudiés par M. Alliot concernent une période s'étendant de 237 à 57 av. (o. c., p. XIII).

(4) La déesse maîtresse de l'inondation venait donner au Nil l'ordre de continuer à monter jusqu'à la hauteur satisfaisante, probablement devant un bassin où la hausse du Nil était déjà sensible ; cf. ci-dessous « Phialè », p. 381.

(5) Mission V, pl. 3.

(6) Cf. ci-dessus Osiris, p. 251.

à un temps antérieur. Or, le 25 Choiakh s'est trouvé être aux environs du lever héliaque de Sothis (20 juillet grégorien), à la fin de l'Ancien Empire, vers 2400 av. Serait-ce alors sous le règne de Pépi Ier que les fêtes de la crue furent fixées en Choiakh ? Vers cette époque, le culte d'Osiris eut son plus éclatant développement[1] ; l'inondation était la résurrection du dieu. De plus, les égyptologues savent que Pépi Ier avait remanié le calendrier[2].

Ainsi, les fêtes du Nil dont le souvenir se maintient à l'époque gréco-romaine au mois de Choiakh, ont bien des chances de remonter à la VIe dynastie.

Le *P. Oxy.* XXIV 2409 (fin IIe ap.) est le mémorandum d'un fonctionnaire du nome oxyrhynchite qui mentionne (l. 10) les frais engagés pour les « sacrifices du très sacré Nil », en Tybi (27 décembre-25 janvier à l'époque romaine). Bien que cette date soit inattendue, la donnée du papyrus est corroborée par d'autres documents postérieurs et antérieurs ; elle s'inscrit dans une tradition bien affirmée.

Au IVe ap. Épiphane[3] rapporte que « le 11 Tybi en Égypte tout le monde fait provision d'eau et la raison en est, dit-il, que l'eau se transforme alors en vin »[4]. Épiphane a mal compris une tradition bien attestée par laquelle on boit, à une certaine date, du vin en l'honneur de la crue ; elle se maintint, toujours au mois de Tybi, jusqu'à une époque bien tardive. Elle n'a peut-être pas été étrangère au choix de l'évangile de l'Épiphanie ; cette fête chrétienne fut fixée le 11 Tybi, 6 janvier, très vraisemblablement pour remplacer une fête du Nil célébrée à cette date, et le récit du miracle de Cana fut choisi pour évangile de ce jour, peut-être beaucoup moins pour rappeler la première manifestation du Seigneur que pour christianiser un vieux rite païen[5]. La meilleure preuve en est ce

(1) Vandier *Ég*, p. 240-241.

(2) Cf. Daumas, *Le trône d'une statuette de Pépi Ier* (BIFAO LII (1953), p. 170), cf. ci-dessus p. 38 et p. 248. Il rétablit à Karnak les fêtes de Ptah, le 26 Thoth et le 30 Epeiph.

(3) *Adv. oct. haeres.* I 51 (Épiphane est mort en 403 ap.). Puech lui reconnaît la volonté d'être impartial.

(4) Pour d'autres textes, cf. ci-dessus, p. 304-305.

(5) On ne connaît actuellement aucune autre explication du choix de l'Évangile des noces de Cana, que celle-ci : ce miracle du changement de l'eau en vin est le premier dans la vie publique du Christ, donc le premier raconté dans le cycle de l'année liturgique. L'Épiphanie était fêtée en Égypte le 11 Tybi : cf. *P. Oxy.* 1357, col II, l. 36 à l'église de Phoibammon à Oxyrhynchos ; dans le *P. Oxy.* 1857, un prêtre envoie des poissons à son supérieur pour la fête de l'Épiphanie ; dans le PSI 953, l. 59-60, du vin est distribué aux prisonniers des troupes d'Athanase, en 568 ap. (date rectifiée par R. Rémondon) pour la même fête et aussi pour Pâques. Dans le rite catholique romain l'évangile des noces de Cana est celui du 2e dimanche après l'Épiphanie.

racontar très tardif, où l'ordre des choses est inversé, où le rite païen est considéré comme une conséquence alors qu'il est un point de départ : « Admire... que le jour même de cette fête (l'Épiphanie) en Égypte, c'est-à-dire le 6 janvier, en souvenir du miracle accompli par le Christ, certaines fontaines et le fleuve même du Nil deviennent de la couleur du vin, ou (sont transformés) en vin par le prêtre »[1]. Il reste donc, dans la tradition chrétienne, une coutume égyptienne qui consistait à faire couler symboliquement, par certains tuyaux ou certaines embouchures, du vin, le 11 Tybi, en souvenir d'une fête de la crue ; ce ne peut être que la réminiscence de la couleur des eaux de la crue lorsqu'elles deviennent rouges et évoquent soit le vin, soit le sang.

Voyons maintenant, dans les documents antérieurs au *P. Oxy.* 2209, si la tradition païenne peut remonter loin. On trouve d'abord dans le calendrier des fêtes d'Hathor à Edfou[2], du 19 au 21 Tybi, c'est-à-dire au mois de mars, saison de la moisson en Haute-Égypte, une procession de la déesse, vers l'embarcadère du canal sacré, dont on dit : « Le cérémonial fut institué pour la déesse par son père Râ... on le célébra pour elle quand elle revint de Nubie pour que le Nil (fût donné ?) à l'Égypte avec toutes les merveilles de Ta-Méri (l'Égypte agricole) à la saison de la croissance des plantes » ; on voit assez, par ces allusions à la crue du Nil et à la reviviscence de la nature qui s'en suit, que cette fête, dans le calendrier d'Hathor, ne correspondait pas à une réalité agricole de l'époque ptolémaïque. Le *P. Hibeh* 27, vers 300 av. indique à peu près à la même date (20 Tybi) une fête qui est peut-être celle de la croissance des plantes[3].

Le *Calendrier des Jours Fastes et Néfastes* porte au 14 Tybi le deuil d'Isis et Nephtys à Abydos ; les appels de ces déesses précèdent, dans le mythe osirien, la résurrection d'Osiris-Nil ; le 17 Tybi, le même calendrier porte : « ce fut le jour dans lequel Noun (le Nil qui vient sur la terre) sortit du lieu fermé où étaient les dieux », rappel de la libération de l'inondation sur l'ordre d'un dieu. Mais à l'époque où fut rédigé le *P. Sallier* IV, Tybi ne correspondait pas non plus à la venue de l'inondation ; ce calendrier

(1) Le « prêtre », *vates ;* le mot latin traduit le grec προφητής qui est le titre du prêtre qui célèbre les rites de la fête de la crue. Gretserus, CSHB., p. 306.

(2) Alliot, *Culte d'Horus*, p. 227.

(3) L. 62 : fête de Φιτωρώιος serait celle de la φυτώριον « pépinière » c'est-à-dire « la croissance des plantes » qu'on célébrait par les « jardins d'Osiris » ; elle n'a aucun sens au mois de mars en Égypte. Dans le calendrier Ebers (sous Aménophis I) vers 1550 av., Tybi contenait la fête du « gonflement du blé » : *šf bdt*, et se trouvait en janvier.

contient, aux alentours du 20 Tybi, une allusion à une désorganisation des choses assez funeste.

C'est entre 2300 et 2200 av. que le lever de Sothis et le débordement du Nil se trouvaient en Tybi, sous la VI^e dynastie[1].

Date d'autres fêtes en rapport avec la crue du Nil

D'autres traces de fêtes en l'honneur de Hâpi, ou rattachée à l'inondation demeurent en d'autres mois de l'année ; leur origine semble moins lointaine que celles qu'on vient d'examiner ; leur fixation dans le calendrier civil n'est pas facile à déterminer, et les documents qu'on découvrira plus tard, ou bien les études qui seront entreprises apporteront à leur sujet une lumière bien nécessaire. Tentons cependant d'en dresser le tableau.

Hathyr.

Selon une tradition rapportée par Plutarque, la résurrection d'Osiris était célébrée le troisième jour des fêtes du deuil d'Isis, le 19 Hathyr[2]. Dans le calendrier des fêtes d'Hathor à Dendérah gravé à Edfou[3], on observe la crue du 19 Phaophi au 3 Hathyr. Dans le *Calendrier des Jours Fastes*, le deuil d'Isis est rappelé le 17 Hathyr à Saïs, puis, le 23 et 24 de ce même mois, c'est la sortie de Noun, et la réjouissance d'Isis et de Nephtys ; ces allusions à la résurrection du dieu Osiris-Nil renvoient à une période où Hathyr se trouvait au moment du grossissement du Nil ; c'était le cas vers 1050 av. date à laquelle le *Calendrier des Jours Fastes et Néfastes* fut compilé ; mais une petite phrase, au 23 Hathyr, indique qu'il faut remonter plus haut : « Le fleuve n'étant pas grand » ; cette indication contradictoire avec la joie d'Isis et de Nephtys prouve que la résurrection du dieu fut fixée à cette date d'Hathyr dans le cycle sothiaque précédent, de sorte qu'après avoir coïncidé avec l'année agricole, cette fête d'Hathyr se trouva au contraire en contradiction avec les faits naturels ; autrement dit, ce serait vers 2400 av. que l'inondation se produisait à la fin d'Hathyr et au début de Choiakh. La survivance des fêtes du Nil en Hathyr était si solide que le christianisme les adopta : Saint Michel qui, pour les chrétiens, joua le rôle de médiateur entre le shommes et Dieu pour obtenir

(1) Khéti II (Vandier, *Eg.*, p. 217) entreprit une œuvre de réorganisation ; rectifia-t-il le calendrier en fixant de nouvelles dates pour la célébration des fêtes du Nil ? A la IX^e dynastie, un effort avait été tenté contre la Nubie, cf. Vandier, *Ég.*, p. 226.

(2) *I. O.* 39.

(3) Alliot, *Culte d'Horus*, p. 224.

la venue d'une inondation mesurée, eut une fête le 12 Hathyr[1]. L'origine de ces fêtes peut remonter à Pépi I, comme celles de Choiakh étant donné qu'il y eut certainement flottement dans la fixation des dates, particulièrement selon les lieux ; une même fête peut être célébrée dans la vallée à des dates différant d'une quinzaine de jours d'un point à un autre.

C'est le même flottement dont la trace demeure peut-être dans le *Papyrus géographique de Tanis*, compilation de l'époque saïte[2] dont les fragments 37 et 38 (en haut) portent la mention : « Jour de jeter les offrandes pour Hâpi » à des dates respectivement voisines du 5 et du 11 Hathyr.

Ce même papyrus hiéroglyphique indique des jours d'offrandes à Hâpi à des dates encore différentes de celles que nous avons dites jusqu'ici. L'une d'elles est le 10 Mécheir[3].

Epeiph. Mesorè. Thoth.

A l'époque romaine, le mois d'Epeiph (25 juin-24 juillet) correspondait au moment de l'année où se situait le lever héliaque de Sothis, le 19 juillet ; le début de Mésorè voyait l'afflux des eaux. Or, il est vraiment curieux qu'aucune fête du Nil ne soit placée à ce moment-là, dans les documents grecs qui nous sont parvenus, tandis que la tradition pharaonique reste fidèle à cette date. Tout d'abord, les jardins d'Osiris étaient faits les 23 et 30 Epeiph[4], d'après les renseignements que nous donne la tombe de Nefer-Hotep (vers 1700 av.) ; sous Thouthmosis III, ce mois d'Epeiph se trouvait à peu près du 15 juin au 15 juillet ; le culte de ce Roi après sa mort tout au moins, n'était pas sans relation avec la venue

(1) Cf. *Synaxaire Alexandrin* (PO 78, p. 116, t. XVIII I) : « 12 Hathyr, aujourd'hui, nous fêtons le magnifique archange Michel... c'est lui qui prie le Seigneur pour les récoltes, pour l'inondation du Nil... afin qu'Il les règle parfaitement ».

(2) *Papyrus géographique de Tanis*, F. L. Griffith-W. M. Petrie, *Two hieroglyphic Papyri from Tanis* 1889 ; J. Yoyotte, *Le Papyrus géographique de Tanis et la science sacerdotale égyptienne* (Bull. Soc. Ernest Renan à paraître). Je dois à J. Yoyotte la communication des dates des fêtes de Hâpi dans ce papyrus.

(3) *P. Geog. Tanis*, frg. 38 bas ; cette date de Mécheir semble correspondre à des fêtes de Hâpi voisines de celles de Tybi, qui se seraient conservées en relation avec le culte de Neith à Saïs ; le *Calendrier des Jours Fastes et Néfastes* porte en effet le 11 Mécheir « Panégyrie de Neith à Saïs » (Chabas, p. 77), et la mention portée au 21 Mécheir concerne les limites du débordement du Nil : « Tous les petits des animaux sauvages sont des endroits où les dieux aiment en ce jour que le dieu bon se trouve » ; ce texte, qui avait paru obscur à Chabas, signifie que les limites futures de la hauteur de l'inondation *(le dieu bon)* envoyée par les dieux sont indiquées par le lieu où les crocodiles et les tortues déposent leurs œufs (cf. ci-dessus, p. 72). Vers 2135 av., le mois de Mécheir était celui du débordement du Nil.

(4) Cf. ci-dessus, p. 251.

de la crue[1] ; était-ce lui qui fixa les fêtes du Nil au 15 Epeiph ? On sait que Séthi Ier et ses successeurs[2] établirent et maintinrent des cérémonies et des offrandes en l'honneur de Hâpi au Gebel Silsileh au 15 Epeiph et au 15 Thoth ; si la seconde de ces dates est bien celle de la venue de la crue sous Sethi Ier (1313-1393 av.), la première n'est probablement qu'une pieuse survivance. Le calendrier des fêtes d'Hathor[3] garde souvenance de la résurrection d'Osiris-Nil à cette date : le 14 Epeiph, les femmes du domaine sacré chantent : « Osiris est intact et Séth n'est plus ! », et ce jour, par son nom de « fête de l'Examen du jour de fête » garde peut-être le souvenir d'une révision des rituels sous Thoutmosis III.

De plus, dans les jours très voisins du début de Mésorè[4], demeurent des traditions en rapport étroit avec la venue de la crue ; le *Papyrus géographique de Tanis* comporte à une date perdue, mais située au plus tard au début de Mésorè[5], une cérémonie en l'honneur de Hâpi ; et le calendrier d'Esneh mentionne précisément au 1er Mésorè : « Fête de jeter le livre de Hâpi ; offrande de Hâpi en pain, bière, bœufs, volailles... »[6].

Quant à la date du 15 Thoth, qui, au Gebel Silsileh, était celle du jour d'offrandes au fleuve, elle a laissé, elle aussi, quelques traces : outre le repas de poisson du 9 Thoth cité par Plutarque[7], ce même 9 Thoth garde en Égypte le souvenir d'un miracle en rapport avec le pouvoir sur l'eau, accompli par Saint Michel — patron de l'inondation — dans une église à son nom à Colosses en Phrygie[8].

(1) Cf. E. Drioton, *Le Roi défunt, Thoth et la crue du Nil ;* voir ci-dessus, p. 306.

(2) P. Barguet (*Stèles du Gebel Silsileh*, BIFAO L, p. 49-63) a retrouvé les restes de la stèle que Séthi Ier fit graver pour fixer le souvenir des cérémonies célébrées en l'honneur du Nil et instituées au Gebel Silsileh ; ce Pharaon fut imité par Ramsès II, Méneptah et Ramsès III dont les stèles érigées au même endroit, ont été également retrouvées ; le texte semble le même sur les 4 stèles ; elles apportent beaucoup de renseignements sur les cérémonies du Nil aux XIXe et XXe dynasties. Si on les rapproche du *P. Harris* (Breasted AR IV 246), et des papyri et ostraka contenant l'*Hymne au Nil*, qui sont tous des mêmes XIXe et XXe dynasties, on constate un intérêt particulier, à ce second renouvellement historique de l'année sothiaque, pour le culte de la crue (1313 av.). Les stèles du Gebel Silsileh indiquent nettement deux fêtes du Nil : celle du 15 Epeiph (vers le 3 mai, sous Séthi Ier) « à l'époque où l'eau est basse » (l. 9) et le 15 Thoth, « quand l'eau sainte est dans la région de Silsileh » (l. 7), « à l'époque de l'eau sainte » (l. 8). Les textes insistent sur la seconde de ces dates ; la première paraît une survivance.

(3) Alliot, *Culte d'Horus...*, p. 233.

(4) Sous Thoutmosis III, le 20 juillet grégorien était à peu près le 5 Mésorè.

(5) Frg. 40 Haut ; cf. ci-dessus p. 373, n. 2.

(6) Cf. P. Barguet, BIFAO 50 (1951), p. 63 n. 1.

(7) Plut., *I. O.* 7.

(8) Synaxaire Alexandrin, PO 78, p. 18.

Que conclure sur toutes ces indications de fêtes de Hâpi ou du Nil ? Un fait est certain : le culte de la crue existe à toutes les époques, mais par suite du décalage du calendrier, et des remaniements successifs, les fêtes du Nil sont fort confuses à l'époque ptolémaïque ; elles ne reprennent quelque précision qu'à l'époque romaine, et la réforme du calendrier faite par Auguste y fut sans doute pour beaucoup.

La Sèmasia.

A l'époque romaine, à côté des multiples traditions de fêtes de Hâpi ou du Nil, réduites à des sacrifices ou des offrandes, il y avait une vraie et grande fête de la crue, au moment où le Nil donnait les signes de son débordement. Cette fête porte un nom à partir du IIe ap., si l'on se fie aux documents ; elle s'appelle *sèmasia*, σημασία, ou la fête du « signe » ; aucun des documents qui attestent son existence ne nous en donne la date ; mais le sens même de son nom incite à penser qu'elle avait lieu peu avant le lever de Sothis. Le verbe διασημαίνειν ou ἐπισημαίνειν indique que des signes avant-coureurs de la montée du Nil se sont produits[1], comme la maturité du fruit du perséa[2]. La *Sèmasia* apparaît sur les monnaies[3] comme la personnification d'une abstraction, sous l'apparence d'une femme galopant à cheval et tenant dans sa main droite une palme ; elle symbolise l'annonce de la montée des eaux. Les Romains avaient certainement organisé un système de transmission rapide des nouvelles concernant la venue de la crue, observée au sud de la première cataracte[4]. Dès que la bonne nouvelle était connue, on commençait à préparer la fête, à mesurer les hauteurs du Nil, à demander que l'accroissement du fleuve se poursuive jusqu'à une hauteur satisfaisante. Une prière pour obtenir une crue parfaite de 16 coudées porte pour titre « Sèmasia du Nil très sacré »[5] ; à Achôris, à la fin du mois de juillet, on note la hauteur de la *sèmasia* du Nil, en précisant le jour et l'heure[6] ; le *P. Abd-el-Latif* 8 nous fait connaître la liste des dépenses faites pour la fête de la *Sèmasia* au IIe ou IIIe ap.[7] ; on y fera un bon repas, où sont prévus plats cui-

(1) Διασημαίνειν, Héliod., *Eth.* IX 22, 3. Ἐπισημαίνειν, *P. Hibeh* 27 165, 174.

(2) *P. Oxy.* 1796 19 ; cf. ci-dessus, p. 49.

(3) Cf. *Vogl*, o. c., s. v. *Sèmasia ;* Poole, *Greek Coins*, t. 13, p. iv. Datt. 3531 sqq.

(4) Sén. *Q. N.* IV a II 7. Cf. Athanase (Draguet, p.2 8), fait allusion à la rapidité avec laquelle les nouvelles de l'état de la crue en Éthiopie sont propagées en Égypte ; cela lui paraît démoniaque ; cf. p. 207.

(5) *P. Lond. Lit.* 239 1 ; cf. ci-dessous p. 410.

(6) Achôris 13-2. (Mesorè : 25 juillet-23 août) ; cf. Lumbroso, Aeg. 31 (1922), 291.

(7) Ibrahim University Studies in Papyrology I (1952), p. 23-25, pl. VIII.

sinés et volaille ; le caractère religieux de la fête est rappelé par la mention de l'achat d'un kéramion de « miel à libation » (l. 6).

Ce que l'on peut savoir, au total, sur la date des fêtes du Nil, c'est que la tradition demeure, tout au long de l'époque gréco-romaine, d'une fête de la crue célébrée vers le 19-20 juillet ; si les témoignages de l'époque ptolémaïque sont rares, c'est qu'elle était célébrée plus fidèlement par les indigènes que par les nouveaux venus dans la vallée ; mais à l'époque romaine, tous les habitants des rives du Nil y participent ; appelée aussi *Neilôa*, elle prend un tour plus particulier et peut-être aussi plus abstrait, lorsqu'elle se dénomme *Sèmasia ;* ce dernier nom se retrouve encore à l'époque chrétienne ; sa signification ne s'opposait pas à l'intégration de la fête dans le christianisme[1].

Ayant ainsi fait le tour de toutes des dates connues des fêtes du Nil à l'époque gréco-romaine, nous en avons retrouvé des traces dans un passé très lointain, et leur caractère permanent décèle cependant des changements au cours de l'histoire.

La première forme de ces fêtes à l'époque historique est une célébration de la venue de la crue fixée au jour du lever héliaque de l'étoile Sothis[2] qui remonte au moins au premier renouvellement historique de l'année sothiaque vers 2778 av. sous le règne de Djéser ; on n'a aucune connaissance directe de l'attitude de ce Pharaon à l'égard du culte de l'inondation ; mais, si, comme le croient les égyptologues, la stèle de la Famine à Séhel[3] est le rajeunissement d'un texte plus ancien, on peut y trouver le rappel d'offrandes fondées par Djéser pour le dieu maître de la crue. Entre 2778 av. et le second renouvellement de l'année sothiaque en 1313 av., les fêtes de l'inondation continuèrent à être célébrées au moment de la montée des eaux, avec des périodes de flottement dues à l'avance du calendrier civil sur l'année naturelle. C'est alors que plusieurs mises au point du calendrier des fêtes du Nil

(1) D'après la tradition plus tardive, la fête de la *Sèmasia* devint la fête de la plénitude, distincte du maximum ; voir POPPER, *Cairo Nilometer*, p. 71.

(2) *Papyrus de Kahoun* (BORCHARDT ÄZ 37 (1899), p. 99), vers 1870 av. sous Sésostris III.

(3) BARGUET, *Stèle de la famine à Séhel*, IFAO 24 (1953), p. II ; Sethe pensait que le rédacteur de ce texte se serait inspiré d'un modèle très ancien. A la suite d'une disette de sept années, le Pharaon fait faire des recherches sur la cause possible de ce retard répété de l'inondation (l. 2) ; son enquête réunit tous les renseignements recueillis par les prêtres envoyés à la première cataracte ; le Pharaon fit faire alors des purifications, des processions, des « offrandes complètes... aux dieux et aux déesses d'Éléphantine dont on avait prononcé les noms » (BARGUET, o. c., p. 25-26). Djéser aurait-il été le premier à réorganiser les fêtes du Nil comme le firent au second renouvellement de la période sothiaque les Ramessides ?

durent être faites. Deux méthodes étaient possibles : l'une consistait à fixer de nouveau les fêtes de la crue, qui étaient traditionnellement célébrées le jour du lever héliaque de Sothis, au jour correspondant alors dans le calendrier officiel ; c'est ce qu'a peut-être fait Pépi I, ainsi qu'un roi de la X^e^ dynastie (Khéti II ?). L'autre méthode maintenait les fêtes à leur date du calendrier officiel, mais leur donnait une nouvelle interprétation théologique : ce serait ce qu'aurait fait Amenemhat III.

Lorsque le second renouvellement de l'année sothiaque approcha, les fêtes de la crue initiales se retrouvèrent à leur place, et pour cette raison, il est difficile de savoir quelle sorte de décision ont prise à leur sujet le Pharaon Thoutmosis III, et les Ramessides qui donnèrent au culte de Hâpi un éclat renouvelé.

Sous les Ptolémées, les fêtes de l'inondation étaient célébrées au moment du lever héliaque de Sothis. La réforme du calendrier par Auguste eut pour effet de fixer définitivement les fêtes de la crue en juin sur le calendrier ; dans les faits elles avaient toujours lieu aussi vers la fin de juillet, et également au moment des hautes eaux ; de là le peu de cas que l'on fit, en somme, du renouvellement de l'année sothiaque en 139 ap.[1] ; il n'intéresse que les spécialistes et n'a que peu de résonance dans le culte de l'inondation, d'après nos documents.

Mais les traces des autres dates des fêtes du Nil, jamais effacées, qui s'échelonnent tout le long de l'année, demeurent pendant toute l'époque gréco-romaine, sont intégrées par le christianisme, on le verra, et ne disparaissent, semble-t-il, qu'avec l'invasion arabe.

LE LIEU DES FÊTES DE LA CRUE

Les fêtes de la crue du Nil étaient célébrées partout où se faisaient sentir les bienfaits de l'inondation, c'est-à-dire tout au long de la vallée, depuis la première cataracte jusqu'aux bords de la Méditerranée ; on en a des témoignages pour plus d'une dizaine de villes ; elles revêtaient, ici ou là, des caractères particuliers, surtout au Fayoum, où la montée des eaux était plus contrôlée qu'ailleurs encore, où ses effets étaient plus disciplinés et ses premières manifestations, différentes. Le lieu privilégié pour la célébration des

(1) Il est en effet remarquable qu'en un temps où le culte du Nil était si développé, le renouvellement de la période sothiaque ne donne lieu à aucune solennité en rapport avec le rythme du fleuve ; il a passé presque inaperçu, malgré la frappe de quelques monnaies représentant le phénix ou portant la mention Αἰων.

fêtes de la crue, c'est la première cataracte qui fut le plus souvent au cours de l'histoire la frontière naturelle du pays la plus au sud, et par conséquent, le point où l'observation de la venue des eaux était enregistrée en premier. A certains moments de l'histoire pharaonique, ce point fut encore plus méridional, et les fêtes du Nil avaient lieu bien au sud de la première cataracte ; il en reste des traces jusqu'à l'époque moderne[1]. Dans l'autre sens, les fêtes de la crue furent parfois célébrées au nord d'Éléphantine, comme cela se produisit, pour des raisons mal connues, sous les Ramessides ; elles avaient alors lieu au Gebel Silsileh près d'un étroit défilé rocheux où se glisse le Nil, à quelques dizaines de kilomètres au nord d'Assouan[2].

Elles étaient fêtées par tous les temples situés au bord de l'eau. Mais avaient-elles lieu dans un temple ? Aucun document ne décrit les fêtes du Nil dans un temple ; peu de témoignages de liturgie d'un culte rendu aux statues de Hâpi ; pas d'« éveil » du dieu, pas d'habillement de ses statues. Le culte rendu à Hâpi ou au Nil gréco-romain en dehors des fêtes de la venue de la crue, consiste en sacrifices, offrandes et prières, qui semblent avoir toujours été consacrés au fleuve près de l'eau ; d'autres témoignages du respect rendu au Nil sont les inscriptions de proscynèmes, où le nom du Nil est le plus souvent accolé à celui d'autres divinités[3].

A part quelques exceptions dont on parlera un peu plus loin, l'endroit réservé au culte de l'inondation était rattaché au sanctuaire d'un dieu plus important que le Nil, et plus particulièrement dans ceux qui étaient consacrés à Isis et à Osiris. On connaît, près de Mendès, un culte d'Osiris-Hâpi[4]. On sait l'existence, dans plusieurs points de l'Égypte, de pièces dédiées à l'eau sainte du Nil ; mais encore faut-il préciser que cette pièce, destinée à recevoir

(1) Cf. un petit article intitulé *Ethiopia, the Source of the Blue Nile* (The illustrated London News, 13 février 1960, p. 247 : La rivière coule d'une source appelée Gish Abbai, et se dirige vers le Lac Tana qu'elle traverse. Elle est considérée comme étant le Géon fleuve du Paradis mentionné dans la Genèse ; le lieu où elle jaillit contient les églises de Saint-Michel et de Saint-Zarabruck ; il est gardé par les prêtres qui seuls peuvent pénétrer à l'endroit de la source ; des pélerins vont en ce lieu et en rapportent de l'eau sacrée, que l'on croit guérir toutes sortes de maux ; le premier Européen qui vit cette source et l'ait décrite est le Jésuite espagnol Pedro Paez en 1613 (communication d'A. Badawy)).

(2) Cf. P. Barguet, *Les stèles du Gebel Silsileh*, BIFAO (1952), p. 58 sqq. Il y avait dans le voisinage du Gebel Silsileh des carrières en exploitation ; une école de scribes et deux nilomètres.

(3) Cf. Breccia, BSAA II (1905-06), p. 99 ; L. Robert, *Insc. gr.* (1936) 1, n° 97 (Ptol. III) ; SB 6182 (1er av.) ; OGI 654 (29 av.).

(4) Cf. Kees ÄZ 72 (1936), p. 41 et 46.

Dangers et loisirs lors de l'inondation du Nil.

les récipients d'eau sacrée, bassins, vases, vasques, etc., n'était pas dédiée à Hâpi seul ; au Gebel Silsileh, une chapelle de Meneptah taillée dans le roc est consacrée à Harmakhis et à Ptah en même temps qu'à Hâpi ; une autre, de Ramsès II, à la triade thébaine en même temps qu'à la divinité du Nil. Ce qu'on appelle « chambre du Nil » à Edfou est une pièce du temple consacrée à l'« Assemblée qui gouverne l'onde », c'est-à-dire aux dieux qui président à l'inondation, rassemblés là par l'effet d'un syncrétisme bien antérieur à l'époque gréco-romaine : Noun, Thoth, Ptah... Le dieu Hâpi, sur les reliefs qui ornent les murs de la pièce, suit le Roi Ptolémée qui leur rend hommage, dans le registre médian, et se trouve ainsi au-dessus des six génies secondaires préposés à l'inondation, placés dans le registre inférieur ; cette disposition dit d'une façon éloquente le rang de Hâpi parmi les divinités[1].

Cependant, dès l'époque pharaonique, Hâpi fut l'objet d'honneurs rendus à lui seul, à la XIX^e^ et à la XX^e^ dynastie. Sur un relief de Médinet-Habou, on voit le Pharaon présenter des épis coupés à une statue de Hâpi assis sur un siège, mais le Souverain ne fait pas devant elle le geste d'adoration. A la même époque, des fondations pieuses que nous fait connaître le *P. Harris* (vers 1200 av.), sont faites en trois endroits différents de la vallée, dans la « Maison de Rê-Harakhté », dans la « Maison d'Anubis », dans la « Maison de Hâpi »[2] ; ce sont des sanctuaires, et celui de Hâpi lui était donc propre. On pense qu'un temple à Hâpi se trouvait non loin du Vieux Caire, dont un nom ancien était Babylone, qui signifierait « Maison de Hâpi »[3] ; lenom grec en était Nilopolis, que visita Hécatée[4]. A l'époque romaine, on connaît deux autres Nilopolis, l'une au sud de Memphis[5] et l'autre près de Soknoupaiou Nèsos, au nord-est du Fayoum[6].

L'existence de chapelles, voire même de temples dédiés au Nil comme divinité principale, est attestée aussi par les monnaies, qui représentent une statue du Nil dans un édifice tétrastyle, aux années 134/135 (sous Hadrien), 140, 142, 144 (sous Antonin), 165 (sous

(1) Cf. E. Drioton, *Orig. pharaon. Nilom. Rodah*, BIE 34 (1953), p. 291 sqq.
(2) Breasted AR IV 296.
(3) *Pi-Ha'py*, cf. *P. Wilbour* 88, 4 (cf. Gardiner, *P. Wilbour* IV 238 ; trad. t. III, p. 93) ; *P. Harris* 29, 7. PW XVII 1, 1936, col. 590 (Kees) ; Golenischeff, *Onomasticon* 397 ; H. Bonnet, *Reallexikon* (1952), s. v. Nilopolis.
(4) FHG 277 : « Nilopolis d'Égypte, Hécatée y voyagea ; il y a là un sanctuaire (ἱερόν) du fleuve du Nil. »
(5) Dallas, au nord de Béni-Souef ; cf. Eusèbe, *Praep. Ev.* VI 42, 3.
(6) BGU 337 ; *P. Lond.* 346, etc.

Marc-Aurèle)[1]. De plus, les papyrus indiquent à Hermoupolis, un « Neilaion », sanctuaire voisin du Sérapéum[2], auquel est attenante une construction appelée « comastérion », κωμαστήριον.

On sait qu'à maint sanctuaire était rattaché un nilomètre ; l'usage de ce bâtiment, quel que fût sa forme, quai, escalier, colonne, était destiné à un but pratique, la mensuration et la surveillance de l'accroissement du Nil, plus qu'à une fin cultuelle, c'est pourquoi il sera étudié ailleurs[3] ; mais comme la venue de la crue était considérée comme l'effet du bon vouloir d'un dieu, et que les prêtres, seuls détenteurs de la science, étaient seuls à avoir des connaissances hydrologiques, le nilomètre trouvait sa place près des temples. Il était au bord de l'eau, même lorsque le fleuve était à l'étiage, tandis que le temple était construit de telle sorte qu'il restât hors d'atteinte du niveau des hautes eaux. Pour aller de l'un à l'autre, un couloir couvert était construit, c'était le κωμαστήριον. Ce couloir ne servait pas souvent aux besoins du culte ; seuls y passaient ceux qui s'occupaient du nilomètre ; peut-être une partie de la procession de la fête de l'inondation y accompagnait-elle la statue du dieu principal qui descendait vers le fleuve au moment où l'on proclamait que le Nil avait commencé à monter sur l'ordre de ce dieu... Ce couloir servait, semble-t-il, d'entrepôt, entre-temps : un papyrus nous prouve qu'on y rangeait des jarres de vin[4]. La supposition d'A. Rowe, — que la coudée nilométrique était disposée « dans une cavité taillée dans le roc », près de l'escalier qui descend vers le nilomètre[5] —, est très vraisemblable ; il est tout naturel que la mesure mobile utilisée pendant la crue fût posée à portée de la main de ceux qui, journellement, parfois d'heure en heure, allaient surveiller la hausse du niveau des eaux.

Mais les fêtes de la crue attiraient beaucoup de monde, elles ont grande réputation[6], et l'on y mène les petits enfants pour jouir du spectacle[7]. Il fallait pour cela qu'il y eut quelque chose à voir ; la cérémonie ne se passait donc pas dans le secret de la pièce

(1) Datt. 1956 ; 3050 ; 3052 ; Feuardent 1678 ; Datt. 3565. Botti (Plan Alexand. 1868, CXXXII) tirait de ces monnaies la conclusion qu'il y avait un temple du Nil à Alexandrie.

(2) CPH 117, v° II 9-12.

(3) Voir ma thèse complémentaire.

(4) *P. Mich.* 123, R° I a 19 ; c 4 ; d. Voir le commentaire de Preisigke et de Hunt.

(5) A. Rowe, *The great Serapeum of Alexandria*, Bul. Ryl. Lib. 39 (1957), p. 492.

(6) Héliod., *Eth.* IX 22, 2 ; le roi Hydaspe (légendaire) interroge les prêtres de Syène sur l'origine (γένεσις) de ces fêtes. Le romancier lui prête cette curiosité pour se donner l'occasion, en y répondant, de satisfaire le goût de ses lecteurs pour les merveilles de l'Égypte.

(7) *Vie de Saint Pachôme*, Amélineau, Ann. Mus. Guimet 17 (1889), p. 2.

réservée à l'eau sainte ou au Nil, ni dans le couloir sombre, ni dans l'exigu nilomètre. Elle avait lieu sur les bords du fleuve et en un endroit à découvert. Cependant, les gestes rituels, dont le plus important semble bien avoir été le lancement des offrandes dans l'eau du fleuve, se faisaient en un lieu précis, et sans doute aménagé, sinon réservé dans ce but.

On est réduit aux hypothèses sur l'aspect que pouvait bien présenter cet endroit ; c'était probablement ce que les auteurs appellent la « source » du Nil *(fons)*, à Memphis, d'après Timée au VI^e^ av., rapporté par Pline l'Ancien[1] et Solin[2], et à quoi était donné le nom de *Phiala* (Pline), ou *Phialus* (Solin) ; cette dénomination était-elle métonymique, parce que cet endroit présentait la forme d'une coupe ? ou, ce qui serait bien plus dans les traditions du vocabulaire égypto-grec, serait-ce la transposition phonétique de *Pi-Aro*, « maison de l'eau » ? D'ailleurs ce nom se trouvait en plusieurs lieux d'Égypte, car les papyrus nous font connaître un terrain cultivé à Karanis au III^e^ ap.[3] et un canal[4] qui portent ce nom. De plus, on a la preuve que φιάλη était un nom donné à une fontaine ou une vasque (?) utilisée pour le culte de l'eau, par l'existence de la « Phiale » mystique du Triconque, à Constantinople au IX^e^ ap.[5]. Un rituel de la fête du Nil transmis par des manuscrits tardifs, nous montre que les prières pour la venue de la crue étaient récitées, en Égypte, auprès d'un vaste bassin d'eau appelé φιάλη autour duquel se massaient les prêtres et les fidèles, où l'on trempait la croix, et dont on goûtait un peu d'eau, à la fin de la cérémonie[6].

Ainsi la réunion de nos renseignements nous apprend que, dans les sanctuaires, une chapelle, donnant dans un couloir qui conduisait au nilomètre était le lieu où pouvait être honorée une statue de Hâpi ou du Nil ; mais que les fêtes de l'inondation se déroulaient au bord du fleuve.

(1) *H. N.* V 9 (10) ; VIII 46.

(2) XXXII, 11.

(3) SB 7361, l. 10 (211-212 ap.).

(4) *P. Mich.* VIII 1036.

(5) Constantin Porphyrogénète, *Livre des cérémonies ;* cf. R. Guilland, *Autour du livre des cérémonies*, Δημοσιεύματα τῆς ἑταιρείας Μακεδονικῶνσπουδῶν. Thessalonique 1959, p. 82. « Phiale » : nom byzantin d'une vasque construite par Théophile, dans un emplacement à ciel ouvert ; comprenait une vasque de bronze à bord d'argent orné d'une pomme de pin d'où jaillit l'eau ; l'eau sortait aussi de gueules de lion ; des gradins se trouvaient autour. La « Phialè » existe toujours à l'entrée de plusieurs églises du Mont Athos (communication de N. Livadaras) et d'Espagne. Cf. encore : *Opisanie*, t. II, p. 202.

(6) Margoliouth, o. c., ci-dessus, p. 361, n. 2.

C. Le personnel du culte de la crue

Une partie des fêtes de la crue était célébrée par des prêtres. Y avait-il des prêtres uniquement consacrés au service du culte du Nil, ou bien certains membres du clergé d'un temple donné étaient-ils désignés pour ce service ? le problème n'est pas simple, parce que les renseignements ne sont pas explicites.

On peut se demander si des prêtres étaient adonnés à ce seul culte. Hérodote, sous la domination perse en Égypte, raconte que seuls les prêtres du Nil (οἱ ἱρέες αὐτοὶ οἱ τοῦ Νείλου) ensevelissent de leurs propres mains les noyés du Nil et les victimes des crocodiles[1]. Rien ne s'oppose à ce que l'historien désigne ainsi ceux qui, dans un temple, sont chargés de tous les soins religieux qui ont rapport avec le Nil, sans que ce fussent des prêtres particulièrement consacrés au Nil ; il ne signale pas cette coutume comme un fait local, mais un usage général, à la suite des renseignements qu'il vient de donner sur la coutume égyptienne de l'embaumement.

A la fin du IIIe av., une inscription de Canope porte la mention d'un prêtre du Nil ; c'est une base de statue d'Arsinoé III Philopator[2] dédiée à la Reine par un homme qui signe : « ...prêtre du Nil » ; son nom a été martelé, seul son titre est resté. Le fait qu'il ait dédié une statue à Arsinoé III seule est peut-être la cause de ce martelage ; on sait que le couple royal connut vite la mésentente, et que les deux souverains eurent leurs propres partisans séparément. On conçoit bien aussi pourquoi un prêtre du Nil avait des raisons de rendre hommage à la Reine ; depuis longtemps déjà, la Souveraine Lagide était assimilée à Isis, considérée comme la parèdre de Sarapis dans son patronage de la crue. Reste à expliquer la présence d'un prêtre du Nil à Canope ; elle n'est pas due, je crois, à l'existence d'un sanctuaire du Nil à Canope dont on n'a aucune trace par ailleurs, mais à un déplacement du prêtre lui-même ; un décret de Ptolémée V[3] invite tous les prêtres d'Égypte à envoyer des délégués se réunir tous les ans à Canope ; dans la pratique, le Roi faisait coïncider cette sorte de concile avec la célébration des γενεθλία. Il est plus vraisemblable qu'un prêtre en voyage ait dédié une statue au cours de sa délégation, plutôt qu'un membre du clergé local. Le titre même du dédicant indique d'où il était venu, d'une Nilopolis.

(1) II 90.

(2) Inscription de 217-215 av. ; cf. E. Breccia, *BSAA* 26 (1931), p. 276, SEG 8 (1937), 453, p. 69.

(3) OGI 90 ; je dois les renseignements qui suivent à R. Rémondon.

Mais, mise à part la question du personnel religieux de Nilopolis, de nombreux témoignages montrent que tous les soins du culte du Nil relevaient de plusieurs prêtres de rang divers, qui avaient aussi d'autres fonctions dans le temple auquel ils étaient attachés ; ce culte, en effet, ne se pratiquait pas tous les jours, ni même tous les mois. On connaît, à l'époque romaine, des obligations liturgiques à l'égard du dieu Nil depuis le mois de juin jusqu'au mois de janvier, encore n'étaient-elles pas régulières pendant cette partie de l'année ; elles n'étaient vraiment absorbantes qu'au moment de la montée du fleuve et jusqu'à l'époque du maximum. Dans un temple important, un prêtre de chaque rang avait une attribution concernant l'inondation ; dans les petits temples, un même prêtre cumulait ces fonctions. Dans un grand sanctuaire, une φυλή était spécialisée dans le culte du Nil, on faisait appel à elle lorsque la date des fêtes revenait ou lorsque les circonstances, — noyades dans le Nil, mauvaises crues et retards nécessitant des sacrifices supplémentaires —, le réclamaient.

Le personnel de ce culte était formé de prêtres qui n'étaient ni du plus haut rang, ni du plus humble ; tous portent le nom général de ἱερεῖς et appartenaient donc au clergé supérieur[1] ; mais aucun texte, jusqu'à l'époque romaine exclusivement, n'indique l'« ἀρχιερεύς » comme chef des prêtres du Nil ; après la conquête romaine, c'est le préfet qui sera le « grand-prêtre » des cérémonies du Nil, ce qui confirme la promotion de la divinité du Nil à ce moment-là, que l'iconographie révèle de son côté. Ce personnel était particulièrement important là où l'on s'occupait de l'établissement du calendrier et de l'observation de la montée de la crue ; les profondes connaissances que demandaient ces occupations prouvent que le service du culte du Nil était parfois assuré par d'éminents spécialistes.

Le Chantre

En commençant par le plus modeste des membres du clergé occupé au culte de la crue, on trouve d'abord le chantre, « hymnode » (ὑμνῳδός) ; il doit savoir par cœur l'hymne au Nil[2] ; celui qui

(1) Héliod., *Eth.* II 29, 1. Pour tous les renseignements généraux sur le clergé, je suis Franz Cumont, *L'Égypte des astrologues*, 1937, p. 111 sqq., et S. Sauneron, *Les prêtres de l'ancienne Égypte* 1957, p. 60-65.

(2) Cf. Clément d'Alexandrie, *Stromates* VI 4, 35-37. « (Le chantre) doit savoir deux livres parmi ceux qu'on tient d'Hermès, l'un contient les hymnes des dieux... » De plus, les chantres figurent sur la liste des préparatifs faits en l'honneur d'une fête du Nil à Oxyrhynchos au IIe ap., sous le nom de ἱεροδούλοι ; ils sont 14, payés 6 oboles (1 drachme) par tête, ce jour-là, ce qui correspond à un pouvoir d'achat égal à une

nous est parvenu sur papyrus, écrit avec soin en hiéroglyphes[1], est une œuvre assez longue, qu'on a crue n'être pas destinée à être chantée en entier ; mais c'est ou bien un développement des chants liturgiques habituellement exécutés à la fête de la venue de la crue ou bien un modèle dont on utilisait dans tel ou tel sanctuaire un verset ou l'autre. On sait que les chants égyptiens étaient sur sept tons[2], commençant par le plus grave pour finir par l'aigu, le ton du deuil ; c'était certainement cet ordre qui était utilisé pour la fête du Nil dont les liens avec le deuil d'Isis étaient si étroits que, primitivement, les lamentations d'Isis étaient suivies de la résurrection d'Osiris-Nil, c'est-à-dire la montée de la crue[3]. Cet exhaussement liturgique du ton est resté dans la bénédiction de l'eau le Samedi Saint, dans l'Église chrétienne. Pour chanter ces hymnes sur un ton élevé, les voix devaient être fraîches et pures ; dans ce but, étaient enrôlés et formés, dès l'époque ptolémaïque, soit des castrats, comme le suggère Cumont[4], soit des hermaphrodites ; d'où les condamnations du clergé du Nil au IVe ap. par l'Empereur[5].

Le préposé au calendrier

Le préposé au calendrier, « horologue »[6] est en réalité l'astronome du temple[7] ; son rôle en ce qui concerne la crue, était de surveiller les astres et les planètes. En tout temps, l'horologue de la première cataracte observait, à Éléphantine le lever héliaque de Sothis et déclarait le moment venu de célébrer les fêtes de l'inondation, même lorsque cette région n'était pas sous la domination du maître de la vallée, car la permanence du clergé semble y avoir résisté à tous les avatars politiques. Quand Éléphantine dépendait du Pharaon, c'est de là que partait l'annonce du début de la crue, portée par des messagers dont certains auteurs tardifs vantent la rapidité quasi surnaturelle. A Héliopolis, les calculs de l'horologue

douzaine d'œufs ou un demi-poulet à la même époque, ou 8 litres de blé ; c'est à peu près le prix d'un artiste ou d'un travailleur de force (moissonneur par exemple). On a de plus payé leur voyage par personne, 8 oboles ½ et un peu plus ; ils ont dû venir d'une certaine distance (*P. Oxy.* III 519, 13). Cf. ci-dessous p. 391.

(1) Cf. ci-dessous, p. 406.

(2) Démétrios de Phalère LXXI.

(3) Voir p. 376, comment le décalage du calendrier égyptien plaça cette cérémonie à une date qui ne coïncidait plus avec la venue de la crue.

(4) Cf. CUMONT (o. c. p. 383, n. 1), p. 125 note et p. 133 ; sur la justesse de ton nécessaire en Égypte, CUMONT, *Rel. Orient.*, p. 87.

(5) Cf. ci-dessous, p. 429.

(6) Clém. Alex., *Strom.* VI 4, 35, 4. Cf. CUMONT (o. c. p. 383, n. 1), p. 122 et 124.

(7) SAUNERON (o. c. p. 383, n. 1), p. 64.

au sujet de la crue devaient tenir compte de la place du soleil dans les constellations du Cancer et du Lion : c'était le sanctuaire principal du dieu Rê. C'est probablement aussi à Héliopolis qu'on étudiait l'influence des éclipses sur la qualité des crues, et l'on en tirait des prédictions que des scribes recopiaient ensuite pour les diffuser. Mais à l'époque romaine, et déjà depuis des millénaires, c'était surtout à Hermoupolis Magna que les calculs astronomiques étaient le plus poussés ; dans la tradition hermopolitaine, l'observation astronomique en rapport avec la venue de la crue portait non seulement sur Sothis et le soleil, mais aussi sur les phases de la lune ; le dieu Thoth qui était en ce lieu, maître de l'inondation, avait pour manifestation astrale la lune ; la montée du fleuve se produisait à la phase ascendante et à la pleine lune qui suivaient le premier renouvellement de la lune après le solstice d'été. C'est ainsi qu'on peut supposer avec vraisemblance que le *P. Merton* II 57 est issu des calculs effectués par l'horologue d'Hermoupolis Magna, ou un astronome de même tradition. Le texte de ces prédictions malheureuses porte en effet : « 3e phase : le Nil en Égypte (sera faible)... »[1]. Les éditeurs, avec raison, pensent qu'on annonce une mauvaise crue ; et, toujours à juste titre, ils comprennent σχῆμα comme une des phases de la lune ; c'est bien vers le 14e jour du mois lunaire que les théories hermopolitaines situent le grossissement du Nil ; chaque phase étant de 7 jours, c'est donc à la troisième phase, entre le 14e et le 21e jours, qu'on s'apercevra que le Nil ne monte pas. Cette prédiction a sans doute été faite pour une année du IIe ap. où le 20 juillet, date constante du débordement des eaux du Nil, tombait à peu près le 10e jour du mois lunaire... Le *P. Merton* II 57 porte au verso quelques lettres du nom du scribe qui a recopié la prédiction[2].

Le préposé aux écrits

Le préposé aux écrits, « hiérogrammate » (ἱερογραμματεύς)[3], est plus savant encore que l'horologue ; il tire les conclusions qui s'imposent des calculs établis par l'horologue, d'après le PSI 760 ; ce papyrus très mutilé, comporte les mots :

l. 14]....[.].[.]ἱερογραμματέως π.[
l. 15]...τ.. κην ἄστρο[υ] ἀνατολῆς ·[
l. 16]...τε ἐπισχισμοῦ τοῦ Νείλου θ...[

(1) γ' σχῆμα . ὁ Νεῖλος ἐν Αἰγύπτῳ [λείψει].
(2)]ψχιδου γραμ(ματεύς).
(3) Clém. Alex., *Strom.* VI 4, 36, 1 ; cf. OTTO, *Priesler und Tempel* I, p. 85.

Bien qu'on ne puisse combler les lacunes, on peut affirmer qu'il y a un rapport entre l'hiérogrammate, le lever de l'astre qui ne peut être que Sothis, et la crue du Nil. Géographe, l'hiérogrammate, tient à jour tout ce que l'on sait sur le Nil ; il essaie d'améliorer les connaissances qu'on a sur son cours ; il en dresse une carte[1] ; il consigne tout ce qui concerne le double problème des sources du Nil et des causes de la crue dans les livres sacrés[2] ; une des premières rédactions de ce genre remonte-t-elle à Imhotep, peut-être prêtre avant de devenir ministre de Djéser (vers 2775 av.) ? Car, dans la stèle de la Famine à Séhel, le prêtre d'Imhotep va consulter ces ouvrages à Hermoupolis pour pouvoir répondre au roi Djéser (la stèle est de l'époque ptolémaïque) qui demande : « Où naît le Nil ?[3] » — « Je connais ce qui est dans le bureau des archives », répond le prêtre, « ce qui se trouve dans la maison des livres : (c'est que) Hâpi sort des deux gouffres pour pourvoir aux pains d'offrandes des dieux ». Deux séries de documents relèvent donc de l'hiérogrammate : livres sacrés et archives. Il réunit en lui deux aspects des connaissances au sujet de la crue, les connaissances religieuses et leur utilisation pratique. Très savant hydrologue, l'hiérogrammate a parfois une opinion personnelle, on pourrait même dire une « théorie » sur les causes de la crue, conforme d'ailleurs à la théologie du temple auquel il est attaché : celui d'Hermopolis soutient que la crue vient de sous terre par l'effet des phases de la lune, celui d'Héliopolis, que c'est par l'effet du soleil sur la circulation de l'eau dans l'atmosphère[4], etc. C'est auprès de lui que les savants grecs des VII^e^ et VI^e^ av. sont venus s'instruire et ont recueilli les explications qu'ils ont améliorées. Strabon, après avoir établi que la vraie cause de la crue du Nil était connue des prêtres égyptiens, s'étonne qu'« on n'ait pas... éclairci complètement cette question des pluies, quand on pense surtout au soin extrême qu'apportaient les prêtres à consigner dans leur livres sacrés et y conserver comme en dépôt tous les problèmes dont la solution exige une science supérieure »[5]. Comme hydrologue, l'hiérogrammate étudie les particularités de la montée du Nil, ce qui lui permet de pouvoir prédire ses différentes phases, les changements de couleur des eaux de la crue ; ce talent peut à l'occasion le faire passer pour magicien. C'est un prêtre de cette catégorie que le Pharaon opposa à Moïse pour lutter de prestige avec lui, il le fit même venir, dit-on[1], « d'au-delà de Memphis ». Plus d'un millénaire plus tard, César interroge, au cours d'un dîner, sur les causes de la crue un prêtre égyptien *(sacer)* qui était sans doute hiérogrammate d'un temple d'Isis[2], Acorée, invité pour sa science, car Cléopâtre était assez fine pour savoir que César avait du goût pour la philosophie, et pour s'efforcer de lui plaire par tous les moyens.

(1) Ἡ τοῦ Νείλου διαγραφή (Clém. Alex.).
(2) Hél. *Eth.* II 28, 2 : βίβλοις ἱεραῖς ἀναγεγραμμένα περὶ τοῦ ποταμοῦ τουτοῦ.
(3) *Stèles du Gebel Silsileh*, l. 7 ; trad. Barguet, o. c., p. 16-17.
(4) Ventre, BSRGE, 1894, p. 189 : « Les prêtres de Memphis, de Thèbes ou de Napata, connaissaient à fond l'hydrographie des bassins du Nil... religieux observateurs des moindres oscillations de leur fleuve, ils n'ignoraient pas non plus la concordance de ces mouvements ou phases de la crue, avec la marche régulière du soleil. »
(5) Strab. XVIII 5.

L'hiérogrammate avait sous sa surveillance, probablement, tout ce qui relevait de la métrologie : la science de la mesure des eaux et la géométrie ; un personnel de prêtres surveillait la montée des eaux dans le nilomètre du temple. Sénèque désigne cette catégorie de prêtres d'un terme général, lorsqu'il parle de l'île de Philae où, de son temps, on pouvait faire les premières observations sur la crue : « Personne n'y met les pieds, sauf les *antistites* »[3]. Les papyrus de l'époque romaine montrent que ces fonctions furent alors assurées par des liturges.

Le stoliste

Le stoliste (στολιστής)[4] ne jouait pas, auprès du dieu de la crue, le rôle que son nom indique ; car les statues de Hâpi, dédiées à d'autres dieux, n'étaient pas revêtues de vêtements qu'on ôtait. Aucun texte de l'époque pharaonique ne contient une allusion à un cérémonial concernant les statues de Hâpi ; bien au contraire, les 5^e^ et 6^e^ versets de l'Hymne au Nil font allusion à l'originalité du culte de Hâpi sur ce point[5]. A l'époque romaine la statue du Nil figurait dans la procession des fêtes du Nil, organisée par les soins d'un « cosmète » et d'un « exégète »[6].

Le stoliste était l'« ordonnateur des cérémonies » ; il choisissait les victimes, décidait des offrandes à apporter au dieu ; sans doute suggérait-il au Pharaon les sacrifices extraordinaires à faire dans le cas où le fleuve ne grossissait pas « en son temps », et peut-être porta-t-il, en des circonstances particulièrement cruelles, la responsabilité d'offrir au Nil un être humain pour obtenir du dieu l'eau nouvelle indispensable à la vie ? Lorsque le « préposé au

(1) Alex. Poliph., frg. 14 (FHG III, p. 223) (I^er^ av.) : τοὺς ἱερεῖς τοὺς ὑπὲρ Μέμφιν.
(2) Lucain, *Ph.* X 193.
(3) *Q. N.* IV a II 7 : « *nec illam (i. e. : petram) ulli nisi antistites calcant* ». Cf. Cumont, (o. c., p. 383, n. 1), p. 116.
(4) Cf. Otto (o. c. p. 385, n. 3) I, p. 83 ; Cumont, o. c., p. 121.
(5) Cf. ci-dessus, p. 226.
(6) *P. Oxy.* III 519 (II^e^ ap.).

calendrier » avait observé le lever héliaque de Sothis, lorsque le « préposé aux écrits » avait enregistré, par ses mesures, la montée effective de l'eau, le stoliste réglait la cérémonie par laquelle on descendait au fleuve recueillir l'eau nouvelle dans un vase précieux. Conservateur des objets sacrés, sorte de « sacristain », c'est lui qui, dans les processions d'Osiris, tenait la coudée-étalon (πῆχυς *ulna*) et le vase à libations (σπονδεῖον)[1], et probablement lui qui s'occupait d'assurer les provisions d'eau sainte, dans le lac sacré et les bassins du temple, en vue des libations à faire pendant les saisons suivantes jusqu'à la prochaine crue.

Le prophète

Tous les prêtres que nous venons d'étudier forment un groupe, au courant des choses du Nil, qu'Héliodore désigne comme « προφητικοί »[2] ; à leur tête, se trouvait un « prophète », προφήτης ; « Son nom ne signifie pas que la prédiction de l'avenir lui soit réservée », dit Cumont[3] ; c'est ce prêtre qui annonce la qualité de l'inondation d'après les renseignements fournis par les autres spécialistes de l'astronomie et des nilomètres. Accompagné de l'hiérogrammate, et de l'horologue, il devait former ce groupe de fonctionnaires que les hiéroglyphes désignent sous le nom de « *Qefa-ib* », et dont on connaît le rôle par ce texte de la tombe de Rekhmirè, vizir de Thoutmosis III (1504-1450 av.) : « Les gens du trésor et les *Qefa-ib* lui font rapport... (lacune) ; on lui rend (également) compte du lever de l'étoile Sothis et de (l'inondation ? ou : arrivée ?) du Nil ; on lui fait rapport (également) de la pluie du ciel »[4].

Le prophète célèbre lui-même[5] les cérémonies de la venue de la crue, il récite les prières par lesquelles il conjure le dieu du Nil de venir d'Éthiopie au cours d'une procession où lui-même tient les symboles des ressources essentielles du pays, l'eau et le pain : il porte contre sa poitrine, dans un pan de son vêtement, mais cependant très visible, le vase d'eau sacrée ὑδρεῖον[6], et il est suivi de ceux qui portent à bout de bras les corbeilles où se trouvent les

(1) Cf. Plut., *I. O.*, 39.
(2) Héliod., *Eth.*, II 28, 2.
(3) O. c., ci-dessus (p. 383, n. 1), p. 119 ; cf. Otto (o. c. p. 385, n. 3), p. 82.
(4) Sethe, *Urk.* IV 1116, 4 (= Breasted AR II 709) ; trad. de Sauneron. Cf. P. E. Newberry, *The life of Rekhmara*, n° 23, l. 33.
(5) Him., *Disc.* XIV 8 : παρεῖναι διὰ τῶν προφητῶν ἐξ Αἰθιοπίας εὔχονται.
(6) Clém. Alex. *Strom.* VI 4, 37, 1 : ὁ προφήτης ἕξεισι προφανὲς τὸ ὑδρεῖον ἐγκεκολπισμένος.

pains envoyés en offrandes[1] ; cette ordonnance montre la préséance, en Égypte, de l'eau sur le pain ; c'est elle qui procure le le nécessaire pour la nourriture solide.

Le prophète se trouve donc, de par son rôle dans les cérémonies de la crue, amené à faire connaître, au mois de septembre, le maximum de la montée des eaux aux autorités qui décideront des impôts à percevoir. Dans ce rôle, il gardera son caractère religieux au-delà de la domination romaine, car, dans l'église copte, c'était aussi un prêtre qui faisait connaître la hauteur officiellement déclarée, à 3 heures de l'après-midi, après avoir célébré la messe[2]. La charge de prophète, en ce qui concerne l'inondation, se trouve au point de rencontre de l'intérêt religieux et des préoccupations économiques. Il fut un personnage très important à l'époque pharaonique, aux périodes où le clergé et les temples étaient maîtres des revenus du pays[3]. Son rôle, à l'époque ptolémaïque fut fortement amoindri, et, sous la domination romaine, le préfet accomplit lui-même, dans les fêtes du Nil, les rites dont se chargeait d'ordinaire le prophète à sa place.

Le recrutement des prêtres du Nil

Comme pour l'ensemble des prêtres, les prêtres du Nil étaient recrutés dans des familles déjà sacerdotales ; ils entraient, tout enfants, au temple pour y recevoir l'instruction très spécialisée qui leur était nécessaire : « A certains *jours de fêtes du Nil*, les enfants nés de parents membres du clergé, étaient consacrés par les prêtres aux divinités des eaux ; lorsqu'ils étaient devenus grands, une fois sortis de leur retraite, ils racontaient que sous terre se trouvent des bois sacrés et une immense étendue d'eau d'où venait tout ce qui était engendré ; d'où le mot de Thalès : *l'Océan, père du monde* »[4]. Ce texte fait allusion à la théologie hermopolitaine dans laquelle l'origine du monde est due à la puissance créatrice du Noun pri-

(1) Clém. Alex., *id.* : οἱ τὴν ἔκπεμψιν τῶν ἄρτων βαστάζοντες ; m. à m. : « ceux qu portent l'envoi des pains » ; ce geste me paraît illustré par le porteur de pains qui se trouve sur la base ronde du Vatican que j'ai décrite plus haut, p. 354. Je suis le texte donné par Hopfner, *Fontes Aeg.* ; ἔκπεμψιν est probablement un mot corrompu. Je ne vois pas comment Ph. Derchain arrive à la traduction : « ceux qui portent les offrandes qu'*on évoque à la voix* » ; cf. Sauneron (o. c. p. 383, n. 1), p. 138.
(2) Margoliouth, p. 692-693.
(3) « Le prophète, chez les Égyptiens, est le préposé aux partages des revenus », Clém. Alex., *Strom.*, VI 4, 37, 2 : ὁ προφήτης παρὰ τοῖς Αἰγυπτίοις καὶ τῆς διανομῆς τῶν προσόδων ἐπιστάτης ἐστίν.
(4) Serv. ad Georg. IV 363.

mordial[1]. Les fêtes du Nil qui avaient lieu aux alentours du 20 juillet, se trouvent dans le temps que Solin dit être « *l'anniversaire du monde* »[2]. C'est à ce moment-là que les futurs prêtres du Nil entrent au « séminaire ».

Les prêtres étrangers et le culte du Nil

Le Nil était un dieu auquel les étrangers de passage rendaient hommage à la première cataracte. Les prêtres étrangers lui rendent aussi un culte ; c'est pourquoi Philostrate raconte que de sages indiens établis à demeure non loin des Colosses de Memnon, les Gymnosophistes, auxquels Apollonios de Tyane rendit visite dans la seconde moitié du Ier ap.[3], témoignaient de leur piété à l'égard du Nil ; elle s'explique à la fois par leur établissement en un lieu où le culte du fleuve débordant fut toujours particulièrement en honneur, et par leur propre religion qui rend hommage aux fleuves. Quelquefois, un prêtre étranger est mêlé à la célébration des fêtes du Nil ; bien que le texte qui en fasse foi soit à demi-légendaire, il paraît bien faire état d'un fait exceptionnel, mais réel : le devin Thrasios, consulté par Busiris pour faire cesser une longue sécheresse, était chypriote[4] ; il proposa d'offrir à Jupiter (Amon) un étranger en sacrifice ; le cruel Roi ordonna que le devin, étranger lui-même, fût sacrifié. Cette histoire se situe dans le Delta occidental, Busiris est le nom de la ville pris pour celui du souverain ; celui-ci, venu s'installer là parce que l'Égypte est un pays bien plus agréable que celui d'où il venait[5], et d'autre part, adorateur d'Amon, est sans nul doute venu des régions désertiques libyennes. L'histoire pourrait se placer alors entre 950 et 750 av. au moment où la côte égyptienne n'était peut-être pas particulièrement hospitalière aux étrangers.

Évolution dans l'organisation du clergé du Nil

Il est bien difficile de parler d'une évolution dans l'organisation du clergé du Nil, car les documents sont rares et l'on risque de prendre pour un fait représentatif ce qui est circonstance exceptionnelle. Il est certain que, pour l'ensemble, l'état de choses pharaonique se maintint jusqu'à l'établissement du christianisme.

(1) VANDIER, *Rel. ég.*, p. 35.
(2) Solin XXXII, 12 : *Quod tempus sacerdotes natales mundi indicaverunt id est inter XIII K. Aug. et XI.*
(3) Philostr., *VAT* VI 6 : θεραπεύουσι Νεῖλον μάλιστα.
(4) Ovide, *Art d'aimer* I 645 sqq.
(5) Isocrate, *Busiris* 11-12. Cf. ci-dessus, p. 317, n. 6.

A l'époque ptolémaïque, on a le témoignage que le Roi Ptolémée IX Soter II accomplit lui-même les cérémonies de la crue du Nil, au cours d'un voyage qu'il fit à Éléphantine pour y inaugurer de nouvelles constructions[1] ; ce fut un fait assez marquant pour qu'il méritât d'être mentionné sur la stèle commémorant ce voyage et les bienfaits qu'il répandit à cette occasion.

Aucun texte ne témoigne qu'un empereur romain remplît ce rôle lors des fêtes du Nil ; certaines cependant ont eu lieu pendant un séjour du Souverain sur la terre d'Égypte, puisque Vespasien, par exemple, se trouvait à Alexandrie le Ier juillet 70 ap.

Ce qu'il y a de plus remarquable à l'époque romaine, c'est une sorte de laïcisation du clergé du Nil. Le préfet devient le grand-prêtre du Nil à titre de premier pontife *(pontifex maximus)* de la province impériale. En 364, ou fin 363 ap., lorsque Hiérios fut nommé préfet d'Égypte, Libanius lui écrivit[2] : « Tu rendras honneur au grand Sarapis, au Nil cultivateur et aux autres divinités qui occupent l'Égypte, par ta présence et tes sacrifices, de la main et de la voix». D'ordinaire, le préfet célébrait la fête de la crue à Alexandrie, où il était revenu, fin juin, après la tournée des *conventus*. Cependant, il participait de quelque façon à celle de la première cataracte, d'après la phrase suivante de Sénèque : « *in haec ora stipem sacerdotes et aurea dona praefecti, cum sollemne venit sacrum, jaciunt* »[3], « lorsque revient la fête annuelle du Nil, les prêtres jettent dans ces bouches du fleuve l'offrande rituelle et le préfet des présents en or ». Le préfet n'était certainement pas présent à la fête du Nil le 20 juillet tous les ans en ce lieu, mais les dons en or étaient faits en son nom (comprendre plutôt : « ... l'offrande rituelle et les dons en or *du préfet* »), de même que, pendant toute l'époque pharaonique, les prêtres officiaient à la place du Pharaon, de même, ils rendaient au Nil les honneurs qui lui sont dûs à la place du préfet, successeur du Pharaon. Pour les sanctuaires de moindre importance, un même prêtre cumulait parfois les diverses fonctions. Les inscriptions d'Achôris donnent un bon

(1) OGI 168 : ἀποδοὺς τῷ Νείλῳ τὰ νομιζ[όμενα]. La stèle datée de Mésorè (18 août-16 septembre cette année-là) a été sans doute érigée peu de temps après la fête en question, qui a dû avoir lieu le jour du lever de Sothis (20 juillet).
(2) *Lettre* 1183.
(3) *Q. N.* IV a II 7 (trad. Budé) ; cf. K. HANNESTAD, *Sollemne sacrum*, p. 41-59. L'auteur a vu les difficultés qu'il y a à soutenir que le préfet venait tous les ans à la première cataracte pour cette fête du 20 juillet, mais n'a pas proposé de solution satisfaisante. Je crois fautive la traduction Budé (1929). Cf. encore ci-dessous, p. 401.

exemple des variations du personnel dans un temple de Moyenne-Égypte (Tehneh) ; onze de ces inscriptions peintes sur les colonnes du temple s'échelonnent de 285 à 305 ap. environ. Elles indiquent que, la plupart du temps, deux personnes s'occupaient des fêtes du Nil ; l'une était le « prêtre célébrant », θρησκεύων[1], appelé parfois « prêtre et prophète » (insc. 4, 5) ou même « prêtre, célébrant et prophète » (insc. 6) ; l'autre était le « surveillant », c'est-à-dire le « préposé au nilomètre », προσεδρεύων ; il se trouve en 286 ap. (insc. 2) être aussi prêtre ; mais cela apparaît comme une exception ; d'ordinaire, subordonné du prophète, il n'appartient pas au clergé, mais il connaît bien les variations du fleuve ; son nom de couleur fortement égyptienne, indique ses attaches avec le terroir : il s'appelle Eudaïmon fils de Paèsis (insc. 11) ou mieux encore Petesouchos (insc. 9). Le seul prêtre assumait donc, dans ce temple, les charges qu'un hiérogrammate, un stoliste et un prophète remplissaient dans un temple où la hiérarchie des prêtres du Nil était complète.

Les papyrus, en nous montrant comment étaient préparées les fêtes du Nil, indiquent que le soin de tenir à jour les dépenses faites à cette occasion incombait à des fonctionnaires, qui, eux aussi n'étaient pas toujours prêtres.

Le cosmète, κοσμητής, assume, entre autres charges, la responsabilité de l'organisation des fêtes et jeux publics de l'année[2] ; à ce titre, il s'occupe des fêtes du Nil qui comprennent, outre la procession, les sacrifices et le banquet, des jeux au théâtre de la ville[3]. Dans la hiérarchie des fonctionnaires, il est placé après le stratège et le gymnasiarque, et sur le même rang que l'exégète ; comme lui, il a droit à deux gardes, tandis que ses supérieurs en ont chacun quatre[4]. C'est l'éxégète qui, à l'époque romaine, s'occupe le plus attentivement de la fête du Nil ; l'ἐξηγητής, fonctionnaire municipal et liturge, est prêtre, ἱερεύς[5] ; c'est lui qui accomplit les rites sacrés[6] ; il est expressément indiqué par Strabon[7] comme un fonctionnaire indigène qui représente « la tradition nationale » ;

(1) *Achôris*, inscr. n° 1, l. 14-15 ; n° 2, l. 9-10 : θρησκεύων ; προσεδρεύων, voir le commentaire de ces mots dans LEFÈVRE, p. 51 et ci-dessous.
(2) *P. Oxy.* 519 (cosmète et exégète) ; BGU 362 (antéxégète). Cf. OTTO, *Priest.*, p. 164, n. 5 ; *P. Oxy.* II, p. 197.
(3) Soz. VII 9, 20 : ἐν τοῖς θεάτροις ; Théophane, PG I, p. 143 : ἐν τῷ θεάτρῳ
(4) *P. Amh.* II 124 (IIIe ap.).
(5) *P. Tebt.* II 317, 2 ; P. Flor. I 57, 76.
(6) *La Souda* s. v. : ὁ ἐξηγούμενος τὰ ἱερά ; OTTO, o. c., p. 164, note 6 ; cf. WICLKEN, Archiv. III, p. 118 : ces ouvrages citent les papyrus sans rien expliquer.
(7) XVII, I, 12.

or, les fêtes de l'inondation sont bien parmi les plus « égyptiennes » de toutes les traditions. Il est sous les ordres de l'ἀρχιερεύς, le grand-prêtre qui, une fois de plus, apparaît comme n'ayant aucun rôle particulier en ce qui concerne le culte du Nil. Il appartient à une famille sacerdotale[1], ce qui corrobore ce que nous savions déjà sur le recrutement des prêtres qui s'occupent du Nil. Il dresse le compte des dépenses faites pour les fêtes du Nil, tant pour les fournitures[2] que pour le personnel recruté à cette occasion[3] ; c'est probablement lui qui en envoie le bilan au stratège du nome[4]. Parfois, si, pour une raison ou une autre, il n'y a pas d'exégète, l'assemblée municipale nomme pour le remplacer un prêtre « antéxégète », ἀντεξηγητής, qui peut cumuler cette fonction avec de nombreuses autres[5].

Il semble donc bien qu'il n'y avait pas de titulature précise pour les prêtres du Nil ; ceux qui s'occupent de tout ce qui concerne le culte du fleuve, — science, hydrologie, cérémonies —, sont des prêtres spécialisés, mais non titulaires d'une prêtrise du Nil. « Prophète » à Achôris et à Thèbes, « exégète » au Fayoum et à Oxyrhynchos, le titre n'a pas de rapports exclusifs avec le culte du Nil, sauf là où le Nil était la divinité principale, dans une des Nilopolis.

D'ailleurs, d'un sanctuaire à l'autre, les prêtres qui s'occupaient des fêtes du Nil différaient fort ; car il est bien évident qu'il n'y avait pas de comparaison possible entre un prêtre savant comme celui qui fut invité à dîner avec César à Alexandrie, et le prêtre de village qui, au bord du Nil ou d'un canal, marmonnait en l'écorchant, une prière au Nil en grec...

Les mêmes différences existaient dans le déploiement des solennités de la fête de la crue, spécialement dans la partie liturgique de la fête.

Veillée et procession de l'aube

Les fêtes de la crue étaient destinées, non pas à provoquer la crue, mais à constater que l'ordre des dieux, de l'« Assemblée qui gouverne l'onde » comme disent les textes hiéroglyphiques, a reçu

(1) *P. Oxy.* IV 727, 1, son fils est aussi prêtre ; cf. OTTO, (o. c. p. 392, n. 2) p. 414.
(2) BGU 362 XV 10.
(3) *P. Oxy.* III 519.
(4) *P. Oxy.* 1211.
(5) BGU 362 XV, Aurelios Serenos a été nommé avant juin 215 ap., antéxégète et s'occupe des fêtes du Nil.

un commencement d'exécution, et l'on donne au Nil des présents, on lui fait des prières pour l'encourager à atteindre, dans les semaines suivantes, la hauteur désirée.

Elles commençaient par une veillée ; initialement, c'est-à-dire probablement sous Djéser, au moment du premier renouvellement du cycle sothiaque, vers 2778 av., le lever de Sothis était attendu à l'aube du 17-19 juillet ; le peuple égyptien veillait cette nuit-là en allumant des lampes autour des maisons. Par la suite du décalage des calendriers, cette veillée aux lumières fut répétée plusieurs fois dans l'année, et ne paraît pas, à l'époque tardive, une particularité des fêtes de la crue. Ce rite des lampes allumées est raconté par Hérodote[1], comme étant célébré un certain jour non seulement à Saïs, mais dans l'Égypte entière ; il est en rapport, dit-il, avec une « histoire sacrée qu'on raconte », qui doit être la « recherche d'Osiris » du mois d'Epeiph. Le *P. Hibeh* 27 mentionne en Epeiph (on ne peut savoir le jour exact) : « A Saïs, panégyrie d'Athéna, on allume des lumières dans la campagne et le fleuve donne des signes de sa crue » (l. 165) ; à l'époque où le *P. Hibeh* 27 fut écrit, cette fête se trouvait dans la première moitié de septembre ; du temps d'Hérodote, à peu près le 20 octobre ; c'était une survivance des fêtes du commencement de l'inondation, remontant peut-être à Thoutmosis III[2]. Néanmoins, cette veillée aux lumières avait lieu aussi la veille des fêtes de la crue.

Les personnes les plus éloignées d'un lieu de fête du Nil venaient en barque à la lueur des torches, de manière à être arrivées avant l'aube. Plusieurs textes, depuis la XIX^e^ dynastie jusqu'à l'époque tardive[3], s'étayant les uns les autres, nous apprennent que les rites religieux de la venue de la crue étaient accomplis au lever du jour. Ils commençaient par une procession[4] qui, partant du sanctuaire

(1) II 62 ; on ne sait pas la date de la fête ainsi décrite ; cf. WIEDEMANN, *Hérod.*, p. 258-262 ; les éditeurs du *P. Hibeh* 27 rapprochent les deux textes.

(2) Cf. ci-dessus, p. 373.

(3) *Stèles du Gebel Silsileh*, l. 9 (P. BARGUET, o. c., p. 62) : la cérémonie en l'honneur de Hâpi doit avoir lieu le 15 Thoth « jusqu'à la 12^e^ heure de la nuit », c'est-à-dire jusqu'à l'aube, le jour commençant avec l'apparition du soleil. C'est pourquoi l'Hymne au Nil (*P. Chester Beatty*, vers. 9), dans le passage qui décrit les méfaits d'une mauvaise crue, indique : « Rien dans la nuit. » Dans la prière à Saint Senouthios pour la crue (Stud. Pal. XV 250, 8 ; 250 b, 18), les moines indiquent à deux reprises que la cérémonie a lieu à l'aurore (matines).

(4) Un texte hiéroglyphique nous donne une courte, mais précise description de la cérémonie : « Sa majesté fit apparaître ce dieu (Chnoum-Rê) dans la procession solennelle, et lui fit une grande offrande ; elle fit donner du pain et de la bière aux dieux des cataractes du Nil et elle apaisa (Hâpi) dans son trou de source » (*Stèle du Songe du roi Tanouatamon*, Caire 938 ; trad. AKMAR Sphinx XXI, insc. II) vers 664 av.

se dirigeait vers le bord du fleuve, à l'endroit qu'on appelait, selon la langue utilisée, « trou de source » en langue égyptienne, « sortie de l'eau », ou *Phialè* en grec[1], et qui se trouvait non loin d'un nilomètre.

On portait en cortège les statues des dieux du sanctuaire, et, à l'époque romaine, la statue du Nil et le vase à eau sacrée. A Edfou, le 29 athyr, dans une cérémonie gardant le souvenir d'une ancienne fête de la venue de la crue, « Hathor s'avance... pour (la cérémonie) de l'apport du Nil[2] » ; ce passage fait allusion à une procession où la statue de la déesse était portée. De même, un agronome du IV^e^ ap. Palladius, parle de la procession faite en l'honneur de la crue, mais ne nous apprend rien de la divinité promenée solennellement : « Il y avait, dans un de ces villages (d'Égypte), un temple d'une grandeur remarquable, et à l'intérieur de ce temple, une statue non moins célèbre. Elle était de bois, et les prêtres païens la promenaient dans les villages en procession solennelle ; ils accomplissaient cette cérémonie religieuse en l'honneur de l'eau du Nil »[3]. Chaque ville ou chaque village avait ses coutumes particulières ; à Alexandrie, la coudée en bois était aussi à l'honneur dans la procession[4] ; ailleurs, le vase à eau sacrée est porté sur un brancard porté par quatre membres du clergé, comme on le voit sur la mosaïque de Préneste[5]. On peut penser qu'à Péluse, le Nil était figuré en une sorte de tableau vivant, trônant dans un char tiré par un hippopotame[1] tel qu'on le voit sur la mosaïque de Leptis Magna[6] ; les monnaies qui nous ont gardé le souvenir de ces cortèges, très probablement, le montrent parfois accompagné d'une Euthénia qui le couronne : ce pourrait bien être un groupe propre à Alexandrie[7]. A Oxyrhynchos, on sort plusieurs statues avec celle du Nil ; les danseurs qui les accompagnent semblent payés pour ce jour à des taux différents : 20 drachmes au II^e^ ap. pour ceux du Nil[8] ; on peut supposer qu'ils sont quatre, à cinq drachmes chacun ; ceux des autres dieux reçoivent globalement 56 drachmes, ce chiffre ne permet pas de savoir combien de statues étaient sorties en même

(1) Cf. ci-dessus, p. 381.

(2) ALLIOT, *Culte d'Horus*, p. 225.

(3) *Hist. Laus.* LII.

(4) Him. *Disc.* XV : « La coudée est pour les Égyptiens l'occasion d'une fête solennelle » (πανήγυρις).

(5) Cf. ROSTOVTZEFF, *Rom. Emp.*, pl. LI, 1 en haut à droite. Cf. ci-dessous, pl. I.

(6) Cf. ci-dessus, p. 344.

(7) On voit souvent ce groupe dans les monnaies, particulièrement chaque année depuis 112/113 ap. jusqu'à la mort de Trajan (117 ap.). Cf. Vogt ; Datt. 1009 sqq.

(8) *P. Oxy.* III 519, 10 : « Pour les danseurs du Nil... 20 drachmes ; pour les danseurs des dieux... 56 drachmes. »

temps que le Nil ; elles semblent avoir été parfois portées sur des chars tirés par des chevaux à Oxyrhynchos, ce qui expliquerait les frais « pour les conducteurs de chevaux » dans le *P. Oxy.* 519 (l. 12) et *P. Oxy.* 1050 (l. 5). Le Nil était sur un trône (*P. Oxy.* 1050 l. 4) ; les statues étaient pour la circonstance couronnées de fleurs et de guirlandes[1].

Dans les nombreux sanctuaires d'Isis, Hathor ou Neith, la procession avait lieu plusieurs jours de suite, avant le jour où l'on déclarait que le Nil avait monté : ces quelques jours précédant le lever de Sothis et la montée de la crue, des cérémonies symbolisaient le deuil et les recherches de la déesse ; « Les Égyptiens font une fête en l'honneur d'Isis, lorsque, dit-on, elle pleure Osiris ; c'est à ce moment-là que le Nil commence à monter »[2]. On y agitait des sistres : « Les Égyptiens demandent l'abondance des récoltes jusqu'à se frapper réellement, car l'inondation du Nil est implorée par des gémissements qui dépassent ce qu'on pourrait en dire », explique Lactance en commentant un vers de la *Thébaïde* de Stace[3].

Quelle que soit la divinité portée en procession jusqu'au bord du fleuve pour encourager le Nil à monter, se suivaient, dans un ordre que nous ignorons, les personnages que voici : outre les porteurs de statues, les chars avec leurs conducteurs, il y avait un héraut, qu'on peut supposer recruté parmi les anciens militaires, et qui, habitué au commandement, proclamait très haut, à un certain moment, que les dieux avaient agréé les offrandes et que le Nil montait ; au IIe ap., le héraut gagnait ce jour-là 8 drachmes[4] ; — un joueur de flûte, indispensable pour scander sur un rythme à deux temps la marche du cortège ; on le voit au pied de la statue du Nil du Musée d'Alexandrie[5], ou encore sur le stuc d'Herculanum représentant le retour de la procession de l'eau sainte ; on le retrouve dans les papyrus (*P. Oxy.* 1050, 8 ; *P. Oxy.* 519, 16), il est payé 4 drachmes ; — des chanteurs gagés[6] dont certains semblent spécialisés[7] ; à eux s'ajoutaient une vingtaine de danseurs. L'un d'eux pouvait être costumé en Nil ; une peinture d'Herculanum nous donne une

(1) BGU 362 XV, 10.
(2) Pausanias, *Phoc.* X 32, 18.
(3) Lact., *Com. Theb.* I 265. Pour d'autres textes, cf. ci-dessus, p. 256.
(4) *P. Oxy.* III 519 15 ; *P. Oxy.* VII 1050 9, 6. Ces papyrus donnent des renseignements sur des fêtes du Nil dont on ignore la date dans l'année.
(5) Cf. ci-dessus p. 347, et pl. V b.
(6) Cf. ci-dessus, p. 383 n. 2.
(7) *P. Oxy.* 519, 14 : πλου(σίων) ἱεροδού(λοις) ; la première abréviation n'est pas résolue par les éditeurs ; le rapprochement avec *P. Lond. Lit.* 239, 5-6 permet de suggérer « pour les chantres de l'abondance ». Cf. ci-dessous p. 411.

idée de son apparence[1] : dans une cérémonie du culte d'Isis en liaison avec la crue, on voit un danseur noir portant un bouquet de lotus sur la tête, un roseau à la main droite, une ceinture de feuillage autour de la taille, exécuter des danses rituelles au son des tambourins et de la flûte ; de nombreux porteurs d'offrandes, tenant des corbeilles de gâteaux, des parfums, entourent le veau du sacrifice ; pour se faire une idée de leur rôle, il suffit de se reporter à la description que nous avons donnée plus haut d'une base du Vatican[2] qui représente fort probablement la procession faite en l'honneur de la crue, ou encore aux listes d'offrandes en langue hiéroglyphique qu'on verra un peu plus loin[3]. Puis, il faudrait peindre le défilé des prêtres spécialisés dans le service du Nil apparaissant selon leur rang, certains dans leur robe de lin, et l'exégète dans sa robe de pourpre[4] ; ils portent les instruments du culte : la coudée de cèdre poli qui sert à mesurer la hauteur du Nil, le vase à eau sacrée en airain ou en or, vide à l'aller, plein d'eau nouvelle au retour. Enfin un grand nombre de figurants : tous les athlètes, les acteurs, les récitants qui se produiront un peu plus tard dans la partie profane des réjouissances, et un grand concours de personnes portant qui des torches, — car il fait encore nuit —, qui des palmes et des roseaux verts ; le *P. Oxy.* III 519 (l. 18) porte en compte des palmes pour 6 oboles ; le *P. Oxy.* VII 1011 (l. 8-9) précise que les branches de palmiers et les roseaux sont verts, car le 30 Payni (24 juin) la végétation en Égypte est assez desséchée et sa couleur est souvent d'un gris poussiéreux ; ces plantes, les roseaux particulièrement, sont celles que l'on voit au creux du bras droit du Nil sur les monnaies alexandrines d'époque romaine. Cette coutume de tenir des plantes vertes à la fête du Nil est extrêmement ancienne ; déjà le *P. Harris* (vers 1166 av.) compte parmi les offrandes au Nil des « plantes d'Isis pour la main »[5] ; ce sont plutôt des tiges de papyrus que des roseaux ; on sait que les Égyptiens ornaient temples et statues de guirlandes de papyrus pour les fêtes[6]. Ces personnes porteuses de plantes vertes semblent être

(1) Cf. S. Reinach, *Répert. peint. gr. rom.*, p. 160, n° 10, musée Naples inv. 8919 ; 0,87 × 0,92 m.
(2) Cf. plus haut, p. 354.
(3) Cf. ci-dessous p. 399-400.
(4) Strab. XVII 12.
(5) Breasted, AR IV 301 (pl. 40 b 2) et 350 (pl. 56 a 7).
(6) Cf. N. Lewis, *L'industrie du papyrus dans l'Égypte romaine*, p. 21 et 39. Diod. Sic. I 43, 2 : les Égyptiens, dit-il, tenaient (de son temps) dans leur main la plante nommée « agrostis » lorsqu'ils priaient devant les dieux. Cf. pl. I, les temples ornés de guirlandes au moment de l'inondation du Nil dans la mosaïque de Préneste.

en nombre déterminé à Oxyrhynchos au IIe ap. : le *P. Oxy.* IX 1211 en dénombre 16 pour chaque sorte de plante ; le choix de ce chiffre manifeste une sorte de superstition, 16 a une valeur sacrée dans le culte de la crue, c'est le nombre parfait de coudées souhaité dans la région de Memphis, en Moyenne-Égypte en général ; d'où l'épithète hiéroglyphique de Hathor *ḥ nwt*, « maîtresse de 16 »[1].

L'ensemble de ce cortège comprenait bien une centaine de personnes. Arrivé au bord du fleuve, le clergé récite des prières, jette dans l'eau les offrandes qui ne sont pas réservées à la consommation, et le papyrus par lequel les dieux du sanctuaire invitent le fleuve à grossir, mesure l'eau, constate qu'elle a augmenté, annonce la bonne nouvelle par la voix sonore du héraut à la foule massée sur les rives ou dans les barques sur le fleuve. Le peuple pousse des cris de joie, et commence à se livrer aux démonstrations d'allégresse qui, dans l'Égypte entière, dureront quelques jours. Le prophète recueille les prémices de l'eau dans le vase sacré et le cortège revient au temple, où la procession s'achève par une cérémonie plus intime d'action de grâces dans la partie des bâtiments réservés à l'eau du Nil. Pour s'en faire une idée, il n'est que de regarder le stuc d'Herculanum[2] et de relire ces mots de Vitruve : « L'eau est rapportée dans l'enceinte sacrée *(templum)* et au sanctuaire *(aedes)*... les prêtres se prosternent à terre, en levant les mains au ciel, et rendent grâce de la venue (de l'eau) à la bienveillance divine »[3].

Les offrandes aux fêtes du Nil

Des offrandes furent faites au Nil de temps immémorial. En cela, le culte du Nil n'aurait rien de bien original, car tous les fleuves qui apportent la fertilité à leurs rives sont l'objet d'honneurs et reçoivent des offrandes. Mais en Égypte, c'est à la crue, et au moment où elle commence, que sont faits les dons au fleuve, et ce n'est que par l'effet du décalage des calendriers que l'on trouve, à l'époque romaine, des sacrifices[4] faits en l'honneur des eaux du Nil à des dates qui n'ont pas de rapport apparent avec la crue.

(1) *P. Bremmer Rhind*, 20 14. Cf. Spiegelberg, ÄZ 53 (1917), p. 93 sqq. ; H. Schäfer, ÄZ 55 (1918), p. 93.

(2) Musée Naples, inv. 8924.

(3) Vitr., *Arch.* 185.

(4) Θυσίαι « sacrifices », Héliod., *Eth.* IX 10, 2 ; — Arist. Sm., *Disc. Eg.* 125 ; — *P. Oxy.* 2409, 10. Θύειν « sacrifier » au Nil, Héliod., *Eth.* IX 9, 1. Τὰ νομιζόμενα « les offrandes qu'on doit faire au Nil », OGI 168, 11. *Vota* « vœux » faits à l'eau en Égypte, Firm. Mat. *Prof. rel.* II 1.

Pour bien saisir le caractère de ces offrandes, il faut en suivre la tradition pharaonique. Même à un moment où le jour du lever de Sothis n'était pas le premier jour de l'année officielle, sous le règne de Sésostris III, les offrandes sont prévues pour ce jour, le 19 juillet 1872 (3 juillet grégorien) : « 200 pains variés, 60 jarres de bière » à Kahoun, près de l'entrée du Fayoum[1]. A la XIXe et la XXe dynasties, le culte de la crue reçut une impulsion nouvelle, probablement parce que le lever héliaque de Sothis coïncidait de nouveau avec le premier jour de l'an civil ; le Pharaon Ramsès III établit de nombreuses offrandes en l'honneur du Nil à Memphis et à Héliopolis. Sur les listes de ces offrandes, figuraient, outre les plantes vertes et les fleurs utilisées dans la procession de la fête de l'inondation comme on l'a vu, d'innombrables statuettes de Hâpi qu'on jetait dans les eaux grossissantes du fleuve. Le *P. Harris* donne aussi la liste des offrandes comestibles, dont les totaux, calculés sur une trentaine d'années, sont impressionnants[2]. On y trouve tout ce que mentionnent les rares papyrus d'époque romaine pour la même fête : des pains fins de diverses formes parmi lesquels il faut relever, sur la liste « memphitique », des pains et des gâteaux en forme de « pyramides » ; c'est encore un indice que les fêtes du Nil étaient célébrées avec des particularités propres à chaque région ; ici la forme des pains est amusante, et tout à fait vraisemblable dans un sanctuaire qui se trouvait au pied de la falaise désertique où de dressent des dizaines de pyramides, antérieures à la XXe dynastie. Viennent ensuite de la bière, du grain, puis des animaux de toutes sortes, taureaux, bœufs, veaux, vaches, chèvres, oies, oiseaux, pigeons, enfin des boissons (on buvait beaucoup ce jour-là), des jarres de dattes sèches, de raisins, des mesures d'oignons, de sel, d'huile, du miel, de la graisse blanche, du lait, du beurre de quoi faire de bonnes choses à manger ; car tout n'était pas jeté dans le fleuve. Dans l'*Hymne au Nil*, des bœufs sont immolés en l'honneur de Hâpi[3] ; dans les stèles du Gebel Silsileh, le Pharaon ordonne que le Nil « soit pourvu de mets d'autel », qu'un jeune veau et plusieurs oies soient offerts aux dieux le jour du lever de Sothis[4]. Les sacrifices et les offrandes n'étaient pas faits uniquement pour le Nil, mais pour les dieux maîtres de l'inondation ; la consommation des offrandes périssables était faite par tout le

(1) L. Borchardt, *Der zweite Papyrusfund von Kahun*, ÄZ 37 (1899), p. 99.

(2) Cf. Breasted AR IV 297 à 301, 347, 348, 350.

(3) Verset 13 : « O Hâpi, on te fait des offrandes, on t'immole des bœufs, des taureaux, des oiseaux » (trad. communiquée par S. Sauneron).

(4) *Stèles Geb. Sil.* 10 (trad. P. Barguet).

personnel du temple. Les fournitures, à cette époque, sous la XX^e dynastie, étaient prélevées sur les biens des temples[1] ; à l'époque romaine, le compte des dépenses étant adressé au stratège du nome (*P. Oxy.* 1211), elles étaient sans doute imputées au budget de la métropole du nome. Dans un texte de l'époque éthiopienne[2] on trouve une allusion aux offrandes du Pharaon au Nil ; de même la stèle de la Famine à Séhel d'époque ptolémaïque, Dans laquelle le Roi déclare : « Je fis faire des offrandes complètes en pain, bière, volailles, bœufs et toutes bonnes choses »[3]. Les papyrus grecs paraissent beaucoup plus réalistes en ce sens qu'à la place de formules toutes faites et d'énumérations traditionnelles, ils mentionnent ce qui a été réellement utilisé soit pour les dieux et le Nil, soit pour les personnes qui participent à la fête. Un papyrus du règne de Ptolémée III, qui concerne certainement la fête de l'inondation, rappelle le don d'un kéramion de bière pour les « verseurs d'eau », παραχύται qui, ce jour-là, ont apporté de l'eau[4]. Le *P. Oxy.* 1211 (II^e ap.) est une liste d'articles nécessaires pour la fête du Nil : « Un veau, deux kéramia de vin odorant, 16 gâteaux feuilletés au miel, 16 couronnes, 16 pommes de pin[5], 16 galettes... de l'huile, du miel, du lait, toutes sortes de parfums sauf de l'encens » ; l'encens n'était pas exclu cependant, dans les sacrifices à Hâpi, puisqu'un texte hiéroglyphique de l'époque romaine[6] donne dans une liste d'offrandes à Hâpi : « ... offrandes en pain, bière, bœufs, volailles, vin, lait, oliban, résine... plantes vertes et toutes bonnes choses et pures ». Le *P. Abd-el-Latif* 8, de provenance inconnue (II^e-III^e ap.) porte les dépenses d'un bon dîner en l'honneur de l'annonce de la crue, la *sèmasia;* il spécifie une sortie pour du « miel de libation », mais le prix étant donné globalement pour ce miel et pour celui qui est prévu pour la consommation, il est impossible de dire si l'on offrait le meilleur ou le moins bon ; le *P. Harris* met à part la qualité du « miel pour gâteaux »[7].

(1) *Id.* 10 (trad. P. Barguet, p. 62) : « Les céréales (étant prises) sur le grenier des offrandes divines d'Amon-Rè. »

(2) Stèle du Songe, cf. ci-dessus, p. 394, n. 4.

(3) *Stèle de la Famine à Séhel*, pl. V 18 (P. Barguet, p. 26).

(4) *P. C/Z.* 59 176 (juillet 255 av.) 38-40 ; on ne peut déterminer quel était le rôle de « verseur d'eau » dans ces fêtes du Nil (καταχυτήρια).

(5) La pomme de pin se trouve parfois dans la corne d'abondance que tient le Nil (statue de marbre près du Vatican, Botti-Romanelli, *Le scultore del Museo Gregoriano Egizio*, pl. LXXX n° 186 ; statue de la villa Hadriana, Aurigemma, *Villa Adriana*, fig. 111) : elle apparaît, après la mort d'Antinoüs et lie le culte du Nil à celui d'Antinoüs en tant que νέος Διόνυσος (cf. Beaujeu, p. 250).

(6) Lepsius, DK IV 77 d ; cf. P. Barguet, *Stèles Geb. Silsileh*, p. 63, n. 1.

(7) Breasted AR IV, 300 8 et 350 2.

On constate que les offrandes au Nil restent traditionnellement les mêmes ; la principale raison en est évidemment qu'on donnait aux dieux les meilleurs produits du pays et que la production agricole de l'Égypte consistait toujours dans les mêmes espèces de fruits et de bêtes. Mais ce déterminisme agricole, pour ainsi dire, ne suffit pas à expliquer cette continuité ; elle est due, plus encore, à un formalisme superstitieux. Par superstition, on jetait aussi dans les eaux du Nil des objets précieux, par exemple les statuettes de Hâpi que mentionnent les textes hiéroglyphiques[1]. Les auteurs latins parlent de « dons en or » offerts au nom du préfet d'Égypte à Syène, chaque année pour la fête de la venue de l'eau nouvelle[2] ; une coupe d'or ou d'argent était jetée dans les eaux à Memphis[3] ; les termes dont se servent les auteurs : *mergere* (Pline), *jacere* (Sénèque), *jactus*, *projicere* (Solin), ne laissent aucun doute sur ce point ; la coupe romaine abandonnée au Nil ou plongée symboliquement, est remplacée, à l'époque byzantine, par une croix plongée dans l'eau du fleuve[4].

Le problème des sacrifices humains

Si le Nil ne commençait pas à grossir dans le mois qui suivait le solstice d'été, de manière à déborder à partir du 20 juillet, l'Égypte était inquiète ; le Souverain, considéré comme responsable de la crue depuis des temps immémoriaux jusqu'à l'époque romaine, cherchait à remédier à la malédiction des dieux ainsi manifestée par des sacrifices extraordinaires dont on a plusieurs témoignages[5]. La question se pose de savoir si, en cette circonstance, on faisait au fleuve des sacrifices d'êtres humains.

Les textes grecs et latins qui y font allusion sont à mi-chemin entre la légende et l'histoire ; à l'époque d'Hérodote, il n'y avait pas, en Égypte, de sacrifices humains[6] ; mais dans des temps très anciens, il y en eut peut-être ; dans les *Aegyptiaca* de Thrasylle de Mendès[7] se trouvait le souvenir que voici, recueilli par le *Traité des fleuves* du pseudo-Plutarque[8] : « Au cours d'une guerre civile,

(1) Cf. Dict. Civ. Ég., s. v. Nil, *in fine* (J. Yoyotte).

(2) Sén., *Q. N.* IV a II, 7. Cf. ci-dessus, p. 391, n. 3.

(3) Plin. Anc., *H. N.* VIII 46 ; Solin XXXII 21 ; pour Pline, cette offrande est faite en l'honneur d'Apis, cf. ci-dessus p. 222, n. 6.

(4) Cf. Margoliouth, *Liturgy of the Nile*, p. 726.

(5) Barguet, *Stèle de la Famine...*, p. 25-26 ; Vikentiev, *Haute crue du Nil...*, p. 10.

(6) Hérod. II 45.

(7) FHG III, p. 502 (Thrasylle est mort en 36 av.).

(8) Pseudo-Plut., *De Fluv.* XVI.

le Nil n'ayant pas fait sa crue et les habitants souffrant de la famine, le Pythien (Apollon-Rê) promit par oracle la fertilité[1], si le Roi offrait sa fille en sacrifice expiatoire aux dieux. Écrasé par le malheur, le souverain conduisit Aganippe à l'autel[2]. Lorsqu'elle fut découpée en morceaux, (le roi) Aïgyptos fou de douleur, se jeta dans le fleuve » ; de là le nom qu'il avait au IIe millénaire av. J.-C. Dans un récit d'Ovide[3], le roi Busiris aurait décidé, après neuf années de sécheresse, un sacrifice humain, sur le conseil du devin chypriote Thrasios ; il fallait « apaiser Jupiter (Amon-Zeus)[4], en versant le sang d'un étranger », c'est « l'étranger qui donnera de l'eau à l'Égypte » et le devin, lui-même étranger, fut la victime choisie par la cruauté du souverain. Diodore de Sicile rapporte qu'« autrefois, les rois d'Égypte immolaient sur le tombeau d'Osiris les hommes de la couleur de Typhon »[5] ; on sait que la couleur de Typhon était celle du sable du désert, celle des nuages desséchants du khamsîn, roussâtre ; ces sacrifices se plaçaient naturellement avant la résurrection d'Osiris-Nil et particulièrement lorsque la montée de la crue tardait. Diodore explique que, comme les hommes roux sont rares en Égypte, c'étaient des étrangers que les Égyptiens immolaient en cette circonstance, et certainement pour prévenir la disette[6].

A part ces récits presque légendaires, un seul texte de l'époque classique évoque de manière voilée un « forfait odieux » des Égyptiens, un sacrifice humain qui aurait été accompli en relation avec une menace de famine : « Mais ces gens-là (les Égyptiens), quelle calamité les a poussés récemment ? étaient-ils donc contraints par une si grande famine, par une invasion ennemie, à oser un forfait si odieux ? puisque la terre de Memphis était desséchée, ne pouvait-il prêter au Nil qui refusait de déborder, une autre exigence jalouse ? »[7]. Ces vers de Juvénal, qu'on date de 128-130 ap., peuvent avoir été écrits à la fin de 130 ap., après deux années de mauvaise crue (129 et 130 ap.), et après la mort d'Antinoüs.

Quoi qu'il en soit, le sacrifice humain en l'honneur des fêtes de la crue du Nil semble n'avoir jamais été qu'une exception.

(1) Sur Rê, dieu maître de l'inondation, cf. ci-dessus, p. 236.

(2) Aganippe, nom de la jeune fille sacrifiée, a-t-il un rapport avec le mot homérique ἀγαννιφος « couvert de neiges abondantes », et par conséquent avec l'explication de la crue par la fonte des neiges sous l'action du soleil ?

(3) Ov., *Art d'aimer* I 645 sqq.

(4) Sur Amon-Zeus, maître de l'inondation, cf. ci-dessus, p. 237 et 316 sq.

(5) Diod. Sic. I 88, 5.

(6) Cf. aussi Plut., *I. O.* 73.

(7) Juv., *Sat.* XV, 123 sqq.

Aussi est-il invraisemblable que les Arabes aient trouvé, comme le rapporte l'écrivain Ibn Abd-el-Hakam (mort en 871 ap.)[1], la coutume bien établie en Égypte de jeter dans le Nil une jeune fille le 12 Payni (6 juin) ; les Arabes l'auraient supprimée. En réalité, ce qu'ils ont supprimé, c'est probablement une survivance de la procession païenne où une statue de la déesse (Isis, Hathor, Neith) descendait au bord de l'eau pour constater la montée du Nil qu'elle avait provoquée ou ordonnée, et pour encourager le fleuve à continuer sa progression. Il se peut que la statue de la déesse ait été, dans des coutumes locales maintenues malgré les progrès du christianisme, remplacée par une jeune fille vivante, qui jouait le rôle d'Isis, épouse du Nil-Osiris. Les auteurs chrétiens, prompts à rappeler toutes les faiblesses du paganisme en Égypte, comme l'adoration de l'eau, élément matériel, et les mœurs douteuses du clergé du Nil, ne disent absolument rien à propos de sacrifices humains offerts au fleuve en crue. Le passage de l'écrivain arabe qu'on vient de nommer, est la seule affirmation que nous ayons dans ce sens. Sur cette seule tradition, tout le monde a affirmé l'existence d'un sacrifice humain. L'anglais Lane, en décrivant les fêtes de l'inondation telles qu'il a pu les voir au cours d'un séjour de deux ans et demi en Égypte dans la première moitié du XIXe ap. (avant le premier barrage), raconte la rupture de la digue de terre, au moment où le niveau des eaux s'élevait dans le canal du Caire ; entre cette digue et le pont de pierre à une seule arche qui se trouvait alors sur le Canal, se dressait, dit-il, un pilier de terre, rond, en forme de cône tronqué, qu'on appelait « fiancée » et que le courant de la crue faisait s'écrouler environ quinze jours avant que la digue ne soit coupée[2]. D'autre part, Lane décrit le bateau qui est amené à l'entrée du Canal la veille de la rupture de la digue, et ajoute : « On croit communément que ce bateau rappelle le somptueux vaisseau dont les Égyptiens, avant la conquête arabe, se servaient pour amener la jeune fille que, dit-on, ils jetaient dans le Nil. » En réalité, ces récits se rapportent tous à un même fait : la procession d'Isis au bord du fleuve au moment de la montée des eaux, la « Navigation de la déesse »[3]. Mais de sacrifices humains, il n'y en eut point de tradition constante.

(1) Cf. Yale Oriental Series-Researches III (1922), p. 150. Cf. Popper, *The Cairo Nilometer*, p. 68, reprenant *Description de l'Égypte* XV, p. 469.

(2) E. W. Lane, *Manners* (1954), p. 500.

(3) Cf. ci-dessus, p. 395. A propos des traditions d'Afrique du Nord héritées de l'antiquité, G. Picard (*Les relig.* 1954, p. 10) a relevé une « fiancée d'Anzar (la pluie) » que l'on promène encore en procession sous la forme d'une cuillère à pot.

En accordant le plus large crédit aux textes à demi-légendaires, ou aux passages obscurs qui peuvent y faire allusion, on arrive tout au plus à admettre la possibilité de sacrifices humains exceptionnels[1], faits après plusieurs années de mauvaises crues, au bout d'un certain temps d'attente, et jamais au cours des fêtes habituelles de l'inondation.

Jusqu'ici, l'étude des offrandes faites au Nil pour sa crue ne nous a montré rien d'original ; il reste à parler d'une offrande un peu plus particulière, en relation plus étroite avec la « théologie » du Nil telle qu'elle nous est apparue dans son aspect proprement égyptien : le papyrus jeté dans les flots montants du fleuve.

L'écrit jeté dans le Nil en crue

Les textes qui nous font connaître cette coutume sont hiéroglyphiques ; elle se retrouve à l'époque arabe ; aucun texte grec n'y fait allusion, et pourtant la continuité de cette offrande est attestée par les documents égyptiens d'époque gréco-romaine. La raison en est peut-être que cette tradition était trop proprement indigène et est demeurée étrangère aux Grecs d'Égypte, puis aux Romains, pendant tout le millénaire qui nous occupe.

Les premiers textes qui nous la font connaître sont les stèles du Gebel Silsileh ; elles donnent la liste des offrandes à faire aux dieux et à Hâpi « le jour où l'on jette à l'eau le livre de Hâpi »[2] ; mais comme cet édit du Pharaon semble bien reprendre une coutume antérieure à la XIX^e^ dynastie, le livre de Hâpi devait faire partie des offrandes au Nil au moins dès la XVIII^e^ dynastie (Thoutmosis III), et vraisemblablement dès la VI^e^ (Pépi I^er^), puisqu'on trouve la mention de la « fête de jeter le livre de Hâpi » au I^er^ Choiakh à Esneh[3] et dans le *P. Sallier* IV *(Calendrier des Jours Fastes et Néfastes)*, date qui ne peut être qu'une survivance. Dans ce dernier texte, il y est fait clairement allusion par les mots suivants : « ...Conduite des perfections de Hâpi d'après des paroles du décret écrit par Rê lorsqu'il dit à Noun : il t'est apporté un ordre royal »[4] ; les « perfections de Hâpi », c'est la crue amenée à son degré parfait, que les Grecs rendaient par l'adjectif τελεῖα (ἀνάβασις)[5].

(1) Sur les sacrifices humains, cf. encore WAINWRIGHT, *Sky-relig.*, p. 74 ; FRANKFORT, *Kingship...*, p. 18.

(2) BARGUET, *Stèles du Gebel Silsileh*, p. 62, l. 10 ; on peut supposer que les 4 stèles dont certaines sont très mutilées, portaient chacune mention de ce geste.

(3) Cf. p. 400, n. 6.

(4) Trad. CHABAS, *Calendrier des jours fastes...*, p. 54.

(5) Cf. *P. Oslo* 27, 4 ; cf. τελέθειν « être dans sa plénitude », Anth. Pal. IX 384.

Lorsque les Arabes conquirent la vallée du Nil et que les traditions religieuses égyptiennes à l'égard du Nil furent suspendues, le fleuve ne monta pas d'un seul doigt pendant environ trois mois après la date habituelle du commencement de sa crue. Le calife Omar, alerté par le Gouverneur du Caire, Amr, lui envoya une lettre à jeter dans le Nil, par laquelle il priait Dieu de faire monter le fleuve[1] ; c'est-à-dire que, de toutes les cérémonies des fêtes du Nil, procession, offrandes, réjouissances, il ne retint que le rite antique de jeter un papyrus dans le fleuve.

Que contenait le papyrus ? Moret suggère que des prières y étaient écrites[2]. Peut-être était-ce une liste des offrandes instituées par le Pharaon en l'honneur du dieu principal du sanctuaire et du Nil ?, prêtant aux dieux les mêmes besoins que ceux des hommes ? Les Égyptiens cherchaient à influencer les dieux en leur promettant d'alléchantes offrandes[3].

Mais il est plus plausible que le papyrus jadis jeté dans le Nil contenait une invitation à croître ; elle ne devait pas être rédigée comme un ordre, ni adressée aux dieux dont Hâpi dépendait ; mais plutôt, contenant des éloges du fleuve, elle rappelait que les dieux présidant à l'inondation, « collège des dieux du sud qui président au flot » (Gebel Silsileh) par exemple, donnaient ordre à Hâpi de monter.

Les offrandes étaient une forme de prière[4], et on leur supposait une efficacité magique, contraignante pour les dieux, surtout celle qui était écrite ; le papyrus jeté dans le Nil devait produire un effet immédiat dans la pensée de ceux qui le jetaient au début de la crue ; c'est aussi le sens que les Égyptiens donnaient aux prières par lesquelles ils invitaient le fleuve à « venir ».

PRIÈRES AU NIL POUR LES FÊTES DE LA CRUE

En dehors des prières proprement destinées à être dites aux fêtes du Nil pour demander une bonne crue, l'inondation est demandée accessoirement, dans les hymnes adressés aux autres dieux. Les textes hiéroglyphiques expriment fréquemment la demande à un grand dieu maître de l'inondation de « donner au Roi de

(1) Cf. 403, n. 2, et ci-dessous p. 442.

(2) *Mysl. égypt.* 1927, p. 180.

(3) BREASTED, AR IV 470 : « Et tu me donneras de hauts et abondants Nils afin de te fournir de divines offrandes » (Abydos Ramsès IV, 6 août vers 1160 av.).

(4) Cf. MERCER, *The relig. Anc. Eg.* (1949), p. 186.

grands et abondants Nils en son temps pour fournir à son règne une magnifique abondance »[1]. Dans les hymnes grecs à Isis, on trouve au Ier av.[2] des allusions à la puissance de la déesse sur la crue, de même dans les *Oracles Sibyllins*[3]. Mais l'exemple le meilleur en est le *Péan de Menchieh*[4] en l'honneur d'Esculape, composé et gravé à l'occasion de la dédicace à cette divinité d'un temple construit par la ville de Ptolémaïs en 98-100 ap. Ce Péan demande pour les habitants santé et bonheur, et, parmi les souhaits exprimés, on lit : « Veuillez nous donner, ô bienheureux, les flots éternels du Nil ! » On met ainsi sous la protection des divinités du temple, Esculape et Hygie, la venue régulière de la crue, d'autant plus naturellement qu'elle est une condition essentielle de la bonne santé dans le pays, puisque les maladies épidémiques se répandent dans la vallée à la saison sèche en mai-juin, et que, si la crue ne se produit pas, leur extension prend les proportions d'une catastrophe ; de plus la sécheresse exceptionnelle de 99 ap.[5] rendait particulièrement actuelle une prière de ce genre.

Mais ces souhaits sont tout à fait différents des prières pour la crue telles qu'elles étaient chantées aux fêtes de l'inondation. Dans le cortège qui accompagnait les dieux au bord du Nil à l'aube de la fête, se trouvaient des chanteurs et des danseurs ; on a peu d'indications pour peindre le rôle des danseurs ; mais pour ce qui est des chants, tous les renseignements concordent pour qu'on puisse affirmer qu'ils présentaient un double caractère : un caractère religieux dans les paroles, voire magique par l'effet qu'on attendait de la répétition obsédante des mêmes phrases, et un caractère populaire dans les acclamations qui, à de certains moments, accompagnaient les prières. Apparemment, la foule des Égyptiens qui se pressaient aux alentours de la cérémonie, était autorisée à s'égosiller pour convaincre le Nil de monter jusqu'à la hauteur satisfaisante. Déjà les textes de l'*Hymne au Nil*[6] affirment : « On

(1) Cf. Breasted, AR IV 246 (*P. Harris* 9, Ramsès IV).
(2) Hymnes à Isis de Médinet-Mahdi, composés par Isidore (SB 8138 11-13).
(3) *Orac. Sib.* V 52-59.
(4) Cf. J. Baillet, Rev. Arch. XIII (1889), p. 71-83.
(5) Cf. ci-dessus, p. 342.
(6) On continuera ici à dire « Hymne au Nil », bien que les textes ainsi désignés ne soient pas à proprement parler des « hymnes », et à en distinguer les parties par « versets ».

Bibliographie : 1° *Les Textes : P. Sallier* II, *P. Anastasi* VII, Ostrakon Golénischef, *P. Chester Beatty*, *P. Turin*, nombreux ostraka ; 2° *Chronologie des traductions :* le texte pose des problèmes si délicats qu'une traduction entière n'a pas été refaite depuis 1925. — 1868 : Maspero (éd. Franck) ; — 1910 : Guieysse ; — 1912 : Maspero (IFAO, Bibl. d'études V) avec commentaire inachevé ; — 1926 et 1932 : Moret reprend un passage respectivement dans *Nil et civil.* et dans *Hist. Nat. ég.*, t. II, p. 13 ; — 1934 : Erman, *Die Religion der Aegypter*, p. 193-196 ; — Drioton, Piankoff et plusieurs autres ont traité de points particuliers.

Remarques utiles à l'histoire des fêtes de la crue : *a) particularisme local :* Les textes parvenus jusqu'à nous ne sont pas identiques, mais présentent des variantes dont les égyptologues pourront dans l'avenir tirer des conclusions précises ; Maspero remarquait que « les différents exemplaires de l'*Hymne au Nil* remontent à un original ancien et chacun à une copie d'une tradition particulière » ; sous l'orthographe et la grammaire ramessides, il décelait une langue remontant au premier empire thébain. En effet, aurant qu'on en puisse juger sans compétence, le *P. Sallier* II semble de tradition thébaine, plus précis, plus liturgique ; le P. *Anastasi* VII insiste davantage sur l'aspect mystérieux du dieu, il serait plus septentrional que l'autre, de tradition peut-être memphitique. L'*Hymne au Nil* tel qu'il nous est parvenu est déjà le résultat d'une synthèse, comme le montrent les mentions simultanées des principaux dieux maîtres de l'inondation : Râ (Ier verset), Ptah (vers. 1 et 8), Chnoum (vers. 3) ; b) *date :* la première rédaction littéraire de l'*Hymne au Nil* daterait de la XIIe dynastie (2000 à 1785 av.), estime G. Posener (*Littérature et politique dans l'Égypte de la XIIe dyn.*, p. 19 note 7) ; l'*Hymne au Nil* a reçu une forme renouvelée probablement à la fin du règne de Séthi Ier, vers 1300 av. puisque Ramsès II l'utilise au début de la stèle à Hâpi du Gebel Silsileh datée de la Ire année de son règne (1298 av.) (Barguet, *St. Geb. Sil.*, p. 51), et que Séthi Ier (*id.*, p. 61, note 5) se targue d'avoir fait, en créant des offrandes pour Hâpi, ce que personne n'avait fait avant lui depuis le temps de Râ. Du règne de Séthi II (fin de la XIXe dynastie, quelques années avant 1200 av.), datent deux rédactions de l'*Hymne au Nil : P. Sallier* II, par le scribe Ennane qui écrivit le *Conte des Deux Frères*, rédaction terminée vers le 1er décembre grégorien de la Ire année du Roi, et l'autre, *P. Anastasi* VII, l'an 6, à peu près le 6 avril grégorien ; le *P. Turin* offre un fragment qui date de la XXe dynastie, de même que le *P. Chester Beatty* du scribe Kagêbou ; on est assuré de l'intérêt que Ramsès III porta au culte du Nil par la stèle qu'il fit ériger au Gebel Silsileh (Barguet, o. c., p. 49) du 20 décembre grég. 1192 av. et par le *P. Harris* (Breasted, AR IV 246 sqq.).

Je dois une particulière reconnaissance à S. Sauneron qui, tout en me signalant le danger qu'il y avait à utiliser les traductions vieillies de l'*Hymne au Nil* et comprenant cependant que je ne puisse laisser de côté un texte si important, a bien voulu me communiquer en maints passages une traduction possible.

(1) Verset 1 (*P. Sallier* II, *Anast.* VII, *Ostr. Gol.*)
(2) *Hymne au Nil*, verset 11 (trad. Guieysse).
(3) *Hymne au Nil*, verset 14 (*P. Anast.* VII).
(4) Anth. Gr. (éd. Didot) III 67, 8 (= Hédyle, ap. Athénée XI).

chante à sa venue »[1]... « on a commencé pour toi (Hâpi) un chant avec la harpe ; on t'a loué avec la main ; t'ont acclamé tes jeunes gens et tes enfants ; ont été préparées pour toi des manifestations »[2]. Les chants accompagnés de musique, rythmés par des battements de mains, se terminaient par des acclamations encourageant Hâpi à monter encore : « Viens vers l'Égypte... fais prospérer les deux rives, viens, ô Hâpi, allons, viens ! »[3]. Hédyle d'Athènes (IIIe av.) en souligne par allusion l'existence très ancienne : « ... Tel le Nil tout-puissant inspire le chant cher à la foule qui célèbre la cérémonie sacrée, chant traditionnel en l'honneur de ses eaux divines »[4].

Ces chants que le grec désigne par les mots ὕμνος, μέλος, ᾠδαῖ[1], étaient des prières[2] utilisées seulement pour la fête réelle de l'inondation, et non sans doute aux fêtes du Nil qui, de par le décalage des calendriers, se trouvaient célébrées hors de la saison de la montée des eaux. Ils étaient chantés par les prêtres et par les chantres, comme on l'a vu plus haut. Mais la population qui assistait aux fêtes connaissait elle aussi des bribes d'hymnes au Nil ; la preuve en est le nombre des tessons retrouvés à Deir-el-Médineh[3], sur lesquels des écoliers avaient recopié plus ou moins habilement certaines phrases de l'*Hymne au Nil* en hiéroglyphes ; témoins aussi les papyrus qui contiennent des déformations populaires des prières pour la venue du Nil[4] ; on attribuait à ces formules une valeur magique que le christianisme n'a pas réussi à éliminer, si telle est bien la raison pour laquelle on retrouve, sous forme d'amulette, à l'époque chrétienne la phrase du *Psaume* 28, 3 : « La voix du Seigneur est sur les eaux », phrase qui était répétée au cours des liturgies chrétiennes du Nil.

Le ton de la fin des prières pour la crue était aigu : « L'aigu est le ton de l'été » nous dit Diodore de Sicile[5], c'est celui de la supplication attristée, celui du deuil d'Isis. Le ton, en s'élevant, rappelait la cérémonie matinale quotidienne de l'« éveil du dieu » dans les temples égyptiens ; mais ici, cet « éveil du dieu » n'avait lieu qu'une fois par an. On conjurait Hâpi de venir, par des formules dont la répétition devenait talonnante et, croyait-on, efficace ; ce procédé est si bien lié à cette cérémonie qu'il demeure, au-delà de la conquête arabe, dans les rites chrétiens de la fête de la crue dont des manuscrits très tardifs ont conservé le rituel[6].

On peut suivre la continuité des invocations au Nil par les

(1) Ὑμνεῖν, ἀνυμνεῖν « célébrer (la crue du Nil) par un chant » (Him. XXII 9 ; Grég. Naz., *Or.* XXXIX 5). Μέλος « chant (de la fête du Nil) » cf. p. 407 n. 4. Ἄδειν « chanter » en l'honneur de la crue (Arist. Byz., FHG, p. 320 ; Philost., *VAT.* VI 11). Ὠιδαῖ « chants » pour la fête de la crue (Arist. Byz., FHG, p. 320). Ces chants étaient accompagnés de danses parfois : χόρος « chœur de danse » en l'honneur de la crue (Arist. Byz. ; l. c.; Him., *Or.* XXII 9) ; χορεύειν « danser » en l'honneur de la crue (Him. *Or.* XIV 8 ; *P. Lond. lit.* 239, 39) ; χορηγός « chorège » se dit du Nil « qui fournit les ressources nécessaires » (Proc. *Lettre* 62).

(2) Εὐχή « prières » des Égyptiens au Nil, qui les accueillant, veut bien faire sa crue (Him. *Or.* XIV 8). Εὔχεσθαι, προσεύχεσθαι « prier » le Nil (Him. l. c. ; Philostr. *VAT* VI 26).

(3) Posener *Ostraka de Deir-el-Médineh* n° 1176, version presque complète, n^{os} 1190-1193 ; cf. B. Bruyère *Documents de fouilles* XVIII 1952.

(4) Par ex. *Le Pâtre qui vit une déesse* (G. Lefebvre, *Cont. Eg.*, p. 26 l. 16, 19); PGM VII (= *P. Lond.* 121, 490 sqq.).

(5) Diod. Sic. I 16.

(6) Cf. ci-dessous, p. 411 et 437.

textes qui sont parvenus jusqu'à nous. Certes, entre l'*Hymne au Nil* hiéroglyphique, dont les rédactions qui subsistent datent des environs de 1200 av., et les prières au Nil que nous ont conservées les parchemins postérieurs au VI^{e} ap., l'espace de temps est immense; de ce fait, la permanence des thèmes n'en est que plus frappante.

L'*Hymne au Nil* connut un succès remarquable aux XIX^{e} et XX^{e} dynasties, au moment où le calendrier civil égyptien coïncida de nouveau avec le calendrier sothiaque, où les Ramessides multiplièrent leurs marques de piété à l'égard du Nil par l'organisation des fêtes en son honneur, dans les stèles du Gebel Silsileh, et par l'institution d'offrandes soigneusement énumérées dans le *P. Harris* ; il apparaît que ces Pharaons ont fait diffuser l'*Hymne au Nil* de leur temps ; déjà syncrétique, cette œuvre offre cependant des variantes qui indiquent pour chaque rédaction, une tradition particulière qu'une étude attentive décèlera un jour.

Il est impossible de parler de composition à propos de cet Hymne, à cause des retours sur un même sujet qu'il présente fréquemment. Essayons d'en donner un schéma, nécessaire pour les rapprochements à faire avec les prières postérieures. On distingue 14 versets, dans le premier se trouve l'acclamation à Hâpi, déjà sorti sur la terre, c'est-à-dire qui a déjà donné quelque signe de son grossissement ; le dernier (vers. 14), contient un appel pressant de continuer à monter, ce que les textes grecs rendent par : ἄνω, ἄνω, ἄνω[1]. L'ensemble de cet Hymne exalte les effets de l'inondation ; ses bienfaits pour les hommes et la nature, la prospérité des récoltes, des blés, des troupeaux, l'abondance des herbages, la croissance des plantes y sont évoqués ; d'autres versets (vers. 2, 3) dépeignent l'atmosphère de malheur qui règne dans la vallée si Hâpi ne monte pas ; certains autres (vers. 11, 12, 13, 14) décrivent les fêtes et les offrandes faites pour Hâpi, ce sont ceux-là dont les fragments ont été retrouvés sur ostraka ; quelques passages (vers. 6, 10 début) font allusion à l'exactitude de la hauteur du Nil pour que l'année soit bonne. La longueur de ce texte faisait que Maspero doutait qu'il eût jamais été chanté dans les fêtes du Nil[2] ; elle n'a pourtant rien qui puisse étonner quand on connaît la durée des liturgies orientales modernes et surtout quand on le compare avec la liturgie des manuscrits postérieurs à l'époque romaine[3]. L'*Hymne au Nil* devait être utilisé dans un sanctuaire dont le clergé était

(1) *Opisanie* t. II, 685 et 187 ; la liturgie porte le nombre de fois (3, 6) où cet encouragement doit être dit, alternativement par le diacre et le peuple.

(2) Maspero, *Hymne au Nil*, éd. Franck 1868, introd.

(3) Voir ci-dessous p. 410, n. 3.

important ; plusieurs exemplaires en ont été trouvés près du Ramesséum. D'autres prières au Nil sont parvenues jusqu'à nous ; ce sont : 1) *le P. Lond. lil.* 239, en grec sur codex de parchemin du VI[e] ap. environ ; 2) le parchemin conservé à Vienne, non daté, contenant une prière en grec à Saint Sénouthios pour la crue, qui n'a fait l'objet d'aucune étude depuis qu'il a été édité par Wessely[1] ; 3) la prière pour la crue contenue dans une liturgie du Nil conservée sur manuscrit syriaque du XII[e] ap.[2] ; 4) la même prière contenue dans une liturgie du Nil très voisine en grec, conservée par plusieurs manuscrits dont le plus ancien est celui du Sinaï du XVI[e] ap.[3].

Parmi ces prières, la première, bien qu'elle soit d'époque chrétienne, est assez proche du culte païen des fêtes du Nil pour qu'on l'étudie ici ; les autres, tout en gardant les principaux thèmes traditionnels, ont reçu une coloration chrétienne marquée et seront examinées plus loin[4].

Le P. Lond. lil. 239

Ce parchemin est en assez mauvais état[5], et le texte de la prière ne peut être complété que par des approximations et des rapprochements avec le texte grec des prières conservées par les manuscrits tardifs des *Opisanie.* On tentera ici d'en donner une traduction : « Annonce du très sacré Nil — Annonce pour les cérémonies sacrées de l'abondance ; l'eau (a été) lâchée — Les canaux sont transformés en mer à cause de l'inondation, par les écoulements et les courants (de l'eau) — Sois maître des canaux, ô Nil aux eaux abondantes, (Nil) au grand nom — depuis Méroé, tu réjouis... très agréablement... inonde la terre qui va porter des fruits, par tes nombreux courants d'eau — Contemplez la terre entière de l'Égypte, mouillée (?) par les douces pluies (du Nil qui se sont) manifestées en leur temps ; contemplez les pluies (du Nil), elles se transforment en or pour chacun ; formez les chœurs en l'honneur des flots et des

(1) Stud. Pal. XV 250 a et b.

(2) Margoliouth, *The liturgy of the Nile*, Journ. of Royal Asiatic Society (1896), p. 677-731.

(3) Dmitrievsky *Opisanie*, t. II n° XCII (*ms Sinaïticus* 974, fol. 114 sqq., XVI[e] s.) ; p. 684-691. N° CLX (ms sans numéro Bibl. patriarcale Caire, 30 feuillets datés de 1790), p. 981-989. D'autres mss. sont encore mentionnés dans ce recueil, ils ne diffèrent pas essentiellement des deux plus anciens, pour ce qui concerne la prière pour la crue du Nil.

(4) P. 435.

(5) Cf. pl. IX b.

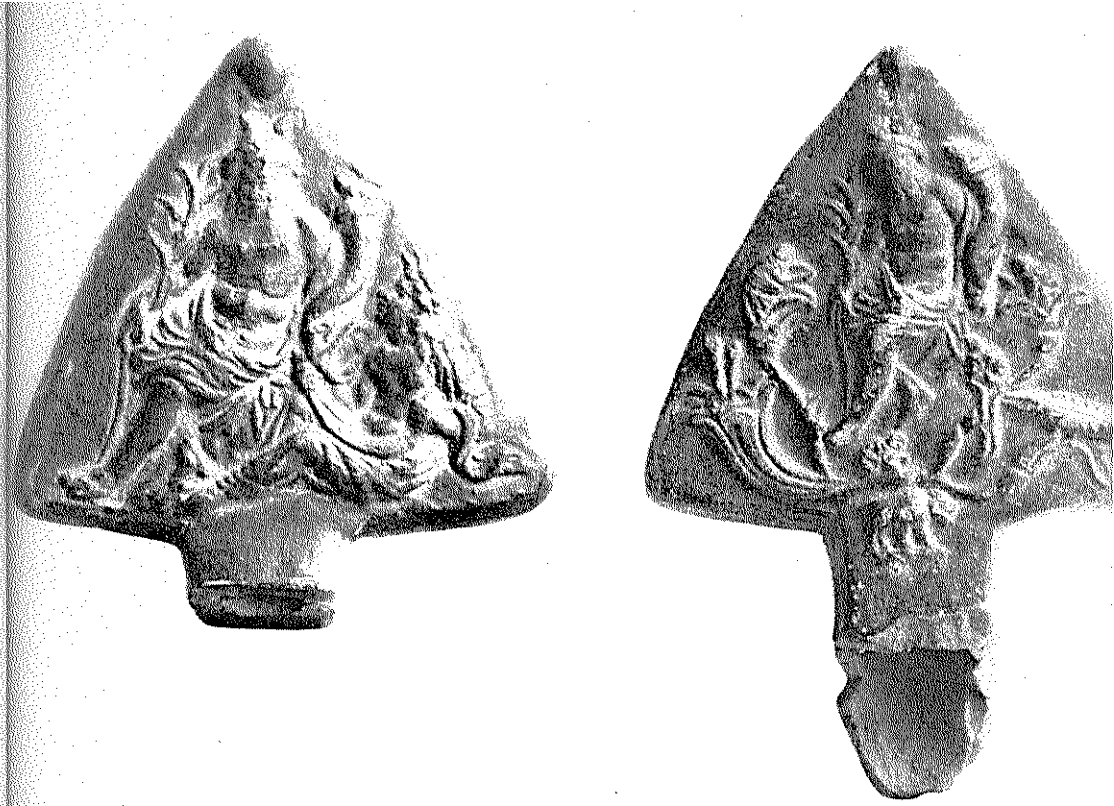

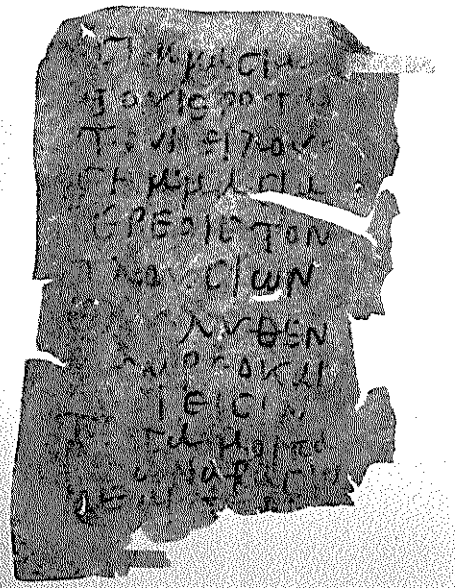

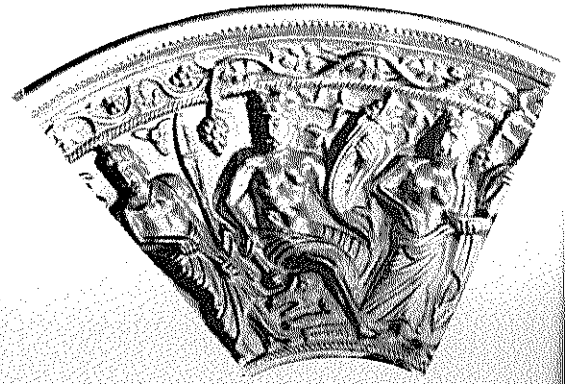

Aspects divers du culte du Nil.

eaux (du Nil) ; tous ensemble suppliez trois fois : viens, ô Nil, monte jusqu'aux 16 coudées qui apportent la joie. »

Voici d'abord la justification de cet essai de traduction ; l. 1 la « sèmasia » est la fête du Nil qui se fait au moment où le fleuve commence à indiquer qu'il croît[1], la fête du « signe », ou de l'« annonce » de la crue ; l. 2-3, le mot à mot de [ἱ]εροῖς τῶν πλουσίων signifie : « Pour les cérémonies sacrées des richesses », on retrouve ici le mot qui, dans le *P. Oxy.* 1211, est abrégé devant « les hiérodules des richesses », c'est-à-dire un groupe spécialisé dans l'accomplissement des cérémonies qui promettent l'abondance, les cérémonies de la venue de la crue[2] ; l. 8-9 ποταμοί sont les canaux ou bras du Nil ; la présence de ces mots, et de même l. 13-14, fait penser que cette prière était utilisée non pas dans une région au bord du Nil même, mais aux bords de canaux ; l. 12 je crois lire sur photo κεαις τε ῥ‹ε›ί θροις,, le premier mot serait pour χοαῖς (?) ; les mots πολλοίομβρ[οι]ε (l. 16), ὄμβρο[ις] (l. 30), ὄμβροις (l. 36) rappellent que le Nil joue en Égypte le rôle de la pluie ailleurs[3] ; l. 19 ἐκ Μερώοις est à rapprocher des *Opisanie* où l'on lit : « Dieu, toi qui as ordonné au Nil de couler dans les régions brûlantes du sud, d'arroser l'Éthiopie, de transformer l'Égypte en mer »...[4] ; je comprends l. 20 ἵλαρο[ῖς] ; et l. 22 : ἥδιστ[α] ; à la l. 24 μέθυσον est certain par rapprochement avec les *Opisanie*[5] ; l. 31 ἱ]δρυν/[θεῖσαν] ; l. 33-34, « s'étant manifestées en leur temps », l'expression est traduite des textes hiéroglyphiques, mais le sujet de ce génitif absolu est difficile à reconstituer par manque de place (peut-être ὑ]ετῶν ?) ; l. 37-38, καθ' ἕκαστον « pour chacun individuellement » ; l. 51, on lit quelque chose comme ξυμ[παν/τες] ἱκετω, c'est certainement un ordre de clamer tous ensemble l'appel au Nil, la tradition en est établie depuis l'*Hymne au Nil* (verset 14) jusqu'aux *Opisanie* : « On poussera des cris et on chantera » juste avant de crier au Nil de venir et de monter[6].

On retrouve dans cette prière les thèmes essentiels de l'*Hymne au Nil* pharaonique : les heureux effets de l'inondation, la vallée transformée en mer (l. 8-11), les richesses à venir (l. 23, 36) ; la

(1) Cf. ci-dessus, p. 375.
(2) Cf. ci-dessus p. 396 et note 7.
(3) Cf. ci-dessus p. 130, n. 1 ; p. 316-317.
(4) *Opisanie* (o. c. p. 410, n. 3), t. II, p. 689 et 198.
(5) Μέθυσον : *Opisanie*, t. II, p. 690, 691, 982, 684, 687, 199, etc.
(6) *Opisanie*, p. 685, 187 : κεκράξονται. Cosmas Jerus., *Com. Greg. Naz.* II 267 : Εὐρημεῖν « accueillir la crue par des acclamations »

joie (l. 20, 45), les conditions particulières pour que l'année soit bonne, exactitude de sa venue (l. 33-35), hauteur souhaitée (l. 45-47).

Cette prière, écrite avec une orthographe très fautive, était-elle un poème déformé ? Crönert[1] a essayé de reconstituer en hexamètres les lignes 13-27. Il ne semble pas que les chants en l'honneur du Nil aient jamais été écrits en vers ; les indications du *P. Lond. lit.* 239 qu'on a crues stichométriques, correspondent à des changements d'interlocuteurs, si l'on en juge par les prières tardives du recueil des *Opisanie* où successivement prennent la parole le diacre, le prêtre, la foule ; ici, on peut imaginer une alternance entre le prophète et l'assistant, en se référant aux indications données par les inscriptions d'Achôris sur le personnel célébrant la cérémonie dans un temple peu important ; à la fin, une invitation est lancée à la foule des spectateurs de répéter ensemble les appels au Nil ; cette prière, très probablement récitée sur un ton et une cadence traditionnels chez les Égyptiens pour ces fêtes, semble assez éloignée du rythme de la métrique grecque.

A quelle tradition cette prière appartient-elle ? le format du parchemin sur lequel elle est transcrite, motive la désignation choisie par l'éditeur : « Amulette » dit-il ; elle se trouve sur un petit codex de 9 feuilles de 6,8×4,5 cm ; elle est suivie du *Credo* de Constantinople et du *Psaume de David* 133. Ces textes ne sont pas particulièrement magiques ; seul le format correspond à celui des supports de formules destinées à être portées sur soi par mesure prophylactique. Mais ce format commode pour mettre dans une poche peut faire supposer que le propriétaire du codex peu lettré et de mémoire défaillante, l'emportait avec lui pour réciter les prières chrétiennes qu'il contient, car la prière pour la crue n'était pas d'un usage quotidien. La ressemblance du vocabulaire de cette prière avec celui des inscriptions d'Achôris[2], situent l'origine de ce texte en Moyenne-Égypte, par exemple entre le Fayoum et Hermoupolis Magna ; la mention des 16 coudées nécessaires à la « joie » confirme cette localisation, car si 14 coudées suffisaient à apporter l'*hilaritas* à Memphis[3], il en fallait davantage au fur et à mesure qu'on descendait vers la Haute-Égypte, pour obtenir les mêmes bienfaits.

Cette prière au Nil appartient à la tradition chrétienne puisque deux textes chrétiens l'accompagnent ; certes, le Nil n'y est plus

(1) Milne, *Catalogue of the literary papyri...*, p. 201 ad. 13-27.

(2) Ἀνήλθε (l. 47) : Achôris I, 2, 4, 5, 6, σημασία (l. I, 4) : Achôris 13 ; ἱλαρός (l. 20) ἱλαρία Achôris I, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 10 ; γῆν καρποφόρον (l. 24) : Achôris καρποφόρω γαίη 2, 6, 7 (les numéros renvoient aux inscriptions d'Achôris).

(3) Plin. Anc., *H. N.* V 9 (10) ; Strab. XVIII I 3, 4 ; Plut., *I. O.* 43.

« dieu » θεός, ou « divinité » δαίμων ; mais les titres qu'on lui donne, ἱερώτατος, « très sacré », est celui qu'on rencontre fréquemment dans les papyrus ; le Nil « règne », βασιλεύειν (l. 14) sur les canaux de l'Égypte ; ces termes paraissent bien proches encore de la liturgie païenne du Nil. De ce fait, la rédaction de la prière au Nil paraît fort antérieure à la date paléographique du parchemin ; celui-ci serait du VI^e^-VII^e^ ap. ; le triomphe officiel du christianisme en Égypte date de 391 ap., le premier concile de Constantinople où fut élaboré le *Credo* qui fait suite à la prière pour la crue, de 381 ap. ; celle-ci a pu être recopiée au début du V^e^ ap. et être conservée dans une liturgie locale jusqu'à ce que des formules plus chrétiennes la remplacent.

Une fois les prières pour la crue terminées, après qu'on eût recueilli et bu un peu d'eau nouvelle, le cortège des prêtres et de ceux qui les accompagnaient retournaient au sanctuaire, et se dispersaient pour se retrouver ensuite dans les réjouissances profanes que nous allons examiner maintenant.

Les réjouissances des fêtes de la crue

La foule qui avait assisté depuis l'aurore au déroulement de la fête de la crue, donnait librement cours à sa joie, une fois que la cérémonie s'était terminée sur les vives acclamations et les encouragements au Nil.

L'allégresse était plus traditionnelle que motivée réellement ; en effet, si les fêtes du Nil avaient lieu en juin, à l'époque romaine, au moment du solstice d'été, comme l'indique Héliodore par exemple[1], le fleuve commençait à peine à donner les signes de la hausse des eaux dans son lit ; si, comme toute la tradition le laisse à penser, les fêtes de la crue étaient réellement célébrées au moment du lever de Sothis, vers le 20 juillet, le Nil commençait bien à déborder, mais qu'est-ce qui pouvait garantir que la crue continuerait à croître et atteindrait la hauteur suffisante ? les réjouissances de ces fêtes étaient en somme plus un acte de foi dans le comportement du fleuve que l'assurance d'une bonne récolte, qu'on ne pouvait vraiment avoir qu'à la fin de septembre ; alors la décrue s'amorçait, on était alors assuré que le Nil ne monterait pas excessivement ; et encore pouvait-on craindre une décrue trop rapide ou trop lente qui compromît les semailles.

Toutefois, le Nil était un fleuve si régulier, dans l'ensemble,

(1) Héliod., *Eth.* IX 9 2.

que la joie pouvait se manifester en sécurité. C'était essentiellement une occasion d'extérioriser la joie de vivre qu'offre la nature d'un si beau pays.

La joie est un trait si marquant de ces fêtes de la crue que Plutarque demande si la formation du nom de Sarapis devenu sous l'impulsion de Ptolémée I, dieu de la crue, ne serait pas liée à un mot égyptien signifiant « jours de joie »[1] ; les textes hiéroglyphiques indiquent que le jour de la montée du Nil est un « jour heureux »[2] ; « les hommes sont en joie à sa venue »[3] ; les dieux eux-mêmes se réjouissent[4], la venue de la crue les assurant d'être bien pourvus d'offrandes ; à toutes les époques, les documents confirment l'allégresse du peuple égyptien en cette saison de l'année. Diodore, qui ne dit à peu près rien des fêtes de la crue, évoque cependant en passant leur caractère joyeux : « Le peuple qui est, pendant ce temps (l'inondation), libre de tout travail, s'abandonne aux plaisirs des festins et à toutes sortes de réjouissances[5]. » Sénèque exprime la même idée de façon piquante : « L'allégresse des populations est d'autant plus grande qu'elles voient moins de leurs domaines[6]. »

En grec, plusieurs mots désignent ces fêtes joyeuses du Nil, et ils paraissent plus couramment employés que *Neïlôa*. La joie qui cause une bonne inondation est ἡδονή[7], en latin *deliciae*[8] ; ce mot finit par prendre un sens presque technique, il désigne une crue d'une hauteur extrêmement favorable, de 16 coudées à Memphis ; d'où la valeur symbolique que prit ce chiffre exposée par Horapollon[9] ; d'où aussi la présence de ce chiffre 16 à côté du Nil sur les monnaies alexandrines, des seize petits enfants autour du Nil sur les statues et les peintures, et le nombre 16 auquel sont fixées les fournitures pour les fêtes de la crue dans le *P. Oxy.* 1211.

(1) Plut., *I. O.* 29 ; cf. ci-dessus p. 321.

(2) « Jour heureux !... le Nil sort et inonde le cœur de la foule » (Rec. Trav. II (1880) O. Caire hiérog. sans numéro (Maspero) ; an I 4 Ramsès IV (vers 1163 av.). Cf. stèle Mus. Caire II82 (Darius), deux dieux Nils symétriques disent au Roi : « Je te donne... toute la joie (qui émane) de moi... »

(3) « Le jour où tu sors de ta caverne, chacun est en joie » (*Stèles du Gebel Silsileh* 3, Barguet p. 59). « (Hâpi) met les temples en fête » *Hymne au Nil* vers. 2. « Quand Hâpi paraît, le pays est dans l'allégresse... tout ventre est en joie » (*id.* vers. 3) ; « celui qui était dans l'indigence se trouve dans la joie » (*id.* vers. 7).

(4) « (Les dieux) jubilent toutes les fois que tu parais » (*Stèles du Gebel Silsileh*, l. 4) « le collège des dieux du sud est plein de joie » (*id.* l. 5).

(5) Diod. Sic. I 36 10 (tr. Hoefer).

(6) Sèn., *Q. N.* IV a II 11 : *laetitia gentibus...*

(7) Diod. Sic. I 36, 10 ; Max. Tyr. XXV 7 f (110 a).

(8) Plin. Anc., *H. N.* V 58.

(9) Horap. *Hier.* I 32 et 33. Pour le *P. Oxy*, 1211, cf. p. 398.

C'est à ces réjouissances que fait allusion Ovide dans ce vers « Je serai en exil... non pas pour voir, transporté jusqu'à l'illustre ville d'Alexandrie, tes *délices*, ô Nil joyeux »[1], car les fêtes de la crue étaient connues hors d'Égypte.

On trouve encore d'autres mots pour désigner l'atmosphère agréable des fêtes de la crue ; le Nil est celui « qui réjouit », εὐφρα<ί>νων[2] ; l'état de contentement où la promesse d'une bonne crue met le peuple se dit εὐπάθεια[3]. La joie est χάρα[4] ; et sans doute la fête à laquelle Plutarque fait allusion dans les termes suivants est-elle en rapport avec la crue : « Les Égyptiens appellent σαίρει la fête des *Charmosyna* »[5] τὰ χαρμόσυνα. Ἱλαρία est la gaieté causée par la venue de la crue[6] ; *hilaritas* est le terme technique d'une crue de 14 coudées qui, à Memphis, apportait la satisfaction[7]. Il a paru étonnant[8] que ces fêtes qui célèbrent la mort du dieu et le deuil d'Isis portent un nom si joyeux ; mais en Égypte, lorsque les cérémonies en l'honneur d'Osiris se trouvaient à une date du calendrier civil qui coïncidait avec le calendrier sothiaque, selon ce que je suppose être l'état initial des choses, elles étaient davantage la manifestation de la joie causée par la résurrection du dieu que l'expression de la tristesse causée par sa mort[9].

Quelles étaient les manifestations profanes et populaires de la joie aux fêtes de la crue ? elles consistaient surtout en promenades en barques, bonnes ripailles et spectacles au théâtre. Elles prenaient en somme une allure de kermesse.

Les acclamations qui éclataient déjà au cours de la cérémonie religieuse lorsque l'annonce de la hausse du fleuve était faite, étaient répétées maintes fois dans la journée, et à maintes occasions,

(1) Ov., *Trist.* I 2, 80 : *delicias videam, Nile jocosus, tuas...*

(2) Achôris 5, l. 10.

(3) Héliod., *Eth.* IX 9 1.

(4) Achôris 1, 2, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11. Cf. *Opisanie* (o. c. n. 233), t. II, p. 197 25.

(5) Plut. *I. O.* 29. Cf. *P. Bruxelles* E 7535, Chr. Eg. 29 (1940), p. 143-144. Cette fête du 16 Phaophi (13 oct.) à l'époque romaine à Soknopaiou Nésôs (cf. H. Riad thèse complémentaire inédite p. 71) est peut-être la survivance de la résurrection d'Osiris célébrée à Abydos le 16 Phaophi (cf. sortie de Noun le 19 Phaophi *Cal. Jours Fastes*, p. 41). Une autre fête est peut-être encore en rapport avec la joie de la crue, c'est celle que le *P. Hibeh* 27 mentionne comme « fête ἑδυ » (l. 92), fête particulière aux Égyptiens le 9 Phamenoth ; le *Calendrier des Jours Fastes* porte le 19 Phamenoth « Naissance de Noun sur les vents heureux », ce qui fait allusion à la venue de la crue attribuée aux vents étésiens. Le début de la crue se trouvait en Phamenoth sous Khéti II (2150-2100 av.) qui s'occupa de l'irrigation du Delta.

(6) Achôris 2, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11. Ἱλαρός *P. Lond. lit.* 239 44 ; ἱλαρο[ῖς ?] *id.* 20.

(7) Plin. Anc. *H. N.* V 9 (10).

(8) Moret, *Rois et dieux*, p. 186.

(9) Cf. Hopfner, *Plut. über Isis und Isiris* II 181.

à la manière orientale, : quand on danse, quand on chante, quand quelqu'un dit une plaisanterie, les battements de mains rythment aussitôt l'expression de la gaieté.

Chose importante et soulignée par tous ceux qui ont évoqué la fête de la crue, les Égyptiens mangeaient exceptionnellement bien ce jour-là[1] ; ils pensaient pouvoir consommer en sécurité leurs provisions sans souci d'un lendemain que la nouvelle crue leur promettait serein. Les repas étaient la suite naturelle des sacrifices ; très probablement comme pour les autres fêtes, on faisait brûler ce qui n'est pas comestible, la queue de l'animal sacrifié, les pattes, la graisse des entrailles[2], et l'on mangeait le reste. Ces banquets sont offerts d'abord au fleuve lui-même, ce sont eux, rappelle Libanius, qui le poussent à déborder dans les campagnes ; il faut le « régaler » pour obtenir sa rémunération habituelle[3] ; cette « vieille coutume païenne » est un sujet de curiosité pour les étrangers, « le dernier jour de l'année (des Égyptiens) et de leur dernier mois, on sert une table couverte de plats variés et une coupe de vin miellé et l'on apprécie la fertilité, soit de l'année passée, soit de l'année à venir » dit Jérôme commentant Isaïe[4] ; on reconnaît là le banquet en l'honneur de la crue, d'où le caractère ambigu de la fertilité qu'on célèbre, plus accentué encore par le fait qu'à l'époque romaine, le dernier jour de l'année était au moment des hautes eaux (le 28 août). Les papyrus donnent sur le repas de la fête de la crue des détails pittoresques ; le *P. Oxy.* III 519, 17 compte les dépenses faites pour payer les « esclaves du banquet » παίδες ἀρίστου; ces domestiques semblent être des extra, le repas n'est point si frugal que le terme ἄριστον « collation » pourrait le faire croire. Peut-on avoir idée du menu ? le *P. Oxy.* 1211 annonce du veau, des gâteaux variés, du vin odorant ; le *P. Abd-el-Latif* 8 prévoit des poulets, des plats cuisinés, des œufs, du miel. On boit abondamment ce jour-là, dans l'antiquité pharaonique, de la bière ; à l'époque gréco-romaine, du vin. La bonne chère qu'on faisait ce jour de fête de l'inondation contribuait à l'euphorie générale. Aussi cette fête était-elle appelée, à l'époque pharaonique, la fête de l'Ivresse (fête Ouag) ; de tradition très

(1) Εὐωχία « bonne chère » que font les Égyptiens aux fêtes du Nil (Héliod., *Eth.* IX 10, 2). Εὐωχηθείς « traité, régalé magnifiquement », il s'agit sans doute des festins offerts au Nil et à ceux qui y participaient (stèle Ptol. IX Soter II OGI 168). Εὐωχία Liban., *Pro templ.* 35.

(2) Ces détails ressortent des récits d'Hérodote (II 40 et 47) au sujet des sacrifices d'animaux à Isis et Osiris à son époque (v^e^ av.) en Égypte.

(3) Liban. *Pro templ.* 35. « Vieille coutume païenne » : νομίμοι παλαίοι.

(4) Jérôme *Com. Is.* XVIII 65.

ancienne, elle était célébrée avec l'arrivée des eaux rouges du fleuve, donnant ainsi naissance à des récits légendaires[1].

Outre le repas de fête pris en l'honneur de la crue, d'autres réjouissances occupaient les Égyptiens. Comme le débordement du Nil coupait les routes et rendait les chemins impraticables ou peu sûrs, on circulait en bateaux ; ce que les auteurs nous décrivent est valable non seulement pour les fêtes de la venue de l'inondation, mais pour toute fête qui se trouvait être célébrée à ce moment-là. Himerius peint le spectacle de l'Égypte en fête au temps du débordement du fleuve : « Alors l'Égypte entière mène une vie de réjouissance, danse et chante ; les navires de charge habituels naviguent, comme ils le faisaient peu auparavant, mais ils font une sorte de procession en l'honneur du fleuve, sur l'eau répandue. Les navigateurs se réjouissent, tous dansent, et en guise d'armement naval, ils ont des cymbales »[2] ; Himerius fait ailleurs allusion à un chœur du Nil, conduit au son de la lyre, qui chantera, accompagné de sistres, la « mer » du Nil, c'est-à-dire les eaux débordées[3]. Achille Tatius décrit aussi la circulation sur le Nil en crue et ajoute : « C'était comme une grande fête, et l'ensemble... semblait une fête du fleuve[4]. » Le déploiement était important surtout dans les régions de l'Égypte où le lit du fleuve est bordé de plaines ; on peut l'imaginer tel que le dépeint Hérodote aux Grandes Boubastia : « (Les Égyptiens) naviguent hommes et femmes ensemble, chaque barque portant un grand nombre de personnes des deux sexes ; des femmes, les unes ont des crotales et en jouent ; des hommes, certains jouent de la flûte pendant tout le trajet. Et chaque fois qu'au cours de leur navigation ils passent à la hauteur d'une ville, ils approchent leur barque tout près de la rive, et voici ce qu'ils font : tandis qu'une partie des femmes continuent de faire ce que j'ai dit, d'autres, à grands cris, brocardent les femmes de la ville, d'autres dansent, d'autres se mettent

(1) Deux légendes égyptiennes qui doivent être rapprochées, ont un rapport avec la crue, que je ne puis pas déterminer. Dans l'une, Hathor, envoyée par Rê pour châtier des rebelles, n'est arrêtée dans son ardeur de massacrer que par la « bière rouge » que le dieu fait répandre sur la terre (Vandier *Rel. Ég.* p. 38) et qui l'enivre. Dans l'autre, la « déesse lointaine » dont la cruauté sévit en Nubie, n'est arrêtée que par les eaux sacrées de l'Abaton à Philae où elle « refroidit son ardeur » (Vandier *Rel. Ég.* p. 42). Dans les deux cas, le débordement du Nil, les eaux rouges de la crue, apaisent la déesse cruelle et font d'elle une déesse inoffensive ou bienfaisante. Le souvenir s'en retrouve dans le calendrier des fêtes d'Hathor de Dendérah gravé à Edfou, cf. ci-dessus p. 371, et s'en est perpétué dans les fêtes de Tybi en rapport avec le Nil.

(2) Him., *Or.* XIV 8.

(3) Him *Or.* XXII 9.

(4) Ach. Tat., *Eroi.* IV 18.

debout et retroussent leur robe[1]. » Ce geste est un rite symbolique évoquant la fécondité, il rappelle ce que fit Isis sur le cadavre d'Osiris pour devenir enceinte de lui malgré sa mort[2], et se retrouve en rapport avec le mythe osirien[3].

Au moment des fêtes du Nil, un gros bateau se mettait à flotter sur les eaux montantes ; sa navigation était uniquement religieuse. Le rapprochement de plusieurs textes jette quelques lueurs sur cette coutume égyptienne en rapport avec la crue. Himerius, au milieu du IVe ap., en parle ainsi : « (Au moment de la crue) navigue... une embarcation très grande qui était sur la terre ferme depuis longtemps parce que l'eau n'avait pas la profondeur suffisante pour qu'on puisse la détacher de ses amarres ; elle est alors amenée hors des bas-fonds, et, profitant de tous les vents, elle donne de la voile et elle est portée sur les flots[4]. » Le terme précis qui caractérise le genre de bateau dont il s'agit est μυριόφορτος ὁλκάς, « embarcation pouvant transporter 10.000 amphores ». Ailleurs, Himerius fait encore allusion à la même particularité ; décrivant le débordement du Nil qui rend la vallée navigable aux vaisseaux de charge eux-mêmes, il ajoute : « Et la trirème sacrée de la déesse vierge (Athéna) trouve suffisantes (pour voguer) les eaux du Nil largement répandues[5]. » Ces lignes visent une coutume religieuse attachée au culte d'Athéna depuis longtemps assimilée en Égypte, à Isis-Neith, par les Grecs.

Mes recherches autour de ces textes tardifs ont abouti à grouper quelques indices éparpillés à toutes les époques. Diodore de Sicile raconte qu'un bateau exceptionnellement gros aurait été construit pour la première fois par Sésoôsis (Sésostris III, 1878-1843 av.) ; il était en bois de cèdre, mesurait 280 coudées de long (plus de 100 m.), plaqué d'or à l'extérieur et d'argent à l'intérieur, il fut « consacré à la divinité particulièrement vénérée à Thèbes »[6], Amon. Deux passages de l'*Hymne au Nil* pourraient y faire allusion ; on lit en effet que Hâpi par sa crue, « fait être sa barque

(1) Hdte II 60 (tr. Legrand).

(2) *Pyr.* 632, 1636 ; cf. VANDIER, *Rel. ég.*, p. 47. Ce qu'Hérodote raconte des statuettes articulées de Dionysos (Osiris) (II 48), en précisant : « Il y a là-dessus une légende sacrée qui se raconte », est en relation directe avec cette légende ; seule cette partie du dieu était encore vivante et a pu donner la vie.

(3) Dans la tradition où la résurrection d'Osiris est fêtée le 30 Athyr et le I Choiakh (cf. ci-dessus p. 369 et 372), ce rite se retrouve : « Ouverture du sein des femmes » (ALLIOT, *Culte d'Horus*, p. 226 et n. 1).

(4) Him., *Or.* XIV 8.

(5) Him., *Or.* III 15.

(6) Diod. Sic. I 57, 5.

dominante » (ou : « crée son bateau »)[1] et un peu plus loin, au milieu de la description de la fête de l'inondation : « ... faisant prospérer sa barque devant les hommes »[2] ; ces diverses expressions signifient que la montée des eaux facilite la navigation d'un bateau déterminé, dédié à une divinité maîtresse de la crue. Au début du XIXe ap., un grand bateau était encore amené, au Caire, près de l'entrée du Canal du Vieux Caire, la veille de l'ouverture de la digue ; on croyait, raconte le voyageur Lane[3], qu'il rappelait le magnifique vaisseau sur lequel, avant la conquête arabe, était amenée la jeune fille offerte au Nil, au moment de la crue[4]. Ainsi, depuis le deuxième millénaire jusqu'à l'époque tardive et en un sens jusqu'au XIXe, demeure le souvenir d'un bateau exceptionnellement gros et beau, consacré à un dieu en rapport avec la crue du Nil, et mis en eau seulement lorsque la hauteur des eaux lui donnait assez de fond pour qu'il puisse évoluer.

Des documents du IIe au IVe ap. nous font connaître les réjouissances offertes par les magistrats de la ville à la population le jour de la fête de l'inondation. Le *P. Oxy.* VII 1050 qui porte en compte les dépenses faites pour les fêtes du Nil, sans nous en faire connaître la date précise, énumère à peu près tous les participants commandés pour les spectacles. Tout d'abord, on y trouve des gardes pour le théâtre (l. 14) pour assurer l'ordre et la sécurité ; des aspersoirs, qui s'ils n'avaient pas un emploi religieux, devaient servir à rafraîchir les athlètes, la fête ayant lieu en plein été. En effet, s'il y a bien un acteur (col. II 2) et un récitant d'Homère (col. II 3), ce qui prouve à quel point s'était hellénisée la fête du Nil à Oxyrhynchos à l'époque romaine, le papyrus nous a surtout conservé la liste des athlètes qui vont distraire les spectateurs ; on y lit la présence du président de l'association sportive, de combattants à la boule, de lutteurs de pancrace, d'un boxeur, d'arbitres, et d'un prestidigitateur, ce dernier sans doute pour meubler les entr'actes, comme de nos jours...

A Alexandrie, le spectacle était offert probablement par le

(1) *Hymne au Nil* vers. 5 ; première traduction, Guieysse ; seconde, S. Sauneron.

(2) *Id.* vers. 11 (tr. Guieysse).

(3) LANE, *Manners...* (1954), p. 501.

(4) Cette jeune fille me paraît être une figuration d'Isis, maîtresse de l'inondation ; Il faut noter que la navigation du bateau d'Osiris en Choiakh peut être une survivance analogue, du temps où les fêtes d'Osiris en Choiakh se trouvaient au moment de la crue. Cf. « Installation de la barque de millions d'années » 6 Choiakh (*Cal. Jours Fastes...*). « Osiris accomplit le circuit de la navigation et fait sortir la barque d'or » (*P. Hibeh* 27, 60). « On amène l'embarcation sacrée d'Osiris... à Canope » 29 Choiakh (Décret de Canope, OGI 56, 51).

gouverneur : « Tous, hommes et femmes, vont tout autour des théâtres de la ville, et là, chacun mange ce qu'il a ; ils se réunissent pour former des chœurs de danse et chantent en l'honneur du Nil[1]. » C'est au théâtre aussi que les Alexandrins criaient des plaisanteries sur l'excès d'abondance du Nil l'été 384 ap.[2].

C'est encore au cours des jeux donnés au théâtre en l'honneur de la crue que se produisit un accident terrible en 428 ap. ; la foule célébrait par une fête de nuit les *Neilôa*, lorsque le théâtre s'écroula, tuant 572 personnes[3].

La fête de l'inondation se terminait par un lourd sommeil[4], ou bien après s'être agités tous ensemble dans le délire, « ils commettent des excès comme dans l'ivresse »[5], c'est ce que l'on appelle « la nuit de l'erreur »[6].

Ce sont ces excès que les chefs de l'église chrétienne en Égypte tentèrent de supprimer dans les fêtes du Nil, ainsi que leur aspect païen ; car il était impossible à la nouvelle religion de faire disparaître les coutumes millénaires des fêtes du Nil, dont on vient de voir les traits permanents, et qu'on peut résumer ainsi : les fêtes du Nil ne sont pas celles du début de la crue, mais celles du débordement du fleuve, et non pas seulement des premières hausses des eaux dans son lit ; elles se célèbrent donc au moment du lever de Sothis, vers le 20 juillet. Elles furent accomplies avec plus ou moins de solennité selon que les maîtres du pays attachaient de l'importance au culte du Nil ; on peut affirmer sans trop d'audace que les premiers Ptolémées n'en ont pas tenu un grand compte mais que l'importance des traditions indigènes ont finalement attiré l'attention de Ptolémée III sur elles ; la domination romaine, sauf à ses débuts, leur donna beaucoup d'éclat ; c'était habile, et c'est une des raisons, semble-t-il, pour lesquelles le christianisme eut à mener une longue lutte pour que le culte du Nil fût compatible avec l'orthodoxie chrétienne.

(1) Arist. Byz., FHG IV, p. 320.
(2) Soz. VII 9 20 ; cf. ci-dessous p. 433.
(3) Théophane *P. G.* I p. 143 8.
(4) Héliod., *Eth.* IX 10, 2.
(5) Cf. ci-dessus n. 1.
(6) Cf. p. 429, n. 2.

VI. CHRISTIANISATION DU CULTE DE LA CRUE DU NIL

Il était impossible pour le christianisme de supprimer la dévotion au Nil en Égypte : la vie même du pays dépend trop étroitement du fleuve. Tant que le peuple croyait à l'efficacité des cérémonies, des prières et des offrandes, il était difficile de les abolir ; tant que l'on ne pourrait donner une explication évidente du retour de la crue, il fallait bien laisser la place à des interprétations religieuses de l'événement annuel. La lutte sur ce point, entre païens et chrétiens[1], fut beaucoup moins âpre dans le domaine de la pensée que dans la tradition du culte.

Théologie

La philosophie des premiers siècles de notre ère facilita les choses : pour le stoïcisme, le débordement du Nil était l'effet d'une loi voulue par Dieu dans l'ordre des choses ; pour le néo-platonisme, il était la manifestation de la sagesse et de la prévoyance divine.

A la première de ces interprétations, se rattache peut-être la reprise de l'expression « le maître des eaux », *dominus aquarum*, qu'on a rencontrée dans Lucain[2], et qui reparaît dans les écrits de Rufin[3] ; à la seconde, correspondent des explications philosophiques qu'on lit aussi bien chez les auteurs païens que chez les écrivains chrétiens ; Jamblique, néo-platonicien de la première moitié du IVe ap., « soutient que la première et principale cause de la conservation des Égyptiens (grâce à la crue annuelle) est la volonté des dieux auxquels ce soin a été confié depuis le début de la

(1) Cette partie de mon travail était terminée lorsque j'ai pris connaissance du très important article d'Adolf Hermann, *Der Nil und die Christen* (JAC 2 (1959) p. 30-69). Comme l'étude d'Hermann ne se borne pas à la crue du Nil, on s'y reportera particulièrement pour le Nil-Géon, fleuve issu du Paradis (p. 38 sqq.) ; pour l'iconographie du Nil à l'époque byzantine et pour la tradition rabbinique.
(2) *Ph.* X 214.
(3) *Hist. eccl.* XI 30.

création »[1]. Théodoret de Cyr n'est pas loin de penser la même chose, lorsqu'un siècle plus tard, il écrit : « (Au sujet de la cause de la crue du Nil) je conseille de ne pas rechercher trop indiscrètement les causes de l'économie divine, mais d'admirer ce qui arrive et de célébrer le Créateur »[2]. Proclos, auteur païen et néo-platonicien du même siècle, place le rythme du Nil dans la théorie, qu'on lit dans Platon, des cycles de cataclysmes et de repos et affirme que « l'eau soutient les corps des Égyptiens et la sagesse qui maintient (le Nil) élève leurs âmes »[3].

L'inondation du Nil est l'image de la sagesse de Dieu[4]. Déjà Philon avait exprimé cette idée que plusieurs textes profanes après lui, avaient reprise. Au IIIe ap., dans les *Écrits Hermétiques*, la prédiction de la destruction de l'Égypte commence par ces mots : « Ignores-tu, Asclépios, que l'Égypte est l'image *(imago)* du ciel. ou... pour parler plus exactement, la transposition ici bas de tout ce qui est commandé et administré dans le ciel ? »[5] et un peu plus loin dans les mêmes écrits, lorsque la prophétie décrit le Nil souillé de sang, on comprend que le fleuve, interprète de la volonté de Dieu, est l'instrument de la colère divine devant la persistance des cultes païens. Il est intéressant de retrouver le mot même de Philon, ἀντίμιμος, dans le roman d'Héliodore à propos du rôle du Nil : « Le Nil est un dieu, et le plus puissant de tous ; ce fleuve est l'émule (ἀντίμιμος) du ciel, affirment les Égyptiens avec fierté, car, sans avoir besoin des nuages ni des pluies du ciel, il arrose leurs champs et les inonde chaque année régulièrement[6]. Un commentateur de Pindare, probablement d'une époque qu'il faut situer entre la fin du Ier ap. et le début du IIIe ap., se sert d'un terme voisin : « L'eau du Nil joue le même rôle que les pluies et le fleuve est pour ainsi dire l'inverse (ἀντίστροφος) de Zeus »[7].

Eudocie, qui devait sa formation philosophique à son père Léontios, rapporte au Ve ap., des propos de Saint-Cyprien (IIIe ap.) qui racontait que, lors de son séjour à Memphis, il avait appris beaucoup de choses des Égyptiens, très savants sur la connaissance des phénomènes naturels, « imitations, vraies et éternelles images, pour ainsi dire, de la sagesse immortelle »[8].

(1) *Ad Procl. Com. Tim.* 22 e (37 A) (Schneider, p. 85).
(2) *Thér.* IV 62 (trad. Canivet).
(3) Procl., *Com. Tim.* 36 e (Schneider, p. 84).
(4) Phil. *V. M.* III 24.
(5) Hermet., *Asclepios* III 24 b (cité par St-Augustin *Cit. Dei*, au Ve ap.).
(6) *Eth.* IX 9, 3.
(7) Sch. Pind. Pyth. IV 99. Cf. ci-dessus, p. 315.
(8) Eudoxia *De sancto Cypriano* (éd. Teubner p. 52).

L'inondation du Nil est l'expression matérielle de l'attention que Dieu porte à ses créatures, le symbole du soutien qu'il donne à l'existence des êtres.

Le Dieu des chrétiens, remplaçant Zeus-Sarapis dans son rôle de maître de la venue de la crue, à son tour « donne l'ordre aux eaux du fleuve de grossir en leur temps », selon l'expression de Rufin[1], empruntée directement à la tradition égyptienne. Pour Socrate le Scholastique (Ve ap.), « la crue du Nil se produit selon les lois de la Providence »[2] ; l'écrivain chrétien reprend ici le terme même dont s'était servi au IIe ap. Aristide de Smyrne pour exprimer la sollicitude de Sarapis à l'égard de ses fidèles, πρόνοια[3], « Providence » chez les chrétiens, « prévoyance » pour les païens.

L'origine de la crue étant due à la sollicitude de Dieu à l'égard du peuple égyptien, cela résout pour les chrétiens le problème de la cause de la crue : elle vient « du divin Paradis », comme l'affirme en passant Sozomène[4]. Et de même que les païens disaient que le Nil monte par la « puissance » (δύναμις) d'Isis[5], les chrétiens écrivent qu'il vient « par la puissance (δύναμις) du Christ » dans les papyrus[6] du VIe ap. lorsque la compétition pour s'approprier la maîtrise de la crue est résolue du point de vue théologique, après bien des luttes.

Dans le domaine de la théologie du Nil, les chrétiens donnent encore une autre explication du vouloir divin ; l'inondation du Nil est l'illustration toujours renouvelée du phénomène premier de la création du monde[7]. « Dieu veut que ce phénomène se produise pour confirmer l'antique création du monde », disait Anastase, patriarche d'Antioche de 561 à 599 ap. Michael Glyca (XIIe ap.), qui rapporte ce propos, ajoute : « Qui, en effet, en voyant le Nil transformer en mer l'Égypte, puis revenir à son état premier, n'y trouve pas une raison de croire à ce premier jour où, l'eau s'étant rassemblée en une seule masse, la terre sèche apparut ? »[8]. Qu'on relise dans les premières pages de la Genèse[9], le récit de la création

(1) *(Deum) esse qui aquas fluminis (Nili) temporibus suis jubet excrescere, Hist. eccl.* XI 30.
(2) *Hist. Eccl.* I 18.
(3) *Disc. Eg.* 123 ; cf. ci-dessus p. 322. Cf. *Opisanie*, p. 284 ; Hermann (o. c., p. 421, n. 1), p. 38-43.
(4) Soz. *Hist. eccl.* VII 9, 20.
(5) SB 8138 11 ; cf. ci-dessus, p. 271.
(6) *P. Oxy.* 1830, 6.
(7) C'est pourquoi, Saint Avit (fin V ap.), dans son chapitre « sur le commencement du monde », décrit longuement le débordement du Nil (MGH, AA, VI 2, p. 210), *Poemata* I v. 262-290.
(8) Michael Glyca, *Annales*, p. 32-33.
(9) *Gen.* II 5-7. Cf. ci-dessus p. 233, n. 11.

du premier homme formé de limon, qu'on se rappelle la tradition pharaonique du dieu Chnoum qui forme sur son tour de potier les premiers hommes, et la cosmogonie memphitique de la terre sortant du Noun primordial ; qu'on rapproche les théories philosophiques qui voyaient dans le débordement du Nil les circonstances les plus favorables, par la conjonction du chaud et de l'humide, à la naissance spontanée de la vie hors de la terre[1], et l'on reconnaîtra que l'explication d'Anastase est issue d'une tradition à la fois égyptienne[2], grecque, et chrétienne d'origine israélite.

C'est en effet la conjonction de ces trois religions qui a formé ce qu'on peut appeler la théologie chrétienne du Nil. Le Dieu des chrétiens s'est substitué, sans trop de difficulté en ce domaine, au dieu égyptien ou grec « maître de la crue ».

Mais trois siècles d'encouragement au culte gréco-romain du Nil avait donné à ce fleuve une personnalité propre que la diffusion de son image par les monnaies, statues, etc... avait rendue familière à la population de la vallée. La divinité du Nil, qui n'est devenue un véritable dieu-fleuve que vers les IIe-IIIe ap., et hors de son contexte égyptien, jouait en Égypte le rôle que Platon assignait aux « démons », δαίμονες ; le « démon » a un double rôle : il interprète et transmet (ἑρμηνεύειν καὶ διαπορθμεύειν) aux dieux les sacrifices et les prières des hommes (δεήσεις καὶ θυσίαι), aux hommes les ordonnances et les récompenses des sacrifices. Or le Nil, par son bienfaisant débordement montre aussi que les sacrifices offerts aux dieux, maîtres de l'inondation, ont été agréés et il apporte aux hommes la récompense de leur piété ; car la divinité, disait Platon, ne se mêle pas aux hommes, mais les « démons » assument ce commerce et cet entretien[3]. Le Nil, dieu-crue, remplissait ce rôle. Pour les Égyptiens de la vallée moins éclairés que ceux qui s'en référaient à la grâce de Jésus-Christ, le Nil continua de monter chaque année par l'intervention d'un être intermédiaire entre Dieu et le commun des hommes, un saint, et généralement un saint dont le prestige local était très grand. Au Ve ap., on attribua ce rôle à plusieurs saints. C'est ainsi que l'ascète Nil, qui avait d'abord

(1) Cf. ci-dessus, p. 118 sqq.

(2) A propos d'une inondation forte, les textes hiéroglyphiques s'expriment ainsi : « L'inondation s'est répandue, dans ce pays, jusqu'à ses limites, après qu'elle eut envahi les deux rives, comme *à l'origine du monde* » (G. Daressy, *Une inondation à Thèbes*, Rec. Trav. XVIII (1896), p. 181) ; « Cette terre deviendra un océan extrêmement agité, comme elle était *à l'origine* », Pap. Ani, pl. XXIX, l. 17-18 (trad. Vikentiev, *La haute crue du Nil...*, p. 41).

(3) *Banquet* 202 d-203 a ; cf. Sourdille, *La démonologie de Plutarque*, p. 20 ; sur l'origine du mot δαίμων, Van Windekens, *Éléments d'origine pélasgique*, Museon 63 (1950), p. 104-106.

été préfet de Constantinople dans les premières années du Ve ap., puis s'était retiré au Sinaï, apparut comme un saint patron de la crue ; son nom semblait prédestiné, et se prêta à des jeux de mots du genre de celui-ci : « Le fleuve Nil sait, de ses flots, abreuver la terre ; et le moine Nil sait, par sa parole, féconder les cœurs »[1]. C'est ainsi que saint Sénouthios est invoqué pour obtenir une bonne crue dans une prière qu'on examinera un peu plus loin[2]. C'est ainsi également que la crue qui était pour les païens l'œuvre d'une divinité, d'un « démon », est due, aux yeux des chrétiens, à un archange ; l'intercession de saint Michel, à Alexandrie surtout semble-t-il, amène l'eau nouvelle : « (L'archange) prie pour l'eau du Nil qui est la vie des hommes et des animaux. Pendant trois jours, il reste étendu jusqu'à ce que Dieu ait pris pitié des hommes et de tout ce qui vit sur terre ; ... il sort ; il annonce que Dieu a pris pitié du monde et lui accorde la robe d'allégresse ; les assistants sont alors rassurés sur leur Nil »[3].

Mais d'autre part, le sens de « démon » s'est infléchi vers sa valeur moderne et, pour certains auteurs chrétiens, la crue est l'effet d'une puissance diabolique ; Sarapis, qui la régit est un « démon abominable » *(nefandum daemon)*, un Satan caché, dans un poème de Paulin de Nole[4]. On raconte une histoire où la venue de la crue, est révélée par un démon couvert de boue[5] ; les prédictions qui concernent son arrivée ou sa hauteur sont inspirées du diable : « (Les démons) se servent aussi des inondations pour nous tromper », dit saint Antoine à ses disciples dans un discours que lui prête Athanase[6], « lorsque, voyant qu'il a beaucoup plu en Éthiopie et jugeant par là que le Nil doit déborder, ils se hâtent de la venir dire en Égypte, auparavant que l'inondation y soit arrivée ».

Ainsi, parmi les chrétiens, les uns rejettent en bloc tout ce qui demeure du paganisme autour du Nil, les autres, plus habiles, essaient d'infléchir vers une doctrine acceptable pour le christia-

(1) Anth. Gr. I 100 (trad. Waltz) ; épigr. de Sophronios, VIIe ap. ; cf. encore PG 79, p. 33.

(2) Cf. ci-dessous, p. 435 ; Hermann (o. c. p. 421, n. 1), p. 46.

(3) Amélineau, *Contes et romans d'Égypte chrétienne* I, p. 17 (*Ms. Parisinus* éthiopien. 139 f° 1-6, B. N.). Cf. P. Vansleb, *Relation d'Égypte*, p. 48 ; Stud. Pal. XXI § 154 (Th. Hopfner).

(4) *Carm.* V 110. cf. p. 428, n. 2.

(5) Jean Lyd., *De mens.* IV 57 (VIe ap.).

(6) Athan., *Vie Ant.* 32 (trad. R. Draguet, *Les Pères du désert*, p. 28). De même, dans le *Synaxaire alexandrin* (PO 78, p. 161), on voit Saint Sarapamon prié par l'apparition d'un ange éblouissant (Saint-Michel?) d'admonester un prêtre voisin parce qu'il s'occupe de magie : « il a coutume de dire que les eaux du Nil s'arrêtent à la hauteur qu'il leur a fixée, et gagne ainsi beaucoup d'argent ».

nisme, les éléments philosophiques et religieux de l'antique tradition.

Ce qu'il fallait essentiellement éliminer, c'était la notion magique qui était fortement attachée au culte du Nil. Ce fut le plus long et le plus ardu et le IVe ap. tout entier est le théâtre des luttes entre le culte païen et le culte chrétien, ou plutôt, christianisé, de la crue du Nil.

Le culte de la crue

Les Égyptiens, au début du IVe ap., semblent plus confiants que jamais dans les pratiques magiques ; l'abondance des documents papyrologiques et autres, datant des IIe et IIIe ap., tendrait à prouver que la magie tenait lieu de religion à de nombreux habitants de la vallée du Nil, et pas seulement aux autochtones, mais aussi à tous ceux qui, au cours de longs siècles, s'étaient hellénisés ; les textes magiques des papyrus sont en effet en langue grecque, d'ailleurs truffée de mots étrangers. Dans un pareil état d'esprit, le culte du Nil, dont l'aspect magique remonte à la plus haute antiquité, s'était particulièrement attaché aux pratiques et aux rites, et les Égyptiens accordaient aux cérémonies de la fête de la crue une valeur magique plus importante qu'au temps où l'autorité et l'origine divine du Pharaon suffisaient à expliquer le succès ou l'insuccès des prières pour la crue.

Si le Nil ne montait pas, le clergé en cherchait la cause et proposait des remèdes exceptionnels : on recommençait la procession et l'on doublait les offrandes. La raison de l'absence du Nil pouvait être l'inefficacité des rites qui n'avaient pas été accomplis comme il faut. Mais, avec les progrès de l'expansion du christianisme, la responsabilité d'une mauvaise crue incomba aux chrétiens. « Le Nil n'a-t-il pas débordé dans les campagnes... aussitôt on crie : « Les chrétiens aux lions ! C'est la faute des chrétiens ! »[1]. La présence d'un être maudit par les dieux peut aussi être une menace pour les récoltes futures[2].

Priver le Nil des honneurs qu'on lui rend dans les temples ce serait priver l'Égypte des bienfaits de l'inondation[3].

Il semble bien que les chrétiens eux-mêmes rendirent hommage à Sarapis comme dispensateur de la crue ; le premier témoignage

(1) Tertullien *Apolog.* XL 2 (trad., éd. Budé) ; cf. *Ad Nation.* I 9 : *Si Nilus non redundavit... statim omnium vox « christianorum meritum ».*

(2) Cf. ci-dessus, p. 288.

(3) Libanius, *Pro templ.* 36 ; cf. Van Loy, Byzantion VIII (1933), p. 32.

en serait la lettre d'Hadrien à Servianus[1], largement confirmé par la tradition chrétienne des siècles suivants, sur ce point. En effet, les écrivains chrétiens du IVe et du Ve ap. gardent du respect pour la figure de Sarapis, même après la destruction du Sérapéum et le triomphe du christianisme ; Rufin apporte le témoignage que, jusqu'à la fermeture des temples païens, Sarapis était considéré par les Égyptiens comme « le promoteur de l'accroissement des eaux et de l'inondation » ; dispensateur des biens qui soutiennent la vie, Sarapis représente « la puissance du Nil à qui l'Égypte doit ses richesses et sa fertilité » ; à ce titre, il remplace Jupiter : « On rapporte des opinions diverses sur l'origine de Sarapis ; certains pensent qu'il est Jupiter dont la tête est coiffée du modius, soit parce qu'il offre aux hommes la vie grâce à l'abondance des moissons, soit parce qu'il indique que tout doit être réglé avec ordre et mesure »[2]. Cette dernière idée reprend un aspect moral très ancien et proprement égyptien du dieu de la crue, qui apparaît déjà dans ce passage de l'*Hymne au Nil :* « (Hâpi) qui rétablit l'ordre dans les cœurs des hommes[3]. »

Le modius est aussi, pour les auteurs chrétiens, le souvenir de la bonne administration de Joseph : « Certains racontent que la statue (de Sarapis) a été façonnée en l'honneur de notre Joseph », explique encore Rufin, « à cause du rationnement de blé grâce auquel, en temps de famine, il secourut les Égyptiens »[4]. Le dieu d'Alexandrie devient, par ce biais, pour les chrétiens, une sorte de saint dont l'identité véritable, de par la volonté de Dieu, est restée cachée pendant tout le paganisme ; Sarapis, c'est Joseph, l'habile hébreu qui a appris aux Égyptiens la prévoyance administrative, personnage que le christianisme pouvait revendiquer comme l'un des siens, puisqu'il appartenait à la religion monothéiste d'où est issue le christianisme ; le modius est alors le signe de l'heureux engrangement en période d'abondance et de la répartition des vivres les années de famine.

De là à trouver au nom de Sarapis une nouvelle étymologie en accord avec cette interprétation, il n'y avait qu'un effort d'imagination à faire : « Après sa mort », raconte Firmicus Maternus au IVe ap., « on fit un temple pour Joseph, à titre de père de l'Égypte et père de son peuple, et, pour que la postérité comprenne le bienfait

(1) Cf. ci-dessus, p. 322.

(2) *Hist. eccl.* XI 23 ; cf. Socr. *Hist. eccl.* I 18, 2 : « Les Grecs disaient que Sarapis est celui qui amène (ἀνάγων) le Nil pour irriguer l'Égypte. »

(3) Début vers. 10 (trad. Sauneron) ; cf. le Nil « fondateur du droit et de la vérité » Mercer, *Rel. Anc. Eg.*, p. 186.

(4) Rufin l. c. n. 28 ; cf. PW I A (2) col. 2402.

de sa juste administration, on lui mit sur la tête le modius avec lequel il avait distribué le blé aux affamés. Pour qu'il fût honoré avec encore plus de respect, on lui donna un nom venant de son ancêtre. En effet, parce qu'il était le petit-fils de Sarah qui avait donné un fils à Abraham par la grâce de Dieu bien qu'elle eût quatre-vingt dix ans, il fut appelé Sarapis, ce qui en grec, signifie enfant de Sarah »[1].

Cette identification de Sarapis avec le Joseph des récits bibliques inspire, au début du Ve ap., une poésie de Paulin de Nole : « Satan a fui loin de l'Égypte où il avait pris mille formes, mille noms adaptés à des prodiges différents, si bien que, cachant un nom vénérable sous un nom funeste, il avait donné à saint Joseph la forme de Sarapis, quoique la vérité fût enseignée par la forme même de la statue, la tête surmontée du modius, parce qu'autrefois, Dieu lui en donnant l'inspiration avant une famine, il avait amassé des céréales, nourri sur ces richesses l'innombrable population d'Égypte, et il avait rassasié les années stériles avec le produit des années fertiles ; mais pour que le Saint ne soit pas honoré plus longtemps d'un culte profane, le dessein de Dieu piqua par des aiguillons pénétrants le secret des cœurs, amena le peuple à le maudire et mit fin, en lui faisant renverser et briser Sarapis, au culte d'un démon abominable[2]. » Lorsque Paulin de Nole écrit, le conflit pour la christianisation du culte de la crue est terminé ; mais il avait été long et ardu.

C'est au début du IVe ap., que les attaques contre le culte du Nil commencent à devenir vives. Sans doute, les cérémonies de la venue de la crue n'avaient sans doute plus le caractère de celles du Ier ap. Aux environs de 25 ap., Vitruve rappelle que l'eau nouvelle est ramenée au temple, après la procession solennelle, « avec un respect religieux conforme aux règles », *casta religione*[3] ; si ces mots ne

(1) Σαρρα παῖς Firm. Mat., *Prof. rel.* II 13 ; cf. PW I A (2), col. 239.

(2) *Carm.* V 98-110 : *...fugit et Aegypto Satanas, ubi mille figuras*
Nomina mille sibi variis adcommoda monstris
Sumpserat, ut Serapi sanctum formaret Joseph
Nomine ferali abscondens venerabile nomen,
Cum tamen ipsa fidem simulacri forma diceret,
Qua modius capiti superest, quia frugibus olim
Ante famem domino sic inspirante coactis
Innumeras gentes Aegypti ex ubere pavit
Et steriles annos annis saturavit opimis.
Sed ne ultra sanctus coleretur honore profano,
Mens arcana Dei devolare pectora plebis
Immissis acuit stimulis cultumque nefandi
Daemonis everso fractoque Serapide clausit.

(3) Vitr. *Arch.* 185.

font pas allusion précisément à la pureté des prêtres, ils évoquent en tout cas leur tenue et leur piété. Dans les siècles suivants, la superstition règne de plus en plus, et on exige d'étranges particularités des prêtres du Nil. Comme les chantres devaient avoir des voix légères, on les croit recrutés parmi des androgynes, et on les accuse d'avoir des mœurs efféminées ; ces soupçons étaient peut-être renforcés par l'image même de Hâpi, toujours représenté dans les nouvelles constructions de style égyptien, et toujours visible dans les plus anciennes, sous la forme d'un homme aux seins de femme, image que le goût grec avait atténuée, et que la suppression de la frappe des monnaies à Alexandrie avait rendue moins familière à partir du règne de Dioclétien. Le clergé chrétien s'efforce, à partir du moment où il se sent soutenu par Constantin (323-337 ap.), de déposséder les prêtres païens du privilège de célébrer la crue du Nil, et cherche à les discréditer. « Les habitants de l'Égypte, et particulièrement les Alexandrins ont l'habitude de faire célébrer le culte de leur fleuve par des hommes efféminés » dit Eusèbe, « et Constantin (leur) envoya un édit (décrétant) que toute espèce d'androgyne devait mourir comme quelque chose de bâtard et qu'il n'était pas permis qu'on voie en aucun endroit ceux qui étaient atteints de cette tare impudique »[1]. Grégoire de Naziance fait sans doute allusion à cette particularité du clergé du Nil lorsqu'il écrit que les Égyptiens « rendent au Nil des honneurs outrageants »[2], ce que Cosmas de Jérusalem commente au VIIIe ap. par ces mots : « Ils honorent le Nil en de honteuses malformations »[3]. Aristénète de Byzance, dans la première moitié du IVe ap., en parlait aussi à propos du culte du Nil[4].

Les chefs de l'Église chrétienne à Alexandrie cherchèrent en même temps à orienter la procession annuelle en l'honneur de la crue, qui, dans cette ville, était étroitement liée au culte d'Isis et de Sarapis. Aux processions d'Isis sont portés le vase d'or qui contient l'eau nouvelle et la mesure dont on se servait pour évaluer l'accroissement du niveau de l'eau, la coudée nilométrique. En temps ordinaire, cette mesure était gardée dans une partie du temple de Sarapis, non loin de l'accès au nilomètre. Au moment de la fête de l'inondation, la coudée était portée en procession solennelle pour aller mesurer le progrès du fleuve ; on ignore l'itinéraire de la

(1) Eus. *Vit. Const.* IV 25.

(2) Greg. Naz. *Or.* XXXIX 5 (= PG 36, 339) l'allusion peut aussi concerner la « Nuit de l'erreur » cf. p. 420, cf. Greg. Naz. *Or.* V 32 (= PG 35, 705 b)... αἱ παρ' Αἰγυπτίοις δι' ἀνδρογύνων τιμαὶ τοῦ Νείλου.

(3) Cosm. Jerus., *Com. ad Carm. Greg. Naz.* II 267, (p. 507).

(4) Arist. Byz., FHG IV, p. 320 (résumé de son œuvre).

procession à Alexandrie, on sait seulement que le Sérapéum en était le point de départ et l'aboutissement ; elle se déroulait peut-être jusqu'à l'endroit appelé *Phialè*, dont parle Procope, et où arrivaient les eaux du Nil avant d'être distribuées dans Alexandrie ; en tout cas, le nom est le même que celui où étaient jetées les offrandes au Nil à Memphis[1]. La christianisation de la procession du Nil se fit sous l'autorité de l'empereur lui-même ; Constantin, vers 325 ap., donna l'ordre (ἐνομοθέτησεν) au patriarche Alexandre (mort en 326 ou 328 ap.)[2] de changer de place la coudée : du temple de Sarapis où elle était, elle irait dans une des églises chrétiennes. On peut se demander dans quelle église elle devait être déposée désormais ; or, le Synaxaire copte[3] nous fait connaître qu'à l'instigation de ce même patriarche Alexandre, la fête du 12 Payni, célébrée en l'honneur d'Hermès (Thoth) dans un temple qui avait été construit pour ce dieu par Cléopâtre, fut christianisée de la façon suivante : le temple d'Hermès fut dédié à l'archange saint Michel, une fête de l'archange fut célébrée le 12 Payni, et les habitants d'Alexandrie, point trop dérangés dans leurs habitudes, acceptèrent cette réforme du Patriarche Alexandre. On reconnaît facilement, et par le nom du dieu maître de l'inondation, et par la date de la fête, et par le saint chrétien substitué au dieu égyptien, qu'il s'agit de la christianisation d'une fête de la crue rattachée au culte de Thoth. On peut supposer que la coudée, vers 325 ap., fut transportée dans cette église dédiée à Saint Michel. Mais s'il avait été relativement aisé de déposséder Hermès-Thoth d'un sanctuaire et d'une date de fête, il était plus difficile d'ôter à Sarapis le privilège de faire monter le Nil. Le changement dans les rites de la procession fut mal accueilli par les païens, qui « répandirent le bruit que le Nil ne monterait pas par l'effet de la colère de Sarapis », mais la crue se fit, ainsi que les années suivantes, et ainsi, « il fut démontré qu'elle ne se produisait pas par l'effet des cérémonies du culte »[4]. Les sacrifices au Nil tombèrent sous le coup de l'interdiction générale formulée par Constance II en 341 ap.[5] d'autant plus qu'il étaient faits à Sarapis dont le culte était visé. Firmicus Maternus, en 347 ap., s'élevant contre les « erreurs des religions impies », presse Constance de promulguer des lois pénales contre les païens[1] ; elles furent faites en ce sens en 356 ap.[2].

(1) Proc., *Constr.* VI I, 1, 3. Cf. ci-dessus, p. 381.
(2) Théophane, PG 1, p. 23. Voir *Précis Hist. Ég.*, t. II (Munier), p. 21.
(3) *Synaxaire copte du Vatican*, cf. Amelineau, *Géographie de l'Égypte copte*, p. 43.
(4) Socrate, *Hist. eccl.* I 18 2 ; cf. Cassiod., *Hist. Trip.* I 9 ; II 18.
(5) *Code Théod.* XVI 10 2.

La résistance

Les événements de la seconde moitié du IVe ap., montrent que les traditions égyptiennes gardaient une grande force et offraient de grosses difficultés à vaincre pour le christianisme en expansion, surtout en ce qui concerne les coutumes plusieurs fois millénaires des fêtes de la crue. L'empereur Julien (361-363 ap.), ordonna de rouvrir les temples et de rétablir les sacrifices aux dieux ; son édit fut affiché à Alexandrie le 4 février 362 ap. Il précisa expressément que « la coudée du Nil et les symboles (des dieux) fussent portés selon les coutumes ancestrales, à Sarapis »[3]. Il fit frapper une monnaie qui présentait à l'avers un Nil couché entouré de la mention *Deo sancto Nilo*, « au Nil, dieu saint », et au revers une tête de Sarapis coiffée du modius autour de laquelle s'inscrivait *Deo sancto Sarapidi*, « à Sarapis, dieu Saint »[4] ; le rapprochement des mots *deus* et *sanctus* est curieux ; les papyrus et la prière pour la crue en grec du *P. Lond. lit.* 239 montrent que la tradition de l'épithète païenne ἱερός, « sacré » avait été adoptée par les chrétiens ; le mot *deus* est ici l'affirmation d'une attitude païenne. Sous le règne de Jovien, en 364 ap., une lettre de Libanios au préfet d'Égypte Hiérios montre que les fêtes du Nil étaient toujours célébrées en liaison étroite avec le culte de Sarapis, par des sacrifices et des chants officiels[5]. La persistance du culte païen à l'égard du fleuve demeure : au milieu du Ve ap., dans l'éloge d'un général romain dont l'activité militaire se serait déroulée à Thèbes à l'occasion d'une guerre contre les Blemmies, mais dont on ignore le nom, on le loue de n'avoir pas « repoussé les prières de l'antique Nil[6] ». Un autre témoignage s'en trouve dans l'iconographie du Nil. En dépit de l'appauvrissement remarquable des représentations du Nil à partir du début du IVe ap., certaines figurations persistent. Ce ne sont plus des monnaies ou des lampes d'argile qui ont conservé pour nous l'image du dieu de la crue, mais les

(1) Cf. Scott, *Hermetica* III, p. 161.
(2) *Code Théod.* XVI 10, 6.
(3) Cf. Soz. *Hist. eccl.* V 3, 3 (= PG 67 1219 b).
(4) Stevenson 575.
(5) Lib., *Lettre* 1183.
(6) Berliner Klassikertexte 1 (1907) p. 114 = GLP n° 141. Le général en question pourrait être Maximinus qui fit la paix avec les Blemmies en 451 ap.

médaillons de tissus coptes. Sur l'un[1] on voit le buste du Nil de face, tenant la corne d'abondance et coiffé de deux boutons de lotus et d'une couronne de feuillage ; les syllabes Νεῖ-λος sont tissées de chaque côté de la figure du dieu. Sur d'autres[2], la moitié supérieure d'un médaillon entouré de vagues en volutes est occupée, à gauche par Euthénia allongée portant des fleurs, à droite par le Nil allongé tenant un sistre et une corne d'abondance ; la moitié inférieure contient, au centre, un petit nilomètre, à droite, entre des fleurs aquatiques, une barque montée d'un enfant qui retient un oiseau, à gauche, un personnage dansant qui a dans la main droite un marteau, et dans la gauche un oiseau ; ce médaillon évoque les fêtes du Nil et marque la persistance du culte à l'égard du couple Nil-Euthénia dont les textes ne nous donnent aucun indice aussi tardif ; le nombre inscrit sur le toit du nilomètre (17-18) est celui des coudées lors d'une bonne inondation à Antinoé. Ce tissu peut fort bien dater du court règne de Julien, car, destiné à être porté fort visiblement, presque ostensiblement, sur un vêtement, soit sur les tombants d'une dalmatique, soit sur le pan d'un manteau rejeté sur l'épaule, il prouve un désir de réagir publiquement contre la condamnation du culte païen du Nil.

Les interdits concernant les sacrifices aux dieux païens furent renouvelés le 20 décembre 381 ap. sous Valentinien II[3]. « Il n'était pas sans danger », raconte plus tard Sozomène à propos du règne de Théodose Ier, « de sacrifier en cachette à la manière grecque (= païenne) ; mais une loi avait été établie fixant des châtiments pour ceux qui osaient le faire, prévoyant la peine capitale et la spoliation des biens. A ce moment, dit-on, (en 384 ap.) le fleuve d'Égypte ne vint pas en son temps habituel pour ce qui est de la première montée des eaux. Les Égyptiens se fâchèrent de ce qu'on ne leur avait pas permis de faire les sacrifices traditionnels au fleuve. Le préfet d'Égypte, craignant une révolte, le fit savoir au Roi (Théodose). Le Roi déclara qu'il valait mieux demeurer fidèle à la loi divine plutôt que de préférer à la piété les flots du Nil et l'abondance qui en vient. « Car », disait-il, « jamais ce fleuve ne coulerait s'il était véritablement capable de se soumettre à des sortilèges, de prendre plaisir à des sacrifices, et de teindre de sang l'inondation qui vient du divin Paradis ». Bientôt, le Nil coulant

(1) Mus. Ermitage cf. PFISTER, Rev. Asiat. VII, p. 125 ; le médaillon qui fait pendant à celui-ci représente, avec le nœud isiaque, une déesse dont le nom tissé à gauche de son visage, Gê, Γῆ confirme l'assimilation d'Isis avec la terre ; cf. ci-dessus, p. 271-273.

(2) Mus. Louvre, médaillons trouvés à Antinoé ; cf. R. PFISTER, Rev. As. VII, p. 121 ; *Tissus coptes du Musée du Louvre* 1932, Pl. 14. Cf. ci-dessous, pl. X b.

(3) *Code Théod.* XVI 10, 7.

abondamment a lancé ses flots même sur les endroits plus élevés. Lorsqu'ils dépassèrent la mesure la plus parfaite rarement remplie, et que l'eau ne cessa de s'élever, les Égyptiens furent saisis d'une crainte contraire, qu'Alexandrie et la région libyque ne fussent submergées. Les païens d'Alexandrie, dit-on, mécontents d'un résultat qui était contre toute attente, criaient par raillerie au théâtre que le fleuve urinait comme un vieillard et un fou. Pour cette raison, la plupart des Égyptiens », conclut Sozomène, « jugèrent défavorablement leurs traditions et se tournèrent vers le christianisme »[1]. Ces plaisanteries indiquent la désaffection progressive à l'égard du culte païen, probablement plus prompte chez les Grecs que dans les couches de la population proprement égyptiennes ; elles étaient lancées dans le théâtre au cours des fêtes de la crue qui, cette année-là avaient dû être célébrées plus tardivement, et elles remplaçaient irrévérencieusement les acclamations que, d'habitude, on scandait en l'honneur du Nil.

L'interdiction générale des cultes païens est renouvelée le 25 mai 385[2] ; on peut se demander quelle était la force des lois de l'empereur, quand on voit, par le discours *Pour les temples* de Libanius en l'été 386, que Cynégius, préfet du prétoire chargé de mission en Moyen-Orient, venu en Égypte, y respecte le culte du Nil toujours en vigueur : « Ce n'est pas seulement à Rome que les sacrifices sont maintenus », proclame l'orateur qui, à 70 ans, défend encore le paganisme, « ils le sont aussi dans la grande et populeuse cité de Sarapis (Alexandrie)... car eux (les chrétiens destructeurs de temples) qui n'oseraient dire qu'il faut priver le Nil de ses honneurs, conviennent que les honneurs qu'on rend dans

(1) Soz., *Hist. eccl.* VII 9, 20. Cf. Nicéphore Gregora XII 37 (CSHB 146 col. 876 A). Cf. G. Cedrenus (chroniqueur grec du XIIe ap.) CSHB p. 571 ; voir encore le récit de Rufin XI 30 : « C'était la coutume en Égypte de porter la mesure de l'augmentation du Nil au temple de Sarapis, comme au responsable de la crue du fleuve et de l'inondation ; lorsque sa statue fut jetée à bas et brûlée, tout le monde disait que Sarapis, sous cette injure, n'accorderait plus désormais le flot et la crue habituels. Mais comme Dieu voulut montrer que ce n'était pas Sarapis, bien postérieur au Nil, mais lui, qui donne l'ordre aux eaux de grossir en leur temps, l'inondation à partir de ce moment-là et par la suite, fut si importante que de mémoire d'homme on ne souvenait pas d'en avoir vu une pareille auparavant ; c'est pourquoi on se mit à porter l'avant-bras appelé « coudée », qui est la mesure de l'eau, à l'Église vers le Seigneur des eaux. Et lorsque ce fait fut rapporté au pieux empereur (Théodose), il leva les mains au ciel, raconte-t-on, et dit avec une immense joie : « Je te remercie, ô Christ, de ce qu'une si vieille erreur soit détruite par le fléau qui atteint cette grande ville. » Ces derniers mots indiquent bien que cette année-là, l'inondation, après avoir commencé avec un retard qui fut d'abord inquiétant, fut trop forte ; le récit de Cedrenus paraît émaner d'une autre source que celui de Rufin.

(2) *Code Theod.* XVI 10 9.

les temples sont utiles aux hommes ». « Quant au Nil, ce sont les festins qui le convainquent de déborder dans les campagnes, et s'ils ne lui étaient pas offerts en temps voulu et par qui de droit, il ne voudrait plus (déborder). Ils le savaient bien... ceux qui auraient bien voulu supprimer ces banquets sacrés et qui pourtant ne les supprimèrent pas, mais laissèrent traiter le fleuve suivant les anciennes traditions pour recevoir de lui la récompense habituelle »[1].

L'empereur Valentinien déclara ne pas vouloir empêcher les rites païens autorisés par la coutume des ancêtres en 371 ap.[2] ; les fêtes du Nil se trouvent comprises au premier chef dans cette phrase ambiguë. Mais la lutte se poursuit : en 389 ap., la statue de bois de Sarapis avait été jetée à bas et brûlée[3] et le 16 juin 391 ap. tout culte païen est définitivement interdit par Théodose Ier[4], dans un édit adressé au préfet d'Égypte, Evagrius.

La querelle est alors terminée ; depuis le milieu du IVe ap., ce n'était qu'une question de prestige à défendre d'un côté ou de l'autre, et pour ainsi dire un prétexte ; car le Nil continuait à monter régulièrement dans l'ensemble et en grossissant, il finissait toujours par donner raison à quelqu'un, et chaque camp enregistrait tour à tour des victoires ; les chrétiens n'ont en somme jamais envisagé de supprimer les fêtes de la crue, mais ils souhaitaient seulement leur ôter leur caractère païen et parfois licencieux. La veillée aux lumières continua à exister ; au VIe ap., Choricius de Gaza en parle à plusieurs reprises, comme quelqu'un qui demeure étranger aux coutumes de la vallée, d'ailleurs ; « j'ai vu une grande flamme, un matin que j'étais venu de bonne heure sur les bords du Nil pendant une fête que les gens du pays appellent « fête du Nil » (ἐκ τοῦ ποταμοῦ) ». Et ailleurs, il explique comment, après une période prospère, les chrétiens sont venus à bout de la « fête des lumières », dont le désordre et la licence blessaient la morale chrétienne : « Une grande abondance de lumières diverses furent organisées de sorte qu'il n'y eut plus rien d'inconvenant à la fête[5]. »

En somme, la querelle, dont on a vu que les positions théologiques qui s'opposaient ne furent pas irréductibles, était surtout une querelle de lieux, traduction tangible du conflit théologique :

(1) Lib. *Pro templis*, 35-36.
(2) *Code Théod.* IX 16, 9 ; cf. Van Loy, *Le Pro templis de Libanius* Byzantion VIII (1933), p. 392 sqq.
(3) Rufin, *Hist. eccl.* XI 30 ; le poème V 110 de Paulin de Nole y fait allusion, cf. ci-dessus, p. 428, n. 2.
(4) *Code Théod.* XVI 10, 11.
(5) Chor. Gaza, *Éloge de Marcien*, II 64 (Cf. éd. Teubner, index : *Neilôa*).

était-ce chez Sarapis ou chez le Dieu des chrétiens qu'il fallait célébrer la fête de la venue de la crue, tel était le problème réel. Ni les prières, ni les offrandes jetées au fleuve, ni les instruments du culte même (vase à eau, coudée), ne sont réellement en cause, mais bien plutôt le déroulement et le sens de la procession solennelle qui précédait les réjouissances populaires.

En effet, aux objets d'or et d'argent que l'on plongeait dans les eaux du fleuve, fut substituée une croix ; et les prières que l'on fit pour encourager le Nil à continuer de monter, gardèrent le même sens, par rapport au Nil, et le même but que les prières païennes.

Les prières chrétiennes pour la venue de la crue

Lorsque le christianisme eut définitivement transformé la fête de la venue de la crue en fête chrétienne, c'est toujours un ensemble de prêtres qui la célèbre. Des diacres lisent les leçons et chantent les « troparia » d'abord sur le ton grave (βαρύς), puis sur un ton de de « fausset », le troisième ton (πλαγίον γ')[1] ; quant à la prière pour la venue de l'inondation, elle est récitée par le prêtre principal.

Malgré le peu de documents que nous avons sur les cérémonies chrétiennes des fêtes de l'inondation, nous avons la chance de pouvoir saisir le double aspect que garde ce culte au-delà de sa christianisation : un aspect populaire et provincial, que nous entrevoyons grâce à la prière à saint Sénouthios pour la crue, et l'aspect distingué de la liturgie patriarcale d'Alexandrie que nous font connaître les manuscrits syriaque et grecs des liturgies pour le Nil[2].

Prière à saint Sénouthios

L'invocation à saint Sénouthios est la marque d'une dévotion locale, bien que ce saint ait eu une réputation qui passa les bornes de l'Égypte. Il avait dès son vivant, la réputation d'avoir des connaissances très grandes sur le régime du Nil, et, par une transposition fréquente chez les esprits simples, on lui attribua un pouvoir exceptionnel sur les eaux de la vallée : un récit de sa biographie le rend en effet responsable de la disparition par mesure de

(1) Margoliouth (o. c., p. 351, n. 2), p. 714.
(2) Cf. ci-dessous, p. 437 sq.

justice, d'un île du Nil toute entière, sous les eaux de la crue[1]. Il semblait alors connaître, par une sorte de pacte avec Dieu, le comportement du fleuve.

Cette prière, transcrite sur un parchemin conservé à Vienne[2], n'a fait l'objet d'aucune étude depuis qu'elle a été éditée par Wessely. En voici un essai de traduction :

« Amen[3]. Commencement (de la prière) des moines : ô saint Sénouthios, n'oublie pas jusqu'à la fin, ton pacte[4], mais souviens-toi de ta communauté, dont tu fus le guide depuis le commencement ; sois notre intermédiaire auprès du Sauveur, (notre) Seigneur, pour le salut de nos âmes. Amen.

« Nous étant levés pour réciter les matines, nous te glorifions pour ta résurrection, Seigneur, et nous faisons monter vers toi la parole des anges en disant : gloire à Dieu au plus haut (des cieux) et paix sur la terre aux hommes par ta bonne volonté. Amen.

« Saint est (notre) Dieu ! La puissance des Archanges et leur saint chœur te supplient, ô bienfaiteur ! (Tu es) saint, (tu es) fort, (tu t'es) fait homme ; si ce n'est que tu es immortel[5] ; que la cité ne soit pas déserte, toi qui es bon pour les hommes justes ; (tu es) saint, immortel ; fais monter, nous t'en prions, les eaux du fleuve ; bénis, nous t'en prions, les récoltes de l'année, parce que tout dépend (de toi) (?), nous attendons notre nourriture (de toi), ô toi qui as été crucifié à cause de nous, aie pitié de nous. Amen.

« Saint est le Seigneur que chantent les Chérubins et qu'adorent les Séraphins et le chœur des esprits incorporels. Saint, immortel, toi qui bénis...

« ... Par les prières des Archanges, trois fois Saint ! Toi qui as été crucifié pour nous, aie pitié de nous, Amen, et des pauvres de

(1) *Biographie de l'Apa Shenoute* VI 85-86 ; cf. ci-dessus, p. 286. Cf. J. Doresse, *Saints coptes de Haute-Égypte* (vi^e ap.), Rev. Asiat. 236 (1948), p. 247-270 ; p. 266, les saints coptes « prédisent la hauteur de la crue et aident par leur intervention à ce qu'elle atteigne le niveau le plus favorable : la vie de Saint Pésunthius est pleine de tels miracles ».

(2) Stud. Pal. XV 250 a et b ; L. Doutreleau a bien voulu m'aider à traduire certains passages.

(3) Texte : Ποίηκον. Je traduis « Amen » (= ποίησον) par parallèle avec la liturgie du ms syriaque et les *Opisanie*. M. Bataille a bien voulu justifier ma traduction en expliquant, paléographiquement par la juxtaposition ης (HC), la confusion avec un K.

(4) Διαθήκη : allusion à une sorte de pacte conclu entre Saint Senouthios et Dieu ? au sujet du Nil.

(5) Ces mots situent la prière pour la crue dans la lutte qui opposa Cyrille d'Alexandrie et Nestorius sur la double nature, humaine et divine, du Christ. Saint Senouthios aurait été parmi ceux qui condamnèrent Nestorius au concile d'Éphèse, le 7 juin 431 (cf. *Préc. Hist. Eg.*, t. II, Munier, p. 44 et 52-53).

ton peuple, à cause de la veuve et des orphelins. Fais monter, nous t'en prions, les eaux du fleuve. Amen.

« Ne te détourne pas, Seigneur, des gémissements des pauvres, mais aie pitié de nous. Fais croître les fruits de la terre. Amen.

« Seigneur, Seigneur, ne détourne pas ta face de nous, mais arrose[1] les récoltes de la terre, comme un (Dieu) bon et bienfaiteur. Amen.

« Ta pitié, Seigneur, est venue sur nous. Fais monter, nous t'en prions, les eaux du fleuve jusqu'à leur (bonne) mesure. Aie pitié de nous. Amen. »

« Le prêtre du Sauveur, nous le glorifierons à l'aurore[2], parce qu'il est celui qui rassemble et le berger... » La suite est lacuneuse ; on peut deviner le sens général : « car il (saint Sénouthios) a (exalté?) le dieu crucifié et tu (écartes) l'impiété ; (tu as permis) maintenant que nos (prières) soient accueillies (mot-à-mot : négociées). Amen. »

On retrouve dans cette prière chrétienne l'idée d'une puissance qui intervient auprès du maître de la crue ; saint Sénouthios est l'intermédiaire entre les hommes et Dieu, comme ailleurs saint Michel ; on demande la mesure satisfaisante, la prospérité ; ce faisant, Dieu sera le bienfaiteur, φιλάνθρωπος, terme hérité des Lagides eux-mêmes. La continuité s'affirme d'une prière à l'autre, et en voici encore des exemples.

La liturgie du Nil sur manuscrits syriaque et grecs

Le manuscrit syriaque du xii^e ap. qui contient une liturgie du Nil[3] se trouverait hors de cette étude, ainsi que les manuscrits grecs des *Opisanie*[4] si le rapprochement de ces textes entre eux n'avait permis un certain nombre de constatations qu'on ne peut négliger ici. La comparaison des deux textes de la prière pour le Nil, l'une en syriaque, l'autre en grec, que contiennent ces manuscrits, permet de reconnaître que le texte grec est antérieur à la version syriaque, et non pas l'inverse. Le vocabulaire des liturgies grecques est, sauf dans certains passages nettement chrétiens, celui-là même des auteurs classiques et des papyrus en ce qui concerne la crue ; j'ai dénombré dans la prière grecque pour la crue

(1) Πλυθίνειν n'existe pas, mais πληθύνειν se retrouve maintes fois dans les *Opisanie*, p. 690-691, 199, 201, etc.

(2) Sur la tradition de faire les prières et les cérémonies en l'honneur de la crue à l'aurore, cf. ci-dessus p. 394.

(3) Margoliouth (o. c. p. 351, n. 2), p. 714 sqq.

(4) Cf. ci-dessus, p. 410, n. 3.

du Nil, une cinquantaine de mots concernant la crue ou les rites du Nil, identiques à ceux que j'ai notés tout le long de mon étude de la description de la crue ou de celle des fêtes du Nil. Si on laisse de côté les textes sacrés, parfois rattachés de quelque manière au sens de la cérémonie par leurs allusions au Nil (par exemple *Genèse* II 13, *Amos* IX 5) ou aux eaux *(Ps. XXVIII 3)*, on retrouve les thèmes habituels. Tout d'abord, l'inondation vient sur l'intervention directe de Dieu ; elle monte « par l'ordre de Dieu »[1], aussi la venue de la crue est-elle une preuve de l'existence de Dieu et une manifestation de sa puissance, comme les musulmans l'affirment de leur côté, si bien que la prière qui, au milieu de cette longue cérémonie, est adressée à Dieu pour lui demander la crue, rappelle dans quelques-uns de ses termes la « Fatha » qui ouvre le Coran : on demande une bonne crue... « pour que le peuple confesse ton nom (ô Dieu) en disant qu'il n'y a pas d'autre Dieu que toi »[2].

On retrouve des thèmes plus anciens et plus égyptiens ; la crue apporte la prospérité ; elle fait croître et prospérer tout ce qui est nécessaire aux hommes, les fruits seront multipliés, la semence sortie de terre poussera, on jouira de l'éclat des raisins et des fleurs grâce aux eaux du Nil qui couvriront tout le sol[3]. Une bonne crue amènera la joie[4] ; ces thèmes sont ceux-là même de l'*Hymne au Nil* pharaonique. Comme les prières grecques, celles-ci sont destinées à obtenir la hauteur satisfaisante[5] ; l'inondation joue en Égypte le rôle d'une pluie, d'une rosée ; une ou deux expressions dans le texte grec de ces prières[6] semblent bien rappeler la version osirienne des larmes d'Isis...

Dans les rites mêmes se poursuivent les traditions antiques. La cérémonie commence par une procession vers le bord de l'eau, près d'un bassin dans lequel a été versée de l'eau puisée au Nil ; c'est le prêtre le plus important qui récite lui-même la prière particulière pour la crue, le reste de la liturgie étant chanté sur des tons divers par les autres membres du clergé[7] ; le célébrant appelle, une fois, puis deux, puis trois fois le Nil[8], les prêtres et le peuple lui font écho ; enfin on plonge trois fois la croix dans l'eau, souvenir probable des offrandes jadis immergées dans le fleuve.

(1) Margoliouth (o. c.,) p. 712, 713, 721-722 ; *Opisanie*, 684, 186.
(2) Margoliouth (o. c. p. 351, n. 2), p. 724.
(3) *Id.* p. 723, 724, 725 ; *Opisanie* (o. c. p. 410, n. 3), p. 685.
(4) *Id.* p. 720.
(5) *Id.* p. 712 et 722 ; *Opisanie*, p. 687, 197 24.
(6) *Opisanie*, p. 984 : καταδρόσισον ; p. 684 : ἐν ταῖς σταγόσιν.
(7) Margoliouth (o. c.) p. 720.
(8) *Id.* p. 714 ; *Opisanie*, p. 685, 187.

Quant à la date de ces rites, on ne peut dire ni à quel siècle ces liturgies étaient suivies, ni à partir de quand elles furent utilisées aux dates de l'année qu'indiquent les recueils. En effet, les manuscrits qui nous les ont transmises indiquent qu'elles étaient récitées plusieurs fois dans l'année, le dimanche des 318 Pères[1], le dimanche de Pentecôte et après la fin de la fête de Saint Marc.

Il est certain que de transformation de calendrier en transformation, la chronologie des fêtes du Nil se trouva à l'époque chrétienne encore plus confuse qu'au début de l'époque romaine. Des traditions survivaient ; à côté d'elles, restait le point de repère essentiel, à savoir le rythme du fleuve.

Cette permanence des choses d'un côté, cette continuité de l'attitude des hommes de l'autre, firent que les Arabes se trouvèrent parmi d'autres difficultés, au moment de la conquête de l'Égypte, devant les mêmes problèmes religieux, que ceux où s'étaient trouvés successivement, pendant le millénaire que l'on vient d'étudier, les Grecs autour d'Alexandre, et les Romains autour d'Auguste.

(1) Vers le 15-20 septembre ? Cf. Grumel *Chronologie*, p. 331 : « Dans le calendrier liturgique des arméniens, le samedi qui suit le quatrième dimanche après l'Assomption (qui varie du 12 au 18 août étant un dimanche) s'appelle « les 318 Pères du Concile de Nicée ».

VII. ARABISATION DU CULTE DE LA CRUE

Du point de vue de la théologie du Nil, l'islamisation de la vallée du Nil ne posa pas de problème. Obtenue de la grâce de Dieu ou de Jésus-Christ pour les chrétiens, elle fut attribuée à l'ordre du vrai Dieu, pour les Musulmans.

Mais pour les Égyptiens, l'antique idée de la responsabilité du souverain ne les avait pas encore quittés ; d'ailleurs, à l'occasion, un chef de l'Église chrétienne le leur rappelait... Abba Pisentios, évêque de Keft au VII^e^ ap., menaçait ainsi ses ouailles dans une lettre, en punition de leurs péchés : « Le Seigneur amènera sur vous de grandes souffrances, de grandes douleurs, une disette pressante, comme il a fait autrefois à Pharaon[1]. » Le Nil est toujours considéré par le peuple, lorsque le fleuve ne monte pas, comme l'instrument de la colère du Dieu des chrétiens contre les péchés des gens du Caire et contre la mauvaise conduite du gouverneur Al Kassim. Les musulmans n'avaient pas accueilli, théologiquement, cette manière de voir ; mais le peuple égyptien oblige pour ainsi dire, à l'occasion, le Souverain à intervenir de toute sa puissance ; le récit suivant, fait par un auteur arabe du XI^e^ ap., est assez révélateur. Lors d'une sécheresse, le peuple égyptien vint par trois fois prier le Pharaon de faire couler le Nil ; le souverain renvoie la foule ; à la troisième fois, le peuple menaçant le Pharaon « de prendre un autre dieu que lui, le Pharaon se prosterna à terre, posa sa figure sur la poussière et levant son doigt, dit : « Mon Dieu, ton humble serviteur vient à toi et te supplie de rendre au Nil son cours, car nul autre que toi ne peut faire ce miracle. » Alors Dieu fit couler les eaux du Nil comme jamais cela n'était arrivé auparavant. Le Pharaon dit au peuple : « Voici que je vous ai rendu le cours du Nil » et le peuple se prosterna devant lui et l'adora. La prière du Roi à Dieu traduit bien ce que les musulmans pensaient du rôle du Souverain à l'égard de la crue : une totale dépendance à Dieu, qui seul est maître des éléments du monde et des lois de la nature.

(1) AMÉLINEAU, *Un évêque de Keft au VII^e^ siècle*, p. 119.

Dans les traditions islamisées des fêtes du Nil, on retrouve la même continuité en même temps qu'une parfaite indépendance à l'égard des croyances toujours teintées de magie auxquelles était attaché le peuple égyptien.

Dans la célébration des rites de fêtes de la crue, le calife joue le rôle que tenait le prophète, puis le préfet au nom du Souverain ; il reste le chef des rites et de l'annonce officielle de la hauteur de la crue. Quant aux rites eux-mêmes, ils demeurèrent, en dépit des efforts des chefs musulmans pour supprimer les sacrifices païens et les traditions christianisées.

Une année où le Nil était récalcitrant, le gouverneur du Caire Amr Ibn-El-Ass craignit des troubles dans la population, et en référa au calife Omar Ibn-el-Khattab ; celui-ci lui envoya un papyrus sur lequel était écrit : « De la part de l'esclave de Dieu, Omar, prince des croyants, au Nil d'Égypte. Si ton cours ne dépend que de ta propre volonté, suspends-le ; mais s'il dépend du Dieu unique et tout-puissant, nous supplions ce Dieu tout-puissant de te faire courir[1]. »

Ainsi étaient conciliées la prudence et l'habileté du chef d'un état nouvellement conquis, avec la théologie propre à une religion monothéiste. Par la suite, plusieurs auteurs arabes écrivirent de nouveau que la crue montait par la volonté de Dieu. Amr Ibn-el-Ass disait : « Lorsque Dieu veut que le Nil d'Égypte coule, il ordonne aux autres fleuves de l'alimenter... (et le Nil coule) jusqu'au point déterminé par Dieu »[1], et Ka'b-el-Ahbar : « Dieu fait chaque année une double révélation au Nil : d'abord, au moment de couler en lui disant : Dieu t'ordonne de couler, et il coule selon la volonté divine ; ensuite en lui intimant l'ordre de s'arrêter[1]. »

Cette intervention directe de Dieu supprimait bien des problèmes que mille ans de recherches, et plus, n'avaient pas résolus : l'effort pour connaître les causes de la crue du Nil, pour comprendre les irrégularités de son régime, et les tentatives philosophiques pour saisir comment ce phénomène original pouvait s'intégrer dans une certaine cosmogonie, avoir un sens dans l'organisation du monde. Ces problèmes, que l'intelligence grecque avait posés et examinés, que les philosophes, chrétiens ou non, avaient cernés, se sont trouvés désormais rejetés au rang des préoccupations inutiles devant la foi des musulmans.

Quant à la pratique des fêtes du Nil, elle demeura depuis le début de l'occupation arabe jusqu'aux temps modernes (XIX^e siècle) ;

(1) Dans Ibn Abd-el-Hakam (IX^e ap.), cité par O. Toussoun, *Mémoires sur le Nil*, t. I, p. 70.

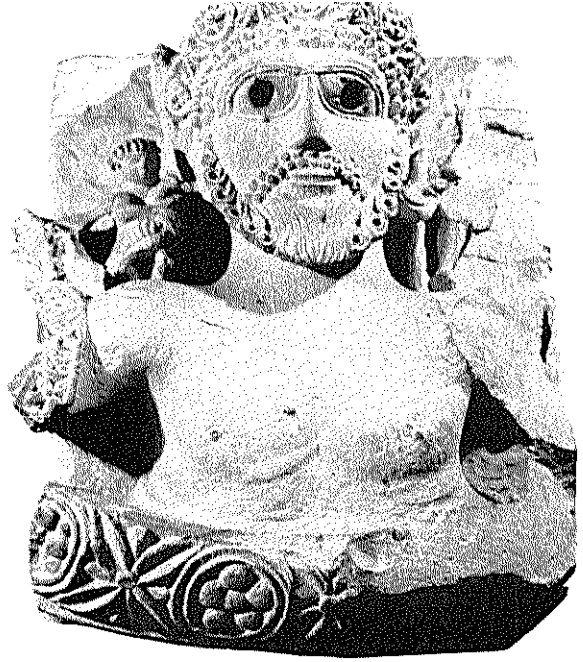

mais elle se limita à deux dates, correspondant approximativement à deux temps du rythme du fleuve : le minimum et le maximum de la crue. La première de ces fêtes[1] avait lieu à la fin du mois de Ba'ûna (Payni) et correspondait à la tradition antique de l'observation des premiers symptômes de la montée des eaux au solstice de juin. Elle suivait la tradition chrétienne de la fête de l'Archange Michel, patron de la crue, fixée au 12 Payni ; elle servait à mesurer le niveau le plus bas du fleuve avec beaucoup d'approximation, puisque l'étiage se produit généralement fin mai plutôt que fin juin. La seconde fête du Nil, restée le jour de l'an antique I Thoth, qui était depuis la réforme du calendrier par Auguste le 29 août, se trouvait au moment des hautes eaux et était célébrée en tant que fête de la plénitude[2]. Pour ce qui est de l'ouverture des digues qui, dans l'antiquité avait lieu fin août ou au début de septembre, les textes grecs et latins n'indiquent nulle part que ce fut l'occasion d'une fête spéciale[3]. Pour les musulmans, c'en fut une à partir d'août 973 ap[4].

Les fêtes du Nil, sous la domination arabe, sont apparemment fondées sur les traditions antiques, mais en réalité, elles ont pour raison essentielle, comme sous l'Empire Romain, l'intérêt fiscal porté par l'administration aux revenus du pays.

(1) Cf. Popper, *Cairo Nilom.*, p. 64-69.

(2) Cf. Popper, (o. c.), p. 69-73.

(3) Jusqu'au x^e ap., en Égypte, la fête chrétienne le 14 septembre, de l'exaltation de la Croix fut un souvenir d'une fête du Nil : on plongeait la croix dans les eaux du fleuve, en souvenir, je crois, des offrandes païennes jetées dans le Nil ; ce serait la survivance de la fête fixée au 15 Thoth par les Ramessides, de la fête du jour de l'an et de la fête Ouag combinées, dont la date, au moment de la plénitude du fleuve, avait conservé le rapport initial avec la crue du Nil, et se trouvait également au temps de la rupture des digues.

(4) Popper (o. c. n. 1), p. 85.

CONCLUSION

Lorsqu'on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'étude qu'on vient de lire, on s'aperçoit qu'il y manque quelque chose d'essentiel : comme le régime du Nil détermine pour une large part la vie matérielle des habitants de ses rives, il faut étudier la vie économique du pays et ce que les institutions successives ont apporté de corrections aux effets annuels de la crue ; or, cela n'a pas pu être fait ici. Aussi se contentera-t-on de faire une conclusion partielle et provisoire qui n'englobera pas toutes les réflexions qu'il y aurait à faire sur ce magnifique fleuve et sur sa vie dans l'antiquité.

Comme cette étude s'est limitée à la description de la crue par les Anciens, à leurs tentatives d'explications, au culte qu'ils ont rendu à ce phénomène majestueux, la conclusion se restreindra à réfléchir sur l'attitude des habitants de la vallée en face du Nil. La grande difficulté de ce dessein est que nous connaissons mal les réactions de ces hommes, parce que bien des couches de la société ont gardé le silence, et qu'ils n'avaient pas l'habitude d'analyser leur propre comportement social.

I. Avant la conquête d'Alexandre, et dès l'époque préhistorique, le rythme du Nil et ses conséquences ont été, pour les Égyptiens, un stimulant. Il fut d'abord l'occasion, sinon la cause déterminante, de l'organisation de plus en plus exacte du calendrier, dans des millénaires où les Souverains d'Égypte, tour à tour déroutés et rassurés par l'année sothiaque, s'essayèrent à concilier les fêtes des dieux et les fêtes agricoles. Chaque fois qu'un Pharaon tenta une renaissance, un développement économique, une politique intérieure d'unification, il s'intéressa au Nil, aux problèmes de son origine, de sa crue, de ses caprices, aux honneurs qu'on lui rendait.

L'inondation du Nil a joué un rôle dans l'élaboration des théologies égyptiennes ; selon l'une (héliopolitaine), la terre est sortie de l'eau ; d'après l'autre (hermopolitaine), l'eau sortait de la terre. L'une et l'autre cosmogonies tiennent compte de l'action de la chaleur ; la première lui attribue le dessèchement d'un sol recouvert par les eaux et s'inspirait du spectacle annuel de la décrue ; la seconde prête aux rayons du soleil le pouvoir de faire venir à la surface de la terre une « sueur » abondante, et de cette façon,

interprète la montée des eaux de la crue. On reconnaît les explications recueillies par certains Grecs : Hérodote pour l'une, Éphore pour l'autre, à laquelle se rattache la théorie des réserves souterraines et plus tard la cosmogonie stoïcienne. Ces cosmogonies égyptiennes tiennent compte de trois éléments : eau, terre, chaleur, auxquels un quatrième s'ajoute dans l'explication de la crue attribuée à l'action des vents étésiens : l'air. Ce qui amena les Égyptiens à ces connaissances, ce n'est pas le raisonnement ou le goût de l'observation, mais l'habitude d'écrire ou de noter les faits remarquables de la vie égyptienne, habitude antérieure aux premières dynasties ; parmi les faits notés figurent au premier chef les hauteurs annuelles du Nil. Les prêtres égyptiens, travaillant sur des annales qui remontaient au IVe millénaire, et sur une tradition orale sévèrement maintenue et sans doute bien antérieure encore, firent des rapprochements qui parlaient d'eux-mêmes, et c'est ainsi que la science se développa chez eux, comme un à-côté de leur religion, de leur culte, et de la puissance de leurs Rois.

Si l'analyse des explications de la crue du Nil permet d'avancer que les philosophes grecs ont trouvé chez les Égyptiens l'idée des quatre éléments, il est impossible de dire dans quel ordre chronologique l'importance de chaque élément a pu tour à tour l'emporter sur les autres, dans la pensée égyptienne. D'ailleurs, la victoire d'une cosmogonie sur l'autre dépend autant du lieu que du temps où elle fut élaborée. Chacune appartenait à un sanctuaire donné, et lorsque le Souverain de telle ou telle région réussissait à étendre son pouvoir, la théologie de cette même région jouissait, elle aussi, d'une sorte de suprématie. C'est ce qui explique la diversité des dieux à qui l'on attribue la puissance sur la venue de la crue, c'est ce qui justifie aussi l'intégration d'une explication mythique de l'inondation dans les légendes osiriennes.

Dans la première moitié du dernier millénaire avant J.-C., le fondement scientifique des explications de la crue s'enrichit, peut-être sous l'influence difficile à prouver des Perses, et les Grecs viennent s'instruire dans les temples égyptiens : maîtres et élèves découvrent, peut-être ensemble, le rôle du soleil, par exemple, dans le jeu des pluies tropicales, ou tout au moins dans la circulation de l'eau sur la terre. Le problème de la cause de la crue n'a pas été étranger à ces progrès. Dans ce domaine, presque tout est dit avant l'arrivée d'Alexandre, et cependant rien n'est définitivement résolu ; la curiosité scientifique continuera de s'aiguiser sur le problème de l'origine de la crue ; souvent, au cours des siècles qui suivent, elle s'émoussera momentanément ; alors naîtra le goût du dépaysement, et l'on viendra en Égypte en touristes.

Ce n'était pas le cas pendant les siècles qui précédèrent la conquête macédonienne : les Grecs venaient alors en Égypte pour s'instruire ou faire des affaires, plutôt qu'en voyage d'agrément, comme ce sera le cas plus tard pour tous les riverains de la Méditerranée.

Quant aux paysans égyptiens, les plus directement intéressés à la fertilité agricole, ils révéraient l'inondation du Nil, sans jamais en faire un dieu suprême ; ils gardaient à son égard les traditions les plus anciennes avec un respect qui confinait parfois à la crainte magique ; ils exprimaient dans des fêtes à la fois naturalistes et religieuses la joie de vivre que leur procurait la montée tranquille du fleuve en temps voulu et à la hauteur souhaitée. Le culte qu'ils rendaient au Nil avait, en chaque point de la vallée un aspect local, et leurs prières ou leurs explosions de joie collective s'adressaient moins au Nil lui-même qu'au dieu principal de leur temple, qu'ils tenaient pour le maître de la crue. Cette attitude du peuple égyptien se maintint à peu près identiquement la même tout au long des siècles ; mais les témoignages que nous en avons diffèrent selon le contexte dans lequel ils nous ont été transmis.

II. Au moment de la conquête d'Alexandre, certains Grecs n'ignoraient pas l'importance du problème du Nil dans les recherches scientifiques et dans les cultes égyptiens : c'étaient les Grecs de passage, tels les philosophes venus faire un stage d'études dans le voisinage des temples, tels les Grecs déjà établis dans la vallée, à Memphis ou dans le Delta, par exemple. Mais la monarchie Lagide installe d'autres Grecs en Égypte, ceux qui y viennent en maîtres, avec l'intention bien nette de vivre et de faire vivre ce beau pays selon leurs conceptions économiques et politiques. Quelle fut leur attitude à l'égard du rythme du Nil ? Sur ce point, le manque de documents éloquents est très gênant. Il semble bien qu'au début de leur installation, les Grecs aient cru pouvoir résoudre tous les problèmes que posait l'originalité du Nil avec des moyens rationnels, et pour l'élaboration desquels ils ont trouvé des collaborateurs indigènes ouverts à la culture grecque ; ce serait le cas des Égyptiens qui, à titre de techniciens, ont conseillé Zénon dans l'organisation du Fayoum, le cas de Manéthon, dont on soupçonne le rôle dans la création d'un culte à la fois nouveau et traditionnel, grec et égyptien, celui de Sarapis. C'est à ce dieu que, en bonne logique, la crue du Nil aurait dû être désormais imputée par le peuple égyptien ; elle le fut, mais plus tard que ne l'avaient souhaité les premiers Ptolémées. D'ailleurs, il y eut peut-être un effort parallèle, de la part des Rois grecs, pour rendre familier et respectable aux Grecs le dieu de la crue, en encourageant les poètes à faire paraître plus fréquemment le Nil dans la mytho-

logie grecque. Mais ce qu'on devine sur ce sujet relève plus de l'intuition que de la probabilité scientifique, et l'on ne peut que suggérer l'idée que les Ptolémées, après avoir tenté d'attribuer au début du IIIe av., le patronage de la crue à un dieu national gréco-égyptien, Sarapis, auraient ensuite dans la seconde moitié du IIIe av. essayé de faire entrer le Nil, dieu égypto-grec du fleuve débordant, dans la tradition des mythes grecs. En tous cas, ce qu'on sait des efforts de Ptolémée III pour unifier le calendrier, base de la religion égyptienne en ce qui concerne le Nil, trahit l'existence certaine d'une tradition proprement égyptienne qui demeurait non seulement chez le paysan illettré, mais aussi chez l'Égyptien capable de parler, d'écrire et même de se croire poète en langue grecque : on en a le témoignage par quelques bribes de littérature « apocalyptique », où la crue du Nil tient toujours une place importante. Elle fait partie du tableau du bonheur en Égypte ; elle est un bien national, presque une personne, capable de partager les rancœurs et les résistances des Égyptiens contre l'occupant. D'où la persistance de l'opinion que le peuple égyptien avait de la responsabilité du Souverain à l'égard de la venue de l'inondation : un Souverain étranger est repoussé par les dieux : le Nil ne déborde plus pour lui.

III. C'est pourquoi Auguste vainqueur eut d'abord le même souci de respect pour la religion égyptienne qu'Alexandre ; on en a des témoignages pour ce qui est du Nil : à Alexandrie, une épigramme rappelle qu'il est accueilli avec autant de joie qu'une inondation parfaite ; en Haute-Égypte, un de ses généraux remercie le Nil de sa collaboration stratégique ; Auguste, comprenant que le rythme du fleuve était la pulsation vitale du pays, figea le calendrier tel qu'il se trouvait alors dans son déplacement au cours du cycle sothiaque, et donna ainsi pour point de départ à l'année le point culminant de la crue, à la fin du mois d'août ; faisant de la régularité de l'inondation un des fondements de la sécurité romaine en politique intérieure, il institua avec l'annone le culte d'Euthénia lié à celui du Nil.

Par la suite, sous l'Empire, les honneurs rendus à l'inondation par la tradition populaire sont de plus en plus ornés de tous les attraits des fêtes du peuple romain : défilés, jeux, auxquels s'ajoutent les danses, chants et festins traditionnels. L'Empereur lui-même, ou le préfet, célèbre les fêtes de la crue. La mode s'empare des beautés du Nil : ses statues se multiplient, tantôt assises, tantôt couchées, ornées d'épis, de fleurs, animées d'enfants, habitées parfois par le souvenir d'un noyé cher à l'empereur.

La numismatique, qui depuis longtemps se fait le reflet de l'art

architectural ou sculptural, rappelle aux Égyptiens les chapelles, les statues dédiées au dieu de la crue, et, dans l'intention du Souverain, stimule par cette forme de reconnaissance envers la divinité, la bienveillance du dieu et le zèle des hommes : le Nil arrose, les paysans cultivent, les fonctionnaires du gouvernement mesurent l'inondation en intendants, adoptant la tradition indigène, qui n'entre pas dans le cadre des institutions juridiques de Rome. D'Italie, les Romains se plaisent à venir voir l'activité de la vallée à l'automne ; les écrivains, comme Sénèque, Lucain au Ier ap., consacrent de belles pages à la description de la crue et à ses problèmes ; ce qui appartenait à la philosophie pour les auteurs grecs de l'époque classique, à la géographie pour les écrivains de l'époque hellénistique, devient un thème littéraire digne d'orner abondamment tous les genres, poésie, éloquence, et bientôt sert de cadre aux romans d'aventure dont la mode d'épanouit au IIIe ap. ; avec le goût du particulier, du singulier, l'inondation du Nil n'envahit pas seulement la littérature, mais la mosaïque et la fresque ; avant même que se développe l'aspect iconographique des figures du Nil, les représentations « laïques », naturalistes aussi, de la crue, se répandent dans tout le bassin méditerranéen avec les paysages nilotiques.

Quand on embrasse d'un seul regard l'aire d'extension des représentations du Nil, l'Italie où abondent les statues du Nil et les paysages nilotiques, la Cyrénaïque où une belle mosaïque représente la procession des *Neilôa*, les bords du Danube où un plat d'or, sur lequel se trouve un Nil parmi d'autres divinités, a peut-être été abandonné par un officier romain, le Fayoum où la poignée de lampes d'argile est ornée d'un Nil, on trouve, dans le simple témoignage de l'intérêt porté au Nil, une confirmation de l'unification romaine enfin réalisée, malgré les soubresauts, entre le IIe et le IVe ap., tout autour de la Méditerranée.

IV. Mais, à la fin du IIIe ap., la crue du Nil qui s'épanchait en direction de Rome, si l'on peut dire, s'écoule du côté de Byzance. Toujours nourricière, mais imposée désormais par un fisc presque immuable, elle ne fait plus de caprices que dans son propre lit, son rôle politique est à peu près terminé. La pensée alexandrine chrétienne assimile peu à peu la théologie proprement égyptienne du dieu Nil, qui avait survécu jusqu'alors : divinité secondaire qui obéit à un grand dieu, l'inondation demeure une puissance bienfaisante, au service de la gloire du Dieu des chrétiens, mais elle n'intéresse plus guère que les habitants de ses rives ; le défilé des fêtes de la crue se fait rituellement, mais il porte croix en tête et il est formé de prêtres chrétiens. Une chose apparaît avec certi-

tude : les traditions locales, tout en se modifiant, demeurent locales ; au XIVe av., on faisait pour les fêtes de la crue des petits pains d'une certaine forme à Memphis ; au VIe ap., on invoque Saint Senouthios pour la montée des eaux à bonne hauteur, probablement dans la région d'Hermoupolis Magna où son culte était le mieux enraciné. Sous le Bas-Empire, le fossé est net entre l'intérêt porté par les Égyptiens à leur Nil et celui que le gouvernement montre à la hauteur de la crue.

V. Lorsque les Arabes occupèrent à leur tour la vallée du Nil, leur présence ne modifia guère l'attitude des hommes en face de la crue du fleuve. Les écrivains arabes qui visitèrent l'Égypte, décrivirent le magnifique spectacle de la vallée inondée avec autant d'enthousiasme et plus de poésie que leurs prédécesseurs de l'époque hellénistique ; les savants redirent en arabe ce que les Grecs et les Latins avaient exposé pour expliquer la crue ; le dernier mot de ce phénomène naturel, régulier et pourtant mystérieux revint à Allah. L'économie de la vallée ne fut pas tellement différente de celle de la fin de l'époque byzantine.

VI. Le cultivateur, tout au long de ces siècles, regarde de très près les progrès de l'eau sur les marches d'un escalier descendant au fleuve, ou sur les traits d'un bâton fiché au bord des canaux, et voit de très loin l'importance plus ou moins grande que les Souverains du pays reconnurent à l'inondation du Nil et à ses effets économiques et sociaux. L'attitude des Souverains fut variable, le culte officiel de la crue s'en ressentit ; peut-être très effacé sous les Lagides, exalté par les empereurs romains, il fut absorbé sans disparaître par les religions chrétienne et musulmane. Ce qui demeura vivant, ce furent les liens entre le paysan, propriétaire ou non, et le fleuve en flux et en reflux ; d'une solide continuité, ils nous prouvent, ce qu'on savait déjà, l'étonnante stabilité des choses dans la vallée du Nil.

BIBLIOGRAPHIE

A. Principales revues et publications de caractère collectif, dans l'ordre alphabétique des abréviations adoptées.

Acmé, Milan, 1948 sqq.

Actes Florence = Atti del IV Congresso internazionale di Papirologia, (Florence, 1935) Aeg. XIII, 1936.

Actes Genève = Actes du VIIe Congrès de Papyrologie, Genève, 1952, Museum Helveticum 10, Bâle, 1953.

Actes Munich = Actes du IIIe Congrès de Papyrologie, (Munich 1933), Papyri und Altertumswissenschaft, Münch. Beitr. 19, 1934.

Actes Oslo = Proceedings of the IX International Congress of Papyrology (Oslo, 1958), Oslo, 1961 paru en 1962.

Actes Oxford = Actes du Ve Congrès international de Papyrologie (Oxford, 1937), Bruxelles, 1938.

Aeg. = Aegyptus, Rivista italiana di Egittologia e di Papirologia, Milan, 1920 sqq.

AJA = American Journal of Archaeology, Baltimore, 1885 sqq.

Archiv = Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete, Berlin, 1901 sqq.

ASA (ou ASAE) = Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, Le Caire, 1900 sqq.

ÄZ = Zeitschrift für Aegyptische Sprache und Altertumskunde, Leipzig-Berlin, 1863 sqq.

BCH = Bulletin de Correspondance hellénique, Paris, 1877 sqq.

Bibliographie papyrologique (Fondation Égyptologique Reine Élisabeth), Bruxelles, 1934 sqq.

BIE = Bulletin de l'Institut d'Égypte, Le Caire, 1890 sqq.

BIFAO = Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 1901 sqq.

BSAA = Bulletin de la Société (royale) archéologique d'Alexandrie, Alexandrie, 1898 sqq.

BSGE = Bulletin de la Société (royale) de Géographie de l'Égypte, Le Caire, 1924 sqq.
Bull. Soc. E. Renan = Bulletin de la Société Ernest Renan, Paris, 1919 sqq.
Ch. Eg. = Chronique d'Égypte, Bruxelles, 1925 sqq.
Class. et Med. = Classica et Mediaevalia, Copenhague, 1938 sqq.
Class. Phil. = Classical Philology, Chicago, 1906 sqq.
Ét. Pap. = Études de Papyrologie, Le Caire, 1932 sqq.
Inf. hist. = L'information historique, Paris, 1938 sqq.
JEA = The Journal of Egyptian Archaeology, Le Caire, 1914 sqq.
JHS = The Journal of Hellenic Studies, Londres, 1881 sqq.
JJP = The Journal of Juristic Papyrology, N. Y., Varsovie, 1946 sqq.
Journ. Philol. = The Journal of Philology, Londres, 1868 sqq.
Kêmi, Paris, 1939 sqq.
Klio, Beiträge zur alten Geschichte, Leipzig-Berlin, 1901 sqq.
LS = Liddel and Scott (H. S. Jones, Mac Kenzie), *Greek-English Lexicon*, 9e éd., Oxford, 1953.
Mél. Masp. = Mélanges Maspero, MIFAO LXVII, I-III, Le Caire, 1935-1950.
Mél. Nicole = Mélanges Nicole, Genève, 1905.
MIE = Mémoires... (de) l'Institut d'Égypte, Le Caire, 1862 sqq.
MIFAO = Mémoires de l'Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire.
Mnemosynè, Leyde, Amsterdam, 1852 sqq.
Münch. Beitr. = Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, Munich, 1915 sqq.
PW = Pauly's Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft, G. Wissowa, etc..., Stuttgart, 1893 sqq.
Racc. Lumbroso = Raccoltà di scritti in onore di Giacomb Lumbroso, Milan, 1925.
Rech. Pap. = Recherches de Papyrologie, Paris, 1961 sqq.
Rec. Soc. J. Bodin = Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, Bruxelles, 1936 sqq.
Rec. Trav. = Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes, Paris, 1870 sqq.
REG = Revue des Études Grecques, Paris, 1869 sqq.
REL = Revue des Études Latines, Paris, 1923.
Rev. Arch. = Revue Archéologique, 1844.
Rev. Ég. = Revue d'Égyptologie, Le Caire, 1933.
Rev. Philol. = Revue de Philologie, Paris.
Stud. Sc. Pap. = Studi della Scuola papirologica, Milan, 1915 sqq.
TAPA = Transactions and Proceedings of the American Philological Association, Boston, 1869 sqq.
Yale class. St. = Yale classical Studies, New Haven, 1928 sqq.

B. Livres et articles cités ou utilisés, dans l'ordre alphabétique

N. B. : Pour la bibliographie sur le Nil antérieure à 1913, voir Studi della Scuola Papirologia III, Milan 1920, p. 268-269, nos 1668-1685.

A. Alföldi, *A Festival of Isis in Rome under the Christian Emperors of the IVth Century*, Budapest, 1937.
— *The conversion of Constantine and pagan Rome*, Oxford, 1948.
— *The Main Aspects of Political Propaganda on the Coinage of the Roman Republic*, Mélanges Mattingly, Oxford, 1956.
H. Alimen, *Préhistoire de l'Afrique*, Paris, 1955.
M. Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou*, Le Caire, 1949.
E. Amélineau, *Contes et romans de l'Égypte chrétienne*, Paris, 1888.
— *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, Paris, 1893.
— *La conquête arabe de l'Égypte*, Paris, 1915.
Ch. Autran, *Sothis-Sirius et le monde préhellénique*, Mélanges Maspero I, 1935, p. 529-544.
A. Aymard, *L'Orient et la Grèce antique*, Paris, 1953.
— *Rome et son Empire*, Paris, 1954 (avec J. Auboyer).
A. M. Badawi, *Der Gott Chnoum*, N. Y., 1937.
A. Badawy, *L'art copte, les influences hellénistiques et romaines*, Le Caire, 1953.
J. Ball, *Egypt in the Classical Geographers*, Le Caire, 1942.
J. Balty-Fontaine, *Pour une édition nouvelle du « Liber Aristotelis de Inundacione Nili »*, Ch. Eg. 67 (1959), p. 95-102.
P. Barguet, *Les stèles du Nil au Gebel Silsileh*, BIFAO L (1952), p. 49-63.
— *La stèle de la Famine à Séhel*, Le Caire, 1953.
— *Le P. Louvre N 3176 (S)*, Paris, 1963.
J. Barois, *Les irrigations en Égypte*, Paris, 1911.
A. Bataille, *Les Memnonia*, Le Caire, 1952.
— *Les Papyrus* (Traité d'études byzantines, II), Paris, 1955.
— *Papyrologie* (L'histoire et ses méthodes, Paris, 1961), p. 498-527.
J. Bayet, *Histoire psychologique et politique de la religion romaine*, Paris, 1956.
J. Beaujeu, *La religion romaine à l'apogée de l'Empire*, Paris, 1955.
H. I. Bell, *Graeco-roman Egypt*, JEA I (1914), p. 129 et années suivantes.
— *Hellenic Culture in Egypt*, JEA VIII (1922), p. 139-155.
— *Roman Egypt from Augustus to Diocletian*, Ch. Eg. 26 (1938), p. 347-363.
— *Egypt from Alexander the Great to the Arab Conquest*, Oxford, 1948.
— *Cults and Creeds in graeco-roman Egypt*, Liverpool, 1953.
— (and Crum), *A greek coptic glossary*, Aeg. VI (1925), p. 177-226.
— (and Rees), *Popular Religion in graeco-roman Egypt*, JEA 34 (1948), p. 82-97 ; 36 (1950), p. 86-100.

H. Bengston, *Die Strategie in der hellenistischen Zeit*, 3 vol. Munich, 1952.
E. Berlan, *Le bassin du Nil*, Alexandrie, 1954.
A. et E. Bernand, *Les inscriptions du Colosse de Memnon*, Paris, 1960.
J. Besançon, *L'homme et le Nil*, Paris, 1957.
E. Bevan, *Histoire des Lagides* (trad. fr. E. J. Levy), Paris, 1934.
G. Biondi, *Il diritto romano cristiano*, 3 vol., Milan, 1952-1953.
P. Birot et J. Dresch, *La Méditerranée et le Moyen-Orient*, II, Paris, 1956.
G. Boas, *The Hieroglyphics of Horapollon translated*, N. Y. 1950.
H. Bonnet, *Reallexicon der ägyptischen Religionsgeschichte*, Berlin, 1952.
L. Borchardt, *Die Annalen und die zeitliche Festlegung des alten Reiches der ägyptische Geschichte*, Berlin, 1917.
A. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I-IV, Paris, 1903-1907.
P. Boylan, *Thoth, the Hermes of Egypt*, Oxford, 1922.
T. Brady, *The reception of the Egyptian cults by the Greeks*, Univ. Missouri Studies X (1925).
J. H. Breasted, *Ancient Records of Egypt*, Historical Documents from the Earliest Times to the Persian Conquest, I-V, Chicago, 1906-1907.
— *Histoire de l'Égypte* (trad. fr. J. Capart), 2 vol. Bruxelles, 1926.
— *The Dawn of conscience*, Londres, 1933.
A. de Buck, *On the meaning of the name Hâpy*, Orientalia Neerlandica, 1948, p. 1-22.
E. A. Budge, *From Fetish to God in Ancient Egypt*, Oxford, 1934.
A. J. Butler, *The Ancient Coptic Churches of Egypt*, I-II, Oxford, 1884.
— *The Arab Conquest of Egypt*, Oxford, 1902.
R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, Paris, 1920.
A. Calderini, *Ricerche sul regime delle acque nell'Egitto greco-romano*, Aeg. I (1925), p. 37-62 ; 189-216.
— *Dizionario dei nomi geografici e topografici dell'Egitto greco-romano*, I, 1, Le Caire, 1935.
R. Caminos, *Late-Egyptian Miscellanies*, Oxford, 1954.
L. Cerfaux et J. Tondriau, *Un concurrent du christianisme ; le culte des Souverains dans la civilisation gréco-romaine*, Tournai, 1957.
J. Černy, *Ancient Egyptian Religion*, Londres, 1957.
F. Chabas, *Le calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, Paris, s. d.
V. Chapot, *L'Égypte romaine* (Histoire de la Nation Égyptienne, III, 2), Paris, 1934.
A. Chélu, *Le Nil, le Soudan, l'Égypte*, Paris, 1891.
L. Christophe, *Les Fêtes agraires du calendrier d'Hathor à Edfou* (Cahiers d'Histoire Égyptienne VII, 1955), p. 35-42.
Pl. Ciceri, *De Claudiani in Nilo describendo fontibus*, Athenaeum, Pavie, I (1913), p. 295 sqq.
— *Il capitolo « De Nilo flumine » nel « De Natura Rerum » di Isidoro*, Riv. Filol. Class. XLI (1913), p. 601-607.

H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, communément appelées Médailles impériales, 2e éd., t. II, Paris, 1882.
P. Collart, *Bulletin papyrologique*, REG, années 1939-1941.
A. B. Cook, *Zeus*, I-III, Cambridge, 1914-1940.
P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1943.
F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1929.
— *L'Égypte des astrologues*, Bruxelles, 1937.
G. Daressy, *Une inondation de l'Égypte sous la XXIIe dynastie*, BIE (1895), p. 275-281.
— *Une inondation à Thèbes sous le règne d'Osorkon* (III), Rec. Trav. XVIII (1896), p. 181-186.
— *L'eau dans l'Égypte antique*, MIE VIII, 1915, p. 201-214.
— *Les branches du Nil sous la XVIIIe dynastie*, BSGE XVI-XVII (1930-31), p. 225-362 ; XVIII (1932), p. 110 sqq.
G. Dattari, *Numi Augg. Alexandrini*, Le Caire, 1901.
F. Daumas, *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Memphis et de Canope*, ASAE 16 (1952).
— *Le trône d'une statuette de Pépi I*, BIFAO LII (1953), p. 163-172.
A. Deissman, *Licht von Osten*, 3e éd. Tübingen, 1923.
Ph. Derchain, *La visite de Vespasien au Sérapéum d'Alexandrie*, Ch. Eg. 56 (1953), p. 261-279.
— *Le rôle du Roi d'Égypte dans le maintien de l'ordre cosmique* (Le Pouvoir et le Sacré), Bruxelles, 1963, p. 61-73.
Description de l'Égypte, ou recueil des observations et des recherches... faites ... pendant l'expédition de l'armée française, surtout t. X, P. S. Girard, *Observations sur la vallée du Nil*, et VI.
Ch. Diehl, *Histoire de la Nation Égyptienne*, III, 3, Paris, 1936.
H. Diels (W. Kranz), *Die Fragmente der Vorsokratiker* (FS), 6e éd. 3 vol., Berlin, 1951.
— *Doxographi graeci*, 3e éd. Berlin, 1958.
Cl. Dolzani, *Il Dio Sobk*, Rome, 1961.
S. Donadoni, *Le religione del Antico Egitto*, Bari, 1959.
E. Drioton, *Le Roi défunt, Thoth et la crue du Nil* (Egyptian Religion, I), 1933, p. 39-51.
— *Le Nil serviteur des dieux et des hommes*, Amour de l'art 28 III (1948) p. 180-186.
— *Les origines pharaoniques du nilomètre de Rodah*, BIE 34 (1953), p. 291-316.
— et J. Vandier, *L'Égypte*, 4e éd., Paris, 1962.
M. Dubois, *Examen de la géographie de Strabon*, Paris, 1891.
M. Durry, *Pline le Jeune : Panégyrique de Trajan*, Paris, 1938.

E. Dutilh, *Monnaies alexandrines, terres cuites du Fayoum et les 16 génies de la statue du Nil*, Annuaire de la Société française de Numismatique, 19 (1895), p. 463-476.
— *Hapi dieu Nil et monnaies romaines en Égypte*. BIE 4 (1893), p. 339-349.
— *Nouvelles formes du dieu Nil et de la déesse Anoukè, sa compagne, d'après des monnaies et des stèles du Musée gréco-romain d'Alexandrie*, BIE 8 (1897), p. 15-23.
G. Dykmans, *Histoire économique et sociale de l'ancienne Égypte*, 3 vol., Paris, 1936-1937.
M. G. Elfandy, *The Rains that lead to the Nile flood*, BSGE XXV (1953), p. 93-102.
P. G. Elgood, *Les Ptolémées d'Égypte* (trad. fr. R. Bouvier), Paris, 1943.
E. Engreen, *Nilomètre et Sarapis*, Mediaevalia et Humanistica I (1943), p. 1-13.
W. Erichsen-Schott, *Fragmente Memphitischer Theologie in demotischer Schrift* (*P. Berlin dém.* 13603), Berlin, 1954.
A. Ermann, *La religion des Égyptiens* (trad. fr. H. Wild), Paris, 1937.
M. Eyth, *Das Wasser im alten und neuen Ägypten*, Berlin, 1891.
P. Feider, *Sénèque en Égypte*, BIFAO XXX (1930), p. 83-87.
A.-J. Festugière, *La révélation d'Hermès Trimégiste*, I-IV, Paris, 1954.
K. Fitzler, *Steinbrüche und Bergwerke im ptolemäischen und römischen Ägypten*, Leipzig, 1910.
P. Foucart, *Le soleil d'Hérodote*, BIE 25 (1943), p. 93-100.
H. Frankfort, *Kingship and the Gods*, Chicago, 1948.
J. G. Frazer, *Atys et Osiris* (trad. fr. H. Peyre), Paris, 1926.
— *Le Cycle du rameau d'or* (trad. fr. P. Sayn), 2 vol. Paris, 1935.
FS : Diels, *Die Fragmente der Vorsokratiker*.
A. Gardiner, *Égypt of the Pharaohs*, 1961.
J. Sainte-Fare Garnot, *La vie religieuse dans l'ancienne Égypte*, Paris, 1948.
— *Bibliographie analytique des religions de l'Égypte* (1939-1943), Paris, 1952.
J. Gaudemet, *L'Église dans l'Empire romain*, IVe-Ve s., Paris, 1958.
H. Gauthier, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques*, 7 vol. Le Caire, 1925.
— *Les fêtes du dieu Min*, Le Caire, 1931.
— *Précis de l'histoire d'Égypte*, I, Le Caire, 1932.
L. Gernet et A. Boulanger, *Le génie grec dans la religion*, Paris, 1939.
P.-S. Girard, voir *Description de l'Égypte*.
G. Glotz, *Histoire grecque*, II : *Alexandre et l'hellénisation du monde antique*, Paris, 1938.
GLP, voir D. L. Page.

E. R. Goodenough, *The Political Philosophy of Hellenistic Kingship*, Yale Class. St. I (1928), p. 55-102.
T. Grassi, *Le liste templari nell'Egitto greco-romano secondo i papiri*, Milan, 1926.
H. Grégoire, *Les persécutions dans l'Empire romain*, Bruxelles, 1951.
A. Grenier, *Le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, Paris, 1925.
J. G. Griffith, *Human sacrifices in Egypt : the classical evidence*, ASAE 48 (1948), p. 409-323.
A. Grohmann, *From the world of Arabic Papyri*, Le Caire, 1952.
V. Grumel, *Chronologie* (Traité d'études byzantines I), Paris, 1958.
O. Guéraud, *Le monument d'Agrios au Musée du Caire*, ASAE XXXIX (1939), p. 279-303.
— *La stèle gréco-démotique de Moschion*, BSAA 31 (1936), p. 169-200.
— *Décret d'une association en l'honneur de son président*, BSAA X (1938-1939), p. 21-40.
K. Hannestad, *Septimius Severus in Egypt, a contribution to the chronology of the years 198-202*, Class. et Med. VI (1944), p. 194-222.
— *Sollemne sacrum praefecti Aegypti and its historical background*, *ibid.*, p. 41-59.
G. Hanoteaux, *Histoire de la Nation Égyptienne* III : *Égypte ptolémaïque, romaine et byzantine* (voir P. Jouguet, V. Chapot, Ch. Diehl), Paris, 1933-1936.
E. R. Hardy, *The large estates of Byzantine Egypt*, N. Y., 1931.
F. Hartmann, *L'agriculture dans l'Ancienne Égypte*, Paris, 1923.
F. M. Heichelheim, *Man's role in changing the Face of the Earth in Classical Antiquity*, Kyklos 9 (1956), p. 318-355.
— *An Ancient Economic History from the Paleolithic Age to the Migration of the Germanic, Slavic and Arabic Nations*, Leyde, 1957.
W. A. Heidel, *Hecataeus and the Egyptian priests in Herodotus Book II*, Memoirs of the American Academy of Arts and Sciences XVIII, 1935.
H. Henne, *Sur l'interprétation de quelques textes*, Aeg. XIII (1933), p. 397-405.
— *Petites recherches sur le directeur des cultes dans l'Égypte romaine*, Mélanges Nicolas Iorga 1933, p. 435-464.
A. Hermann, *Der Nil und die Christen*, Jahrbuch für Antike und Christentum 2 (1959), p. 30-69.
— *Die Ankunft des Nils*, ÄZ 85 (1960), p. 35-42.
N. Hohlwein, *L'Égypte romaine*, Bruxelles, 1912.
— *Le blé d'Égypte*, Et. Pap. IV (1938), p. 33-120.
— *Déplacements et tourisme dans l'Égypte romaine*, Ch. Eg. 29 (1940), p. 253-278.
M. S. Holmberg, *The God Ptah*, Lund, 1946.

M. Hombert, *Hérodote et l'Égypte ancienne*, Bruxelles, 1942.
— *Bulletin papyrologique*, REG années 1942 sqq.
Th. Hopfner, *Fontes historiae religionis Aegyptiacae*, Bonn, 1922.
— *Plutarch über Isis und Osiris*, Leipzig, 1940.
H. Hübner, *Der Praefectus Aegypti von Diokletian bis zum Ende der römischen Herrschaft*, Munich, 1952.
G. R. Hughes, *Saite Demotic Land Leases*, Chicago, 1952.
A. S. Hunt, C. C. Edgar, *Select Papyri*, I-II, Londres, 1933-1934.
H. E. Hurst, *The Nile*, Londres, 1952.
J. L. Ideler, *Physici et medici graeci minores*, Berlin, 1841.
F. Imhoof-Blumer, *Fluss und Meergötter*, Rev. Suisse de Numismatique 32 (1924), p. 173-421.
P. E. Jablonsky, *Pantheon Aegyptiorum sive de diis eorum commentarium cum prolegomenis de religione et theologia Aegyptiorum*, Frankfort, 1750.
F. Jacoby, *Fragmente der griechischen Historiker*, Berlin, 1923.
E. O. James, *The Ancient Gods*, Londres, 1960.
J. M. Janssen, *Annual Egyptological Bibliography*, Leyde, 1947 sqq.
A. Jardé, *Les céréales dans l'antiquité*, Paris, 1925.
G. Jéquier, *Les religions égyptiennes*, Paris, 1955.
A. C. Johnson, *Roman Egypt to the Reign of Diocletian* (An Economic Survey of Ancient Rome, t. II), Baltimore, 1936.
— *Egypt and the Roman Empire*, Ann Arbor, 1951.
— et L. C. West, *Byzantine Egypt*, Princeton, 1949.
P. Jouguet, *La vie municipale dans l'Égypte romaine*, Paris, 1911.
— *Précis d'histoire d'Égypte*, t. I, *L'Égypte ptolémaïque*, 323-30 av. J.-C., Le Caire, 1932.
— *L'histoire politique et la papyrologie*, Actes Munich, p. 62-101.
— *La politique intérieure du premier Ptolémée*, BIFAO XXX (1930), p. 513-536.
— *Un édit d'Hadrien*, REG XXXIII (1920), p. 375-402.
H. Kees, *Das Priestertum im Ägyptischen Staat vom Neuen Reich bis zur Spätzeit*, Leyde, 1953.
— *Der Götterglaube im alten Aegypten*, 2e éd. Berlin, 1956.
F. K. Kienietz, *Die politische Geschichte Aegyptens vom 7. bis 4. Jahrhundert vor der Zeitwende*, Berlin, 1953.
E. Kiessling, *La genèse du culte de Sarapis à Alexandrie*, Ch. Eg. 24 (1949), p. 317-323.
— *Wörterbuch der griechischen Papyruskunden* IV, Marbourg, 1958.
J. H. Kramers, *Encyclopaedia of Islam*, Leyde, 1908-1938.
Ch. Kuentz, *Un nouvel hymne au Nil*, Proceedings of the XXIIth Congress of Orientalists (Istambul, 1951), vol. II, Leyde, p. 612-613.
G. Lafaye, *Histoire du culte des divinités alexandrines*, Paris, 1884.

M. L. Laistner, *Christianity and Pagan Culture in the Later Roman Empire*, N. Y. 1951.
E. W. Lane, *The Manners and Customs of the modern Egyptians*, rééd. Londres, 1954.
J. Leclant, *Nouveaux documents relatifs à l'an VI de Taharqa*, Kêmi X (1949), p. 28-42.
G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949.
J. Le Gall, *Recherches sur le culte du Tibre*, Paris, 1953.
M. Th. Lenger, *La notion de « bienfait » royal et les ordonnances des Rois Lagides*, Studi in onore di V. Arangio Ruiz I, p. 483-499.
Lepsius, *Denkmäler aus Ägypten und Äthiopen* (DK), Lepizig, 1897-1913.
F. Lexa, *La Magie dans l'Égypte antique de l'Ancien Empire jusqu'à l'époque copte*, 3 vol. Paris, 1925.
E. Ludwig, *Le Nil* (trad. fr. H. Bloch), 2 vol. Paris, 1937.
G. Lumbroso, *L'Egitto dei Greci e dei Romani*, Rome, 1896.
H. G. Lyons, *The Physiography of the Nile River and its Basin*, Le Caire, 1906.
E. Mahler, *Études sur le calendrier égyptien* (trad. fr. A. Moret), Paris, 1907.
M. Malinine, *Nouveaux fragments du calendrier égyptien des jours fastes et néfastes*, Mélanges Maspero, II, Le Caire, 1938, p. 879-899.
— *Choix de textes juridiques en hiératique « anormal » et en « démotique »*, Paris, 1953.
D. Mallet, *Les rapports des Grecs avec l'Égypte, de la conquête de Cambyse à celle d'Alexandre*, MIFAO XLVIII, Le Caire, 1922.
Maqrizi, *Description de l'Égypte* (trad. fr. P. Casanova), MIFAO, Le Caire, 1906.
V. Martin, *Les papyrus et l'histoire administrative de l'Égypte gréco-romaine*, Actes Munich, p. 102-165.
G. Maspero, *Guide du visiteur du Musée du Caire*, Le Caire, 1914.
— *Contes populaires de l'Égypte ancienne*, Paris, 1912.
Massoulard, *Préhistoire et protohistoire d'Égypte*, Paris, 1949.
H. Mattingly, E. A. Sydenham, *The Roman imperial coinage*, I-III, Londres, 1923-1931.
— *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, I-IV, Londres, 1923-1940.
S. Mayassis, *Mystères et initiations de l'Égypte ancienne*, Athènes, 1957.
E. Mayser, *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*, I-II, Berlin-Leipzig, 1923-1936.
S. Mercer, *Études sur les origines de la religion de l'Égypte*, Londres, 1929.
— *Horus, royal God of Egypt*, Crafton, 1942.
— *The Religion of Ancient Egypt*, Londres, 1949.

M. Meunier, *Apollonius de Tyane*, Paris, 1936.
— *Plutarque, Isis et Osiris*, Paris, 1939.
— *Dialogue des dieux, de Lucien*, Paris, 1942.
— *La déesse syrienne, de Lucien de Samosate*, Paris, 1947.
P. M. Meyer, *Chronologie égyptienne* (trad. fr. M. Moret), Paris, 1912.
J. G. Milne, *A History of Egypt under Roman Rule*, 3e éd. Londres, 1924.
— *Catalogue of Alexandrian Coins*, Oxford, 1933.
L. Mitteis, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, II, Leipzig, 1912.
P. Montet, *La géographie de l'Égypte ancienne*, I-II, Paris, 1956-1961.
— *L'Égypte et la Bible*, Neuchâtel, 1959.
S. Morenz, *La Religion Égyptienne*, trad. fr. Payot.
A. Moret, *Du caractère religieux de la royauté pharaonique*, Paris, 1902.
— *Le Nil et la civilisation égyptienne*, Paris, 1911.
— *Rois et dieux d'Égypte*, Paris, 1925.
— *Les mystères égyptiens*, Paris, 1927.
— *Histoire de la Nation Égyptienne*, Paris, 1932.
J. de Morgan, *La préhistoire orientale*, 3 vol. Paris, 1925-1927.
D. Müller, *Ägypten und die griechischen Isis-Aretalogien* (Abh. Sächs. Ak. Wiss. Phil. Hist. kl. 53, 1) Leipzig, 1961, p. 96 sqq.
H. Munier, *Précis d'histoire d'Égypte*, II, 1, Le Caire, 1932.
O. Neugebauer, *The exact sciences in antiquity*, Oxford, 1951.
M. Nilsson, *Geschichte des griechischen Religion*, II, *Die Hellenistische und römische Zeit*, 2e éd. Munich, 1961.
F. Oertel, *Die Liturgie. Studien zur ptolemäischen und kaiserlichen Verwaltung Aegyptens*, Leipzig, 1917.
B. d'Orgeval, *L'Empereur Hadrien; œuvre législative et administrative*, Paris, 1950.
W. Otto, *Priester und Tempel im hellenistischen Ägypten*, I-II, Leipzig-Berlin, 1905-1908.
D. L. Page, *Greek Literary Papyri* (GLP), *Select Papyri* III, Londres, 1950.
Ch. Palanque, *Le Nil à l'époque pharaonique*, Paris, 1903.
M. Pallasse, *Orient et Occident. A propos du colonat romain au Bas-Empire*, Lyon, 1950.
M. Pardé, *Fleuves et rivières*, Paris, 1947.
— *Cours de potamologie* (dactylographié), 2 vol. Grenoble, 1949.
R. A. Parker, *The Calendars of Ancient Egypt*, Chicago, 1950.
— *Sothis dates and calendar « adjustement »*, Rev. Eg. 9 (1952), p. 101-108.
— *The Problem of the month-names: a reply*, Rev. Eg. 11 (1957), p. 85-107.
P. Perdrizet, *Les terres cuites grecques d'Égypte de la collection Fouquet*, Paris, 1921.

W. Peremans, *Papyrologie et problèmes d'histoire ancienne* (Annales Universitatis Saraviensis, Philosophie VIII, 1959), p. 65-80.
— *De nationale Factor in de Geschiedenis van Ptolemaeisch Egypte*, Mededelingen van de Koninklijke Vlaamse Academie voor Wetenschappen, letteren en schone Kunsten van België XXIV (1962), p. 3-24 (résumé fr., p. 23-24).
A. Peretti, *Eschilo ed Anassagora sulle Piene del Nilo*, St. ital. fil. class. 27/28 (1956), p. 374-410.
R. Pfister, *Nil, nilomètre et l'orientalisation du paysage hellénistique*, Rev. Arts asiatiques 7 (1931), p. 121-140.
Ch. Picard et Ph. Lauer, *Les statues ptolémaïques du Sarapieion de Memphis*, Paris, 1955.
G. Picard, *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954.
A. Piganiol, *L'Empire chrétien* (Glotz, Histoire romaine IV, 2), Paris, 1947.
J. Pirenne, Histoire de la civilisation égyptienne, 3 vol., Neuchâtel, 1963.
R. S. Poole, *Catalogue of Greek Coins in the British Museum*, VII, Londres, 1883 ; XIII, Londres, 1892.
W. Popper, *The Cairo Nilometer*, Los Angeles, 1951.
G. Posener, *Littérature et politique dans l'Égypte de la XIIe dynastie*, Paris, 1956.
— *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, 1959.
— *De la divinité du Pharaon*, Paris, 1960.
Cl. Préaux, *L'économie royale des Lagides*, Bruxelles, 1939.
— *Les Grecs en Égypte d'après les archives de Zénon*, Bruxelles, 1947.
— *Sur les communications de l'Éthiopie avec l'Égypte hellénistique*, Ch. Eg. 53 (1952), p. 257-281.
— *Les raisons de l'originalité de l'Égypte*, Actes Genève, p. 203-221.
— *Les Grecs à la découverte de l'Égypte*, Ch. Eg. 64 (1957), p. 284-312.
— *Papyrologie et sociologie*, Annales Universitatis Saraviensis. Philosophie, VIII (1959), p. 3-20.
— *L'économie Lagide: 1933-1958*, Actes Oslo, p. 200-232.
Précis d'histoire d'Égypte, I-III, voir P. Jouguet, H. Munier, G. Wiet.
K. Preisendanz, *Papyrusfunde und Papyrusforschung*, Leipzig, 1933.
F. Preisigke, *Girowesen im griechischen Ägypten*, Strasbourg, 1910.
— *Wörterbuch der griechischen Papyrusurkunden*, I-III, Berlin, 1925-1931 (et E. Kiessling) IV, 1, Berlin, 1944.
— *Berichtigungsliste der griechischen Papyrusurkunden aus Ägypten*, I, Berlin-Leipzig, 1922 ; II (Bilabel), Heidelberg, 1935 ; III (David, Van Groningen, Kiessling), Leyde, 1958.
A. Puech, *Histoire de la littérature chrétienne depuis les origines jusqu'au IVe siècle*, Paris, 1928.

A. M. EL RASCHAB, *Représentation du Nil sur les monnaies romaines*, ASAE 48 (1948), p. 611-617.
B. R. REES, *Popular religion in graeco-roman Egypt* II. *The transition to christianity*, JEA 36 (1950), p. 86-100.
S. REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, Paris, 1897.
— *Répertoire de peintures grecques et romaines*, Paris, 1922.
O. W. REINMUTH, *The Prefect of Egypt from Augustus to Diocletian*, Leipzig, 1935.
R. RÉMONDON, *L'Égypte et la suprême résistance au christianisme*, BIFAO LI (1952), p. 63-78.
— *Papyrologie et histoire byzantine* (Annales Universitatis Saraviensis. Philosophie, VIII 1959), p. 87-103.
Ph. REYMOND, *L'eau, sa vie et sa signification dans l'Ancien Testament*, Leyde, 1958.
S. DE RICCI, *Bulletin papyrologique*, REG, années 1901-1929.
L. ROBERT, *Hellenica*, I-XII, Limoges, 1940-1960.
— *Bulletin épigraphique*, REG.
L. ROBIN, *La pensée grecque*, Paris, 1928.
G. ROEDER, *Ägyptische Bronzewerke*, Hambourg, 1937.
W. H. ROSCHER, *Ausfürhliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, Leipzig, 1921.
M. ROSTOVTZEFF, *A large Estate in Egypt in the third Century B. C. A Study in economic History*, Wisconsin, 1922.
— *The social and economic History of the Hellenistic World*, 2 vol., Oxford, 1941.
— *The social and economic history of the roman Empire*, 2 vol. (rev. P. M. Fraser), Oxford, 1957.
G. ROUILLARD, *L'administration civile de l'Égypte byzantine*, Paris, 1928.
— *La vie rurale dans l'Empire byzantin*, Paris, 1953.
P. ROUSSEL, *Les cultes égyptiens à Délos du IIIe au Ier s. avant J.-C.*, Paris, 1915.
A. ROWE, *The great Serapeum of Alexandria* (A contribution to the archaelogy of the Western Desert, IV), Bull. John Rylands Library 39 (1957), p. 485-520.
G. SARTON, *A history of science*, 3 vol., 1952-1959.
S. SAUNERON, *Un thème littéraire de l'antiquité classique: le Nil et la pluie*, BIFAO 51 (1952), p. 41-48.
— *Les prêtres de l'ancienne Égypte*, Paris, 1957.
— *Une page de géographie physique : le cycle agricole égyptien*, BIFAO 60 (1960), p. 11-17.
— *Les fêtes religieuses d'Esna aux derniers siècles du paganisme*, Le Caire, 1962.
T. SÄVE-SÖDERBERGH, *Pharaohs and Mortals*, Londres, 1963.

F. SBORDONE, *Hori Apollinis Hieroglyphica*, Naples, 1940.
A. E. SAMUEL, *Ptolemaic Chronology*, Munich, 1962.
E. SCAMUZZI, *La Mensa Isiaca*, Rome, 1939.
M. SCHNEBEL, *Die Landwirtschaft im hellenistischen Aegypten*, Munich, 1925.
S. SCHOTT, *Altägyptischen Fiestdaten* (Abh. Ak. Wiss. Lit. Mainz, Geites- und Sozialwiss. Kl. 10), Wiesbaden, 1950.
W. SCHUBART, *Einführung in die Papyruskunde*, Berlin, 1918.
J. SCHWARTZ, *Le Nil et le ravitaillement de Rome*, BIFAO XLVII (1948), p. 179-200.
— *Les archives de Sarapion et de ses fils*, une exploitation agricole des environs d'Hermoupolis Magna de 90 à 133 p. C., Le Caire, 1961.
W. SCOTT, *Hermetica*, 4 vol. Oxford, 1924-1936.
A. W. SHORTER, *The Egyptian Gods*, Londres, 1937.
T. C. SKEAT, *The Reigns of the Ptolemies*, rééd. Munich, 1954.
C. SOURDILLE, *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, Paris, 1910.
E. STEIN, *Histoire du Bas-Empire* (trad. fr. J. R. Palanque) I-II, Paris, 1949.
— *Die Präfekten von Ägypten in der römischen Kaiserzeit*, Berne, 1950.
P. L. STRACK, *Untersuchungen zur römischen Reichsprägung des zweiten Jahrhunderts* I-III, Stuttgart, 1931-1937.
B. H. STRICKER, *De overstroming van de Nijl*, Leyde, 1956.
A. SWIDEREK, *Hellénion de Memphis. — La rencontre de deux mondes*, Eos LI (1961), p. 55-63.
W. W. TARN, *Hellenistic Civilisation* (avec G. T. GRIFFITH), Londres, 1961.
R. TAUBENSCHLAG, *Opera Minora*, 2 vol. Varsovie, 1959.
O. TOUSSOUN, *Mémoire sur l'histoire du Nil*, MIE VIII-IX, Le Caire, 1925.
A. TRINCH, *Le sorgente e le inondazioni del Nilo secondo le conoscenze geografiche degli antichi*, Lisbonne, 1905.
G. VANDEBEEK, *De interpretatio van de Isisfiguur:* Studia Hellenistica IV, Louvain, 1946.
J. VANDIER, *La famine dans l'Égypte ancienne*, Le Caire, 1936.
— *La religion égyptienne*, Paris, 1949.
B. A. VAN GRONINGEN, *De papyro Oxyrhynchita 1380*, Leyde, 1921.
— *Population et administration*, Actes Genève, p. 178-191.
— *In the Grip of the Past*, Leyde, 1953.
J. M. VANSLEB, *Nouvelle relation en forme de Journal d'un voyage fait en Égypte*, Paris, 1698.
VIECICHL, *Neilos, Nilus, baḥ en-Nil: woher komml die Bezeichnung «Nil»?* Rivista degli Studi Orientali 32 (1957), p. 279-281.
V. VIKENTIEV, *La haute crue du Nil et l'averse de l'an 6 du Roi Taharqa*, Le Caire, 1930.

V. Vinci, *Il Nilo nell'antichità greco-romana*, Rome, 1900.
E. Visser, *Götter und Kulte im Ptolemäischen Alexandrien*, Amsterdam, 1938.
J. Vogt, *Die Alexandrinischen Münzen*, 2 vol. Stuttgart, 1924.
— *Herodot in Ägypten*, art. (1929) reproduit dans Orbis. Ausgewählte Schirften zur Geschichte des Altertums. Fribourg en Br., 1960, p. 11-46.
— *Constantin der Grosse und sein Jahrhundert*, Munich, 1949.
G. A. Wainwright, *The sky-religion in Egypt*, 1938.
— *Herodotus II 28, on the Sources of the Nile*, JHS 73 (1953), p. 104-107.
R. Weill, *Double dalation calendérique en année mobile et année sothiaque fixe dans les documents officiels de l'époque grecque*, Rev. Eg. 6 (1951), p. 224-225.
W. L. Westermann, *Aelius Gallus and the reorganization of the irrigation system under Augustus*, Class. Phil. XII (1917), p. 237-243.
— *Hadrian's Decree on renting state domain land in Egypt*, JEA (1925), p. 165-178.
— *Dike Corvee in Roman Egypt*, Aeg. VI (1925), p. 121-129.
A. Wiedemann, *Herodots zweites Buch mit sachlichen Erläuterungen*, Leipzig, 1890.
G. Wiet, *Précis d'Histoire d'Égypte*, II, 2, Le Caire, 1932.
U. Wilcken, *Grundzüge und Chrestomathie der Papyruskunde*, I, Leipzig, 1911 (I, 2 = W. Chrest.).
W. Wilcocks et J. I. Craig, *Egyptian Irrigation*, 1-2, Londres, 1913.
E. Wipszycka, *The Δωρεά of Apollonios the Dioeketes in the Memphite Nome*, Klio 39 (1961), p. 153-190.
E. M. Xilinas, *Le Nil, son limon et la terre égyptienne*, Le Caire, 1936.
J. Yoyotte, *Études géographiques*, I. *La cité des acacias*, Rev. Ég. 13 (1961), p. 71-105. II. *Les localités méridionales de la région memphite*, Rev. Ég. 14 (1962), p. 75-111.
— *Processions géographiques mentionnant le Fayoum et ses localités*, BIFAO LXI (1962), p. 79-138.
F. Zucker, *Ägypt in römischer Zeit* (Ber. über d. Verh. Sächs. Ak. Wiss., Philol.-hist. kl. 107, 7), Leipzig, 1958.

INDEX

A. INDEX DES SOURCES

1. Index des auteurs anciens

N. B. : Ne sont cités que les auteurs grecs et latins. — Les noms des auteurs et les titres des ouvrages sont suivis, entre parenthèses, de l'abréviation utilisée dans le corps de ce livre. — Les éditions classiques (Teubner, Loeb, etc.) ne sont pas indiquées, en général, dans l'index. — Pour distinguer les auteurs latins des auteurs grecs, les premiers sont précédés d'un astérisque. — av. : avant Jésus-Christ. — ap. : après Jésus-Christ.

A

Achille Tatius (Ach. Tat.), romancier alexandrin, IIIe ap. ?
Erotica (Erot.) IV 12 : 30[1] ; 71[3] ; 95[4,6,7] ; 96[5] ; 98[1] ; 111[3] ; 115[6].
14 : 71[3] ; 81[2].
18 : 99[3] ; 108[1] ; 417[3].
*Adaman, voir Itinera Hierosolymitana.
Aelianus, voir Elien.
Aetius, c. 120-180 ap.
dans Diels *Dox.* 384, 226 : 155[5].
Aeschylius, voir Eschyle.
AF, voir Aristote.
Alexandre d'Aphrodise (Alex. Aphr.), philosophe IIe-IIIe ap.
In Aristotelis Meteorologicorum libros commentaria.
Alexandre Polyhistor (Alex. Polyh.) de Milet, historien, floruit 70-60 av.
FHG III p. 223, frg. 14 : 47[1] ; 59[1] ; 65[4] ; 69[2] ; 71[3] ; 111[3] ; 291[2] ; 387[1].
*Ammien Marcellin (Am. Marc.), historien, milieu IVe ap.
XVII 4 : 100[4] ; 236[7].
XXII 14, 7 : 221[6].
15, 3 : 240[4].
15, 7 : 60[2] ; 70[4] ; 155[9].
15, 9 : 131[4].
15, 12 : 44[4] ; 65[3] ; 97[3] ; 112[1,8] ; 113[4].
15, 13 : 59[2] ; 61[3] ; 64[8] ; 69[4] ; 71[1,6] ; 85[1] ; 130[9] ; 148[4].
15, 18 : 222[6] ; 301[7].
XXVIII 5 : 313[7].
*Ampelius (Amp.), historien IIIe ap.
Liber memorialis (Lib. mem.) IX 2-12 : 326[4].
VIII 24 : 341[4] ; 361[10].
Anonyme GGM, voir *Geographi Graeci Minores.*
Anonyme de Florence (Anon. Flor.), physicien IIIe av. ?
dans Ideler, *Physici et medici graeci minores*, 1841, p. 190-192 : 43[4] ; 61[4] ; 146[1] ; 153[1] ; 162[1,2] ; 182[2] ; 188[3] ; 202[1] ; 204[2].
Anthologie grecque (Anth. Gr. ou Anth. Pal.).
I 100 : 106[2] ; 114[1] ; 425[1].
III 67, 7 : 313[4].
67, 8 : 275[3] ; 407[4].
333, 8 : 131[5].
V 231 : 116[1].
VI 319 : 59[1].
320 : 130[8].

VII 76, 3 : 59[1] ; 70[9] ; 71[1] ; 72[3].
241 : 48[8].
IX 235, 2 : 61[4] ; 62[5].
352, 1 : 275[2].
383, 12 : 42[1].
384 : 29[4] ; 42[2] ; 69[2] ; 95[1] ; 404[5].
386, 4 : 105[4].
580, 5 ; 42[3] ; 259[3].

ANTIGONE de Karystos, doxographe IIIe av.
Historia mirabilium (Hist. mirab.) CLXII 178 : 47[1] ; 61[4].

ANTIPATER DE SIDON, voir Anthologie grecque VII.

APION L'OASIEN, historien, 40 av. ?-30 ap. dans Élien *N.A.* XI 40 : 131[6].

APOLLINAIRE, grammairien, c. 365 ap.
Metaphrasis Psalmorum (Metaph. Psal). 104, 29 : 291[4].
38 : 65[7].

APOLLODORE, mythographe, c. 180 ap.
Bibliotheca (Bibl.) II 10 (dans Myth. Gr. I, p. 53) : 325.

APOLLONIOS DE RHODES (Apol. Rh.), poète 270-196 av.
Argonautica (Arg.)
IV 269 : 88[6].
270 : 114[1] ; 129[5].

Scholiaste d'APOLLONIOS DE RHODES (Sch. Apol. Rh.) ad Argonautica
I 757 : 62[1].
III 1185 : 324[4].
1323 : 61[3] ; 62[2] ; 111[3].
IV 257 (52 c) : 122[3].
262 : 130[7].
269 (71 a) : 59[1] ; 60[2] ; 61[4] ; 62[3] ; 85[1] ; 125[1] ; 153[1] ; 156[1] ; 162[1] ; 163[4] ; 180[3] ; 183[1] ; 199[4].

APULÉE, romancier, c. 124-170 ap.
Metamorphoseon (Metam.)
II 28 : 288[1].
XI 11, 3 : 283[12].
20 : 278[2].

ARATOS, poète, c. 315-305 ap.
Phaenomena (Phaen.)
v. 152- 153 : 151[1] ; 196[6].
v. 330 : 266[2].
v. 590 : 179[4].

Scholiaste d'ARATOS (schol. ad Arat. Phaen.)
152 : 269[4].
282 : 61[4] ; 106[5] ; 230[4].

Scholiastes de la traduction des Phénomènes d'Aratos par Germanicus (schol. ad Germanic. Arat. Phaen.) 33 : 269[5].

ARISTÉNÈTE DE BYZANCE (Arist. Byz.), romancier, 300-358 ap.
dans FHG IV, p. 320 : 129[5] ; 362[4] ; 363[2] ; 408[1] ; 420[1] ; 429[4].

ARISTIDE DE SMYRNE (Arist. Sm.) orateur, 117-187 ap.
en gén. : 45 ; 61[3] ; 137[2] ; 146 ; 154 ; 212.
Discours sur l'Égypte (Disc. Ég.)
1 : 141[3].
2 : 141[3].
3 : 71[3] ; 153[7].
4 : 61[4].
10 : 88[4] ; 154[6].
13 : 163[6].
20 : 29[2] ; 64[5, 9, 10] ; 69[1] ; 70[6].
21-25 : 206[5].
25 : 225[4].
26 : 60[2].
27 : 69[3].
28 : 29[5] ; 60[2].
29 : 29[5].
36 : 85[1].
37 : 112[4].
40 : 59[1].
41 : 65[11] ; 186[6] ; 189[3].
64 sqq. : 184[7].
65 : 62[5] ; 63[1].
66 : 63[12].
70 : 165[5].
83 : 96[7] ; 185[2].
85 : 146[1].
97-99 : 181[2].
116 : 109[1].
120 : 45[3].
121 : 64[13] ; 85[1] ; 88[10].
123 : 322[4] ; 423[3].
125 : 362[4] ; 363[1] ; 393[1].
Discours sur Sarapis (Disc. Sarapis) 32 : 322[3].

ARISTOPHANE (Aristoph.), poète comique, 445-385 av. ?
Cavaliers (Caval.)
v. 146-149 : 316[2].
Nuées
v. 272 : 281[5] ; 316[1].
v. 373 : 196[6].
Paix
v. 832 : 261[11].
Thesmophories (Thesm.)
v. 857 : 70[2].
v. 832 : 87[8].

ARISTOTE, philosophe, 384-322 av. en gén. : 7 ; 138 ; 188 ; 197 ; *203-204* ; 211 ; 213 ; 280 ; 330.
Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta (AF), V. ROSE, 1886 n° 246 : 208.
Analytica posteriora
II 13, 4 : 138[5] ; 234[5] ;
De animalium generatione (De anim. gen.)
IV 4 : 107[8] ; 130[7].
De inundatione Nili (DIN) : 63[7,10] ; 69[1] ; 79[1] ; 86[4] ; 126[3] ; 138[4, 5] ; 146[1] ; 153[1, 2] ; 158[2] ; 162[1] ; 165[3, 4] ; 173[2] ; 175[1] ; 179[1, 7] ; 181[3] ; 182[1] ; 183[2] ; 188[2] ; 189[1] ; 190 ; 199[4] ; 203[5] ; 234[4].
Historia animalium (Hist. anim.) :
VII 5 : 107[8].
Meteorologica (Meteor.)
I 14, 31 : 12[2] ; 126[1].
II 5, 2 : 155[8].
5, 5 : 151[1].
356 a : 172[6].

*ARNOBE, rhéteur IIe-IIIe ap.
Disputationes adversus nationes (Adv. nat.) IV 16 : 257[6] ; 326[4].

ARRIEN, historien, c. 95-175 ap.
Anabasis (Anab.)
V 6, 5 : 124[6].
VI 1 : 715[2].
Indica (Ind.)
VI 6 : 61[4] ; 69[1] ; 71[1] ; 142[3] ; 206[8].
7 : 59[1] ; 65[11] ; 153[7] ; 155[10] ; 167[8].

ATHANASE (Athan.), évêque, 295-373 ap.
Contre les Païens (écrit av. 323 ap.) 24 : 358[6] ; 361[5].
Vie de Saint Antoine (Vie Ant.) (écrit entre 360-370 ap.)
32 : 207 ; 296[4] ; 375[4] ; 425[6].

ATHÉNÉE (Athen.), grammairien, 150-215 ap.
Deipnosophisteae (Deipn.)
II 67 a (74 b) : 108[3].
III 90 c : 88[5].
V 203 c : 130[4, 6] ; 317[3].

*AULU-GELLE, grammairien Ire moitié IIe ap.
Noctes Atticae (Att.)
X 2 : 107[8].

*AUSONE, poète, 309 ?-395 ap.
Epigrammata (Epigr.)
IV 65 : 106[5].
Ordo urbium nominum (Ord. urb. nom.)
IV 6 : 74[4].

*AVIENUS (Avien.) Rufus Festus, poète, écrit c. 390 ap.
Arati Phaenomena (Ar. Phaen.)
796 : 179[4].
797 : 58[8].
798 : 58[4] ; 130[7] ; 131[4].
800 : 85[1].
804 : 61[1] ; 69[4].
Descriptio orbis terrae (Desc. orb. terr.) 70[4] ; 71[10].

*AVIT, évêque de Vienne, fin Ve ap.
Poemata
I 262-290 : 419[14].

B

BACCHYLIDE (Bacch.), poète Ire moitié Ve av.
Frg. 30 (dans Athénée 20 d) : 87[5].
Poèmes XVIII 40 : 131[2].

*BOEDA ou BÉDE, voir Itinera Hierosolymitana.

C

CALLIMAQUE (Callim.), poète Ire moitié IIIe av.
en gén. : 317.
Élégies (El.)
I VII (c. 245-240 av.) : 29[3] ; 131[6].
Hymnes (Hym.)
III 171 : 175[3] ; 280[5].
IV 208 : 59[1] ; 61[4] ; 175[3].

CASSIODORE (Cassiod.), écrivain VIe ap.
Historia tripartita (Hist. Trip.)
I 91, II ; 8 : 430[4].
IX 42 : 59[2] ; 111[3].

Catalogue des Codices astronomiques grecs (CCAG)
VII 168, 8, 9 : 71[4].
226, 10 : 111[3].

*CATULLE, poète, 87-54 av.
XI 7, 8 (c. 55-54 av.) : 66[5].

CEDRENUS, chroniqueur XI-XIIe ap.
CSHB I p. 268 : 61[4] ; 71[3] ; 193[3].
p. 571 : 431[1].

*CÉSAR, historien, 100-44 av.
Bellum Alexandrinum (Bell. Alex.)
V 2 : 65[10] ; 79[6] ; 103[4] ; 115[7].

Chalcondylas, écrivain xv^e ap.
De rebus turcicis (CSHB p. 141)
III : 114[1].
Choricius de Gaza (Chor. Gaz.) c. 540 ap.
Éloge de l'évêque Marcien
II 64 : 434[5].
Chronica Xenagoras Cosmae Aegyptiaca
FHG II p. 13, frg. I : 131[4].
*Cicéron (Cic.), orateur, 106-43 av. en gén. : 324.
De natura deorum (N. D.)
II 130 : 115[7].
III 21 : 326[3].
22 : 232[4] ; 326[3].
23 : 326[3].
*Claudien, poète, écrit c. 400 ap. en gén. : 35 ; 213.
In Eutropium (Eutrop.)
XXVII 100 : 66.
Idylles (Id.)
IV II 5 : 130[1].
II 6 : 116[8].
II 7 : 69[4].
II 8 : 58[4].
II 10 : 63[2].
II 24 : 60[2].
II 25 : 168[5].
II 26 : 69[3] ; 207[5].
II 29 : 60[2].
II 30 : 179[5].
II 33 : 43[4] ; 266[1].
II 39 : 87[8].
II 40 : 36[1] ; 88[9] ; 96[3].
II 41 : 72[1].
Clément d'Alexandrie (Clem. Alex.), théologien, mort en 317 ap.
Protreptique (Protrep.)
I 28, 2 : 326[4].
Stromates (Strom.)
IV 19 : 88[6] ; 315[4].
VI 4, 35, 3 : 283[13] ; 381[2].
4, 35, 4 : 384[6].
4, 36, 1 : 385[5].
4, 37, 1 : 388[6] ; 389[1].
4, 37, 2 : 389[3].
Pseudo-Clément, écrit c. 350-400 ap. 253[6].
Cléomédès, astronome 2^e moitié II^e ap. 61[4] ; 206.
Code Théodosien, rédigé au v^e ap.
IX 16, 9 : 433[2].
XVI 10, 6 : 430[5].
10, 6 : 431[2] ; 432[3] ; 433[2].
Cosmas indicopleustes, écrit c. 536 ap.
Topographie chrétienne (Topog. chrét.)
II : 60[1].
Cosmas de Jérusalem, évêque en 743 ap.
Commentaria ad carmina Gregorii Nazianzeni (Com. Greg. Naz.)
II 267 : 131[3,6] ; 275[2] ; 358[6] ; 361[5] ; 411[6] ; 429[3].
CSHB = Corpus scriptorum historiae byzantinae.
CESL = Corpus scriptorum latinorum.
*Cyprien, évêque, mort en 258 ap.
Commentarium Numerorum 553 : 116[8].
Commentarium Genesis 458 : 58[4] ; 60[2] ; 70[4] ; 116[8].

D

Damaskios, philosophe, écrit I^re moitié VI^e ap.
Vie d'Isidore
3 : 243[1].
93 : 262[2].
Démétrios de Phalère, historien IV^e-III^e av.
en gén. : 318.
LXXI : 384[2].
Denys ?
Des oiseaux 31 : 85[1].
Denys le Périégète (Den. Per.), écrit début II^e ap.
Orbis descriptio (Orb. desc.)
221 : 58[2] ; 59[2] ; 85[1] ; 105[3] ; 116[8].
222 : 63[12].
227 : 106[2] ; 116[8].
246 : 88[6].
Didyme l'Aveugle, écrit III^e ap.
De Trinitate (Trin.)
III 308 : 59[1] ; 313[6].
*Digeste
47, 11, 10 (Ulpien) : 51[1].
DIN, voir Aristote.
Diodore de Sicile (Diod. Sic.), historien, écrit sur l'Ég., c. 50 av.
en gén. : 87[8] ; 137[2] ; 361.
I 6, 3 : 131[6].
10 : 115[8] ; 199[5] ; 121[1] ; 121[4] ; 130[7].
12, 6 : 35 ; 36 ; 239[2].
13 : 243[1].
16 : 35 ; 36 ; 119[3] ; 408[5].
19, 1 : 13[3] ; 59[2] ; 61[4] ; 67[9] ; 71[3] ; 326[6].
19, 2 : 43[4] ; 59[1] ; 71[2] ; 95[7].
23, 1 : 13[3] ; 64[5].
26 : 35 ; 36.
27, 4 : 266[5].
32 : 63[3].
34, 2 : 116[2] ; 125[1] ; 126[6].
34, 3 : 64[4].
34, 9 : 111[3].
36, 2 : 43[5] ; 116[3].
36, 3 : 64[4].
36, 7 : 64[7] ; 112[2].
36, 8 : 86[4] ; 112[6].
36, 9 : 72[6].
36, 10 : 414[5,7].
36, 11 : 111[3] ; 113[7].
37, 1 : 138[7].
37, 3 : 136[1] ; 190-191.
37, 7 : 64[7] ; 145[1,2].
37, 8 : 130[7] ; 188[4].
38 : 71[3] ; 153[1,3] ; 154[4] ; 162[1] ; 164[1] ; 191.
39, 1 : 165[1,6] ; 202[2].
39, 4 : 43[6].
39, 7 : 184[5].
39, 9 : 60[2].
40, 4 : 105[4].
40, 5-8 : 200[2].
40, 7 : 105[6].
41, 1-2 : 182[3].
41, 4 : 205[2].
42 : 61 ; 137[1].
43, 2 : 397[6].
43, 3 : 119[1] ; 295[12].
50, 1 : 75[2].
50, 5 : 67[2] ; 71[3] ; 103[5].
51, 3 : 326[1].
57 : 75[1] ; 103[1] ; 418[6].
59, 1 : 310[2] ; 325[1].
59, 2 : 59[1].
63, 8 : 10[4] ; 325[3].
71 : 31[1].
74, 2 : 59[1].
87, 3 : 268[8].
88, 5 : 402[5].
89 : 74[6].
96, 7 : 239[2].
III 3 : 125[1,4].
V 69 : 271[6].
X 76 : 47[1].
XI 74 : 78[3].
XV 43 : 76[3] ; 119[1].
XVIII 33 : 76[4].
34 : 77[2].
37 : 77[1].
XX 76 : 78[1].
Diogène Laerce (Diog. Laer.), écrit fin II^e-début III^e ap.
Vie des Philosophes (Vie philos.)
I 37 : 59[1] ; 61[4] ; 155[7] ; 326[4].
Dion Cassius (Dion Cas.), historien, c. 155-240 ap.
Historia romana
66, 8 : 95[4] ; 312[5] ; 339[2].
69, 113 : 347[1].
75, 13 : 60[2] ; 61[4] ; 148[3] ; 167[6].
79, 10 : 268[5].
*Dracontius, poète, fin v^e-début VI^e ap.
De mensibus (juillet) : 69[4].
*Drepanius, poète, 2^e moitié IV^e ap.
Panégyrique de Théodose (Pan. Theod.), éd. Teubner, p. 301, 13 : 131[4].

E

Élien, écrit 2^e moitié II^e ap.
en gén. : 90.
De natura animalium (N. A.)
III 33 : 107[10].
V 52 : 59[2] ; 61[3] ; 72[7] ; 114[1] ; 124[3] ; 157[10].
X 19 : 58[4] ; 59[1,2] ; 62[3] ; 295[4] ; 300[6].
24 : 299[8].
43 : 59[2] ; 71[3] ; 96[2] ; 111[3] ; 119[2] ; 142[2].
45 : 43[4] ; 61[3] ; 69[2] ; 93[1] ; 268[6].
46 : 253[1].
XI 10 : 62[3] ; 106[3] ; 222[4].
40 : 46[7] ; 48[7] ; 61[4].
XII 4 : 41[5] ; 61[3] ; 83[3].
Éphore de Cumes, voir index C 2.
frg. 108 : 59[1] ; 65[1] ; 115[4].
Épiphane (Épiph.), docteur de l'Église, † 403 ap.
Adversus octoginta haereses (Adv. oct. haeres.)
I 51 : 291[6] ; 305[1] ; 370[3].
Eschyle, poète tragique v^e av.
en gén. : 36 ; 168[5].
frg. 304 : 59[1] ; 130[1] ; 163[3] ; 276[7] ; 315[2].

Danaïdes (Dan.), 495-491 av. : 88[6] ; 315[4].
Perses (472 av.) v. 33 : 85[1] ; 107[3].
Prométhée enchaîné (Prom.), v. 454 : 35.
812 : 105[5] ; 315[3].
846-847 : 163.
852 : 85[1] ; 114[1].
Suppliantes (Suppl.), c. 463 av.
v. 559 : 163[1] ; 165[2].
561 : 129[4].
854 : 130[7].
855 : 107[3] ; 129[3].
879 : 85[1].
Etymologicum magnum : 260[5].
EUDOXIA, † 460 ap.
De Sancto Cypriano : 422[7].
*EUMÈNE, évêque, 1re moitié IVe ap. 235[5].
EURIPIDE (Eur.), poète tragique 480-406 av.
en gén. : 168[6] ; 202[2].
frg. 228 : 62[5] ; 88[6] ; 164[1].
Hélène (c. 412 av.) v. 1-3 : 70[2] ; 87[8] ; 114[1] ; 163[6] ; 317[2].
EUSÈBE DE CÉSARÉE (Eus.), évêque c. 270-milieu IVe ap.
Histoire ecclésiastique (Hist. eccl.)
VII 21 : 291[4].
Préparation des Évangiles (Praep. Ev.)
I 9, 10, 2-3 : 279[7].
III 3, 6 : 239[2].
5, 9 : 275[5] ; 361[10].
11, 48 : 105[3] ; 271[4] ; 299[10].
12, 1 : 233[10] ; 235[4].
V 7 : 130[7].
Vie de Constantin (Vie Const.)
IV 25 : 361[10] ; 429[1].
EUSTATHE DE CONSTANTINOPLE (Eust.), grammairien † 1198 ap.
Commentaire sur Denys le Périégète (Com. Den. Per.)
220 : 43[4] ; 69[1] ; 126[2] ; 325[4].
222 : 15[8] ; 289[1].
226 : 105[3].
228 : 47[1] ; 59[1] ; 61[4] ; 86[4] ; 95[4] ; 111[3] ; 208[3].
Commentaire sur l'Iliade et l'Odyssée (Il.) p. 461 : 293[2].

F

*FESTUS, grammairien, écrit c. 372 ap. s. v. *nanum* 124 : 106[5].
*FIRMICUS MATERNUS, écrit milieu IVe ap.
en gén. : 427.
De errore profanarum religionum (Prof. rel.) II 1 sq. : 58[4] ; 254[2] ; 280[1] ; 361[3,8] ; 398[4].
13 : 428[1].
*FLACCUS (Valerius), poète † c. 111 ap.
Argonauticon (Arg.)
VII 608 : 116[8].
*FLORUS, historien IIe ap.
Epitome IV 2 : 329[6].

G

*GERMANICUS, 16 av.-19 ap.
Arati Phaenomena (Ar. Phaen.)
235 : 127[1].
Geographi Graeci Minores (GGM), 60[2].
GEORGES LE SYNCELLE, historien VIIIe ap.
Chronographie I 102 : 106[5].
GLYCA (Michael), chroniqueur XIIe ap.
Annales
I 17 : 61[1] ; 114[1] ; 168[6] ; 423[7].
GRÉGOIRE DE NAZIANCE (Greg. Naz.), archevêque, 328-389 ap.
Carmina (Carm.) II 267 : 361[5].
Orationes (Or.)
V 32 : 429[2].
XXXVII 340: 131[3].
XXXIX 5 : 131[6] ; 408[1] ; 429[2].
GREGORA (Nicéphore), historien XIVe ap.
VIII 8 : 69[2].
XII 37 : 433[1].
XXXIV 43 : 66[4].
GRETSERUS
Commentarium ad codinus curopalates CSHB t., p. 306 : 292[1] ; 371[1].

H

HÉLIODORE (Heliod.), romancier IIIe ap.
en gén. : 34 ; 36 ; 212.
Éthiopiques (Eth.) (c. 220-240 ap.)
II 23 : 105[2] ; 278[3].
28 : 60[2] ; 61[1,3,4] ; 70[2,3] ; 71[1] ; 95[4,5] ; 105[4,8] ; 130[4] ; 136[5] ; 142[1,2] ; 155[11] ; 157[11] ; 168[1] ; 206[9] ; 386[1] ; 388[2].
29, 1 : 383[1].
III 11, 3 : 105[2].

IX 4, 2 : 71[3] ; 81.
4, 3 : 63[13].
8, 2 : 60[2] ; 69[2] ; 81 ; 357[1].
9, 1 : 43[6] ; 362[3] ; 363[1] ; 398[4] ; 415[3].
9, 2 : 60[2] ; 361[9] ; 367[3] ; 413[1].
9, 3 : 29[4] ; 114[1] ; 130[1] ; 358[6] ; 422[5].
9, 4 : 253[2].
10, 2 : 362[3,4] ; 398[4] ; 416[1] ; 420[4].
22, 2 : 362[3] ; 380[6].
22, 3 : 111[3] ; 113[7] ; 375[1].
22, 5 : 106[1] ; 115[8] ; 116[6] ; 240[9] ; 241[1] ; 274[3] ; 233[1] ; 361[10] ; 362[4].
22, 7 : 357[9].
X 1 : 320 ; 358[2].
Hermétiques (Écrits) (Hermet.), éd. Scott.
Asclépios (c. 268-273 ap.)
III 24 b : 275[1,3] ; 308[3] ; 422[4].
Corpus hermeticum (fin IIIe ap.).
XIII 17 : 105[4].
HÉRODOTE (Hdte), historien, c. 484-425 av.
en gén. : 6 ; 34 ; 137[2] ; 182 ; 183 ; *188-193* ; 197 ; 211 ; 212 ; 228 ; 243 ; 374 ; 401 ; 442.
II 4 : 31[1] ; 34[1] ; 124[7].
5 : 124[3,6] ; 158[1].
6 : 64[2].
7 : 124[4].
10 : 124[10].
11 : 124[9] ; 126[2].
12 : 124[5].
13 : 59[3,5] ; 69[1] ; 71[3].
14 : 59[2] ; 111[3] ; 116[4] ; 118[1].
15 : 125[1,4].
16 : 125[2].
17 : 138[1].
18 : 86[3] ; 114[1] ; 125[3].
19 : 47[1] ; 59[1,2] ; 61[4] ; 65[2] ; 88[1] ; 111[3].
20 : 58[4] ; 137[4] ; 153[6] ; 154[1].
21 : 59[1] ; 146[3].
22 : 59[1] ; 164[2].
23 : 146[3].
24 : 188[1] ; 192 ; 236[3] ; 316[5].
25 : 187[1] ; 189.
28 : 171[3] ; 232[7].
40 : 416[2].
42 : 243[1].
45 : 401[6].
47 : 416[2].
48 : 418[2].
54 : 316[6].
60 : 99[5] ; 366[5] ; 418[2].
72 : 295[1].
90 : 275[6] ; 382[1].
91 : 330[3].
93 : 64[11].
97 : 86[4] ; 97[1].
99 : 71[3] ; 103[5].
108 : 111[3].
111 : 66[9] ; 69[1] ; 71[1] ; 310[1] ; 325[1].
121 : 37.
123 : 271.
124 : 99[6] ; 100[5].
127 : 100[5].
138 : 103[2].
141 : 73[6].
177 : 228[5].
III 108[2] ; 280[2].
HÉRON, poète didactique IIe-Ier av. ?
Metrica (Metr.) I, p. 181 : 111[3].
HÉSIODE (Hes.), poète VIIIe av.
Théogonie (Theog.)
v. 337 : 315[1].
v. 338 : 145[2].
v. 969 : 334[2].
frg. 72 : 293[2].
HIMERIUS (Him.), philosophe c. 310-386 ap.
en gén. : 45.
Discours (Disc.)
I 8 : 129[5] ; 273[1].
II 3, 5 : 144[1].
III 15 : 59[1] ; 69[2] ; 95[4] ; 418[3].
VIII 5 : 47[1] ; 111[3] ; 273[1].
IX 3 : 59[1] ; 61[4].
XIV 8 : 45[2] ; 59[1] ; 61[4] ; 69[2] ; 85[1] ; 86[4] ; 95[4] ; 96[4] ; 99[4] ; 111[3] ; 388[5] ; 408[1] ; 417[2] ; 418[4].
XV 1 : 59[1] ; 60[2] ; 362[4] ; 395[4].
XXII 6 : 59[1].
9 : 95[4] ; 408[1].
XXIV 8 : 313[5].
XXVII 8 : 113[5].
HIPPOLYTE, évêque 1re moitié IIIe ap.
Refutatio omnium haeresium (Ref. omn. haer.) I 8, 1 : 168[2].
V 7, 5 : 107[10] ; 115[3] ; 120[2].
*Histoire Auguste, 394-397 ap. ? (Spartianus) XI 7 : 105[4] ; 414[3].
HOMÈRE
en gén. : 6 ; 137[2] ; 145[3] ; 209 ; 420.

Iliade (Il.) XVI 174 : 196[5].
Odyssée (Od.) IV 258 : 292[7].
359 : 65[6] ; 198[8].
477 : 198[5] ; 292[7].
483 : 292[7].
581 : 197[3] ; 292[7].
V 125 : 333[2].
XIV 257 : 88[6] ; 198[7].
263 : 198[6].
Scholiaste d'Homère (schol. Hom. Od.) IV 477 : 199[3].
Horace (Hor.), poète 65-8 ? av.
Odes III (écrit c. 41-30 av.)
3, 48 : 60[2] ; 114[1] ; 126[8].
Horapollon (Horap.), grammairien IIIe ap. ?
en gén. : 212.
Hieroglyphica (Hier.)
I 3 : 269[1].
21 : 44[7] ; 58[3] ; 61[4] ; 62[1] ; 67[5,6] ; 130[5] ; 149[5] ; 186[3] ; 207[3] ; 220 ; 225[6] ; 239[1] ; 303[4] ; 304[3].
25 : 120[1].
32 : 414[9].
33 : 414[9].
34 : 62[1].
35 : 236[6].
44 : 295[10].
II 20 : 298[2].
*Hygin, grammairien Ier av.
Astronomie (Astr.)
II 32 : 179[4].
35 : 272[7].
Hymnes Homériques (H. Hom.)
Hermes 24 : 119[2].
Hymnes Orphiques (Hym. Orph.)
LV 19 : 130[7].

I

*Isidore de Séville (Isid. Sev.), évêque c. 560-636 ap.
Élymologie (Etym.)
XIII 21, 7 : 106[5] ; 115[8] ; 116[7].
XVIII 31 : 310[1] ; 325[2].
De Natura rerum (N. R.) 43 : 158[7].
Isocrate (Isocr.), orateur 436-338 av.
Busiris 11-12 : 390[5].
13 : 30[3] ; 74[4] ; 96[9] ; 131[1] ; 196[6] ; 317[6].
*Itinera Hierosolymitana
(Adaman, fin VIIe ap.) CSEL 39, p. 281 ; 86[4] ; 130[1].
(Antonin de Plaisance), *id.*, p. 188 ; 61[3].
(Bède, † 735 ap.), *id.*, p. 321 : 103[3] ; 129[5].

J

Jamblique, philosophe, écrit c. 330 ap.
Commentaire de Proclos (ad Procl. com. Tim. 22 e) : 200 ; 422[1].
Mystères Égyptiens (Myst. Eg.) 2 : 186[4].
Jean d'Antioche, écrit début VIIe ap.
Archéologie (Archaeol.) Cramer, p. 385, 20 : 106[5].
Jean de Damas, c. 676-754 ap.
IX : 150[3].
Jean de Lydie (Jean Lyd.), 490-c. 560 ap.
Mois (De Mens.)
IV 51 : 326[4].
57 : 425[5].
107 : 60[2] ; 61[3,4] ; 62[2] ; 69[1] ; 111[3] ; 115[8] ; 120[2] ; 130[4,6] ; 201[1] ; 204[1].
Présages (De ost.)
15 : 48[2-5,8] ; 304[4] ; 314[1].
15 : 48[5] ; 131[6].
*Jérome, évêque, c. 331-420 ap.
Commentaire d'Isaïe (Com. Is.)
XVIII 65 : 416[4].
Josèphe, historien 37-c. 95 ap.
Contre Apion I 306 : 308[1].
Julien, empereur, vécut 331-363 ap.
Lettre 50 (Belles-Lettres 108) : 61[4] ; 85[1] ; 87[8] ; 95[1].
Discours (Or.)
I 27 : 59[1] ; 74[4] ; 95[4].
III 119 : 240[9].
*Juvénal, poète, 65 ?-130 ? ap.
Satires (Sat.) VI (entre 100 et 120 ap.) 526 : 280[3].
528 : 270[4].
VII 527 : 277[5].
XIII 27 : 131[7].
XV (entre 128 et 130 ap.) 123 : 61[3] ; 402[7].

L

*Lactance, c. 250-325 ap.
Commentaire de la Thébaïde de Stace (Com. Theb.) I 265 : 69[4] ; 114[1] ; 270[6] ; 396[3].
Institution Divine (Inst. Div.)
IV 91, 2 : 332[5].

Libanius (Lib.), orateur, 314-390 ap.
Oratio pro templis (Pro templ.), été 386 ap.
35 : 416[1,3] ; 434[1].
36, 4 : 294[2] ; 361[5].
Lettre 1183 : 130[3] ; 361[10] ; 391[2] ; 431[4].
1274, 2 : 294[4].
*Lucain, poète, 38-65 ap.
en gén. : 35 ; 213 ; 449.
Pharsale (Ph.)
I 684 : 127[3].
IV 135 : 97[6].
VI 474 : 69[4] ; 287[8].
VIII 445 : 129[6].
446 : 58[8] ; 66[6] ; 69[4] ; 127[3].
477 : 60[2] ; 232[5].
526 : 111[3] ; 115[2].
826 : 60[2] ; 312[2].
828 : 129[5] ; 174[2].
832 : 255[4].
851 : 89[1].
IX 156 : 69[4].
163 : 312[2].
752 : 69[1] ; 87[8].
X 175 : 275[2].
188 : 140[6].
193 : 387[2].
195 : 80[2].
210 : 44[7].
211 : 43[4].
214-216 : 174[1] ; 178[4] ; 229[4] ; 235[6] ; 335[4] ; 421[2].
217 : 60[2].
219 sqq. : 60[2] ; 166[5].
224 : 60[2].
225 : 43[4] ; 61[3].
229 : 141[1] ; 335[2].
230 : 69[1].
234 : 44[6] ; 60[2].
235 : 361[6].
238 : 69[4].
239 : 155[1].
242-243 : 157[8].
243-244 : 206[4].
247 : 69[4] ; 179[4].
256 : 62[5] ; 146[1].
257-261 : 187[3,4].
263 : 60[2].
265 : 173[6].
272-275 : 203[4].
286 : 335[4].
299 : 43[5] ; 61[3] ; 335[3].
315 : 70[5].
323 : 63[4].
325 : 171[3].
326 : 60[2].
327 : 69[1].
331 : 60[2] ; 87[9].
684 : 69[4].
Scholiaste de Lucain (schol. Lucain), en gén. : 312[3].
VIII 826 : 129[5] ; 141[1].
X 230 : 69[1].
252 : 60[2] ; 179[2].
263 sqq. : 60[2] ; 69[1].
Lucien, c. 120-200 ap.
Adversus indoctum (Contre un bibliomane ignorant) 14 : 260[8].
De Dea syria (Dea Syria)
VIII 48 : 65[4] ; 261[1] ; 293[8].
De sacrificiis (Sacr.)
X : 317[1].
Dialogi deorum (Dial. deor.)
VIII 3, 1 : 58[6] ; 279[5].
Juppiter tragoedus (Jup. trag.)
42 : 275[4].
Rhetorum praeceptor : 337[4].
Scholiaste de Lucien
II 401, 3 : 71[3].
*Lucrèce, poète c. 95-54 av.
en gén. : 122[7] ; 213.
De natura rerum (N. R.)
VI 712 : 60[2] ; 69[4] ; 139[2].
714 : 114[1].
724 : 115[7] ; 154[3] ; 158[4].
729 : 205[3].
730 : 157[6].
736 : 60[2] ; 166[1].
Lycophron, poète IIIe av.
v. 150 : 317[1].
Scholiaste de Lycophron
v. 576 : 175[3].
Lyrica alexandrina adespota *(Lyr. alex. adesp.)* 32, 6 : 130[7].
Lyrica graeca *(Lyr. graec.)*
III frg. 131, 21-22 : 107[10] ; 116[8] ; 122[6].

M

*Macrobe, poète 1re moitié Ve ap.
Saturnalia
I 20, 18 : 272[3].
*Manilius (Manil.), poète début Ier ap.
Astronomicon (Astr.)

I 44 : 69[4].
III 272 : 61[1] ; 69[4] ; 114[1].
630 : 155[3].
IV 726 : 85[1].
751 : 69[2].
752 : 44[4].
*Martial (Mart.), poète 42 ?-194 ap.
Épigrammes (Epigr.)
I 61, 5 : 130[1].
X 74, 9 : 130[8].
*Maternus Firmicus, voir *Firmicus.
Maxime de Tyr (Max. Tyr.), philosophe IIe ap.
II 1 g (24 b) : 359[1] ; 361[5].
XXV 7 : 130[7] ; 414[7].
XXXIV 4 : 118[3].
XLI : 138[4] ; 229[3] ; 313[3] ; 316[8].
*Metrologica
De pondere 88 : 69[4].
*Mythographus vaticanus, VIIIe ap. ?
Proemium 43 : 119[3].

N

Nicandre, poète IIe av.
Thériaques (Ther.)
v. 176 : 61 ; 115[5,7].
v. 568 : 66 ; 115[7].
*Nigidius Figulus, mort c. 45 av.
(Swoboda, p. 124) : 367[2].
Nonnos de Panopolis, poète, écrit 1re moitié Ve ap.
Dionysiaques (Dion.)
III 275 : 115[8].
276 : 273[2].
277 : 69[2] ; 115[7].
365 : 144[7].
VI 339 : 67[2] ; 130[7].
304 : 67[1].
341 : 273[3].
XI 509 : 281[3].
XXVI 228 : 299[3].
229 : 61[3] ; 142[4].
230 : 60[2] ; 69[2] ; 238[3].
231-233 : 273[4].
238 : 61[1] ; 142[4].
XXXI 37 : 130[8].

O

Olympiodore, philosophe, écrit début VIe ap.
frg. Arist. 247 (V. Rose) : 62[1] ; 157[12].
Commentaire des Météorologiques d'Aristote (Com. Ar. Meteor.)
I 9 (346 b) : 202[5] ; 207[8].
12 : 168[4].
13 : 60[1].
14 : 126[3] (éd. Stüve, p. 94) : 200[4].
Oppien d'Apamée, poète IIIe ap.
Cynegetica (De la chasse)
II 143 : 59[1] ; 275[2].
Oracles Sibyllins (Orac. Sibyl.), rassemblés au VIe ap. sont bien antérieurs en gén. : 406.
IV 74-75 : 65[6] ; 130[8] ; 171[7] ; 308[4].
V 52-59 : 71[3] ; 114[1] ; 256[5] ; 274[7].
484 : 69[2].
XI 301 : 131[3].
XIII 44 : 231[4].
XIV 120 : 114[1] ; 116[1].
Oribase, médecin milieu IVe ap.
frg. Aristote (V. Rose), p. 219 (coll. med. 22, 5) : 105[6] ; 107[6].
Corpus medicorum graecorum (J. Raeder 1928) Oribase I, V 3, 15 : 107[1].
3, 32 : 66[1] ; 129[3].
5, 1 : 105[1].
Origène, théologien 184-250 ap.
Contre Celse V 38 : 254[1].
Orose, historien, écrit début Ve ap.
I 2, 28 : 29[2].
Orphica (Orph.)
Argonautiques (Arg.) 45 : 66[6].
*Ovide, poète 43 av. ?-17 ap. ?
Amours (Am.), c. 15 av.
II 13, 9 : 67[2].
III 6, 39 sqq. : 58[4] ; 69[4] ; 131[7] ; 325[5].
Art d'aimer, c. 1 av.
I 645 sqq. : 58[4] ; 129[5] ; 130[1] ; 317[6] ; 390[4] ; 402[8].
Métamorphoses, c. 15 av.
I 422 : 115[2] ; 120[2].
XV 753 : 87[5].
Tristes I 2, 80 : 415[1].

P

Palladius, évêque, fin IVe-Ve ap.
Histoire Lausiaque (Hist. Laus.)
LII : 395[3].
Parisinus (Ms.) suppl. gr. 607 a 66 ve : 62[3].
*Paulin de Nole, poète 353-431 ap.

Carmina (Carm.)
V 110 : 320[4] ; 425[4] ; 428[2] ; 433[3].
Pausanias, écrit c. 175 ap.
Periegesis (Perieg.)
I 32, 2 : 317[1].
33, 6 : 148[5] ; 175[6].
II 5, 3 : 175[6].
5, 4 : 175[7].
VIII 24, 12 : 341[1].
X 32, 18 : 114[1] ; 255[3] ; 396[2].
*Pétrone, romancier, † 66 ap.
Satiricon
134 : 287[7].
Philon le Juif, philosophe, écrit début Ier ap.
en gén. : 422.
(éd. Colson) *Vie de Moïse (VM)*
I 17 : 333[3].
20 : 153[6] ; 155[6] ; 238[6].
III 24 : 95[7] ; 332[4].
36 : 358[6].
Vie de Joseph
II 57 : 131[6].
99 : 69[1].
Philopon, philosophe † c. 660 ap.
Commentaire du *De Generatione et Corruptione* d'Aristote *(Ar. gen. cor. com.)*
I 5, 321 a, 9 : 157[4] ; 208[1].
Philostrate, philosophe, c. 170-240 ap.
Imagines (Im.)
I 5 : 30[3] ; 69[2] ; 96[8] ; 303[1].
II 14 : 127[3] ; 338[3].
Vie d'Apollonios de Tyane (VAT)
II 18 : 69[1,2] ; 85[1] ; 95[4] ; 116[6] ; 117[2] ; 167[7].
V 26 : 104[3].
28 : 312[1].
VI 1 : 86[3] ; 361[11] ; 362[4].
6 : 253[6] ; 390[3].
11 : 59[6] ; 106[5] ; 332[3] ; 408[1].
24 : 91[4].
26 : 230[3] ; 361[10].
Philégon de Thralles, écrit c. 125 ap.
Mirabilia (Mirab.)
30-31 : 326[1].
Photios, patriarche † 891 ap.
frg. Aristote (V. Rose), p. 188, n. 246 : 61[4].
Phrantzès, historien XVe ap.
Chronique de Constantinople : 61[4] ; 193[4].
Pindare, poète 521-441 av.
frg. 267 : 230[3] ; 316[3].
frg. 294 b : 230[5].
Néméennes (Nem.) I 1 : 176[1].
Scholiaste de Pindare
(schol. Pind. Isthm.)
II 61 a : 42[7].
(schol. Pind. Nem.)
I 4 a : 175[6].
V 20 b : 61[4] ; 62[1] ; 127[4].
27 b : 126[5].
(schol. Pind. Pyth.)
IV 55 (97 a) : 116[6].
56 (97 b) : 317[4] ; 358[1,6].
99 : 129[5] ; 317[6] ; 422[6].
Platon, philosophe 428-347 av.
en gén. : 137[2] ; 177 ; 422 ; 424.
Banquet 202 d-203 a : 424[3].
Phédon III c : 172[5].
Timée (Tim.) 22 d : 172[4] ; 240[7].
22 e : 63[6].
*Pline l'Ancien, naturaliste 23-79 ap.
en gén. : 177 ; 337 ; 340.
Histoire Naturelle (H. N.)
II 229 : 175[4].
V 8 (8) : 60[2] ; 148[2].
9 (10) : 43[4,5] ; 44[7] ; 59[1] ; 60[2] ; 67[7] ; 69[1] ; 70[4] ; 85[1] ; 94[3] ; 111[3] ; 112[8] ; 113[2] ; 114[2] ; 117[4] ; 148[1] ; 155[3] ; 167[4] ; 178[2] ; 180[1] ; 191[3] ; 205[6] ; 234[6] ; 304[4] ; 311[1] ; 329[2] ; 340[2] ; 381[1] ; 412[3] ; 414[8] ; 415[7].
VII 3 : 107[5,7].
208 : 97[6].
VIII 25 : 60[2] ; 69[1] ; 72[6] ; 300[4].
38 : 275[7].
46 : 221[6] ; 222[6] ; 300[4] ; 381[1] ; 401[6].
IX 159 : 120[3].
X 33 : 69[1] ; 73[2].
XIII 11 : 97[6].
22 : 69[1] ; 87[4] ; 94[4].
32, 3 : 111[3] ; 114[1].
XVI 118 : 130[7].
XVIII 47, 2 : 64[4] ; 67[2] ; 69[1] ; 111[3] ; 115[2] ; 118[1,2] ; 234[6].
XXV 40, 17 : 95[4].
XXXI 29 : 114[1].
39, 6 et 42, 1 : 106[4].
46, 4 : 111[3].
XXV 40, 17 : 82[1].
XXXVI 14, 9 : 100[3].
17, 4 : 100[6].
58 : 60[2] ; 340[1].
184 : 91[1].

*Pline le jeune, 61-c. 115 ap.
Panégyrique de Trajan (Pan. Traj.), 100 ap.
en gén. : 6.
30, 1 : 70 ; 116.
30, 2 : 69.
30, 3 : 85.
30, 4 : 69.
30, 5 : 361.
31, 4 : 342.
31, 6 : 59 ; 282.
32, 3 : 312.
33, 3 : 117.
Plutarque, philosophe, c. 46- c. 120 ap.
Banquet (Quaest. Conv.)
IV 5, 2 : 111[3].
5, 6 : 44[7] ; 58[3] ; 303[4].
VIII 13 : 64[3] ; 65[5,11] ; 105[4] ; 117[5].
Contre Colotès
XXXIII 3 : 87[6].
De la nourriture carnée (De esu carn.)
I 3, 2 : 59[1] ; 61[4] ; 130[7] ; 131[3].
De l'aspect du monde lunaire (Fac. orb. lun.) 25 : 260[8].
Des habitudes des animaux (Sol. anim.)
34 : 60[2] ; 71[3] ; 72[6] ; 86[3] ; 300[5].
D'Isis et d'Osiris (I. O.)
en gén. : 212 ; *243-252*.
5 : 106[3] ; 299[10] ; 361[5].
7 : 49[1] ; 60[3] ; 70[2] ; 295[3,8] ; 374[7].
14 : 260[5].
21 : 264[11].
22 : 254[5].
29 : 321[5] ; 362[1] ; 414[1] ; 415[5].
32 : 244[6] ; 245[1] ; 247[5,6].
33 : 116[1] ; 130[10] ; 244[4] ; 245[2] ; 253[4].
34 : 198[4] ; 244[3].
36 : 244[4] ; 284[2] ; 285[3].
38 : 44[7] ; 61[4] ; 65[5] ; 69[1] ; 70[1] ; 71[7] ; 87[1] ; 93[2] ; 130[7] ; 247[2,6] ; 250[5] ; 264[10] ; 303[4].
39 : 47[1] ; 60[2] ; 71[7] ; 111[3] ; 112[7] ; 157[9] ; 206[6] ; 247[3] ; 250[1,2] ; 251[3] ; 258[5] ; 372[2] ; 388[1].
40 : 88[2] ; 127[3] ; 274[2].
43 : 235[1,3] ; 286[4] ; 412[3].
52 : 247[1] ; 368[4].
56 : 221[6].
61 : 267[1].
64 : 60[2] ; 244[1].
66 : 114[1].
73 : 402[6].
75 : 60[2] ; 72[6] ; 300[5].
Préceptes des Philosophes (Plac. Phil.)
IV 1, 2 : 61[4] ; 146[1].
1, 3 : 162[1] ; 167[2].
1, 4 : 61[4] ; 153[1,5,6] ; 157[3] ; 202[3].
1, 5 : 59[1] ; 188[5].
1, 6 : 184[6].
1, 7 : 61[4] ; 62[2] ; 199[3].
Sylla 20 : 43[5].
Vie d'Alexandre (Vie Alex.)
36 d : 108[4].
Pseudo-Plutarque (Pseud.-Plut.)
Des Fleuves (De Fluv.)
XVI 1 : 325[4] ; 401[8].
2 : 67[2].
Parallèles (Parall. min.)
38 : 326[2].
Polybe, historien, c. 206 av.-124 av.
frg. 68 : 61[4].
frg. 154 : 108[5].
V 62, 4 : 76[4].
XXXIV 16 : 72[4].
*Pomponius Mela (Pomp. Mel.), géographe, écrit c. 45 ap.
Chorographia (Chorog.)
I 9, 49 : 116[8] ; 121[2] ; 130[7].
9, 52 : 69[4] ; 70[4] ; 85[1] ; 94[3] ; 106[1] ; 111[3] ; 114[1] ; 120[2].
9, 53 : 60[2] ; 70[4] ; 139[5] ; 157[7] ; 158[6] ; 167[1] ; 191[4] ; 205[4].
III 104 : 69[4].
Porphyre, philosophe 233-304 ap.
en gén. : 183[3] ; 279.
De l'abstinence
II 5, 5 : 126[4] ; 275[7].
IV 7 : 295[9].
8 : 278[1] ; 299[9].
De l'antre des Nymphes (De antr. Nymph.)
24 : 45[1] ; 264[11].
De imaginibus (De imag.) (dans Eusèbe Praep. Ev. III 11, 51) : 130[10] ; 253[4].
*Priscien, grammairien vi[e] ap.
Periegesis (Perieg.)
210 : 116[8].
Proclos, philosophe, 412-485 ap.
Commentaire du I[er] livre d'Euclide, prol.
II : 62[3].
Commentaire du Timée de Platon (Com. Tim.) 22 (36 e) : 422[3].
22 e (37 a) : 61[4] ; 62[2] ; 174[4] ; 186[1] ; 200[3] ; 229[5].
37 b : 60[2].
37 c : 61[4] ; 64[6] ; 71[3] ; 111[3] ; 130[1].
37 d : 60[2] ; 204[5] ; 207[7].
Procope de Gaza (Proc.), historien, † c. 565 ap.
Bellum Gothicum (Bell. Goth.)
III 29 : 71[3] ; 85[1] ; 86[3] ; 94[3] ; 111[3] ; 113[8].
Bellum Persicum (Bell. Pers.)
I 1, 3 : 98[6].
Commentaire d'Isaïe (Com. ad proph. Is.) éd. Chesneau 1580, p. 258 : 262[1].
Constructions (Constr.)
VI 1, 3 : 430[1].
Lettres
26 : 59[1] ; 130[6].
62 : 408[1].
63 : 79[2].
111 : 59[1].
136 : 66[6] ; 96[8] ; 130[1] ; 174[5] ; 318[4].
*Properce, poète c. 50-15 av.
Élégies (El.)
I 2, 32 : 71[6].
II 1, 32 : 329[6].
III 11, 50-51: 71[8] ; 330[1].
*Prudence, poète fin iv[e] ap.
870 : 287[6].
Ptolémée Claudius, dit Chennos, géographe ii[e] ap.
II 5, 7 : 167[5].

Q

*Quinte-Curce, historien 1[er] ap.
Histoires IV 7 : 367.

R

*Rufin, historien, † 410 ap.
Histoire ecclésiastique (Hist. eccl.)
XI 23 : 130[1] ; 253[4] ; 427[2,4].
30 : 58[4] ; 59[1] ; 61[3] ; 69[3] ; 321[2] ; 421[3] ; 423[1] ; 433[1] ; 434[3].
Histoire du monachisme (Hist. monach.)
7 : 302[1] ; 359[1].
*Rutilius Namatianus (Rut. Nam.), poète 1re moitié v[e] ap.
De son retour (Red.)
I 145 : 69[4].
146 : 207[6].
148 : 129[5].

S

Salluste le Philosophe, écrit c. 360 ap.
De diis et mundo
4 : 253[7] ; 272[6].
*Sénèque (Sén.), philosophe c. 4 av.-65 ap.
en gén. : 146 ; 173 ; 212 ; 331 ; 449.
Des bienfaits (Benef.)
VI 7, 3 : 69[4] ; 70[4] ; 71[1] ; 111[3] ; 332[1].
Lettres à Lucilius
77, 1-3 : 338[1].
Questions naturelles (Q. N.)
III 1, 1 : 140[2].
5 : 173[3].
22 : 173[3].
25, 11 ; 107[4].
26 : 60[2] ; 153[1,4] ; 166[2] ; 186[2] ; 192[1].
IV a 1, 1 : 60[2] ; 85[1].
I, 2 : 43[4].
II, 2 : 47[1] ; 59[1] ; 70[4] ; 71[6] ; 85[1] ; 116[8].
II, 3 : 60[2] ; 62[5] ; 140[4].
II, 7 : 60[2] ; 63[4] ; 171[3] ; 375[4] ; 387[3] ; 391[3] ; 400[2].
II, 8 : 70[5] ; 95[4].
II, 9 : 59[1] ; 60[2] ; 63[11] ; 65[10] ; 115[5,7] ; 116[8].
II, 11 : 86[4] ; 88[6,8] ; 96[10] ; 414[6].
II, 13 : 334[9].
II, 16 : 312[4] ; 329[3].
II, 17-21 : 162.
II, 18 : 206[3] ; 336[2].
II, 19 : 115[6].
II, 20 : 59[2] ; 60[2] ; 162[1].
II, 21 : 59[1,3] ; 64[3] ; 85[2] ; 112[8].
II, 22 : 69[1] ; 146[1] ; 153[1,4].
II, 23 : 65[10] ; 154[5] ; 156[4].
II, 26-27 : 111[3] ; 182[4] ; 183[3].
II, 28-29 : 180[4].
II, 30 : 105[4] ; 181[4].
VI 7, 1 : 58[3] ; 62[2].
8, 3 : 60[2] ; 69[1] ; 140[6].
8, 5 : 59[2] ; 173[4].
26 : 65[10] ; 115[7] ; 116[9].
*Servius (Serv.) grammairien v[e] ap.
Commentaire sur l'Énéide de Virgile (ad Aen.)
II 116 : 277[4] ; 281[2].
III 698 : 70[4].
IV 512 : 277[4].
VIII 696 : 59[1,2] ; 94[4] ; 111[3] ; 257[2].
IX 31 : 115[8] ; 116[8].

Commentaire sur les Géorgiques de Virgile (ad Georg.)
III 478 : 122[7].
IV 291 : 106[5] ; 115[8].
364 : 145[6] ; 389[4].
464 : 119[3].

SEXTUS EMPIRICUS, philosophe fin IIe ap.?
Adversus mathematicos (Adv. Math.)
IX 18 : 275[4].
32 : 358[6].

*SILIUS ITALICUS, poète c. 25- c. 100 ap.
Punica
XIII 765 : 357[9].

SOCRATE LE SCHOLASTIQUE, historien fin IVe-début Ve ap.
Histoire ecclésiastique (Hist. eccl.)
I 18, 2 : 62[3] ; 192 ; 321[2] ; 322[3] ; 361[10] ; 423[2] ; 427[2].

SOCRATIQUES (Letres de), Ve-IVe av. ?
28, 3 : 61[4] ; 88[7] ; 94[4] ; 111[3].

*SOLIN, géographe, écrit milieu IIIe ap. ? en gén. : 100.
Collectanea rerum memorabilium
I 51 : 107[9] ; 130[7].
XXXII 3 : 69[4].
9 : 69[3] ; 207[2].
10 : 60[2] ; 171[3].
11 : 60[2] ; 69[3] ; 111[3] ; 235[3] ; 381[2].
12 : 44[4,7] ; 59[1] ; 192[2] ; 390[2].
13 : 42[6] ; 112[1].
14 : 69[4] ; 71[1,6] ; 85[1] ; 131[6].
15 : 59[2].
16 : 69[1] ; 221[6] ; 222[5] ; 311[1].
21 : 94[4] ; 222[6] ; 301[6] ; 401[3].
23 : 60[2] ; 72[6].

SOPHOCLE, poète tragique c. 495-405 av. en gén. : 168[5].
frg. 676 (PEARSON) : 176[1].
frg. 882 : 163[6].

SOPHRONIOS, patriarche de Jérusalem voir Anth. Gr. I 100.

SOUDA (La), compilation Xe ap. ?
115[8] ; 222[8] ; 320[4] ; 321[2] ; 392[6].

SOZOMÈNE, historien, écrit milieu Ve ap.
Histoire ecclésiastique (Hist. eccl.)
I 8, 5 : 60[2].
V 3 : 321[2] ; 431[3].
VII 9, 20 : 29[2] ; 64[4] ; 392[3] ; 420[2] ; 423[4] ; 433[1].

*SPARTIANUS, voir Histoire Auguste.

*STACE, poète c. 40-95 ap.
Silves (Silv.)
III 2, 101 : 72[9] ; 273[7].
2, 115-116 : 221[6].
Thébaïde (Theb.)
I 265 : 255[4].
IV 704 : 174[3].
708 : 361[4].
VIII 360-361 : 88[5].

STOBÉE, compilateur Ve ap.
I 45 : 276[7].

STRABON, géographe c. 50 av.-20 ap. en gén. : 137[2] ; 212.
I 1, 2 : 196[2].
2, 15 : 72[4] ; 119[2].
2, 23 : 127[2].
2, 27 : 71[3].
2, 29-30 : 126[7,10] ; 198[1,5].
II 2, 2 : 204[7].
VI 2, 4 : 176[1] ; 178[1].
XV 1, 22 : 105[7] ; 106[2] ; 107[7,8].
1, 25 : 175[2] ; 176[2] ; 204[4].
XVI 2, 26 : 139[1].
XVII 1, 2 : 59[1] ; 61[4] ; 204[6].
1, 3 : 47[1] ; 86[3] ; 114[1] ; 205[1].
1, 4 : 60[2] ; 86[4] ; 95[4] ; 102 ; 111 ; 112 ; 115 ; 117 ; 126[6].
1, 5 : 61[4] ; 139[1] ; 197[4] ; 201 ; 204[3] ; 292[7] ; 386[5].
1, 7 : 129[1].
1, 12 : 392[7] ; 397[4].
1, 25 : 176[2].
1, 26 : 295[3].
1, 29 : 172[7].
1, 30 : 199[3].
1, 40 : 295[5,7].
1, 42 : 277[1].
1, 44 : 302[4].
1, 52 : 63[3].
1, 54 : 300[3].
II, 4 : 49[5].
XVIII 1, 3 et 4 : 412[3].

*SUÉTONE, historien 77 ?-141 ap. ?
Vie d'Auguste (Vit. Aug.) écrite c. 120 ap.
XVIII 2 : 69[4].

SUIDAS, voir SOUDA (La).

*SYMMAQUE, orateur, 2e moitié IVe ap.
I *Lettre* 14 (384 ap. ?) : 106[5].

SYNTAGMA (SETHE) : 107[2].

Περὶ ὑδάτων : 107[2].

T

*TACITE, historien c. 54-130 ap.
Annales
II 61 : 70[4] ; 104[1].

*TERTULLIEN, c. 160-245 ap.
Ad nationes (Ad nation.)
I 9 : 69[4].
Apologétique (Apolog.)
XL 2 : 61[3] ; 288[2].

THÉMISTIUS, rhéteur, 2e moitié IVe ap.
Discours (Disc.)
24, 305 d : 313[5].

THÉOCRITE, poète IIIe av.
Idylles (Id.)
XVII 77 : 62[2] ; 129[5].
80 : 61[2].
98 : 107[10].

Scholiaste de THÉOCRITE
Id. XVII (114a) : 29[2] ; 30[5] ; 62[1] ; 70[1] ; 115[8].

THÉODORET DE CYR, 387-458 ap.
Thérapeutique (Thér.) écrit 1re moitié Ve ap.
IV 62 : 62[1] ; 193[2] ; 421[2].

THÉON D'ALEXANDRIE
Commentaire d'Aratos (Com. Ar.)
153 : 270[4].

THÉOPHANE, 741-775 ap.
Chronographie (Chronog.)
PG I, p. 143, S : 362[3] ; 392[3] ; 420[3] ; 430[3].

THÉOPHRASTE, c. 371 av.-c. 270 av. en gén. : 204.
frg. 148 : 126[4] ; 276[1].
frg. 159 : 105[4] ; 106[4] ; 107[1] ; 130[7].
De causis plantarum (Caus. plant.)
III 3, 3 : 51[3] ; 129[5] ; 130[1].
IV 2 : 49[5].
Historia plantarum (Hist. plant.)
IV 8, 5 : 58[7] ; 59[3] ; 87[3].
VII 9, 4 : 49.

THÉOPHYLACTE SIMOCATTA, historien 1re moitié VIIe ap.
Histoire (Hist.)
VII 17, 9 : 59[1] ; 61[4].
17, 13 : 168[7].
17, 34 : 182[3].
17, 39 : 205[2].
XII 2 : 95[4].

THIOFRIDUS EPTERNACENSIS date ?
Vie de Willibrod
II 341 : 291[5].

THRASYLLE DE MENDÈS, † 36 av.
FHG III, p. 502 : 67[2] ; 71[3] ; 73[1] ; 139[6] ; 401[7].

THUCYDIDE (Thuc.), historien c. 471 av.-c. 395 av.
I 9, 3 : 196[2].
109: 78[3].

*TIBULLE, poète 1er av.
Elégies (Él.), c. 19 av.
I 7, 21-23 : 43[4] ; 58[4] ; 63[11] ; 85[1] ; 87[8] ; 116[8] ; 139[3] ; 142[4] ; 241[1] ; 266[1] ; 329[6].

U

*ULPIEN, juriste, fin IIe ap.-228 ap.
Libro nono de officio proconsulis, voir DIGESTE.

V

*VICTOR (Marcus Claudius), poète Ve ap.
Alethias
I 284 : 64[8].
286 : 86[3] ; 129[5].

*VIRGILE, poète 70 av.-19 av.
Énéide (En.)
VIII 711-713 : 328[2].
IX 31 : 105[3] ; 113[6].
Géorgiques
III 27 : 59[1] ; 82[2] ; 85[1].
IV 291-295 : 115[7] ; 116[1,8] ; 130[7].
363 : 173[1].

*VITRUVE, architecte, écrit c. 25-23 av.
De architectura (Arch.)
IV 5, 2 : 102[1] ; 238[5].
VIII praef. 3-4 : 147[3] ; 283[4] ; 398[3] ; 428[3].

*VOPISCUS, 1re moitié IVe ap.
V *Saturn.* 8 : 322[6].

X

XÉNOPHON D'ÉPHÈSE, romancier, écrit fin IIe ap. ?
Éphésiaques (Eph.)
I 4, 9 : 72[2].
6, 1 : 59[1].
IV 2, 2 et 9 : 66[9] ; 310[2].

Z

ZONARAS, historien XIIe ap.
Epist. hist. XII 9 : 142[4] ; 168[6].

2. Index des papyrus et ostraca grecs

P. Abd-el-Latif: Ibrahim University Studies in Papyrology, n° I, Some Michigan Papyri from Karanis (I), (Annals of the Faculty of Arts, Ibrahim Pacha University, II, Le Caire, 1952), Ahmed Aly Abdullatif,
8 : 375 ; 416.

P. Aberdeen: Catalogue of Greek and Latin Papyri and Ostraca in the possession of the University of Aberdeen, Aberdeen, 1939, E. G. Turner,
18 : 240[2] ; 358[3].

P. Amh.: The Amherst Papyri II, Londres, 1901, B. P. Grenfell, A. S. Hunt,
124 : 392[4].
143 : 114[1,5].

P. Apoll. Anô: Papyrus grecs d'Apollônos Anô (Documents de fouilles de l'Institut Français d'Archéologie Orientale XIX, Le Caire, 1953), R. Rémondon,
26 : 54[1].
37 : 58[4].

P. Bade 36, voir CPJ 440.

P. Berl. Frisk: Bankakten aus dem Fayoum, Göteborg, 1931, H. J. Frisk,
I, 4-6 : 40[4].

BGU : *Aegyptische Urkunden aus den königlichen (staatlichen) Museen zu Berlin*, Griechische Urkunden, Berlin, 1895 sqq., Wilcken, Schubart, Viereck, Zucker, etc.
I 12, 4 : 240[4] ; 275[2].
91 : 289[9].
176, 11: 58[5] ; 275[2] ; 312[5].
337 : 379[6].
II 362 XV 11 (= *W. Chrest.* 96) : 362[3] ; 367 ; 392[2] ; 393[2,5] ; 396[1].
III 723 : 289[8].
906, 7 : 59[1].

P. Brême: Die Bremer Papyri, Berlin, 1936, U. Wilcken,
14 95[7] ; I-3 : 54[1] ; 3-5 : 55[3].
16, 11 : 348[1].
37 : 71[4].

P. Bruxelles Inv. E 7535 (= SB 9199) M. Hombert, Cl. Préaux (Ch. Eg. 29, 1940, p. 134) : 415[5].

P. Cairo-Maspero (P. C/M.): Papyrus grecs d'époque byzantine (Service des Antiquités de l'Égypte, Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire n[os] 67001-67359), Le Caire, I-III, 1910-1916, J. Maspero,
67002 II 22 : 95[1].
67030 : 99[5].
67107, 13 : 95[1].
67129, 10 : 53[2].
67131 v° B 2-3 : 314[3].

P. Col. inv. 56 : (Aeg. 6, 1925, p. 121), (= SB 7189) : 54[2].

P. Col. V : *Tax documents from Theadelphia*, N. Y. 1956, J. Day, C. W. Keyes, p. 314 : 346[2].

P. Cornell inv. I 81 : *On Timber and Nile Shipping* (TAPA XCI, 1960, p. 137), N. Lewis : 98[3].

CPH : *Corpus Papyrorum Hermopolitanarum = Stud. Pal.* V, 1905, C. Wessely,
117 v° 9-12 : 380.
119 v° IV 8 : 58[5] ; 357[8].

CPJ : *Corpus Papyrorum Judaïcarum* II, 1960, V. A. Tcherikover, A. Fuks.
II 440 (= *P. Bade* 36) : 75.

P. Cairo-Zénon (P. C/Z.): Zenon Papyri I-V (Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire n[os] 59001-59853), Le Caire, 1925-1940, C. C. Edgar,
II 59176 : 99[2] ; 324[2] ; 362[2] ; 365 sq. ; 400[4].
III 59383, 13 : 130[2] ; 318[6].

P. Edg. Zén. 8 : *A new group of Zenon Papyri* (Bull. of the John Rylands Library Manchester 18, 1934, p. 118), voir SB 7644.

P. Ent.: Ἐντεύξεις, *Requêtes et plaintes adressées au Roi d'Égypte au III[e] siècle avant J.-C.*, Le Caire, 1931, O. Guéraud,
27 (= W. Chrest. 442) : 99[2] ; 321[3].
60 (= W. Chrest. 338) : 71[3].

P. Erz. Rain. : = (Stud. Pal. XX, 1921), C. Wessely,
116 : 41[4].

P. Fayoum: Fayûm Towns and their Papyri, Londres, 1900, Grenfell et Hunt.
131, 9 : 59[2].

P. Flor.: Papiri greco-egizii publicati della Accademia dei Lincei, Milan, I-III, 1906-1915, différents auteurs,
57, 76 : 392[5].
75 : 98[6].
152, 5 : 95[7].

P. Fouad: Papyrus Fouad I (1-89), Publications de la Société Fouad I de Papyrologie, Textes et Documents III, Le Caire, 1939, différents auteurs,
18 (Scherer) introd. : 87[7].
29 (Scherer) : 104[3] ; 356[3].

P. Giessen: Griechische Papyri im Museum des oberhessischen Geschichtsvereins zu Giessen, Leipzig-Berlin, 1910-1912, E. Korneman et P. Meyer,
37 ii 3 et 5 : 40[3].

PGM : *Papyri Graecae Magicae, Die griechischen Zauberpapyri*, Leipzig, 1928, K. Preisendanz,
I 29 : 59[1].
IV 27 : 115[1].
VII 490-497 : 265 ; 266 ; 290[6] ; 408[4] ;
VIII 51 : 289[2].
X (P. Lond. 124) 50 : 289[2].
XII (P. Leyde 384) 236-237 : 256[2].
XIII (P. Leyde 395) 647 : 289[4].
P 5 a : 289[3].

P. Graux 8 : voir SB 7468.

P. Grenfell: An Alexandrian erotic fragment and other Papyri chiefly Ptolemaic, Oxford, 1896, B. P. Grenfell,
I 56 : 290[6] ; 347[3].
57 : 290[6].

P. Hal. 1 : Dikaiomata, Berlin, 1913, différents auteurs,
21 : 322[1].

P. Hamb.: Griechische Papyrusurkunden der Hamburger Stadtbibliothek, Leipzig, I, 1911-1913, P. Meyer,
68 : 290[6].

P. Hibeh: The Hibeh Papyri, Londres, I-II, 1906-1955, Grenfell, Hunt, Turner,
27 : 44[3] ; 58[7] ; 371 ; 394.
27, 6 : 369.
27, 92 : 415[5].
27, 141 : 366[4].
27, 165, 174 : 375[1].
27, 235 : 366[1].

P. Leyde: Papyri Graeci Musei antiquarii publ. Lugduni Batavorum II, Leyde, 1885, C. Leemans,
X 12, 7-10 : 276[6].

P. Lond.: Greek Papyri in the British Museum, Londres, I-V, 1893-1917, F. G. Kenyon et H. I. Bell,
II 346 : 374[6].
III 545 : 111[1].
924 (= W. Chrest. 355) : 62[1].
IV 1346 : 111[3].
1353 : 99[2].
1465 : 111[3].
V 1689 : 290[6].
1693 : 350[3].
1695, 1696, 1770, 1841 : 290[6].

P. Lond. inv. 2733 : *Documents provenant des archives d'Héroninos*, Ch. Eg. 49 (1950), p. 88, J. Bingen : 97[5].

P. Lond. lit.: Catalogue of the literary papyri in the British Museum, Londres, 1927, J. G. Milne,
239 : 58[4] ; 59[1] ; 61[3] ; 86[8] ; 105[4] ; 130[1] ; 229[6] ; 318[5] ; 357[8] ; 375[5] ; 396[7] ; *410-413* ; 431.

P. Merton: A descriptive catalogue of the Greek Papyri in the collection of W. Merton, I-II, Dublin, 1948-1959, différents auteurs,
57 : 71[4] ; 381.
70 : 98[2].

P. Meyer: Griechische Texte aus Ägypten, I, Berlin, 1916, P.-M. Meyer,
20 : 56[2] ; 59[2].

P. Michaïlidès: Papyri Michaelidae Aberdeen, 1955, D. S. Crawford,
54 et 60 : 290[4].

P. Mich.: Michigan Papyri, vol. II, Papyri from Tebtynis, part I, 1933, A. E. Boak, 123 r° I a, 19 : 380[4].

P. Mich. Zén.: Zenon Papyri in the University of Michigan Collection, Ann Arbor, 1931, C. C. Edgar,
84 : 59[2] ; 70[2] ; 102[5].
103, col. 1, 6-8 : 97[4] ; 114[5].

P. Mich. inv. 5795, O. M. Pearl : 113[7] ; 286[6].

P. Mil. Vogl.: Papyri della R. Università di Milano, I, 1937, II, 1961, A. Vogliano, V. Arangio-Ruiz, etc...
I 28 iii 79 : 362[3] ; 365 ; *368*.

II 60 : 258[2].
P. Milligan: Selections from the Greek Papyri, Cambridge, 1912,
22 : 54[6] ; 114[1].
P. Oslo : Papyri Osloenses, I-III Oslo, 1925-1936, S. Eitrem, L. Amundsen,
27 : 95[1] ; 404[6].
78, 6 = SB 6944.
P. Oxy.: The Oxyrhynchus Papyri, I sqq., Londres, 1898 sqq., B. P. Grenfell, A. S. Hunt, etc.
I 41 (= W. Chrest. 45) : 239 ; 314[2].
125 : 254[6].
II p. 197 : 392[2].
229 : 73[5].
III 425 (GLP 97) : 89[3] ; 96[6] ; 130[7].
486 : 58[5] ; 59[3] ; 71[1] ; 357[8].
519 (= W. Chrest. 492) : 383[3] ; 387[6] ; 392[2] ; 393[3] ; 395[3] ; 396[4,7] ; 397 ; 416.
IV 727 : 393[1].
VI 910 : 290[5].
VII 1011 : 397.
1050 : 396[4].
IX 1211 : 357[8] ; 365 ; 367 ; 393[4] ; 398 ; 400 ; 411 ; 414 ; 416.
XI 1357 : ii 36 : 370[5].
1380 : 163.
XII 1409 : 52[4] ; 54[3,7] ; 58[5] ; 59[1] ; 62 ; 357[8].
XIV 1631 : 41[1].
1671 : 59[4] ; 98[5].
1689 : 290[5].
XV 1794 : 35.
1795, col. ii : 141[6].
1796 : 49[4] ; 58[3] ; 61[3,4] ; 69[2] ; 71[6] ; 131[6] ; 229[5] ; 375[2].
XVI 1830 : 58[3] ; 59[5] ; 69[1] ; 130[7] ; 423[6].
1854 : 42[1] ; 67[3] ; 97[3].
1857 : 370[5].
1862, 46 : 59[3] ; 100[6].
1913 : 42[5] ; 62[1].
XIX 2182, 32 : 52[1,III].
XX 2272, 20 : 42[5] ; 98[2].
XXII 2332 : 324. i 13 : 71[5] ; 308[5].
iii 73 : 58[4] ; 71[4].
iii 74 : 61[4].
iii 75 : 59[2] ; 308[7].
2341, 8, 10 : 52.
XXIV 2409 : 357[8] ; 365 ; *370* ; 398[4].
P. Paris: Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale..., XVIII, Paris, 1865, A.-J. Letronne, W. Brunet de Presle,
I 29 : 71. 75 : 324[2] ; 362[2] ; 365.
P. Petrie: The Flinders Petrie Papyri, II-III, Dublin, 1893-1905, J. P. Mahaffy et Smyly,
II 9 (1) 7 : 58[7].
13 (2) : III 42 c (10) : 58[7] ; 114[5].
III 56 d, 12 : 323.
P. Preisigke: Griechische Urkunden des Ägyptischen Museums zu Kairo, Strasbourg, 1911, F. Preisigke,
15, 10 : 115[1].
P. Princeton: Papyri in the Princeton University Collections, II, Princeton, 1926, E. H. Kase jr,
66 : 58[4].
P. Ross. Georg.: Papyri russischer und georgischer Sammlungen, II-III, Tiflis, 1923-1930, G. Zeretelli,
II 18 : 53[1].
22, 4 : 86[3].
III 36 : 95[1].
40, 179 : 53[1].
P. Rend. Harr.: The Rendel-Harris Papyri of Woodbrooke College, Cambridge, 1936, J. E. Powell,
78, 7 : 58[4]. 78, 8 : 41[2].
80 : 290[3].
P. Ryl.: Catalogue of the Greek Papyri in the John Rylands Library, Londres, II, 1915 ; III, 1938 ; IV, 1952, différents auteurs,
II 231, 7-9 : 52[5].
239, 3 : 114[4].
243, 3 : 111[2]. 243, 8 : 350[3].
IV 561 : 114[5].
SB : *Sammelbuch Griechischer Urkunden aus Ägypten*, I-VI, 1915-1962, F. Preisigke, F. Bilabel, E. Kiessling,
2074 : 130[7].
4086 : 131[3].
4416 : 111[3].
6154 : 299[7].
6182 : 130[7].
6708, 6715, 6718, 6779 : 97[6].
6944 (édit d'Hadrien de 136 ap.) : 59[3,5] ; 71[5] ; 131[6].
7189 : 54[2].
7361 (= *P. Mich. inv.* 2920) : 231[5] ; 240[5] ; 289[10] ; 357[6].
7468 (= *P. Graux 8*) : 71[5].
7644 : 114[5].
7993 : 56[1] ; 61[3] ; 69[1].
8299, = index A 3, OGI 90.
8672, 8673 : 131[3].
8883, = index A 3, OGI 168.
9199 : 415[5].
PSI : *Pubblicazioni della Società Italiana per la ricerca dei Papri greci e latini in Egitto*, I-XIV, Florence, 1912-1957, différents auteurs,
I 87, 6 : 54[3].
III 188 : 350[3].
283 : 290[3].
286 : 95[1].
296 : 350[3].
V 488, 10 : 231[2]. 488, 15 : 58[7].
VI 594 : 97[6].
VII 760, 14-16 : 385.
VIII 901 : 295[6].
982 : 308[6].
953, 59-60 : 370[5].
P. Sorb. inv. 111 : 114[1].
P. Strasb.: Griechische Papyrus ... zu Strassburg, 1912, F. Preisigke,
10, 11 : 95[7].
193, 7 (Bull. Fac. Lettres de Strasb.), 1951, J. Fraisse) : 94[3].
Stud. Pal.: Studien zur Palaeographie und Papyruskunde, Leipzig I-XXIII, 1901-1924, Wessely,
V (CPH) 7 : 239.
p. 159 : 157[4].
119, 11 : 290[3].
VIII 1003 : 41[4].
XV 250 a et b : 58[4,7] ; 394[3] ; 410[1] ; 436-437.
P. Tebt.: The Tebtynis Papyri, Londres, I-III, 1902-1938, Grenfell, Hunt, Smyly,
47, 25 : 86[3].
49, 8 : 71[3].
54 : 71[3].
61 b, 133 : 130[2].
72 iv 71 : 130[2] ; 318[7].
75, 57-58 : 130[2] ; 318[7].
II 288, 3 : 289[11] ; 319[2] ; 392[5].
III 781 : 299[7].
787, 8 : 59[3].
P. Thead.: Papyrus de Théadelphie, Paris, 1911, P. Jouguet,
24 : 114[4].
37, 12 : 42[5].
P. Varsovie: Papyri Varsovienses, Varsovie, 1935, G. Manteuffel,
26, 21 : 61[4].
P. Würtz.: Mitteilungen aus der Würzburger Papyrussammlung, Abh. Pr. Ak. Wiss. 1933, Berlin, 1934, U. Wilcken,
8 : 347[2].
O. Wilcken: Griechische Ostraka aus Aegypten und Nubien, Leipzig-Berlin, I-II, 1899, U. Wilcken,
1025 : 53[4,5].

3. Inscriptions grecques et latines

N. B. : Le détail des références se trouve, le cas échéant, à la page citée.

Achôris : G. G. Lefebvre, *La fête du Nil à Achôris*, BSAA 18 (1921), p. 47-59.
58[3] ; 59[2] ; 115[7] ; 130[7] ; 131[3] ; 240[5] ; 290[1] ; 361[10] ; 376[6] ; 391 ; 412 ; 415[2,4].
Agrios (monument d'), 49[5].
Canope (décret de), voir OGI 56, et A. Bayoumi, O. Guéraud, *Un nouvel exemplaire du décret de Canope*, ASAE XLVI (1947), p. 373-382.
Canope (inscription de) : 382[2].
IG II 120 : 69[2] ; 330[3].
XII 2511 : 362[3].
6717 : 279[4].
CIL VIII 212, 84 : 253[6].
Colosse : A. et E. Bernand, *Les inscriptions du Colosse de Memnon*, Paris, 1960 :
41, 2 : 95[7].
51, 6 : 95[7].
Égypte (une inscription d'), L. Robert, *Inscriptions grecques*, Paris, 1936,
I 97 : 378[3].
Gallipoli (inscription de) : 356[3].
Kaibel, Épigramme 982 : 271[7].
Kalabchah (inscription de) : 105 ; *227*[6].
Kenyon, Épigramme : 94[1] ; 95[3] ; 130[1,6] ; *272*[3] ; 330[6]. Voir bibliog. Page, GLP, n° 113.

Menchieh (Péan de) : 406[4].
Nil (inscription de la statue du), inédite : 347.
OGI, W. DITTENBERGER, *Orientis Graeci inscriptiones selectae*, 1960 : 56 (décret de Canope),
56, 14 : 71[4].
37 : 59[3] ; 264[3].
38 : 366[3].
39 : 43[2] ; 58[7].
47 : 324[2].
51 : 419[4].
90 (IG III 4697), 24 : 71[3] ; 79[2] ; 382[3].
130 : 320[2].
168 (SB 883) : 61[3] ; 328[3] ; 358[1] ; 391[1] ; 398[4] ; 416[1].
654 : 80[3] ; 329[4] ; 378[3].
666 : 358[1].
Philae (inscription de), voir IG II 120.
SB (voir index A 2),
585 : 320[1].
4100 : 358[5].
6182 : 378[3].
8303 : 334[10].
8138 : 58[4] ; 61[4] ; 71[1] ; 112[2] ; 271[3].
8139 : 130 ; 271[3].
8434 (IG 1313, 4) : 330[3].
Sérapias (stèle de) : 279[8].

4. INDEX DES DOCUMENTS HIÉROGLYPHIQUES

N. B. : Les références plus précises sont données dans le corps de l'ouvrage.

Aha (Tablette de) : 221[8].
Amon (Hymne à), voir P. Leyde I 350, XIX.
Anastasi (P.) I 8 : 57[2] ; 96[1].
— VII, voir Hymne au Nil.

Berlin (P.) hiér. 3027 : 260[4] ; 285[2].
Bénédiction (Stèle de la), voir Ptah.
Besançon (Sarcophage du Musée de) : 278[4].
Bremmer Rhind (P.) 20, 14 : 398[1].
Budapest (Pierre tombale de) : 244[2].

Caire (Stèle du Musée du) CG 20459 : 278[4].
— (— hiér. Musée du) CG 22180 : 264[6].
Calendrier des jours fastes et des jours néfastes (P. Sallier hiér. IV), CHABAS, 1870 :
296 ; 369 ; 371-72 ; 404 ; 415[5].
Chester Beatty (P.) V r° 6, 10 : 394[3].
Contes (*Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique*, Paris, 1949, G. LEFEBVRE) :
— Conte de l'Oasien, 66[8] ; 97[2] ; 306[3].
— Le pâtre qui vit une déesse, 67[4] ; 70[8] ; 87[2] ; 260[9].
— Conte du Papyrus Westcar, 286[5].
— Conte prophétique, 152[3].
— Conte de Sinouhé, 306[6].
Contes (*Contes populaires de l'Égypte ancienne*, G. MASPERO) :
— Conte des deux frères, 70[10] ; 260[9] ; 325[5].
Dendérah (*Le temple de Dendarah*, 1934-35, A. CHASSINAT),
III 54, 2 : 358[5].
54, 3 : 152[6].
54, 4 : 158[3].

Ebers (P.) 69 : 285[2].

Famine (Stèle de la), voir Séhel.

Gebel Silsileh (Stèle du) (*Les stèles du Gebel Silsileh*, 1953, P. BARGUET) : 63[3] ; 225[1] ; 237[2] ; 238[5] ; 362 ; 399[4] ; 400[6] ; 404[2] ; 406[6].
Harris (P.) magique : 258 ; 287 ; 300[1].
— (*Ancient Records*, BREASTED, IV, 246 ; 297-301 ; 302 ; 347 ; 348 ; 350) : 228 ; 374[2] ; 379 ; 397 ; 399 ; 406[6].
Héliopolis (P. hiér. d') (*Ancient Records*, BREASTED I, 500) : 227[2].
Heka-ib (Tombeau de) ou Hiq-àb : 244[2].
Hood (P.) : 233[12].
Hounefer (P.) : 223[1].
Hymne au Nil,
en gén. : 285 ; 383 ; 387 ; 399 ; *406-410* ; 438.
Verset 1 : 232[3].
3 : 233[12].
5 : 136[6] ; 238[4] ; 419[1].
8 : 255[2].
9 : 394[3].

10 : 427[3].
11 : 419[2].
13 : 399[3].
— P. Anastasi VII : 406[6].
— P. Chester Beatty : 406[6].
— Ostr. Golénischef : 406[6].
— P. Sallier II : 233[12] ; 255[2] ; 406[6].
— P. Turin : 406[6].

Kahoun (P. de) : 376[2].
Koubân (Stèle de) : 307[1].

Langres (Vase canope du Musée de) 83 : 222[9].
Leyde (P.) I 350, XIX (= Hymne à Amon) : 237[2].
Leyde (P.) magique X, I, 348, 2 : 287[1].
Livre des Morts, 64 : 254[5].
65 : 287[2].
119 : 321[1].
— recension d'ép. ptol. : 234[2].
Louqsor (inscription hiératique du temple de), 102.
Louvre (P.) inv. 3293 : 222[9].
inv. 3377 : 251[4].
— (Stèle du) C 55 : 244[2].
C 286, 4 : 258[3].

Médamoud (*Rapport sur les fouilles de Médamoud*, 1926, E. DRIOTON),
230, 6 : 115[6].
237, 6 : 62[4].
241, 6 : 66[6].
245, 6 : 66[6].
Metternich (Stèle de) : 236[2].

Naples (Stèle de) : 152[4].

Palerme (Pierre de) : 135 ; 221[3].
Pétosiris (Tombeau de) : 98[5].
Piankhi (Stèle de) : 75[4].
Ptah (Stèle de la bénédiction de) : 307[5].
Pyramides (Textes des)
en gén. : 33 ; 248 ; 264.
— 265 : 255[1].
— 292 d : 220[3].
— 388 : 306[6].
— 477 : 264[1].
— 564 a : 220[3].
— 632 : 264[3] ; 416[5].
— 639 : 235[5].
— 857 : 278[5].
— 1553 b : 220[3].
— 1636 : 418[2].
— 1907, 8 : 276[6].
— 2065 : 279[3].

Rekhmirê (Tombe de) : 89[3] ; 195.
Religieux (Textes), LACAU, XIX : 89[3] ; 225[1].
Rituel de l'embaumement, 171[4].

Sallier (P.) II, voir Hymne au Nil.
— IV, voir Calendrier des Jours fastes...
Séhel (Stèle de la Famine à), 1953, P. BARGUET : 89[3] ; 233[6,7] ; 307[8] ; 327 ; 376[3] ; 386 ; 400[3].
Songe (Stèle du) du Roi Tanouatamon : 394[4] ; 400[2].

Taharqa (Stèle de l'an 6 de) : 73[3] ; 86[2] ; 195 ; 204[2].
Taimhotep (Stèle funéraire de) : 171[5] ; 279[5].
Tanis, W. FLINDERS PETRIE, II, pl. XLII, 15 : 196[1].
Tanis (P. géographique de), 374.
Turin (P. de), pl. 133, 8 : 236[2].
— (P.) magique III, 3 : 286[7].

Urkunden, SETHE, I 108 : 100[1].
— IV 116, 4 : 195[1].

5. INDEX DES TEXTES BIBLIQUES

ANCIEN TESTAMENT, en gén. : 323.

Deutéronome XI 10 : 129.

Exode III 1 : 291[2].
VIII 6 : 58[1].

Genèse, en gén. : 378[1].
II 7 : 233[11] ; 423[3].
II 13 : 438.
XV 18 : 58[1].

Isaïe XVIII 1 : 261[2].

Psaume 28, 3 : 408 ; 438.
133 (de David) : 412.

II Rois XIX 24 : 74[2].
35-36 : 74[1].

Sagesse II 6-8 : 291[2].

NOUVEAU TESTAMENT :

Jean II 1-12 : 291[8].
XI 25 : 297[6].

6. Index des documents en langue démotique, copte, syriaque, arabe.

a) *Documents démotiques :*

O. Mattha 270, 274, 275, 276 : 40[2].
— p. 51 : 53[3].
P. Berl. dém. 3080, 3102 : 40[2].
P. Caire dém. 30683 : 40[2].
P. Heidelberg dém. : 40[2].
P. Reinach dém. I : 40[2].

b) *Documents coptes :*

Glossaire copte (Crum) : 380[7].
Synaxaire copte : 430[3].
Vie de Saint Pachôme (Amélineau) : 380[7].

c) *Document syriaque :*

Ms. or. Londonensis 495, 27 r sqq. (Margoliouth) : 437.

d) *Documents arabes :*

Agapius : 75[3].
Coran, en gén. : 434.
LIII verset 51 : 269[6].
Ibn Abd el Hakam : 176 ; 403.
Ibn Amr Ibn el Qâs : 176.
Ibn el Mâdi (Amr) : 159[3].
Ibn Djubaïr : 302[2].
Ibn Radouan : 159[3].
Ibn Rusteh : 302[3].
Idrisi : 302[2].
Maqrisi : 49[2] ; 75[1] ; 302[2].
Maçoudi : 75[1] ; 89[3] ; 159.
Muwaïri : 302[2].
Soyouti : 159[2].
Yaqût : 302[2].

PO = Patrologia Orientalis, Paris, 1907 sqq.

7. Index des documents archéologiques

N. B. : Les références précises concernant ces documents sont à la page citée. — Les monnaies ne sont pas citées ici. (Voir bibliographie et table des illustrations).

Base du Nil : 355[1].
Base du Vatican, fête de la crue et d'Isis : 354-355.
Camée Farnèse (ou Tasse Farnèse) : 7 ; 282 ; 327. Voir pl. III a.
Intaille, tête de Sarapis et 4 enfants : 322.
Lampe de terre cuite, Isis-Sothis (Col. Fouquet) : 267[3].
Lampe de terre cuite, Isis-Sothis (Berlin) : 267[4].
Mosaïque d'Alexandre (Naples) : 94[2].
— de la Villa Albani : 90[3].
— de l'Aventin : 90[1].
— de Leptis Magna : 344 ; 395.
— de Préneste (Palestrina) : 90-94.
Peinture de Pompéi, arrivée d'Io en Égypte : 270[3] ; 336.
Plaque Campana (Louvre) : 90[4].
— — (Thermes) : 90[2].
— du Vatican : 90[3].
— de Vienne : 90[1].
Plat d'or de Pietroasa : 355[2].
Pyxis de Wiesbaden : 355[2].
Relief de Télétè (Athènes) : 331[5].
Statue du Nil 7 enfants (Rome, Doria) : 349[2].
— 17 enfants (Angleterre, Cook-Montserrat) : 349[3].
— gris (Rome, Doria) : 341[3].
— 2 enfants (Angleterre, Holkham) : 349[3].
— 16 enfants (Paris, Louvre) : 349[3].
— 3 enfants (Naples, Piazetta del Nilo) : 349[3].
— assis, avec enfants, d'El Qaïs (Alexandrie) : 347.
— allongé (Rome, Torlonia) : 341[2].
— 16 enfants (Vatican) : 349 ; 351.
— 9 enfants (Vatican, Giustiniani) : 349[3].
— gris (Vatican) : 341[2].
— (Tivoli, Villa Hadriana) : 351.
Table Isiaque : 268[3] ; 283.
— de Peutinger : 150[2].
Tête de Sarapis (statue de Démétrios de Phalère ; exèdre du Sérapéum de Memphis) : 320.

B. INDEX DES MOTS

1. Mots de langue grecque

N. B. : Les mots sont donnés sous la forme qu'ils ont dans les textes édités.

A

ἁβρασάξ 289.
ἀγαννιφος 402[2].
ἀγάρροος 66[6].
ἁγνός 276[7] ; 279[8] ; 315[2].
ἀέξειν 60[2].
ἀέριος 225, 235.
ἄδηλος 64[3].
ἀδιάκοπος 64[6].
ἄθικτος 129[4].
Αἰγύπτιος 30[1].
Αἴγυπτος 126 ; 194.
Αἰων 377[1].
ἀκαρπία 308.
ἀκοίτης 273.
ἄκρατος 105[2].
ἀλήτης 67[1].
ἄλλο τι (ὥσπερ) 64[5].
ἀλφεσίβοιος 107[3] ; 129[3].
ἀναβαίνειν 60.
ἀνάβασις 59[3] ; 75 ; 111 ; 220[5] ; 297 ; 358[6] ; 366.
ἀναβιώσις 297.
ἀναβλύζειν, ἀναβλυσθαίνειν, 62[2].
ἀνάγειν 427[2].
ἀνακαθαρῆναι, ἀνακάθαρσις 54[3].
ἀνακόπτειν 153[7].
ἀναλήφις 54[1].
ἀναμένειν 30[1].
ἀναμφιβρόχος 53.
ἄναξ 315.
ἀναπηδᾶν 62[2].
ἀναπίμπλασθαι 61[4].
ἀναπλάσσειν 127[1].
ἀναπληροῦσθαι, ἀναπλήρωσις 61[4].
ἀναπλοῦν 60.
ἀνάστασις 297.
ἀνάψυξις, ἀναψύχεσθαι 117[3].
ἀναχεῖσθαι 61[3], 69[2].
ἀναχυθῆναι 69[2].
ἀναχώρησις 111.
ἀνδρογύνη 429[2].
ἀνέρχεσθαι 61[3] ; 111[3] ; 412[2].
ἀνήκειν 61[3].
ἀνθεμώδης 131[2].
ἀνιέναι 62[2].
ἀνιστάναι 61[3].
ἄνοδος 62[3].
ἀνομβρία 130[1].
ἀντιμίμος 332 ; 422.
Ἀντινουείτης 348.
ἀντίστροφος 422.
ἀνυμνεῖν 408[1].
ἄνω 52 ; 409.
ἀνώρυξις 54[1].
ἀπαραβρόχα 53.
ἀπεῖναι 111[3].
ἀπόβασις 111[3].
ἀπογύμνειν 115[1].
ἀπολείπειν 71[5] ; 111[3].
ἀπολωφεῖν 94[3].
ἀπορρεῖν, ἀπόρροια 111[3].
ἀποστρέφειν 48[1].
ἀπόταχτον 54[6].
ἄρδειν, ἀρδεύειν 114[1].
ἀριθμῶν 30[1].
ἄριστον 416.

ἄρκτος 168[2].
ἄρουρα 87[3].
ἀρχιερεύς 383 ; 393.
ἀσεβεία 340.
ἄσις 115[7].
ἀτασθαλίη 310.
ἀτρεκής 29[4] ; 42[2].
αὔξειν, αὔξησις 60[2].
αὐτόγονος 238.
ἄφεσις 114[5].
ἀφιέναι 111[3] ; 114[5].
ἀφορμή 114[5].
ἀφυλισμός 54[2].

B

βαθύπλουτος 130[6].
βασιλεύειν 413.
βία 67[3].
βραχύς 47[1].
βρέχειν 314[3].
βῶλος 115[7].

Γ

γαῖα 412[2].
γελᾶν 89[3].
γενεθλία 382.
γένεσις 162 ; 380[6].
γεωργός, γεωργεῖν 130[3].
Γῆ 432[1].
γήινος 225.
γλυκαίνος 105[4].
γλυκερός 75[7].
γλυκυτής 105[4].
γνωμών 52[4].
γόνιμος 130[7].
γονιμώδεα (λουτρά) 130[7].
γύμνειν 115[1].

Δ

δαίμων 357 sq. ; 413 ; 424.
δαψίλης 85[1].
δέησις 424.
δημιουργός 241.
διαγίγνεσθαι 113[3].
διαγραφή 386[1].
διαθήκη 436[4].
διάκοπος 54[4].
διάκομμα 54[5].
διαπορθμεύειν 424.
διάρημα 98[6].
διασημαίνειν 375[1].
διιπετής 196.
δονακώδης 87[5].
δροσίζειν, δρόσος 256[2], 257, 258.
δρύαμος 87[7].
δύναμις 130[10] ; 134 ; 253[4] ; 423.

E

ἐάρ 33.
ἑαρινὴ (ὥρα) 35.
εἴσροια 59[1].
ἕκαστος 411.
ἑκατόν 231[1].
ἐκδιδόναι 69[6].
ἐκθειάζειν 361[11].
ἐκλείπειν 47[1].
ἔκλειψις 71[4].
ἐκπληροῦν 69[3].
ἔκρηγμα 71[2].
ἐκτεύς 320.
ἐκχύεσθαι 69[2].
ἐλάττων, ἐλάχιστος 47[1].
ἐλλιπής, ἐλλείπειν 71[4].
ἔμβλημα 114[4].
ἐμπίμπλασθαι 61[4].
ἔνατον 231[1].
ἔνδεια 71[5].
ἔνθεος 313.
ἐνιαύσιον 29[3].
ἐξεγητής 392.
ἔνυδρος 64[2].
ἐξέρχεσθαι 69[1].
ἐξιδροῦν 65[1] ; 185.
ἑορτή 362[4].
ἐπαγαθός, ἐπ' ἀγαθῷ 240; 290.
ἐπανάγειν 254[6].
ἐπανεῖναι 62[3].
ἐπάνοδος 62[3].
ἐπαύξειν 60[2].
ἐπείγεσθαι 66[7].
ἐπέρχεσθαι 59[2].
ἐπέχειν 94[4] ; 229.
ἐπήκοος 282.
ἐπιάγειν 116[6].
ἐπιβαίνειν 69[1].
ἐπιδεής 71[5].
ἐπιδημία 59[2].
ἐπιδιδόναι, 60[2] ; 69[1].
ἐπίδοσις 60.
ἐπιέναι 70[3] ; 86[3].
ἐπιθειάζειν 361[10]

ἐπικαλύπτειν 86[3].
ἐπικεῖσθαι 86[3].
ἐπικλύζειν, ἐπίκλυσις 71[3].
ἐπικρύπτειν 86[3].
ἐπιλιπαίνειν 115[3] ; 116[6].
ἐπίλυσις 229[6].
ἐπινεύειν 231[5].
ἐπιπολάζειν 61[3] ; 86[3].
ἐπιρραίνειν 86[3].
ἐπιρρεῖν 59[1].
ἐπίρρυσις 59[1].
ἐπισημαίνειν 375.
ἐπιχεῖν 85[1].
ἐπίχυσις 69[2].
ἐπομβρία, ἐπομβρίζειν 130[1].
ἐργατικός, ἔργον 126[2].
ἑρμηνεύειν 424.
ἕρπειν 63[12].
ἐρρεῖν 59[1].
ἔρχεσθαι 59[2].
εὐαγωγός 96[9].
εὐδαιμονία 133[6].
εὐεργεσία 335.
εὐεργετής 240 ; 312.
εὐεργέτις 347.
εὐετερία 133[6].
εὐθήνειν, εὐθηνία 133[6] ; 330.
εὐπάθεια 414.
εὐπορία 133[6].
εὔποτος 105[5].
εὐποτμία 133[6].
εὑρημεῖν 411[6].
εὐσέβεια 361[9].
εὐσταχύς 130[8].
εὔτεκνος 107[10].
εὐτραφής 105[3].
εὐτύχη 330[3] ; 347.
εὐφορία 133[6].
εὐφραίνων 414.
εὔχεσθαι, εὐχή 408[2].
εὐχρηστία 133[6].
εὐωχεῖν, εὐωχία 416[6].

Z

ζάλος 66[8].
ζείδωρος 106[1] ; 240 ; 274[3].
ζωόγονος 107[10].

H

ἡδονή 414.
ἡδύς 411.
ἦρ 35.

Θ

θαλασσοῦν, θάλαττα 95.
Θέατρον 392[3].
Θεῖον (ὕδωρ) 275.
θεός 192 ; 236 ; 284 ; 320 ; 328 ; 334 ; 357 ; 358 ; 413.
σὺν θεῷ : 289 ; 350.
Θεοπλαστεῖν, Θεοποιεῖν, Θεοφορεῖν 332 ; 358[6].
Θεραπεύειν 361[10].
Θερειγενής 142[4].
Θερινὴ (ὥρα) 35.
Θέρος 33 ; 35.
Θέσφατον 231.
Θῆλυς 133[6].
Θολερός 65[11].
Θρησκεία, Θρησκεύειν 361[10] ; 392.
Θυσία 398[4] ; 424.

I

ἰδιάζειν 142[2].
ἰδρῶς 65[1] ; 184.
ἱερεύς 382 ; 392.
ἱερογραμματεύς 385.
ἱερόδουλος 383[2] ; 396[7].
ἱερόν 379[4].
ἱερὸν (ὕδωρ) 275.
ἱερός 357 ; 413, 431.
ἱερά 411.
ἱκανός 75.
ἱκετεύειν 411.
Ἱλαρία 415.
ἱλαρός 411 ; 412[5] ; 415[6].
ἱλυόεις 115[7].
ἰλύς 115.
ἰσόθεος 358.
ἱστάναι 94[3].
ἰχθύς 296 ; 296[7].

K

καιρός 29[2].
καλύπτειν 86[3].
καρποδότης 131[3].
καρποφόρος 131[3] ; 412[2].
καταβαίνειν 60.
κατάβασις 111[3].
καταδροσίζειν 438[6].
κατακλύζειν 71[3].
κατακλυσμός 71[3] ; 285[6].
κατακρατεῖν 70[8].
καταπλοῦν 60.

καταρρηγνύναι 62[2] ; 63[14].
καταχεύειν 115[5].
καταχυτήρια 324 ; 362 ; 366 ; 400[4].
κατεξανίστασθαι 61[3].
κατέρχεσθαι 59[2] ; 69[1].
κάτω 52.
κάτωθεν 63[6].
κιβώτιον 284.
κλύδων 71[3].
κλύζειν 71[3].
κόπτειν 260[5].
κράζειν 411[6].
κρατήρ 104[3].
κυβαία 97[6].
κυματοῦσθαι 66[9].
κυνοκεφαλιστί 289.
κύριος 240 ; 358.
κύων, κύησις 267.
κωλύειν 153[6].
κωμαστηρίον 92[1] ; 380.

Λ

λάβρος, λάβρων 71[1].
λαμπρός 204[3].
λείπειν 47[1] ; 71[4].
λεῖψις, λειψυδρία 111[3].
λείως 70[1].
λήγειν 111[3].
λίμνη 95[7] ; 103.
λιμνάζειν, λιμνᾶσθαι 95[7].
λιπαρός 116[8].
λογικός 300.
λόγος 332.
λούειν 95[3].
λύειν 174 ; 229[5].
λύσις 114[5].

M

μαντικός 300.
μάρος 95[7].
μέγας 85[1].
μεθύειν 411[5].
μελαμβάθης 65[6].
μέλας 18[2] ; 65 ; 265[4] ; 340.
μελάμβωλος 116[1].
Μερόη 411.
μεταχρωννύναι 65[3].
μετέωρος 95[1].
μετοπωρινὴ (ὥρα) 35.
μετόπωρον 33.
μετριώτατα 29[4].
μετρεῖν 30[1].
μιγνύναι 65[5].
μικρός 47[1].
μίξις 65[5].
μυοθηρευτής 73[5].
μυριόφορτος (ὁλκὰς) 418.

N

νάειν 70[1].
νᾶμα 59[1].
νεάζειν 30[6].
νέαν ἰλύν 115[8].
νέειν (ἰλύν) 115[8].
νειλαῖον (ὕδωρ) 104[3] ; 356[3].
Νειλεύς 325.
Νεῖλος, Νῖλος, 30[1] ; 58 ; 59 ; 70[1] ; 115 ; 229 ; 283 ; *288* ; 289[1] ; 342[1] ; 385[1] ; 432.
Νείλῳα 362.
νενομισμένον (τὸ) 52[3].
νέον (ὕδωρ) 58[3] ; 67[8] ; 239[1].
Νηιάδες 42[2].
νόμιμος 416[3].
νομίζειν 329.
νομοθετεῖν 430.
νόμος 52[3].
νότιδος, νοτίζειν 70[2].
νοῦν 239[1].

O

Ὠγενός 143[3].
ὀγκοῦσθαι 61[1].
ὁλκάς 418.
ὄμβρος 130[1] ; 318 ; 411.
ὅ μὴ γένοιτο 290[5].
ὅ μὴ εἴη 290[5].
ὀξυτής 67[3].
ὀργᾶν 61[1].
ὄργια 362[4].
ὁρμᾶν 229.
ὀρνύναι 61[3].
ὄρος 54[8].

Π

πάθημα 142[3].
παῖς 41[8] ; 428[1].
πανηγυρίς 362[4] ; 395[4].
παραγίνεσθαι 59[2].
παραχύτης 366 ; 400 .
πάροδος 70[3].
πάσσαλον 52.
πατήρ 240.
πέδον 87[8].
πελαγίζειν, πέλαγος 95[4].
πενθημερία 53[3].
περίρρυτος 59[1].
πηλός, πηλώεις 115[7].
πῆχυς 272[8] ; 341[4] ; 347 ; 388.
πιαίνειν 106[2].
πίθος 293.
πίλησις 207[8].
πιμπλᾶσθαι 61[4].
πίος, πίειν 105[3] ; 116[8].
πλατύνεσθαι 85[1].
πλατύρροος 85[1].
πλεονάζειν 70[7].
πλάγιον 435.
πλήθειν, πλῆθος, πληθύειν, πληθύνειν 61[4] ; 437[1].
πλήμμυρα, 62[1].
πλημμυρεῖν 61[4] ; 178 ; 335.
πλημμυρὶς 61[4] ; 62[1].
πληροῦν, πληροῦσθαι 61[4].
πλήρωμα, πλήρωσις 61[4].
πλόκαμος 261[3].
πλοῖον 98[6].
πλού(σιος) 396[7] ; 411.
πλυθίνειν 437[1].
πλωτή 96[8].
ποίηκον (ποίησον) 436[3].
πολύγονος 130[7].
πολύθρεμμον (ὕδωρ) 107[3].
πολυκήτης 107[10].
πολύκλαυτος 256[4].
πολύομβρος 130[1] ; 411.
πολύς 85[1].
πολύχους 69[3].
πομπή 99[5].
Ποταμός, 179[4].
ποταμός (Nil) 30[1] ; 58 ; 196 ; 324 ; 411 ; 434 ; (canal) 86[8].
ποταμόχωστος 125[1] ; 125[4] ; 186.
πότιμον (ὕδωρ) 105[5] ; 299[8].
πράως 64[4].
πραεῖα ῥύσις 64[4].
προθεσμία 30[1].
προιέναι 70[3].
προνοία 322 ; 335 ; 423.
προμαντεύεσθαι 300.
προσβαίνειν 69[1].
πρόσβασις 61[2], 69[1].
προσεδρεύειν 392.
προσέρχεσθαι 70[3].
προσεύχεσθαι 408[2].
προσνεύειν 338[3].
προσπλάσσειν 127[4].
πρόσχωμα 163[2].
πρόσχωσις 126[1].
προφήτης 371[1] ; 388 ; 388[6].
προφητικός 388.
προχεῖσθαι 69[3].
πρόχυσις 69[3].
πρώτη (ἀνάβασις) 64[4].
πυροφόρος 130[9].

P

ῥάγαδες 63[11].
ῥεῖν 59[1] ; 313[5].
ῥεῖθρον 59[1].
ῥέος 59[1].
ῥεῦμα 59[1].
ῥοή 59[1].
ῥοθίον 67[2].
ῥοΐζον 67[2].
ῥοός, ῥόος 59[1] ; 275[2].
ῥύεσθαι 71[7].
ῥύσις 59[2] ; 64[4].

Σ

σαίρει, σαίρειν 321 ; 322 ; 362 ; 415.
Σάραπις 321[2].
Σαρρα(παῖς) 428[1].
σέβεσθαι 361[10].
Σείριος 264.
σεπτός 315[3].
σημασία 375 ; 412[2].
σιτοπομπία 99.
σκαφίδιον 98[6] ; 352 ; 355.
σοφός 313[5].
σπερμαίνειν 130[7].
σπονδεῖον 388.
σπουδή 361[9].
σταγών 438[6].
στάκτα 104[3].
σταχυητρόφος, σταχυώδης 130[6].
στεγανοῦσθαι 115[4].
στηλυδρίον 282.
στολιστής 387.
συναναχεῖν 61[3].
σύνεθες (τὸ), συνήθεια 52[3].
σύνναοι (θεοί) 320 ; 358.
σύστασις 54[8].
συστέλλεσθαι 47[1].
σφοδρόν 67[2].

σχῆμα 385.
Σῶθις 263.
σώζειν, 330[3].
σωτήρ 240 ; 312 ; 330 ; 350.

Τ

τάκτα 29[5].
ταμίας 30[3].
τάξις 29[5].
τελέθειν 42[2] ; 404[5].
τελεῖα 404.
τελεῖος, τελεῖον 95[1] ; 265[4].
τελετή 362[4].
τεταγμένως 29[4].
Τιθοεννῆσις 263[3].
τιμᾶν, 361[5].
τιμή 361[5] ; 429[1].
τυχή (ἀγαθὴ) 346. (Voir Tyché, index c 2).
Τρέχειν 70[5].
τρίχωμα 260[6,5].

Υ

ὑγραίνειν 114[1].
ὑδραγωγός 96[6].
ὑδρεῖον 282 ; 388.
ὑδρία 284.
ὕδωρ 29[3] ; 30[1] ; 58 ; 59 ; 141[5] ; 256[2] — εἰς πίειν 104[3].
ὕειν 130[1] ; 318.
ὑέτιος 318.
ὑετός 414.
ὑμνεῖν 408[1].
ὑμνωδός 383.
ὑπεραίρειν 69[1].
ὑπερβαίνειν, ὑπέρβασις 69[1].
ὑπερβάλλειν 71[1].
ὑπερβαρής 71[1].
ὑπερήμερος 30[1].
ὑπόβασις 111[3].
ὑποβρύχιος 64[13].
ὑποκαταβαίνειν 111[3].
ὑπονοστεῖν 52[1] ; 111[3] ; 172.
ὑπονόστησις 111[3].
ὑπορρεῖν, ὑπορρέον 64[13] ; 111[3].
ὑποστρέφειν 111[3].
ὑφιζάνειν 85[1].
ὑψοῦσθαι 61[3] ; 85[1].

Φ

φιάλη 481.
φιλάνθρωπος 437.
φιτωρώιος 371[3].
φόρα 133[6].
φυλή 383.
φυτώριον 371[3].
φύσις 300.

Χ

χάειν 49[5].
χάρα 415.
χάραξ 102.
χαρμόσυνα (τὰ) 415.
χεῖμα 35.
χειμερινὴ (ὥρα) 35.
χειμών 33.
χεῖσθαι 69[3].
χελιδόνιον τεῖχος 73[1].
χεῦμα 42[2] ; 69[3].
χιονόβοσκος 163[1].
χοή 411.
χορεύειν 408[1].
χορηγός 408[1].
χόρος 408[1].
χρόνον 29[2] ; 30[1].
χρυσορρόης 130[6].
χρυσοῦς 272[3] ; 284.
χύσις 69[3].
χωματικόν 53[3].

Ψ

ψύχρον (ὕδωρ) 105[2] ; 279.

Ω

ᾠδαῖ 408[1].
Ὠκεανός 95 ; 143 ; 238-239 ; 279[6]. (ὀκαιανοί 86[8] ; 239).
ὡραῖον 29[2].
ὡρίζειν 29[2].
Ὧρος 274[3].

2. Mots de langue latine

A

abscessus : 111[3].
abundanter : 85[1].
abundantia : 85[1].
abundare : 85[1].
accessio : 59[2].
accessus : 59[2].
adaeratio : 55[1].
adcrescere : 60[2].
adlinere : 115[5].
aedes : 398.
aequalis : 64[8].
aestas : 33.
aestuare : 69[4].
affluentia : 59[1].
ager : 87[8].
alior : 131[4].
alumna : 131[4].
amnis : 58.
annona : 331.
anlistes : 387.
aqua : 58[4].
arvum : 87[8].
ascendere : 61[3].
auctus : 29[2] ; 60[2].
augere : 60[2].
augescere : 60[2].
autumnus : 33.

B

benivolus : 240.
bruma : 36.

C

caenum : 115[7].
calathos : 320.
Cancer : 44[7].
Canis : 43[4] ; 266.
cedere : 111[3].
celator (undarum) : 335[4].
celer : 61[10].
Charmosyna : 415.
colere : 361[10].
consurgere : 61[3].
conventus : 52 ; 391.
crementum : 60[2].
crescere : 60[2].
cubitus : 341[4].
custos (Nili) : 232[5].
« *(Aegypti) :* 326.
cyathum : 93[3].
cymba : voir *kymba*.

D

daemon : 425.
debilis : 71[6].
decedere, decessus : 111[3].
defluere : 70[4].
deliciae : 414 ; 415[1].
deus : 335[4] ; 431.
digressus : 111[3].
diluvia : 85[1].
discurrere : 69[4].
dives : 131[7].
divina (unda) : 275[3].
dominus (aquarum) : 335[5] ; 421.
dulcis : 105[4].

E

efferre (sese) : 69[4].
efficax : 106[1].
egredi : 69[1].
erumpere : 69[1].
evagari : 69[1].
exaestuare : 69[4].
excessus : 69[3].
excrescere : 69[3].
exiguitas : 71[6].
exilus : 69[1].
expandere : 69[3].
extolli : 61[3].
exuberare : 69[3].
exundare, exundatio : 69[4].

F

faex : 115[7].
ferax : 116[8].
fertilis : 116[8].
felifer : 107[6].
fistula : 257[4].
fluctuatio, fluere : 59[1].
Flumen : 179[4].
fons : 381.
foecundare, foecunditas : 130[7].
fusus (fluclu) : 70[4].

G

generatrix : 121[2].
gravidus : 61[1].
gurgis : 69[4] ; 325[5].

H

harena : 115[7] ; 158.
hiems : 33 ; 35[1].
hilaritas : 412 ; 415.
hydria : 283.

I

ignis : 235.
imago : 422.
imbres, imbrifer : 130[1].
immodicus : 71[1].
implorare : 361[6].
incedere : 59[2].
incrementum : 29[2] ; 60[2] ; 69[4].
increscere : 60[2].
influere : 59[1].
infundere : 70[4].
ingentes (aquae) : 58[2].
innatare : 70[4].
insula : 86[4].
inlumescere : 60[2].
inundare, inundatio : 69[4].
invocare : 361[7].
irrigare, irrigatio : 114[1].

J

jacere, jactus : 401.
jus : 335.

K

kymba : 97[6].

L

lacrimae : 257.
lacuna : 257.
largus : 59[1].
lente : 64[4].
liburnica : 93.
limosus : 115[7].
limus : 115[7].
liqui : 112[8].
lithostrotum : 91.

M

madens, madidus : 115[3].
magnus : 59[1] ; 85[1].
Melo : 106[5].
mergere : 85[1] ; 401.
milis : 64[8].
moderate : 64[8].
modius : 320.
moles : 114[3].
mollis : 115[2].

N

nare : 85[1].
natales (mundi) : 390[2].
Neilôa : 376 ; 414 ; 420 ; 434[5] ; 445.
Niger : 65[7] ; 340.
nigrans : 66[6].
Nilus : 329 ; 356[3] ; 431.
nimietas : 71[1].

O

oblimere : 115[5,7].
obsequens : 282[7].
Oceanus : 95[7]. Voir Ὠκεανός.
opifex (rerum) : 335[6].
opimus : 116[8].
ora (Nili) : 391.

P

papyrifer : 87[5].
parcus : 59[1] ; 71[6].
parvitas : 71[6].
pater : 241[1] ; 329.
paucus : 47[1].
Pelusium (voir aussi *Péluse*, index c 1) : 344.
perfoecundus : 130[7].
perfusus : 70[4].
Phiala, Phialus : 381.
pigrescere : 111[3].
pinguescere, pinguis : 105[3] ; 115[7] ; 116[8].
plenus : 59[1] ; 85[1].
pontifex maximus : 391.
praedivinatio : 300.
praeses : 314.
projicere : 401.
propensus : 71[1].
provenire : 39[2].
providentia : 300.

R

rapidus : 66[7].
recedere, recessus : 111[3].
reddere (se sibi) : 111[3].
redundare : 69[4].
refugus : 111[3].
religio (casta) : 428.
residere : 94[3].
rigere : 114[1].
riguus : 114[1].

rogare : 361[4].
ros : 257[6].
rura : 87[6].

S

sacer : 357 ; 387.
sacerdos : 390[2].
sanctus : 275[1], 431.
scopulus : 171[1].
sedare : 94[3].
Sirius : 263.
sistriger : 256[2].
situla : 257[1,4] ; 355.
sollemne sacrum (Nili) : 391.
solvere (fontem) : 174 ; 229 ; 235.
spargens : 69[1].
spatiatus : 69[1],
spectator Nili : 89[1].
spicifer : 130[8].
stagnare : 94[4].
stare : 94[4].
sudor : 184.
superfluere : 70[4].
superfundere : 70[4].
superinfundere : 70[4].
supplicare : 361[8].
surgere : 61[3].
suscitare : 61[3].

T

tegere : 86[3].
tellus : 87[8].
tenuari : 111[3].
templum : 398.
tempestivus : 29[2].
terra : 115[7].
timidus : 71[6].
torrens : 69[4].
tumere, tumescere, tumidus, tumor : 60[2].
turbidus : 65[9].
turbulentus : 59[1] ; 65[10].

U

ulna : 388.
unda : 58[4] ; 275[3].

V

vagare, vagus : 69[1].
vates : 671[1].
vehementer : 672.
venerare : 361[3].
ver : 33.
violentus : 62[6].
virtus : 130[10].
vola : 398[4].

3. Mots de langue égyptienne

(transcription française ; ordre alphabétique français)

akhet, 34 sqq.
ânkh, 224 ; 228 ; 264 ; 276.
ba, 306[10].
b ʿḥ, 86 ; 221[8] ; 228.
dnw, 293.
Ḥʿpy, 219 sqq.
Iâh, 269.
Ìtrw, 303[4].
ka, 278[6] ; 306[10].
nfr, 358[5].
peret, 34 sqq.
Pi-aro, 381.
Qefa-ib, 388.
rw, 303[4].
šf-bdt, 371[3].
shemou, 34 sqq.
sma, 225.

4. Mots de langue arabe

besm'allah, 290.
ach-chita, 34.
en-nîl, 34.
es-seif, 34.
inch'allah, 290.
Khamsin, voir vents du sud, index D.

C. INDEX DES NOMS PROPRES

1. Index des noms géographiques

Abou-Simbel (Nubie) : 225[2] ; 226[3] ; 230.
Abydos (Haute-Egypte) : 224[4] ; 244[4] ; 277[1] ; 278[6] ; 301[5] ; 369 ; 371 ; 405[3] ; 415[6].
Abyssinie (Afrique) : 13 ; 20.
Acanthopolis (près de Memphis) : 31[3] ; 293.
Achélous (fleuve de Grèce) : 185.
Achmîn (Haute-Egypte) : 288.
Achôris (Haute-Egypte) : 290 ; 358 ; 375.
Actium (côte est de l'Adriatique) : 272 ; 311 ; 329.
Afrique, africain : 189 ; 190 ; 206 ; 260 ; 292 ; 340 ; 403[3].
Albert (Lac d'Afrique) : 17 ; 24 ; 202.
Alexandrie (ville méditerranéenne d'Égypte) : 29 sq. ; 51 ; 60 ; 76 ; 79 ; 81 ; 90 ; 93 ; 98 ; 99 ; 100 ; 104 ; 129 ; 150[2] ; 221 ; 283 ; 291[4] ; 296 ; 311 ; 322 ; 328 ; 338 ; 341[4] ; 346 ; 347 ; 351 ; 352 ; 356 ; 367 ; 380[1] ; 391 ; 393 ; 395 ; 415 ; 420 ; 425-433 *passim*. Alexandrins (artistes) : 94, 327 ; 334.
Al Farama (près d'Hermoupolis) : 75[1].
Amara (au sud de la 2[e] cataracte) : 223[3].
Amazone (fleuve d'Amérique du Sud) : 11[7].
Antinoé, Antinoupolis (Haute-Égypte) : 302 ; 314[3] ; 347 ; 432[2].
Antioche (Asie Mineure) : 239.
Aphroditopolis (Haute-Égypte) : 290 ; 314.
Apollonopolite (nome) : 55[3].
Arabie (région d'Asie) : 70 ; 88 ; 184 ; 207[8] ; 266.
Argent (Monts d'), voir Monts de la Lune : 165.
Arsinoé (Fayoum) : 299[7] ; 367. Voir aussi Crocodilopolis.
Asie, asiatique, Asie Mineure : 125 ; 190 ; 226 ; 232 ; 262 ; 337 ; 356[3].
Assiout (Haute-Égypte) : 12.
Assouan (première cataracte) : 13 ; 14 ; 22 ; 23 ; 378. Voir Syène.
Assyriens (Asie) : 73 ; 74.
Atbara (affluent du Nil) : 12[1] ; 17 ; 18 ; 22 ; 24.
Athribis (Delta) : 241[7].
Atlas (mont) : 147 sqq. ; 167 ; 169 ; 175.

Babylone, babylonien : 265. (Vieux Caire) : 379.
Bahr-Bila-Ma (Égypte libyque) : 13.
Bahr-el-Gebel (affluent du Nil) : 17.
Bahr-el-Ghazal (affluent du Nil) : 17.
Bahr Youssouf (branche du Nil) : 124.
Behbet (Delta) : 264[7].
Beni-Souef (Moyenne-Égypte) : 379[5].
Bigeh (île de la 1[re] cataracte) : 171 ; 227.
Bithynie (Asie Mineure) : 185[1].
Boubastis (Delta) : 103 ; 265 ; 266.
Bouto (Delta) : 265 ; 325.
Busiris, nome Busirite (Delta) : 79 ; 390.
Byblos (Asie Mineure) : 261 ; 293[4].
Byzance (Europe orientale) : 51, 98 ; 449.

Caire (Le) : 13 ; 14 ; 23 ; 403 ; 441. (Vieux) : 321 ; 379 ; 419.
Cana (Judée) : 291 ; (noces de) 370.
Canal du Caire : 403 ; 419.
Cancer (tropique du) : 200.
Canope (près d'Alexandrie) : 88 ; 167[2] ; 277[5] ; 382 ; 419[4]. Canopique (bouche) : 73.

Capricorne (tropique du) : 48 ; 200.
Carthage (Afrique du Nord) : 147 ; 346.
Catadoupe (Monts) (Afrique) : 167. Voir Monts d'Argent.
Cataracte (première) : 22 ; 24 ; 31[12] ; 63 ; 67 ; 136 ; 246 ; 287 ; 297 ; 320 ; 327 ; 328 ; 331 ; 358 ; 362 ; 375 ; 376[3] ; 378 ; 384 ; 390 ; 391 ; 394[4]. (deuxième) : II[5] ; 22. (cinquième) : 16 ; 260[6].
Céphise (fleuve de Grèce) : 185.
Choubrah (banlieue du Caire) : 366[2].
Chypre, chypriote (île de la Méditerranée) : 317 ; 390 ; 402.
Constantinople (nom moderne de Byzance) : 108[5] ; 378 ; 412 ; 413.
Coptos (Haute-Égypte) : 100 ; 260 ; 262 ; 270 ; 288 ; 299 ; 441.
Corinthe (Grèce) : 283.
Crémètès (fleuve d'Afrique) : 165.
Crète (île de la Méditerranée) : 180.
Crocodilopolis (autre nom d'Arsinoé) : 299[7] ; 357[4].
Cyclades (îles de la Méditerranée) : 86[4].
Cyllène (mont de Grèce) : 235.
Cynopolis (Haute-Égypte) : 92 ; 347[5].
Cyrénaïque (nord de l'Afrique) : 323 ; 449.

Dakkeh (ancienne Pselchis, Nubie) : 300[8].
Dallas (Moyenne-Égypte) : 379[5].
Damiette (ville de la côte méditerranéenne d'Égypte) : 17.
Danube (fleuve d'Europe centrale), danubien : 7 ; 166 ; 273[5] ; 356 ; 449.
Deir-el-Médineh (Haute-Égypte) : 408.
Délos (île de la Méditerranée) : 280 ; 282.
Delphes (Grèce) : 141.
Delta (nord de l'Égypte) : 13 ; 15[1] ; 23 ; 24 ; 25 ; 64 ; 66 ; 73 ; 76 ; 79 ; 87 ; 88 ; 95[4] ; 103 ; 124 ; 198 ; 210 ; 223 ; 226 ; 240 ; 265 ; 286[4] ; 287 ; 390 ; 415[5] ; 447.
Dendérah (Haute-Égypte) : 218 ; 224 ; 248[3] ; 251 ; 264 ; 274[3] ; 276[3] ; 277 ; 302 ; 369.

Edfou (Haute-Égypte) : 38 ; 92 ; 218 ; 324 ; 369 ; 371 ; 378 ; 395 ; 417[2].
Édouard (Lac d'Afrique) : 17.
Égée (Mer) : 86[4].
Égyed (Europe centrale) : 89.
Égypte : passim. (Basse) : 86[7] ; etc., 265[6]. (Haute) : 22 ; 52 sq. ; 76 ; 121[3] ; 265[6] ; 317 ; 329 ; 330 ; 356 ; 371 ; 412 ; 448 .(Moyenne) : 92 ; 348[1] ; 357 ; 359 ; 392 ; 398 ; 412.
Éléphantine (ville dans l'île de la, première cataracte) : 23 ; 43 ; 91 ; 125[3] ; 133[2] ; 135 ; 171 ; 232 ; 237 ; 276 ; 295 ; 311 ; 329 ; 343 ; 376[3] ; 378 ; 384 ; 391.
Élewyt (Belgique) : 270[7].
El Omari (près du Caire) : 14.
El Qaïs (Haute-Égypte) : 347[5] ; 348[1].
Éphèse (Asie Mineure) : 337 ; 436[6].
Esneh (Haute-Égypte) : 103 ; 218 ; 233[1] ; 251[5] ; 369 ; 404.
Éthiopie (Afrique), éthiopien : 15 ; 16 ; 18 ; 20 ; 60 ; 62 ; 66 ; 75 ; 82 ; 116 ; 124 ; 125[4] ; 156 ; 157[9] ; 163 ; 173 ; 188 ; 195 ; 199 ; 201 ; 203 sqq. ; 246 ; 277 ; 288[3] ; 336[2] ; 338 ; 341 ; 375[4] ; 388 ; 400 ; 411 ; 425.
Euphrate (fleuve d'Asie) : 175 ; 293.

Fayoum (oasis d'Égypte) : 12 sq. ; 53 ; 55 ; 64 ; 86[8] ; 87 ; 92 ; 104[3] ; 117 ; 118 ; 124 ; 271 ; 299 ; 323 ; 357 ; 360 ; 377 ; 393 ; 399 ; 447 ; 449.
Fostat (nom du Caire) : 302.

Gange (fleuve d'Asie) : 64[8] ; 175 ; 179 ; 253[5] ; 264.
Gébélein (Haute-Égypte) : 231[6].
Gebel Silsileh (Haute-Égypte) : 13 ; 63[5] ; 241[8] ; 307 ; 374 ; 378 ; 399 ; 404.
Genaten (Haute vallée du Nil) : 237[3].
Gizeh (près du Caire) : 15 ; 100.

Hadriana (villa ; près de Tivoli, Italie) :
Héliopolis (près du Caire) : 32 ; 36 ; 121[1] ; 144 ; 192 ; 210 ; 227 ; 236 ; 325 ; 384 ; 386 ; 399 ; 445.
Hélouan (près du Caire) : 296.
Héracléopolis Magna (Moyenne-Égypte) : 152. Héracléotique (bouche) (Delta) : 73.
Herculanum (près de Naples, Italie) : 283 ; 397.
Hermoupolis Magna (Haute-Égypte), hermopolitain : 36 ; 75 ; 92 ; 97 ; 120 ; 123 ; 144 ; 174 ; 186[4] ; 210 ; 225 ; 234 ; 239 ; 277 ; 287 ; 290 ; 318 ; 346 ; 347 ; 362 ; 379 ; 384 ; 386 ; 389 ; 412 ; 445 ; 450. Voir Tounah-el-Gebel.

Inde : 78 ; 117[2] ; 204 ; 206 ; 264.
Indus (fleuve de l'Inde) : 167 ; 175 ; 273.
Inopos (rivière de Grèce à Délos) : 175 ; 280.
Italie : 7 ; 279[4] ; 337 ; 351 ; 356 ; 449.
Ios (île des Cyclades) : 266.

Kafr Ammar (Moyenne-Égypte) : 31[3].
Kahoun (Moyenne-Égypte) : 399.
Kalabchah (Nubie) : 75[7] ; 277.
Karanis (Fayoum) : 55 ; 231 ; 260 ; 381.
Karnak (Haute-Égypte, près de Louqsor) : 228[3] ; 255[2] ; 304[1] ; 370[2].
Keft, nom copte de Coptos.
Khartoum (Éthiopie) : 14 ; 26 ; 260[6].
Kosha (Haute vallée du Nil) : 223[3].
Koush (Soudan) : 261.
Kymè (Éolide) : 266.

Latopolis (= Esneh) : 233.
Leptis Magna (Tripolitaine, Cyrénaïque) : 299 ; *344-345* ; 348[3] ; 395.
Libye, libyen, libyque (région d'Afrique à l'ouest du Nil) : 70 ; 88 ; 124 ; 125[3] ; 153 ; 181 ; 183 ; 184 ; 188[2] ; 189 ; 190 ; 199 ; 202 ; 206 ; 317 ; 390 ; 433.
Louqsor (voir Thèbes) : 102 ; 272[1].
Lune (Monts de la) en Afrique : 167 ; 204[5] ; 208[3]. Voir (monts d') Argent.
Lycopolis (Delta) : 79.

Mâadi (près du Caire) : 292[2].
Macennitide (côte occidentale de l'Afrique) : 148.
Malakal (Éthiopie) : 17.
Mantoue (nord de l'Italie) : 82.
Mauritanie, Maurusie (côte occidentale de l'Afrique) : 147 sqq. ; 167 ; 169.
Méandre (fleuve d'Asie Mineure) : 185.
Médamoud (Haute-Égypte) : 224 ; 237 ; 271 ; 311.
Médinet-el-Fayoum (Fayoum) : 299[7].
Médinet-Habou (Haute-Égypte) : 228 ; 270 ; 307 ; 379.
Médinet-Mahdi (Fayoum) : 406[2].
Méditerranée (Mer) : 5 ; 7 ; 9 ; 11[6] ; 16 ; 17 ; 29 ; 31[12] ; 80 ; 88 ; 181 ; 232 ; 273 ; 377 ; 447 ; 449.
Memphis (Moyenne-Égypte), memphite : 23 ; 32 ; 33 ; 37 ; 53 ; 58 ; 72 ; 75 sqq. ; 86[7] ; 87 ; 92 ; 95 ; 103 ; 105 ; 108 ; 116 ; 196 ; 198 ; 199 ; 221 ; 232 ; 260 ; 263 ; 265 ; 280 ; 288 ; 302 ; 319 ; 320 ; 321 ; 328 ; 334 ; 362 ; 381 ; 387 ; 398 ; *passim* ; 412 : 414 ; 422 ; 430 ; 447 ; 450.
Mendès (Delta) : 378.
Mer Noire : 175.
Mer Rouge : 13 ; 260[8].
Méroé (Soudan) : 7 ; 179 ; 270[4] ; 273[5] ; 280 ; 411.
Mésopotamie (Asie) : 265 ; 292.
Mex (près d'Alexandrie) : 279.
Mississipi (fleuve d'Amérique du nord) : 11[7].
Mokkattam (falaise à l'est du Caire) : 12[5].
Mongalla (Soudan) : 17.

Napata (Soudan) : 386[4].
Naples (Italie) : 231 ; 283 ; 337 ; 338[3] 349[3].
Naucratis (Delta) : 58.
Niavarongo (rivière d'Urundi) : 17.
Nicosis (près d'Alexandrie) : 81.
Niger (fleuve d'Afrique) : 65[7].
Nil, *passim*. (saint), 55 ; voir ἱερός. (sauveur) 240 ; 316 ; 332 ; voir σωτήρ. (seigneur), 240 ; voir κύριος. (tout-puissant), 315. (crue du), *passim*. (abondante, heureuse), 55 ; 111[3] ; 239. (étale), 86[7] ; 112 ; 257. (excellente, bienfaisante, féconde, généreuse), 88 ; 95 ; 96 ; 107 ; 228 ; 239. (faible, déficiente, insuffisante), 47 ; 55 ; 57 ; 106. (forte, excessive, violente), 47 ; 57 ; 66 ; 70 ; 72 ; 73 ; 76[3] ; 79[2] ; 310 ; 433[1]. (majestueuse), 15 ; 70 ; 113 ; 198 ; 206. (mauvaise, catastrophique), 35 ; 66 ; 70 ; 133 ; 256 ; 287. (médiocre, modérée, moyenne), 47 ; 67 ; 78. (tardive), 55.

Nil blanc (affluent du Nil) : 22-24 ; *passim* ; 291.
Nil Bleu (affluent du Nil) : 18 ; 22-24 ; 291.
Nilidès (lac occidental d'Afrique) : 148.
Nilopolis (nom de plusieurs localités d'Égypte) : 379 ; 382 ; 393.
Nô (Lac), voir Sedd.
Nubie (Haute-vallée du Nil) : 16[4] ; 75 ; 90 ; 91 ; 189[4] ; 195 ; 223 ; 371 ; 372[1] ; 417[1].

Océan Atlantique : 20 ; 95 ; *143-150* ; 178 ; 187 ; 190 ; 210 ; 225.

Océan Indien : 260[8].
Océan Pacifique : 26.
Ombos (Haute-Égypte) : 299.
Ostie (près de Rome) : 338 ; 352.
Ouadi Halfa (Nubie, à la 2e cataracte) : 11[3] ; 22[3] ; 223[3].
Oxyrhynchos, nome oxyrhynchite (Moyenne-Égypte) : 52 ; 56[1] ; 73 ; 96 ; 111[3] ; 290 ; 295 ; 314 ; 367 ; 370[5] ; 383[3] ; 393 ; 396 ; 398 ; 420.

Palestine (Asie Mineure) : 185.
Palestrina (nom moderne de Préneste) voir Préneste.
Péloponèse (Grèce péninsulaire) : 282[4].
Péluse (ville de la côte méditerranéenne orientale de l'Égypte) : 73 ; 76 ; 226 ; 265 ; 311 ; 329 ; *344* ; 395.
Pénée (fleuve de Thessalie, Grèce continentale) : 338[3].
Perse : 49[5] ; 76 ; 78 ; 81 ; 108 ; 124 ; 175 ; 211 ; 269[6] ; 382 ; 446.
Phagroriopolite (nome) : 295.
Pharsale (en Thessalie) : 310.
Phénicie, phénicien (Asie Mineure) : 97[6] ; 108 ; 261.
Philae (dans l'île du même nom, première cataracte) : 63 ; 230[1] ; 274 ; 276[5] ; 330 ; 358[5] ; 387 ; 417[1].
Pietroasa : 355.
Pô (fleuve d'Italie du nord) : 177[7] ; 179[4].
Pompeï (près de Naples, Italie) : 152 ; 270 ; 281 ; 283 ; 336.
Pont Euxin (nom ancien de la Mer Noire) : 181.
Pount (nom ancien de l'Éthiopie) : 195.
Pouzzoles (près de Naples) : 338.
Préneste (nom ancien de Palestrina) : 90-94 ; 268 ; 283 ; 395. Voir index A 7.
Prosopitis (Delta) : 78.
Ptolémaïs (Haute Égypte) : 406.
Pyramides de Gizeh (près du Caire) : 15.
Pythopolis (Asie Mineure) : 185[1].

Qorti (source mythique du Nil) : 222[1].

Ras Shamra (Asie Mineure) : 292[2].
Rhin (fleuve d'Europe) : 166.
Rhodes (île de la méditerranée orientale) : 324 ; 333.
Rhône (fleuve d'Europe occidentale) : 166.
Rome : 51 ; 94 ; 98 ; 100 ; 206 ; 213 ; 268 ; 291[4] ; 311 ; 330 ; 339 ; 342 ; 348 ; 349 ; 359 ; 367 ; 433 ; 449.
Rouenzori (mont d'Urundi) : 15.
Rouvouvou (rivière d'Urundi) : 17.

Saad-el-Ali (barrage du Nil, sud de la 1re cataracte) : 22.
Saïs (Delta) : 23 ; 326 ; 372 ; 373[3] ; 394.
Sakkarah (Moyenne-Égypte) : 89[6].
Scythopolis (Asie Mineure) : 185.
Sedd (autre nom du Lac Nô) : 14 ; 17 ; 23 ; 202.
Séhel (île de la 1re cataracte) : 233.
Siwah (oasis occidentale d'Égypte) : 125[3] ; 138 ; 229 ; 316.
Sobat (affluent du Nil) : *18* ; 24 ; 202 ; 286[6].
Soknopaiou Nesos (Fayoum) : 55 ; 379 ; 415[5].
Soudan (Afrique) : 18 ; 91.
Syène (nom ancien d'Assouan) : 23 ; 32[2] ; 33 ; 49 ; 62 ; 81 ; 105 ; 139 ; 264 ; 295 ; 357 ; 380[6].
Syrie : 108 ; 153 ; 292[2] ; 293 ; 336.

Tanis (Delta oriental) : 223 ; 226 ; 292[2] ; 293[5].
Tehneh (nom moderne d'Achôris) : 392.
Tell-el-Amarna (Haute-Égypte) : 210 ; 236 ; 306[5].
Thébaïde (Haute-Égypte) : 49[5] ; 119 ; 139 ; 314.
Thèbes (nom ancien de Louqsor, Haute-Égypte) : 80 ; 92 ; 102 ; 210 ; 264 ; 386[4] ; 393 ; 418 ; 431.
Thessalie (Grèce continentale) : 338[3].
Tibre (fleuve d'Italie) : 339 ; 352.
Tounah-el-Gebel (nom moderne d'Hermoupolis Magna) : 92 ; 100[1].

Urundi (Afrique centrale) : 17.

Vatican (Italie) : 337 ; 349 ; 354[2].
Victoria (Lac, Afrique centrale) : 17 ; 19 ; 24.

Xoïs (Delta) : 286[4].

2. Index des noms religieux, légendaires ou historiques

N. B.: Sont en italiques les noms de philosophes, écrivains, poètes dont les ouvrages sont perdus ou qui ne figurent pas à l'index des sources.

Abréviations : Eg. : d'Égypte, égyptien. — R. : de Rome, romain. — B. : de Byzance. — ph. : philosophe. — Gr. : de Grèce, grec. — † : mor(te). — emp. : empereur. — pers. lég. : personnage légendaire. — d. : dieu. — dé. : déesse. — ph. : philosophe. — r. : roi. — re. : reine.

Abaton, lieu sacré Eg. : 63 ; 41[1].
Abrahàm, patriarche XIX[e] av. : 427.
Acorée, prêtre d'Isis (?) I[er] av. : 387.
Âdjib r. Eg. (I[re] dyn. c. 3100 av.) : 103[5].
Adonis, d. Gr. : 249[3] ; 261 ; 293.
Africain (Julien l') ? : 106[5].
Aganippe, pers. lég. : 402[2].
Agatharchis de Cnide (ou *de Chio*), ph. 2[e] moitié II[e] av. : 205 ; 207.
Agathodémon, div. Gr. : 334.
Agrios, Eg. : 49[5].
Agrippine, imp. R. († 33 ap.) : 333.
Aha, r. Eg. (I[re] dyn. c. 3200 av.) : 221[8].
Aigyptos, pers. lég. : 197 ; 292 ; 326.
Akhnaton, voir Aménophis IV.
Alexandre le Grand (ou de Macédoine) (256-324 av.), r. Gr. : 13[3] ; 74 ; 76 ; 125[3] ; 175 ; 203 sqq. ; 206 ; 208[2] ; 229 ; 237[6] ; 273 ; 280 ; 315 ; 319 ; 366 ; 440 ; 445 ; 446 ; 447 ; 448.
Alexandre-Sévère, emp. R. (222-235 ap.).
Alexandre, patriarche d'Alexandrie, 313-326 ap .: 429-430.
Alexandrie, personnifiée : 344.
Al Kassim, gouverneur arabe du Caire : 441.
Allah : 269[6] ; 450.
Amalthée, princesse crétoise lég. : 333.
Amasis, r. Eg. (569-525 av.) : 228.
Aménardis, adoratrice d'Amon : 246[2].
Aménémhet III, r. Eg. (1842-1797 av.) : 38 ; 251 ; 252 ; 295 ; 357[5] ; 376.
Aménophis I, r. Eg. (1557-1530 av.) : 372[3].
Aménophis II, r. Eg. (1447-1428 ? av.) : 189[4] ; 237[2] ; 276[4].
Aménophis III (1405-1370 av.) r. Eg. : 226 ; 233[11] ; 306[4].
Aménophis IV (1371-1352 av.) r. Eg. : 75 ; 236. Voir Kénéfra et Akhnaton.
Amon, d. Eg. : 92 ; 124 ; 125[3] ; 129[5] ; 138 ; 196 ; 226[3] ; 228 ; 236-237 ; 301 ; 307 ; 312 ; 316-317 ; 319 ; 339 ; 390 ; 402 ; 418.
Amr, gouverneur du Caire VII[e] ap. : 405 ; 442.
Anastase, patriarche d'Antioche, 561-599 ap. : 423.
Anaxagore, ph. c. 500-428 av. : 69[1] ; 161-169 ; 202[2] ; 211.
Anippée, fille du Nil : 326.
Anoukis, dé. Ég. : 233.
Antigone, r. Asie fin IV[e] av. : 77.
Antigone de Carystos, ph. III[e] av. : 185[1].
Antinous, favori d'Hadrien † 130 ap. : 289 ; 312 ; *346-348*.
Antiochus I, r. Syrie (279-260 av.) : 76[4].
Antiochus II (260-247 av.) : 108.
Antoine, triumvir (86-30 av.) : 83 ; 147 ; 312 ; 329 ; 425.
Antonins (Les), empereurs R. 96-192 ap. : 227. Antonin le Pieux (138-161 ap.) : 268 ; *350-352* ; 379.
Anubis (Anoubis), d. Eg. : 92 ; 268 ; 282 ; 379.
Apis, d. Eg. : 105 ; 221-222 ; 228 ; 299[10] ; 301 ; 319 ; 354 ; 401[3].
Apollon, d. Gr. : 401.
Apollonios, stratège Eg. : 55[3].
Apollonios de Tyane, ph. I[er] ap. : 332 ; 390.
Arabes (Les) : 57 ; 89 ; 302 ; 368 ; 402 ; 405 ; 440 ; 450.
Arctos, Arcturus, constellation : 166[5] ; 179 ; 204[2].
Aristagoras de Milet, ph. milieu IV[e] av. : 137[3].
Aristarque de Samos, ph. I[re] moitié III[e] av. : 44.
Aristénète de Byzance, 300-358 ap. : 318[3].
Ariston de Céos, fin I[er] av. : 183[1].
Arsinoé II, re. Eg. († 270 av.) : 51 ; 323.
Arsinoé III, re. Eg. († 203 av.) : 382.
Artaxerxès I, r. Perse (471-424 av.) : 78.
Artaxerxès II, r. Perse († 362 av.) : 76.
Artaxerxès III Okhos, r. Perse, r. Eg. (341-338 av.) : 78 ; 175[1].
Asclépios (Esculape), d. Gr. : 422.
Asopos, fleuve personnifié : 325.
Astrocyon, étoile : 268 ; 269.
Athéna, dé. gr. : 326[4] ; 394 ; 418.
Athénagoras, neveu d'Aristote, ph. milieu IV[e] av. : 165.
Atlas, pers. lég. : 146[5].
Atoum, d. Eg. : 279.
Attale, amiral fin IV[e] av. : 76.
Auguste, emp. R. (27 av.-14 ap.) : 38 ; 39 ; 40 ; 45 ; 91-94 ; 147 ; 183[1] ; 272 ; 274 ; 276[5] ; 283 ; 291 ; 305 ; 329-331 ; 364 ; 367 sq. ; 374 ; 377 ; 440 ; 443 ; 448.
Augustin (S[t]), V[e] ap. : 422[4].
Auster, vent du sud : 122[7] ; 166.

Balance, constellation : 112[1].
Balbillus, préf. Eg. 55-59 ap. : 334-335.
Bastit, dé. Eg. : 366.
Bata, pers. lég. Eg. : 260 ; 325[5].
Bauneh, voir Payni (Mois).
Bérénice de Cyrène, re. Eg. (III[e] av.) : 263.
Bérénice, fille de Ptol. II : 108.
Binoris (Binothris, Banétéren), r. Eg. (c. 2900 av.) : 106[5].
Blemmies, peuplade de Nubie : 308 ; 431.
Bocchoris (Bakenranef), r. Eg. (718-712 av.) : 308.
Borée, vent du nord : 156 ; 166[5] ; 206.
Boubastia, fête Eg. : 366 ; 417.
Bryaxis (le Carien), sculpteur IV[e]-III[e] av. : 320[3].
Burgondes (les), peuplade Europe : 313.
Busiris, r. Eg. lég. : 317[6] ; 326 ; 390.

Cadmos de Milet, historien Gr. VI[e] av. : 135.
Caligula, emp. R. (37-41 ap.) : 230 ; 331.
Callisthène, ph. cousin d'Aristote, † 327 av. : 154 ; 197 ; 203-204.
Cambyse, r. Perse, Eg. (525-522 av.) : 108.
Cancer, constellation : 44 ; 45 ; 67 ; 187 ; 192 ; 384.
Canicule, étoile : 178 ; 203 ; 271.
Canope (décret de) voir OGI 56, index A 3.
Canope, d. Eg. : 222.
Caracalla : emp. R. (211-217 ap.) : 93.
Cariatides, statues : 320.
Cavalier, comète : 48.
Cécrops (oiseau de), hirondelle : 72.
Celer (Mécius), R. : 141.
Cérès, dé. Gr. : 268. Voir Démèter.
César (Jules), dictateur R. († 44 av.) : 79 ; 273 ; 387 ; 394.
César, titre R. : 312.
Césaréum, temple de César, Eg. : 367.
Chéops, r. Eg. (c. 2700 av.) : 99[7] ; 100[5] ; 286.
Chérémon de Naucratis, I[er] av.-I[er] ap. : 243 ; 297.
Chevelure de Bérénice, constellation : 263 ; 341[3].
Chien, étoile : 43 ; 51 ; 61[3] ; 92 ; 100 ; 204[2] ; 263 ; 266-269.
Chnoum, d. Eg. : 121 ; 232-234 ; 235[4] ; 237 ; 238 ; 287 ; 297 ; 327 ; 328 ; 339 ; 394[4] ; 406[6] ; 424.
Choiakh, voir Mois.
Chrestos le Romain? : 148-149 ; 156.
Christ (Jésus) : 292 ; 370[6] ; 423 ; 433[1].
Chronos, d. Gr. : 317.
Claude, emp. R. (41-54 ap.) : 333-334.
Claudius II, emp. R. (268-270 ap.) : 274.
Cléopâtre VII, re. Eg. († 30 av.) : 83 ; 140 ; 147 ; 312 ; 329 ; 367 ; 387 ; 430.
Colosses de Memnon, statues : 230, 253[5] ; 390.
Commode, emp. R. (180-192 ap.) : 118 ; 353.
Constance I, emp. B. (292-305 ap.) : 354[1].
Constance II, emp. B. (337-361 ap.) : 430.
Constantin, emp. B. (323-337 ap.) : 428 sq.
Coré, dé. Gr. : 62[3].
credo : 283.
Crétois (récit du), Odyssée : 198.
Crinagoras, poète Gr. ? : 62[5].
Critolaos, ph. Gr. II[e] av. : 205.
Crocodile, d. Eg. : 287[6] ; 300. Voir Sobek, Souchos.
Cybèle, dé. : 334. Voir Démèter.
Cynégius, préf. prétoire IV[e] ap. : 433.
Cyprien (S[t]), III[e] ap. : 422.
Cyrille d'Alexandrie, patriarche † 444 ap. : 436[5].
Danaïdes, div. Gr. : 107[3] ; 299 ; 326.
Danaus, pers. lég. : 292.
Deltoton, constellation : 126.
Démèter, dé. Gr. : 163 ; 270-273.
Démétrius I, r. Syrie (IV[e]-III[e] av.) : 77.

Démocrite d'Abdère, ph. v^e av. : 137[2] ; 157 ; 164 ; 169 ; 201-203 ; 207 ; 211.
Dicéarque, ph. 2^e moitié IV^e av. : 146.
Dieu : 350[3] ; 421 ; 423 ; 434 ; 435 ; 442.
Dikaiosunè, dé. Gr. : 353.
Dinon, historien milieu IV^e av. : 108.
Dioclétien, emp. B. (284-305 ap.) : 7 ; 99 ; 314[3] ; *353* ; 356 ; 359 ; 428.
Diogène d'Apollonie, ph. v^e av. : 127, *180-182* ; 187 ; 188 ; 211.
Dionysos, d. Gr. : 244 ; 256[5] ; 282 ; 326 ; 333 ; 418[2].
Dionysos, évêque d'Alexandrie 261 ap. : 291[4].
Dioscore, prytane d'Oxyrhynchos c. 300 ap. : 314.
Dioscore, poète 2^e moitié VI^e ap. : 314.
Dioscoride, poète fin III^e av. : 72.
Djeser, r. Eg. (2778- ? av.) : 33 ; 135 ; 376 ; 386 ; 394.
Domitien, emp. R. (81-96 ap.) : 298 ; 342 ; 349.
Douat, monde inférieur Eg. : 144.
Dynastie I (c. 3200-3000 av.) : 48[6] ; 197 ; 221[3] ; 264 ; 361. Voir Aha, Âdjib.
Dynastie II (c. 3000-2778 av.) : 221. Voir Binoris, Neferchérès.
Dynastie III (2278-2423 av.) : 33 ; 44 ; 248. Voir Djéser.
Dynastie IV (2723-2563 av.), voir Chéops.
Dynastie V (2563-2423 av.) : 44 ; 325[2]. Voir Séphrès, Ounas.
Dynastie VI (2423- ? av.) : 246[2] ; 370 ; 372 ; 404. Voir Pépi I^er, Nitocris.
Dynastie IX (2242-2150 av.) : 372[1].
Dynastie X (2170 ?-2060 av.) : 57[3]. Voir Khéti II.
Dynastie XI (2060-2000 av.) : 57[3].
Dynastie XII (2000-1785 av.) : 246[2] ; 249 ; 250 ; 251 ; 296 ; 406[6]. Voir Amenemhat, Sésostris.
Dynastie XVIII (1580-1320 av.) : 37 ; 281[4] ; 404. Voir Aménophis, Thoutmosis.
Dynastie XIX (1320-1200 av.) : 362 ; 368 ; 379 ; 394 ; 404 ; 406[6] ; 409. Voir Sethi, Mérenptah.
Dynastie XX (1200-1085 av.) : 301[1,5] ; 317[6] ; 379 ; 399 ; 400 ; 406[6] ; 409. Voir Ramsès.
Dynastie XXI (1085-950 av.) : 226.
Dynastie XXII et XXIII, voir Osorkon.
Dynastie XXIV (c. 735-715 av.), voir Bocchoris, Tefnakht.
Dynastie XXV (751-656 av.) ; 228 ; 246[2]. Voir Piankhi, Shabaka, Shabataka, Taharqa.
Dynastie XXVI, voir Amasis, Psammétique.
Dynastie XXVII, voir Darius, Artaxerxès I.
Dynastie XXX, voir Nectanébo.

Égypte personnifiée : 270.
Élagabal, emp. R. (218-222 ap.) : 268.
Éleusinies, fêtes gr. de Démèter : 62[3].
Éleuthérios, épithète de Zeus : 330.
Empédocle, ph. 490-435 av. : 184.
Empire (Ancien) (A. E.) Eg. (2778-2423 av.) : 249 ; 304.
Empire (Moyen) (M. E.) Eg. (2160 ?-1580 av.) : 236 ; 258.
Empire (Nouvel) (N. E.) Eg. (1580-1090 av.) : 244 ; 253 ; 278[4].
Empire (Romain) Eg. (30 av.-297 ap., par convention) : 36 ; 57 ; 94 ; 243 ; 279 ; 337 ; 450.
Énée, héros troyen : 113 ; 330.
Ennane, scribe Eg. : 399[6].
Ennius, poète R. 240-169 av. : 106[5] ; 179.
Épaphos, r. Eg. dans certaines légendes : 336.
Épeiph, voir Mois.
Éphore de Cumes, ph. écrit c. 334 av. : 65 ; 177 ; 184-186 ; 211 ; 249 ; 446.
Épiphanie, fête chrétienne : 370.
Époque arabe (à partir de 641 ap.) : 7 ; 97.
Époque byzantine (297-641 ap. par convention) : 7 ; 9 ; 42 ; 289 ; 290 ; 314 ; 350[3] ; 357 ; 450.
Époque chrétienne (à partir de fin III^e ap. par convention) : 361.
Époque classique (concerne la Gr. av. Alexandre, par convention) : 280 ; 293[2] ; 299.
Époque hellénistique (à partir d'Alexandre, considérée sous l'angle de la culture grecque) : 48 ; 49 ; 122 ; 309 ; 450.
Époque pharaonique (c. 3200 av.-332 av. par convention) : 6 ; 25 ; 38 ; 99 ; 100 ; 298 ; 299 ; 339 ; 390 ; 418.
Époque prédynastique (antérieure à 3200 av.) : 221 ; 263.

Époque protodynastique (3200-2778 av.) : 297 ; 299.
Époque ptolémaïque (332 av.-30 av.) : 5 ; 6 ; 8 ; 40 ; 276 ; 279 ; 282 ; 320 ; 339[1] ; 350 ; 353 ; 362 ; 369 ; 374 ; 384 ; 400.
Époque romaine (ou impériale) (30 av.-297 ap.) : 5 ; 6 ; 8 ; 9 ; 40 ; 89 ; 122 ; 276 ; 279[6] ; 282 ; 295 ; 298 ; 309 ; 321 ; 362 ; 374 ; 384 ; 400 ; 415[6] ; 416 ; 420 ; 440.
Époque saïte (664-525 av.) : 57 ; 107 ; 195 ; 367 ; 373.
Ératosthène, ph. 259-194 av. : 137[2] ; 144 ; 204 ; 325.
Érechteion, monument d'Athènes : 320.
Érichto, sorcière dans la *Pharsale* : 287.
Ernoutet, dé. Eg. : 241.
Esculape, d. Gr. : 406.
Eudaïmon, prêtre d'Achôris III^e ap. : 392.
Eudoxe de Cnide, ph. IV^e av. : 44 ; 185[1] ; 199.
Eudoxe de Cyzique, navigateur II^e av. : 44 ; 112[2] ; 137[2].
Eupator (Ptol. VII) : 48[8] ; 312[2].
Europe, pers. légend. Gr. : 326[1].
Eurus, vent d'est : 156.
Eusébeia : dé. Gr. : 354[1].
Euthénia, dé. Gr. Eg. : 274 ; 330-331 ; 333 ; 336 ; 342 ; 343 sq. ; 352 ; 357 ; 395 ; 432 ; 448.
Euthyménès de Marseille, ph. fin VI^e av. : 69[1] ; 145-146 ; 201 ; 210.
Évagrius, préf. Eg. 391 ap. : 434.
Évanthée, pers. lég. : 325.

Flambeau, comète : 48.

Galba, emp. R. (68-69 ap.) : 334.
Galérius (Caius), préf. Eg. 16-31 ap. : 331.
Gallus (Cornélius), général R. I^er av. : 80 ; 94 ; 329 ; 330.
Ganymède, général Eg. : 79 ; 106[5] ; 230.
Gê, dé. Gr. : 274 ; 331 ; 432[1]. Voir Démèter.
Geb, d. Eg. : 121[1] ; 249[1] ; 235[5].
Gémeaux, constellation : 44[5].
Géon, nom biblique du Nil : 378[1] ; 421.
Georges (S[t]) : 302.
Gordiens (les), emp. R. 238-244 ap. : 353.
Gymnosophistes, ph. indiens épq. hellénistique : 253 ; 390.
Hadrien, emp. R. (117-138 ap.) : 93 ; 268 ; 283 ; 289 ; 306[5] ; 312 ; 322 ; 338 ; 346-351 ; 379 ; 426. Édit d'Hadrien : 289.
Hâpi, d. Eg. : 92 ; 136 ; 219-240 ; 249[2] ; 276 ; 277 ; 287[2] ; 296 ; 307 ; 315 ; 319 ; 321 ; 326 ; 339 ; 359 ; 362 ; 369 sqq. ; 378-379 ; 387 ; 394[3] ; 399 ; 399[3] ; 404 ; 405 ; 406[7] ; 409 ; 418 ; 427. (Père des dieux), 231 ; 233.
Harmakhis, d. Eg. : 379.
Harnouphis, d. Eg. : 235.
Harpocrate, d. Eg. : 272 ; 282.
Harsaphès, d. Eg. : 152.
Hathor, dé. Eg. : 224 ; 241 ; 247 ; 248[3] ; 250[2] ; 251 ; 270 ; 277 ; 291 ; 300 ; 369 ; 395 ; 398 ; 403 ; 417[1].
Hathyr, voir Mois.
Hécatée, historien fin VI^e-déb. V^e av. : 122 ; 135 ; 137[2] ; 212 ; 379.
Hédyle d'Athènes, poète III^e av. : 275[3] ; 315[4] ; 407.
Héket, dé. Eg. : 233 ; 297.
Hélénos (abbé) : 301.
Héliopolis (prêtres d') : 44.
Hellanikos de Lesbos, 495-411 av. : 135.
Héphaistos, d. Gr. : 326[4].
Hèra, d. Gr. : 293 ; 329.
Héraklès, Hercule, héros Gr. : 326.
Hermès, d. Gr. : 102 ; 186[4] ; 235 ; 266 ; 270 ; 326[4] ; 339 ; 347 ; 383[2] ; 430. Voir Thoth.
Hermouths, dé. Eg. : 241.
Hiérios, préf. Eg. 364 ap. : 391 ; 431.
Hipparque, math. 2^e moitié II^e av. : 44.
Homonoia, dé. Gr. : 353.
Horus, *Hor*, d. Eg. : 92 ; 236[1] ; 274 ; 286 ; 298 ; 302. Voir Harpocrate.
Hydaspe, roi perse dans roman d'Héliodore : 81 ; 357 ; 380[6].
Hydreios, épithète de Sarapis : 277.
Hygie, dé. Gr. 406.
Hyksos (les), r. Eg. (c. 1730-1580 av.) : 269 ; 304.

Ibn-Abd-el-Hakam, écrivain arabe IX^e ap. : 442.
Ibn-Touloun, 2^e moitié IX^e ap. : 75[1].
Ihy : d. Eg. : 231[6].
Imhotep, d. Eg. : 135 ; 386.
Io, pers. lég. Gr. : 115[8] ; 163 ; *269-270* ; 336.

Iphicrate, général Gr. 2e moitié IVe av. : 76.
Iséion, temple d'Isis : 92 (à Pompéi) : 270[3] ; 283 ; 336 (à Rome), Iséum Campense : 268 ; 351.
Isidore, prêtre Ier av. : 406[2].
Isis, dé. Eg. : 34 ; 43 ; 71 ; 87 ; 93 ; 141 ; 152 ; 224[5] ; 228 ; 230[1] ; 245 ; 279 sqq. ; 282 ; 287 ; 300 ; 301 ; 314 ; 320[1] ; 321 ; 326 ; 330 ; 341 ; 354 ; 361[1] ; 367 ; 369 ; 371 ; 378 sq. ; 382 ; 387 ; 396 ; 397 ; 403 ; 408 ; 418 ; 419 ; 423 ; 430 ; 432[1] ; 438.
Ivresse, fête Eg. : 66 ; 416. Voir Ouag.

Jean-Baptiste (St), église : 102.
Jean Chrysostome (St), 2e moitié IVe ap. : 239.
Jésus : 251[4] ; 424 ; 441. Voir Christ.
Joseph, ministre Eg. : 427.
Jour de l'An, fête Eg. : 32 ; 39 ; 40 ; 41 ; 244[2] ; 264 ; 278 ; 443[3].
Jovien, emp. R. (363-364 ap.) : 431.
Juba II, r. Numidie († 23 ap.) : 147-148 ; 167.
Juifs, peuple : 262 ; 322.
Julien, emp. B. (361-363 ap.) : 431 ; 432.
Jupiter, d. R. : 241[1] ; 317 ; 390 ; 402 ; 426. Voir Zeus, Amon.
Justinien, emp. B. (527-565 ap.) : 60 ; 274.

K'ab-el-Ahbar, écrivain arabe VIIIe ap. ? : 442.
Kagêbou, scribe Eg. : 406[6].
Kêmi, nom ég. de l'Eg. : 116[1].
Kenefra, voir Aménophis IV, Akhnaton.
Khéti II r. Eg. (2150-2100 av.) : 372[1] ; 376 ; 415[5].
Khons, Khonsou, d. Eg. : 304[1] ; 326[6].
Khorassiens, Perses : 78.
Kobhou, sources mythiques du Nil : 169 ; 274[1].

Lagides, voir Ptolémées : 437.
Lion, constellation : 44 ; 48 ; 67 ; 178 ; 192 ; 250[6] ; 303-305 ; 314 ; 384.
Libye, pers. lég. : 325.

Manéthon, historien Eg. Ire moitié IIIe av. : 106[5] ; 221 ; 246[2] ; 325[2] ; 447.
Marc (St) : 439.
Marc-Aurèle, emp. R. (161-180 ap.) : 236 ; 351-353 ; 380.
Maximin, emp. R. (235-238 ap.) : 298 ; 314[3].
Maximien, emp. R. (286-305 ap.) : 354[1].
Mecheir, voir Mois.
Mecius Celer, fonctionnaire R. Ier ap. : 273.
Mégabaze, général Perse Ve av. : 78.
Memphis (prêtres de) : 44 ; 105 ; 200 ; 253 ; 277 ; 301[7].
Memphis, pers. lég. : 325.
Ménades, prêtresses de Dionysos : 256[5].
Ménélas, pers. lég. : 127[2].
Ménès, Ménis, r. Eg. (c. 3200 av.) : 48 ; 103[5] ; 124.
Mercure, d. R. : 119 ; 326 ; 367. Voir Hermès, Thoth.
Méronptah, r. Eg. (c. 1225-1215 av.) : 291 ; 306[11] ; 374[2] ; 378.
Mesfrès, r. Eg. (c. 2550 av.) : 325[2].
Mésorè, voir Mois.
Michel (St) : 257[5] ; 367 ; 378[1] ; 425 ; 430 ; 437 ; 443.
Millénaire I : 34 ; 38 ; 209 ; 446.
Millénaire II : 209 ; 246 ; 292 ; 304 ; 402 ; 418.
Millénaire III : 33 ; 89[6] ; 100[1] ; 246[3] ; 265.
Millénaire IV : 32 ; 33.
Millénaire V : 31[5] ; 32.
Millénaire VI : 32 ; 33.
Min, d. Eg. : 241.
Minerve, dé. R. : 326.
Mois : 1. Thoth. : 36 ; 39 ; 40 ; 98[2] ; 246[3] ; 279[1] ; 295 ; 298 ; 301[3,5] ; 357[5] ; 367 ; 370[2] ; *373-374* ; 378 ; 394[3] ; 443.
2. Phaophi : 98[2] ; 301[5] ; 415[14].
3. Hathyr : 112 ; 250 ; 284 ; *372-373* ; 395 ; 407[3].
4. Choiakh : 251 ; 252 ; 296 ; 341[3] ; 368-372 ; 404 ; 418[3] ; 419[4].
5. Tybi : 286 ; 291 ; 305 ; 368-372 ; 417[1].
6. Mécheir : 373[3].
7. Phaménoth : 415[5].
9. Pachons : 366.
10. Payni (Bauneh) : 39 ; 40 ; 41 ; 257 ; 365 ; 366-368 ; 397 ; 403 ; 430 ; 443.
11. Epeiph. : 248[3] ; 251 ; 370[2] ; *373-374* ; 394.

12. Mésorè : 259 ; 301[2] ; 373-*374* ; 391[1].
Jours épagomènes (5 ou 6, derniers jours de l'année égyptienne) : 301[2].
Moïse, prophète, 2e moitié XIIIe av. : 75[3] ; 291 ; 387.
Montou, dé. Eg. : 237 ; 312.
Môphi, source mythique du Nil : 171.
Mout, dé. Eg. : 255[2].
Mucius Aemilianus (L.), préfet Eg. 257-259 ap. : 291[4].

Néalkès, peintre Gr. milieu IIe av. : 82 ; 89.
Néarque, amiral Gr. 2e moitié IVe av. : 204.
Nectanébo, r. Eg. (378-360 av.) : 76.
Néferchérès, r. Eg. (c. 2800 av. ?) : 106[5].
Nefer, épithète du Nil : 358[5].
Néferhotep ? : 253[3] ; 373.
Néferkarè ? : 278[5].
Néferkasokar, voir Neferchérès.
Neilaïon, sanctuaire du Nil : 104 ; 277 ; 356[3] ; 379.
Neileus, Nileus, r. Eg. lég. : 325.
Neith, dé. Eg. : 76 ; 196 ; 260 ; 326 ; 373[3] ; 396 ; 403 ; 418.
Néphtys, dé. Eg. : 87 ; 247 ; 341[3] ; 369 ; 371.
Népri, dé. Eg. : 241.
Néréides, div. Gr. : 88.
Néron, emp. R. (54-68 ap.) : 140 ; 283 ; 328[1] ; 333-336 ; 348[1].
Nestorius, patriarche, Ire moitié Ve ap. : 436[5].
Nicagoras de Chypre: ph. 2e moitié IVe av. : 199-200.
Nikè, dé. Eg. : 352.
Nilos, artiste IIe ap. ? : 283[11].
Nilotes, navigateurs du Nil : 96.
Nitocris, re. Eg. (fin VIe dyn.) : 246[3].
Nopherôs, épithète grecque du Nil : 256[8].
Notus, vent du sud : 156 ; 160[3] ; 206[4].
Noun, d. Eg. : 86 ; 121[2] ; 123 ; 143-145 ; 171 ; 174 ; 187 ; 230 ; 233 ; 237 ; 238 ; 244 ; 260 ; 315 ; 371 sq. ; 378 ; 389 ; 404 ; 415[5] ; 424.
Nout, dé. Eg. : 121[1].
Nouvel An, voir Jour de l'An.

Oasien, personnage d'un conte Eg. : 97.
Océan (mythique) : 145 ; 238 ; 244 ; 279 ; 314 ; 315 ; 389.
Octave : 83. Voir Auguste.
Oenis : 48. Voir Atothis.
Œnopide de Chio, ph. 2e moitié Ve av. : 113 ; 177 ; 179[4] ; 182-184 ; 188[3] ; 192[3] ; 211.
Ogdoade, dieux Eg. : 121[2].
Okéanos, d. Gr. : 336-337.
Omar Ibn-el-Khattab, calife milieu VIIe ap. : 442.
Onésicrite, historien 2e moitié IVe av. : 106[2] ; 107[2] ; 204.
Orion, étoile et pers. lég. : 263 ; 268.
Oromaze, d. Perse : 269[6].
Osiris, d. Eg., mythe osirien : 34 ; 71 ; 87 ; 93 ; 125[4] ; 144 ; 184 ; 235[5] ; 243-274 ; 279 ; 285 ; 292 ; 295 ; (Ounefer) 301[5] ; 306 ; 315 ; 319 ; 321 ; 326 ; 334 ; 341[3] ; 346 sq. ; 368-374 ; 378 sq. ; 382 ; 388 ; 394 ; 402 ; 415[5] ; 415 ; 418[2] ; 418[10]. Osiris végétants : 251. Sueur d'Osiris, voir sueur, index D. Le Grand Noir : 254[5] ; 279 ; 300.
Osorkon II r. Eg. (870-847 av.) : 237[3].
Osorkon III r. Eg. (757-748 av.) : 102.
Othon, emp. R. (69 ap.) : 334.
Ouag (fête) : 66 ; 443[3]. Voir Ivresse.
Ounas, r. Eg. (c. 2425 av.) : 307[6].
Ounefer, voir Osiris.
Ouni, ministre Eg. IIIe millénaire av. : 100[1].
Osérapis, d. Eg. : 319. Voir Sarapis.
Ourse, constellation : 178.

Pachons, voir Mois.
Pachôme (St), 292-348 ap. : 288.
Paix (temple de la), R. : 340.
Paradis : 378[3] ; 423 ; 432.
Parménide de Byzance, poète Gr. IIIe av. : 317[3].
Parménide d'Élée, ph. VIe-Ve av. : 188[3] ; 199.
Payni, voir Mois.
Pentecôte, fête chrétienne : 438.
Pépi I, r. Eg. (c. 2400 av.) : 38 ; 248 ; 370 ; 373 ; 376 ; 404.
Perdiccas, général Gr. † été 320 av. : 76.
Pères (Les 318) : 439[1].
Pères de l'Église : 302.
Périclès, homme d'état Gr. c. 494-429 av. : 163.
Pescennius Niger, général R. † 195 ap., 105[4].

Petesouchos, prêtre d'Achôris, IIIe ap. : 392.
Pétosiris, notable Eg. 2e moitié IVe av. : 339[1].
Phamenoth, voir Mois.
Phaophi, voir Mois.
Pharnabaze, général Perse Ire moitié IVe av. : 76.
Pharaon (Le), r. Eg. : 30 ; 32 ; 74 ; 92 ; 97 ; 135-136 ; 225 ; 246[3] ; 276 ; 286 ; 291 ; 294 ; 306-309 ; 365 ; 367 ; 376 ; 384 ; 387 ; 391 ; 409 ; 426 ; 441.
Phébus, d. R. : 179 ; 187.
Phérécyde de Syros, ph. Gr. VIe av. : 145[3] ; 324.
Phéros, r. Eg. : 309.
Phialè, lieu des fêtes du Nil : 369[4] ; 381 ; 395 ; 430.
Phrouron, r. Eg. : 325.
Phylarque, écrivain Gr. c. 200 av. : 322.
Piankhi, r. Eg. (c. 730 av.) : 75[4] ; 246[3].
Pisentios (Abba), évêque VIIe ap. : 441.
Ploutos, d. Gr. : 333.
Polybe, hist. Gr. c. 206-124 av. : 204.
Pompée (Magnus), général R. † 48 av. : 80 ; 311 ; 328. (Sextus), fils du précédent : 287.
Porromanrès, Poremanrès : 252 ; 357[4]. Voir Aménemhet III.
Poseïdon, d. Gr. : 338.
Posidonius, ph. IIe-Ier av. : 144 ; 196 ; 204 sq.
Préneste (Mosaïque de), voir Palestrina, et index A 7.
Priape, d. Gr. : 287.
Prodicos de Céos, ph. Gr. 2e moitié Ve av. : 316 ; 358[5].
Promathos de Samos, ph. Gr. av. 330 av. : 165 ; 167.
Prométhée, héros Gr. : 35.
Providence : 335 ; 423.
Psammétique I, r. Eg. (664-610 av.) : 76 ; 122 ; 196.
Ptah, d. Eg. : 37 ; 121 ; 171 ; 232 ; 237 ; 279 ; 326 ; 339 ; 370[2] ; 378 ; 406[6].
Ptolémées (Les) ou Lagides, r. Eg. (304-30 av.) : 8 ; 53 ; 82 ; 89[2] ; 108 ; 119 ; 232 ; 239 ; 243 ; 263 ; 264 ; 281 ; 312 ; 323 ; 325 ; 327 ; 328 ; 352 ; 359 ; 377 ; 379 ; 420 ; 442 ; 447 ; 450.
Ptolémée I Soter (304-284 av.) : 76 ; 198 ; 240 ; 264 ; 299[7] ; 319 ; 323 ; 366 ; 414.
Ptolémée II Philadelphe (285-246 av.) : 108 ; 224 ; 264 ; 323.
Ptolémée III Évergète (246-221 av.) : 39 ; 43 ; 89 ; 204 ; 263 ; 264 ; 324 ; 366.
Ptolémée IV Philopator (221-205 av.) : 204 ; 264 ; 323[1].
Ptolémée V Épiphane (205-180 av.) : 79 ; 282 ; *327-328* ; 382.
Ptolémée VII (145 av.) : 274[1].
Ptolémée VIII (170-164 av. et 145-116 av.) : 248[3].
Ptolémée IX Soter II (116-107 av. et 88-81 av.) : 328 ; 391 ; 416[1].
Ptolémée X (107-88 av.) : 241[6] ; 328.
Ptolémée XII (80-58 av.) : 323[2] ; 329. (Les dates sont celles de Skeat, voir bibliographie.)
Pythagore, ph. Gr. VIe av. : 186[4].
Pythéas le Marseillais, astronome déb. IVe av. : 178.

Ramesséum, temple funéraire de Ramsès II : 264[4].
Ramessides (Les), r. Eg. XIXe et XXe dyn. : 7 ; 37 ; 227 ; 376[3] ; 378 ; 409 ; 443[3]. Rhampsinite, forme Gr. de Ramsès II : 37.
Ramsès I, r. Eg. (1320-1313 av.) : 278[6].
Ramsès II, r. Eg. (1292-1225 av.) : 225[2] ; 226[3] ; 228 ; 237[2] ; 374[3] ; 378 ; 406[6].
Ramsès III (1198-1166 av.) : 227 ; 237[2] ; 307 ; 374[2] ; 399 ; 406[6].
Ramsès IV (116-1161 av.) : 405[3] ; 406[1].
Ramsès IX (c. 1120 av. ?) : 276[4].
Rê (Râ), d. Eg. : 121[1] ; 177 ; 192 ; 236 ; 252 ; 287[2] ; 291 ; 302 ; 311 ; 316 ; 326 ; 371 ; 379 ; 385 ; 394[4] ; 402[1] ; 404 ; 406[6] ; 417[1].
Rekhmirê, ministre de Thoutmosis III : 195 ; 388.
Rennout, dé. Eg. : 241.
Roi (Grand), Perse : 108.
Rufus, médecin R., Ier ap. ? : 107[2].

Samedi Saint, fête chrétienne : 384.
Sarapis, d. Eg. : 141 ; 222[8] ; 232 ; 243 ; 260 ; 274 ; 277 ; 281 ; 282 ; 319-324 ; 327 ; 328 ; 330 ; 339 ; 348 ; 353 ; 356 ; 359 ; 366 ; 391-2 ; 414-15 ; 423 ; 425 ; 426 ; 427 ; 428 ; 430 ; 431 ; 435 ; 448.
Satan : 425 ; 428.
Satis, dé. Eg. : 233.
Seirios, voir Sothis.
Sekhmet, dé. Eg. : 303.
Sèmasia, fête Eg. : 351 ; 353 ; 375-376 ; 400 ; 411.
Sennachérib, r. Assyrie (712-707 av.) : 73 ; 74.
Senouthios (St), milieu IVe ap. : 394[3] ; 410 ; 425 ; 435-437 ; 450.
Séphrès, voir Neferkarê : 325[2].
Septime-Sévère, emp. R. (193-211 ap.) : 88 ; 93 ; 353.
Sérapéion, Sérapéum, sanctuaire de Sarapis : (Alexandrie) : 427 ; 430. (Délos) : 280. (Hermoupolis) : 384. (Louqsor) : 271[10]. (Memphis) : 198 ; 228 ; 277 ; 320 ; 322.
Servianus, beau-frère d'Hadrien : 322 ; 427.
Sésoosis, voir Sésostris.
Sésostris I, r. Eg. (1971-1928 av.) : 227.
Sésostris III (1878-1843 av.) : 74 ; 103 ; 376[2] ; 399 ; 418.
Seth, d. Eg. : 235[5] ; 247 ; 248[3] ; 266[3] ; 295 ; 298.
Séthi I, r. Eg. (1313-1293 av.) : 237[2] ; 374 ; 406[6] (6).
Séthi II (c. 1210 av.) : 406[6].
Shabaka, r. Eg. (716-701 av.) : 103.
Shabataka, r. Eg. (701-690 av.) : 237[3].
Shenouti (Apa), voir Sénouthios : 288.
Shou, d. Eg. : 303.
Sirius, étoile, voir Sothis.
Siwah (prêtres de) : 125[3]. Voir aussi index C 1.
Smendès, r. Eg. (1085-1054 av.) : 102.
Sobek, Souchos, d. Eg. : 92[5] ; 241 ; 299 ; 357[4].
Socnobrasis, d. Eg. : 300.
Socrate, ph. Gr. 470-400 av. : 281.
Soleil, d. R. : 326[4]. Voir Rê.
Solon, homme d'état Gr. c. 640-559 av. : 240.
Sopet, voir Sothis.
Sothis (Sopet, Seirios, Sirius, Souhaïl), étoile, d. Eg. : 30[6] ; 31[5,6,11,12] ; 32 sq. ; 43 sq. ; 67 ; 192 ; 195 ; 235 ; 259 ; 263-266 ; 266[3] ; 269 ; 309 ; 361[1] ; 365 ; 367 ; 377 ; 385 ; 388 ; 394 ; 395 ; 399 ; 413 ; 420.
Souchos, d. Eg., voir Sobek.
Souhaïl, voir Sothis.
Souverain (Le) d'Égypte : 5 ; 305-314 ; 445.
Sphinx, monument à Gizeh : 334.
Stagirite, voir Aristote, index A 1.
Sylla, homme d'état R. 137-78 av. : 91.

Taharqa, r. Eg. (690-664 av.) : 57[3] ; 73[2] ; 195 ; 224[1] ; 228 ; 237[3].
Ta-Méri (l'Égypte) : 371.
Tefnakht, r. Eg. (730-720 av.) : 124[6].
Tentyrites (les), habitants de Dendérah, 302[4].
Thalès, ph. Gr. VIIe av. : 137[2] ; 145 ; 151-159 ; 177 ; 197[2] ; 210 ; 389.
Théodose I, emp. B. (379-395 ap.) : 432 ; 434.
Thermouthis, dé. Eg. : 241 ; 274[4].
Thétys, d. Gr. : 315.
Thoth, d. Eg. : 36 ; 39 ; 119[3] ; 144 ; 174 ; 178 ; 234-236 ; 244 ; 266 ; 287 ; 326 ; 347 ; 385 ; 434.
Thoth, voir Mois.
Thouéris, dé. Eg. : 241 ; 298.
Thoutmosis III r. Eg. (1501-1447 av. ?) : 38[1] ; 195 ; 224[3] ; 226 ; 306 ; 373 ; 374[4] ; 317 ; 388 ; 394 ; 404.
Thrasios : 317 ; 390 ; 402.
Thrasyalkès de Thasos, ph. milieu Ve av. : 157 ; 197 ; 201 ; 211.
Tibère, emp. R. (14-37 ap.) : 298 ; 331-332.
Timée de Locres (ou le Mathématicien), déb. Ve av. ? : 177 ; 188 ; 210 ; 381.
Titus, emp. R. : (79-81 ap.) : *336*.
Toubi, voir Tybi.
Trajan, emp. R. (98-117 ap.) : 224[4] ; 237 ; 268 ; 276[5] ; 283 ; 312 ; 338 ; 342-345 ; 395[7].
Triconque (dans le Palais de B.) : 381.
Tritons, d. Gr. : 96.
Troglodytes, peuple d'Afrique orientale : 164.
Trogue-Pompée, hist. R. Ier ap. : 107[9].
Turnus, héros latin : 113.
Tybi, voir Mois.
Tychè, dé. Gr. : 352 ; 353. Voir aussi τυχή, index B 1.
Typhon, d. Eg. : 246 ; 402.

Uchoreus, r. Eg. date ? : 75.

Valentinien II, emp. R. (375-392 ap.) : 432 sq.
Verseau, constellation : 44 ; 230.
Vespasien, emp. R. (69-79 ap.) : 88 ; 93 ; 224[4] ; 237 ; 271 ; 311 ; 336-349 ; 348[1] ; 391.
Victor, *praeses* de Thébaïde, 2e moitié VIe ap. : 314.
Vierge, constellation : 112[1].
Vulcain, d. R. : 326[4]. Voir Héphaïstos et Ptah.
Willibrod (St), VIIIe ap. : 291.
Zénon, Gr. 1re moitié IIIe av. : 97 ; 102 ; 366 ; 447.
Zénon, ph. IVe av. : 332[8].
Zéphyritis (Isis), surnom d'Arsinoé II : 323.
Zeus, d. Gr. : 30[3] ; 129[5] ; 196 ; 197 ; 230 ; 237 ; 241[1] ; 270 ; 316-319 ; 330 ; 342 ; 402 ; 422 ; 419.

D. INDEX DES SUJETS

abbé, 301.
abîme (des eaux), 302.
abondance (corne d'), voir Corne.
accélération (du débit du Nil), *23* ; *66-67* ; 262.
accident, 420 ; accidentelle (crue), 285.
acclamation, 314 ; 369 ; 410 ; 411 ; 433. Voir aussi appel.
acrostiche, 296.
acteurs, 397 ; 419.
administration, administratif, administrateur, 40 ; 41 ; 224 ; 289 ; 309 ; 312 ; 323 ; 360 ; 427 ; 443.
affluent (du Nil), 15.
agraire, agricole, agriculture, *passim*, 223[4] ; 243 sqq. ; 252 ; 266 ; 357 ; production agricole, 342 ; fêtes agricoles, 441.
ailes (d'Isis), 42 ; *258* ; 287.
air, 26 ; 50 ; 122[7].
airain, 341.
albâtre, 227[3] ; 341[3].
alcyon, 73.
allégorie, allégoriquement, 235 ; 246 ; 253-254 ; 332.
allongé (Nil), 340 ; 347 ; 360. Voir couché.
alluvions, 13 ; 25 ; 86[7] ; 116[8] ; 123 ; 190 ; 241 ; 274 ; 291.
amphores, voir jarres.
amulette, 285 ; 286 ; 297 ; 299 ; 407 ; 412.
androgyne, 319 ; 428 sq.
âne, 51 ; 89 ; 97.
anguille, 295.
animaux, 72-74 ; 92 ; 107 ; 121 ; 253 ; 373[3] ; 425.
année, (naissance de l'), voir Jour de l'An, index C 2 ; officielle ou civile, voir calendrier ; parfaite, 265 ; Sothiaque, voir sothiaque ; (origine de l') *30-33*. (naturelle), voir naturelle (année).
anniversaire (d'Apis) 301 ; (du monde), 222 ; 301 ; 390.
annonce (de la crue), 384 ; 411 ; 442.
annone, 98 ; 129 ; 131[6] ; 313 ; 338 ; 448.
antarctique (cercle), 200.
antéxégète, 393.
antipodes, 60 ; 164.
août, 18 ; 23 ; 24 ; 29[4] ; 39 ; 41 ; 42 ; 55 ; 79 ; 83 ; 86[8] ; 94 ; 97 ; 98 ; 100 ; 124[1] ; 259 ; 303 ; 304 ; 309 ; 328 ; 346 ; 364 ; 391 ; 443 ; 448. Voir aussi Mésorè, index C 2.
âpa (sanscrit « eau »), 210[8].
apocalyptique (littérature), 448.
apothéose, 312.
appel (au Nil), 411.
aquilons, 157[6].
arabe, 269 ; (conquête) 378 ; 408 ; 441-448 ; (langue), 290 ; (tradition), 367.
arbres, *49-51*.
archange, 425 ; 437.
archéologie, 22 et *passim*. Voir index A 7.
architecture, architecte, 7 ; 101 ; 304.
archives, 386.
arctique (cercle), 200.
argent, 227[3] ; 228 ; 401 ; 418 ; 434.
arroser, 3 ; 312 ; 314[3] ; 317 ; 359[1] ; 422 ; 437 ; 449.
art, artiste, 5 ; 89[6] ; 94[3] ; 276 ; 283[11] ; 298 ; 339 ; 383[3]. Artisans, 232.
artabe, 320[4] ; 368.
ascendance (du Nil), 315.
asperger, aspersion, 270 ; 280 ; 281 ; aspersoir, 420.
aspic, 72.
assis (Nil), 327 ; 340 ; 347 ; 357 ; 448.

astre, astral, 30 ; 31[9] ; 39 ; 42 ; 48 ; 192 ; 264 ; 314 ; *384-385*.
astronome, astronomie, 304 ; 305 ; 366 ; *384-385* ; 388.
athlètes, 294.
attraction (du Nil), 178 sq.
aube, aurore, 31[7] ; 257[5] ; 382 ; 394 ; 413 ; 437.
automne, 33 sq. ; 36 ; 93 ; 112 ; 449.
avril, 18 ; 24 ; 34 ; 52 ; 54 ; 98 ; 248 ; 277.

bain, baigner, 277.
banquet, 392 ; 434. Voir festin, repas.
baptême, 279.
barrage, 100. Voir aussi ἔμβλημα.
basalte, 340 ; 360.
base, 283 ; 304 ; 354-355 ; 397.
bassin, 256 ; 277 ; 369[4] ; 378 ; 438.
barque, canot, embarcation, 51 ; 60 ; 90 ; 92 ; 93 ; 95[7] ; 96 sq. ; 101 ; 107 ; 113 ; 262 ; 264 ; 352 ; 355 ; 394 ; 397 ; 403 ; 416 sq.
bateau (gros), 418 ; 432. (du Roi), 235[5].
bâton, *52* ; 60 ; 450.
bélier, 233. Voir aussi Chnoum, index C 2.
bénédiction (de l'eau), 384.
bière, 66 ; 107 ; 277 ; 291 ; 303 ; 368 ; 374 ; 394[4] ; 399; 417[1].
blé, 45 ; 49 ; *51-53* ; 98 ; 111[3] ; 130 ; 331 ; 359 ; 371[3] ; 383[3] ; 427. Voir transport.
bleu, 15 ; 18[1] ; 233 ; 237[2] ; 340 ; 341[3]. Voir aussi noir.
bœufs, bétail, troupeaux, 96 ; 354 ; 374 ; 399 ; 400.
bois, *56*. (Statue en), 395.
boisseau, 320-321.
boisson, *106-107* ; 399.
bornage, 249.
bouches (du Nil), 281 ; 287.
boue, bourbeux, vase, 54 ; 72 ; *115-119* ; 258[5] ; 276 ; 425. Voir limon.
bouillonner, bouillonnement : 66 ; 69 ; 300 ; 311.
boxeur, 420.
bronze, 359.
brûlé, 72 ; 285.
buste (du Nil), 328 ; 330 ; 333 ; 336 ; 343 ; 432. Voir pl. VII, 3 et 8.

calendrier, *30-46* ; 135 ; 266 ; 305 ; 319 ; 324 ; 383 ; *384- 385*; 439 ; 443 ; 445 ; 448 ; — calendrier civil (ou officiel), 32 ; 39 ; 246 ; 248 sq. ; 251 sq. ; 256[9] ; 284 ; 291 ; 364 sq. ; 376 ; 415 ; — hiéroglyphique d'Edfou, 369 ; — sothiaque, 248 ; 251 ; 279 ; 366 ; 409.
calife, 442.
capillarité (de la terre), 181.
canal, 49[5] ; 51 sq. ; *54-56* ; 74 ; 76[4] ; 86 ; 90[5] ; 96 ; 112 ; 231 ; 257 ; 271 ; 277 ; 293 ; 297 ; 304 ; 330 ; 352 ; 356 ; 371 ; 381 ; 394 ; 411 ; 450.
carte (du Nil), 381.
castrat, 384.
cause (de la crue), *135-214* ; 386 ; 422 ; 442 ; 446.
caverne, 30 ; 183 ; 229 ; 307.
ceinture (du Nil), 223.
cérémonies, 250 ; 262 ; 270 ; 276 ; 281 ; 283 ; 293 ; 307 ; 338 ; 364 ; 371 ; 380 sq. ; 383 ; 408 ; 421 ; 426 ; 428 ; 438. Voir fêtes, rites, processions, etc.
chaleur, 445 ; (de la terre) 113 ; 183 ; (du soleil) 236 ; 240.
chambre (de l'eau), 277.
champ (d'inondation), 15.
chant, chanteur, 67 ; 99 ; 396 ; 406 ; 411 ; 416 ; 420 ; 435 ; 438 ; 448.
chantre, *383-384* ; 429.
chapelle, 362 ; 379 ; 448 sq.
char, 344 ; 396.
cheval, 375 ; 396.
chevelure, 260 ; 285.
chien, 266 sqq.
chœur, 411 ; 417 ; 420.
chorège, 408[1].
chrétien, christianisme, christianisation, 22 ; 253 ; 279 ; 288 sq. ; 296 ; 301 ; 305 ; 313 sq. ; 321 ; 323 ; 333 ; 350[3] ; 353 ; 358 ; 369 ; 370 ; 376 ; 384 ; 396 ; 403 sqq., *passim ; 421-440 ;* 449.
chronologie, 5 ; 6 ; 10 ; 51[3] ; 98 ; 438 ; 446.
ciel, céleste, 187 ; 317 ; 335 ; 362 ; 422.
circulation (de l'eau), 187. (Sur le Nil), 417. Voir transport.
ciste, 247 ; 284.
clergé, 301 ; 306 ; 358 ; 362 ; *382-394 ;* 395 ; 426 ; 438.
codex, 412.
collective (responsabilité), 313.
colossal, 338 ; 341[4].
comète, 48.
condensation (de la vapeur), 208.

conjonction (des astres), 235.
conjuration (magique), 294 ; 301.
conservation (de l'eau), 108 ; (du monde), 312.
constellation, 44 ; 262 ; 263 ; 267 ; 303 ; 314 ; 368 ; 384.
copiste, 257. Voir scribe.
copte, 297 ; 389. (Tissu), 274, 432. Voir pl. X b.
coq, 285.
coraux, 260[9].
corne (d'abondance), 267 ; 320 ; 323 ; 327 ; 330 ; 333 ; 336 ; 347 sqq. ; 354 ; 357 ; 432.
cortège, 283 ; 382 ; 406.
cosmète, 387 ; *392*.
cosmogonie, 86[7] ; 137 ; 140 ; 209 ; 424 ; 442 ; 445.
cote (du Nil), voir marques.
couché (Nil), étendu, allongé, 336 ; 340 ; 348 ; 360 ; 432 ; *passim ;* 448.
coudée, *23 ;* 50 ; 95 ; 235 ; 286 ; 300 ; 311 ; 321 sqq. ; 333 ; 337 sqq. ; 347 ; 355 ; 380 ; 388 ; 395[4] ; 398 ; 412 ; 429 sqq. ; 433 ; 435. (Coudée : 0,525 m).
couleur (du Nil), 191 ; 254 ; 276 ; 285 ; *290-292* ; 305 ; 336 ; 340 ; 387 ; (sombre, foncée), 198 ; 235. Voir pl. IV a et b et locale (couleur).
coutume, 41 ; 52 ; 416 ; 420 ; 431 ; 433 ; (droit coutumier), 52[2].
créateur, création, 127 ; 233 ; 335 ; 389 ; 423.
crevasse, fissures, 25 ; 55 ; 63 ; 116 ; 181 ; *183-185*.
crocodile, 72 ; 75 ; 89 ; 90 ; 92[5] ; 93 ; 102 ; 275 ; 292[2] ; *299-303* ; 305 ; 309 ; 331 ; 336 sq. ; 342 sq. ; 355 ; 373[3] ; 382.
croix, 310 ; 381 ; 401 ; 435 ; 438 ; 443[3] ; 449.
crotales, 417.
crue, voir Nil, index C 1.
curieux, curiosité, 5 ; 8 ; 57 ; 60 ; 73 ; 76 ; 96 ; 107 ; 135 ; 137 ; 140 ; 316 ; 380[6] ; 406 ; 446.
cyclamen, *49*.
cymbales, 417.

dalmatique, 432.
danse, danseurs, 90 ; 281 ; 381 ; 395[8] ; 406 ; 417 ; 420 ; 431 ; 432 ; 444.
date (de la crue), *23* ; 29 ; 33 ; 40 ; 50 ; (des fêtes de la crue), 361 ; *364-374* ; 383 ; *438 ; 443*.
débit, 16 ; 67 ; 88 ; 188[5] ; 230 ; 262 ; 305.
débordement (du Nil), 23 ; *passim*.
début (de la crue), 295.
décalage (du calendrier), 34 ; 37 ; 40 ; 362 ; 375 ; 384[3] ; 394 ; 398.
décembre, 36 ; 48 ; 55 ; 88[11] ; 112 ; 124[4] ; 249 ; 365.
décharge, 304.
décret, 39 ; 231 ; (voir Canope, index C 1).
décrue, 18 ; 23 ; *24 ;* 95 ; 99 ; 100 ; *111-126* ; 182 ; 183 ; 245 ; 249 ; 269 ; 286 ; 295 ; 297 ; 209 ; 322 ; 329 ; 374 ; 413 ; 441.
dédicant, 382.
démesure, 310.
démon, 207 ; 288 ; 316 ; 425 ; 428.
démotique, 7 ; 40 ; 279. Voir aussi index A 6.
démiurge, 115[8] ; 332 ; 408.
dépenses, voir frais.
description, 6 ; *22* ; 246 ; 337 ; 338 ; 437 ; 441.
désert, désertique, 11[2] ; 13 ; 22 ; 247 ; 291 ; 399 ; 402. Voir aussi Typhon, Seth, index C 2.
déterminisme, 401.
deuil (d'Isis), 246 ; 250 ; 260 ; 269 ; 384 ; 396 ; 408 ; 415.
diable, 425. Voir Satan, démon.
diacre, 435.
didactique, 339.
diffusion (du culte d'Isis), 273 ; (des sciences) 213.
digue, 495 ; 51 ; *53-55* ; 71 ; 86[4] ; 97 ; 100 ; 103 ; 114 ; 231 ; 290 ; 293 ; 312 ; 326 ; 403 ; 419 ; 443.
dioecète, 54.
discours, 312 ; 313.
disette, 288 ; 350 ; 373[3] ; 402 ; 441. Voir famine.
divination, devin, 301 ; 390.
divine (eau), 275 ; 276[8].
doigt (mesure des eaux du Nil : c. 2 cm.), 64 ; 312 ; 339 ; 405.
douloureux (Nil), 350.
doxographie, 211.
drachmes, 277 ; 395[6].
dragon, 302.
droit, 5 ; 54 ; 347.
durée (de la crue du Nil), 65 ; 197.

eau (douce), 88 ; 95 ; 107 ; 247 ; 357 ; (potable), 88 ; *105-109*.
échelle, 344. Voir nilomètre.
éclipse, 48 ; 304 ; 313 ; 384.
économie, économique, 5 ; 331 ; 389 ; 422 ; 445 ; 450.
écrit, *403-404*.
édit, 328 ; 350 ; 358 ; 429 ; 430 ; 434.
église (de Phoïbamon), 370[5] ; (chrétienne), 430.
éléments, 121 ; 446.
éléphant, 344.
embarcation, voir bateau.
embaumé, embaumement, 275 ; 382.
embouchure (du Nil), 11[2] ; 22 ; 66 ; 259 ; 262 ; 274 ; 329.
émeraude, 341.
encens, 400.
enfant, 380 ; 432 ; (coudée) 303 ; 322 ; 326 ; 333 ; *337-341*.
enfantement, 286.
épagomène, 39 ; 40 ; 367. Voir aussi mois, index C 2.
épidémie, 307 ; 407.
épi (avec Euthénia), 331 ; 334 ; (avec Isis) 271 ; (avec le Nil) 347 ; 349 ; 448.
épigramme, 36 ; 48[3] ; 72 ; 94.
épistate, 304.
équateur, 15 ; 18[4].
équinoxe (d'automne), 112 ; 203 ; 205.
erreur (nuit de l'), 420 ; 429[2].
est, 74 ; 75 ; 245 ; 280.
été, 33 ; 36 ; 37 ; 93 ; *141* ; 188[5] ; 189 ; 205 ; 287 ; 322 ; 335 ; 408 ; 420. Étésiens, voir vents étésiens.
étiage, 11 ; 12 ; 16 ; 18 ; *23* ; 24 ; 29 ; 47 ; 49 ; 52 ; 54 ; 102 ; 129 ; 183 ; 245 ; 246 ; 268 ; 367 ; 380 ; 443.
étoile, 31 ; 32 ; 198 ; 233[3] ; 263 ; 323[2] ; 361[1] ; (voir aussi Sothis, index C 2.)
étranger, 57 ; 307 ; 313 ; 317 ; 320 ; *390* ; 401 ; 416 ; 426.
étui (à barbe), 223.
étymologie, 322 ; 427.
euripe, 356[3].
évangile, 292 ; 370.
évaporation, évaporer, 18[4] ; 22 ; 113 ; 188[1] ; 189 ; 206[6] ; 277.
exactitude (de la crue), *29-30* ; 42 ; 267 ; 291 ; 298 ; 409 ; 412.
exégète, 387 ; 393 ; 397.
exotique, exotisme, 94 ; 297 ; 298 ; 343.
explication (de la crue), 6 ; *135-216* ; 445 ; 446.
exportation, 232.

falaise, 86[9] ; 277 ; 399.
famine, 6 ; 50 ; 78 ; 81 ; 241 ; 342 ; 345 ; 402 ; 428.
faucon, 41[5] ; 42. Voir vautour.
féconder, fécondité, *passim* ; 292 ; 298 ; 312 ; 326 ; 339.
femme, 106 ; 376 ; 417 ; 420.
festin, 415 ; 433 ; 448. Voir banquet, repas.
fête, 221[8] ; 239 ; 277 ; 445 ; (d'Hathor), 248[3] ; (d'Isis), 256 ; 268[7] ; 284 ; (du Nil), 38 ; 244[3] ; 288 ; 305 ; 319 ; 324 ; 331 ; 344 ; 352 ; 355 ; 357 ; *361-420* ; 437 ; 433 ; 434 ; (d'Osiris), 251 ; 252 ; (de Ptah), 370[2] ; 371 ; (du lever de Sothis), 31[12].
février, 15 ; 16 ; 44 ; 124 ; 369.
fiancée (du Nil), 273 ; 403.
filles (du Nil), 292.
filtrage, 181.
fisc, fiscalité, 6 ; 41 ; 101 ; 111 ; 127 ; 354 ; 443 ; 449. Voir impôts.
fissures (du sol). Voir crevasses.
fleurs, 286 ; 338 ; 395 ; 399 ; 431 ; 438 ; 448.
flore (du Nil), 262 ; 307.
flûte, 347 ; 397 ; 417.
foin, 42[5].
fonctionnaire, 108 ; 129 ; 239 ; 392 ; 445.
fontaines, 304.
formation (du monde), 315 ; (du sol), 126.
formule, formulaire, 287 ; 294 ; 309 ; 408 ; 411.
fourrage, 98[2]. Voir foin.
frais, dépenses, 42 ; 275 ; 370 ; 375 ; 388 ; 392 ; 399 ; 416 ; 420.
fronton, 340[3] ; 352 ; 355.
fruits, 41[1] ; 48 ; 49[5] ; 56 ; 130 ; 286 ; 354 ; 376 ; 399 ; 411 ; 437.
funéraire (fête), 252 : (stèle), 279, 282 ; voir index A 4 et 7.

gargouille, 304.
gastronomique, 280 ; 305.
gâteaux, 354 ; 399 ; 400 ; 416.
généalogie (du Nil), 315 ; 324 ; 325.
génie, 244 ; 267 ; 333 ; 342 ; 343 ; 350 ; 352 ; 358 ; 380. Voir enfants, bambins.

géographe, géographie, 5 ; 6 ; 15 ; 22 ; 57 ; 124 ; 197 ; 385 ; 449.
géologie, 122-126.
gerzéenne (civilisation), 297 ; 299.
grand-prêtre, *383* ; 393. Voir prêtre.
gouffre, 229 ; 312 ; 387.
goutte, 257 ; 367.
grains, 251 ; 320 ; 327 ; 398. Dieu du grain, voir Népri, index C 2.
grenier, 52 ; 321.
grenouille, *120* ; 121[2] ; 233 ; *297* ; 303 ; 305 ; 314 ; 357.
grossesse, 266.
grue, 48.
guérir, guérisseuse (eau), 277 ; 285 ; 378[1].
gymnasiarque, 239 ; 392.

hautes eaux, maximum, plénitude, 11 ; 16 ; 18 ; 22 ; *24* ; 29 ; 42 ; 72-73 ; 75 ; 82 ; 89 ; 96 ; 97 ; 99-104 ; 112 ; 114 ; 277 ; 286 ; 303 ; 338[3].
harpe, 407.
hauteur (du Nil), 9 ; 24 ; 47 ; 50 ; 52 ; 58 ; 71 ; 92 ; 312 ; 339 ; 358 ; 369[4] ; 373[3] ; 376 ; 394 ; 406 ; 409 ; 412 ; 415 ; 418 ; 425 ; 438 ; 446 ; 450.
helléniser, hellénisme, 263 ; 420 ; 426.
hénothéisme, 243 ; 289 ; 350.
héraut, 391 ; 392.
hiérodule, voir index B 1, ἱερόδουλος.
hiérogrammate, 309 ; *386* ; 388 ; 392.
hippopotame, 89[6] ; 90 ; 92 ; 93 ; 297 ; 298 sq. ; 303 ; 305 ; 331 ; 334 ; 337 ; 338 ; 348 sq. ; 351 ; 355 sq. ; 395 ; (déesse), voir Thouéris, index C 2.
hirondelle, 73.
hiver, 33 sq. ; 37 ; 141 ; 188[5] ; 189 ; 205 ; 234[5] ; 322 ; 335.
horologue, 384-385.
huile, 399.
humain (sacrifice), 346 ; 388.
humide (principe), humidité, 26 ; 49 ; 50[3] ; 64 ; 122 ; 188 ; 190 ; 201 ; 244 ; 246 ; 252 ; 425.
hydrie, 283 ; 333.
hydrologue, hydrologie, 11[2] ; 291 ; 381 ; 386 ; 393.
hymne (à Isis), 266 ; 270 ; (au Nil), 318 ; 406 sqq.
hymnode, voir chantre.

iconographie, 297 ; 337 ; 360 ; 383 ; 431. Voir table des illustrations.
îles (du Nil), 25 ; 63 ; 77 ; *86* ; 288 ; 436.
illuminations, voir lumières.
impiété, impie, 325 ; 342.
impôts, 41 ; 50 ; 53[3] ; 101 ; 111 ; 299 ; 307 ; 309 ; 312 ; 350 ; 389. Voir fisc.
incubation, 277 ; 282.
indiction, 41 ; 350[3].
infiltrations, 16 ; 49 ; *63-64* ; 79 ; 81 ; 226 ; 230.
inondation (saison), 32 ; 34 ; 246[3] ; 248 ; 249 ; 327.
inscription, 7 ; 8 ; 49[5] ; 283 ; 297 ; 304 ; 312 ; 320 ; 322 ; *347-348* ; 358 ; 378.
institutions, 445, 449.
intaille, 321[3].
intendant (Nil), 30 ; 449.
interdit, interdiction, 309 ; 433-4.
inversion (des saisons), 188 ; 199-201.
irrégularité (du Nil), 22 ; 29 ; 139.
irrigation, irriguer, 5 ; 6 ; 48[4] ; 53 ; 54 ; 86[9] ; 113 ; 243[1] ; 292 ; 293[2] ; 304 ; 325 ; 357 ; 415[5] ; 428[2].
islam, 438 ; 441-443 ; 450.
ivoire, 341.

jaillissement, 62, 230.
janvier, 23 ; 44 ; 48 ; 93 ; 119[1] ; 245 ; 292 ; 305 ; 364 ; 370 ; 383.
jardin, 314[3] ; 355 ; 369 ; 373 ; (d'Osiris) 259.
jarres, amphores, 56 ; 108 ; 232 ; 235[5] ; 262 ; 280 ; 380 ; 399 ; 418.
jaspe, 227[3].
jeu (de mots), 274 ; 283[11] ; 297 ; 318 ; 335. Jeux (publics), 392 ; 420 ; 448.
jeune fille, 403, 418. Voir fiancée du Nil.
joie, 67 ; 256 ; 300 ; 313 ; 321 ; 343 ; 362 ; 398 ; 411 ; 412 ; 438 ; 447.
judaïsme, 253. Juifs, 324.
juillet, 18[4] ; 23 ; 24 ; 33 ; 34 sq. ; 42 ; 43 ; 55 ; 66 ; 69 ; 77 ; 89 ; 88[11] ; 118 ; 124[1] ; 235 ; 247 ; 263 ; 267 ; 275 ; 276 ; 299 ; 300 ; 304 ; 314[2] ; 346 ; 361[1] ; 364 ; 374 ; 375 ; 377 ; 385 ; 391 ; 394 ; 398 ; 401 ; 413 ; 420.
juin, 18[4] ; 20 ; 23 ; 32[2] ; 33 ; 34 ; 41 ; 43 ; 52 ; 54 ; 55 ; 63 ; 65[2] ; 66 ; 73 ; 79 ; 118 ; 202 ; 245 ; 248 ; 258 ; 285 ; 277 ; 309 ; 364 sq. ; 377 ; 383 ; 406 ; 413 ; 443.
jumeaux, 107.
juste, justice, 310 ; 321 ; 436.

kéramion, 376 ; 400.
khamsin, voir vents du sud.

lac, 11[6] ; 75 ; 98 ; 103 ; 104.
lame (d'eau), 16 ; 23 ; 97.
lamentations, 369[1] ; 384. Voir deuil.
lampe, 7 ; 49 ; 181 ; 228 ; 267 ; 297 ; 298 ; 357 ; 394 ; 431 ; 449.
lapis, 227[3] ; 341[3].
larmes (d'Isis), *255-257 ;* 367 ; 438. Voir lamentations, deuil.
légende, légendaire, 106 ; 307 ; 310 ; 317 ; 346 ; 401 ; 404 ; 418[3].
léontocéphale, 303. Voir lion.
lépidote, 295.
lettre, 52 ; 55 ; 56 ; 101 ; 261 ; 322 ; 405.
lever héliaque (de Sothis), 31 ; 264 ; 268. Voir index C 2, Sothis.
libation, 282 ; 285 ; 387.
lieu (des fêtes de la crue), 361.
limite (de la crue), 72 ; 101.
limon, 13 ; 24 ; 25 ; 69 ; 102 ; *115-116 ;* 120 ; 123 ; 184 ; 233 ; 295 ; 333 ; 342 ; 423. Voir alluvions, boue.
lion, lionne, 92[5] ; *303-305 ;* 355 ; 426.
lit (du Nil), 14 ; *15 ;* 23 ; 60 ; 64 ; 185 ; 246 ; 367 sq. (majeur), 29 ; 112 ; 113 ; 120[2] ; 165 ; (mineur), 47 ; 59[1] ; (souterrain), 176.
liturge, liturgie, 239 ; 383 ; 431.
littéraire (thème), 129[5] ; 318 ; 449.
livraison (du blé), 53 ; 98-99.
livres (sacrés), 124 ; 198 ; 383[2] ; *386-387.*
local, 52 ; 289 ; 297 ; 303 ; 319 ; 382 ; 406[6] ; 413 ; 421 ; 447 ; 450 ; (couleur) locale, 105 ; 243 ; 298 ; 321 ; 351.
logographe, 137[3].
logos, 332.
lois (de la nature), 135 ; 235 ; 284 ; 335 ; 423 ; 441 ; (d'une magicienne) 287.
lois, législation, 50 ; 51[1] ; 52 ; 313 ; 433.
lointaine (déesse), 417[1]. Voir Éthiopie (reine d') index C 1.
lotus, 90 ; 92 ; 223 ; 225 ; 228 ; 270 ; 297 ; 327 ; 333 ; 336 ; 342[1] ; 343 ; 355 ; 356 ; 397 ; 432.
lumières, illuminations, 267 ; 382 ; 394 ; 434.
lune, 47 ; 222[5] ; *234-235 ;* 251[1] ; 269.
lunaire (cycle), 244.
lyre, *119 ;* 417.

magicien, magie, magique, 35 ; 265 ; 271 ; 276 ; *284-294 ;* 305 ; 307 ; 313 ; 387 ; 406 ; 408 ; 412 ; 442 ; 447.
magistrats, 408.
mai, 11[3] ; 16 ; 18 ; 23 ; 34 ; 63 ; 245 ; 248 ; 367 ; 406 ; 443.
maiotès (poisson), 295.
maîtrise (de la crue), *229-237 ;* 244.
malachite, 227[3].
malédiction, 307 ; 346 ; 401.
manuscrit, 13 ; 81 ; 408 ; 410 ; 435.
marais, marécages, étang, 87[2] ; 95 ; 129 ; 273 ; 297. Voir aussi lac.
marée, 178 ; 185.
mariage (de la terre et l'eau), 71 ; 247 ; 271 sqq.
marques (du Nil), cotes, 50 ; 52 ; 135 ; 228. Voir aussi mansuration, nilomètre.
mars, 18[4] ; 37 ; 48 ; 52 ; 54 ; 202 ; 369 ; 371.
masques (de chien), 269.
maximum (de la crue), 11 ; 15 ; 23 ; *24 ;* 25[6] ; 40 ; 95 ; 102 ; 329 ; 383 ; 390. Voir hautes eaux et plénitude.
mensuration, mesure (l'inondation), *23 ;* 50 ; 57 ; 272[3] ; 276 ; 320 ; 323 ; 331 ; 340 ; 367 ; 379 ; 380 ; 387 ; 398 ; 430 ; 432 ; 437.
mesure (de l'année), 289.
mer (= Nil), 71 ; 89 ; 94 sqq. ; 113 ; 247 ; 337 ; 411 ; 412 ; 417 ; 423.
messager (de la crue), 295 ; 384.
météorologie, 7 ; 16 ; 136 ; 138 ; 198 ; 388.
miel, 106 ; 375 ; 399 ; 400 ; 416.
minimum (de la crue), 25[6] ; 112[4] ; 368 ; 382 ; 443. Voir étiage.
miracle, *291-292 ;* 300 ; 370[5].
modius, 323 ; 327 ; 426 sqq. ; 431. Voir aussi index B 2.
moines, monastère, 100[6] ; 394[3].
mois, voir index C 2.
moisson, moissonneur, 34 ; 48 ; 56 ; 131[6] ; 371 ; 383[2] ; 427.
momie (d'Osiris), 251 ; 258.
monde (inférieur), 236. (Naissance du), 239. (Anniversaire du), voir anniversaire.
monnaie, 92 ; 223 ; 227 ; 228 ; 267 ; 271 ; 283 ; 297 ; 302 ; 303 ; 320 ; 323 ; *328 ;* 330 ; 333 ; 336 ; 343 ; 346[2] ; 347 ; 354 ; 362 ; 375 ; 377[1] ; 379 ; 396 ; 414 ; 424 ; 428 ; *431.* Voir numismatique.

monothéisme, 253 ; 284 ; 427 ; 442.
monstres, 48 ; 120[2].
montée (du Nil), *23 ; passim ;* 43 ; 45 ; 49 ; *57-65 ;* 74 ; 99 ; *passim ;* 384 ; 437.
mort, 72 ; 288 ; 292[3] ; 297 ; 325 ; 369 ; 415 ; 418.
mosaïque, voir index A 7.
mouillés (cheveux), 349.
musique, 407.
musulman, voir islam.
mycénien, 315.
mythe, mythique, 29 ; 135 ; 145 ; 209 ; 448 (osirien), *243-274 ;* 446. Voir aussi Osiris, index C 2.
mythographe, 36.
mythologie, mythologue, 292 ; 310 ; 315 ; 324 sqq. ; 447.

nappe (phréatique), 11[6] ; 16 ; 101 ; 117 ; 176[4] ; 181.
national, nationalisme, 243 ; 246[3] ; 249 ; 303.
naturalisme, naturaliste, 36 ; 41 ; 247 ; 254 ; 273[1] ; 449.
naturelle (année), 32 ; 372 ; 422.
navigation, navigabilité, navigateurs, 92 ; *95-101 ;* 355 ; 358[5] ; 417 ; 419[4].
neige, 11[6] ; 115 ; *161-169 ;* 189 ; 197 ; 201[2] ; 203 ; 402[2].
néo-platonisme, 333 ; 359 ; 421.
nilomètre, 7 ; 50 ; 57 ; 60 ; 64 ; 91 ; 92 ; 101 ; 104 ; 113 ; 235 ; 321 ; 358 ; 378[2] ; 380 ; 381 ; 387 ; 388 ; 395 ; 429 ; 432. Voir aussi échelle, mensuration.
nilotique, 273[3] ; 343 ; 355 ; 449. Voir paysage (nilotique).
nitre, 100 ; 106[4].
noir, bleu-noir, 25 ; 63 ; 115 ; 124 ; 254 ; 336 ; 340 ; 341 ; 397. (Nil), voir pl. IV.
nome, 223 ; 233 ; 360[1] ; 393 ; 400 ; (3[e]), 233. (Phagroriopolite), 295.
nord, 60 ; 116 ; 188[7] ; 244 ; 299 ; 331.
nourricier, 131 ; *239-241 ;* 320. (Isis), 271.
novembre, 18 ; 23 ; 34 ; 37 ; 112 ; 118 ; 249 ; 250 ; 251 ; 286 ; 368.
noyade, noyé, 245 ; 253 ; *275 ;* 347 ; 383 ; 448.
nuit (de la crue), 255 ; 257 ; 268 ; 304 ; 394 ; 397 ; 420. Voir erreur.
numismatique, 7 ; 302 ; 321 ; 348 ; 354 ; 360 ; 448. Voir monnaie.

obélisque, 92 ; *99-100 ;* 236 ; 310 ; 325.
observation (de la crue), 50 ; 372 ; 378 ; 383. Voir nilomètre.
octobre, 18 ; 23 ; 24 ; 98[2] ; 112 ; 202 ; 245 ; 249 ; 286 ; 394.
œuf, 72 ; 89[6] ; 122 ; 123 ; 143 ; 300 ; 373[3] ; 383[2] ; 416.
offrandes, 224 ; 226 ; 237 ; 244[2] ; 288 ; 294 ; 307 ; 320 ; 362 ; 368[3] ; 374 ; 376 ; 378 ; 387 ; 394[4] ; 396 ; *399-401 ;* 409 ; 414 ; 421 ; 426 ; 435 ; 438 ; 443.
oiseau, 48 ; 72 ; 86 ; 92 ; 226 ; 374 ; 399 ; 432.
olivier, 281.
or, 128 ; 227[3] ; 272 ; 323 ; 359 ; 410 ; (barque d'), 419[4] ; (boîte d'), 247 ; 284 ; (plat d'), 7 ; 355 ; 449 ; (présent en), 391 ; 401 ; 435. (vase d'), 279, 316 ; 397 ; 429.
oracle, 308 ; 402 ; (du Potier), voir *P. Oxy.* 2332, index A 2.
ordonner, ordre (d'un dieu), 311 ; 322 ; 398 ; 404 ; 442. Ordonnance (de la nature) 36[2] ; 41 ; 289 ; 323 ; 335 ; 427. Voir lois.
origine (de la crue), voir cause ; (du monde), 389.
ouest, 74 ; 245 ; 317 ; 323.
oxyrhynque, 295.
païen, paganisme, 288 ; 305 ; 313 ; 307 ; 421 sqq.
pain, 388 ; 394[4] ; 399 ; 450.
paléographie, 197[2] ; 239 ; 436[3].
palme, 93 ; 353 ; 375 ; 397.
panégyrie, 362 ; 369 ; 373 ; 394.
panthéon, 223 ; 229 ; 244 ; 303 ; 307 ; 319.
papyrus, 87 ; 90 ; 95 ; 97 ; 223 ; 225 ; *259-263 ;* 293[4] ; 334 ; 336.
parchemin, 413 ; 436.
parèdre (du Nil), 233[4] ; 243 ; 321. Voir Euthénia, Gê, index C 2.
parfum, 338 ; 397 ; 400.
patronage (sur la crue), 244 ; 347.
paysage (nilotique), 7 ; 65 ; *89-94 ;* 97 ; 103 ; 297 ; 302.
peintures, 7 ; 82 ; 89 ; 223 ; 231 ; 270 ; 336 ; 338 ; 342 ; 362 ; 396 ; 414 ; (inscription) peinte, 277.
perséa, *49-50 ;* 375.
peste, 48[3] ; 74 ; 124 ; 266 ; 291[4] ; 308.
peuple, 8 ; 284 ; 314 ; 342 ; 346 ; 435.
phagre, 49 ; 295.

philosophes (grecs), 198 sqq. ; 279 ; (indiens), 253. Philosophie, philosophique, 5 ; 121 ; 136 ; 281 ; 284 ; 321 ; 332 ; 421 ; 424 ; 442 ; 449.
pictural, 227 ; 337.
pied (des dieux), 231 ; 233.
plan (d'eau), 25 ; 101.
plantes, 49 ; 87 ; 107 ; 245 ; 247 ; 250 ; 270 ; 336 ; 339 ; 371 ; 397 sq.
plénitude (du Nil), 37 ; 40 ; 42 ; 92 ; 174 ; 313.
pleur, pleurer, 287 ; 369. Voir larmes.
plomb, 227[3] ; 284 ; 343 ; 359.
pluie, 12 ; 16 ; 18 ; 29 ; 129 ; 130[1] ; 182 ; 183 ; 187 ; 235 ; 246 ; 253 ; 276 ; 292 ; 293 ; 317 ; 323 ; 344 ; 361 sq. ; 386 ; 388 ; 411 ; 422 ; 438.
poème, poésie, poète, 30[1] ; 41 ; 49 ; 50 ; 57 ; 58[4] ; 60[2] ; 71 ; 88 ; 95[7] ; 96 ; 129 ; 130 ; 176 ; 179 ; 198 ; 207 ; 259 ; 272 ; 299 ; 317 ; 326 ; 329 ; 335 ; 340 ; 412 ; 447 ; 448 ; 450.
poisson, 49 ; 87 ; 96 ; 226 ; 245 ; 258 ; 287[2] ; *294-297 ;* 303 ; 305 ; 314 ; 374.
politique, 5 ; 8 ; 119 ; 124 ; 231 ; 269 ; 329 ; 331 ; 360 ; 448.
porosité, (sol) poreux, 186.
porteurs (du Nil), 396.
potier, 232 ; 297 ; 424.
prédiction, *48 ;* 385 ; 425.
préfet, 52 ; 100 ; 128 ; 140 ; 310 ; 331 ; 346 ; 360 ; 383 ; 397 ; 401 ; 432 ; 434 ; 442 ; 448.
préhistoire, préhistorique, 5 ; 14 ; 30 ; 50 ; 123 ; 135 ; 292 ; 298 ; 305 ; 361 ; 445.
prêtres, 283 ; 286 ; 291 ; 301 ; 307 ; 371 ; 376[3] ; 378[1] ; 381 ; *382-394 ;* 413 ; 437 ; 449 ; (égyptiens), 31[1] ; 44 ; 63 ; 124 ; 137 ; 198 ; 234 ; 247 ; 269 ; 295 ; 346 ; 367 ; 429 ; 446 ; (d'Amon), 316. (d'Isis), 265 ; 273 ; 361 ; (du Nil), 221 ; 275 ; 389 ; 397 ; 408 ; (de Ptah), 281.
prêtresses, 223 ; (de Dionysos), 256[5] ; (d'Hathor), (d'Isis), 248[3] ; 265 ; 273 ; 361[1] ; (de Priape), 287.
prévoir, prévoyance, prévision, *25-26 ;* 322 ; 421 ; 423 ; 427.
prières (à Isis), 265 ; (pour le Nil), 285 ; 310 ; 318 ; 346 ; 375 ; 378 ; 388 ; 394 ; 398 ; *405-413 ;* 431 ; *436-439.*
problème, *135-142 ;* 188 ; 208 ; 228 ; 322 ; 366 ; 385 ; 442.
procession, 99 ; 101 ; 241 ; 269 ; 281 ; 283 ; 371 ; 376 ; 380 ; 387 ; *393-398 ;* 403 ; 417 ; 426 ; 428 ; 435 ; 438.
prodige, 268 ; 287 ; 291 ; 310 ; 339.
profil (du Nil), 15.
prophète, prophétie, 287 ; 300 ; *388-390 ;* 392 ; 412 ; 428 ; 442.
prytane, 239 ; 314.
puits, 50 ; 63 ; 79 ; 92 ; 106 ; 183.
pur, purifier, 276 ; 285 ; 308 ; 315 ; 376[3].

quai, 379. Voir nilomètre.
qualité (de la crue, ou de l'eau), *104-109 ;* 284 ; 315 ; 385.

rationnel, rationalisme, 123 ; 127 ; 183 ; 209 ; 212 ; 243 ; 293[2] ; 312.
rats, 73 ; 119.
ravitaillement, 339 ; 342 ; 352. Voir annone.
récoltes, 34 ; 41 ; 47 ; 251 ; 309 ; 327 ; 409 ; 413 ; 426 ; 437.
régularité, 26 ; 29 ; 64 ; 131 ; 230 ; 288 ; 321 ; 332 ; 335 ; 350 ; 413.
réjouissances, 93 ; 321 ; 369 ; 397 ; 405 ; 411 ; 413 ; 420.
repas, 118 ; 295 ; 375 ; *415.* Voir banquet.
responsable, responsabilité, 54[8] ; 97[2] ; 100 ; *309-313 ;* 392 ; 401.
résurrection, revivification, reviviscence, 42 ; 245 ; 248 ; 254 ; 281 ; 297 ; 340 ; 369 ; 371 ; 372 ; 384 ; 416.
retard (de la crue), 30 ; 221 ; 378.
révolte, 291[4] ; 346 ; 432.
rite, rituel, 31[3] ; 36 ; 104 ; 251 ; 262 ; 279 ; 280 ; 282 ; *292-293 ;* 301 ; 307 ; 315 ; 331 ; 355 ; 426 ; 434 ; 438.
rochers, 50 ; 63 ; 227 ; 343 ; 347.
roman, 8 ; 36 ; 71 ; 81 ; 107 ; 252 ; 283 ; 310 ; 445.
roseau, 56 ; 327 ; 337 ; 355. Voir papyrus.
rosée, 184 ; 187 ; 257[5] ; 438.
rouge, roux, roussâtre, 24 ; 66 ; 227 ; 276 ; 291 ; 303-304 ; 402.

sable, sablonneux, 54 ; 184[6] ; 286.
sacré, 312 ; 322 ; 370 sq. ; 375 ; 378[1] ; 388 ; 394 ; 395 ; 407 ; 431 ; 434 ; 438 ; (bois), 389 ; (écrits), 39.
sacrifice, sacrifier, 285 ; 286 ; 288 ; 342 ; 346 ; 367 ; 370 ; 378 ; 382 ; 387 ; 390 ; 391 ; 392 ; *398-403 ;* 424 ; 430 sqq.
sainte (eau), 92 ; 276-278 ; 315 ; 332 ; 335 ; 356 ; 374[2] ; 381 ; 388.
saison, 29 ; 30 ; 32 ; *33-37 ;* 88 ; 100 ; 189 ; 246 ; 335.
sanctuaire, 209 ; 260 ; 277 ; 287 ; 316 ; 317 ; 369[1] ; 393 ; 409.
sang, 64 ; 66[4] ; 317 ; 371 ; 432.
sarcophage, 72 ; 100[1] ; 275 ; 278[4] ; 284.
scarabée, 223 ; 283.
scientifique (méthode, recherche, théorie), 164 ; 189 ; 195[2] ; 280.
scorpion, 93.
sécheresse, 6 ; 26 ; 34 ; 35 ; 37 ; 50 ; 56 ; 74 ; 135 ; 188 ; 221 ; 246 ; 266 ; 317 ; 342 ; 346 ; 361 ; 402 ; 406 ; 441.
seize (coudées), 300 ; 303 ; 337 ; 343 ; 347 ; 349[3] ; 356 ; 375 ; 398 ; 411 ; 414.
sels (minéraux), 23 ; 25 ; 106.
semailles, semences, semer, *117-118 ;* 249 ; 308 ; 327 ; 342 ; 438.
septembre, 11[4] ; 18 ; 20 ; 23 ; 40 ; 51[3] ; 55 ; 65[2] ; 94 ; 97 ; 98[2] ; 100 ; 112 ; 295 ; 303 ; 311 ; 328 ; 329 ; 364 ; 389 ; 391[1] ; 394 ; 413 ; 443 sq.
serment, 324.
serpent, 120[3] ; 227 ; 270 ; 286 ; 309.
signe (des dieux), 231 ; 286 ; 394 ; (de la crue), 417.
sistre, *256-257 ;* 338 ; 396 ; 417 ; 432.
sitologue, 30 ; 320.
situle, 257[3].
social, 5 ; 445 ; 450.
soldat, 56 ; 260 ; 300.
soleil, 25 ; 42 ; 43 ; 67 ; 112 ; 120 ; *177-186 ;* 187-193 ; 263 ; 303 ; 314 ; 335 ; 352 ; 368 ; 385 ; 402[2] ; 445 ; 446.
solstice (d'été), 33 ; 43 ; 67 ; 157[11] ; 188[2] ; 201 ; 205 ; 234[6] ; 247 ; 248 ; 250 ; 309 ; 367 ; 385 ; 401 ; 413 ; 443 ; (d'hiver), 112 ; 138 ; 201 ; 202 ; 250 ; 251 ; 368.
sombre, 198 ; 254 ; 265[4].
sorcier, 286 ; 287 ; 302.
sothiaque (année), *32-33 ;* 45 ; 237[1] ; 268 ; 324 ; 352 ; 372 ; 376 ; 377 ; 394 ; 415 ; 445 ; 448.
source (du Nil), 63 ; 113 ; 136 ; 138 ; 182 ; 188 ; 189 ; 199 ; 205 ; 227 ; 231 ; 235 ; 270[1] ; 285 ; 311 ; 335 ; 338 ; 378[1] ; *381 ;* 386.
souterraine (origine) du Nil, *171-186 ;* (source), 63 ; 206 ; 227 ; 280 ; 362 ; 446.
spectacle, 63 ; 89 ; 99 ; 245 ; 318 ; 420 ; 445 ; 450.
sphinx, 327 ; 349 ; 351 ; 354 ; 355.
spontanée (génération), 122 ; 297 ; 424.
statue, statuette, 7 ; 39 ; 92[5] ; 198 ; 223 ; 226 ; 227 ; 230 ; 256 ; 268 ; 270 ; 272 ; 279[1] ; 298 ; 302 ; 311 ; 321 ; 327 ; 331[5] ; 333 ; 337 ; 339 ; 340 ; 352 ; 356 ; 359 ; 362 ; 378 ; 387 ; 399 ; 414 ; 418[2] ; 424 ; 428.
stèle, 49[5] ; 328 ; 347 ; 362 ; 391[1].
stoïciens, stoïcisme, 173 ; 186 ; 206 ; 212 ; 236 ; 335 ; 359 ; 421 ; 446.
stoliste, 247 ; 387 ; 392.
stratège, 392 ; 400.
sud, 16 ; 18 ; 60 ; 75 ; 100 ; 244 ; 276 ; 298 ; 331 ; 341[3] ; 375 ; 378.
sueur (d'Osiris), 64-65 ; 184 ; 249 ; 265 ; (de Sobek), 299 ; (de la terre), 64 ; 187 ; 445.
suicide, 325 ; 346.
sumérien, 143[3].
sycomore, 51[1] ; 227-228.
symbole, symbolisme, 71 ; 246 ; 247 ; 249 ; 253 ; 254 ; 256 ; 272 ; 284 ; 297 ; 303 ; 320 ; 332 ; 334 ; 338 ; 375 ; 388 ; 418 ; 423.
syncrétisme, 225 ; 243 ; 265 ; 321 ; 253 ; 379 ; 409.

table (Isiaque), voir Isis, index C 2 (d'offrandes), 224 ; 226 ; 279.
taureau, 393. Voir Apis, index C 2.
temple, 44 ; 101 ; 305 ; 328 ; 332 ; 340 ; 347 ; 354 ; 362 ; 378 ; 382-397, *passim ;* 400 ; 408 ; 426 ; 428 ; 433 ; 446. (tétrastyle), 347 ; 352 ; 379 ; (d'Achôris), 290 ; 309 ; (d'Amon), 316 ; (d'Isis), 268 ; 277 ; 280 ; (de Montou), 311 ; (de la Paix), 311.
terre (cuite), 89 ; 90 ; 267 ; 297 ; 332 ; 343 ; 357 ; 359.
théâtre, 377 ; 415 ; *429 ;* 433.
théologie, 36 ; 44 ; 123 ; 209 ; 230 ; 247 ; 262 ; 316 ; 332 ; 386 ; 389 ; 404 ; *421-426 ;* 434 ; 445.
torche, 267 ; 354 ; 394 ; 397.
tortue, 72 ; *119 ;* 294 ; 373[3].
tourisme, touristique, 88 ; 129[5] ; 318 ; 446.
transport (de blé), 51 ; 55 ; 97-101. (d'eau), 277.

turquoise, 254[6] ; 341[3].
tuyau, 257 ; 304.

univers, 63 ; 335.
universalité, 281 ; 284.
urbanisme, 110 sq.

vache (Hathor, Isis), 250 ; 264 ; 269 ; 399.
vase, 92 ; 105[1] ; 225 ; 226 ; 256 ; 268 ; 270 ; 274[1] ; 276 ; *280-284 ;* 293 ; 332 ; 334 ; 355 ; 379 ; 388 ; 397 ; 429 ; 434 ; (boue), voir boue et limon.
vasque, 276 ; 379 ; 381[5].
vautour, 259 ; 287.
veau, 89[6] ; 397 ; 399 ; 416.
veillée, 393 ; 434.
veines (de la terre), 171 ; 183.
vent, 15 ; 18[4] ; 20 ; 37 ; 50 ; 310 ; 323 ; 418 ; (étésiens, du nord, de l'ouest), 50[2] ; 89 ; 97 ; 124[1] ; *151-159 ;* 189 ; 201 ; 233[1] ; 246 ; 250 ; 259 ; 261 ; 287 ; 327 ; 446 ; (du sud), 37 ; 49 ; 63 ; 130 ; 246[2] ; 250 ; 258 ; 402.
verrou (du Nil), 30 ; 229-233.
vert, 23 ; 233 ; 237[1] ; 254 ; 291 ; 340 ; 397.
vin, 107 ; 277 ; 299 ; *304-305 ;* 370 ; 380 ; 399 ; 416.
vitesse (du Nil), 15 ; *23 ;* 29 ; 70[9].
vocabulaire (de la crue), 37 ; *58-62 ;* 69 ; 357.
volume (du Nil), 22 ; *23 ;* 44 ; 60 ; 67 ; 114 ; 135 ; 197.
voyage, voyageur, 57 ; 59[4] ; 60 ; 66 ; 88 ; 92 ; 100 ; 107 ; 139 ; 147 ; 197 ; 201 ; 243 ; 299 ; 309 ; 320 ; 383[2] ; 391.

zéphyrs, 155 ; 206[4].
zodiaque, 230 ; 264[5].
zone, 188[7] ; 190 ; 199-200 ; 311 ; 335 ; 341.

E. INDEX DES INTERPRÉTATIONS PROPOSÉES.

Ampelius, *Lib. mem.* VIII 24 : 341[4].
Anth. Gr. IX 580, 5 : 42 ; 259[3].

Canope (inscription de) : 382.
Colosse 41, 2 : 95[7].

Héliod. *Eth.* II 28, 5 : 61[4].
Hérodote II 93 : 64.
121 : 37.
141 : 73-74.

Isocrate, *Busiris* 13 : 96[3].

Mythographe du Vatican II 90 : 257[3].

P. Bade 36 : 75.
P. C/Masp. 67131 v° 2-3 : 314[3].
P. Hibeh 27, 62 : 371[3].
92 : 415[5].
P. Lond. lit. 239 : 410-413.
P. Oxy. II 299 : 73[5].
III 519, 14 : 396[7].
XII 1409, 8 sqq. : 54.
XIV 1671, 9 : 59[4].
XV 1796 : 49-50 ; 50[4].
XVI 1913 : 62[1].
XVIII 2182, 32 : 52[1] ; 111[3].
XXII 2341 : 52.
PSI VII 760, 8-9 : 308[8].
P. Ross. Georg. II 18 et XL 179 : 53.
P. Varsovie 26, 30 : 61[4].
Pindare, frg. 294 b : 231[1].
Préneste (mosaïque de) : 91-94.

II *Rois* XIX, 35-36 : 74.

Strabon XVII 1, 5 : 197[2].
Stud. Pal. XV 250 a, b : 435-437.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHE 1. — *Nil de style pharaonique : Hâpi de basse époque*..... 154-155

Applique de bronze, Égypte ; appartient à M. Martin Bodmer (Cologny, Genève) qui a bien voulu autoriser la reproduction de cette pièce inédite grâce à l'intermédiaire de M[lle] O. Bongard et sur l'initiative d'Henri Wild. Le dieu Hâpi (cf. p. 221) porte un tablier court plissé par devant, une perruque, un large collier ; les lotus qui le coiffent sortent des flots de l'inondation représentés par des ondulations. Hâpi soutient une table d'offrandes garnie de deux vases à eau de forme traditionnelle (voir ceux de la table d'offrandes de la pl. 2 *b*) et des fleurs de lotus du Sud ; la table est ornée en son milieu par le signe *sma ;* de chaque côté, pendent les signes *ankh* (cf. p. 222-223). Le texte hiéroglyphique signifie : « Donner tous aliments, toutes nourritures » (cf. p. 237 sq.).

Cliché de la collection Bodmer.

PLANCHE 2. — *Le Nil à l'époque ptolémaïque : a) Nil de la coupe Farnèse ; b) Nils des tables d'offrandes*..... 186-187

a) Détail de la coupe Farnèse, camée de la fin du règne de Ptolémée V Épiphane (c. 190-185 av.) ; cf. commentaire p. 325. Travail alexandrin.

Cliché Alinari-Giraudon.

b) Table d'offrandes en granit gris, Égypte. British Museum, *A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)* 1909, p. 277 (Reg. Nr. 1227 ; Exhib. Nr. 1034). Époque romaine. Au registre inférieur, Isis-sycomore donne l'« eau fraîche » (cf. p. 277) au mort dans sa forme humaine à gauche, dans sa forme d'âme *ba* à droite ; le registre supérieur montre les deux Hâpis porteurs de tables d'offrandes se dirigeant vers les vases d'« eau fraîche » ; à droite, Hâpi du Sud dont la table est ornée du lotus à calice découpé, à gauche, Hâpi du Nord dont les lotus ont un calice à bord uni (cf. p. 223).

Cliché du British Museum.

PLANCHE 3. — *L'inondation du Nil telle que la voyaient les Grecs et les Romains*..... 218-219

Mosaïque du temple de la Fortune à Préneste (Palais Barberini, Palestrina, à c. 40 kms de Rome), fin du Ier siècle av. J.-C. Cf. commentaire p. 90-94.

Cliché Anderson-Giraudon.

PLANCHE 4. — *Le Nil dans la peinture pompéienne: a) danse du Nil; b) le Nil portant Io en Égypte*..... 250-251

a) Peinture d'Herculanum, Musée de Naples, inv. 8919. Avant 79 ap. J.-C. (cf. p. 391). La danse sacrée est exécutée par un personnage à la peau foncée, probablement un prêtre, costumé en Nil, au cours de fêtes isiaques.

Cliché Anderson-Alinari.

b) Peinture de Pompéi, Musée de Naples, inv. 9555. Refaite après l'incendie de l'Iséion, entre 63 et 79 ap. J.-C. (Cf. p. 266-267 et 334). La tête du Nil, aux traits épais, doit être rapprochée de celle de la monnaie de Titus (pl. 7, 3) et aussi de celle de la statue du Louvre (pl. 5 *a*).

Cliché Alinari.

PLANCHE 5. — *Les statues du Nil à l'époque romaine: a) Nil élendu; b) Nil assis*..... 282-283

a) Statue de marbre blanc, Musée du Louvre (Clarac, t. IV, 1811 b, pl. 749 c), 0,52 × 0,37 ; règne de Trajan ? Le Nil tient de la main droite le pan de son vêtement, appuie son coude gauche sur un sphinx, et porte dans sa main gauche la corne d'abondance dont le haut a été brisé ainsi que la tête du dieu ; la tête actuelle, si elle n'est pas ancienne, a du moins été refaite d'après le modèle des têtes du Nil de la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C. (cf. tête du Nil de la peinture de Pompéi, pl. 4 *b;* de la monnaie de Titus, pl. 7, 3). Il y avait 16 enfants-coudées (cf. p. 335-341) ; un vers le pied droit et un en haut de la corne d'abondance manquent ; leur coiffure est celle qui était à la mode fin Ier-déb. IIe s. ap. J.-C.

Cliché du Musée du Louvre.

b) Statue de marbre blanc, trouvée à El-Qaïs, Égypte, Musée gréco-romain d'Alexandrie. Première moitié du IIe siècle ap. J.-C. ; cf. p. 344-345.

Cliché communiqué gracieusement par le Directeur du Musée, Henri Riad.

PLANCHE 6. — *La procession de la fête du Nil*..... 314-315

Mosaïque de la Villa del Nilo, Leptis Magna (Tripolitaine) ; milieu du IIe siècle ap. J.-C. Le Nil sur un hippopotame est à rapprocher des

monnaies des premières années du règne d'Antonin (cf. pl. 7, 2) ; le thème de l'hippopotame se rinçant la bouche se retrouve sur une plaque Campana (cf. pl. 8). Voir commentaire de cette mosaïque, p. 390.

Cliché communiqué gracieusement par le Directeur honoraire du Musée des Thermes, Salvatore Aurigemma.

PLANCHE 7. — *Le Nil dans les monnaies alexandrines d'époque romaine*..... 346-347

Ces monnaies sont au British Museum, à l'exception du n° 3 ; elles sont numérotées de gauche à droite horizontalement.

1) Nil étendu, le coude g. appuyé sur un rocher où grimpe un crocodile ; il tient dans la main droite un roseau, dans la main gauche la corne d'abondance d'où sort un enfant-coudée (cf. p. 331-332) ; deux boutons de lotus ornent sa tête ; sa jambe gauche est repliée sous la jambe droite, comme dans la statue du Louvre (pl. 5 *a*) ; à gauche, les degrés d'un nilomètre au-dessus duquel on lit le chiffre 16 (sur la valeur de ce chiffre, cf. p. 392 et 405) ; un enfant portant une coudée aussi grande que lui s'approche de ce monument. Poole, *Catalogue of Greek Coins in the British Museum*, t. 13 (Alexandria), n° 1153 ; Antonin, année 17 (153/154 ap. J.-C.), bronze.

2) Nil à cheval sur un hippopotame allant à gauche ; le Nil a sur la tête deux boutons de lotus, dans la main gauche, la corne d'abondance d'où sort un enfant-coudée ; dans la main droite, deux épis ; le groupe est à rapprocher de celui de la mosaïque de Leptis Magna (pl. 6) ; on voit ici un enfant-coudée près de la tête de l'animal et un autre, dansant à la suite du groupe. Entre les épis et la tête du Nil, un autre tend une couronne. Poole, *o. c.*, n° 1157 (= Imhoof-Blumer, *Fluss- und Meergötter auf griechischen und römischen Münzen*, Revue suisse de numismatique 23 (1924), n° 509) ; Antonin, année 2 (138/139 ap. J.-C.), bronze (cf. p. 348).

3) Buste du Nil ; une fleur de lotus du nord sur l'épaule droite ; dans le champ, Νῖλος. Imhoof-Blumer, *o. c.*, n° 500 (Feuardent XVI, 830) ; Titus, année 3 (80/81 ap. J.-C.), bronze. Vienne.

4) Isis-Sothis ; la déesse, le modius sur la tête, tient la corne d'abondance de la main droite et une longue torche de la main gauche (cf. la veillée aux lumières, p. 389) ; est assise en amazone sur le Chien (l'étoile Sothis, cf. p. 264) courant. Poole, *o. c.*, n° 1121 ; Antonin, année 21 (157/158 ap. J.-C.), billon.

5) Nil assis sur des rochers, sur lesquels grimpe un crocodile ; corne d'abondance dans la main droite, d'où émerge un enfant-coudée qui tend une couronne au dieu ; roseau dans la main gauche ; en haut, le chiffre 16 (cf. n° 1 de cette pl.). Noter le corps adipeux du Nil, et la position des jambes — jambe droite repliée et jambe gauche un peu allongée — analogue à celle de la statue assise du Nil (pl. 5 *b*) et des terres cuites (pl. 9, *a*). Poole, *o. c.*, n° 1147 ; Antonin, année 9 (145/146 ap. J.-C.), bronze.

6) Nil assis à gauche sur des rochers où il appuie son coude droit ; corne d'abondance dans la main gauche ; en face de lui, Euthénia (cf.

p. 328 sq.) debout lui tend des épis. Le Nil a une pose analogue à celle du Nil de la coupe Farnèse (pl. 3). Poole, *o. c.* n° 1158 ; Antonin, année 9 (145/146 ap. J.-C.), bronze.

7) Nil debout dans un bige d'hippopotame (cf. n° 2 de cette pl. ; voir p. 348 et 390) ; le dieu tient la corne d'abondance de la main droite et les rênes de la main gauche. Sur d'autres monnaies de même type, des enfants-coudées sont visibles autour des hippopotames. Poole, *o. c.*, n° 476 ; Trajan, année 12 (108/109 ap. J.-C.), bronze.

8) Bustes du Nil et d'Euthénia ; le Nil de profil, tourné vers la gauche de la monnaie, tient un roseau sur son bras gauche ; il regarde Euthénia, qui se présente de face, à la place qu'occupe habituellement la corne d'abondance. Poole, *o. c.*, n° 796 ; Hadrien, année 18 (133/134 ap. J.-C.), bronze.

9) Sémasia galopant à cheval (cf. p. 370 sq.). Poole, *o. c.*, n° 1293 ; Marc-Aurèle, année 6 (165/166 ap. J.-C.), bronze.

10) Nil assis sur des rochers sur lesquels monte un crocodile ; roseau dans la main droite, corne d'abondance dans la main gauche ; le Nil tourne la tête vers la corne d'abondance d'où sort un enfant-coudée qui lui tend une couronne. Poole, *o. c.*, n° 1156 (= Imhoof-Blumer, *o. c.*, n° 508) ; Antonin, année 21 (157/158 ap. J.-C.), bronze.

11) Nil et Euthénia debout ; le Nil a un roseau dans la main droite, la corne d'abondance dans la main gauche ; Euthénia tient dans la main droite la couronne qu'elle offre au dieu et dans la main gauche, un bouquet d'épis (cf. n^{os} 2 et 6 de cette pl.). Poole, *o. c.*, n° 477 ; Trajan, année 18 (114/115 ap. J.-C.), bronze.

12) Nil étendu au-dessus d'un crocodile, tient un roseau de la main gauche et, de la main droite, la corne d'abondance au sommet de laquelle un enfant-coudée assis montre le chiffre 16 dans le champ. La manière dont les écailles du crocodile sont traitées, en lignes horizontales, est à rapprocher du crocodile de la base de la statue du Louvre (pl. 5 *a*), d'une facture par ailleurs assez grossière. Poole, *o. c.*, n° 465 (= Imhoof-Blumer, *o. c.* n° 506) ; Trajan, année 1 (27 I 98-28 VIII 98 ap. J.-C.), bronze. Cette monnaie commémore la crue de 97.

13) Profil du Nil ; courte barbe, coiffure formée d'un bandeau et de feuillage, surmonté de deux petits boutons de lotus (cf. p. 326). Poole, *o. c.*, t. 7, n° 82 ; Ptolémée V Épiphane, année 20 (9 X 186 av.-7 X 185 av. J.-C.). Cette monnaie commémore la crue de 186 av. J.-C.

14) Nil étendu au milieu des petits enfants-coudées qui jouent autour de lui ; deux d'entre eux sont de chaque côté d'un nilomètre en forme d'obélisque. Poole, *o. c.*, t. 13, n° 1512 ; Elagabal, année 5 (29 VIII 221-11 III 222 ap. J.-C.), billon.

15) Nil dans un temple tétrastyle à chapiteaux corinthiens ; assis sur des rochers, le dieu tient un roseau et une corne d'abondance ; le fronton du temple porte le disque solaire (cf. p. 344). Poole, *o. c.*, n° 881 ; Hadrien, année 19 (134/135 ap. J.-C.), bronze.

16) Le Tibre et le Nil se serrent la main (cf. p. 348) ; le Tibre à gauche, de profil, fait un pas vers le Nil ; le Nil à droite, de trois-quarts, tient dans la main gauche la corne d'abondance ; le nom du fleuve italien *(Tiberis)* est gravé sur la monnaie, quant au Nil, il se reconnait par les enfants-coudées qui l'entourent : un à sa droite à hauteur de l'épaule, un à ses pieds, un sur son épaule gauche. Poole, *o. c.*, n° 1167 (= Imhoof-Blumer, *o. c.*, n° 504) ; Antonin, année 17 (153/154 ap. J.-C.), billon.

Clichés du British Museum (à lexception du n° 3, Kuntshistorisches Museum, Vienne).

PLANCHE 8. — *Dangers el loisirs lors de l'inondation du Nil*..... 378-379

Terre cuite, collection Campana, Musée du Louvre (c. 4203) milieu (?) II^{e} siècle ap. J.-C. Au premier plan à gauche, un jeune crocodile sur la berge, repose sur du feuillage ; un hippopotame se rince la bouche (cf. p. 90), comme celui qui porte le Nil dans la mosaïque de Leptis Magna (pl. 6) ; à droite, un crocodile mange un homme (cf. p. 102 ; 300) ; des Égyptiens voguent sur l'eau peu profonde dans un bateau, de la forme de ceux qu'on faisait en papyrus, manié à la perche (cf. p. 97-98). Au second plan, à droite une ferme, à gauche, une villa ; sur les toits, des flamants ; sur un lit de jardin, un jeune homme fait la sieste (cf. le banquet sous la tonnelle, en bas de la mosaïque de Préneste, pl. 3). Les masques qui ornent les pilastres du décor évoquent les représentations théâtrales données au moment des fêtes de l'inondation (cf. p. 409).

Cliché du Musée du Louvre.

PLANCHE 9. — *Aspects divers du culte du Nil : a) Poignées de lampes ; b) prière au Nil ; c) Nil de la coupe d'or de Pietroasa*..... 410-411

a) Poignées de lampes d'argile, Égypte (contretypes) ; Perdrizet, *Terres cuites de la collection Fouquet*, 1921, n° 161 (Memphis) et 162 (Fayoum), actuellement dans la collection privée des héritiers du D^{r} Fouquet, en France. Sur celle de gauche (0 m. 09), le Nil assis tient un roseau dans la main droite et la corne d'abondance dans la main gauche ; sur sa tête deux gros boutons de lotus. A ses pieds, à droite, Euthénia, l'abondance en blé divinisée sous Auguste (cf. p. 328 sq.), entr'ouvre son vêtement, faisant le geste de l'« ouverture du sein des femmes » (cf. p. 364 et 407). Sur la poignée de droite (0 m. 12), le Nil assis est entouré de plantes en fleurs ; en bas, un singe ; un crocodile sur les fleurs de droite, deux grenouilles (cf. p. 119, 295 et 353) ; sur celle de gauche, un singe (?) ; au pied du dieu, un homme agenouillé (?) (cf. p. 353, n. 5). II^{e}-III^{e} s. ap. J.-C.

b) Prière au Nil : feuillet de parchemin (V^{e} s. ap. J.-C.) contient les lignes 1-12 du *P. Lond. lit. 239* (cf. p. 402-404) ; prière récitée lors de la fête *Sémasia*, pour laquelle on a des témoignages du II^{e} s. (cf. p. 370).

Cliché du British Museum.

c) Nil de la coupe d'or de Pietroasa, trouvée en Valachie, apportée dans l'antiquité, Musée archéologique de Bucarest ; détail (cf. p. 352) ; (II^{e} ou III^{e} s. ap. J.-C.). Cette coupe à la décoration très chargée, représente

une scène cultuelle, à la fois funéraire et isiaque, en rapport avec l'eau sainte.

Cliché communiqué gracieusement par le Directeur du Musée, Dorin Popescu.

PLANCHE 10. — *Le Nil dans l'art copte: a) sculpture. b) médaillon de tissu* 442-443

a) Chapiteau copte du v^e^ ap. J.-C. d'Ehnâs, ce relief du Nil (Musée copte du Caire n° 7021) a conservé les caractères traditionnels du dieu : seins opulents, barbe, lotus sur la chevelure ; de chaque côté de la tête du Nil, un enfant-coudée.

Cliché communiqué gracieusement par le Directeur du Musée, Pahor Labib.

b) Médaillon de tissu copte, trouvé à Antinoé (Fayoum, Égypte) ; Musée du Louvre. IV^e^ s. ap. J.-C. (cf. p. 427). En haut, Euthénia (ou Isis, si l'oiseau qui se trouve au-dessus de sa tête représente un faucon), tient d'une d'une main une écharpe dans laquelle elle offre des gâteaux, et de l'autre, un poisson (?). Le Nil coiffé de roseau, a la corne d'abondance dans la main gauche, et un sistre dans la main droite (cf. *Nilus sisiriger*, p. 254, n. 5) ; en bas, un enfant-coudée tient un marteau et un ciseau pour inscrire sur le nilomètre les chiffres 17, 18 (hauteur excellente des coudées de la crue en Moyenne-Égypte) ; l'enfant de droite, dans une barque, tient un canard.

Cliché du Musée du Louvre.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 3

INTRODUCTION 5

Les données scientifiques modernes sur le régime du Nil. 11

PREMIÈRE PARTIE :

Les descriptions de la crue et ses effets

I. SON EXACTITUDE ; ORIGINE DE LA DIVISION DU TEMPS ; LA CRUE ORIGINE DE L'ANNÉE 29

Origine des saisons égyptiennes, 33 ; la crue et les réformes du calendrier ; la crue, date dans l'année agricole, 40 ; date de la crue chez les écrivains grecs et latins, 42.

II. LA FIN DE L'ÉTIAGE ; ATTENTE DE LA NOUVELLE CRUE.

Attente et prédictions, 47 ; attente et préparatifs, le ramassage du blé, les travaux aux digues et aux canaux, la cueillette du bois sec, 50.

III. LA MONTÉE DES EAUX DE L'INONDATION 57

Le vocabulaire de la crue, 58 ; les progrès des eaux, 62 ; le changement de couleur des eaux, 65 ; l'accélération du débit du Nil, 66.

IV. LE DÉBORDEMENT DU NIL 69

Les effets surprenants, 72 ; le rôle stratégique : la crue protectrice, technique de défense contre la crue, 74 ; le rôle stratégique du Nil dans les romans, 81.

V. LES HAUTES EAUX 85

Beauté de l'Égypte sous les eaux, 88 ; paysages nilotiques, 89 ; la crue étale a l'aspect d'une mer, 94 ;

circulation et transport sur les hautes eaux du Nil, 96 ; l'architecture et l'urbanisme en rapport avec les hautes eaux, 101 ; qualités de l'eau de la crue, 104.

VI. La décrue..... 111

Ouverture des digues et des canaux, 114 ; le limon, 115 ; les semailles, 117 ; les animaux à la décrue, théories sur la génération spontanée, 118 ; l'origine des êtres humains, 121 ; accroissement du sol de la vallée, 123.

VII. Conclusion..... 129

Seconde partie :

Les explications de la crue proposées par les Anciens

I. Le problème de la crue. Originalité et mystère.

Pour les Égyptiens, 135 ; pour les Grecs, 137 ; pour les Latins, 139.

II. Première explication : *la crue du Nil vient de l'Océan.*

Origine égyptienne, 143 ; fortune de cette explication au premier millénaire av., 145 ; Juba II, 147 ; l'Océan, origine de la crue aux IIIe et IVe ap., 149.

III. Deuxième explication : *la crue du Nil est due aux vents étésiens*..... 151

Origine égyptienne, 151 ; fortune de la théorie de Thalès, 153 ; conclusion, 158.

IV. Troisième explication : *la crue vient de la fonte des neiges*..... 161

Origine de cette explication, 161 ; fortune de cette explication, 164 ; conclusion, 168.

V. Quatrième explication : *La crue du Nil sort de terre.* 171

La crue vient de réservoirs souterrains, 172 ; de courants souterrains, 174 ; du sol sous l'action du soleil, 176 ; Timée, 177 ; Diogène d'Apollonie, 180 ; Œnopide de Chio, 182 ; Éphore de Cumes, 184.

VI. Cinquième explication : *La crue du Nil est due à l'action du soleil*..... 187

Hérodote, 188.

VII. Sixième explication : *La crue du Nil est due aux pluies équatoriales*..... 195

Origine égyptienne, 195 ; Homère, 196 ; théorie des zones ou de l'inversion des saisons, 199 ; le cycle des pluies, Thrasyalkès, Démocrite, 201 ; Aristote, 203.

VIII. Conclusion..... 209

Troisième partie :

Le culte de la crue

I. Le legs du passé pharaonique..... 219

Hâpi : le nom de Hâpi, 219, Hâpi et Apis, 221 ; figurations de Hâpi, 223, Hâpi du nord et Hâpi du sud, 225, Hâpi seul, 226 ; Hâpi dans le Panthéon égyptien, 229 ; Dieux maîtres de l'inondation : Ptah, Chnoum, Thoth, Rê, Amon, 232 ; Hâpi-Noun, 238 ; Hâpi dieu nourricier, 239.

II. La crue dans le mythe osirien..... 243

Osiris et la crue du Nil dans Plutarque, 244 : Osiris revit avec la venue de l'inondation, 245, avec le renouveau de la végétation, 249 ; Osiris et la crue après le traité de Plutarque, 252 ; Isis et la crue du Nil : les larmes d'Isis, 255, le battement des ailes d'Isis, 258, la chevelure d'Isis, 259 ; Isis-Sothis, 263 ; Isis et le Chien, 266 ; Isis-Io, 669 ; Isis-Démèter, 270.

III. La magie et la crue du Nil..... 275

L'eau sainte, 276 ; l'eau rafraîchissante des morts, 278 ; le vase sacré, 280 ; l'eau de la crue dans les rites magiques, 285 ; la venue de la crue et la magie, valeur magique du mot Neilos, formules de protection, 288 ; changement de couleur des eaux, 290 ; rite magique des vases sans fonds, 292.

La magie et le culte de certains animaux en rapport

avec l'eau de la crue, le poisson, 294 ; la grenouille, 297 ; l'hippopotame, 298 ; le crocodile, 299 ; le lion, 303. Le Souverain et la crue, tradition égyptienne, interprétation hellénistique, 305.

IV. Le Nil. Dieu grec et romain de la crue..... 315

Avant la conquête d'Alexandre, Le Nil, Zeus égyptien, 316.

Sous les Ptolémées, Sarapis et la crue du Nil, 319 ; Le Nil, personnage mythologique, 324.

Sous l'Empire romain ; d'Auguste à Vespasien : Euthénia, 329 ; sous Tibère et Caligula, 321, sous Claude et Néron, 333 ; de Vespasien à Commode, 336 : le Nil aux seize génies-coudées, 337 ; sous Trajan, 342, sous Hadrien, 346, sous Antonin et Marc-Aurèle, 351 ; de Commode à Dioclétien, 353 ; le succès du dieu de la crue du Ier au IIIe ap., 354.

V. Les fêtes de la crue du Nil..... 361

La date des fêtes, 364 ; Payni, 365 ; Choiakh ; Tybi, 368 ; Hathyr et autres dates, 372 ; La *sèmasia*, 375.

Le lieu des fêtes de la crue, chapelle du Nil ; *phialè?*, 377.

Le personnel du culte de la crue, 382 ; chantre, préposé au calendrier, hiérogrammate, stoliste, prophète, 383 ; recrutement, évolution, 389.

Veillée et procession de l'aube, 393.

Les offrandes aux fêtes du Nil, 398 ; problème des sacrifices humains, 401 ; écrit jeté dans le Nil, 404.

Prières au Nil pour les fêtes de la crue, 405 ; Le *P. Lond. lit. 239*, 410.

Les réjouissances des fêtes de la crue, joie, vocabulaire, divertissements, 413.

VI. Christianisation du culte de la crue..... 421

Théologie, 421 ; Culte, 626 ; résistance, 431 ; prières chrétiennes, 435.

VII. Arabisation du culte de la crue..... 441

Conclusion 445

Bibliographie 451

Index 465

A. *Index des sources ;* 1. Auteurs anciens grecs et latins, 465 ; 2. Papyrus et ostraca, 480 ; 3. Inscriptions grecques et latines, 483 ; 4. Documents hiéroglyphiques, 484 ; 5. Textes bibliques, 485 ; 6. Documents en langue démotique, copte, syriaque, arabe, 485 ; 7. Documents archéologiques, 486.

B. *Index des mots*..... 487
de langue grecque, 487 ; de langue latine, 493 ; de langue égyptienne, 495 ; de langue arabe, 495.

C. *Index des noms propres*..... 496
1. Des noms géographiques, 496 ; 2. Des noms religieux, légendaires ou historiques, 500.

D. *Index des sujets*..... 509

E. *Index des interprétations proposées*..... 518

Table des illustrations..... 519

Table des matières..... 525

DÉPOT LÉGAL : 1er TRIMESTRE 1964
IMPRIMERIE A. BONTEMPS, LIMOGES (FRANCE)

DANIELLE BONNEAU

La crue du Nil, divinité égyptienne...

ERRATA

Page 12, note 6, ligne 2, *supprimer :* p.
Page 21, *lire :* Abai (et non : Alai).
Page 33, ligne 3 à partir du bas, *lire :* ἔαρ (et non : ἐάρ).
Page 35, troisième registre du tableau, *lire :* ἔαρ.
Page 52, note 2, *lire :* σύνηθες.
Page 59, note 1, *supprimer :* Ἐρρεῖν, Arrien, l. c.
note 2, ligne 3, *ajouter : P. Lond. lit.* 239, l. 7.
Page 62, note 3, *lire :* ἐπανιέναι (et non : ἐπανεῖναι).
Page 67, note 2, ligne 2, *lire :* ῥοῖζος (et non : ῥοῖζον).
Page 70, note 2, ligne 2, *lire :* νοτίς (et non : νότιδος).
Page 70, note 1, *supprimer :* — λάῤῥων, Heliod., *Eth.* II 28, 4.
note 4, ligne 3, *lire :* ἐνλιποῦσα (et non : ἐνλιπούση).
Page 73, note 4, *lire :* Beatty (et non : Beaty).
Page 75, ligne 2 à partir du bas, *lire :* « suffisante » (et non : « abondante »).
Page 76, lignes 4-5, *supprimer :* les armées se déplaceraient.
note 4, ligne 2, *lire :* est (et non : ouest).
Page 82, ligne 2 à partir du bas, *lire :* Octave (et non : César).
note 1, *lire :* PW XVI (2) (et non : PW).
Page 85, note 1, ligne 9, *lire :* πλατύῤῥοος (et non : πλατύβροος).
Page 89, note 6, ligne 4, *lire :* Sakkarah.
Page 90, note 1, *ajouter :* Voir ci-dessous, pl. VIII (p. 378).
note 5, *ajouter :* Voir ci-dessous, pl. III (p. 218).
Page 91, note 3, ligne 3, *lire :* M. Jean Charbonneaux.
Page 96, note 9, ligne 1, *supprimer :* non pas.
lignes 2-3, *supprimer :* cet adjectif... (l'eau) ».
Page 102, note 5, *ajouter :* Voir ci-dessous, pl. VIII (p. 378).
Page 105, note 3, ligne 2, *lire :* εὐτραφής.
note 4, ligne 3, *lire :* γλυκαίνειν (et non : γλυκαίνος).
Page 106, note 1, *lire :* « apte à entretenir la vie » (et non : ... à donner la vie).
Page 109, note 3, ligne 2, *supprimer :* mais on peut penser... (à la fin).
Page 111, note 3, *supprimer* la l. 9.
ligne 10, *lire :* Hdte II, 19 ; 108.
ligne 11, *lire :* « être loin » (et non : « s'éloigner »).
Page 114, *supprimer* la note 3.

Page 115, note 1, *lire:* ἀπογυμνοῦν et γυμνοῦν.
note 8, *supprimer* les 3 dernières lignes.
Page 116, note 6, *lire:* ἐπάγειν (et non : ἐπιάγειν).
Page 129, note 4, ligne 7, *in fine*, *lire: Alethias* (et non : *Alethia)*.
Page 131, note 6, ligne 4, *lire:* εὐετηρία.
Page 147, ligne 7, *lire:* roi de Maurétanie (et non : roi de Carthage).
lignes 18-19, *lire:* en mariant Juba II (et non : en mariant le fils de Juba II).
Page 171, l. 17, *lire:* à Philae (et non : à Bigeh).
Page 172, note 2, *lire:* n. 1), (et non : n. 1).
Page 176, note 1, ligne 3, *lire:* Achélous (et non : Archélous).
Page 178, ligne 22, *supprimer:* C'est au VI^e^ av. en effet... les marées.
Page 207, note 2, *lire:* vents étésiens (et non : v. é.).
Page 220, note 2, *ajouter:* Voir aussi E. DRIOTON, BIE XXXIV (1952) p. 294.
note 7, *lire:* réunies par J. YOYOTTE et J. LECLANT.
Page 221, ligne 13, *lire:* la permanence du culte d'Apis était un fait sûr.
Page 223, note 4, *ajouter:* Voir ci-dessous, Hâpi de style pharaonique, pl. I (p. 154) et pl. II b (p. 186).
Page 224, note 1, *lire: Fouilles et travaux en Égypte*, Orientalia XX (et non : Kêmi XII).
note 3, *lire:* Orientalia (et non : Orientalis).
note 5, ligne 1, *compléter:* p. 89-90.
Page 227, ligne 3, *lire:* île de Philae (et non : de Bigeh).
ligne 12, *lire:* première cataracte.
Page 229, note 5, *lire:* p. 174, λύειν à propos de la crue ; ἐπίλυσις·... (et non : p. 174. Λύειν à propos de la crue ; *P. Lond. lit.* 239, 7 ;...).
Page 231, note 1, *supprimer:* Peut-on attribuer l'erreur..., (à la fin).
note 5, *lire: P. Mich.* inv. 2920 (et non : *P. Cairo-Boak* Select Papyri Karanis 4).
Page 233, note 9, *lire: silienlia* (et non : *silientiae)*.
Page 240, ligne 6, *ajouter*, après ζείδωρος : « qui donne l'épeautre ».
Page 256, note 5, *lire:* Dionysos (et non : Dionysios).
note 8, *lire:* p. 432 (et non : 324).
Page 257, note 7, *lire:* p. 438 (et non : 436).
Page 265, note 4, *lire:* p. 65 (et non : p. 67).
Page 270, note 2, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. IV b (p. 250).
Page 277, note 2, *compléter:* p. 380.
Page 279, note 6, *lire:* πίομαι (et non : πίνομαι).
Page 296, notes 6 et 7, *lire:* ἰχθῦς.
Page 304, ligne 5, *supprimer:* de l'Ancien Empire.
Page 308, *supprimer* la note 8, *la mettre* p. 309, en note 1, avec appel de note ligne 4, après : (l. 8-9).
Page 309, ligne 17, *lire:* existence[2] (et non : existence[1]).
Page 312, ligne 12, *supprimer:* εὐπάτωρ.
Page 317, note 6, ligne 2, *supprimer:* et par Isocrate (*Busiris* 13).
Page 319, note 2, ligne 4, *compléter:* p. 159-166.
Page 326, note 4, *lire:* Dionysos (et non : Dionysios).
Page 327, note 2, ligne 5, *lire: Ptolemies.*
lignes 6-7, *lire: Vereeniging... Kennis... beschanirg-*.
ajouter: Voir ci-dessus, pl. II a (p. 186).
Page 331, note 4, *ajouter:* Voir ci-dessous, pl. VII, 8 (p. 346).
Page 333, note 6, *lire:* H. METZGER (et non : METZER).
ligne 2, *lire:* Dionysos (et non : Dionysios).
Page 336, note 1, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. IV b (p. 250).
Page 341, note 2, ligne 11, *lire:* P. ARNDT (et non : PARNDT).
note 4, *lire* à l'avant-dernière ligne : assez ignorant de l'Égypte : πήχεις τ τοῦ προσώπου...
Page 344, note 7, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. VI (p. 314).
Page 347, note 4, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. VII, 15 (p. 346).
note 5, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. V b (p. 282).
note 6, *ajouter:* Voir la lecture différente de P. Fraser, dans ADRIANI, *Repertorio d'arte dell' Egitto greco-romano*, II, Palerme, 1962, p. 58, dont les n^os^ 194, à 200, 202, 204 représentent le Nil.
Page 351, note 3, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. VII, 2 (p. 346).
note 5, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. VII, 16 (p. 346).
Page 355, ligne 26, *lire:* Pietroasa (et non : Pietraossa).
note 2, *ajouter:* Voir ci-dessous, pl. IX c (p. 410).
Page 374, ligne 5, *lire:* (1313-1293 av.) (et non : 1313-1393 av.).
Page 375, note 3, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. VII, 9 (p. 346).
note 5, *ajouter:* Voir ci-dessous, pl. IX b (p. 410).
Page 378, note 3, *lire:* L. ROBERT, *Coll. Froehner, I, Les Inscriptions grecques* (et non : *Inscr. gr.*).
Page 386, note 1, *lire:* (Clém. Alex. *Strom.* VI, 4, 36).
Page 395, note 1, *lire:* p. 344, et pl. VII, 7 (p. 346). (Et non : p. 381).
note 8, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. IV a (p. 250).
Page 397, note 1, *ajouter:* Voir ci-dessus, pl. IV a (p. 250).
Page 398, note 1, *ajouter:* Voir le chiffre 16 dans le champ des monnaies au type du Nil, ci-dessus, pl. VII, 1 ; 5 ; 12 (p. 346).
Page 410, ligne 22, *lire:* l'eau est venue (et non : l'eau (a été) lâchée).
Page 411, ligne 6, *lire:* l. 4-5 (et non : l. 2-3).
note 6, ligne 2, *lire:* εὐφημεῖν.
Page 415, note 9, *lire: Osiris* (et non : *Isiris*).
Page 416, note 3, *lire:* νόμιμα παλαιά.
Page 438, note 6, *ajouter:* Cf. ci-dessus, p. 251-258.
Page 449, ligne 24, *lire:* Tripolitaine (et non : Cyrénaïque).
Page 455, entre les lignes 11 et 12 à partir du bas, *ajouter:* DK, voir LEPSIUS.
Page 472, Isocrate, *Busiris* 13, *supprimer:* 317^6^.
Page 480, *P. Bade 36...*, *ajouter:* = *P. Sarapion* 85.
Page 487, ἀνέρχεσθαι, *supprimer:* 111^3^ ; 412^2^.
Ajouter à sa place alphabétique : ἀπέρχεσθαι : 111^3^.
Page 488, *lire:* δρύμος (et non : δρύαμος).
Page 498, *lire:* Khartoum (Soudan) (et non : Khartoum (Éthiopie)).
lire: Malakal (Soudan) (et non : Malakal (Éthiopie)).
Page 506, Pythéas..., *lire:* fin IV^e^ av. (voyagea entre 332 et 312 av.) (et non : déb. IV^e^ av.).
Page 518, index E, supprimer : Isocrate, *Busiris* 13 : 96^9^.
ajouter : Philostrate, *Tableaux* I, 5 : p. 338, n. 3.
Page 519, Planche 1, texte, ligne 10, *lire:* p. 224 (et non : p. 222-223).
ligne 11, *lire:* p. 239 (et non : p. 237).
Planche 2 b, texte, ligne 4, *lire:* p. 278 (et non : p. 277).
Page 520, Planche 4 a, texte, ligne 2, *lire:* p. 397 (et non : p. 391).
Planche 4 b, texte, ligne 2, *lire:* p. 270 et 336 (et non : p. 266-267 et 334).
Planche 5 a, texte, ligne 8, *lire:* p. 337-342 (et non : p. 335-341).

Planche 5 b, texte, ligne 2, *lire :* p. 347-348 (et non : p. 344-345).
Page 521, ligne 3, *lire :* p. 344-345 (et non : p. 390).
Planche 7, 1, texte, ligne 3, *lire :* p. 337-342 (et non : 331-332).
ligne 7, *lire :* p. 398 et 412 (et non : p. 392 et 405).
Planche 7, 2, *in fine*, *lire :* p. 351 (et non : p. 348).
Planche 7, 4, texte, ligne 3, *lire :* p. 394 (et non : p. 389).
ligne 4, *lire :* p. 263 (et non : p. 264).
Page 522, ligne 1, *lire :* p. 330 (et non : p. 328).
Planche 7, 7, ligne 2, *lire :* p. 344 et 395 (et non : p. 348 et 390).
Planche 7, 9, ligne 1, *lire :* p. 375 (et non : p. 370).
Planche 7, 13, ligne 2, *lire :* p. 328 (et non : p. 326).
Planche 7, 15, ligne 3, *lire :* p. 347 (et non : p. 344).
Planche 7, 16, ligne, 1, *lire :* p. 351 (et non : p. 348).
Page 523, Planche 8, texte, ligne 5, *lire :* p. 301 (et non : p. 300).
ligne 9, *lire :* cigognes (et non : flamants).
in fine, *lire :* p. 415 (et non : p. 409).
Planche 9 a, texte, ligne 7, *lire :* p. 330 (et non : p. 328).
ligne 8, *lire :* p. 369 et 418 (et non : p. 364 et 407).
ligne 11, *lire :* p. 297 et 357 (et non : p. 295 et 353).
ligne 12, *lire :* p. 357, n. 4 (et non : p. 353, n. 5).
Planche 9 b, texte, ligne 3, *lire :* p. 375 (et non : p. 370).
Planche 9 c, texte, ligne 2, *lire :* p. 355 (et non : p. 352).
Page 524, Planche 10 b, texte, ligne 2, *lire :* p. 432 (et non : p. 427).
lignes 6-7, *lire :* p. 256, n. 8 (et non : p. 254, n. 5).